

COVID-19 – « Primum non nocere » : Que nenni ! Un coup d'état politico-financier sous prétexte sanitaire ? 2020-2021

CoronaDico, informations liminaires, définitions ou précisions.....	2
Informations liminaires, les chiffres officiels le 31 décembre 2021.....	14
Chronologie des faits marquants.....	23

Extrait du serment, probablement rédigé au IV^e siècle av. J.-C, par le médecin grec Hippocrate :

« Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me le demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire ».

Avertissement liminaire, ce document n'engage que moi, ni mon employeur, ni mon syndicat, ni mes proches, il est dénué de toute prétention à une quelconque connaissance scientifique et se réfère juste aux savoirs de base enseignés en classes primaires : lire, écrire et compter.

Les médias se faisant déjà quasi exclusivement les porte-parole de la pensée officielle, je ne l'exposerai donc pas dans ces pages afin de mieux me concentrer sur les analyses divergentes...

CoronaDico, informations liminaires, définitions ou précisions.

CNI du virus : La maladie à coronavirus 2019 ou COVID-19 (acronyme anglais de coronavirus disease 2019), est une maladie infectieuse émergente (peut être de type zoonose) virale causée par la souche de coronavirus SRAS-CoV-2 (acronyme anglais de severe acute respiratory syndrome coronavirus 2). Les personnes vulnérables sont les personnes âgées et/ou les personnes atteintes de pathologies telles le diabète, le cancer, l'obésité, les cardiopathies ... Les enfants, les jeunes en général, sont épargnés.

StopCOVID : Application mobile de recherche des contacts déployée en France dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et destinée à avertir d'une éventuelle proximité avec une personne infectée. L'application utilise le Bluetooth à basse consommation des téléphones compatibles, le projet est lancé par le Gouvernement français et piloté par l'équipe Privatics de l'Inria.

TousAntiCovid Verif (l'application qu'utiliseront par exemple les agents de sécurité pour laisser entrer, ou non, les participants à un événement nécessitant la présentation du pass sanitaire), c'est que si seuls le nom, le prénom, l'âge et un feu vert ou rouge s'afficheront, le reste des données est également transmis, même s'il est caché. Pourtant, Cédric O avait promis que certaines informations pourraient n'être accessibles qu'à certains types de contrôles particuliers, et notamment ceux opérés par les compagnies aériennes, qui utilisent a priori de manière contrôlée une autre version de l'application de vérification selon le secrétaire d'État chargé du Numérique. En l'état, tout le monde peut accéder aux mêmes informations.

TousAntiCovid-Carnet. Elle apporte une fonctionnalité supplémentaire à l'application de traçage de contacts TousAntiCovid à installer sur son smartphone. Objectif: alors que le déconfinement est effectif depuis le 19 mai: prévoir et sécuriser les prochains voyages à l'étranger. Premier pays de l'Union à mettre en place ce carnet électronique certifié, la France souhaite aller très vite, pour que nos concitoyens désireux de partir en vacances à l'étranger cet été puissent le faire. Pour l'instant, ce carnet sanitaire virtuel devrait contenir des informations sanitaires pour faciliter les déplacements dans l'Union Européenne. L'appli stocke sous forme numérique sur votre smartphone et de manière **sécurisée** la preuve que vous avez effectué un test PCR négatif ou positif anti Cov-19. Elle certifie aussi que vous avez été vacciné contre la Covid-19. Après votre prélèvement au laboratoire, vous recevez un SMS qui vous donne le résultat de votre test RPCR ou antigénique. Vous pourrez télécharger le résultat certifié de votre test par le laboratoire et l'intégrer dans ce carnet numérique.

TousAntiCovid (Tousse anti-Covid, hihhi ?) est une mise à jour de l'application StopCovid, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur l'épidémie. Elle permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. L'utilisateur peut ainsi agir directement pour sa santé et celle des autres en contribuant à rompre les chaînes de transmission et ralentir la propagation du virus. Concrètement, TousAntiCovid permet à l'utilisateur testé positif Covid-19 de prévenir immédiatement les personnes qu'il aurait pu contaminer durant sa période de contagiosité.

DépistageCovid de Santé.fr est une carte géolocalisée des lieux de prélèvement des tests RT-PCR qui facilite l'accès au dépistage Covid-19 près de chez soi. Les utilisateurs y trouvent les coordonnées des chaque point de prélèvement, des informations sur les spécificités du lieu (horaires, créneaux pour personnes prioritaires, temps d'attente au test, publics concernés, etc..) et, s'ils le souhaitent, peuvent participer au renseignement des délais de rendez-vous (attente faible, moyenne, forte).

MesConseilsCovid est un site qui offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires. Sur mesconseilscovid.fr, chacun peut obtenir des conseils personnalisés pour lui-même ou pour ses proches, en répondant à un court questionnaire sur sa situation : cas contact, dépistage, symptômes, vaccin, foyer...qu'il soit malade ou non.

Portail SI-DEP. Système d'information national de dépistage populationnel de la Covid-19. Ce portail vous permet de récupérer facilement votre certificat de test de dépistage de la Covid-19. Si vous avez effectué un test dans les trois derniers mois, vous pouvez vous connecter au portail via un lien reçu par mail ou SMS, ou en cliquant sur le bouton FranceConnect.

Alert COVID-19 : Application d'auto-évaluation électronique qui permet d'estimer votre risque d'être contaminé par le COVID-19. Elle vous permet d'identifier les potentiels foyers de contamination et de calculer les risques de contagion selon votre localisation.

Contact COVID : Application renseignée par les médecins, les agents des « brigades » de l'Assurance maladie et des agences régionales de santé, ce fichier vise à identifier et orienter les personnes infectées ou présentant un risque. Application associée au Service Intégré de Dépistage Et de Prévention (SIDEPE).

Health Data Hub infrastructure française créée suite au rapport Villani et composée d'un système de bases de données et de services liés qui devrait permettre de croiser les données de santé et de faciliter leurs utilisations par les nombreuses équipes de recherche et de développement. Qui sera hébergé par Microsoft, si, si !

Les Agences Régionales de Santé (ARS) Créées le 01 avril 2010, elles remplacent les ARH. Ce sont des établissements publics de l'État à caractère administratif. Elles sont placées sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été créé par la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et mis en place en 2007.

La Haute Autorité de Santé (HAS) est une autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé par la qualité. Elle exerce ses missions dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique.

Comité analyse recherche et expertise (CARE), créé le 24 mars 2020 il réunit 12 chercheurs et médecins pour conseiller le gouvernement sur les traitements et les tests contre le coronavirus.

ANSM Agence Nationale de la Sécurité du Médicament et des produits de santé. est l'acteur public qui permet, au nom de l'État, l'accès aux produits de santé en France et qui assure leur sécurité tout au long de leur cycle de vie. Au cœur du système de santé, nous agissons au service des patients et de leur sécurité, aux côtés des professionnels de santé et en concertation avec leurs représentants respectifs.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948. Elle dépend directement du Conseil économique et social des Nations unies et son siège se situe à Pregny-Chambésy, dans le Canton de Genève, en Suisse. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Bill Gates finance (via l'alliance GAVI et sa fondation Bill et Melinda Gates) environ le quart du budget de l'OMS...

Épidémie : Apparition accidentelle d'un grand nombre de cas (d'une maladie infectieuse transmissible), ou accroissement considérable du nombre des cas dans une région donnée ou au sein d'une collectivité.

Pandémie : En surfant sur le site de l'OMS, Avant le 4 mai 2009, la définition d'une pandémie virale était la suivante : « Une pandémie de grippe se produit lorsque apparaît un nouveau sous-type de virus dont personne n'est à l'abri. Plusieurs épidémies peuvent se déclarer simultanément dans le monde, provoquant un grand nombre de cas et de décès. » . Après le 4 mai 2009, sur le même site, les notions de morbidité et de mortalité ont disparu. Le 11 juin, Margaret Chan, directrice général de l'OMS déclenche la phase 6 de la pandémie grippale, la plus haute, alors que 144 décès sont attribués à la grippe A dans le monde, non, sérieux ?

Syndémie : Une **syndémie** caractérise un entrelacement de maladies, de facteurs biologiques et environnementaux qui, par leur synergie, aggravent les conséquences de ces maladies sur une population. Le terme a été développé par Merrill Singer dans le milieu des années 1990. Le terme de syndémie est souvent utilisé dans la littérature médicale autour des affections liées au VIH ou à la toxicomanie. Dans un éditorial du 26 septembre 2020, Richard Horton, rédacteur en chef de la revue scientifique médicale The Lancet, invite à ne plus considérer l'épidémie de Covid-19 comme une pandémie mais plutôt comme une syndémie.

Cluster Terme anglais qui signifie en français "grappe" ou "groupe". Dans le cas de la pandémie de COVID-19, les autorités sanitaires emploient ce terme lors de la survenue d'au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement de personnes, qu'ils se connaissent ou non.

Le conseil scientifique COVID-19 Créé le 11 mars 2020, il est chargé d'éclairer la décision publique pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus de 2020 en France, en abordant aussi les questions de maintien des infrastructures électriques, numériques, et du maintien de l'ordre. À plus long terme, il étudie des moyens de tempérer les conséquences psychologiques de cette pandémie. Il est doublé d'un second conseil également de 12 membres dont certains figurent dans les deux, le Comité Analyse Recherche et Expertise.

R0, le taux de reproduction de base : estimation de la moyenne du nombre de nouveaux cas entraînés par chaque cas infectieux au sein d'une population entièrement à risque.

Quarantaine. On appelle quarantaine le temps (40 jours) pendant lequel les voyageurs ou les marchandises, provenant d'un pays où règne une maladie dite contagieuse, restent en observation, complètement isolés et séparés de la population saine. Le terme de quatorzaine (14 jours) en découle.

Confinement Rassemblement d'individus, d'animaux, etc. dans un espace étroitement délimité.

Lazaret Établissement de mise en quarantaine des passagers, équipages et marchandises en provenance de ports où sévissait la peste.

Le syndrome de la cabane est une expression utilisée par certains médias en mai 2020 pour désigner la peur sociale ou l'angoisse de sortir de chez soi, en particulier après une période de confinement. La terminologie a notamment été utilisée à la fin du confinement de 2020 en France et préalablement en Espagne (síndrome de la cabaña). Cette expression n'est pas utilisée en psychiatrie, tout comme deux autres variantes également utilisées par les médias : le **syndrome du prisonnier** et le **syndrome de l'escargot**³.

Placebo Mot latin, « je plairai ». En pharmacologie, un placebo est par abus de langage une substance sans principe actif mais qui, en raison de son aspect, peut agir par un mécanisme psychologique sur un sujet croyant prendre le médicament, d'où l'effet placebo.

Nocebo Mot latin : « je nuirai ». L'effet psychologique ou physiologique lié à la prise d'une substance inerte n'est pas toujours bénéfique, il peut aussi être dommageable pour l'individu, et on parle alors d'effet nocebo.

Taux d'incidence Il correspond au nombre de personnes infectées sur une semaine, dans une population de 100 000 habitants. Deux seuils ont été fixés par le ministère de la Santé : le seuil de vigilance est atteint si plus de dix personnes sont infectées pour 100 000 habitants. Le seuil d'alerte se trouve à 50 personnes infectées. *"Il complète le taux de fréquence d'une maladie, qui est le nombre de cas global au sein de la population, précise Emmanuel Rusch, président de la Société française de santé publique, à franceinfo. Il illustre la dynamique de l'épidémie au sein de la population, alors que le taux de fréquence montre l'importance de celle-ci."*

Taux de mortalité: Rapport entre le nombre de décès et l'ensemble de la population d'un pays. Le nombre de décès lié au COVID est d'autant plus difficile à chiffrer qu'il amalgame les « morts avec le COVID » et les « morts du COVID », ce qui est fort différent !

Taux de létalité: Rapport entre le nombre de décès et les personnes atteintes d'une maladie.

Taux de morbidité: Rapport entre le nombre de personnes atteintes d'une maladie et la population d'un pays.

Période de latence : durée entre l'infection et le début de la période infectieuse

Période d'incubation : temps entre l'infection et l'apparition des symptômes

Période d'infectiosité : période durant laquelle une période infectée peut en contaminer une autre

Temps de génération : l'intervalle entre la date de l'infection d'une personne et la date de l'infection de son "infecteur".

Etude randomisée en double aveugle Façon d'éprouver l'efficacité d'un traitement ou d'une substance, dans laquelle un ou plusieurs groupe(s) de sujets bien recensés reçoivent le traitement à titre expérimental, sans que ces sujets ou que les investigateurs eux-mêmes n'aient connaissance du traitement reçu, pour supprimer tout jugement a priori. L'OMS ne juge cette méthode indispensable qu'en cas de doute quant à la fiabilité du traitement, les travaux et résultats très positifs du professeur Raoult ne requéraient donc pas une étude en double aveugle ...

Lien d'intérêts La notion de lien d'intérêts recouvre les intérêts ou activités, directs ou indirects, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.

Conflit d'intérêts Le conflit d'intérêts apparaît chez une personne qui doit accomplir une fonction d'intérêt général et dont les intérêts personnels sont en concurrence avec sa mission. Il est plus fréquent dans certaines professions réglementées qui mettent alors en place une charte déontologique afin de faire respecter les règles de neutralité ou d'impartialité.

Les 4D : Doplirane, Dodo, Domicile, Décès.

Dark Winter : 18 septembre 2001. A New York, les débris des tours jumelles fument encore. A Washington, le Pentagone est éventré. Le monde vient d'entrer dans l'ère de la guerre contre le terrorisme. Mais ce jour-là, le vice-président, Dick Cheney, prend conscience d'une autre menace en découvrant les conclusions d'un exercice conduit quelques mois plus tôt. La simulation, nommée «Dark Winter», décrit une attaque biologique au moyen du virus de la variole. Lorsque la présentation se termine, le vice-président lâche: «C'est terrifiant.»

Event 201 : En matière de lutte contre les pandémies, le « Centre pour la sécurité sanitaire » (1), affilié à l'université privée Johns Hopkins à Baltimore, prône le partenariat public-privé, de préférence privé, un concept, plus connu sous le nom de néolibéralisme, concept qui par ailleurs tente de faire ses preuves depuis les mandatures du regretté Président Ronald Reagan (1981-1989). Ainsi c'est à New York que la Directrice-adjointe du centre, Anita Cicero, ouvre, le 18 octobre 2019, un nouvel exercice de gestion de crise « fait maison » sous l'appellation « Event 201 ». « En tant que directrice-adjointe du « Johns Hopkins Center for Health Security » et au nom de nos partenaires, le « World Economic Forum » et la « Fondation Bill et Melinda Gates », je vous souhaite la bienvenue à notre exercice de simulation de déclenchement d'une épidémie planétaire « Event 201 ». » Dans une introduction à l'exercice, sur son site internet, le centre avertit : « Ces dernières années, le monde a connu un nombre croissant de pandémies, au point que pas moins que 200 incidents sont à déplorer chaque année au niveau mondial. Des experts s'accordent à dire que ce n'est qu'une question de temps que ces épidémies locales deviennent une menace globale. Il est donc crucial d'établir d'ores et déjà une coopération efficace entre les secteurs publics et privés. » Il est intéressant de constater que parmi les membres de la cellule de crise « ad hoc » il n'y a aucun membre élu du secteur public.

Gavi, l'Alliance du Vaccin (anciennement GAVI pour Global Alliance for Vaccines and Immunization) est une organisation internationale créée en 2000 prenant la forme d'un partenariat des secteurs public et privé sur les questions d'immunisation qui a pour but d'accélérer les progrès des pays pauvres dans les possibilités d'accès des enfants à la vaccination et dans la palette de vaccins disponibles. L'Alliance rassemble, entre autres, l'expertise technique de l'OMS, la puissance d'achat en matière de vaccins de l'UNICEF et le savoir-faire financier de la Banque mondiale. Elle intègre également les connaissances en matière de recherche et de développement des fabricants de vaccins, les voix des pays en développement et de grands donateurs étatiques et privés tels que la Fondation Bill-et-Melinda-Gates. https://fr.wikipedia.org/wiki/GAVI_Alliance

Les GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft versus les **BATX** Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi, les géants mondiaux du numérique. Les **NATU** pour Netflix, Airbnb, Tesla et Uber.

Atténuation virale, diminution de la charge virale : Phénomène par lequel un nouveau virus voit sa virulence décroître quelques temps après avoir franchi une barrière inter-espèces, à la faveur d'une adaptation à ses nouveaux hôtes.

GrippeNet.fr Etude qui fait partie du consortium européen Influenzanet, qui comprend 11 pays. L'étude GrippeNet.fr a été mise en place en 2012 par le réseau Sentinelles (Inserm – Sorbonne Université) et Santé publique France, avec pour objectif de recueillir directement auprès de la population de la métropole française, des données épidémiologiques sur la grippe, par Internet et de façon anonyme. Le 30 mars 2020, GrippeNet.fr devient COVIDnet.fr, tiens, tiens... Heureusement qu'il ne fallait surtout pas comparer le COVID et la grippe !

ID2020 En mai 2016, au siège des Nations Unies à New York, le sommet inaugural ID2020 a réuni plus de 400 personnes pour discuter de la manière de fournir une identité numérique à tous, un objectif de développement durable défini, incluant 1,5 milliard de personnes vivant sans aucune forme d'identification reconnue. Des experts de la blockchain et d'autres technologies cryptographiques se sont joints aux représentants des organismes de normalisation technique pour identifier comment la technologie et d'autres expertises du secteur privé pourraient atteindre l'objectif. En 2019, ID2020 a lancé un nouveau programme d'identité numérique en collaboration avec le gouvernement du Bangladesh et l'alliance vaccinale Gavi. ID2020 est un consortium public-privé au service de l'objectif de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 de fournir une identité juridique à toutes les personnes, y compris aux populations les plus vulnérables du monde. ID2020 a publié un énoncé de mission en dix points, qui comprend: «Nous pensons que les individus doivent avoir le contrôle de leurs propres identités numériques, y compris la façon dont les données personnelles sont collectées, utilisées et partagées». Les participants Accenture, Microsoft, Avanade Inc, PricewaterhouseCoopers et Cisco Systems Inc ont apporté leur expertise à ID2020. <https://fr.wikipedia.org/wiki/ID2020>.

Grippe, efficacité vaccinale : Les estimations de Santé Publique France évaluait l'efficacité à seulement 26%, alors qu'aux USA l'efficacité était estimée à moins de 20% et qu'en Grande Bretagne le service de santé concluait « aucune efficacité chez les sujets âgés de 65 ans ou plus »! Source : Santé publique France Grippe Bulletin hebdomadaire semaine 9 (08/03/2017) et Public health England Influenza vaccine effectiveness (VE) in adults and children in primary care in the United Kingdom (UK): provisional end-of-season results 2016-17.

L'épidémiologie des eaux usées, ou Wastewater-Based Epidemiology/WBE. Cela permettrait d'aplanir les difficultés à diriger efficacement les ressources de santé publique essentielles pour contenir, contrôler ou atténuer la transmission, et fournir une précieuse aide à la décision des politiques publiques.

- Détection du SARS-CoV-2 dans les eaux usées : Mise en place du projet OBEPINE
- Détection du SARS-CoV-2 dans les eaux usées : Unité COMETE (COVID Marseille environnemental testing expertise).

Test PCR Réaction en chaîne par polymérase, qui met en évidence ou non de l'ARN viral dans un prélèvement nasopharyngé obtenu par écouvillonnage. Ce test permet de préciser si, à un instant T, la personne est porteuse ou non du virus.

Test salivaire : réalisé sur un prélèvement de salive, il suffira de cracher un peu de salive dans un tube de 50 mL. "S'il est difficile pour le patient de cracher (par exemple pour les très jeunes enfants), la salive peut être prélevée sous la langue à l'aide d'une pipette", précise la HAS. Le prélèvement salivaire devra être "réalisé plus de 30 minutes après la dernière prise de boisson, d'aliment, de cigarette / e-cigarette, d'un brossage des dents ou d'un rinçage bucco-dentaire".

Test sérologique réalisé sur un prélèvement sanguin. Le principe de ces tests, essentiellement de type ELISA (enzyme-linked immuno-assay), se fonde sur la reconnaissance antigène-anticorps.

Essai Discovery : Essai clinique européen annoncé en mars 2020 par l'INSERM, et qui a pour but de tester des traitements contre le coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie à coronavirus 2019. L'essai initié par la France a vocation à être européen, mais peine à démarrer en dehors de la France. Il s'agit d'une « déclinaison » de l'essai international Solidarity. L'essai clinique Discovery vise à inclure environ trois milliers de patients, en France (au moins huit cents patients), en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne.

Les patients seront divisés aléatoirement en cinq groupes⁸, mais l'essai ne se déroulera pas en double aveugle. Ces études s'inscrivent dans une médecine fondée sur des données validées expérimentalement. Un groupe, nommé « branche de référence », recevra uniquement des soins standards, sans traitement antiviral. Les résultats sont encore attendus le 7 août 2020. Chacun des quatre autres groupes recevra respectivement, en plus des soins standards :

- remdésivir, un antiviral injectable utilisé dans la recherche clinique contre Ebola, mais qui ne dispose d'aucune AMM ;
- lopinavir/ritonavir (distribué sous la marque Kaletra), un traitement anti-VIH ;
- lopinavir/ritonavir et interféron bêta, une molécule naturellement produite par le système immunitaire ;
- hydroxychloroquine.

Essai Recovery : Essai clinique randomisé et contrôlé conduit par l'Université d'Oxford, qui a pour but de tester des traitements contre le coronavirus SARS-CoV-2, responsable de la maladie à coronavirus 2019. L'essai démarre en avril 2020, avec initialement la participation de 132 hôpitaux au Royaume-Uni, puis s'étend pour devenir le plus large essai au monde de traitement de la COVID-19, impliquant 5400 personnes infectées dans 165 hôpitaux le 17 avril 2020. L'essai teste différents médicaments pour leur capacité à traiter des infections sévères: lopinavir/ritonavir, dexaméthasone (un anti-inflammatoire stéroïdien), tocilizumab, plasma de convalescents, hydroxychloroquine, et azithromycine (un antibiotique). La dexaméthasone est plébiscitée dans le cadre de cet essai clinique. Selon les chercheurs, ce corticostéroïde permettrait de réduire d'un tiers la mortalité des patients placés sous assistance respiratoire. Elle diminuerait également la mortalité d'un cinquième pour les patients ayant besoin d'oxygène. En revanche, le traitement (par voie orale ou intraveineuse) n'a pas montré d'efficacité pour les patients qui ne nécessitent pas d'assistance respiratoire. Les résultats de l'essai Recovery sont aussi fortement remis en question : <http://www.France-Soir.fr/politique-monde/oxford-etude-recovery-ou-sont-les-morts>.

AMM Autorisation de Mise sur le Marché. La délivrance d'une AMM est fondée sur l'examen de la balance bénéfique/risque du produit, et plus précisément sur l'examen de(s), **la démonstration de son efficacité au regard :**

- des indications visées, c'est-à-dire la (ou les) maladie(s) ciblées par le médicament ;
- du profil des patients auxquels il est destiné ;
- de la posologie recommandée (dose, durée de traitement) ;
- **des effets indésirables prévisibles** liés à son utilisation et leur fréquence, recueillis au moment des essais non cliniques et cliniques ;
- **de la qualité chimique, biologique ou microbiologique du médicament** (substance active et produit fini) ainsi que la qualité des procédés de fabrication. Dans les pays de l'Union européenne, **il existe 4 procédures permettant d'obtenir** une autorisation de mise sur le marché (AMM) : 3 procédures européennes et 1 procédure nationale.

AMM conditionnelle Autorisation de Mise sur le Marché qui permet d'autoriser **AVANT LES DONNEES A LONG TERME** pour un médicament correspondant à **UN BESOIN MEDICAL NON SATISFAIT...**

Artemisia annua (armoise annuelle) Antipaludéen de la pharmacopée traditionnelle africaine. L'artémisia annua est utilisée principalement dans le traitement du paludisme. L'usage traditionnel comme antipaludéen est attesté en Chine depuis plus de 2000 ans. Son usage est déconseillé par l'OMS et elle est interdite en France (Cf. Malaria Business de Bernard Crutzen).

Des études in vitro ont montré que cette plante agit sur de nombreux virus, comme les virus de la famille de l'herpès, du VIH et le Coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère. D'autres pistes de traitement du COVID potentiellement prometteuses : Favipiravir, Coviplasm, lactoferrine semblent tombées dans les oubliettes de la recherche médicale.

L'**ivermectine** est un médicament utilisé pour traiter des parasitoses, comme la gale. L'ivermectine est un anthelminthique dérivé des avermectines isolées à partir de la fermentation de *Streptomyces avermitilis*. Elle appartient au groupe des lactones macrocycliques (LM). Sa formule chimique brute est $C_{95}H_{146}O_{28}$ ³. L'Ivermectine est une des rares molécules à avoir donné un prix Nobel à leurs découvreurs. Depuis l'approbation du médicament dans les années 1980, le médicament a été distribué pour le traitement de la [cécité des rivières](#) (onchocercose) dans le cadre du programme Mectizan, administrant plus de 3 milliards de traitements au cours des 30 dernières années, avec un excellent profil d'innocuité. En France, l'ivermectine est commercialisée par le laboratoire MSD sous les dénominations commerciales Mectizan et Stromectol et sous le nom d'Ivomec par Merial. Ces médicaments sont largement disponibles et plutôt bon marché. Elle fait actuellement l'objet de divers essais et études dans le développement et la recherche de médicaments contre la Covid-19. Alors qu'un certain nombre de pays d'Amérique latine ont inclus l'ivermectine dans leur arsenal thérapeutique, finalement, le 31 mars 2021, l'OMS recommande « de ne pas utiliser » l'ivermectine pour les malades de la Covid-19 hors essais cliniques.

Hydroxychloroquine Dans les années 1960, en raison de leurs propriétés anti-inflammatoires, la chloroquine et l'hydroxychloroquine sont prescrites, notamment en rhumatologie. Très utilisées à titre préventif par les voyageurs, les fonctionnaires et les soldats qui se rendent dans des pays où sévit le paludisme et certaines infections tropicales, la quinine était consommée couramment dans des sodas « à base d'écorce amère de quinquina » comme la version primitive de l'Indian Tonic de Schweppes. En 2020, en raison de propriétés anti-virales in vitro, l'intérêt de l'hydroxychloroquine est étudié, notamment chez les patients en début d'infection par le coronavirus SARS-CoV-2. La chloroquine et l'hydroxychloroquine sont commercialisées en France sous forme de sulfates, respectivement sous les marques Nivaquine et Plaquenil. L'hydroxychloroquine était délivrée sans ordonnance jusqu'en janvier 2020.

Chloroquine est la copie synthétique de la quinine, elle-même extraite de l'écorce d'un arbre, le quinquina. 60% de nos médicaments ont entamé leur carrière en tant que plante. La chloroquine (ou chloroquinine) est un antipaludique de la famille des 4-aminoquinoléines qui a été largement commercialisée sous forme de sels (sulfate ou phosphate). Avec la quinine, dont elle est un substitut synthétique, et l'hydroxychloroquine, une molécule qui lui est proche, elle est le traitement qui a été le plus employé contre le paludisme, en préventif comme en curatif. Elle est aussi très utilisée contre des maladies auto-immunes telles que le lupus et des maladies rhumatoïdes telles que la polyarthrite rhumatoïde. Au XVII^e siècle au Pérou, les colons européens observent que les indigènes extraient un médicament de l'écorce d'un arbre dénommé Cinchona (*Cinchona officinalis*)⁹. Ils l'utilisent contre les frissons et la fièvre. En 1633, cette phytothérapie est introduite en Europe. Elle y a le même usage, et commence à être utilisée dans les cas de fièvre paludique. La quinine, antipaludique, en est isolée en 1820. **La chloroquine est un médicament prescrit en prévention pour soigner le paludisme. C'est la fameuse Nivaquine. L'hydroxychloroquine est indiqué dans le traitement des maladies auto-immunes** comme la polyarthrite rhumatoïde et le lupus. Même si ces deux molécules se ressemblent beaucoup, c'est bien l'hydroxychloroquine qui, aujourd'hui, est testée contre le Covid-19.

Le Rivotril L'Afssaps avait décidé de modifier les conditions de prescription et de délivrance du Rivotril® (clonazépam) en raison de sa large prescription en dehors des indications de son AMM, en particulier dans les douleurs neurogènes à dose filée. Afin de favoriser le bon usage du Rivotril® et de limiter son détournement, ce médicament indiqué dans le traitement de l'épilepsie ne pouvait plus être prescrit que sur une ordonnance sécurisée et, à partir du 2 janvier 2012, la prescription ne pouvant plus être initiée que par un neurologue ou un pédiatre. C'est surtout que le Rivotril était un des médicaments les plus utilisés dans les affaires de "soumission chimique" à l'aide de produits administrés à l'insu de la victime à des fins criminelles ou délictuelles (vol, violences, viol) d'où sa dénomination de « drogue du viol ».

Le **Remdésivir** (code **GS-5734**) est un dérivé monophosphate d'un analogue de nucléosides de l'adénine² créé par le laboratoire Gilead Sciences pour traiter la maladie à virus Ebola et les infections à virus Marburg³. Il a ensuite montré une activité contre d'autres virus à ARN monocaténaire comme le virus respiratoire syncytial, le virus Junin, le virus Lassa, le virus Nipah et le genre Henipavirus en général, ainsi que les coronavirus, notamment le MERS-CoV et le SARS-CoV^{4,5} ; en 2020, il est testé contre les infections à virus SARS-CoV-2. En juin 2020, avant d'avoir des preuves solides d'efficacité, Gilead le vend aux États-Unis 2 340 dollars le traitement⁶. Ce prix est jugé très élevé par beaucoup, notamment en comparaison de ses coûts de production⁷ et de son efficacité estimée à l'heure actuelle^{8,9}. Sa mise sur le marché européen est autorisée le 3 juillet 2020, sous le nom Veklury¹⁰. Il n'est pas remboursé par la sécurité sociale en France, mais il existe un stock en Europe et en France¹¹. Après une première commande de 33 380 doses¹², la Commission européenne en commande, début octobre 2020, 500 000 doses^{13,14}. Finalement, le 20 novembre 2020 l'OMS confirme, sur la base de plusieurs études, que le remdésivir « n'est pas conseillé pour les patients hospitalisés pour le Covid-19, quel que soit le degré de gravité de leur maladie, car il n'y a actuellement pas de preuve qu'il améliore la survie ni qu'il permette d'éviter d'être placé sous ventilation artificielle »^{15,16}. Le professeur Didier Raoult décrit le Remdesivir comme un agent mutagène¹⁷.

Les comorbidités aggravant la Covid-19 : Les deux facteurs de risque de formes graves de Covid-19 les plus importants sont **l'âge** et la présence de comorbidités. La Haute Autorité de Santé retient les comorbidités identifiées dans les publications scientifiques comme à risque avéré d'hospitalisations ou de décès en cas d'infection par le virus Sars-CoV-2 :

- obésité (IMC >30) en particulier chez les plus jeunes,
- BPCO et insuffisance respiratoire,
- hypertension artérielle compliquée,
- insuffisance cardiaque,
- diabète de types 1 et 2,
- insuffisance rénale chronique,
- cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans,
- transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques.
- trisomie 21.
- les maladies hépatiques chroniques et en particulier la cirrhose.
- les troubles psychiatriques ;
- la démence.
- les personnes présentant un antécédent d'accident vasculaire cérébral.

Saisonnalité Les épidémies de grippe évoluent selon une saisonnalité, elles surviennent dans les régions tempérées entre novembre et avril dans l'hémisphère nord, entre avril et octobre dans l'hémisphère sud. Bien que les épidémies de grippe soient annuelles, elles restent imprévisibles, on ne sait pas quand elles vont démarrer, quels virus vont circuler, combien de temps elles vont durer. On ne peut pas non plus prédire l'intensité ou la sévérité d'une épidémie.

La surveillance grippale annuelle débute début octobre (semaine 40) et se poursuit jusqu'à mi-avril de l'année suivante (semaine 15). Les décès sont comptés annuellement et non cumulés sur plusieurs années comme pour le Covid...

Immunité collective, Institut Pasteur : L'immunité collective correspond au pourcentage d'une population donnée qui est immunisée / protégée contre une infection à partir duquel un sujet infecté introduit dans cette population va transmettre le pathogène à moins d'une personne en moyenne, amenant de fait l'épidémie à l'extinction, car le pathogène rencontre trop de sujets protégés. Cette immunité de groupe, ou collective, peut être obtenue par l'infection naturelle ou par la vaccination (s'il existe un vaccin bien entendu). Le niveau nécessaire pour passer ou rester sous le seuil d'immunité collective dépend du nombre de reproduction de base de la maladie (R_0), c'est à dire du nombre moyen d'individus immunologiquement naïfs qu'un sujet va infecter après contact. Plus ce taux de reproduction de base est élevé, plus le pourcentage de sujets immunisés doit être élevé. Par exemple, le R_0 de la grippe saisonnière = 2 ; de Covid-19 = 3 avec le virus historique, pourrait être de 4 ou plus avec les variants anglais (B.1.1.7) ou indien (B.1.617.2); de la rougeole = 12-20.

Système immunitaire, Page 141 du rapport 685 du Sénat en date du 30 juillet 2010 : Une explication assez plausible se fonde sur les deux segments du système immunitaire que l'on observe en immunologie. Les anticorps, que les vaccins cherchent traditionnellement à développer, ne sont pas les seules armes dont dispose le corps pour lutter contre l'infection virale : il existe un second segment du système immunitaire, dans lequel interviennent des cellules tueuses, les Lymphocytes T Cytotoxiques. Des recherches récentes¹ ont montré que cette immunité cellulaire jouait sans doute un rôle non négligeable dans la lutte contre les infections virales. Il convient donc de renforcer la recherche dans ce domaine, particulièrement difficile à étudier mais riche de découvertes potentielles. Il faut néanmoins rester vigilant sur un point : ces cellules sont typées selon les individus par ce qu'on appelle le Human Leucocyte Antigen (HLA), sorte de carte d'identité immunitaire découverte grâce aux travaux du prix Nobel de médecine Jean Dausset, conduits il y a une quarantaine d'années. La compréhension de la réponse individuelle à l'infection passe donc par l'identification des caractéristiques propres d'une personne, ce qui pose potentiellement des problèmes pratiques et financiers importants.

Vaccin, vaccine, vaccination, Jenner et Pasteur ... Un médecin anglais du XVIIIème siècle, Edward Jenner découvre de manière fortuite, que les trayeuses de lait dans les fermes échappent à la redoutable maladie. Ils constatent que ces femmes présentent des pustules sur les avant-bras, symptômes de la vaccine, une maladie des vaches. Il décide alors d'inoculer une goutte du pus de ces pustules à un enfant de huit ans nommé James Philips. Dans une présentation de l'histoire des épidémies, le CHU de Montpellier raconte : *"Un mois après avoir inoculé la vaccine, il lui injecta du pus de variole sans déclencher de réaction (...) Quelques mois plus tard, il réitéra l'expérience avec le même succès et confirma ainsi l'immunité. Il s'agit de la première "vaccination".* Si le procédé de Jenner fait date, c'est le français Louis Pasteur qui développe et systématisé le vaccin. En 1885, le microbiologiste et chimiste découvre le vaccin contre la rage. *"On dit souvent que Jenner a inventé la vaccination et Pasteur a inventé les vaccins",* explique sur France culture Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de 1988 à 1999. *"Et ce que Pasteur a montré c'est qu'on pouvait, à partir des microbes donnant différentes maladies, avoir des formes atténuées de ce microbe pour fabriquer quelque chose qui allait ensuite protéger",* explique-t-il.

Corrélation ou causalité dans le cas des décès liés aux effets indésirables de la vaccination. Débat sur l'existence d'un simple rapport ou de la cause avérée du décès suite à la vaccination, soulève le délicat problème de l'imputabilité..

Effets secondaires / effets indésirables. Les effets secondaires ne sont pas forcément indésirables.

Grass root (racine de l'herbe) / **AstroTurf** . Mouvement de contestation authentiquement parti de la base en opposition à une marque de gazon synthétique, la contestation fabriquée, artificielle ...Devinez le rapport avec le CoronaCircus ?

Fact checker, fact-checking. La vérification des faits^{1,2} est une technique consistant d'une part à vérifier la véracité des [faits](#) et l'exactitude des chiffres présentés dans les [médias](#) par des personnes publiques, notamment des [personnalités politiques](#) et des [experts](#), et, d'autre part, à évaluer le niveau d'[objectivité](#) des médias eux-mêmes dans leur [traitement de l'information](#). Cette notion est apparue aux [États-Unis](#) dans les [années 1990](#) sous l'appellation de **fact-checking** (terme utilisé également dans les pays francophones). Mise en pratique par des journalistes dans le cadre de leur profession, la méthode s'est démocratisée grâce à des logiciels aidant les particuliers à vérifier les faits³. Elle s'est même [automatisée](#) avec l'apparition en 2013 de [robots](#) conçus pour la pratiquer sans intervention humaine^{4,5,6}. Depuis 2016, les [réseaux sociaux](#), [Facebook](#), [Twitter](#), etc., recourent à la vérification des faits puisque la majorité des informations mensongères (dénommées aussi [infox](#) ou *fake news*), des [trollages](#) et des [canulars](#) sont diffusés par leurs biais^{7,8}.

Infox, fake news . Etymologie : [mot-valise](#) créé à partir d'*information (info)* et d'*intoxication (intox)*. Avec la locution **information fallacieuse**, il a été proposé en octobre 2018 par la *Commission d'enrichissement de la langue française* pour devenir l'équivalent de l'anglais *fake new* dans la langue française. Le terme **infox** (fake news) est un néologisme désignant une [information](#) mensongère conçue de manière délibérée pour induire en erreur et être diffusée dans les [médias de masse](#) afin de toucher un large [public](#). Equivalents : information fallacieuse, fausse nouvelle, fausse information, fake news. Synonymes : [désinformation](#), [hoax](#), mensonge, [rumeur](#), canular, bobard, escobarderie. La propagation des infox est facilitée par la rapidité de diffusion et l'effet d'amplification d'Internet ([réseaux sociaux](#), blogs, messagerie, etc.) Ceux qui sont à l'origine de ces tentatives de désinformation cherchent à en tirer un avantage qui peut être d'ordre [politique](#), financier, [idéologique](#), [stratégique](#) s'il s'agit d'un [Etat](#), etc.

Les informations aussi sont virales, comment ont-elles permis de fabriquer la CoronaFolie ? Prenons l'exemple de Libération, le quotidien libéral libertaire qui innovait en 2008 en créant son service Désintox visant à soigner les intoxications de l'information. Ce service fût transformé en 2017 en CheckNews grâce aux services gratuits de l'agence de publicité J. Walter Thompson (JWT). JWT est lui-même membre de WPP, le plus important réseau d'agences de publicité et de communication dont le siège est à Jersey (pour des raisons liées aux taxes) et dont l'épicentre se trouve aux États-Unis, mais avec une présence mondiale dans plus de cent pays et plus de cent mille collaborateurs. En France TNS Sofres et Kantar (minoritaire) sont des émanations de WPP. Qu'une agence américaine de communication offre ses services gratuits pro deo en avril 2017 pour créer un nouveau concept avec de nouveaux outils n'indique qu'une chose : non un rapport de sujétion mais un rapport de proximité culturelle, intellectuelle, économique avec le monde anglo-saxon dans son ensemble, en particulier dans sa version américaine. *Libération* – comme l'ensemble du monde libéral libertaire – ne cache pas sa fascination pour le grand frère, qui parfois se fourvoie (Trump) mais reste le modèle indépassable et le précurseur. Facebook, Google, Le Monde, AFP Factuej, Open Society, IFCN, JWT (l'agence de publicité J. Walter Thompson), GAFAM et plus si affinités ?

En septembre 2017, à peu près un an après l'élection de Trump et au moment de l'éclosion de la légende des Fake News (infox) qui auraient permis sa victoire, les GAFAM — vent debout — ont décidé qu'un tel malheur ne devait pas se répéter. Facebook crée son service de vérification en ayant recours (voir infra) à des prestataires de services – proches sur le plan idéologique et partageant les mêmes intérêts – dont *Libération*. A ce titre le journal sera rémunéré par Facebook et percevra 222K€ en 2018, autour de 200K€ en 2020, nous n'avons pas retrouvé le chiffre exact pour 2019 mais il doit se situer dans les mêmes eaux, ce qui fait sur trois ans environ 600K€ pour un journal détenu par un milliardaire Patrick Drahi puis une « fondation » étroitement contrôlée par lui.

Le 7 mars 2021 *Libération* annonçait avoir mis fin à sa collaboration avec Facebook : « *En termes d'indépendance éditoriale, la direction a jugé plus pertinent de miser sur les abonnés numériques et des contenus à valeur ajoutée plutôt que sur un contrat avec une entreprise privée. C'est un choix que l'équipe de CheckNews a défendu. Si nous voulons fidéliser nos lecteurs, les pousser à s'abonner pour lire nos contenus, nous devons consacrer nos forces à la production d'enquêtes approfondies et de sujets qu'ils n'auront pas lus ailleurs* ». *IFCN* ? International Fact Checking Network de l'université américaine Poynter en Floride. Quels en sont les financiers ? Google, L'Open Society de George Soros, la NED (un faux-nez quasi officiel de la CIA). Ceci ne veut pas dire bien entendu que Soros, la NED ou la CIA donnent leurs ordres à l'IFCN qui donne des ordres à *Libération*. Simplement qu'ils font partie de la même coalition, défendant les mêmes intérêts matériels et moraux. Amen. Les partenaires de Facebook en France après le retrait de *Libération* : Les Décodeurs du *Monde*, Les Observateurs de *France24*, *AFP Factuel*, *Fake Off* de *20 Minutes*. Toute information venant de ces services n'est pas automatiquement fausse, ils ne mentent que dans une minorité de cas politiquement significatifs. Le vrai (80% non politique) sert à justifier le mensonge (20%, idéologiquement utile). Ces proportions sont données à titre d'indication. Article (légèrement remanié) du 28 mars 2021, Observatoire du journalisme. <https://www.ojim.fr/liberation-cesse-son-partenariat-avec-facebook/>

Vaccins : Au 26 novembre 2021, les vaccins suivants avaient obtenu l'autorisation d'utilisation en situation d'urgence :

- [Le vaccin Pfizer/BioNTech Comirnaty®](#), le 31 décembre 2020.
- [Les vaccins SII/COVISHIELD et AstraZeneca/AZD1222](#), le 16 février 2021.
- [Le vaccin Janssen/Ad26.COV 2.S mis au point par Johnson Johnson](#), le 12 mars 2021.
- [Le vaccin anti-COVID-19 de Moderna](#) (ARNm 1273), le 30 avril 2021.
- [Le vaccin anti-COVID-19 de Sinopharm](#), le 7 mai 2021.
- [Le vaccin Sinovac-CoronaVac](#), le 1er juin 2021.
- [Le vaccin COVAXIN \(BBV152\) de Bharat Biotech](#), le 3 novembre 2021.

Informations liminaires, les chiffres officiels le 31 décembre 2021.

- Population mondiale : **7.880.000.000**.
- Population française : **67.400.000 (dont ± 65.400.000 dans l'hexagone)**.
- Dans le monde : **289.000.000 cas** de COVID-19 et **5.450.000 décès**.
- En France, **9.900.000 cas** de COVID-19 en France et **123.000 décès**.
- **Les hommes** sont plus touchés que les femmes, (54 et 46%) par le Covid.
- **Les plus de 65 ans** représentent 90 % des décès Covid.
- **3% des personnes décédées du Covid** ne présentent pas de comorbidité et sont âgées de moins de 65 ans.
- **L'âge médian des décès Covid est de 85 ans**.
- **L'espérance de vie** à la naissance en France, est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes.
- **90 %** des malades décédés avaient au mieux un an d'espérance de vie.
- **Les chiffres annuels toutes causes confondues des décès en France** Pour 2017 : 615.400, en 2018 : 618.500, en 2019 : 621.500, en 2020 : 676.600 Nous obtenons donc ± 55.000 décès en plus en 2020 par rapport à 2019.
- **± 1.670 décès quotidiens**. Toutes causes confondues, le taux de la mortalité en France se situe, bon an, mal an, à ± 0,94 % de la population.
- **Les chiffres de la population française** : Au 1^{er} janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants, dont environ ± 65 millions en France métropolitaine.
- **Les chiffres de la surmortalité hivernale** liée aux divers virus qui sévissent (grippe, H1N1, SRAS, MERS, etc ...) : **400.000 à 650.000 décès** par an dans le monde et **10.000 à 22.000** pour la France selon l'OMS.
- Pour la grippe, l'efficacité vaccinale est de seulement **26% sur les personnes à risque** (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, personnes âgées).

Réanimation, soins intensifs ou continus : La réanimation dans les « soins critiques » en France représentent quelque **19.200 lits**. Ces derniers comprennent **5.400 lits de réanimation** (pour la prise en charge prolongée de défaillances multiples) et **5.800 lits de soins intensifs** (pour traiter une seule défaillance sur une durée limitée), où l'on peut avoir recours à assistance respiratoire invasive ou non invasive. Mais on y compte aussi **8.000 lits de surveillance continue** (patients à risque sans détresse vitale, soit un niveau intermédiaire entre réanimation et soins classiques), où la ventilation artificielle est également possible.

En France, en 2018, **226.000 médecins dont 102.000 généralistes, 47% ont 55 ans ou plus**, 30% ont 60 ans ou plus, âge moyen 51 ans. 57% sont des libéraux, 46% sont des libéraux « exclusifs » et 12% exerce une activité mixte libérale / publique. Les infirmiers sont au nombre de ± 600.000.

Depuis 2005, 69.000 lits d'hôpital ont été supprimés.

- Les 2.000 à 3.000 morts/an qui s'ajoutent chaque année à cause de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Ceci même en tenant compte des ± 200 décès pour cause d'accidents de la route « économisés » du fait du confinement durant 2 mois.
- Les morts d'autres pathologies par privation de soins ou injection de Rivotril. Et ceux-là se chiffrent en millier.

La majorité des certificats de décès cochés morts COVID-19, ne sont pas morts à cause du COVID-19 :

- Une **incitation financière** à cocher la case COVID, elle est de 4.500 euros/certificat T2A dans les hôpitaux et de 55€ (25 + 30 de majoration) en cas de visite à un médecin de ville, de même, + 30 €, pour la prescription de test COVID qui s'avère positif.
- Une recommandation de **ne pas chercher de preuve médicale** (test, autopsie) mais une simple suspicion,
- Une recommandation de **ne pas faire de diagnostics différentiels** avec les autres pathologies graves du patient (Insuffisance cardiaque, HTA, cancers, etc) présentes chez 99% des patients décédés.

Sources : Docteur Peter EL BAZE, Ex Médecin Attaché des Hôpitaux du CHU de Nice, ancien Chef du Service de Médecine Interne A1, Les Sources, Nice. Créateur des logiciels médicaux Megabaze et Oncobaze (chimiothérapies).

AGENTS INFECTIEUX	TAUX DE REPRODUCTION DE BASE R_0	LETALITE
2019-NCOV	1,4-5,5	2-4% ?
SARS	1,1-4,2	9,6%
MERS	0,5 -1	34%
ROUGEOLE	12-18	0,1 – 0,7%
RUBEOLE	6-7	0-50%
POLIO	2-4 ou 8-14	5-15%
GRIPPE	2-4	0,1 – 2,5%
VARIOLE	5-7	1 - 30%
EBOLA	1-4	50% (25-90)
H1N1	1-2	0,7%

Source : OMS, ECDC, Scarbrough 2015, Van Kerkhove 2015, Guerra, Researchgate

<https://slideplayer.com/slide/4442037/>

Rang	Pays	Cas	Décès	Cas/1Million	Décès/1Million	Population
1	Peru	2,260,18	202,08	67,184	6,007	33,641,433
2	Bulgaria	723,43	30,014	105,271	4,368	6,872,090
3	Bosnia and	284,27	13,121	87,441	4,036	3,251,031
4	Hungary	1,218,29	37,53	126,582	3,899	9,624,550
5	Montenegro	160,66	2,372	255,746	3,776	628,182
6	North Macedonia	220,79	7,794	105,985	3,741	2,083,249
7	Georgia	906,97	13,024	227,996	3,274	3,977,992
8	Czechia	2,397,24	35,149	223,249	3,273	10,737,971
9	Romania	1,796,97	58,079	94,327	3,049	19,050,362
10	Gibraltar	7,73	100	229,54	2,969	33,676
11	Croatia	669,94	11,879	164,673	2,92	4,068,313
12	Slovakia	798,66	15,843	146,182	2,9	5,463,501
13	Brazil	22,209,0	617,65	103,412	2,876	214,763,447
14	San Marino	7,007	95	205,876	2,791	34,035
15	Armenia	343,51	7,893	115,607	2,656	2,971,325
16	Lithuania	499,26	7,069	187,212	2,651	2,666,831
17	Slovenia	446,51	5,464	214,733	2,628	2,079,355
18	Argentina	5,382,29	116,89	117,516	2,552	45,800,634
19	Colombia	5,103,26	129,35	98,759	2,503	51,673,771
20	USA	51,610,2	826,72	154,599	2,476	333,834,210
21	Poland	3,923,47	90,872	103,834	2,405	37,786,117
22	Latvia	265,81	4,43	143,234	2,387	1,855,753
23	Belgium	1,990,16	27,763	170,636	2,38	11,663,212
24	Moldova	371,85	9,466	92,494	2,355	4,020,280
25	Paraguay	464,18	16,528	63,934	2,276	7,260,283
26	Mexico	3,930,01	297,57	30,021	2,273	130,908,180
27	Italy	5,336,79	135,42	88,457	2,245	60,332,074
28	French Polynesia	46,342	636	163,593	2,245	283,277
29	UK	11,190,3	147,05	163,587	2,15	68,406,258
30	Ukraine	3,604,54	92,929	83,149	2,144	43,350,239
31	Tunisia	720,52	25,45	60,048	2,121	11,998,961
32	Russia	10,159,3	295,1	69,573	2,021	146,025,778
33	Chile	1,789,10	38,812	92,434	2,005	19,355,533
34	Martinique	46,7	749	124,586	1,998	374,84
35	Suriname	51,384	1,18	86,462	1,986	594,298
36	Greece	1,026,90	19,736	99,23	1,907	10,348,741
37	Spain	5,455,52	88,708	116,618	1,896	46,781,205
38	Guadeloupe	55,441	749	138,525	1,871	400,224
39	Ecuador	536,13	33,593	29,73	1,863	18,033,565
40	France	8,518,84	121,33	130,09	1,853	65,484,265
41	Portugal	1,215,77	18,741	119,742	1,846	10,153,316
42	Trinidad and	83,837	2,527	59,624	1,797	1,406,100
43	Bahamas	22,995	713	57,671	1,788	398,724
44	Liechtenstein	5,551	68	144,98	1,776	38,288
45	Grenada	5,919	200	52,249	1,765	113,284
46	Uruguay	403,9	6,15	115,687	1,762	3,491,295
47	Andorra	20,549	134	265,337	1,73	77,445
48	Sint Maarten	4,664	75	107,007	1,721	43,586
49	Bermuda	5,815	106	93,878	1,711	61,942

En ce qui concerne l'Europe, le 18 décembre 2021 : <https://www.worldometers.info/coronavirus/>

Rang	Pays	Cas	Décès	Cas/1Million	Décès/1Million	Population
1	Bulgaria	723,43	30,014	105,271	4,368	6,872,090
2	Bosnia and	284,27	13,121	87,441	4,036	3,251,031
3	Hungary	1,218,29	37,53	126,582	3,899	9,624,550
4	Montenegro	160,66	2,372	255,746	3,776	628,182
5	North Macedonia	220,79	7,794	105,985	3,741	2,083,249
6	Czechia	2,397,24	35,149	223,249	3,273	10,737,971
7	Romania	1,796,97	58,079	94,327	3,049	19,050,362
8	Gibraltar	7,73	100	229,54	2,969	33,676
9	Croatia	669,94	11,879	164,673	2,92	4,068,313
10	Slovakia	798,66	15,843	146,182	2,9	5,463,501
11	San Marino	7,007	95	205,876	2,791	34,035
12	Lithuania	499,26	7,069	187,212	2,651	2,666,831
13	Slovenia	446,51	5,464	214,733	2,628	2,079,355
14	Poland	3,923,47	90,872	103,834	2,405	37,786,117
15	Latvia	265,81	4,43	143,234	2,387	1,855,753
16	Belgium	1,990,16	27,763	170,636	2,38	11,663,212
17	Moldova	371,85	9,466	92,494	2,355	4,020,280
18	Italy	5,336,79	135,42	88,457	2,245	60,332,074
19	UK	11,190,3	147,05	163,587	2,15	68,406,258
20	Ukraine	3,604,54	92,929	83,149	2,144	43,350,239
21	Russia	10,159,3	295,1	69,573	2,021	146,025,778
22	Greece	1,026,90	19,736	99,23	1,907	10,348,741
23	Spain	5,455,52	88,708	116,618	1,896	46,781,205
24	France	8,518,84	121,33	130,09	1,853	65,484,265
25	Portugal	1,215,77	18,741	119,742	1,846	10,153,316
26	Liechtenstein	5,551	68	144,98	1,776	38,288
27	Andorra	20,549	134	265,337	1,73	77,445
28	Sweden	1,250,88	15,197	122,743	1,491	10,191,130
29	Austria	1,245,23	13,438	137,119	1,48	9,081,366
30	Serbia	1,280,64	12,336	147,438	1,42	8,686,002
31	Estonia	231,12	1,874	174,055	1,411	1,327,837
32	Luxembourg	96,108	898	149,976	1,401	640,821
33	Switzerland	1,169,96	11,967	133,757	1,368	8,746,944
34	Germany	6,757,59	108,61	80,28	1,29	84,174,831
35	Netherlands	2,952,12	20,37	171,733	1,185	17,190,193
36	Ireland	644,14	5,835	128,361	1,163	5,018,216
37	Albania	205,22	3,158	71,427	1,099	2,873,211
38	Malta	41,28	471	93,128	1,063	443,259
39	Monaco	4,339	36	109,438	908	39,648
40	Isle of Man	12,974	67	151,408	782	85,689
41	Channel Islands	21,667	110	122,968	624	176,2
42	Belarus	681,52	5,355	72,158	567	9,444,787
43	Denmark	600,47	3,054	103,138	525	5,821,963
44	Faeroe Islands	4,639	13	94,415	265	49,134
45	Finland	213,32	1,446	38,413	260	5,553,280
46	Norway	343,7	1,204	62,683	220	5,483,073
47	Iceland	20,232	36	58,733	105	344,474
48	Vatican City	27		33,582		804

Bilan mensuel des décès toutes causes confondues (source INSEE) de 2016 à octobre 2021.

MOIS	DCD_16	DCD_17	DCD_18	DCD_19	DCD_20	DCD_21
Total année :	602264	615526	618596	621689	676977	538266
Total premier semestre :	302996	315170	320152	318807	338161	342396
01-Janvier	54828	68979	60640	61211	58099	67550
02-Février	50083	53292	52915	56513	52040	57882
03-Mars	54901	50957	61208	54396	63806	59268
04-Avril	49421	47672	51125	49817	67610	57963
05-Mai	48718	49111	48562	49765	49739	53097
06-Juin	45045	45159	45702	47105	46867	46636
07-Juillet	47478	47132	49056	48857	47864	49103
08-Aout	46555	47434	48037	47766	49975	52447
09-Septembre	45503	46928	46492	46849	50026	50230
10-Octobre	51110	50256	50669	51093	58872	44090
11-Novembre	50501	50809	50439	52622	66992	
12-Décembre	58121	57797	53751	55695	65087	
		+				

De 2000 à 2020, toutes causes confondues, l'année **2020 fut LA MOINS MORTELLE** pour les moins de 59 ans... Ceci alors que la France est plus peuplée, que les effectifs vieillissent, malgré l'absence de soins, même aux personnes vulnérables et/ou âgées et malgré le Rivotril... Tableau des données INSEE en novembre 2021. C'est seulement à partir de 70 ans, que **2020 devient LA PLUS MORTELLE** :

ANNEE	INF_59	RANG_INF59	EGAL_59	RANG_EGAL_59	INF_70	RANG_INF_70	EGAL_70	RANG_EGAL_70	TOUS	RANG_GLOBAL
2000	82926	4	4085	21	151109	1	9877	5	546083	17
2001	84576	2	4128	20	150848	2	9437	7	547272	16
2002	84474	3	4468	19	149410	3	9301	8	551683	13
2003	84737	1	4675	18	149047	4	9037	9	569335	9
2004	81196	5	4703	17	142129	16	8252	10	525814	21
2005	80840	6	4836	16	143226	10	8044	11	544850	18
2006	79035	7	5810	9	141621	17	7650	13	532515	20
2007	76874	8	6130	2	140927	20	7616	14	537284	19
2008	75899	9	5972	5	141582	18	7218	18	548915	14
2009	75681	10	6245	1	142993	12	7242	17	554600	12
2010	73139	11	6094	3	142766	15	6415	20	555870	11
2011	70530	12	5873	6	141268	19	6227	21	548788	15
2012	69789	13	5989	4	144620	8	6925	19	578077	7
2013	67729	14	5860	8	144643	7	7413	15	577514	8
2014	65458	16	5670	12	142864	14	7344	16	567459	10
2015	65707	15	5862	7	146256	5	7718	12	601855	6
2016	63771	17	5783	10	144846	6	9774	6	602264	5
2017	62708	18	5728	11	143824	9	10242	3	615526	4
2018	62512	19	5560	15	142912	13	10130	4	618596	3
2019	60863	20	5591	14	140139	21	10314	2	621689	2
2020	60845	21	5646	13	143145	11	10777	1	676977	1

Suivi du nombre des effets indésirables recensés par l'EMA, à effectifs cumulés, de décembre 2020 à décembre 2021 pour l'Europe entière.

Avertissement liminaire: URL utilisé: https://www.adrreports.eu/fr/search_subst.html#. Les données sont celles des quatre vaccins Covid cumulés, à savoir: COVID-19-MRNA-VACCINE-MODERNA (CX-024414), COVID-19-MRNA-VACCINE-PFIZER-BIONTECH (TOZINAMERAN), COVID-19-VACCINE-ASTRAZENECA (CHADOX1-NCOV-19) et COVID-19-VACCINE-JANSSEN (AD26.COV2.S). Nous utilisons l'exportation des données au format CSV proposée par la plate-forme décisionnelle Oracle BI, les données sont intégrées et interrogées dans une base relationnelle. Ces chiffres ne sont donc ni la somme d'occurrences trouvées pour le terme «°Fatal°» dans des fichiers ni la somme des «°Fatal°» affichés sur l'onglet «°Number of individual cases for a selected reaction°», écran «°Outcome°» du site.

Pathologie et type de déclaration de l'effet indésirable, (par professionnel de santé ou tous types de déclarations confondus)	19/11/2021	26/11/2021	03/12/2021	10/12/2021	17/12/2021	31/12/2021	06/01/2022	13/01/2022	20/01/2021	27/01/2021
Péricardite Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	3909 5565	4178 5923	4460 6336	4742 6744	5014 7211	5550 8038				
Myocardite Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	4957 7314	5218 7701	5600 8352	6006 9035	6238 9503	6722 10389				
Cécité Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	826 1963	845 1990	890 2120	906 2143	932 2217	965 2287				
Thrombose Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	15352 24765	15558 25055	16098 26051	16056 25957	16533 26922	16984 27692				
Accident cérébral vasculaire Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	3299 6462	3364 6561	3592 7251	3660 7360	3746 7522	3889 7780				
Guillain-Barre Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	1827 2604	1870 2667	1992 2819	2019 2857	2061 2918	2186 3076				
Décès Déclaration effectuée uniquement par professionnel de santé Déclarations globales	13358 17132	13698 17521	14504 18576	14752 18916	15094 19405	15841 20312				
Effets secondaires Graves Légers Total					546344 587825 1134169	571921 596901 1168822				
Lazare	648	234	199	198	182	318				

Les années et les mois les plus meurtriers toutes causes confondues depuis 1946.

A	B	C
ANNEE	TX_ANNUEL_MORTALITE	RANG
1949	1.3829026	1
1946	1.3550252	2
1951	1.3469341	3
1947	1.3229897	4
1953	1.3070229	5
1950	1.2833842	6
1956	1.2509020	7
1948	1.2483557	8
1952	1.2407849	9
1955	1.2120271	10
1954	1.2100128	11
1957	1.2078102	12
1963	1.1727072	13
1962	1.1658955	14
1960	1.1460166	15
1969	1.1443551	16
1959	1.1311348	17
1958	1.1234881	18
1965	1.1197216	19
1968	1.1131911	20
1967	1.1000162	21
1961	1.0899963	22
1971	1.0864160	23
1964	1.0821678	24
1966	1.0802954	25
1973	1.0765790	26
1970	1.0733930	27
1972	1.0683519	28
1975	1.0656540	29
1974	1.0563035	30
1976	1.0556347	31
1981	1.0274284	32
1978	1.0270278	33
1983	1.0245512	34
1980	1.0187080	35
1979	1.0135749	36
1977	1.0117411	37
2020	1.0071723	38
1985	1.0020505	39

ANNEE	MOIS	TX_MORTALITE	RANG
1965	Janvier	0,10340	102
2017	Janvier	0,10331	103
1953	Decembre	0,10313	104
1960	Mars	0,10310	105
1959	Fevrier	0,10299	106
1956	Novembre	0,10283	107
1957	Octobre	0,10273	108
1968	Janvier	0,10271	109
1965	Fevrier	0,10266	110
1981	Janvier	0,10238	111
1951	Octobre	0,10235	112
1953	Avril	0,10224	113
1948	Mai	0,10217	114
1959	Decembre	0,10187	115
1962	Fevrier	0,10186	116
1967	Decembre	0,10172	117
1947	Novembre	0,10168	118
1969	Janvier	0,10156	119
1954	Mai	0,10153	120
1953	Novembre	0,10147	121
1950	Octobre	0,10141	122
1969	Mars	0,10102	123
1949	Mai	0,10101	124
1956	Mai	0,10088	125
1951	Novembre	0,10086	126
2020	Avril	0,10074	127
1963	Avril	0,10071	128
1952	Novembre	0,10040	129
1955	Novembre	0,10039	130
1966	Decembre	0,10024	131
1971	Decembre	0,10024	132
1953	Mai	0,10009	133
1968	Decembre	0,09995	134
1967	Mars	0,09978	135
1947	Octobre	0,09954	136
2020	Novembre	0,09945	137
1967	Fevrier	0,09942	138

Données VAERS novembre 2021.		
TYPE_VACCIN	FABRICANT	NB_DCD
COVID19	PFIZER\BIONTECH	4052
COVID19	MODERNA	3495
COVID19	JANSSEN	782
UNK	UNKNOWN MANUFACTURER	148
COVID19	UNKNOWN MANUFACTURER	28
VARZOS	UNKNOWN MANUFACTURER	26
FLUX	UNKNOWN MANUFACTURER	23
FLU4	SANOFI PASTEUR	19
VARZOS	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	18
PNC13	PFIZER\WYETH	12
VARZOS	MERCK & CO. INC.	10
DTAPIPVHIB	SANOFI PASTEUR	7
PPV	MERCK & CO. INC.	7
MMR	MERCK & CO. INC.	6
FLU4	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	5
HEP	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	4
HEP	MERCK & CO. INC.	4
HPV9	MERCK & CO. INC.	4
HEPA	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	3
HIBV	SANOFI PASTEUR	3
MEN	UNKNOWN MANUFACTURER	3
RV5	MERCK & CO. INC.	3
TDAP	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	3
VARCEL	MERCK & CO. INC.	3
DTAP	SANOFI PASTEUR	2
DTAPHEPBIP	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	2
FLUA4	"SEQIRUS	2
HEP	DYNAVAX TECHNOLOGIES CORP	2
HIBV	MERCK & CO. INC.	2
HPV4	MERCK & CO. INC.	2
MMRV	MERCK & CO. INC.	2
PPV	UNKNOWN MANUFACTURER	2
RV1	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	2
TDAP	UNKNOWN MANUFACTURER	2
CHOL	PAXVAX	1
DT	SANOFI PASTEUR	1
DTAP	GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICA	1
DTP	UNKNOWN MANUFACTURER	1

Chronologie des faits marquants.

Juin 2001 : Dark Winter Exercice de simulation d'attaque à l'anthrax. Le scénario est en partie réalisé par Robert Kadlec qui lui donne son nom de code. Des attaques à l'anthrax auront lieu une semaine après les attentats du 11 septembre 2001. Robert Kadlec sera, le 18 août 2017, nommé par Trump Assistant Secretary of Health and Human Services (Preparedness and Response). À partir de janvier 2020, il aura en charge de préparer la réponse des USA à la crise du COVID 19.

Le 15 mai 2009 : « *the Good Club* ». Quel est le point commun entre les plus riches et influents acteurs du philanthrocapitalisme contemporain : **Bill Gates, George Soros, Ted Turner, Warren Buffet, Jeff Bezos** ; des hommes d'influence tels que : **Henry Kissinger** (que **Klaus Schwab** considère comme son inspirateur) ou **David Rockefeller** (1915 – 2017 – cofondateur du club Bilderberg et de la Commission Trilatérale) ; des membres de la famille royale britannique comme le **prince Philip** (président émérite du WWF) et le **prince Charles** ; ou bien encore des militants écologistes médiatisés comme **Greta Thurnberg** et **Paul Watson** (le président de Sea Shepherd) ? Tous partagent une idéologie commune qui guide leurs actions et leurs agendas politiques respectifs : **l'idéologie de la dépopulation**. Cette idéologie constitue une dimension fondamentale du projet globalitaire (globaliste et totalitaire) : le projet de réduction drastique de la population mondiale. Une perspective qui éclaire les questions sanitaires et médicales telles qu'elles sont instrumentées à la faveur de l'opération Covid-19. Cette entreprise de **décroissance forcée de la population mondiale** est portée par l'ensemble de l'élite globaliste et mise en place par les principaux organes de la gouvernance mondiale. Elle avance par étape depuis le siècle dernier mais plonge ses racines plus loin encore dans l'Histoire. Cette idéologie dénataliste transcende les clivages politiques et constitue l'essence du projet de domination des élites mondialistes depuis plusieurs générations. Elites qui transmettent cette vision du monde en héritage au sein de lignées constituées en véritables aristocraties financières contemporaines. Des aristocraties autoproclamées et dévoyées qui considèrent les peuples comme des stocks de population qu'il convient de gérer à la manière de n'importe quelle autre ressource naturelle à leur disposition. Des populations qu'il convient de ne pas laisser se développer et croître naturellement afin qu'elles ne débordent pas à terme l'oligarchie mondialiste et surtout, afin que les peuples ne génèrent pas d'eux-mêmes leurs propres élites légitimes et souveraines. Le 15 mai 2009, se réunissait à New-York un groupe restreint de milliardaires parmi les plus influents afin de débattre des « problèmes de la planète » selon l'expression consacrée. Parmi ceux-ci on retrouvait : Bill Gates, George Soros, Warren Buffett, David Rockefeller, Ted Turner et Oprah Winfrey. Mais aussi d'autres personnalités moins connues du grand public francophone comme le couple d'affairistes Eli et Edythe Broad. Tous adeptes de la philanthropie financière et de l'investissement dans des causes ou organisations non gouvernementales. Organisée par David Rockefeller, Gates et Buffet, cette réunion se voulait être une réponse au « *ralentissement économique mondial et aux nombreuses crises sanitaires et environnementales qui sévissent dans le monde* » Ian Wilhelm, spécialiste américain des milieux adeptes du « philanthrocapitalisme » commentait ainsi cette réunion : « *C'est vraiment sans précédent. C'est la première fois qu'un groupe de donateurs d'un tel niveau de richesse se réunit comme cela à huis clos dans ce qui est par essence un club de milliardaires* ». Modestement dénommé « *the Good Club* », ce « bon club » voire ce « club du bien » réunissait des investisseurs / donateurs qui cumulaient déjà à l'époque plus de **125 milliards** de dollars et aujourd'hui beaucoup plus. De quoi exercer une influence à une échelle encore inédite pour des acteurs non gouvernementaux. Le format de la réunion fut l'occasion pour chacun des membres présents d'exposer une synthèse de ses vues : « *pendant six heures, les milliardaires réunis ont discuté des crises auxquelles le monde est confronté. Chacun a pu s'exprimer pendant 15 minutes. Les sujets abordés ont porté sur l'éducation, l'aide d'urgence, la réforme des gouvernements, la profondeur prévue de la crise économique et les problèmes de santé mondiaux tels que la **surpopulation** et la maladie.* » Au terme de cette réunion, les participants du « Good Club » décidèrent de faire de la surpopulation la thématique centrale de leurs préoccupations communes : « *s'inspirant de Gates, ils ont convenu que la surpopulation était une priorité.* »

2010 : [rapport Rockefeller sur le « Lock Step »](#)

2012. Le Robert Koch Institut créé une simulation de pandémie de Coronavirus dont le point de départ était un marché alimentaire asiatique avec passage de la maladie d'un animal à un humain.

2015 : Le laboratoire de Pirbright dépose une demande de brevet pour un coronavirus qu'il a développé à partir du SRAS à des fins commerciales et thérapeutiques. Brevet obtenu en novembre 2018. Le laboratoire Pirbright est co-financé par Bill Gates ;

Février 2017 : Accréditation à Wuhan d'un labo P4, en présence de Bernard Cazeneuve, Marisol Touraine, Mathias Feckl (secrétaire d'État au commerce extérieur), Hervé Raoul du labo P4 de Lyon et Yves Levy le PDG de l'INSERM, afin d'étudier Ebola. Créé grâce à une collaboration franco-chinoise, il a ouvert en juin 2016. Yves Levy est alors PDG de l'Inserm.

Décembre 2018 : Recommandation du Conseil de l'Union Européenne du 7 décembre 2018 relative au renforcement de la coopération contre les maladies à prévention vaccinale (2018/C 466/01). SE FÉLICITE DE L'INTENTION DE LA COMMISSION:16.d'étudier les problèmes liés à l'insuffisance de la couverture vaccinale causés par les mouvements transfrontières de personnes au sein de l'Union européenne et de rechercher des moyens d'y remédier, notamment en examinant la possibilité de créer un carnet/passeport de vaccination commun pour les citoyens de l'Union européenne (prenant en compte les éventuelles différences entre les calendriers nationaux de vaccination et) qui soit compatible avec les systèmes électroniques d'information sur la vaccination et reconnu pour une utilisation transfrontière, sans faire double emploi avec les travaux menés au niveau national;

Janvier 2019. Marc Van Ranst, qui conseille depuis des années les gouvernements belges en matière de pandémies, dévoile dans cette conférence donnée en janvier 2019, quel est le "plan pandémie" que ces experts mettent véritablement en place pour mener à la vaccination massive de la population. Cela se passe au cœur du Chatham House, un des think tanks les plus influents du monde, véritable institution au service des multinationales. À vous de vous faire une idée... mais cela ressemble étrangement à ce que nous vivons.

Aout 2019 Contagion de Crimson : Simuler une situation où une pandémie virale se déclarerait et se dirigerait vers les États-Unis ... Crimson Contagion était dirigé par le gouvernement américain. Le nom complet était Crimson Contagion 2019 Functional Exercise (exercice fonctionnel de Crimson Contagion 2019). Dans cet exercice, le gouvernement américain a simulé de manière prophétique une épidémie virale qui a débuté en Chine et a atterri à Chicago, infectant 110 millions d'Américains. La conclusion de la "simulation" était que le gouvernement fédéral manquait de fonds, de coordination et de ressources pour combattre efficacement le virus, une constatation qui justifie des dépenses encore plus importantes pour la préparation à la pandémie. La simulation a été menée par l'ancien médecin de l'armée de l'air Robert Kadlec (mentionné ci-dessus) qui a également participé à Dark Winter (« Dark Winter » est un exercice qui a sinistrement prédit de nombreux aspects de ce qui allait suivre quelques mois plus tard lors des attaques à l'anthrax de 2001 aux États-Unis) ... et maintenant au COVID-19. Autre coïncidence étonnante.

Août 2019 : aux États-Unis, on note une vague de pneumonies (soupçon de coronavirus).

Août 2019 : fermeture du laboratoire de l'armée américaine, Fort Detrick, en raison de problèmes de sécurité.

Septembre 2019 : à Hawaï, infection de citoyens japonais qui n'avaient pas été en Chine.

19 septembre 2019 : A New York, 1^{er} sommet de l'Alliance ID2020 appelé « Rising to the Good ID Challenge ». Alliance de partenaires public-privé, (y compris des agences des Nations Unies et de la société civile), tournée sur la question de l'identité numérique. Annonce du déploiement du programme en 2020. Il s'agit d'un programme d'identification électronique qui utilise la vaccination généralisée comme plateforme d'identité numérique.

18 Octobre 2019, Événement 201 : Le 18 octobre 2019 à New York, le Johns Hopkins Center, en partenariat avec le Forum économique mondial (WEF) et la Fondation Bill et Melinda Gates, a organisé l'événement 201 - Exercice de pandémie mondiale, qui était une simulation d'une pandémie de coronavirus qui a éclaté au Brésil et s'est propagée aux États-Unis. Une autre coïncidence, bien sûr. Parmi les participants figuraient le CDC américain, le CDC chinois, le WEF (en partenariat avec l'OMS), des représentants de grandes entreprises pharmaceutiques (par exemple Johnson and Johnson) et d'autres. L'événement 201 était dirigé par Bill Gates, le chef de file du NWO, qui a utilisé sa fortune pour promouvoir les OGM et les vaccins dans le monde entier. M. Gates a été très visible pendant cette pandémie en utilisant des plateformes MSM pour prêcher la nécessité de vaccins obligatoires et d'éventuels "certificats numériques" ou "passeports d'immunité" dont les gens auraient besoin pour voyager à nouveau après le confinement. Prémonitions de Bill Gates ? Il nous étonnera toujours ...

18 octobre 2019 : Jeux mondiaux militaires du 18 au 27 octobre 2019 à Wuhan.

Novembre 2019 : un rapport d'ABC News dit qu'une filiale du Pentagone mettait en garde dès novembre 2019 contre une nouvelle contagion virulente à Wuhan. Selon les analystes, il pourrait s'agir d'un événement cataclysmique. Informations communiquées à la Defense Intelligence Agency, aux chefs d'État-major des armées du Pentagone et à la Maison-Blanche.

Novembre 2019 : les renseignements israéliens sont avertis par les renseignements américains d'une pandémie potentiellement catastrophique à Wuhan. Les renseignements israéliens confirment.

Novembre 2019 : les alliés de l'OTAN sont également informés de la situation.

17 Novembre 2019 Début de l'épidémie de COVID-19 en Chine. Premiers cas à Wuhan selon les autorités chinoises, un homme de 55 ans...

19 Décembre 2019 Le Kenya et le Malawi, zones test pour un carnet de vaccination injecté sous la peau: Des ingénieurs du Massachusetts Institute of technology (MIT) ont inventé des nanoparticules injectables sous la peau qui émettent une lumière fluorescente invisible à l'œil nu mais visible par un smartphone, et qui pourraient un jour servir à confirmer que la personne a bien été vaccinée. La Fondation Gates, qui finance le projet, a aussi lancé des enquêtes d'opinion au Kenya, au Malawi et au Bangladesh pour déterminer si les populations seront prêtes à adopter ces microscopiques boîtes quantiques, ou préféreront en rester aux vieilles cartes de vaccination.

02 janvier 2020 : Début de veille sanitaire au Centre opérationnel de réception et de régulation des urgences sanitaires et sociales (CORUSS).

10 janvier 2020 : Envoi aux ARS et aux sociétés savantes de fiches de conduite à tenir et de définition de cas de patients atteints de COVID-19 par le ministère des Solidarités et de la Santé.

11 janvier 2020 Agnès Buzyn alerte le Président de la République sur la gravité de la situation.

22 janvier 2020 L'OMS déclare l'existence d'un nouveau coronavirus, nommé « 2019-nCoV » qui crée des pneumonies.

13 janvier 2020 Madame Buzyn ministre de la Santé a classé la chloroquine médicament en catégorie « substances vénéneuses » il ne peut plus être prescrit que sur ordonnance. Pourtant La chloroquine mise sur le marché depuis 1949 sans problème et en vente libre a été prise par des dizaines de millions de personnes dans le monde (lupus, paludisme/malaria, polyarthrite rhumatoïde), les rares accidents sont parfaitement connus depuis 50 ans... Cherchons l'erreur ! Cette révision a été réalisée à la demande du labo Sanofi, qui produit le Plaquénil, seul médicament à base de chloroquine disponible en France.

14 janvier 2020 L'OMS dit qu'il n'y a « aucune preuve » de transmission inter humains du coronavirus.

20 janvier 2020 Agnès Buzyn ministre de la santé affirmait dans les médias : « Le risque de propagation du virus est très faible ».

21-24 janvier 2020 : Forum de Davos et lancement de l'**Alliance ID2020**. But : trouver des solutions technologiques et financières pour le business numérique. Partenaires : Accenture, Gavi the vaccine alliance, Rockefeller Foundation, Microsoft, Ideo.org.

24 janvier 2020, Trois premiers cas sont recensés sur le territoire français.

24 janvier 2020 L'OMS confirme la transmission interhumaine.

26 janvier 2020 10 patients sous surveillance en France. Buzyn affirme : « Nous avons des dizaines de millions de masques en stock en cas d'épidémie, ce sont des choses qui sont d'ores et déjà programmées. Si un jour nous devons proposer à telle ou telle population ou personne à risque de porter des masques, les autorités sanitaires distribueraient ces masques aux personnes qui en auront besoin ». Selon elle, il était donc « inutile » d'en acheter.

30 janvier 2020 Agnès Buzyn ministre de la santé déclare au Premier ministre que les élections municipales ne pourraient sans doute pas avoir lieu.

30 janvier 2020 L'OMS déclare l'urgence internationale pour le coronavirus.

31 janvier 2020 Rapatriement des français qui étaient confinés à Wuhan. Les militaires de la base de Creil qui ont mené l'opération n'ont pas été testés ni mis en quarantaine à leur retour, ils ont seulement eu 15 jours de congé.

01 février 2020 La France est le seul pays de l'espace Schengen à ne pas fermer ses frontières avec la Chine.

01 février 2020 Mise en quarantaine du paquebot « Diamond Princess » sur l'île d'Okinawa dans les eaux japonaises. 3.711 membres d'équipage et passagers, 712 personnes contaminés et 7 décès pour cette population pourtant plus âgée que la moyenne générale.

05 février 2020 Débat au Sénat sur la loi de sécurité sanitaire d'Amiel : « Selon l'article 6 de la proposition de loi, le Code de la santé publique serait enrichi d'un chapitre pour limiter la propagation de maladies transmissibles et faire face à une situation sanitaire exceptionnelle ». L'article 7 va même plus loin, en installant un **dispositif d'« isolement contraint »**, qui serait « proportionné et gradué..

07 février 2020 Piste du pangolin comme « hôte intermédiaire » selon des chercheurs chinois. L'animal porteur à la base serait la chauve-souris.

08 février 2020 Apparition d'un cluster en Haute-Savoie. Les 5 cas confirmés de COVID-19, 4 adultes et un enfant, sont hospitalisés ainsi que 6 autres contacts proches. Une cellule de crise est mise en place par l'Agence régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes pour suivre la situation et retrouver l'ensemble des cas contacts.

15 février 2020 : en France, premier décès hors d'Asie, un touriste chinois, octogénaire, hospitalisé à l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (Paris).

Pénurie de tout, manque de rien. Enchaînements de déclarations contradictoires et aberrantes (aterrantes ?) de Sybeth Ndiaye et Agnès Buzyn entre janvier et mars 2020 quant à l'utilité et à la présence en France de masques, tests, protections... Heureusement, le ridicule ne tue plus, elles seraient tombées raides terrassées ! Début de la prise de conscience des pénuries et des ravages de la délocalisation, des chaînes de valeurs globales ... 80 % de nos médicaments sont fabriqués en Chine...

Les offres des laboratoires vétérinaires pour fabriquer les premiers tests sont déclinées par le gouvernement... Du bon usage de nos neurones ? Heureusement pour les allemands, Angela Merkel fera tout le contraire !

16 février 2020, Olivier Veran est nommé ministre des Solidarités et de la Santé en remplacement d'Agnès Buzyn qui se présente aux élections municipales de Paris.

17 février 2020 Envoi de 17 tonnes de matériel médical dont des masques FFP2 en Chine.

17 février 2020 Une étude chinoise montre que la chloroquine donnée à faible dose fait disparaître la charge virale du coronavirus. Gao J, Tian Z, Yang X. Breakthrough : Chloroquine phosphate has shown apparent efficacy in treatment of COVID-19 associated pneumonia in clinical studies, Biosci Trends, 19 février 2020.

25 février 2020 Le Pr Raoult publie une vidéo reprenant les recherches des chinois et rapportant des améliorations spectaculaires sous hydroxychloroquine... Le **protocole de la bithérapie impose qu'elle soit prodiguée dès les premiers symptômes en associant hydroxychloroquine et azithromycine selon des doses précises.**

Traitement à environ 12€ par mois. En réponse à sa déclaration, les médias donnent la parole à des détracteurs virulents du Pr. Raoult, lui reprochant de ne pas respecter les règles et protocoles du circuit de validation des traitements ; études randomisées vs placebo.

26 février : Jérôme Salomon déclare devant la commission des affaires sociales du Sénat qu'il « n'y a pas de pénurie de masques en France ». Il a ainsi affirmé: « Il y a des stocks stratégiques importants détenus par Santé publique France sur les masques chirurgicaux. On n'a pas d'inquiétude. La seule chose, c'est qu'on attend. On ne distribue les masques que quand c'est nécessaire : aux malades, aux personnes-contacts dans la zone où circule le virus ».

29 février 2020 Officialisation du passage du stade 1 au stade 2 du plan de prévention et de gestion de la crise sanitaire impliquant de prendre de nouvelles mesures afin de limiter la diffusion du virus. Le conseil des ministres exceptionnel convoqué, samedi 29 février, pour traiter de l'épidémie de coronavirus a donc aussi été l'occasion pour le gouvernement de décider discrètement de l'activation de l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer sans vote la réforme des retraites à l'Assemblée nationale. Le premier ministre, Édouard Philippe, est arrivé peu après 17 heures au Palais-Bourbon pour en faire l'annonce aux députés.

3 mars 2020 Déblocage de 260 millions d'euros pour les hôpitaux.

6 mars 2020 Plan blanc instauré dans les hôpitaux et cliniques de France leur ordonnant d'annuler toute chirurgie non-urgente pour accueillir le maximum de malades du coronavirus. A partir de là, les ARS refusent de nombreuses opérations, en déprogramment d'autres massivement. Des services entiers de cliniques et d'hôpitaux resteront vides alors que d'autres seront surchargés et ... surmédianisés !

8 mars 2020 Mise en quarantaine des régions italiennes contaminées.

11 mars 2020 La pandémie mondiale est déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

11 mars 2020 Création par Olivier Véran d'un « conseil scientifique » (le Care) pour conseiller macron alors qu'il existe déjà un Haut Conseil de la santé publique (HCSP) qui a la même mission.

12 mars 2020 Le ministre des Affaires étrangères de Chine dit que ce sont des US qui ont amené le virus à Wuhan dans la province de Hubei, en octobre 2019 lors des jeux mondiaux militaires.

12 mars 2020 L'ex président Iranien Ahmadinejad a déclaré que le coronavirus, qui a « muté », est une « arme biologique » échappée accidentellement du laboratoire P4 de Wuhan.

12 mars 2020 Le matin, déclaration de Blanquer : « Nous n'avons jamais envisagé la fermeture totale des écoles. » Le soir, intervention de macron qui annonce la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités dès le lendemain.

13 mars 2020 Écoles, crèches fermées. Rencontres sportives annulées, musées fermés, interdiction des rassemblements de + de 100 personnes. Philippe dit qu'on peut faire les 2 tours des élections « dans de bonnes conditions ». Déclenchement du Plan Blanc Maximal dans les hôpitaux.

13 mars 2020 « Des « cellules éthiques de soutien » devraient être mises en place dans les établissements pour aider les **médecins obligés de choisir quels patients soigner** en priorité si les services de réanimation étaient débordés par l'épidémie de coronavirus, selon les recommandations du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) .

13 mars 2020 Le gouvernement dit qu'il n'y a pas besoin de fermer les frontières. Selon Véran, « Un virus n'a pas de frontières. Il circule en Italie, en Espagne, en Allemagne mais aussi dans des pays qui ont déjà des frontières, comme la Suisse (...) scientifiquement cela n'a pas d'intérêt »

14 mars 2020 Annonce du passage en stade 3 par le Premier ministre. Philippe annonce la fermeture de tous les lieux publics dès le soir à minuit. Télétravail obligatoire, ou chômage technique. Mais le 1^{er} tour des élections municipales peut se tenir.

15 Mars 2020 Le premier tour des élections municipales a lieu, le second tour des élections municipales prévu le 22 mars est reporté, finalement il aura lieu le 28 juin 2020.

16 mars 2020 Annonce du confinement de la France. 127 morts la veille. Déplacements interdits. L'OMS dit qu'il faut tester en masse la population.

17 mars 2020 Fermeture des frontières extérieures et intérieures de l'Europe. Véran pense qu'il faudra au moins deux semaines de confinement.

17 mars 2020 à midi Début du confinement en France et de son cortège de nuisances, auto attestation de nécessité de déplacement pour aller faire les courses, promener le chien, etc.. Ubuesque !

17 mars 2020 Interview d'Agnès Buzyn au Monde, elle dit qu'elle savait que les élections ne pouvaient pas se tenir et qu'elle l'avait dit au gouvernement dès janvier. « On aurait dû tout arrêter, c'était une mascarade » (...) Quand j'ai quitté le ministère, assure-t-elle, je pleurais parce que je savais que la vague du tsunami était devant nous. Je suis partie en sachant que les élections n'auraient pas lieu « explique Le Monde » A mots à peine cachés, l'ex-ministre de la santé reconnaît ce qui la déchire : fallait-il abandonner son poste en pleine tempête, alors qu'elle devinait le drame à venir ? ».

18 mars 2020 Une étude publiée dans la revue Nature Medicine sur le SARS-CoV-2 n'a montré aucune preuve qu'il ait pu être « fabriqué en laboratoire » et affirme qu'il est « d'origine naturelle ».

18 mars 2020 Lors d'une réunion des préfets de zone de défense, il a été décidé de ne pas mettre la pression du « confinement » sur les banlieues, d'après un article du Canard Enchaîné du 15 avril mentionné par Médiapart: « selon Le Canard enchaîné de mercredi dernier, qui révélait la teneur des échanges d'une visioconférence, le 18 mars, entre les préfets de zones de défense. Faire cesser les rassemblements dans les quartiers « n'est pas une priorité ».

19 mars 2020 Plainte d'un collectif de médecins contre Buzyn, déposée à la cour de justice de la république.

19 mars 2020 Une note de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (révélée le 28 avril 2020 par Marc Endeweld sur le Media) évoque la sélection des patients dans le contexte de saturation des capacités hospitalières. Cette note précise par exemple que « Il est possible que les praticiens sur-sollicités dans la durée soient amenés à faire des choix difficiles et des priorisations dans l'urgence concernant l'accès à la réanimation ». Elle ajoute que l'objectif est de maintenir « une décision personnalisée pour chaque individu » et une « procédure collégiale », bien que « la place laissée aux proches dans le processus décisionnel et dans l'accompagnement risque d'être limitée par ces circonstances exceptionnelles ». **Les personnes âgées en EHPAD et unités de soins de longue durée sont considérées comme non-prioritaires pour l'accès en réanimation.**

20 mars 2020 Sibeth Ndiaye : «Vous savez quoi, moi je ne sais pas utiliser un masque. Je pourrais dire : je suis ministre, je mets un masque. Mais en fait, je ne sais pas l'utiliser. Ce sont des gestes techniques, précis sinon on se gratte le nez sous le masque et on a du virus sur les mains».

21 mars 2020 Pénurie de masques. Olivier Véran annonce une commande de 250 millions. Il avoue : « Lorsque le Covid-19 est apparu, il ne restait (en France) que 117 millions de masques chirurgicaux et aucun stock stratégique d'État en masque FFP2 ».

22 mars 2020 La « loi d'urgence sanitaire » est passée dans un Parlement réduit, et permet à Macron de diriger le pays par simples ordonnances pendant deux mois.

22 mars 2020 Début de l'étude Discovery (coordonnée par l'Inserm) sur 3200 malades du coronavirus en Europe dont 800 Français. Cet essai devait trancher sur la balance bénéfique/risque du traitement mais trop peu de pays ont finalement participé et aucune des conclusions attendues en mai n'ont pu être publiées. 3.200 patients sont prévus, mais seuls 760 participeront à l'essai. L'essai Discovery démarre avec cinq modalités de traitement.

23 mars 2020 Loi no 2020-290 d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 NOR: PRMX2007883L.

23 mars 2020 Fermeture des marchés en France, alors qu'on apprend le 30 qu'on risque moins d'y être contaminé que dans les grandes surfaces. Amendes majorées.

Semaine du 23 mars 2020 Création du collectif #COVID19-laissons les médecins prescrire : <https://stopCovid19.today/>

Entre le 23 et le 25 mars 2020 5 plaintes déposées contre Véran, Buzyn et Philippe

23 mars 2020 Décret no 2020-293 prescrivant les « mesures générales nécessaires » pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

24 mars 2020 Entrée en vigueur de L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE.

25 mars 2020 Décret n° 2020-314 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020, la chloroquine ne peut plus être prescrite par les médecins de ville, seuls les médecins hospitaliers peuvent le faire, donc lorsque l'état de santé du patient nécessitera une hospitalisation et qu'il sera trop tard pour que le traitement soit efficace !

25 mars 2020 Les cliniques privées disent qu'elles sont « totalement vides ». La Fédération l'assure, les patients peuvent venir se faire dépister dans les établissements privés. « Il n'y a rien à payer », assure Lamine Gharbi. « Nous pouvons prendre en charge les patients. Vous serez dépistés, vous n'aurez rien à payer, c'est la sécurité sociale qui nous rémunère ».

En revanche, les hôpitaux privés réclament eux aussi davantage de moyens pour mener ces dépistages. « Il manque des écouvillons, des réactifs, on ne peut même pas dépister la totalité de notre personnel soignant. On se demande comment c'est possible en France », explique le président de la Fédération de l'hospitalisation privée ».

26 mars 2020 L'État refuse l'aide d'un labo vétérinaire en Indre et Loire capable de réaliser 1000 tests par jour.

26 mars 2020 Microsoft dépose un brevet international pour un système numérique d'identification situé à l'intérieur du corps humain. Crypto-monnaie, nanoparticules et vaccin anti Covid, tout va bien ...

26 mars 2020 L'Allemagne passe à environ 500.000 tests par semaine.

27 mars 2020 Décret portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « DataJust » passé discrètement et sans possibilité de contestation. Objectif : « ce décret autorise le ministre de la justice à mettre en œuvre, pour une durée de deux ans, un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « DataJust » ayant pour finalité le **développement d'un algorithme** destiné à permettre l'évaluation rétrospective et prospective des politiques publiques en matière de responsabilité civile et administrative, l'élaboration d'un **référentiel indicatif d'indemnisation des préjudices corporels**, l'information des parties et l'aide à l'évaluation du montant de l'indemnisation à laquelle les victimes peuvent prétendre afin de favoriser un règlement amiable des litiges, ainsi que l'information ou la documentation des juges appelés à statuer sur des demandes d'indemnisation des préjudices corporels ». Ce décret permettra d'évaluer combien on vaut pour une éventuelle indemnisation. Les algorithmes auront aussi pour objectif d'évaluer les décisions politiques en termes de coûts. Cette démarche est à mettre en parallèle avec la **réforme de la responsabilité civile des acteurs économiques** qui est en cours, et qui vise à rendre le droit français encore plus « attractif » pour eux en limitant les recours possibles. Le blog Korri sur Slate analyse les nombreux biais du projet DataJust, mis en place suite à un lobbying des assureurs.

27 mars 2020 Annonce par le Premier ministre de la prolongation de la période de confinement jusqu'au mercredi 15 avril 2020.

28 mars 2020 L'opération militaire Résilience s'ajoute à l'opération Sentinelle se concentrant sur la lutte antiterrorisme. Elle prend en charge le transport des malades du Covid-19, soit par hélicoptère vers l'Allemagne, soit en TGV vers d'autres régions de France moins touchées que le Grand Est. Que d'esbroufe, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

28 mars 2020 Le Conseil d'État rejette 3 demandes de recours en référé :

- Demande de mesures pour mise à disposition de matériel aux personnels de santé,
- Demande de mesures pour production de masques, dépistage, administration Hydroxychloroquine et Azithromycine,
- Demande de recommandation temporaire d'utilisation pour le Plaquenil.

Quotidiennement Jérôme Salomon, directeur général de la Santé, débite son compteur morbide des décès dans les médias... Tout est fait pour entretenir la panique et cela marche ! Mais seules des données brutes (nombre de cas, nombre de décès) sont annoncées, sans mise en perspective... Les informations significatives (taux de mortalité et de létalité) ne semblent pas intéressantes, bizarre, vous avez dit bizarre ?

28 Mars 2020 Décret no 2020-360 complétant le décret no 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire .

« II. – Par dérogation à l'article L. 5121-12-1 du code de la santé publique, la spécialité pharmaceutique Rivotril® sous forme injectable peut faire l'objet d'une dispensation, jusqu'au 15 avril 2020, par les pharmacies d'officine en vue de la prise en charge des patients atteints ou susceptibles d'être atteints par le virus SARS-CoV-2 dont l'état clinique le justifie sur présentation d'une ordonnance médicale portant la mention "Prescription Hors AMM dans le cadre du Covid-19". Ben voyons ...

29 mars 2020 Un collectif de médecins indépendants demande à Macron de pouvoir sur eux le traitement à base d'hydroxychloroquine, dont la prescription est interdite. Six médecins atteints du coronavirus ont écrit dans ce sens à Macron et demandé à pouvoir faire une étude sur les résultats du traitement.

30 mars 2020 3.000 morts officiellement mais les personnes en EHPAD ou mortes chez elles ne sont pas comptées, seulement les morts dans les hôpitaux.

30 mars 2020 le site GrippeNet.fr, qui recueille directement auprès de la population des données épidémiologiques sur la grippe dans l'Hexagone, est devenu Covidnet.fr. Heureusement qu'il ne fallait pas rapprocher le Covid de la grippe !

30 mars 2020 Refus de laisser les labos vétérinaires faire des tests, alors que d'autres pays l'acceptent.

30 mars 2020 Aux États-Unis la FDA autorise l'usage hospitalier de la chloroquine et de l'hydroxy chloroquine contre le coronavirus.

31 mars 2020 Le Maroc est le premier pays au monde à généraliser le traitement des malades de coronavirus par hydroxychloroquine.

Fin mars 2020 : l'Allemagne réalise 500.000 tests du Covid-19 par semaine alors que la France qui a désindustrialisé et délocalisé à outrance est en pénurie de tests, masques, réactifs, respirateurs, gel hydro alcoolique Cherchez l'erreur !

01 avril 2020 Il est question d'un risque de « pénurie de médicaments » à venir contre le coronavirus. France Info explique que « Selon des professionnels du secteur, on estime que 80 à 85% des principes actifs présents dans les médicaments vendus en Europe viendraient de Chine et d'Inde. ».

02 avril 2020 Transformation d'un entrepôt de Rungis réfrigéré, réquisitionné par le préfet de police, en morgue pour gérer les morts dans le cadre du coronavirus. Il avait déjà été réquisitionné pour la canicule de 2003.

02 avril 2020 Lettre ouverte d'un collectif de médecins de ville à Macron demandant de pouvoir à nouveau prescrire de l'hydroxychloroquine. Ils rappellent que « la précocité d'un traitement chez les personnes à risque est la clé pour prévenir une pneumonie quasi-incurable » et déplorent que « Les médecins généralistes sont aujourd'hui interdits de prescrire des médicaments curatifs à leurs patients, alors qu'ils sont autorisés (décret du 28 mars) à utiliser le clonazépam injectable ». Ils ont aussi lancé une pétition en ligne.

02 avril 2020 Pas d'épreuves du bac cette année, a annoncé Philippe. Les notes obtenues pendant le confinement ne seront pas prises en compte.

03 avril 2020 Chiffres officiels : 6.507 décès dont 1.416 en EHPAD, plus ceux décédés à domicile.

03 avril 2020 Un décret autorise l'usage par les hôpitaux de médicaments vétérinaires sur des patients atteints du coronavirus durant la crise sanitaire, en cas d'impossibilité d'approvisionnement des premiers. Objectif : pallier à la pénurie de médicaments, en utilisant les mêmes principes actifs.

04 avril 2020 Le gouvernement affirme désormais que le port du masque est utile pour le grand public, afin de se protéger du virus, Olivier Véran explique que près de 2 milliards de masques ont été commandés à la Chine.

04 avril 2020 Selon un article de Marianne, « Les experts-médecins des conseils scientifiques chargés d'éclairer Emmanuel Macron pendant la crise du coronavirus ont touché 450.000 euros des firmes pharmaceutiques ces cinq dernières années.

05 avril 2020 Des associations impliquées auprès des personnes handicapées, regroupées dans le Collectif Handicaps, dénoncent l'iniquité d'accès aux soins dans le cadre de l'épidémie de coronavirus. Selon ces associations, on leur refuse trop souvent l'hospitalisation alors que les cas graves se multiplient et que les soins à domicile sont stoppés.

07 avril 2020 Le groupe PCF à l'Assemblée utilise son droit de tirage pour demander une commission d'enquête parlementaire « visant à identifier les dysfonctionnements dans la gestion sanitaire de la crise ».

07 avril 2020 L'Etat réquisitionne sans concertation des masques commandés par les régions. 2 millions sur les 4 millions de masques commandés par la région Grand Est ont été pris par l'armée sur le tarmac de l'aéroport

07 avril 2020 Levée du confinement à Wuhan, les habitants peuvent quitter la ville après avoir fait un test médical. Ils en étaient empêchés depuis le 23 janvier.

07 avril 2020 France Inter s'interroge : où sont passés les AVC? « Des accidents vasculaires cérébraux, il s'en produit, en temps normal, quelque 12 000 par an, **un AVC toutes les 4 minutes en France**. Et pourtant, depuis 3 semaines, on ne les voit plus. Idem pour les **infarctus du myocarde (10 000 par an)**.

07 avril 2020 Alors qu'on passe la barre des 10.000 décès officiels, il n'y a toujours pas de protection pour le personnel médical, ni en EHPAD ni dans les hôpitaux (ni les gendarmes).

08 avril 2020 Sur BFM (direct BFM Story, 18h45), un médecin explique qu'en raison du « contexte sanitaire actuel », certains patients âgés ne sont pas traités et envoyés en soins palliatifs « parce qu'il y a trop de tension en réanimation, et donc on fait une forme de tri ».

08 avril 2020 EHPAD Un article de Médiapart évoque l'opacité des informations communiquées aux familles des résidents d'EHPAD, qui ne sont pas prévenues de la situation de santé de leurs parents, parfois jusqu'au décès des personnes.

10 avril 2020 Le **nombre de décès par pays**, pour 1 million d'habitants, au 10 avril. La France est en 4 position (187 décès/1 million d'habitants, plus de 13.200 décès), derrière l'Italie (302/1 million) et l'Espagne (326/1 million), et proche de la situation Belge (218/1 million).

10 avril 2020 On en sait un peu plus sur la visite surprise de Macron à Marseille le 09 avril. Le Pr Didier Raoult lui a présenté les derniers résultats d'une étude sur 1.000 patients. Ce qui n'a pas empêché un certain nombre médias à diffuser des prises de position contre la méthodologie de cette étude les effets de la Chloroquine. Selon Didier Raoult, l'IHU de Marseille peut analyser 4000 prélèvements sanguins par jour.

10 avril 2020 Hidalgo propose de conditionner le « déconfinement » à Paris à l'obtention d'un « certificat d'immunité » obtenu après dépistage du coronavirus pour vérifier l'immunité.

10 avril 2020 Affaire du Rivotril: on apprend que deux requêtes en référé-liberté ont été déposées auprès du Conseil d'État, suite au décret permettant de prescrire du Rivotril aux patients non hospitalisés dont on suspecte qu'ils sont atteints du coronavirus:

- L'une portée par un membre du Conseil économique et social, deux pharmaciens, un citoyen dont la mère, victime du Covid-19, est hospitalisée, ainsi que par trois députés, dont le Costarmoricain Marc Le Fur (LR),
- L'autre par le syndicat Jeunes Médecins qui demande la suspension de la mesure : « L'administration de cette molécule (contre-indiquée en cas d'insuffisance respiratoire) à un patient souffrant du Covid-19 aura pour effet d'atteindre une sédation terminale à domicile entraînant le décès », dit le syndicat, qui ajoute que la collégialité n'est pas suffisamment encadrée par ce décret.
- Enfin, l'Espace éthique de la région Ile-de-France a adressé une saisine au Comité consultatif national d'éthique (CCNE), pour qu'il « émette une position à ce sujet et précise les principes éthiques qui s'imposent à cet égard dans cette situation exceptionnelle ».

10 avril 2020 Les autorités taiwanaises affirment avoir prévenu l'OMS dès la fin décembre de la transmission interhumaine du coronavirus. Washington confirme, et accuse l'OMS d'avoir aidé la Chine à dissimuler l'ampleur de l'épidémie. la diplomatie US déclare : « Nous sommes aussi profondément troublés par le fait que les informations de Taïwan n'aient pas été partagées avec la communauté sanitaire mondiale, comme le reflète la déclaration de l'OMS du 14 janvier 2020 selon laquelle il n'y avait pas de preuves d'une transmission entre humains ». L'OMS dément avoir reçu et négligé une information dans ce sens.

11 avril 2020 Article dans la presse régionale de Denis Gastaldi, Jean-Jacques Erbstein et Olivia Vansteenbergh, médecins généralistes à Morhange, Créhange (Moselle) et Wormhout (Nord), ont exprimé leurs grands espoirs d'avoir trouvé un « potentiel » remède au Covid-19

Les premiers résultats seraient, eux, encourageants. « **Depuis quelques semaines, nous avons tous les trois prescrit ce traitement à tous nos patients atteints du coronavirus,** explique Denis Gastaldi. **Pour ma part, cela représente plus de 200 patients. J'ai eu seulement deux cas graves nécessitant une hospitalisation et qui sont sortis depuis. [...] Si on se fie aux données connues sur la maladie, sur, au minimum, 200 cas, on aurait dû avoir au moins deux décès et une quarantaine d'hospitalisations.** » « **Depuis quinze jours que j'expérimente cette formule, je n'ai plus ni décès ni hospitalisation** », explique de son côté le docteur Erbstein qui a écrit un livre à ce sujet « Je ne pouvais pas les laisser mourir ».

13 avril 2020 Bill Gates annonce qu'il veut lancer une « stratégie globale » avec les États des pays riches pour vacciner 7 milliards de personnes. Il a investi 250 millions de dollars dans la recherche de traitements et de 7 vaccins. À cette occasion, une grande campagne de communication est menée en parallèle, pour dénoncer les attaques contre Gates.

14 avril 2020 Contrairement à ce qu'a affirmé Castaner, le « plan » de sortie du confinement ne sera pas présenté d'ici 15 jours, mais « largement avant le 11 mai », selon Philippe. Nous en sommes officiellement à 15.729 morts en France, sans compter les personnes décédées à domicile ni toutes les personnes décédées en EHPAD.

14 avril 2020 Dans une vidéo, Didier Raoult évoque les très bons résultats de l'IHU de Marseille sur les patients atteints de coronavirus (plus de 3.000 personnes traitées, dont 2.600 avec la combinaison d'hydroxychloroquine et d'azithromycine, et dix décès), la politique de dépistage massive menée depuis plusieurs semaines, et explique que l'épidémie « est en train de disparaître » de Marseille, et est repris par l'ARS qui estime prématuré de parler « fin ». Didier Raoult a aussi répondu au journal Le Monde, qui l'a accusé deux jours plus tôt d'avoir des liens d'intérêt avec SANOFI, producteur de la chloroquine en France. Il n'y a aucun lien d'intérêt avec Sanofi, a précisé Raoult. L'auteur du papier du Monde écrivait par exemple que « L'engouement pour l'hydroxychloroquine est même, à certains égards, presque aussi inquiétant que la maladie qu'elle est supposée soigner, et qu'elle ne soigne probablement pas », ou encore que « il est déjà certain que la communication outrancière autour de la chloroquine et ses dérivés a jusqu'à présent été fortement délétère ».

15 avril 2020 La requête du Syndicat de Jeunes médecins auprès du conseil d'Etat contre l'autorisation de prescription du Rivotril, « un puissant sédatif », aux patients atteints de coronavirus a été rejetée. « Les requérants souhaitaient qu'une circulaire rappelle que l'administration de ce médicament respecte la loi Claeys-Leonetti, qui régit les droits des malades en fin de vie. Ce texte de référence prévoit notamment la recherche du recueil du consentement du patient, la consultation de ses proches et la collégialité de la décision médicale », rapporte Le Télégramme.

15 avril 2020 Les résultats de deux études sont mentionnés par quelques médias: les fumeurs et anciens fumeurs seraient beaucoup moins touchés par le coronavirus, d'après des analyses de cas réalisées en Chine et aux Etats-Unis. « La première étude, publiée le 24 février dernier, est chinoise et porte sur 1.080 patients. La seconde étude, publiée le 19 mars, est américaine et s'intéresse à 7.162 patients.

16 avril 2020 Le Pr Luc Montagnier, spécialiste du SIDA et prix Nobel de médecine en 2008, a déclaré dans une interview que l'examen de la séquence du génome du coronavirus « avait des séquences d'un autre virus qui est le VIH, le virus du SIDA » et que des pressions ont eu lieu pour revenir sur ces résultats. Il précise que c'est forcément en laboratoire que ce virus de VIH a été implanté par manipulation humaine dans le virus d'origine. Le virus a cependant pu s'échapper par accident, Montagnier évoque une « erreur humaine ».

16 avril 2020 Création de « l'ASSOCIATION VICTIMES CORONAVIRUS COVID-19 FRANCE / AVCCF / STOP COVID-19 » qui a pour objet de réunir, informer, soutenir, défendre et représenter tout citoyen français constituant une victime directe et/ou indirecte du virus « Coronavirus COVID-19 ».

20 avril 2020 Karine Lacombe, ce médecin médiatique financé par différents labos dont Gilead [6] (liens que les médias oublient systématiquement de mentionner quand elle intervient alors qu'ils y sont obligés) déclare dans une interview : « On est parti pour des mois de cohabitation avec ce virus, tant qu'on n'a pas trouvé un vaccin, parce que le traitement, même si on a un traitement, ça ne fera pas disparaître le virus tout seul.

20 avril 2020 On apprend que Macron fera une deuxième conférence avec les représentants des « cultes » et de la franc-maçonnerie, ainsi qu'avec le pape séparément. La discussion avec le pape viserait, selon Ouest-France, à « réfléchir sur la cohésion morale du pays face à la crise et les moyens de rebondir, a précisé l'entourage du président »... Pendant ce temps là, le désastre continue dans les EHPAD.

Arrêté du 21 avril 2020, complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire autorise le Health Data Hub et la Caisse nationale de l'assurance-maladie (CNAM), à collecter, « aux seules fins de faciliter l'utilisation des données de santé pour les besoins de la gestion de l'urgence sanitaire et de l'amélioration des connaissances sur le virus Covid-19 ». Ce hub hébergera le SI-DEP (système d'information national de dépistage populationnel) qui regroupe les données des laboratoires et le Contact-Covid qui rassemble les enquêtes épidémiologiques réalisées par les brigades sanitaires.

21 avril 2020 Au Sénégal, la chloroquine montre de premiers résultats très positifs. Le traitement mis en place s'est inspiré des consignes du Pr Raout à Marseille.

21 avril 2020 Un article paru dans Le Canard Enchaîné revient sur une circulaire du 19 mars qui limite l'admission en réanimation des personnes considérées - le temps de la crise sanitaire - comme trop « fragiles ». Cette circulaire a été inspirée « par le souci de nombreux médecins d'éviter l'acharnement thérapeutique et les souffrances inutiles comme par la crainte de manquer de lits pour les patients plus jeunes », et elle semble avoir été appliquée « de manière un peu trop systématique ». Un recensement de l'Assistance publique de Paris est cité :

« Le 21 mars -juste après la sortie de la circulaire – 19% des patients placés en réanimation étaient âgés de plus de 75 ans. Le 5 avril, au plus fort de l'épidémie, ils n'étaient plus que 7%! ». Le taux de personnes âgées placées en réanimation dans les régions les plus touchées est inférieur à celui des autres régions.

23 avril 2020 Blanquer a répondu en visioconférence que les parents ne seront pas obligés de mettre leurs enfants à l'école après le 11 mai.

23 avril 2020 La chloroquine est déconseillée par l'Agence européenne du médicament, qui pointe des effets secondaires potentiels. « Les effets bénéfiques de la chloroquine et de l'hydroxychloroquine – qui comptent parmi leurs principaux partisans le président Donald Trump et le controversé Pr Didier Raoult – n'ont « pas encore été démontrés », indique l'EMA, basée à Amsterdam (Pays-Bas)», relate le Point.

23 avril 2020 La plupart des respirateurs fabriqués par Air Liquid, en partenariat avec PSA, Valeo et Schneider Electric, seraient inadaptés aux besoins de la crise du Covid. 8.500 respirateurs d'un ancien modèle appelé Osiris 3 et destiné au transport de malades, vendus à prix coûtant à 3.000€ pièce. Selon Air Liquid, les Osiris ont été fabriqués suivant les recommandations des experts du gouvernement, qui disent ne pas avoir été sollicités.

23 avril 2020 Le Plaquenil, nom commercial de l'hydroxychloroquine, va être distribué gratuitement dans 1500 pharmacies du Piémont en Italie, pour des personnes en traitement à domicile, à l'initiative de fédérations de pharmaciens.

24 avril 2020 Un microbiologiste russe appuie les propos de Luc Montagnier, sur l'origine humaine du nouveau coronavirus, qui aurait été créé au laboratoire de Wuhan avec des morceaux de virus du HIV. Le microbiologiste Peter Chumakov de l'Engelhardt Institute of Molecular Biology à Moscou confirme et dit que l'objectif des chercheurs était d'étudier le caractère pathogène du virus. Selon lui, c'est dans la laboratoire de Wuhan que le génome du virus a été modifié pour pouvoir contaminer les humains. Des variantes du virus auraient selon lui été créées par les scientifiques chinois. mais le virus serait sorti de manière accidentelle et le but n'était pas de contaminer la planète entière.

24 avril 2020 La mortalité dans les EHPAD aurait augmenté de plus de 35% par rapport à la même période de l'année dernière. En Ile de France c'est même + 173%, dans le Grand Est + 83%.

24 avril 2020 Les cambriolages dans les commerces et entreprises ont augmenté de 56% à Paris au premier trimestre (114 faits contre 714 au premier trimestre 2019).

25 avril 2020 Les médecins de Moselle qui avaient découvert des traitements efficaces contre le coronavirus, à base d'Azithromycine notamment, ont reçu de nombreuses critiques d'autres médecins, et sont désormais « sommés de se taire » par le conseil national de l'ordre des médecins (créé sous Vichy). Ces médecins étaient pourtant parvenus à éviter l'hospitalisation de leurs patients. Dans son message, le conseil national déclare : « Le CNOM a informé l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé de ces protocoles qui s'inscrivent en dehors de la législation en vigueur et en tirera, le cas échéant, les conséquences ». Le Quotidien du Médecin nous en apprend plus sur le processus de signalement : « joint ce jeudi par « Le Quotidien », le Dr Patrick Bouet, président du CNOM, lui-même médecin généraliste, annonce avoir saisi par courrier les conseils départementaux de l'Ordre contre les agissements d'une vingtaine de praticiens afin de recueillir leurs explications. « Nous avons identifié ces médecins qui se sont exprimés dans la presse en parlant des traitements X ou Y. Ils vont devoir s'expliquer sur leurs affirmations devant l'institution ordinale », confie le Dr Bouet. À la suite de ces entretiens, les conseils départementaux informeront le Conseil national des suites qu'ils donneront » .

25 avril 2020 Le Pr Didier Raoult est menacé par le conseil national de l'Ordre des médecins pour avoir utilisé la chloroquine dans le traitement du coronavirus, comme une vingtaine de médecins ayant testé des traitements non validés par les autorités sanitaires.

Dans son communiqué du jeudi 23 avril, le conseil national écrit: « Il serait inadmissible dans ce contexte de susciter de faux espoirs de guérison (...) La mise en danger des patients, s'il apparaissait qu'elle puisse être provoquée par des traitements non validés scientifiquement, pourrait justifier dans ces circonstances la saisine du Directeur général de l'ARS pour demander une suspension immédiate de l'activité de ces médecins », et qualifie tous les protocoles alternatifs de « dérives », de remèdes suscitant « de faux espoirs de guérison ». Didier Raoult a répondu que son étude portait sur des patients pris en charge dans le cadre de soins courants et n'entrait pas « n'entrait pas dans le cadre d'une Recherche Impliquant la Personne Humaine (RIPH) (Article L1121-1 1° du Code de la Santé Publique) ».

26 avril 2020 Les pharmacies pourront désormais vendre des « masques grand public » au grand public.

26 avril 2020 Nous en sommes à 22.614 décès liés / attribués au coronavirus.

26 avril 2020 L'usine de production de masques, notamment FFP2, de Plaintel pourrait rouvrir dans le « courant de l'automne », selon l'ex secrétaire d'État chargé d'étudier la faisabilité de relancer la production. Quand le propriétaire américain Honeywell Bull a décidé de délocaliser la production en 2018, il avait fait détruire les machines. Depuis la mi-mars jusqu'à la semaine dernière, le gouvernement refusait d'étudier cette possibilité. Ce fut la dernière usine à produire des masques destinés à l'hôpital en France, 38 salariés ont alors été licenciés.

27 avril 2020 On apprend que le taux de patients décédés en réanimation dans le cadre de l'épidémie de coronavirus est en réalité de 30 à 40%, bien supérieur aux 10% annoncés le 17 avril par le gouvernement.

28 avril 2020 Le « plan de déconfinement » a été voté au Parlement le plan par 368 voix contre 100, et 103 abstentions. Par exemple, autorisation de se déplacer dans un rayon de 100 Km.

28 avril 2020 Le labo P4 de Wuhan a également reçu des financements de la part de l'institut d'Antony Fauci, le « conseiller coronavirus » de Trump, qui a poussé pour que le pays soit « confiné ».

30 avril 2020 Un vaccin contre le coronavirus commence à être testé sur les humains. Il est produit par « par le Jenner Institute de l'université d'Oxford, qui a découvert le vaccin contre la Mers, et les laboratoires italiens Irbm, qui ont inventé celui contre le virus Ebola en 2014 » rappelle Marianne. Des essais sur 500 volontaires vont suivre. Le journal reprend les propos d'un des médecins de l'équipe de recherche: « Pour vacciner toute la population mondiale, c'est-à-dire environ 8 milliards d'individus, il va falloir dégager des ressources financières importantes pour la production des doses, il faudra donc mobiliser des laboratoires et des centres médicaux solides et très spécialisés mais cela vaudra le coup ». Cependant, la fondation Bill Melinda Gates est prête à investir un maximum et à prendre en charge « une grande partie des dépenses », en plus des 18 projets de vaccins Covid qu'elle finance déjà.

30 avril 2020 Instructions de l'Etat sur le **refus d'hospitalisation des personnes en EHPAD**: cette affaire aussi s'enlise. Après diverses révélations, notamment du Média, du Canard et de lanceurs d'alerte, le gouvernement a nié toute instruction donnée afin de limiter l'accès à la réanimation aux personnes en EHPAD. Le Canard du mercredi 29 avril a maintenu l'existence de la note de l'Agence Régionale de Santé, et a confirmé ses propos: Dans un hôpital public d'Île-de-France –des documents en possession du “Canard” en attestent–, aucun patient de plus de 70 ans n'a été admis en réa durant les six jours les plus critiques de la crise. Un “tri” que personne ne semble prêt à assumer aujourd'hui...

01 mai 2020 L'OMS assure que le virus est d'origine naturelle.

01 mai 2020 Des familles de personnes décédées en EHPAD saisissent la justice pour tenter de comprendre les circonstances exactes des décès. Aujourd'hui, environ 40% des décès attribués au coronavirus sont des personnes âgées en EHPAD.

01 mai 2020 L'essai clinique européen Discovery, piloté en France par l'INSERM depuis le 22 mars et selon les règles, ne donne toujours rien. L'un des chercheurs explique que « tous les patients voulaient être dans le groupe traité par la chloroquine, et ne voulaient plus être avec les autres traitements ».

02 mai 2020 La FDA, l'organisme US chargé de la sécurité des médicaments, a autorisé la prescription du Remdesivir produit par Gilead.

03 mai 2020 Un médecin de l'hôpital de Bondy explique qu'après avoir réalisé des tests sur un patient soigné le 27 décembre 2019 pour une pneumonie, il est apparu qu'il était atteint de coronavirus. Officiellement les trois premiers cas ont été recensés le 24 janvier.

04 mai 2020 Un nouveau traitement contre le coronavirus va être testé sur des humains, à avec un antipsychotique utilisé notamment dans les cas de schizophrénie, la chlorpromazine, qui aurait un effet antiviral.

05 mai 2020 Des sportifs militaires qui se sont rendus en octobre aux jeux olympiques militaires à Wuhan ont présenté ensuite des symptômes similaires au coronavirus.

05 mai 2020 Le « coronathon » européen aurait abouti à des promesses de dons à hauteur de 7,4 milliards d'euros. Les Echos expliquent : « Sur les 8 milliards de dollars levés, la moitié a été consentie par des pays européens. Près de 4,4 milliards de dollars seront consacrés au développement du vaccin, deux milliards à la recherche de traitements et 1,6 milliard de dollars à la production de tests ».

06 mai 2020 Le Canard Enchaîné annonce que Macron a été mis au courant dès le mois de décembre du risque sanitaire grave, par l'ambassadeur de France en Chine. Il n'y aurait eu aucune réaction.

06 mai 2020 Plusieurs majorations possibles pour les médecins généralistes, dont l'une à 30 euros remboursée par la Sécurité Sociale. L'organisme détaille aussi les « mesures tarifaires spécifiques » mises en place à cette occasion, qui incluent bien la possibilité d'une majoration du tarif de la consultation de 30 euros (à ajouter au montant habituel de 25 euros en secteur 1) pour les patients testés positifs. Un montant qui serait donc réglé par le patient mais pris en compte dans le remboursement de l'Assurance maladie – une fois cette majoration transmise par le médecin à cette dernière. Ce tarif prend aussi en compte « la prescription des tests pour les cas contacts proches (personnes résidant au domicile du patient), l'information donnée au patient sur les mesures barrières et l'enregistrement dans l'outil "Contact Covid" [le futur fichier de l'Assurance maladie chargé d'identifier les « cas contacts »] du patient et des cas contacts proches (personnes partageant le même domicile que le patient). » En revanche, la rémunération supplémentaire de 2 à 4 euros prévue pour les médecins s'ils remontent au-delà du cercle le plus proche du patient n'a finalement pas été adoptée, comme l'a indiqué l'Assurance maladie à Checknews quelques jours après la parution de notre article : « Le Parlement a définitivement adopté samedi [9 mai], à l'issue d'un examen du texte élaboré par la commission mixte paritaire (CMP), le projet de loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire [...]. La CMP a exclu la possibilité de majorations liées au nombre et à la complétude des données recensées pour chaque personne enregistrée.»

07 mai 2020 Le Monde a révélé que de 2017 à 2019, l'État a détruit une grande partie du stock de 616 millions de masques FFP2 qui était périmé. Une autre partie (75 millions) a été conservée in extremis, et 85 millions issus d'un autre stock ont été reconvertis en masques « grand public ». Le stock n'a jamais été renouvelé.

07 mai 2020 D'après Médiapart, 61 plaintes ont été déposées contre des membres du gouvernement auprès de la Cour de justice de la République. « Macron, visé par quelques plaintes, est pour sa part protégé par son immunité présidentielle pendant la durée de son mandat », précise Médiapart.

En outre, au moins 200 plaintes ont été déposées dans les tribunaux et doivent remonter à la cour de la justice de la république, qui seule peut acquitter ou condamner à du sursis les ministres pour des délits commis lors de leurs fonctions. Elle pourrait aussi les condamner à de la prison ferme mais ne l'a jamais fait. Parmi ces 200 plaintes déjà recensées « 128 plaintes proviennent des modèles mis en ligne sur le site plainteCovid.fr, lancé le 14 mars par un petit collectif d'avocats et d'informaticiens sur une idée de Bruno Gaccio. La plupart émanent de particuliers non contaminés, et visent les autorités administratives pour le délit d'« abstention de combattre un sinistre ».

11 mai 2020 LOI n° 2020-546 du prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions NOR: PRMX2010645L.

11 mai 2020 Première étape du déconfinement en France.

11 mai 2020 Déploiement des brigades sanitaires, annoncées par Edouard Philippe, il s'agit d'un dispositif de repérage visant à casser la chaîne de transmission. Si les contours en sont encore flous, les médecins généralistes et l'assurance maladie devraient être en première ligne.

11 mai 2020 L'agriculture a obtenu de faire venir des travailleurs étrangers, même hors de l'espace Schengen, en dérogeant aux règles pour le passage des frontières. Plusieurs dizaines de milliers de travailleurs sont attendus. En avril, 15 à 20% des récoltes n'ont pas été ramassées.

13 mai 2020 Alors que le gouvernement et les médias nous annoncent déjà une « deuxième vague » du coronavirus, le Pr Raoult explique qu'il n'y a pas actuellement de deuxième vague et maintient que l'épidémie est en train de s'achever, il ne pense probable qu'une seconde vague se manifeste prochainement.

13 mai 2020 On apprend que Sanofi Pasteur, cette multinationale « française », a assuré qu'elle donnera la primeur de son vaccin aux Etats-Unis car ils ont donné de l'argent (+ de 30 millions de dollars) pour financer le vaccin. Courrier International précise que « Le projet financé par les États-Unis est porté par Sanofi en collaboration avec le groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline. L'objectif pour les deux laboratoires serait de « débiter les tests sur les êtres humains dans la seconde moitié de l'année 2020 afin d'avoir le vaccin disponible pour la seconde moitié de l'année 2021 », précise le média américain ».

14 mai 2020 Selon l'OMS, le coronavirus pourrait ne jamais disparaître.

14 mai 2020 Toujours pas de nouvelles de l'étude Discovery (4 millions d'euros, lancée le 22 mars), dont les résultats devaient être communiqués aujourd'hui. Certains parlent même de « fiasco ». L'étude censée être la panacée en matière de protocoles a pris du plomb dans l'aile. Elle n'est plus européenne puisqu'il n'y a que deux patients étrangers, et 3.200 français., soit 800 par type de traitement testé (4 au total). L'étude ne sera pas indiscutable, puisque le patient comme le médecin connaissent le traitement et il n'y a pas de groupe Placebo (ce qui éthiquement eut été hors des clous). On n'a toujours pas les résultats qui devaient être annoncés en partie début avril, et pendant ce temps-là, l'hydroxychloroquine n'est toujours pas autorisée à la prescription hors hôpital. Par ailleurs, les « conflits d'intérêt de nombreux responsables de Discovery », notamment avec le labo qui produit l'un des remèdes testés, posent question, comme le rappelle France Soir. Pour autant, l'étude se poursuit et vise à inclure de nouveaux patients.

15 mai 2020 Inauguration de la première usine de fabrication de masques, FFP2 en Ile-de-France. Elle devrait en produire 1 million par jour et a bénéficié de subventions de la Région.

15 mai 2020 Courrier International relate l'expérience de deux journalistes, qui ont essayé plusieurs tests sérologiques de dépistage du coronavirus et ont obtenu des réponses contradictoires avec des faux positifs.

17 mai 2020 On entend parler du traumatisme vécu par les aides-soignantes, infirmières, médecins, en première ou même en seconde ligne (EHPAD aides à domicile...), dans cette crise sanitaire. Une infirmière en réanimation d'Ile-de-France témoigne dans Le Parisien de symptômes de stress post-traumatique: insomnies, cauchemars, angoisses, tachycardie... Le manque de moyen a imposé de trier les patients, ce qui semble hanter cette soignante : « Elle se souvient aussi d'avoir du «choisir » des patients. **«On a parfois du arrêter les soins des plus de 70 ans, pour libérer des lits, mettre des plus jeunes... On ne s'y attend pas. Et on ne s'en remet pas »**, explique l'infirmière, qui raconte **« le manque de tout, de masques, de blouses, de respirateurs »**.

17 mai 2020 Finalement, selon l'OMS la « seconde vague» du virus sera peut-être « encore plus mortelle » et aura lieu « à l'hiver prochain ».

20 mai 2020 Yves Lévy quitte le Conseil d'Etat, décision du Conseil des ministres sur proposition de la ministre de la justice. Il y avait été nommé sans compétences en droit en octobre 2018 grâce à Macron, selon certains médias. Il n'a pas voulu dire à l'AFP pourquoi il partait.

20 mai 2020 Création du « COLLECTIF 9 471 » qui a pour objectif l'accompagnement et la défense des familles de victimes décédées dans les Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou établissements assimilés et des familles de victimes contaminées dans les Ehpads ou établissements assimilés et décédées à l'hôpital lors de la crise sanitaire relative au Covid-19.

20 mai 2020 Bilan des différentes études sur le traitement du Pr Raoult, par France Soir. L'article reprend les résultats de l'étude de l'IHU de Marseille où travaille l'équipe de Raoult, deux études chinoises randomisées dont l'une a conclu à 100% de guérison en 14 jours et l'autre à un temps de guérison fortement raccourci, et d'autres études qui « vont donc dans le sens d'une **efficacité du traitement hydroxychloroquine +/- azithromycine en début de contamination au SARS-coV-2** ». Au sujet des études évoquant la dangerosité de l'hydroxychloroquine, l'article est clair : « Sur la sécurité du traitement combiné hydroxychloroquine et azithromycine. Là encore, de nombreux commentaires et articles dans les grands médias, ont pu laisser penser que ce traitement pourrait être dangereux, et on assiste depuis plusieurs semaines à un déferlement de contre-vérités à ce sujet dans les médias ».

22 Mai 2020 Publication de l'étude du Lancet déclarant la chloroquine dangereuse.

26 Mai 2020 Interdiction de prescrire la chloroquine en France, décret publié le même jour (n°2020-630 du 26 mai 2020) est venu modifier « les conditions dérogatoires de prescription de l'hydroxychloroquine ». Merci qui ? Merci le Lancet !

26 mai 2020 La commission d'enquête de l'Assemblée va démarrer au sujet de la gestion de la crise du coronavirus. Elle durera six mois...

27 mai 2020 Le professeur Raoult publie une nouvelle étude menée sur une cohorte de 3.737 patients : "Dans notre institut de Marseille, en France, nous avons proposé un dépistage précoce et massif de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), rappelle-t-il dans sa publication. Une hospitalisation et un traitement **précoce** à l'hydroxychloroquine et à l'azithromycine (HCQ-AZ) ont été proposés pour les cas positifs." Résultat : "Un diagnostic précoce, un isolement précoce et un traitement précoce avec au moins 3 jours de HCQ-AZ se traduisent par des résultats cliniques et une contagiosité significativement meilleurs chez les patients atteints de COVID-19 que les autres traitements."

2 juin 2020 Rétropédalage et l'OMS et du Lancet.

2 juin 2020 deuxième phase de dé confinement.

3 juin 2020 L'OMS annonce la reprise des essais cliniques sur l'hydroxychloroquine, neuf jours après les avoir suspendus suite à la publication d'une étude dans la « prestigieuse » revue médicale The Lancet.

4 juin 2020 : 3 sur les 4 auteurs de l'étude du Lancet se rétractent, le Lancet **annonce le retrait définitif de l'étude publiée le 22 mai. C'est un scandale sans précédent moins de quinze jours après une publication. De même pour le « The New England Journal of Medicine ».**

5 juin 2020, Les résultats préliminaires de l'essai clinique Recovery sont tombés : « Nous avons conclu que l'hydroxychloroquine n'a aucun effet bénéfique sur les patients hospitalisés avec Covid-19 », ont annoncé, vendredi 5 juin, les professeurs Peter Horby et Martin Landray (université d'Oxford), chercheurs en chef de l'essai britannique Recovery. Celui-ci a recruté depuis le mois de mars plus de 11 000 patients dans 175 hôpitaux du National Health Service (NHS) du Royaume-Uni... Certes, mais les bonnes doses de médicament n'ont pas été administrées ...

08 juin 2020 Ouverture d'une enquête pénale sur la crise du coronavirus, par le parquet de Paris, principalement pour « mise en danger de la vie d'autrui, non-assistance à personne en péril » et « homicides et blessures involontaires ». Cela, en réponse à une quarantaine de plaintes. Selon Le Monde, « Ces plaintes contre X ciblent parfois nommément des responsables de l'administration, notamment le directeur général de la santé Jérôme Salomon, ou encore Santé publique France. Sont également visés l'administration pénitentiaire et le ministère du travail ». L'enquête a été confiée à l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclasp).

09 juin 2020 Lettre de recommandation du HCSP : Ne pas prescrire d'antibiothérapie, au fait, qu'est-ce que les médecins ont encore le droit de prescrire ?

Courant juin Des clusters de coronavirus feraient leur apparition en Chine, en Allemagne, etc... Normal, avant il n'y avait pas forcément de test dans tous les pays (cas de la France), de plus les cas identifiés positifs ne sont pas tous malades ... Parallèlement, la charge virale diminue, le CoronaVirus est de moins en moins dangereux ! A priori en France, il n'y a pas hausse des décès ni des hospitalisations, alors, où est le problème, pourquoi raviver nos peurs ?

17 juin 2020 L'Assemblée nationale vote le projet de loi organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire après le 10 juillet 2020, avec une période de «vigilance». Les oppositions de droite comme de gauche dénoncent un texte qui revient en réalité à un "état d'urgence qui ne dit pas son nom" et une volonté de "brider" les manifestations.

17 juin 2020 Sortie du livre du professeur Christian Perronne « Y a-t-il une erreur qu'ils n'ont pas commise ? », chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches, et, pendant quinze ans, un des principaux conseillers en matière de santé publique de plusieurs gouvernements. Il déclare que 25.000 morts auraient pu être évités avec la chloroquine, et que "les intérêts de laboratoires pharmaceutiques qui voulaient promouvoir d'autres molécules" ont été favorisés.

17 juin 2020 : l'OMS annonce l'arrêt de son essai clinique Discovery. "Les preuves internes apportées par l'Essai Solidarity/Discovery, les preuves externes apportées par l'Essai Recovery et les preuves combinées apportées par ces deux essais largement aléatoires, mises ensemble, suggèrent que l'hydroxychloroquine - lorsqu'on la compare avec les traitements habituels des patients hospitalisés pour le Covid-19- n'a pas pour résultat la réduction de la mortalité de ces patients", déclare la docteure Ana Maria Henao Restrepo. Certes, mais les bonnes doses de médicament n'ont pas été administrées ...

24 juin 2020 Audition à l'Assemblée Nationale de Didier Raoult, dans le cadre de l'enquête parlementaire sur la gestion de la crise de l'épidémie.

25 juin 2020 « Affaire Christian Perronne » le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) saisit le conseil départemental de l'ordre des Hauts-de-Seine, dont dépend ce médecin en tant que chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de Garches, Le conseil départemental de l'ordre des Hauts-de-Seine doit désormais « instruire le dossier » et « informer le CNOM des suites données ».

25 juin 2020 Autorisation du Remdesivir de Gilead par l'Agence Européenne du médicament, pour les cas sévères de coronavirus, sous le nom de Veklury.

26 juin 2020 Martin Hirsch conteste deux passages de l'audition du Pr Didier Raoult : « Ces déclarations, qui mettent gravement en cause l'AP-HP, faites sous serment, me semblent s'apparenter à un faux témoignage. » Dans un courrier au président de l'Assemblée nationale, le directeur général de l'AP-HP, s'en prend aux déclarations de Didier Raoult devant les députés de la commission d'enquête sur le Covid-19. Martin Hirsch conteste deux passages de l'audition du Pr Didier Raoult par la commission d'enquête le 24 juin : d'une part, une estimation des taux de décès de malades en réanimation, et de l'autre, des propos sur un patient chinois de 80 ans hospitalisé à Paris fin janvier et qui était décédé mi-février (c'était la première mort du Covid-19 officiellement enregistrée hors d'Asie)... Et pourtant, les informations ont bien été communiquées durant la crise par les professeurs Eric Caumes et Yazdan Yazdanpanah...

30 juin 2020 Gilead dépense à peine 10\$ pour fabriquer une boîte de Remdesivir, et la vendra 2.340\$ dans les pays occidentaux, car ils peuvent les payer, selon le labo.

02 juillet 2020 Le Parlement adopte le projet de loi organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire le 11 juillet, avec de possibles restrictions jusqu'à l'automne, prolongement en « trompe l'oeil » de ce régime d'exception et des restrictions de libertés ?

04 juillet 2020 Dans un rapport de 18 pages, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France dénonce une "gestion de crise éloignée des principes fondamentaux" dans le cadre de la lutte contre le coronavirus Covid-19 : Les ARS sont dans le viseur.

08 juillet 2020 Trump a retiré les Etats-Unis de l'OMS, pour sa gestion « incohérente » de la crise. Ce retrait sera effectif dans 1 an.

08 juillet 2020 Le Remdesivir de Gilead, seul médicament autorisé aujourd'hui par l'Agence Européenne du Médicament pour le traitement du coronavirus, aurait bien des effets néfastes, rappelle le Collectif Citoyen dans France Soir. La pharmacovigilance indépendante aux Etats-Unis fait remonter des effets secondaires. par ailleurs, l'efficacité du Remdesivir, alias Veklury, n'a pas été démontrée. L'article mentionne les résultats d'une étude sur 5 patients de l'hôpital Bichat qui ont eu des effets secondaires graves.

10 juillet 2020 Prolongation des majorations pour les actes réalisés pour les patients dans les structures d'accueil pour personnes âgées de type établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (Ehpad), la facturation de la majoration d'urgence (MU) pour chaque visite est prolongée jusqu'au 1er septembre 2020. De même **pour les médecins participant aux opérations de « contact tracing »**, la facturation de la majoration pour « consultation initiale d'information du patient et de mise en place d'une stratégie thérapeutique » (MIS) d'une valeur de 30 euros est prolongée jusqu'au 31 décembre 2020.

11 juillet 2020 Fin de l'état d'urgence sanitaire.

11 juillet 2020 Un arrêté passé en catimini ré-autorise l'hydroxychloroquine mais uniquement dans le cadre de les recommandations de mise sur le marché (donc pas pour le coronavirus), si bien que le médicament ne serait a priori pas remboursé hors AMM. Véran l'avait totalement interdit pour le coronavirus le 27 mai suite à l'étude bidon du Lancet (sauf essais cliniques dans un premier temps).

Des avocats dont Me Di Vizio qui représente un collectif de 600 avocats avaient déposé des plaintes, rejetées dans conditions probablement illégales par le conseil d'état, pour défendre la liberté de prescription. Le Rivotril peut toujours être prescrit aux patients Covid jusqu'au 30 octobre 2020.

16 juillet 2020 Un microbiologiste de l'Université de Montréal s'inquiète du port obligatoire d'un masque, en raison de la prolifération des bactéries. Selon Antoine Khoury, « Les masques qui sont sur le marché ne font rien pour protéger les gens du virus : ils ne sont pas stériles contrairement à ceux qu'on retrouve dans les hôpitaux et **il ne faut pas les porter plus de 15 ou 20 minutes, sinon ils vont se transformer en incubateurs à bactéries.**

17 juillet 2020 Hydroxychloroquine : L'essai Recovery mené en Grande-Bretagne par des chercheurs de l'université d'Oxford, qui avait conclu à la dangerosité de ce traitement, souffre elle aussi de graves manquements. Les auteurs de l'étude, dont l'un est proche du labo Gilead qui a réussi à faire autoriser un produit concurrent, le Remdesivir, chercheraient ainsi à dissimuler des failles au niveau des surdoses d'hydroxychloroquine qui ont été données aux patients (des doses toxiques potentiellement mortelles) dès le premier jour. Un collectif citoyen qui a analysé les données brutes estime que l'étude « ne peut pas être considérée comme sérieuse » et pointe une série de manquements souvent ahurissants pour une étude dont les médias ont fait leurs choux gras durant plusieurs jours.

20 juillet 2020 Début de l'obligation de sortir « masqué » dans les lieux publics clos ... Alors que les masques - y compris les masques de protection anti-particules - ne fonctionnent pas. Des études approfondies d'essais contrôlés randomisés (ECR) et des méta-analyses d'études d'ECR ont montré que **les masques ne fonctionnent pas pour prévenir les maladies respiratoires de type grippal, ou les maladies respiratoires que l'on pense être transmises par des gouttelettes et des particules d'aérosol.**

22 juillet 2020 Aux Etats-Unis, l'Association des médecins et chirurgiens libéraux AAPS porte plainte contre le blocage de la prescription d'hydroxychloroquine, soulignant que « Le taux de mortalité du COVID-19 dans les pays qui permettent l'accès au HCQ n'est qu'un dixième du taux de mortalité dans les pays » qui l'interdisent.

27 juillet 2020 2.000 médecins dénoncent les mensonges sur la pandémie, ce groupe de médecins allemands et internationaux, virologues, immunologistes, infectiologues, épidémiologistes... qui dénoncent les mesures sanitaires mondiales inadéquates et leurs conséquences, a créé une commission d'enquête extra-parlementaire. Ils invitent les médecins et experts du monde entier afin d'enquêter sur les abus et incohérences dans les mesures non démocratiques prises par les gouvernements dans le cadre de la "pandémie" Covid 19. ACU Auerparlamentarischer Corona Untersuchungsausschuss, Commission d'enquête extra-parlementaire sur le COVID 19.

27 juillet 2020 Créé par le médecin Arnaud Chiche (médecin anesthésiste réanimateur), le Collectif Santé en Danger revendique 90 000 soutiens de tous horizons dès mi-août. Le collectif a deux objectifs : Regrouper tous les professionnels de la santé pour porter leurs revendications, leur offrir de la visibilité, les défendre et protéger tout patient. Obtenir un Ségur 2, au mois d'août, dès la rentrée, au plus tard.

28 juillet 2020 Un groupe de médecins américains appelé «Médecins de première ligne de l'Amérique» a tenu une conférence de presse sur la Covid-19 et l'efficacité de l'hydroxychloroquine. La vidéo a été postée sur les réseaux sociaux et a été virale puisque 34 millions de personnes ont vu le message. La vidéo a été censurée, retirée puis remise sur d'autres réseaux. <http://www.francesoir.fr/interview-exclusive-simone-gold-medecin-urgentiste-censuree-par-facebook-licenciee>

29 juillet 2020 Des médecins du monde entier réunis à Madrid pour dénoncer les mensonges au sujet de la pandémie de Covid-19.

Fin juillet 2020 Le professeur Didier Raoult a déposé une plainte auprès du parquet de Paris pour "dénonciation calomnieuse" contre le directeur des hôpitaux de Paris (AP-HP) Martin Hirsch qui l'avait accusé de "faux témoignage".

29 juillet 2020 A la chloroquine, substance médiatiquement maudite, la Commission Européenne a préféré le remdésivir des laboratoires Gilead. À ce jour, les comptables de Gilead ont fixé le prix du flacon de la potion miraculeuse à 390 dollars par flacon, traitement de 5 jours avec 6 flacons : 2.040 dollars, soit 1.735 euros (source industriepharma.fr). Des banquiers déprimés par les 12 euros du traitement Raoult ont retrouvé le moral, les porteurs d'actions Gilead aussi...La Commission européenne a passé commande de 30.000 traitements pour 63 millions d'euros, rappelle Ouest-France. La santé n'a pas de prix...

Fin juillet 2020 Alors que les cas graves, les cas en réanimation et les décès sont quasi inexistant, les médias continuent à entretenir la peur en annonçant l'augmentation des nouveaux cas ... A quoi bon, puisqu'en toute logique de plus en plus de tests entraînent la détection de plus en plus de cas qui sont désormais essentiellement soit asymptomatiques, soit bénins et liés au tourisme, aux mouvements de population?

01 août 2020 Berlin, Londres, Floride... Manifestations contre la gestion de la crise, la censure des voies divergentes, le port du masque obligatoire. Les chiffres de la manifestation de Berlin semblent très fortement sous-estimés dans les médias, les photos et vidéos montrent une foule numériquement comparable à celle de la « Love Parade » .

3 août 2020 Le British Medical Journal publie une étude qui montre que l'hydroxychloroquine est la molécule à effet antiviral la plus efficace contre le Covid, avec 4,5 jours de symptômes en moins pour les patients.

06 août 2020 En Grande-Bretagne, des centaines de morts du coronavirus seront retirés des statistiques officielles suite à une nouvelle comptabilisation. En effet, toutes les personnes qui ont à un moment été diagnostiquées comme contaminées au Covid et qui sont décédées ensuite ont été considérées comme décédées du Covid. Au total, 4.000 personnes pourraient être retirées des morts du coronavirus. Le 24 juillet, les autorités annonçaient pas moins de 51.596 décès dûs au coronavirus.

07 août 2020 L'Éducation nationale a publié un nouveau protocole de mesures sanitaires très allégé pour la rentrée. Comme l'a demandé le Haut Conseil de la santé publique dans un avis rendu le 7 juillet, et cela de manière à ce que les cours aient lieu pour tous les enfants. Du coup, **la distanciation n'est plus obligatoire si elle n'est** « pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves ».

07 août 2020 Un médecin radiologue, Pierre Cave, appelle à refuser la vaccination dans une tribune parue dans Nexus. Selon lui, elle est plus dangereuse que le virus. Il considère que « l'épidémie est terminée », que les vaccins ont été élaborés beaucoup trop vite, et surtout, il avance un argument qu'on n'entend pas: « les vaccins sont CONTRE-INDIQUÉS chez les sujets qui ont été contaminés.

08 août 2020 Le « conseil scientifique » (prolongé jusqu'en octobre 2020) maintient la pression sur la « deuxième vague» qui, c'est sûr, interviendra à l'automne, mais différemment de la première.

09 août 2020 Le quotidien économique Les Échos admet que « Le Covid-19 ne tue presque plus en Europe

11 août 2020 la Russie devient le premier pays à approuver un vaccin (Sputnik V) contre le CoronaVirus, annonce Vladimir Poutine.

13 août 2020 « La majorité des nouveaux cas ne sont pas graves » titre le magazine Capital.

13 août 2020 Dans l'Indre, les chiffres des hospitalisations annoncés par les autorités étaient faux et largement surévalués. Le 11 août, Santé Publique France a déclaré que 41 personnes étaient hospitalisées pour le Covid, mais en réalité il n'y en avait plus qu'une seule.

13 août 2020 Un livre sorti en Italie revient sur la question de l'origine du coronavirus, et reprend la théorie du Pr Luc Montagnier sur la fuite du labo de Wuhan.

13 août 2020 Une étude chinoise sur 3.410 contacts proches de 391 personnes infectées montre une **contagion très limitée de l'entourage. C'est à la maison que le risque de contagion est le plus élevé.**

14 août 2020 L'Europe a réservé de nouvelles doses de vaccin, 200 millions, auprès du groupe US Johnson Johnson. 200 millions de doses supplémentaires pourraient être commandées et livrées d'ici la fin 2021 si ledit vaccin s'avère « sûr et efficace », selon Midi Libre.

14 août 2020 En Angleterre, plus d'1,3 million de tests en kit ont été comptés deux fois dans le total des personnes testées et contaminées ou non.

14 août 2020 Le calcul des « cas positifs » à Paris est surévalué en raison des tests sur les voyageurs arrivant de l'étranger. Il n'empêche, Paris est classée comme « zone de circulation » du virus. A cause de ces « cas positifs » non parisiens, le fameux « taux d'incidence » qui est la proportion de « cas positifs » est boosté à la hausse. Les passagers arrivant en France sont inscrits arbitrairement comme résidant à Paris.

15 août 2020 Le Haut conseil de la santé publique « recommande » de mettre un masque dans tous les lieux clos, publics ou privés collectifs. Donc à l'école, en entreprise, à la gym...Elargissement de l'obligation de porter un masque à Paris.

15 août 2020 La Grande-Bretagne impose une quarantaine à toute personne entrant dans le pays à partir de ce samedi 15 août.

15 août 2020 Le Puy-du-Fou, le festival de De Villiers, a par contre obtenu (par arrêté préfectoral du 10 août) une dérogation pour pouvoir accueillir 9.000 personnes ce week-end.

15 août 2020 Etats-Unis : Afin d'évaluer très rapidement un potentiel vaccin, l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) du Dr Anthony Fauci a lancé la fabrication d'une souche du virus pour l'inoculer à des volontaires sains. Ceci, alors que selon Fauci et bien d'autres, il n'y a toujours pas traitement efficace contre le Covid.

16 août 2020 Selon le Chicago Tribune, « Les scientifiques voient des signes encourageants d'immunité forte et durable au COVID-19, même chez des personnes qui n'ont développé que des symptômes bénins du Covid-19. Les anticorps luttant contre les maladies, ainsi que les cellules immunitaires appelées cellules B et cellules T capables de reconnaître le virus, semblent persister des mois après la résolution des infections ». cette étude doit encore être examinée par les autres scientifiques.

17 août 2020 La « biotech » française travaillerait déjà sur la deuxième génération de vaccin anti Covid. Alors que la première n'est toujours pas sur le marché. « Contrairement aux autres projets de Moderna, Sanofi, AstraZeneca... la biotech française tente de renforcer les défenses immunitaires, les lymphocytes T mémoires, plutôt que la production d'anticorps », rapportent Les Echos.

18 août 2020 L'OMS exhorte les Etats à suivre son programme de vaccination mondiale. Il veut aussi « prévenir le nationalisme vaccinal ». Ouest France précise : « Bruce Aylward, conseiller du chef de l'OMS, a indiqué que les termes de ce dispositif étaient en train d'être finalisés, mais a souligné que plus de 170 pays, représentant près de 70 % de la population mondiale, ont déjà indiqué vouloir rejoindre le mécanisme ou ont fait part de leur intérêt » .

18 août 2020 Dans une vidéo de l'IHU méditerranée, Didier Raoult fait un point sur la situation. A l'IHU de Marseille, il y a eu moins de 0,5% de mortalité chez les 4000 patients traités avec hydroxychloroquine et azithromycine. Il dénonce au passage la censure actuelle autour du Covid, comme celle des études montrant que les fumeurs ont moins de risques d'attraper le virus. Depuis début juin, sur 1000 personnes diagnostiquées, une seule est morte, et était en fin de vie. Sur l'épidémie en elle-même, le **taux de létalité dans les EHPAD** (âge moyen de 83 ans) se situe **autour de 27% des personnes contaminées, sauf si elles sont traitées par hydroxychloroquine et azithromycine, ce qui fait descendre ce taux à 14,4%**. Si ce traitement avait été donné dans tout le pays, on peut donc estimer qu'il y aurait eu 5000 morts de moins. Il observe aussi une « surmortalité des patients plus jeunes » (dès 25 ans) à Paris, comparé à la région PACA et demande de réfléchir « sur la prise en charge » des patients.

18 août 2020 Le Washington Times revient sur le débat très politisé au sujet de l'hydroxychloroquine, utilisée partout et sans problème depuis 65 ans, mais interdite dans de nombreux pays alors qu'elle participe du seul traitement réellement efficace contre le coronavirus. Pourtant, un lobbying est mené pour empêcher les patients d'être soignés avec. « Sur la base des meilleures preuves disponibles aujourd'hui, l'hydroxychloroquine - HCQ, en abrégé - s'est avérée efficace dans le traitement de stade précoce du COVID-19, la maladie provoquée par le nouveau coronavirus. En raison de l'hyperpolitisation, cependant, ces preuves sont ignorées. Après tout, s'il existe un traitement efficace contre le COVID-19, alors peut-être que les fermetures, l'apprentissage à distance pour nos enfants et les exigences de masque et de distanciation sociale ne sont pas nécessaires, d'un point de vue médical », s'interroge cet article. Plusieurs études récentes sur l'intérêt de l'HCQ sont cités, et l'article revient sur la censure des médecins qui parlent de l'HCQ positivement.

18 août 2020 Publication d'une étude qui montre que les personnes asymptomatiques sont peu contagieuses ou pas du tout. Une personne asymptomatique en contact avec 455 personnes n'en a contaminé aucune. Une propagande commence pour faire dépister obligatoirement « les 15-40 ans », car ils sont nombreux à être des « cas positifs » aujourd'hui. Il serait question de « reprise épidémique » à freiner.

19 août 2020 Des scientifiques allemands ont réalisé des autopsies de patients décédés durant le pic de coronavirus, mais n'ont pas trouvé de décès causés par le Covid. En France, cela serait impossible car ces personnes ont été incinérées de force. Le Dr Klaus Puschel et ses collègues ont ainsi autopsié toutes les victimes de coronavirus à Hambourg (dont l'âge moyen était de 80 ans) et aucune n'est morte du coronavirus mais d'autres pathologies préexistantes notamment des pneumonies et des staphylocoques. Il pense que la gravité du virus a été largement exagérée.

19 août 2020 En Belgique, seuls 35% des citoyens interrogés suivent « volontairement » les mesures (obligatoires) censées lutter contre le coronavirus. Ils étaient encore 81% à soutenir les mesures gouvernementales anti Covid au début de la crise. Les autorités réfléchissent donc à la manière de faire adhérer davantage la population à travers une communication spécifique.

19 août 2020 L'expert suédois des maladies infectieuses refuse de faire porter un masque à la population et estime même cette mesure dangereuse. « Il note que les pays avec une obligation large de porter un masque, comme la Belgique et l'Espagne, voient toujours augmenter les taux de virus, et dit que « les masques faciaux peuvent être un complément à d'autres mesures quand toutes les autres mesures de sécurité sont en place ». Il s'étonne aussi de l'absence d'étude montrant l'utilité des masques.

20 août 2020 La rentrée scolaire inquiète les parents. Le président de la FCPE dénonce un « déni de réalité » de la part de Blanquer, qui a préparé la rentrée sans concertation. Il critique notamment la décision de considérer ces « masques » comme des « fournitures scolaires », à charge des parents. Il demande que les masques soient gratuits, que des enseignants soient massivement recrutés pour permettre de réduire les effectifs en classe et cite l'Italie qui a recruté 85.000 instituteurs et profs en urgence, ainsi que des sanitaires mobiles pour permettre de se laver les mains.

20 août 2020 La Russie va tester son vaccin Sputnik 5 sur 40.000 personnes dès la semaine prochaine. Une vingtaine de pays ont déjà demandé à acheter pour 1 milliard de doses.

20 août 2020 Le coronavirus aurait muté, confirme de nouvelles études, et serait moins virulent bien que plus contagieux. Même Les Echos en parlent désormais.

21 août 2020 A Pékin, les autorités sanitaires ont supprimé l'obligation de porter un masque en extérieur.

21 août 2020 En Angleterre le nombre d'admissions à l'hôpital et de décès pour cause de coronavirus a été surestimé pendant le pic épidémique. Des personnes entrées pour d'autres motifs ont été comptabilisées parmi les personnes atteintes de Covid. Tous ceux qui ont été testés positifs à un moment étaient considérés automatiquement comme atteints du Covid. C'est ainsi que le gouvernement annonçait plus de 20.000 admissions pour Covid chaque semaine, et que 5.000 personnes mortes pour d'autres causes ont été comptées comme décédées du coronavirus. A un moment, tous les décès étaient comptés comme causés par le coronavirus.

21 août 2020 La Suède, comme d'autres pays, résiste au « masque » obligatoire partout, et ne recommande même pas d'en mettre. Ni même dans les transports en commun. Au Danemark, en Finlande et en Norvège, il n'est obligatoire que dans les transports en commun. Evidemment, la Suède est beaucoup critiquée.

21 août 2020 Selon un sondage Harris Interactive pour LCI, 81% des français interrogés mettent un « masque » et 63% sont favorables à l'obligation de le porter dans la rue.

21 août 2020 La Belgique a choisi AstraZeneca pour fournir les vaccins, en acceptant les termes négociés par Commission européenne, c'est-à-dire qu'aucune plainte ne sera possible en cas d'effets secondaires: « **Détail important: le géant pharmaceutique s'est vu obtenir l'immunité de toute plainte légale, au cas où le vaccin devait finalement montrer des effets secondaires nocifs** », explique le journal 7 sur 7. Ce vaccin est encore en cours de développement avec l'université d'Oxford.

21 août 2020 Selon l'OMS, la pandémie repart en Europe mais ce n'est pas la peine de tout rebloquer. La banque mondiale dit que la gestion de la crise pourrait faire basculer 100 millions de personnes dans la pauvreté.

22 août 2020 La décision de rendre le port de masques obligatoire en entreprise (ils devront être fournis par l'employeur), a été prise en sans tenir compte d'études qui concluent au manque d'efficacité des masques « chirurgicaux » pour se protéger des infections à virus respiratoire. France Soir les cite : Tom Jefferson Mai 2020 ; CDC, mai 2020. Et deux études récentes : Isaacs D. et al, 2020 ; Tirupathi R. et al., 2020.

24 août 2020 Une étude belge rétrospective sur le traitement à l'hydroxychloroquine portant sur 8.000 patients conclut qu'elle réduit de 30% la mortalité des patients. Les résultats sont similaires à une étude italienne récente. L'hydroxychloroquine a été combinée à d'autres médicaments comme le lopinavir.

24 août 2020 Les hôpitaux sont en tension, et les organisations syndicales expliquent que « La normalisation a fait qu'on est revenu au monde d'avant en plus dégradé. Cet été a été difficile, nous avons eu cette forte période de chaleur qui a provoqué une petite augmentation d'activité. Or, toute augmentation met l'hôpital en tension car on est en permanence sur le fil du rasoir ». **Les stocks de gants, masques et médicaments sont aussi en tension** et les soignants craignent des pénuries. Les manques de matériel qui ont grandement compliqué la vie du personnel médical pendant la crise n'ont pas été réglés.

24 août 2020 La Suède est parvenue à obtenir une immunité collective, selon les autorités du pays, qui ont refusé de « confiner » la population et d'imposer le port d'un « masque » dans l'espace public. Il y a cependant des consignes comme la distance et les masques dans les transports en commun. Le taux de nouveaux cas est inférieur à la France.

24 août 2020 L'hydroxychloroquine peut être prescrite même par les médecins de ville. En fait, il semble que la liberté de prescription des médecins pour ce produit n'a jamais cessé, y compris hors Autorisation de mise sur le Marché (AMM) s'il n'y avait pas d'alternative. Mais des pressions sur les médecins et pharmaciens par les conseils de l'ordre et autorités qui tenaient le discours inverse auraient bloqué son utilisation.

25 août 2020 En Suède, des kits de tests défectueux ont entraîné 3.700 faux positifs, selon l'agence de santé nationale. Ces tests PCR ont été fabriqués en Chine et sont distribués dans toute la planète et ont été utilisés en Suède pour faire des tests à domicile.

25 août 2020 Une étude belge portant sur plus de 8.000 patients hospitalisés avant le 1er mai dont 4.500 ont été traités avec de faibles doses d'hydroxychloroquine (HCQ) montre que la mortalité est deux fois plus faible chez ces derniers. Les patients traités avec HCQ ont eu un taux de mortalité de 17,7% contre 27,7% pour les autres.

26 août 2020 La Belgique a retiré 121 morts de la liste des personnes décédées du coronavirus. Cela, suite à l'arrivée « d'informations plus détaillées ». c'est ainsi qu'on s'est aperçu que certaines morts ont été comptés deux fois ou des causes de décès différentes.

France Info explique : « **Dès le début de la pandémie, les autorités belges ont opté pour un recensement large des décès**, en comptabilisant ceux intervenus à l'hôpital et ceux en maisons de retraite. **Elles ont également inclus les morts possiblement liés au virus, sans forcément qu'un test ait pu confirmer la contamination** » .

27 août 2020 L'Union Européenne s'est engagée à empêcher toute poursuite contre les labos en cas d'effets secondaires des vaccins. ils pourraient même recevoir une indemnisation.

27 août 2020 Véran reste flou sur l'obligation vaccinale, ce qui laisse craindre une stratégie agressive par la suite. Interrogé à ce sujet il a répondu : « Est-ce que quand on aura un vaccin sûr et efficace, on le rendra obligatoire ? C'est la question que vous posez. Eh bien, je ne peux pas vous répondre ». La décision serait prise après les avis de la Haute autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale de sécurité du médicament. Selon Ouest France, « il a tenu à souligner que ça ne voulait « pas dire oui, pas dire non », ni même que le gouvernement « a un plan caché de vaccination » ». Il a ajouté : « **Je souhaite que, quand nous aurons un vaccin, les Français qui en auront aussi marre de l'épidémie, légitimement et spontanément aient envie de se protéger** » .

27 août 2020 Nouvelle étude tendancieuse qui pointe « l'inefficacité » de l'hydroxychloroquine et une surmortalité de 7% par rapport aux « traitements standard ». En fait il s'agit d'une méta-analyse de quelques-unes des études (29 sur près de 300 études) sur l'hydroxychloroquine, réalisée par des étudiants en médecins. Elle a été débunkée en 24 h mais a tout de même fait la Une des médias pendant quelques heures. L'étude a de nombreuses faiblesses, et il est piquant de noter que son auteur principal s'en prend à Raoult et son équipe: « Il est dommage que l'IHU de Marseille, notamment, n'ait pas produit d'études de meilleure qualité » .

27 août 2020 A Hong-Kong, un patient déjà guéri du coronavirus a été à nouveau testé positif. Cela a fait la Une des médias. Cependant la charge virale était infime et la personne était asymptomatique, ce qui laisse penser à une forme d'immunité suite à la première infection.

27 août 2020 Malgré des nouveaux « cas positifs » à la pelle, les salles de réanimation continuent à se vider et les hospitalisations à baisser. Les Echos notent que « Au 25 août, le décompte était de 410 patients, et 49 nouveaux entrants en vingt-quatre heures. Jusqu'à présent, les admissions ont très modérément crû, à 128 cas de plus la deuxième semaine d'août, contre 73 la première semaine de juillet ». Par exemple à Paris, à l'AP-HP, « au coeur d'une zone de circulation active du virus, 74 admissions en réanimation ont été enregistrées depuis le 16 juillet, à comparer aux plus de 200 par jour au moment du pic »

28 août 2020 Selon l'Académie de Médecine, il faut développer le dépistage avec des chiens renifleurs de coronavirus. Le projet s'intitule « Covidog ».

28 août 2020 En Belgique, deux tiers des décès attribués au coronavirus sont des résidents de maisons de retraite, et seulement 20% ont été admis à l'hôpital. La surmortalité dans ces établissements lors du pic d'épidémie serait de 86%.

28 août 2020 Des médecins appellent le gouvernement à faire attention à un rejet massif des mesures « sanitaires » par la population, et à fonder ses décisions sur des bases scientifiques. « Les décisions prises n'ont plus rien de rationnel, elles deviennent politiques. Le débat est en train de se polariser entre 'pro-masques' et 'anti-masques'. Il faut des mesures raisonnables pour qu'elles soient durables et tenables. Sinon, on s'expose à un ras-le-bol de la population », a ainsi écrit Gérald Kierzek, médecin urgentiste.

29 août 2020 Selon Karine Lacombe, encore une fois sur BFM l'obligation d'avoir un « masque » dans l'espace public va « s'inscrire dans la durée » et « on en a probablement pour un an et demi, deux ans (...) à moins qu'on ait un miracle avec un vaccin ».

29 août 2020 Berlin, seconde grande manifestation (après celle du premier août) avec un discours de Robert Kennedy. Grande manifestation à Londres également, mais pas grand-chose à Paris, place de la nation.

30 août 2020 Le gouvernement a diffusé une nouvelle carte d'alerte des départements, où la France est passée du vert au rouge sur la moitié. Même David Pujadas a relevé l'incohérence, et explique que les indicateurs ont été changés sans prévenir personne.

31 août 2020 Aux Etats-Unis, le nouvel expert pour la gestion de la crise du coronavirus, Scott Atlas, recommande d'utiliser la même stratégie que la Suède et de miser sur l'immunité collective.

31 août 2020 Le vaccin de l'Institut Pasteur sera bientôt testé sur l'homme. On apprend qu'il sera fabriqué aux Etats-Unis.

1er septembre 2020 Finalement, les présentateurs télé et les différents intervenants ne seront pas obligés de mettre un « masque » alors que c'est imposé à tous en entreprise et dans les rues de nombreuses villes. Les chaînes avancent des « raisons sonores » et l'envie de ne pas « être anxigène ».

1er septembre 2020 Il y aura des cellules d'un fœtus (prélevées il y a très longtemps et dupliquées) dans le vaccin d'AstraZeneca contre le coronavirus. Pour sa défense, le labo dit qu'il le fait depuis longtemps.

02 septembre 2020 La Société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf) porte plainte contre Didier Raoult devant le conseil de l'ordre des médecins, notamment parce que selon eux il a fait la promotion d'un médicament dont l'efficacité n'est « pas prouvée » à savoir l'hydroxychloroquine. Une pétition est en ligne pour le soutenir, même si ces plaintes ne sont a priori pas légales.

03 septembre 2020 L'OMS a mis en place un comité de 11 experts pour évaluer la gestion de la pandémie de Covid. Parmi eux il y a le « spécialiste du SIDA » français Michel Kazatchkine qui est conseiller spécial du programme de l'ONU sur le sida en Asie centrale et Europe de l'Est, et a dirigé de 1998 à 2005 l'Agence nationale française pour la recherche sur le sida.

04 septembre 2020 Dès la rentrée, des classes doivent fermer ici et là. Et même une école entière à Marseille. Il suffit qu'un seul enfant soit testé positif pour que la classe entière soit fermée.

04 septembre 2020 Le vaccin russe contre le coronavirus montre une efficacité et pas d'effets secondaires graves, selon une étude publiée dans The Lancet.

04 septembre 2020 Le laboratoire Roche annonce avoir reçu l'autorisation de la FDA aux Etats-Unis pour un test qui permet de faire la différence entre la grippe et le coronavirus. Parce que ce n'était pas le cas jusque là?

05 septembre 2020: Véran annonce qu'il y aura « une augmentation des cas graves dans les 15 prochains jours », mais elle ne sera « pas massive ».

06 septembre 2020 : Conférence avec Christian Perronne, Jean Sibilia (médecin) et la députée Martine Wonner sur la gestion de la crise par l'exécutif et les données scientifiques disponibles.

09 septembre 2020 : Une étude menée en Arabie Saoudite sur l'hydroxychloroquine montre que ce traitement réduit de moitié le risque d'hospitalisation ou d'admission en soins intensifs et de décès sur 28 jours.

11 septembre 2020 : Il faut désormais attendre une dizaine de jours dans certaines villes pour obtenir les résultats des tests Covid.

11 septembre 2020 : Dans cette tribune collective, 35 scientifiques, universitaires et professionnels de santé critiquent la politique et la communication gouvernementales. Selon eux, elles relèvent davantage d'un affichage d'une « posture protectrice » que d'une stratégie sanitaire précise. » Nous, scientifiques et universitaires de toutes disciplines, et professionnels de santé, exerçant notre libre arbitre et notre liberté d'expression, disons que nous ne voulons plus être gouvernés par et dans la peur. La société française est actuellement en tension, beaucoup de citoyens s'affolent ou au contraire se moquent des consignes, et nombre de décideurs paniquent. Il est urgent de changer de cap.

11 septembre 2020 : Des médecins du monde entier appellent les gouvernements à la raison, et à cesser la manipulation de l'opinion publique, les communications anxiogènes. Ils rappellent par exemple que le virus est de contagiosité modérée, n'est pas une maladie grave, qu'il ne nécessite pas de « confiner » les gens, qu'il n'est pas responsable de la saturation des hôpitaux en général, et que les mesures « sanitaires » sont totalement disproportionnées dans des pays comme la France. Selon eux, les tests ne sont pas assez fiables pour être utiles, et il vaut mieux se laver les mains que de mettre un « masque ». La vaccination est jugée inefficace: « **Le vaccin n'est pas indispensable car 85% des formes sont bénignes, 99% des sujets infectés guérissent** et les enfants ainsi que les femmes enceintes ne sont pas des sujets à risque ». Les auteurs écrivent « Nous disons aux gouvernements : **levez toutes les restrictions et les obligations sur les citoyens (état d'urgence, port de masque obligatoire, distanciation sociale, etc) car elles sont stupides et purement dictatoriales et n'ont rien à voir avec la médecine** ou l'hygiène ou la préservation de la santé publique. Il n'y a aucune raison scientifique ou médicale pour que des citoyens non malades portent un masque », disent-ils, avant d'appeler à une réforme profonde de l'OMS.

11 septembre 2020 : Il n'y a pas besoin de certificats médicaux disant qu'ils n'ont pas le coronavirus pour que les enfants puissent aller à l'école, rappelle l'ordre des médecins en réponse aux exigences de nombreux établissements scolaires.

12 septembre 2020 : Petite analyse factuelle suite au dernier discours alarmiste gouvernemental de la veille par France Soir, qui rappelle que la saturation des lits de réanimation n'est pas du tout liée aux personnes touchées par le coronavirus: « La France compte 5432 lits de réanimation en 2018 ou 5600 d'après un article du monde du 14 aout 2020.

A ce jour, 250 lits sont occupés par des cas Covid en réanimation. Si l'on arrive à quasi-saturation cela veut donc dire que 5600 moins 250, soit 5350 lits sont occupés par des patients en réanimation pour d'autres causes. Patients dont on ne parle jamais. A Marseille d'après les déclaratifs 95% des lits en réanimation sont utilisées par des patients qui ne sont pas Covid. La question se pose sur leur provenance, ainsi que les oubliés de la première vague ». Quant aux décès, là aussi on peut s'interroger sur la pertinence de la pression mise par les autorités sur les citoyens: « En moyenne 51 000 français décèdent chaque mois, soit 1680 décès par jour dont la très grande majorité ont plus de 65 ans. En ne parlant que des 25 décès Covid par jour sans mettre cela en perspective eu égard les 1680 autres décès journaliers, ni d'ailleurs de leurs pathologies ou de leurs besoins en réanimation » .

13 septembre 2020 : Israël annonce un reconfinement général de 3 semaines pendant les fêtes juives.

13 septembre 2020 : Renaud Muselier, président LR de la région PACA, réclame une vaccination obligatoire contre la grippe pour les + de 65 ans et tout le « personnel soignant » pour lutter contre le coronavirus. « Une demande déjà formulée par les Ehpad privés qui souhaitent la vaccination obligatoire de leurs employés. Chaque année, la grippe saisonnière touche 2 à 6 millions de personnes. Elle entraîne des dizaines de milliers de passages aux urgences et fait 10.000 morts en moyenne. « Si on cumule grippe et Covid, c'est la panique », a également alerté Gilles Bonnefond, président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) », explique RTL.

14 septembre 2020 : Deux écoles d'ingénieurs de Strasbourg sont fermées suite à la détection de 45 « cas positifs » parmi les élèves.

14 septembre 2020 : Nouvelle étude, en Italie, sur les effets positifs du traitement avec hydroxychloroquine. « Dans cette étude, nous avons trouvé une réduction de la mortalité hospitalière chez les patients traités par une association d'hydroxychloroquine et d'azithromycine après ajustement pour les comorbidités. Un vaste essai randomisé est nécessaire pour confirmer ces résultats », précise le résumé.

15 septembre 2020: L'Allemagne annonce qu'elle pense obtenir une immunité suffisante sur base d'une vaccination volontaire de la population. « Pour atteindre une immunité collective, qui correspond à une protection immunitaire d'un pays vis-à-vis d'un agent infectieux, entre 55 et 65% de la population devra se faire vacciner. Nous sommes très confiants dans le fait que l'objectif d'un taux de vaccination élevé sera atteint sur une base volontaire », a déclaré le ministre de la Santé.

16 septembre 2020 : Les Pays-Bas abandonnent le « masque » obligatoire excepté dans les transports en commun.

17 septembre 2020 : Le Nevada est revenu sur l'interdiction de l'hydroxychloroquine pour le traitement du coronavirus.

17 septembre 2020 : Les labos pharmaceutiques qui produisent les vaccins anti coronavirus sont en train de négocier des clauses pour que les Etats paient les indemnités des effets secondaires, en raison de « La rapidité et l'échelle de développement et de mise sur le marché ». **La Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA) réclame donc « un large système de compensation amiable et sans reconnaissance de faute, et une exemption de responsabilité civile » .** Médiapart rappelle que « La Commission européenne a déjà conclu un contrat d'achat anticipé de vaccins comprenant une telle clause avec AstraZeneca. Ce même laboratoire qui a annoncé la suspension de ses essais cliniques le 8 septembre après l'apparition d'un effet indésirable grave sur un des volontaires ; puis leur reprise en Grande-Bretagne quatre jours plus tard, sans autre forme d'explication ». **La commission européenne admet qu'elle veut « diviser par 10 le temps de RD habituel » et que donc ce « type de clauses » est nécessaire pour que les labos produisent ces vaccins.**

Médiapart rappelle aussi que les compensations pour la vaccination contre le H1N1 ont coûté déjà 15 millions d'euros aux contribuables via l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, alors que seulement 6 millions de personnes ont été vaccinées. Pourtant seul 1 dossier déposé sur 3 a ouvert des indemnisations.

17 septembre 2020 : A Madagascar, des patients déjà traités pour le coronavirus puis soignés ont à nouveau été testés positifs. Mais, les symptômes sont toujours beaucoup moins graves: « Pour ceux qui avaient été hospitalisés dans des états graves, les symptômes sont moins importants et après une semaine, ils semblaient à nouveau guéris. Les autres, qui présentaient des formes bénignes, sont testés positifs, mais sont asymptomatiques » précis L'Express de Madagascar.

17 septembre 2020 : Le Remdesivir de Gilead, seul médicament autorisé par l'Agence Européenne du Médicament, ne sera pas remboursé en France. Les Echos précisent « La Haute Autorité de santé considère que le service médical du remdesivir est faible et que l'accès au remboursement n'est pas justifié pour traiter les formes les plus sévères de la maladie ». Il a été conçu pour lutter contre Ebola et apparemment, le « seul cas qui pourrait justifier l'accès au remboursement : les patients âgés de 12 ans ou plus et pesant au moins 40 kilos, recevant de l'oxygène à faible débit ». Selon gilead il y aurait 1500 morts de moins si le remdesivir avait été utilisé dès le début de l'épidémie. « Sur le terrain, les médecins hospitaliers ont eu de plus en plus recours aux corticoïdes , répandus et peu coûteux, après avoir constaté une amélioration de l'état de santé de leurs patients » ajoutent Les Echos.

17 septembre 2020 : Le syndicat de police Vigi-MI a porté plainte contre des ministres auprès de la « cour de justice » de la République pour leur gestion de l'épidémie. « Les magistrats ont finalement joint cette demande du syndicat à huit autres dans le cadre d'une information judiciaire à l'encontre d'Edouard Philippe, Agnès Buzyn et Olivier Véran, pour « abstention de combattre un sinistre », mais pas de Christophe Castaner, ni de Laurent Nunez », précise RT.

17 septembre 2020 : Crispations entre Macron et Véran. Le président serait agacé de la gestion de crise et des mesures de fermetures de bars à 23h suggérées par Véran dans certaines villes pour « freiner l'épidémie ». il lui aurait dit: « On ne va pas faire payer à l'ensemble des Français le fait qu'on n'est pas bons sur les tests ! »

18 septembre 2020 : L'organisation du dépistage de la population est chaotique et inefficace en raison des délais de plusieurs jours pour avoir les résultats. 1,2 million de tests ont été réalisés cette semaine et il est de plus en plus difficile d'en passer un. « Le ministre de la Santé Olivier Véran l'a reconnu lui-même, jeudi 17 septembre. L'ouverture des tests à grande échelle a eu pour conséquence « un embouteillage » », rappelle France Info. « « Ça ne sert à rien de faire autant de prélèvements, ça n'a plus aucun sens », soupire pour sa part Stéphane Maudoux, directeur d'un autre laboratoire du groupe MLab ».

17 septembre 2020 : Les études confirment que le coronavirus mute et perd de son patrimoine génétique. L'une des principales mutations le rend plus contagieux mais moins nocif. Une centaine de mutations du coronavirus auraient ainsi été identifiées.

18 septembre 2020 : Après une baisse, les chiffres de mortalité de l'épidémie ont officiellement bondi ce vendredi. Le gouvernement a oublié de préciser qu'il s'agissait d'un rattrapage des chiffres du département de l'Essonne qui n'avaient pas été enregistrés depuis juin. C'est ainsi que 123 morts ont été annoncés le jour où Véran devait annoncer des mesures encore plus restrictives dans plusieurs grandes villes. Mais 76 des 123 morts étaient ceux de l'Essonne, jusqu'au 19 juillet (pendant le gros de l'épidémie).

18 septembre 2020 : Le **coût des tests** pour la sécurité sociale est astronomique: **350 millions d'euros par mois** au moins versés aux laboratoires. Chaque test coûte 73,50 euros, et 1,2 million sont effectués chaque semaine, dans un secteur dominé par 6 gros labos où 190 entreprises ont l'agrément. La **rentabilité sur un test est de l'ordre de 30 à 40%**.

18 septembre 2020 : Une tribune parue dans France Soir fait le point sur les chiffres alarmistes annoncés par le gouvernement, qui a désormais classé 42 départements en « zone rouge ». Il est par exemple rappelé que le nombre de personnes hospitalisées (4.915) est inférieur au 18 août, où 4.962 personnes étaient hospitalisées pour Covid.

18 septembre 2020 : La France est 54e sur 250 au classement des pays en termes de gestion de la crise Covid, juste devant les Etats-Unis. L'Allemagne est 1ère.

18 septembre 2020 : La tribune souligne aussi que depuis une semaine, le taux d'occupation de lits en réanimation des plus de 75 ans recule, passant de 27,9 à 24,2%. « Certes, il ne s'agit pas du plongeon auquel nous avons tristement assisté entre l'annonce du confinement général (15 mars, 37%) et le pic de mortalité à l'hôpital (6 avril, 14%), mais il va falloir suivre à nouveau cet indicateur » précise l'article. Par ailleurs, le pic en termes de « taux d'incidence » (nombre de cas positifs pour 100.000 habitants) a connu son pic dans tous les départements « rouges » entre le 4 et le 8 septembre. Depuis, il baisse partout.

19 septembre 2020 : Des scientifiques de l'université d'Oxford affirment qu'un tiers des « morts du coronavirus » en Angleterre en juillet et août sont morts d'autres causes, notamment de cancers ou d'accidents de la route.

20 septembre 2020 : Lettre ouverte des médecins et des professionnels de la santé à toutes les autorités belges et à tous les médias belges. Après la panique initiale entourant le Covid-19, les faits objectifs montrent maintenant une image complètement différente – **il n'y a plus de justification médicale pour une politique d'urgence.**

20 septembre 2020 : Des députés LREM appellent les gens à se vacciner contre la grippe, ce qui selon eux serait un « geste citoyen ». 75 députés macronistes lancent donc un appel à une vaccination « massive » dans une tribune publiée par le JDD. Pourtant, ce vaccin ne protège en rien contre le Covid-19 et un rapport du Pentagone montre que les personnes vaccinées contre la grippe ont 36% de chances de plus que les autres d'avoir le coronavirus ou des maladies similaires.

21 septembre 2020 : Un second cobaye humain du vaccin d'AstraZenca et l'université d'Oxford a montré des signes graves d'effets secondaires sur le plan neurologique.

22 septembre 2020 : Florence Parly admet finalement que les militaires revenus de Wuhan lorsqu'ils ont rapatrié les français sur place n'ont pas été testés à leur retour, ni placés en isolement. Alors que l'un des premiers foyers épidémiques se trouvait autour de leur base dans l'Oise, Parly avait toujours affirmé qu'aucun militaire n'était positif.

23 septembre 2020 : Nouveau coup de massue sur la tête du secteur HCR. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé ce mercredi 23 septembre lors d'un point presse, la fermeture prochaine des bars et restaurants à Aix-Marseille.

24 septembre 2020 : Didier Raoult a écrit aux responsables des hôpitaux de Marseille, qui ont diffusé des données alarmantes au sujet de la recrudescence de l'épidémie. « Vous portez une responsabilité dans les mesures déraisonnables prises contre la ville, par le ministre de la santé », a-t-il écrit. Pour lui ces messages « ne reflètent absolument pas la réalité ». Suite à cela, Véran a en effet réclamé de nouvelles mesures sécuritaires qui ont mis le feu aux poudres. Raoult assure pourtant qu'il y a « une stabilisation du nombre de cas diagnostiqués depuis le 6 septembre, avec une diminution régulière du nombre de cas (...) des résidents de Marseille ».

24 septembre 2020 : Jean Castex l'avoue, il n'a pas téléchargé l'application StopCovid. « Je pousse les Français à le faire. Mais je ne l'ai pas fait », confie le Premier ministre. Et il n'est pas le seul au gouvernement. Dans le public, Gérald Darmanin et Eric Dupont-Moretti, respectivement ministre de l'Intérieur et de la Justice, se dénoncent.

24 septembre 2020 : La Belgique annonce la fin des « masques » obligatoires au 1er octobre, dans l'espace public.

25 septembre 2020 : Le président de la région Provence-Alpes-Côte D'Azur Renaud Muselier a annoncé le dépôt d'un référé liberté en justice pour empêcher la fermeture des bars et restaurants de la métropole Aix-Marseille, annoncée par le gouvernement au nom de la lutte contre le Covid-19.

25 septembre 2020 : Le quotidien allemand Der Spiegel affirme que les médecins allemands ont prescrit de l'hydroxychloroquine massivement pendant la crise du coronavirus.

25 septembre 2020 : Plusieurs scientifiques européens qui ont tenté de modéliser l' « épidémie » affirment que « **le pic de l'épidémie** » (sic.) **sera bientôt atteint en France, autour du lundi 28 septembre.** Selon eux, la « deuxième vague » est déjà commencée. La direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a annoncé être « contrainte d'effectuer de premières déprogrammations » d'opérations chirurgicales « à compter de ce week-end », face à l'afflux de malades du coronavirus dans ses services de réanimation. 20% des opérations sont reportées.

25 septembre 2020 : France-Soir, le faux paradoxe existentiel du Dr Anthony FAUCI, médecin en chef des Etats-Unis « en tant que **scientifique**, en tant que **pur scientifique**, nous ne pouvions pas faire la déclaration ; Oui, cela fonctionne », mais en tant que médecin « bien sûr, je vais prescrire l'hydroxychloroquine aux patients atteints de coronavirus ».

26 septembre 2020 : Les bars devront bien fermer à 22h à Paris. Vendredi soir, la préfecture de police a dévoilé l'arrêté présentant le détail des mesures prévues pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus dans la capitale. Le premier paquet de mesures concerne les rassemblements dans l'espace public : elles s'appliqueront du samedi 26 septembre au vendredi 9 octobre inclus.

26 septembre 2020 : Esther Duflo et Abhijit Banerjee, prix Nobel d'Economie 2019, proposent dans une tribune, publiée par Le Monde, d'anticiper une recrudescence de l'épidémie de coronavirus au moment des fêtes en décrétant un confinement du 1er au 20 décembre.

26 septembre 2020 : Le Royaume-Uni va infecter des volontaires pour tester des vaccins contre le Covid-19. Piloté par l'Imperial College de Londres et prévu en janvier 2021, ce premier « challenge infectieux humain » pose de lourdes questions éthiques.

26 septembre 2020 : Des Londoniens se réunissent à Trafalgar Square et à Hyde Park, pour protester contre les mesures restrictives anti-Covid-19. L'exécutif britannique a récemment demandé aux pubs et restaurants de fermer à 22h en Angleterre. **Le docteur allemand Heiko Schoening** (fondateur de Médecins pour la Vérité en Allemagne et co-fondateur de la Commission extra-parlementaire allemande pour l'enquête COVID-19 ACU) **a été arrêté après avoir dénoncé l'utilisation de tactiques comme les fermetures obligatoires qui détruisent l'économie lors du rassemblement « Nous ne consentons pas » (We Do Not Consent).**

27 septembre 2020 : État d'urgence sanitaire: la Défenseure des droits alerte contre « une atteinte disproportionnée aux libertés » Claire Hédon s'inquiète de mesures sanitaires qui « viennent considérablement limiter l'exercice des droits et libertés » fondamentales.

27 septembre 2020 : Le JDD censure la tribune prévue et initialement autorisée des Professeurs Toussaint, Toubiana et 270 autres scientifiques, universitaires et professionnels de santé. Leur tribune sera finalement acceptée par MediaPart.

28 septembre 2020 : Sur Europe 1, la ministre déléguée chargée des sports, Roxana Maracineanu affirme : « Les décisions ne sont pas prises en fonction de la circulation du virus aujourd'hui, puisque l'on ne sait pas comment il se transmet, les décisions sont prises pour dire que dans votre vie personnelle et de loisirs, il faut continuer à être discipliné comme vous l'êtes lorsque vous avez la pression sociale. » Oups !

29 septembre 2020 : Le journal Libération censure une interview du Dr Alexandra Henrion Caude, généticienne, donnée suite au succès viral de son interview sur TVL, qui sur différents sites a atteint les 2 millions de vues.

30 septembre 2020 : Une biopuce injectable pour la détection du SARS-CoV-2 sera prochainement approuvée par la Food and Drug Administration. La société de la Silicon Valley, Profusa, en partenariat avec la US Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) [1], a créé un biocapteur injectable capable de détecter la présence d'une infection dans votre corps. [2] Début août 2019, des mois avant que COVID-19 ne devienne un mot familier, la DARPA a accordé à Profusa un financement supplémentaire « pour développer un système d'identification précoce pour détecter les épidémies, les attaques biologiques et les pandémies jusqu'à trois semaines plus tôt que les méthodes actuelles. »

01 octobre 2020 : **Bilan du programme cynophile baptisé Nosais qui a été mis en place dès le mois de mai : Entraînés en Corse des chiens savent détecter l'odeur de la Covid-19 dans la transpiration des êtres humains. Fiabilité affichée : entre 94 et 98%.**

01 octobre 2020 : **Le chercheur et avocat Michael P. Senger suggère que le gouvernement chinois a lancé une campagne de propagande agressive pour exagérer la gravité des coronavirus afin de contraindre le reste du monde à un confinement draconien qui profiterait à Pékin.** pour Tablet Magazine, Senger explique comment, fin janvier, « l'hystérie internationale du COVID-19 a commencé » avec une série de vidéos suspectes postées sur des sites de médias sociaux montrant des personnes en Chine s'effondrant soudainement dans les rues. <https://www.tabletmag.com/sections/news/articles/china-Covid-lockdown-propaganda>

01 octobre 2020 : **Le docteur Patrick Pelloux** explique sur LCI qu'on a moins de lits de réanimation aujourd'hui qu'en mars.

01 octobre 2020 : Le 1er octobre 2020, l'Assemblée nationale a adopté (26 voix pour et 17 contre) en première lecture le projet de loi, avec modifications. Le texte avait été présenté au Conseil des ministres du 16 septembre 2020 par Jean Castex, Premier ministre. Le gouvernement a engagé la procédure accélérée. Le projet de loi prévoit de prolonger le régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er avril 2021. Ce régime transitoire est en vigueur depuis le 11 juillet 2020. Le texte prolonge aussi le système de suivi des malades du Covid-19 et de traçage des contacts (**SI-DEP et Contact Covid**).

01 octobre 2020 : Deux médecins, les Dr Jean-Jacques Erbstein et Denis Castaldi, n'ont finalement pas été sanctionnés par le Conseil de l'ordre des médecins de Moselle, qui les accusait d'avoir mené des « expérimentations » sur leurs patients atteints de Covid à qui ils avaient donné un traitement avec de l'hydroxychloroquine. Ils ont même été félicités, mais cela n'a pas été dit dans les médias.

02 octobre 2020 : Dans son discours, Emmanuel Macron a annoncé qu'il comptait lutter contre les séparatismes en supprimant le droit d'instruire en famille. (IEF)

02 octobre 2020 : L'INSERM lance les tests sur les humains du vaccin Covid à une échelle sans précédent. Pas moins de 25.000 volontaires français sont demandés, et une plateforme en ligne appelée Covireivac est mise en place pour recruter les cobayes et assurer la communication sur les évaluations. Une grande campagne est donc lancée, avec aussi un hashtag: #jetestlevaccinCovid. L'INSERM qualifie cette opération prévue sur 2 ans de « défi historique au côté de la communauté médicale et scientifique ».

Parmi les vaccins testés il y aura probablement celui d'AstraZeneca et l'université d'Oxford qui a déjà créé des effets secondaires d'ordre neurologique chez au moins deux cobayes.

02 octobre 2020 : Aux Etats-Unis, une femme a subi une perte de liquide céphalo-rachidien après un test Covid avec un coton tige lui ayant percé la paroi du cerveau. Le Pr Henrion Caude, généticienne, s'interroge sur le fait d'entrer si profondément les écouvillons alors que les malades du Covid sont censés expirer du virus en permanence. Elle se demande si l'objectif n'est pas de mettre des nanoparticules au plus près du cerveau des gens.

02 octobre 2020 : Bilan de l'application StopCovid, entre son lancement le 2 juin et le 23 septembre, seulement 200 notifications de "cas contact" ont été envoyées. Le contrat de maintenance a été attribué à une filiale du groupe Dassault, Outscale, pour plus de 200 000 € par mois, et cela sans appel d'offre public, alors que c'est obligatoire à partir de 139 000 €. Pour 200 cas repérés en 3 mois et demi, cela revient à la somme astronomique de 4000 € par cas contact détecté.

05 octobre 2020 : En Allemagne, des purificateurs d'air sont installés dans les classes, et ont des effets concluants contre le virus.

05 octobre 2020 : Toujours pas de « deuxième vague » selon les données de Santé Publique France. Ni les réanimations, ni les hospitalisations n'ont augmenté dans des proportions comparables à celles de mars-avril. Malgré quelques manipulations, comme le fait de mettre des patients en réanimation pour coronavirus avec seulement 3 litres d'oxygène.

06 octobre 2020 : Après Marseille, c'est le conseil municipal de Paris qui envisage de se doter d'un conseil scientifique indépendant, en coordination avec l'ARS et l'APHP.

06 octobre 2020 : Selon le directeur de l'ARS d'Ile-de-France, les services de réanimation sont en alerte, et le taux d'occupation des lits en réanimation par les patients Covid atteindrait 40% dans la région. « Cela représente 449 personnes admises en services de réanimation, sur 2 393 patients Covid-19 hospitalisés dans les huit départements d'Ile-de-France », rappelle France Info.

06 octobre 2020 : Didier Raoult a dit que l'IHU a identifié 3 mutations du coronavirus à Marseille depuis le début de l'épidémie. Cette nouvelle version serait selon lui un peu plus agressive que celle de cet été, mais moins que celle de cet hiver.

06 octobre 2020 : Le labo Biontech associé à Pfizer, a développé un vaccin anti Covid et demande l'accélération de la procédure d'essais à l'Agence européenne du médicament (qui l'a déjà accepté pour AstraZeneca, permettant des essais sur l'homme qui ont déjà entraîné deux effets secondaires d'ordre neurologique).

07 octobre 2020 : Dans une déclaration publiée en ligne dans plusieurs langues, des scientifiques et médecins appellent les gouvernements à agir de manière ciblée contre le coronavirus. Ils préviennent : « Les politiques actuelles de confinement produisent des effets désastreux sur la santé publique à court, moyen et long terme. Parmi les conséquences, on peut citer, entre autres, une baisse des taux de vaccination chez les enfants, une aggravation des cas de maladies cardio-vasculaires, une baisse des examens pour de possibles cancers ou encore une détérioration de la santé mentale en général. Cela va engendrer de grands excès de mortalité dans les années à venir, notamment dans la classe ouvrière et parmi les plus jeunes. Maintenir les écoliers en dehors de l'école est une grande injustice. Conserver ces mesures en attendant qu'un vaccin soit disponible causera des dégâts irréparables. Les couches sociales les moins favorisées seront les plus touchées ».

08 octobre 2020 : L'Europe passe un contrat avec Gilead pour la fourniture de 500.000 doses de Remdesivir. C'est pour l'instant le seul médicament anti Covid qui a obtenu l'autorisation de l'Agence européenne du médicament. Le contrat prévoit de pouvoir augmenter encore le nombre de doses. 33.380 traitements ont été distribués en Grande-Bretagne depuis le mois d'août.

08 octobre 2020 : **Prévu pour le lundi 12 octobre**, le Dolder, un forum privé sélect et très discret du monde de l'industrie pharmaceutique se réunit à Paris. « La réunion a lieu la veille du Conseil stratégique des industries de santé (Csis), une instance de dialogue entre l'Etat et les entreprises du secteur se réunissant tous les deux ans depuis 2004 sous l'égide du Premier ministre.

08 octobre 2020 : Véran a menti en disant à la télé que la France était « le pays qui teste le plus au monde ». « En se basant sur les chiffres de l'ECDC (European Center for Disease Prevention and Control), il s'avère que l'Hexagone, avec ses 1.379 tests pour 100.000 habitants n'est que le 12ème parmi 30 pays d'Europe », rappelle Sputnik News en se basant sur l'émission Desintox d'Arte, « Au niveau mondial, les chiffres du 7 octobre du site Our World in Data montrent que la France est également derrière la Russie, les Émirats arabes unis, Israël, les États-Unis ou encore l'Espagne ».

08 octobre 2020 : Selon Le Canard Enchaîné, une note confidentielle de l'Elysée évoque des « reconfinements régionaux », départementaux ou de villes avec des couvre-feu pour casser les résistances dans certaines villes comme Marseille, Paris et d'autres grandes villes de France.

08 octobre 2020 : Selon une étude américaine, les personnes déjà contaminée par un coronavirus sont moins infectées et présentent des formes moins graves du SARS-CoV-2.

08 octobre 2020 : L'ARS d'Ile-de-France dit s'attendre non plus à une « deuxième vague », mais à une « marée très importante ». Mercredi 7 octobre, « 2 493 patients étaient hospitalisés dans la région francilienne, dont 453 en réanimation. Un niveau comparable à fin mai » selon Le Parisien. Le **Plan Blanc** a été déclenché dans les hôpitaux de la région en raison de « la pression sur les lits de réanimation et d'hospitalisation conventionnelle ».

08 octobre 2020 : La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a demandé au Conseil d'Etat que l'ensemble des acteurs stockant des données de santé cesse « dans un délai aussi bref que possible » de confier leur hébergement à Microsoft ou toute autre société soumise au droit étasunien. Début 2019, malgré les craintes de la CNIL, le gouvernement a choisi de confier – sans appel d'offres – l'hébergement de ces données à Microsoft Azure, le service «cloud» du géant américain, via sa filiale irlandaise. Ces données de santé seront donc soumises à plusieurs lois américaines comme le Cloud Act, qui autorise depuis 2018 les autorités américaines à exiger de toute entreprise basée sur son sol la transmission de données personnelles, et ce même si ses serveurs sont situés à l'étranger (les serveurs du HDH seraient en l'espèce basés aux Pays-Bas). A cela s'ajoute le fait que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), dans une décision rendue le jeudi 16 juillet 2020, a invalidé le bouclier de protection de données le Privacy Shield, un mécanisme négocié par l'Union européenne pour encadrer et sécuriser le transfert de données privées vers les Etats-Unis.

09 octobre 2020 : Le conseil « scientifique » déclare qu'il envisage la possibilité de « reconfinements » localisés. « Face aux critiques des mesures trop restrictives, Jean-François Delfraissy a défendu leur importance et a comparé la stratégie du gouvernement à la « cocotte-minute ». « **La cocotte-minute, on la laisse souffler un peu, on laisse partir la vapeur, ensuite on ferme pendant quinze jours ou trois semaines, on prend des mesures de restriction. Ce sont des mesures transitoires qui permettent que le virus ne circule pas trop ensuite on rouvre et on va refermer dans une autre ville**, a-t-il dit. C'est cette stratégie-là qu'il va falloir avoir, plus les mesures de distanciation majeure, et redire à la population la plus âgée de se protéger », rappelle 20 Minutes.

09 octobre 2020 : Véran inaugure l'hôpital « à la demande ». Il annonce le déblocage de 50 millions d'euros pour créer 4.000 lits « à la demande » dans les hôpitaux français, qui pourront disparaître aussitôt. Martin Hirsh directeur de l'AP-HP déclarait que « dans les jours qui viennent le nombre de patients à prendre en charge, aussi bien en réanimation que dans les unités d'hospitalisation, va être de plus en plus élevé ».

09 octobre 2020 : Le gouvernement prévoit de vacciner contre la grippe plus de 15,8 millions de personnes « prioritaires » et craint de manquer de doses. La grippe toucherait entre 2 et 6 millions de personnes chaque hiver. L'Etat a commandé 30% de doses supplémentaires et 13 millions de doses au total auraient été commandées.

11 octobre 2020 : Le premier ministre a annoncé ce lundi matin une nouvelle version de StopCovid. En réalité l'application de traçage devrait même changer de nom mais aura le même objectif que StopCovid, à savoir identifier et alerter les cas contacts après qu'une personne se soit déclarée positive au coronavirus. Parmi les changements majeurs, le temps « d'exposition » entre deux détenteurs de l'application devrait être ramené de 15 à 5 minutes. Si l'un des deux se déclare positif, l'autre recevra une notification. Lancée le 2 juin, StopCovid a connu un échec retentissant. 7969 personnes se sont déclarées positives via l'application depuis cette date, et 472 ont été alertées en tant que « cas contact ».

11 octobre 2020 : Le Dr Fauci du NAID (le département de maladies infectieuses aux Etats Unis) dans une vidéo affirmait que « les masques ne sont pas efficaces contre les virus ». Des décennies de recherche n'ont pas changé en six mois. C'est de la science-fiction de dire que les masques fonctionnent ». Pour ajouter « les masques aident peut-être à l'effet psychologique ».

12 octobre 2020 : Sur Cnews, **Pierre Charneau directeur du projet du futur vaccin à l'institut Pasteur reconnaît que le Covid n'est pas plus meurtrier que la grippe...**

13 octobre 2020 : La directrice régionale de l'OMS en charge des situations d'urgence Dorit Nitzan a déclaré qu'il n'y a pas de seconde vague actuellement dans le monde. Selon une info d'Arte, le gouvernement a utilisé les prévisions les plus pessimistes de l'Institut Pasteur pour justifier ses mesures liberticides. L'institut a pourtant corrigé ses chiffres par la suite mais l'Etat n'en a pas tenu compte.

14 octobre 2020 : **Allocution télévisée, Emmanuel Macron** :

- **Décète le retour à l'état d'urgence sanitaire et annonce un couvre-feu** à Paris, en Ile-de-France, ainsi que dans huit métropoles (Aix-Marseille, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Rouen, Saint-Etienne et Toulouse) particulièrement touchées par l'épidémie. Cette mesure prendra effet samedi 17 octobre à minuit et interdit, théoriquement, la circulation des personnes entre 21 heures et 6 heures du matin. Dans son annonce, le chef de l'État a expliqué que cette restriction durerait un mois mais qu'elle pourra être prolongée jusqu'au 1er décembre si les indicateurs le nécessitent.
- **Fustige les "débats permanents sur les faits ou la vérité scientifique"**, dans "le pays des Lumières et de Pasteur". Il a annoncé son intention de "pérenniser" le Conseil scientifique "qui joue un rôle essentiel".
- **Announce la refonte de StopCovid**, après l'échec de sa première mouture. L'application a été téléchargée moins de trois millions de fois en France, Emmanuel Macron a expliqué que « ce n'était pas un échec mais ça n'a pas marché », il annonce donc une refonte de l'application de traçage des malades du Covid-19. Cette nouvelle version sera lancée **le 22 octobre 2020**. l'application va être nommée « **Tous Anti-Covid** ». Elle intégrera également de nouvelles fonctionnalités de conseil et d'information.

14 octobre 2020 : Selon des chercheurs US de l'université d'Alabama, le futur vaccin contre le coronavirus serait plus efficace s'il était administré par le nez. « Les muqueuses ont une caractéristique unique, elles réagissent très vite contre un agent pathogène viral » disent-ils. Cela permettrait aussi une vaccination à plus grande échelle

15 octobre 2020 : Des perquisitions ont été menées chez Philippe, Buzyn, Véran, Salomon, Sibeth Ndiaye, à leurs bureaux et à leurs domiciles. Cela à la suite d'une plainte déposée par Me Di Vizio pour un collectif de médecins, afin de savoir qui était au courant de quoi et quand au début de la crise sanitaire. L'enquête est ouverte par la « cour de justice de la république » qui juge seulement des ministres. Ils ne risquent qu'une peine symbolique. « Au total, 50 policiers et gendarmes ont été mobilisés pour ces perquisitions, menées dans le cadre des investigations lancées en juillet dernier sur la gestion de la crise du Covid-19 par l'État. Les enquêteurs cherchent à savoir si le gouvernement s'est volontairement abstenu de prendre des mesures qui auraient pu assurer la sécurité des citoyens. Une enquête pour abstention de combattre un sinistre déclenché par neuf plaintes de particuliers, de médecins et d'associations » , précise France Info.

15 octobre 2020 : Sur Sud Radio, Christian Perronne explique que les mesures de couvre feu etc. prises par Macron la veille ne sont pas fondées sur une réalité de la propagation épidémique. Il explique que les hôpitaux mettent en réanimation Covid des gens atteints d'autres maladies, qui parfois n'ont pas besoin d'être placées en réanimation, mais c'est plus rémunérateur. « Tout cela c'est de la manipulation de chiffres et je trouve cela très inquiétant », dit-il.

16 octobre 2020 : La France a déjà vécu en état d'urgence sanitaire entre le 23 mars et le 10 juillet (hors Guyane et Mayotte), et c'est donc reparti pour au moins quatre semaines. Au bout d'un mois en effet, sa prolongation devra être autorisée par la loi – ce qui explique que l'on parle de quatre ou six semaines pour le couvre-feu.

16 octobre 2020 : Retour à l'euthanasie dans les EHPAD avec Rivotril par injection. – Décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

18 octobre 2020 : Au CHU de Nantes, 100 lits d'hôpital ont été supprimés depuis la fin du « confinement », dont 90 dans des Ehpads gérés par le CHU.

19 octobre 2020 : Le Pays de Galles décrète deux semaines de reconfinement/ couvre-feu dès 18h, là aussi pendant les vacances scolaires.

19 octobre 2020 : **Un recours en annulation a été déposé par l'avocat de 6 associations et groupes de citoyens, contre le règlement européen 2020/1043 du 15 juillet 2020, adopté en urgence, qui a supprimé toutes les procédures de protection, d'analyse du risque, de contrôle, de suivi, d'étiquetage et d'information du public sur les futurs OGM qui seront injectés aux citoyens pour la recherche ou les essais cliniques de vaccins et médicaments contre le coronavirus.**

19 octobre 2020 : Collectif TPH Des psys sonnent l'alarme. Nous sommes un collectif de psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes et nous lançons un message d'alerte. La politique gouvernementale s'apparente à nos yeux à une campagne de destruction massive du psychisme de la population. Ceux qui sont censés œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens sont en train de créer des traumatismes potentiellement irréversibles.

19 octobre 2020 : Dans un communiqué, le Professeur Christian Perronne apprenait qu'il était démis de ses fonctions au sein de la fédération sur la maladie de Lyme en raison de propos complotistes, décision votée par le conseil d'administration de la FFMVT dans sa majorité.

Le Professeur Perronne occupait les fonctions de vice-président et président du Conseil scientifique de la Fédération française contre les maladies vectorielles à tiques depuis plusieurs années et est reconnu par ses pairs ainsi qu'auprès des patients pour son engagement contre cette maladie. La FFMVT exprime son profond désaccord avec les propos tenus par le Pr Perronne, au cours de l'émission de Sud Radio du jeudi 15 octobre 2020 (l'inutilité des tests COVID19, "la majorité des PCRs sont des faux positifs", le jackpot du COVID pour le médecin, interrogation sur l'utilité du masque dans le métro, etc.).

19 octobre 2020 : L'Estonie a été l'un des seuls pays européens à mettre en place, en mai 2020, un passeport d'immunité numérique qui attestait officiellement du statut immunitaire des citoyens, dans le cas où ils avaient déjà été contaminés, et présentaient des anticorps. En suivant le même principe que les attestations de déplacement françaises, ce passeport d'immunité fonctionne avec des QR codes. Ce retour d'expérience concluant a inspiré l'Organisation Mondiale de la santé pour sa stratégie de soutien d'une vaccination à l'échelle planétaire. Le projet pilote chargée de développer le carnet de vaccination digital de l'OMS a été confié à une société suisse-estonienne appelée Guardtime. Cette entreprise, spécialisée dans la blockchain, collabore déjà avec la société en charge des certificats sanitaires estoniens Covid-19 (SICPA). La méthode de Guardtime permet de prioriser certaines populations, telles que les personnes âgées. La première étape du projet implique une «carte jaune de vaccination» numérique, à utiliser dans le monde entier une fois qu'un vaccin aura été trouvé. La carte permettra l'échange international des données de vaccination, tandis que la technologie blockchain garantira leur fiabilité et leur transparence. Jüri Ratas a également confirmé que l'Estonie travaille à l'introduction de "X-Road", le logiciel open source estonien pour l'échange de données, pour l'échange transfrontalier de données de santé, qui permettrait à l'OMS et à d'autres États membres de l'UE d'établir des services internationaux.

21 octobre 2020 : Agnès Buzyn a pris de la chloroquine, Karine Lacombe aussi. Des rumeurs circulent sur le fait que Macron a aussi avalé ce médicament. Les députés contaminés au Covid ont tous eu recours à la chloroquine : Jacob, Ciotti, etc. Mélenchon dans son blog reconnaît voir eu les services du Professeur Raoult. Aujourd'hui, ils sont tous en excellente santé. Pelloux vend la mèche, affirmant que ses collègues médecins y ont également eu recours. Il ne brise pas totalement le silence : en effet, une excellente vidéo de Marcel D. révélait déjà le stratagème : comment deux supposés « experts » médicaux, Lacombe et Haufhalter, violemment anti Raoult, anti Chloroquine, invités quotidiens des médias aux ordres de Macron, ayant attrapé le Covid, se gavent de chloroquine. Avant de revenir sur les plateaux plus critiques que jamais, déverser leur fiel à l'hectolitre contre Raoult et sa chloroquine.

21 octobre 2020 : Une pétition demandant de **rétablir l'usage de l'hydroxychloroquine comme traitement contre la Covid 19** vient d'être lancée en Italie par le média Panorama.it. Cette pétition italienne viendrait confirmer la position des médecins français du collectif Laissons les prescrire, qui a demandé dès le début de la pandémie **la liberté de prescrire**. La pétition va un pas plus loin en demandant aux autorités sanitaires de revoir leur position quant à une autorisation temporaire d'utilisation. Nous avions d'ailleurs été surpris que le Remdesivir du laboratoire Gilead obtienne une ATU (autorisation temporaire d'utilisation) de l'Agence Européenne du médicament alors que ce dernier présentait des effets secondaires importants.

22 octobre 2020 : Le Premier ministre Jean Castex annonce l'extension du couvre-feu à 38 nouveaux départements.

22 octobre 2020 : La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a approuvé le remdesivir pour une utilisation dans le cadre de la pandémie contre le coronavirus SARS-CoV-2 aux États-Unis - le premier médicament à recevoir ce statut. Les décisions de l'Union Européenne (UE) et des États-Unis ouvrent la voie au médicament de Gilead sur deux marchés majeurs, tous deux témoins d'une flambée des cas de COVID-19.

23 octobre 2020 : Mme Baseghian Jeanne, maire de Strasbourg, annonce la suppression du marché de Noël. Certes, elle a confirmé que le grand sapin serait bien installé sur la place Kléber, et que des illuminations tenteront de conserver le lustre de la Capitale alsacienne de Noël, mais aucun des 300 chalets ne sera installé. En 450 ans d'existence, le marché de Noël de Strasbourg n'avait été annulé qu'une seule fois, en 1939.

23 octobre 2020 : Tweet du professeur Raoult : Dominique Martin, directeur de l'ANSM, répond à un courrier en date du 3 août 2020 des professeurs Raoult et Brouqui et refuse toute RTU (recommandation temporaire d'utilisation qui permet un suivi des patients en cas de prescription hors AMM) pour l'hydroxychloroquine mais autorise l'envoi de mails promotionnels par Gilead pour le Remdesivir, et en organise la distribution gratuite malgré ses fâcheux effets secondaires rénaux. Deux poids deux mesures.

Mi-fin octobre 2020 Divers articles de presse constatent qu'après 7 mois de confinement, record de contaminés et de décès pour l'Argentine, **le plus long confinement du monde**. Et voilà ce que ça donne dans les faits:

- Une augmentation constante des décès pendant 5 mois.
- Une augmentation des cas tout au long du confinement.
- 27.100 décès pour 45.000.000 habitants.

24 octobre 2020 : Article de France-Soir, Agnès Buzyn justifie le classement de l'hydroxychloroquine sur la liste II des substances vénéneuses du 13 janvier 2020 : « J'ai vu des théories complotistes circuler sur cet arrêté, mais il est pris le 12 janvier. À cette date, on compte cinquante cas en Chine, et un mort... ». Elle oublie de dire que la covid-19 est identifiée officiellement depuis décembre 2019 en Chine, que le 5 janvier 2020, l'OMS publie son premier bulletin sur les flambées épidémiques consacré au covid-19 et que le 10 janvier 2020, l'OMS publie un ensemble de conseils concernant le covid-19. Son argument ne tient, donc, pas debout. Elle affirme également que le classement d'un médicament sur la liste II des substances vénéneuses est une procédure banale qui « arrive tous les jours » et qu'elle aurait donc suivi l'avis du 12 novembre 2019 de l'ANSES, résultat d'une procédure lancée en 2018, en prenant un arrêté 2 mois plus tard. Or, l'ANSES n'est pas l'organisme qui évalue la toxicité de la molécule concernée. L'ANSES est **uniquement consultée, de manière purement administrative**, avant chaque inscription sur une liste pour vérifier si celle-ci n'a pas de conséquences sur les médicaments à usage vétérinaire. L'ANSES rend environ 3 à 4 avis par an sur le classement ou le déclassé d'un médicament sur la liste II des substances vénéneuses depuis 2013. Les listes I et II des substances vénéneuses font l'objet de modifications 5 à 6 fois par an. Par conséquent, **la procédure n'était pas à l'initiative de Sanofi** et l'avis de l'ANSES est tout sauf déterminant dans cette décision de classement en liste II.

26 octobre 2020 : Vidéo de Sud-Radio et Cnews avec le professeur Philippe Parola qui explique que si le virus circule beaucoup, seuls les patients à risque et/ou très âgés sont en danger, comme tous les ans à cette saison. Il rappelle que si les médecins généralistes peuvent prescrire la chloroquine, les pharmaciens ne la délivrent pas. Maintenant, même à l'IHU de Marseille, la pharmacie de l'hôpital risque de ne plus être approvisionnée en Chloroquine. Ainsi, ces professionnels hospitaliers peuvent prescrire un médicament dont l'AMSM organise la pénurie.

28 octobre 2020 : Le docteur Pasquale Mario Bacco au Parlement italien : les patients ne sont pas morts du virus mais du traitement, nous les avons ventilés en pression positive. Nous leur avons « brûlé » les poumons, parce que l'oxygène que nous introduisons dans leur appareil respiratoire, on n'aurait pas dû l'utiliser en raison des thromboses pulmonaires dont ils souffraient. C'était de l'oxygène à l'état pur.

28 octobre 2020 : Le groupe FaceBook de soutien (500.000 membres) à Didier Raoult a été désactivé, puis réactivé.

28 Octobre 2020 : Témoignage d'un infirmier (sur Les Grandes Gueules) « On reçoit des personnes qui ont des leucémies qui décèdent avec des traces de Covid...On va les déclarer morts du Covid ! Des comme ça j'en ai des dizaines et des dizaines»

29 octobre 2020 : Le média Basta annonce la fermeture de plus de 1.500 lits dans un proche avenir dans les hôpitaux français.

29 octobre 2020 : A Paris, Besançon, Toulouse, Bordeaux des manifestations contre les nouvelles mesures de confinement ont eu lieu. Le réveil des manifestations en France après celle vues en Italie et en Espagne.

29 octobre 2020 : **Le Sénat n'a pas apporté son soutien au gouvernement et au reconfinement décidé par l'exécutif. Le Sénat, dominé par l'opposition de droite s'est prononcé contre la déclaration du Premier ministre Jean Castex sur la crise sanitaire avec 178 voix contre, 130 voix pour et 27 abstentions. Les décisions du gouvernement aux conséquences lourdes pour la Nation et les Français étaient assombries par l'attentat de Nice. Dans cette continuité, des maires s'opposent aux mesures et ont établi des arrêtés permettant l'ouverture des commerces non-alimentaires.**

29 octobre 2020 : Selon Delfraissy, une **troisième vague n'est pas exclue**. Il annonce aussi, alors qu'on démarre à peine le « reconfinement », que les fêtes de fin d'année se feront en petit comité, probablement sous le couvre-feu.

29 octobre 2020 Allocution présidentielle : « 400 000 morts si l'on ne fait rien ». D'où sort cette estimation de 400 000 décès ? Serait-ce comme celle de mars (300 000 à 500 000 morts.) une estimation issue de l'analyse de Big Data au service de Big Pharma ? Ce chiffre est fondé sur des calculs théoriques dont on ne connaît pas la source et qui ne font pas l'objet d'un débat contradictoire. Devons-nous vous remettre notre liberté comme un blanc-seing sans explication ?

30 octobre 2020 : Suite au discours de Macron, le gouvernement confirme que le port du tissu facial sera obligatoire à l'école dès 6 ans. Les médias sont euphoriques, personne ne prend position contre publiquement.

30 octobre 2020 Début du **second confinement** qui doit durer jusqu'au premier décembre. Cette décision est annoncée pour lutter contre l'augmentation des « cas » recensés et des décès catalogués « Covid », sauf que de nombreux malades **décèdent AVEC le Covid mais pas DU Covid** ... Le nombre réel global des décès 2020 toutes causes confondues permettra d'y voir plus clair.

30 octobre 2020 Quatre scientifiques, dirigés par Li-Meng Yan (MD, PhD), qui s'est récemment échappé de la Chine communiste, ont publié un article de pré-publication dans lequel ils confirment la relation directe entre la recherche financée par le Dr Anthony Fauci et la capacité de la Chine à créer le SARS-CoV-2. Bien que les scientifiques ne le nomment pas, leurs travaux montrent que la recherche financée et soutenue politiquement par le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut des allergies et des maladies infectieuses du NIH, a conduit directement à la capacité des Chinois à concevoir le SRAS-CoV-2 et à l'origine de la pandémie COVID-19. Pendant de nombreuses années, Fauci a financé et encouragé de multiples projets de recherche, au moins deux impliquant des chercheurs américains collaborant à la fabrication de virus mortels avec l'installation de guerre biologique notoirement peu sûre dirigée par les communistes à Wuhan.

30 octobre 2020 A Fresnay-sur-Sarthe comme à Migennes, dans l'Yonne, des maires signent des arrêtés autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires. Il faut dire que l'argument commun à Fabienne Labrette-Ménager et à François Boucher tient la route : les grandes surfaces n'ont pas l'obligation de fermer leurs rayons autres qu'alimentaires et essentiels durant le confinement. Cette situation crée de fait une inégalité de traitement entre la grande distribution et les petits commerçants.

30 octobre 2020 La commission européenne met 220 millions d'euros pour transférer des patients covid à travers les pays européens. Selon Le Point, « Les experts scientifiques nationaux qui conseillent les gouvernements ont demandé à se concerter au plus haut niveau européen. La Commission va donc lancer une plateforme entre scientifiques et experts pour échanger les bonnes pratiques, évaluer les solutions qui marchent et éviter les messages contradictoires d'un pays à l'autre ». Les tests de dépistage doivent être harmonisés et reconnus entre pays. Pour les applications de traçage, seule l'application française StopCovid ne sera pas intégrée à l'application européenne, et Van der Leyen a demandé aux Etats d'encourager les téléchargements. La « stratégie vaccinale » se précise aussi avec la mise en place rapide de systèmes de « vaccination de masse »: « Les leaders ont agréé l'idée d'une vaccination prioritaire du personnel soignant, puis des séniors et, en troisième lieu, des populations à risque en raison d'une comorbidité. Les valides seront vaccinés en dernier. Le processus devrait prendre un an. La Commission demande aux États membres de préparer dès aujourd'hui des infrastructures de vaccination de masse de manière à ne pas perdre de temps quand les vaccins certifiés seront pris », explique Le Point. La commission a déjà signé avec 6 labos pour la fourniture de vaccins, bientôt un 7e.

30 octobre 2020 Le Professeur Raoult mandate l'avocat Fabrice Di Vizio pour déposer un recours au Conseil d'Etat et une plainte au pénal après le refus de l'Agence du médicament d'autoriser plus largement l'hydroxychloroquine. Didier Raoult et l'IHU vont contester le refus de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) d'autoriser l'usage de l'hydroxychloroquine contre la Covid-19. Mandaté par l'IHU, l'avocat Di Vizio a envoyé une requête en annulation ce jeudi au Conseil d'Etat conformément à la possibilité donnée par une telle décision. En sus une plainte contre l'agence et son directeur Dominique Martin pour mise en danger de la vie d'autrui sera déposée vendredi. Depuis le début de la pandémie, le professeur Raoult a soigné plus de 4000 patients avec la bithérapie hydroxychloroquine + azithromycine complétée de zinc. De plus il a été promoteur de l'approche Identifier, Tester, Isoler, Traiter qui a valu à l'IHU d'obtenir le taux de mortalité le plus bas de France. Plusieurs des études promues par l'IHU et ses professeurs n'ont pas reçu le même degré d'attention dans les médias, ou ont reçu des attaques viles de certains confrères car selon eux ces études ne respectaient pas la méthodologie considérée comme la règle d'or en Evidence Based Médecine (Médecine basée sur les preuves). Le professeur Raoult s'en défend en expliquant que dans le cadre d'une épidémie, il faut traiter tout le monde et il serait immoral de proposer un placebo à un malade. De plus le professeur Raoult reproche aux autorités sanitaires de ne pas avoir réservé le même traitement à l'hydroxychloroquine qu'au remdesivir de Gilead, allant jusqu'à favoriser ce dernier médicament. Dans sa décision de refus de RTU en date du 23 octobre 2020, l'ANSM a indiqué que les données disponibles, ne permettent pas de présager d'un bénéfice de l'hydroxychloroquine, seule ou en association, pour le traitement ou la prévention de la maladie Covid-19. Le même traitement n'a pas été réservé au remdesivir qui est un produit toxique et inefficace. De nombreux liens et possibles conflits d'intérêts entre les autorités sanitaires, certains médecins et Gilead, seront au centre des investigations que ne manquera pas de diligenter le juge au pénal. Rappelons aussi que le Pr Lina a déclaré dans son audition au Sénat que malgré la faiblesse des signaux d'efficacité, le remdesivir a été inclus dans l'étude Discovery afin d'éviter une perte de chance aux patients.

31 octobre – 01 novembre 2020 : de nombreuses manifestations sont attendues ce weekend à Berlin, Rome, Naples, Londres, Varsovie, Dublin, dans les grandes villes d'Europe, les citoyens se lèvent contre les nouvelles mesures, contre les couvre-feux, et autres limitations.

31 octobre 2020 : La Slovaquie annonce qu'elle va tester l'ensemble de sa population, soit 5,4 millions de personnes, avec des tests antigéniques. La campagne sera menée par 45.000 professionnels de santé, l'armée et la police, avec 5.000 points de dépistage. Le test n'est pas « obligatoire » mais se promener sans l'avoir dans la rue sera passible d'une amende!

Fin octobre, des sites « dissidents » rappellent la similitude avec les années précédentes, rien de nouveau sous le soleil, les urgences sont saturées, sous tension, il n’y a pas assez de lits à l’hôpital, des brancards dans les couloirs, etc ...Des compilations de rétrospectives vidéo fleurissent et 100 lits ont été supprimés en France alors qu’il fallait en créer !

01 novembre 2020 : Jean Castex a appelé les français à ne pas commander sur le site e-commerce. En réponse, Amazon a mis en place le lundi 2 novembre sur la page d'accueil de son site un emplacement intitulé "Soutenons les entreprises françaises" proposant des rubriques telles que "jouets français", "startup françaises", "PME françaises" ou encore "boutique des producteurs".Le site de e-commerce français Cdiscount veut aussi se montrer solidaire des commerçants avec une communication "moins agressive" pour le Black friday. En outre, la plateforme leur offre une inscription gratuite à sa "marketplace" et une réduction en cas d'utilisation de son service de livraison.Le site Rakuten a également supprimé les frais pour les petits commerçants et réduit de plus de la moitié les commissions de vente. Tout cela pour espérer attirer leurs commerçants vers sa plateforme.

02 novembre 2020 : Louis Fouché, médecine réanimateur à Marseille, affirme que la diminution en 15 ans de «69.000 lits dans la sphère d’hospitalisation» et la baisse de lits de réanimation (sauf les deux dernières années), ainsi que la réduction du nombre de soignants et d’aides-soignants est la cause principale de l’engorgement des urgences en France.

02 novembre 2020 : L’AP-HP ferme les urgences de l’Hôtel-Dieu au coeur de Paris, le personnel qui n’a été averti que deux jours plus tôt, sera déployé ailleurs. .

02 novembre 2020 : Gérard Delépine écrit dans France-Soir : Les gériatres qui suivent les patients âgés y compris dans les EHPADs avaient pour habitude de les traiter rapidement quelques jours par des antibiotiques à tropisme pulmonaire chaque année à l’apparition de grippe ou d’infections pulmonaires. Beaucoup n’ont pas compris l’interdiction qui leur en a été faite cette année par l’Etat. Des familles ont réclamé aussi la prescription « habituelle » et n’ont pas accepté le décès rapide de leur proche de supposé covid et en tous cas non traité. Les plaintes accumulées nous en diront peut-être plus un jour.

02 novembre 2020 : Selon un rapport d’information du Sénat sur l’action du service de santé des armées pendant la crise sanitaire, **les militaires du Charles De Gaulle ont bien été soignés avec de l’hydroxychloroquine**. Il est mentionné : « La ministre des armées Florence Parly a d’ailleurs déclaré le 12 mai devant la commission : « Le décret du 25 mars 2020 du ministre de la santé et des solidarités a autorisé l’utilisation de l’hydroxychloroquine en milieu hospitalier pour les patients atteints par le Covid-19. La pharmacie centrale des armées a donc procédé, après le 25 mars, à des achats de précaution de ce produit pharmaceutique dont on ne savait pas s’il allait donner des résultats. Il n’y a rien de plus à en dire. »

03 novembre 2020 : C’est un véritable camouflet qu’a subi l’exécutif mardi soir à l’Assemblée nationale. La prolongation de l’état d’urgence sanitaire a été rejetée. Et celle du confinement devra être validée par le parlement.

04 novembre 2020 : Alors que les députés des oppositions avaient adopté un amendement rejetant la prolongation de l’état d’urgence sanitaire jusqu’au 16 février, le texte a été de nouveau soumis au vote mercredi soir. Avec cette fois suffisamment de députés de la majorité. Revoter un amendement ou un projet de loi, la possibilité est en effet offerte par l’article 101 du règlement de l’Assemblée nationale. Et Olivier Véran ne s’est pas privé de saisir l’opportunité d’une seconde délibération. 272 voix pour, 108 contre : les députés LREM, MoDem et Agir étaient bien, cette fois, au rendez-vous pour faire adopter le texte du gouvernement. Un nouveau vote qui n’a pas manqué de faire réagir les députés des oppositions, tous bords confondus.

04 novembre 2020 : Le Ministre de la Santé a été destinataire de deux lettres relatives à la vente et à l'utilisation de l'hydroxychloroquine dans le traitement de la Covid-19. La première émanait de Sanofi qui, "afin de préserver l'intérêt et la sécurité des patients", s'en remettait "à la sagesse du Gouvernement et plus spécifiquement de votre Ministère, seul légitime pour trancher cette question délicate" : la fourniture de l'hydroxychloroquine à l'IHU Méditerranée. Qu'en termes surprenants ces choses-là sont-elles dites, alors qu'en janvier 2020 ce produit était en vente libre dans les pharmacies, et cela depuis des décennies ... L'autre courrier était signé du Professeur Raoult. Soulignant qu'en l'absence de livraison par Sanofi "nos patients n'ont plus accès au traitement", le Directeur de l'IHU demandait au Ministre "l'autorisation d'ouvrir le marché de l'hydroxychloroquine à la concurrence internationale (Novartis, Sandoz, Mylan)". Véritablement un autre scandale s'il fallait en arriver là ...

04 novembre 2020 : Si l'application Alicem (« Authentification en ligne certifiée sur mobile ») a largement été décriée, elle a pourtant été validée par le Conseil d'État. Dans sa décision, le juge administratif suprême a rejeté le recours formé par la Quadrature du Net qui visait à l'annulation du **décret du 13 mai 2019** autorisant la création de ce moyen d'identification électronique, en arguant la conformité du dispositif aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés.

05 novembre 2020 : Selon le rapport hebdomadaire de Santé Publique France, **des patients atteints de la grippe (et dont le diagnostic a été confirmé) dans les 223 services de réanimation ont été classés comme « covid » à la demande des autorités.**

06 novembre 2020 : A l'aéroport de Roissy, un trafic de faux certificats de tests covid négatifs a été démantelé. Les documents étaient vendus entre 150 et 300 €. Vendus sur place, ils permettaient aux gens de prendre des vols internationaux sans avoir été testés.

06 novembre 2020 : Face à une menace de « grève sanitaire » mardi prochain, le ministre Jean-Michel Blanquer a passé la main aux chefs d'établissements afin que chacun puisse prendre des mesures supplémentaires. Face à l'impossibilité, dans certains lycées, d'éviter les brassages d'élèves et de maintenir la distanciation, le ministère invite les établissements à établir des « protocoles de continuité pédagogique ». En clair, il leur sera désormais possible d'alterner cours en présentiel et cours à distance, par demi-classes, par niveaux, une semaine sur deux... Les lycées s'organisent comme ils le souhaitent, à une condition : que chaque élève passe au moins la moitié de son temps scolaire dans son lycée. Jean-Michel Blanquer a également fait des annonces importantes concernant l'organisation du baccalauréat 2021. Du fait de la situation sanitaire, les trois évaluations communes de première et de terminale sont ainsi purement et simplement annulées et remplacées par le contrôle continu.

08 novembre 2020 : Alexandra Henrion Caude dénonce : il y a de plus en plus de cas de faux morts du Covid !

8 novembre 2020 : 500 scientifiques et universitaires alertent Boris Johnson sur l'exagération des données officielles sur l'épidémie, où les nombreux « faux positifs » ne sont pas pris en compte. Ils considèrent que la réponse au virus est « disproportionnée » et entraîne plus de dégâts que d'avantages. Ils considèrent qu'il n'y a pas de « seconde vague » dans le pays.

09 novembre 2020 : Les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé aujourd'hui que leur candidat vaccin avait une efficacité de 90% lors des essais de phase 3. Cette étape est la dernière avant la demande d'homologation. Malgré l'envolée de la Bourse en cette mi-journée, suite à l'annonce du tandem de laboratoire pharmaceutique, il est indispensable de nuancer ces résultats. En effet, bien qu'ils soient très encourageants, ces résultats ne sont que des résultats intermédiaires qui portent sur un faible nombre de contaminations. Il sera donc nécessaire d'attendre encore avant de connaître la réelle efficacité de ce vaccin.

10 novembre 2020 : Douste Blazy appelle à ne pas s'emballer au sujet des vaccins en préparation. En effet, toutes les bourses ont grimpé en flèche à l'annonce des résultats positifs de la phase 3 du vaccin Pfizer-Biontech. « Il faut attendre pour voir si l'immunité reste et la contre-attaque éventuellement violente du virus. Et conserver un vaccin à - 80°C n'est pas simple » .

10 novembre 2020 : Après les enquêtes préliminaires du Pole santé du parquet de Paris, 4 informations judiciaires ont été ouvertes contre X pour « abstention volontaire de combattre un sinistre », « mise en danger de la vie d'autrui » et « homicides et blessures involontaires ». Des juges vont donc mener l'enquête. « Ces procédures regroupent 253 des 328 plaintes mettant en cause des décideurs et structures publics nationaux dont le parquet de Paris a été destinataire depuis le 24 mars 2020 » a précisé le procureur Rémy Heinz.

10 novembre 2020 : La Ligue contre le cancer interpelle les autorités de santé en leur demandant « d'agir sans délai pour ne pas sacrifier les personnes malades atteintes de cancer durant la deuxième vague de Covid » Pour son président, le professeur Axel Kahn, cela ne fait aucun doute : « déjà des milliers de morts supplémentaires attendus dans les cinq ans ».

10-11 novembre 2020 : Et de quatre budgets de crise: l'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mardi à mercredi le quatrième et dernier projet rectifié pour 2020, avec 20 milliards de dépenses supplémentaires, principalement en direction des entreprises et indépendants, un soutien que les oppositions voudraient renforcer.

Parmi les 72 députés encore présents au bout de la nuit, 67 ont voté en faveur du texte, alors que 5 se sont prononcés contre. Plusieurs députés ont fustigé les "conditions déplorables" d'examen de ce texte, avec un débat toute la nuit pour parcourir quelque 500 amendements et transmettre le projet de loi au Sénat, où il est attendu en séance lundi.

11 novembre 2020 : Sortie de HOLD-UP Le film documentaire sur la « Plandémie ».

11 novembre 2020 : Le collectif RéinfoCovid, qui regroupe des médecins, des universitaires, des juristes et de nombreux professionnels, a lancé un site web avec de nombreuses ressources autour du covid et des actions citoyennes qui se mettent en place.

12 novembre 2020 : Une infirmière montre le service de neurologie de l'hôpital de Rouen vide alors qu'il a été vidé des patients habituels et réquisitionné pour les patients « covid ».

12 novembre 2020 : Dans son livre Covid-19: The Great Reset, le mondialiste du Forum économique mondial Klaus Schwab affirme que le monde ne reviendra « jamais » à la normale, bien qu'il admette que le coronavirus « ne constitue pas une nouvelle menace existentielle ». « Beaucoup d'entre nous se demandent quand les choses reviendront à la normale », écrit Schwab. « La réponse courte est : jamais. Rien ne reviendra jamais au sens de normalité "brisé" qui prévalait avant la crise car la pandémie de coronavirus marque un point d'inflexion fondamental dans notre trajectoire mondiale » Le mondialiste fait cette affirmation tout en admettant que la menace posée par le COVID est faible par rapport aux pandémies précédentes.

13 novembre 2020 : Un médecin, le Dr Jean-Paul Théron, explique qu'il a soigné 140 patients avec de l'hydroxychloroquine et aucun n'a été hospitalisé. Il critique aussi l'étude du Lancet qui a servi de prétexte à véran pour interdire ce traitement.

13 novembre 2020 : Dans Die Zeit, un des plus grands quotidiens en Allemagne, un article de la correspondante en France fustige l' « Absurdistan autoritaire » qu'est devenue la France en raison des mesures « sanitaires » ubuesques.

14 novembre 2020 : Elon Musk raconte qu'il s'est fait tester 4 fois dans la même journée, au même labo, par la même infirmière et avec le même test PCR. Résultats : 2 négatifs et 2 positifs.

14 novembre 2020 : Article de Profession gendarme. La sécurité nationale des États-Unis et du Royaume-Uni ont discrètement laissé entendre que les cyber-outils et les tactiques en ligne précédemment conçus pour être utilisés dans la « guerre contre le terrorisme » de l'après-11 septembre sont maintenant reconvertis pour être utilisés contre les sources d'information qui encouragent « l'hésitation à se vacciner » et les informations relatives à la Covid-19 qui vont à l'encontre des déclarations de l'État. Une nouvelle cyber-offensive a été lancée lundi par l'agence britannique de renseignement sur les signaux, le Quartier Général des Communications du Gouvernement (GCHQ), qui cherche à cibler les sites web qui publient des contenus considérés comme de la « propagande » qui suscite des inquiétudes concernant le développement du vaccin contre la Covid-19 commandité par l'État et les multinationales pharmaceutiques impliquées. Des efforts similaires sont en cours aux États-Unis, l'armée américaine ayant récemment financé une entreprise parrainée par la CIA – composée d'anciens responsables de la lutte antiterroriste qui étaient derrière l'occupation de l'Irak et la montée de l'État Islamique – pour développer un algorithme basé sur l'IA visant spécifiquement les nouveaux sites web promouvant la désinformation « suspecte » liée à la crise de la Covid-19 et l'effort de vaccination contre la Covid-19 mené par l'armée américaine, connu sous le nom d'Opération Warp Speed.

16 novembre 2020 : Alors qu'on nous explique que des vaccins arrivent, Castex annonce qu'il prépare une stratégie sur « le temps long », jusqu'à l'été. « Une certitude : les rassemblements festifs, familiaux dans des salles de fêtes ne pourront pas reprendre avant longtemps » selon lui.

16 novembre 2020 : Karine Lacombe envisage déjà, dans Marie-Claire, un « troisième reconfinement » alors qu'on n'a toujours pas terminé le 2e « confinement ». Elle s'en prend aussi aux « réseaux sociaux » qui l'auraient « attaquée ». Elle explique : « Et au fond, on ne m'a jamais directement attaquée sur mes idées ou mon travail scientifique, mais beaucoup sur mon physique, sur des questions d'argent ou mes liens avec des laboratoires ».

16 novembre 2020 : Le directeur général de l'OMS a déclaré que les vaccins anti-covid ne suffiront pas à stopper l'épidémie, il complètera seulement les « autres outils ». Selon lui il faudra maintenir les « mesures barrières ».

16 novembre 2020 : Le labo Moderna annonce avoir trouvé un vaccin encore plus sûr que celui de Pfizer, à 94,5 % ce qui en ferait le vaccin le plus efficace jamais vu sur terre alors qu'il s'agit d'une technologie novatrice avec de l'ARN. On n'a cependant pas les détails des résultats de l'expérimentation. Les bourses sont à nouveau montées: + 2,4% pour le CAC 40. « Selon Moderna, environ 9 à 10% des personnes vaccinées ont eu des effets secondaires après la seconde dose tels que fatigue, courbatures, ou rougeur autour du point d'injection », explique Capital. Moderna TX reçu un don de la fondation Bill et Melinda Gates en mars 2019, donc un an avant l'arrivée officielle du virus en France, de plus d'un million de dollars pour évaluer la faisabilité d'une technologie à ARN pour délivrer des anticorps. Mais pas pour le covid.

16 novembre 2020 : Selon Les Echos, le gouvernement a déjà commandé 90 millions de doses de plusieurs vaccins, et prépare une vaccination de masse de la population « plus massive que celle qui avait été lancée lorsque la grippe H1N1 avait fait trembler la France, en 2009 » note le journal. Il a aussi provisionné 1,5 milliard pour 2021

16 novembre 2020 : Le collectif « Laissons les médecins prescrire » publie un manifeste qui demande à ce que les médecins de ville soient impliqués dans le traitement des patients covid. Ils insistent sur l'importance « des soins précoces par le médecin traitant », qui n'a pourtant jamais été une option pour le gouvernement. Il demande « que les tests de dépistage soient prescrits par des médecins » et interprétés par le médecin traitant qui peut démarrer un traitement rapidement.

16 novembre 2020 : Dans son dernier point épidémiologique, en date du 12 novembre, Santé Publique France donne d'ailleurs des chiffres plutôt alarmants : l'étude CoviPrev, qui suit l'évolution des comportements et de la santé mentale des Français depuis mars, montre une forte augmentation des états dépressifs. Ils concernent, pour la période du 4 au 6 novembre, 21% des répondants. « La prévalence a doublé entre fin septembre et début novembre » De la même manière, le document relève, « une augmentation continue et globalement significative des états anxieux ». Les dates de cette dernière enquête suivent de près le début du reconfinement. Fait marquant, c'est chez les jeunes que la hausse de ces états dépressifs est la plus importante : +16 points, à 29%, chez les 18-24 ans, +15 points, à 25%, chez les 25-34 ans. En comparaison, les états dépressifs concernent aujourd'hui 18,5% des 50-64 ans et 14% des plus de 65 ans. Même si l'augmentation est fulgurante chez les plus jeunes, les personnes qui se trouvent dans une situation financière difficile et/ou les inactifs représentent les populations les plus concernées. Dans ce panel, respectivement 35% (contre 14% de ceux déclarant une bonne situation financière) et 29% des répondants déclarent un état dépressif.

16 novembre 2020 : Carrefour a officialisé sa décision de recourir massivement au chômage partiel. Certains n'hésitent pas à accuser le distributeur de fraudeur au chômage partiel. Au cours du premier confinement, au printemps dernier, la Grande Distribution avait dû faire face seule pour répondre aux besoins des Françaises et des Français. Ce surcroît d'activité ne se retrouve pas lors de cette seconde version du confinement. Les rayons non-essentiels doivent rester fermés, les commerces de détail sont désormais équipés pour ne pas abandonner totalement toute forme de concurrence, comme avec l'explosion du Click Collect notamment.

Un détournement de l'argent public, dénoncé par les syndicats : Ce sont ainsi 90.000 salariés qui sont concernés par cette mesure, qui a amené toutes les organisations syndicales à dénoncer un dispositif présenté comme une « fraude ». Pour les travailleurs, ce n'est pas à l'argent public de financer une stratégie de baisse du coût du travail.

17 novembre 2020 : L'étude de la Fondation IRCCS révèle la présence de patients asymptomatiques lors d'un dépistage du cancer du poumon. Les points positifs proviennent de 13 régions, la moitié de la Lombardie suivie du Piémont, du Latium, de l'Émilie-Romagne, de la Toscane, de la Vénétie : « Le coronavirus circulait en Italie depuis l'été 2019 » selon les recherches de l'Institut des tumeurs de Milan ».

17 novembre 2020 : L'infectiologue Karine Lacombe publie ces jours-ci un roman graphique baptisé "La Médecin". Interviewé par Marie-Claire elle parle de son livre, de l'épidémie en cours, d'un "troisième confinement", de "vaccination de masse" et prévient que si les Français seront probablement autorisés à fêter Noël ou le nouvel an, il semble "complètement illusoire de penser que l'on va faire la fête comme avant."

18 novembre 2020 : Une enquête de "Pièces à conviction" sur France 3. Le 29 mars, le gouvernement a autorisé par décret le recours à des médicaments de soins palliatifs. Parmi eux, le Rivotril, habituellement interdit en médecine de ville et dans les Ehpad. Il pouvait être prescrit en cas de difficulté d'approvisionnement de Midazolam, le sédatif recommandé "en première intention" par la Haute Autorité de santé depuis le 10 février 2020 et dont l'utilisation avait alors explosé. Cette dérogation visait à améliorer le confort du malade, parfois en détresse respiratoire aiguë. Ailleurs qu'à Buzançais, un médecin d'Ehpad public partage, à visage caché, "un sentiment d'horreur". Alors qu'elle n'a "pas le droit de prescrire quelque chose qui pourrait soigner les personnes si elles étaient atteintes", elle est "autorisée à les faire partir... en douceur". "On a abrégé les souffrances des gens. Moi, j'appelle ça l'euthanasie, poursuit-elle, extrêmement choquée. Qu'on ait osé nous demander de piquer nos patients pour les faire partir plus vite, c'est insupportable."

18 novembre 2020 : Finalement, Pfizer dit que son vaccin est fiable à 95%. Soit 0,5% de plus que celui de Moderna.

18 novembre 2020 : Les médias commencent à admettre que **la France a bien une « stratégie vaccinale »** (dont nous avons parlé début août, avec plus de 30 millions de personnes jugées « prioritaires »). Selon Attal (porte-parole du gouvernement), « On prépare une campagne pour être prêt au moment où un vaccin sera validé par les autorités de santé européennes et nationales ». Une « cinquantaine de super-congélateurs » ont déjà été achetés, pour 6 à 12.000 € l'unité, pour le vaccins Pfizer – Biontech qui peut être ainsi conservé deux semaines. Les modalités précises du déploiement du vaccin n'ont pas été divulguées.

18 novembre 2020 : Une infirmière en Ehpad interviewée par le magazine Pièces à Convictions explique que pendant le premier « confinement » le gouvernement a facilité le recours à des médicaments palliatifs, censés être donnés aux personnes déjà mourantes et normalement interdits. Ces médicaments comme le Rivotril (interdit en Ehpad comme en médecin de ville en temps normal) ou du Midazolam ont été donnés à des centaines de patients âgés à qui on refusait systématiquement l'entrée en soins à l'hôpital. Ce traitement était censé « soulager leurs souffrances ». Il faut rappeler que le Rivotril est contre-indiqué pour les personnes en détresse respiratoire. « là, on ne donnait aucune chance aux personnes âgées de s'en sortir. Quand une personne âgée n'est pas hospitalisée et qu'ensuite, ce qu'on lui propose, c'est une sédation dès l'instant qu'elle va présenter une détresse respiratoire... ma première réaction ça a été : on nous demande de faire une euthanasie passive auprès de nos résidents » , explique ce témoin.

19 novembre 2020 : Les médias continuent à dire que l'épidémie est baisse. Tous les indicateurs le montrent, même si la tension à l'hôpital est encore présente. Le taux d'incidence (nb de « cas positifs » pour 100.000 habitants) a été divisé par 2 entre le 9 et le 15 novembre, passant de 434 à 248, le R0 est en-dessous de 1. Selon les données de Santé Publique France, le pic des entrées à l'hôpital et en réanimation a été passé autour du 1-4 novembre.

19 novembre 2020 : France, 18 Novembre: Ni le confinement, ni le couvre-feu ne seraient la cause de la baisse de l'épidémie, qui a commencé dans les eaux usées au premier jour du couvre-feu. Explosif. (LCI)

19 novembre 2020 : Interrogé sud Sud Radio, le Pr Jean-François Toussaint qui vient de publier avec son équipe une étude sur l'utilité des différentes mesures « sanitaires », explique que les résultats montrent qu'il n'y a pas de lien entre le « confinement » et la baisse de la mortalité liée au coronavirus.

20 novembre 2020 : FAUX ESPOIR - Selon l'Organisation mondiale de la santé, le remdesivir, médicament antiviral vendu par Gilead, n'est pas efficace pour traiter le Covid-19. Il n'évite ni des morts ni des formes graves de la maladie.

20 novembre 2020 : CONTACT TRACING - S'il voit "la sortie du tunnel", le président du Conseil scientifique craint déjà une troisième vague épidémique. Parmi ses préconisations pour l'éviter, un usage plus large de l'application mobile TousAntiCovid, jusqu'à même l'imposer dans les restaurants.

20 novembre 2020 : LOI SECURITE GLOBALE Dans un climat très tendu, les députés ont adopté le controversé article 24 de la proposition de loi « sécurité globale » qui pénalise la diffusion malveillante de l'image des forces de l'ordre.

20 novembre 2020 : Article de Profession Gendarme sur la portée du Décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. La réactivation de ce décret officialise et pérennise l'état de pénurie de matériels, lits de réanimation, de respirateurs ... dans lesquels se trouve la France, qui n'a pas su mettre à profit les 6 mois écoulés pour pallier à ces carences.

24 novembre 2020 : Covid : allocution de MACRON ! La France devient une prison géante.

24 novembre 2020 : ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE prévue fin novembre / début décembre. **Pour ceux qui pensent au «grand reset» : L'Assemblée Nationale va débattre en novembre et décembre des sujets qui ne peuvent être tenus hors du regard des français :**

- «Le revenu universel appelé socle citoyen»
- «La stratégie de dépistage systématique de la covid-19»
- «La carte vitale biométrique»
- «L'accès universel, rapide et équitable vaccin contre le covid-19»

Voir l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale pour fin novembre début décembre. **Est-ce qu'il y aura encore presque 400 députés absents lors de ces débats cruciaux comme lors du vote de prolongation de l'état d'urgence ?** La prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été adoptée au parlement le 7 novembre, elle prévoit la prolongation dudit état d'urgence jusqu'au 16 février 2021, et l'instauration d'un «régime transitoire» jusqu'au 1er avril. Exactement 154 députés ont voté pour, et 38 contre. **385 députés étaient tout simplement absents.** Pour rappel, c'est cet état d'urgence et lui seul qui permet au gouvernement Castex/Véran d'imposer la saison 2 du confinement, c'est aussi cet état d'urgence qui permet d'imposer les multiples interdictions, les auto-attestations et autres délicatesses. Sans état d'urgence, pas de confinement. On rappellera également que selon le site de l'assemblée lui-même : «l'indemnité parlementaire de base est de : **5 623,23 €**, l'**indemnité de résidence : 168,70 €** et l'**indemnité de fonction : 1 447,98 €, soit un total de 7 239.91 €.**»

25 novembre 2020 : Conférence de presse de Jean Castex. « Ne pas baisser la garde même si la situation s'améliore », c'est en substance le mot d'ordre qui a été martelé lors d'une conférence de presse en service après-vente de l'allocution d'Emmanuel Macron. Ne leur parlez surtout pas de déconfinement, mais plusieurs membres du gouvernement, premier ministre en tête, ont apporté ce jeudi des précisions sur notre vie quotidienne jusqu'au 20 janvier.

Déplacements et attestations : Ne pensez pas abandonner si rapidement vos auto-autorisations de sortie ! L'attestation reste obligatoire jusqu'au 15 décembre, même s'il sera possible dès samedi d'aller se balader 3 heures dans un rayon de 20 km autour de son domicile sans risquer d'amende. Tout « en évitant d'aller voir sa famille et ses amis », a dit Jean Castex. Après le 15 décembre, les déplacements interrégionaux seront autorisés et l'attestation de sortie disparaîtra de la circulation sauf en soirée. A cette date en effet et au moins jusqu'au 20 janvier, le **couvre-feu** sera instauré sur tout le territoire à partir de 21 heures (sauf pour les soirées des 24 et 31 décembre). Une tolérance sera appliquée aux sorties culturelles. Si votre séance de cinéma ou votre pièce de théâtre s'achève à 21 heures, votre billet ou ticket vous permettra de rentrer tranquillement chez vous.

Dans les commerces : Les commerces de proximité (et en même temps les rayons fermés des grandes surfaces) rouvrent donc samedi matin et pourront prolonger leurs horaires d'ouverture jusqu'à 21 heures. La jauge fixée est de 8 m² par client, sans prise en compte des salariés. Subtilité, un couple, une personne avec des enfants ou une personne âgée, etc., comptent pour un client. Le gel hydroalcoolique dans les commerces est obligatoire, de même que l'affichage d'une information sur les mesures et sur... l'application TousAntiCovid. A noter que les **visites immobilières** (à une seule personne) sont de nouveau autorisées dès samedi. Les **auto-écoles** rouvrent également leurs portes, mais attention, uniquement pour les cours pratiques et les examens – la théorie se fait toujours à distance.

Les cultes : Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le gouvernement n'a pas répondu favorablement aux demandes des autorités religieuses. C'est bien la jauge de 30 personnes qui est maintenue, elle est amenée) « évoluer progressivement ».

Les sports et les loisirs : Contrairement à ce qu'avait annoncé Emmanuel Macron mardi, il semble que les activités extra-scolaires en plein air ne reprendront que le 15 décembre, à la même date que les activités en intérieur. Attention, cela ne concerne que les enfants : les sports collectifs et de contact restent interdits aux adultes jusqu'à la troisième « étape », le 20 janvier. Si les bibliothèques et les archives ouvrent samedi, les cinémas, théâtres et salles de spectacles vous donnent rendez-vous le 15 décembre. Et comme il y a de la subtilité dans ce programme gouvernemental, les conservatoires et les écoles de musique pourront également retrouver leurs élèves à cette date, mais pas pour les cours de chant ni de danse.

Les vacances de Noël : Si ce n'est que les déplacements seront libres, que les centres de vacances et colonies seront fermés et qu'il sera « IMPERATIF » (insiste Jean Castex) de « limiter le nombre de personnes à table » pour Noël. et le jour de l'an, on n'en sait guère plus. Le premier ministre a simplement annoncé : « Nous préciserons prochainement les recommandations concrètes ».

26 novembre 2020 : Klaus Schwab, fondateur du forum de Davos et fan du Grand Reset, a déclaré lors d'un cycle de conférences du forum que le transhumanisme sera la 4e révolution industrielle, et que cette révolution « mènera à la fusion de nos identités physique, digitale et biologique ». Schwab a aussi déclaré que 75% des restaurants indépendants en France et en Angleterre vont probablement fermer en raison de la gestion de la crise « sanitaire » mais que les grandes chaînes comme les fast foods survivront car elles ont plus de moyens. ,

26 novembre 2020 : Le médecin en chef de Moderna, Tal Zaks, a déclaré sur HBO que le public ne devrait pas « sur-interpréter » les résultats des essais de vaccins et supposer que la vie pourrait revenir à la normale après la vaccination. Tal Zaks a averti que les résultats des essais montrent que le vaccin peut empêcher une personne de tomber malade ou « gravement malade » du Covid-19. Cependant, les résultats ne montrent pas que le vaccin empêche la transmission du virus.

26 novembre 2020 : Le vaccin d'AstraZeneca, qui finalement ne serait efficace qu'à 70%, doit faire l'objet d'une seconde étude. Le directeur général du groupe l'a annoncé suite à des critiques sur les résultats annoncés par le labo.

27 novembre 2020 : Annonce qui n'a été commentée par le ministre de la Santé. L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) annonce la démission de son directeur général Mr Dominique Martin « à sa demande ». La publication au journal officiel fait état que Mme Ratignier-Carbonneil est chargée d'exercer cette position par intérim. Cela fait suite à une proposition de l'Élysée du 9 novembre 2020 de la nommer au poste de directeur général. Monsieur Dominique Martin semble avoir joué un rôle central en ce qui concerne la polémique concernant les traitements précoces qui permettent de soigner les patients afin d'éviter des conséquences funestes et des hospitalisations » peut-on lire. Le courrier entier se trouve sur le site de BonSens.org en date du 26 novembre 2020. Un de ses membres nous dit : « ce courrier a été élaboré le 22 novembre et envoyé à certains députés dès le 24 novembre 2020. »

27 novembre 2020 : En Belgique comme en France les fêtes de Noël sont compromises. Frédérique Jacobs, cheffe du service des maladies infectieuses à l'hôpital Érasme à Bruxelles a par exemple déclaré : « Si vous voulez porter la responsabilité de la mort d'un de vos proches toute votre vie, faites des fêtes de Noël ». En France certains disent de faire manger les grands-parents dans une autre pièce.

27 novembre 2020 : L'Allemagne qui aura le vaccin en janvier a déjà créé des centres de vaccination, et compte les multiplier sur le territoire. « Le land le plus peuplé d'Allemagne, la Rhénanie du Nord-Westphalie, a d'ores et déjà prévu 53 centres et la Bavière au moins 96 » précise le quotidien DNA. Un aéroport a déjà été transformé. La vaccination ne sera cependant pas obligatoire. Des congélateurs ont été fabriqués en Allemagne à 20.000€ pièce pour contenir la vaccin Pfizer à moins 70°C.

27 novembre 2020 : On apprend que si les stations de ski seront ouvertes pour les vacances, les remontées mécaniques seront fermées. C'est l'incompréhension chez les professionnels du secteur. Le 25, Macron disait qu'il était « impossible » d'ouvrir les stations de ski.

28 novembre 2020 : Selon Les Echos, la commission européenne a actuellement signé des contrats avec 6 labos pour la fourniture de vaccins: « Moderna, le dernier en date (160 millions de doses commandées), AstraZeneca et Johnson Johnson (400 millions de doses chacun), Sanofi-GSK (300 millions de doses) Pfizer-BioNTech (300 millions de doses) et l'allemand CureVac (405 millions de doses) ». Il s'agit de précommandes, pour un montant global de 2 milliards d'euros pour le moment. Mais le chiffre va grimper avec les commandes fermes.

29 novembre 2020 : des questions commencent à émerger sur la fiabilité des annonces d'AstraZeneca concernant son vaccin censé être efficace à 90%. Il apparaît par exemple que certains patients n'ont pas eu toute la dose de vaccin suite à une « erreur dans le dosage du vaccin ». Des experts ont relevé d'autres « irrégularités et omissions » sur les manières dont les données ont été diffusées, ce qui entache la confiance dans les résultats annoncés.

01 décembre 2020 : L'autorité Suisse de régulation des médicaments Swissmedic dit qu'elle n'a pas assez de données sur les essais cliniques et sur les groupes qui ont participé aux tests pour autoriser ou non les vaccins Pfizer/BioNTech, AstraZeneca et Moderna.

01 décembre 2020 : Un internaute rappelle l'Article L3131-3 du code de la santé publique, de 2007, qui exonère de toute responsabilité les médecins qui dans une situation de « menace sanitaire grave » prescrivent des médicaments hors autorisation de mise sur le marché. Le fabricant de ce médicament ne peut pas être tenu pour responsable des dommages issus de cette utilisation. Cela vaut donc pour le Remdesivir et pour les vaccins.

02 décembre 2020 : La Suisse a divisé par plus de deux le nombre de contaminations sans « confinement ».

02 décembre 2020 : 2000 Français vont tester les vaccins anti covid. Ils étaient 41.000 à s'être inscrits. Le premier tests va commencer le 15 décembre. « Les volontaires français vont démarrer très vite les essais cliniques, explique la professeure Odile Launay, qui coordonne la plateforme vaccinale. « On a été sollicités par les laboratoires Janssen. La France devrait participer à hauteur d'environ 1 000 participants et le début est prévu pour la mi-décembre. Le deuxième essai, auquel la France va participer, là aussi à hauteur d'environ 1 000 participants, c'est un essai avec AstraZeneca. Et là aussi, c'est deux injections à un mois d'intervalle ». Ces deux essais sont en phase 3, la dernière ligne droite qui consiste à vérifier l'efficacité et la tolérance du projet de vaccin chez l'homme », rapporte France Info.

03 décembre 2020 : Un expert Américain sur les pratiques d'immunisation prévient que l'efficacité des « vaccins » anti covid sur les personnes en maison de retraite qui sont pourtant prioritaires partout n'est pas prouvée.

3 décembre : Le gouvernement a nommé un responsable du conseil d'orientation destiné à mener la stratégie de vaccination, un autre « Mr vaccins » donc, en la personne d'Alain Fischer, 71 ans. Spécialiste des thérapies géniques, c'est lui qui avait poussé Agnès Buzyn pour imposer 11 vaccins aux bébés. Lors du pitch de castex sur la stratégie de vaccination, Fischer a cependant été très prudent sur le vaccin, expliquant au gouvernement qu'il devra « rester prudent » dans sa stratégie de vaccination car « pour l'instant nous ne disposons que de communiqués de presse de la part des industriels », mais aussi que « le recul ne dépasse pas deux à trois mois », et on ne sait pas si et comment « ils seront efficaces sur les personnes à risque », s'ils protègent contre l'infection grave et la transmission du virus .

03 DÉCEMBRE 2020 : Article de L'Usine Nouvelle : A partir de la mi-décembre, trois vaccins devraient être testés sur 2 200 volontaires en France, a annoncé le 02 décembre l'Inserm. Il s'agit des vaccins des géants pharmaceutiques américain Janssen (filiale de JJ), anglo-suédois AstraZeneca et de la biotech américaine Moderna. Or ces deux premiers vaccins sont des vaccins génétiques. Expérimentée contre Ebola, l'utilisation de la technologie OGM dans la vaccination humaine à l'échelle mondiale serait une première.

04 décembre 2020 : Un médecin, le Pr Fourtillan, annonce qu'il a porté plainte contre l'Institut Pasteur pour avoir créé le coronavirus. Il dit avoir réuni toutes les preuves pour la procédure.

04 décembre 2020 : Une étude sur les essais cliniques du vaccin de Moderna (financé largement par Bill Gates) sur 34 personnes, montre qu'il donne au moins 3 mois d'immunité. Comme c'est la 1ère étude prouvant une efficacité sur 3 mois, on comprend que ce n'est pas encore prouvé pour les autres vaccins. Aucun effet secondaire « grave » n'aurait été observé.

04 décembre 2020 : Les autorités anglaises lancent un appel d'offres en urgence pour une prestation spécialisée dans l'intelligence artificielle pour traiter le grand nombre de données attendues sur les effets secondaires des vaccins anti covid, de manière à être exhaustifs.

04 décembre 2020 : Depuis quelques jours le gouvernement et des médecins spécialistes des plateaux télé expliquent qu'il va, qu'il pourrait, qu'on aura sûrement une « troisième vague » du coronavirus en janvier. Comme annoncé par Disneyland en octobre. « Lors d'un déjeuner à l'Elysée partagé il y a quelques jours avec le président du Sénat, Gérard Larcher, [Castex] a expliqué qu'une troisième vague déferlait actuellement sur l'Asie et qu'elle frapperait inévitablement l'Europe dans la foulée« .

04 décembre 2020 : Le gouvernement annonce que les membres du gouvernement ne seront pas vaccinés les premiers. Selon Castex c'est parce que le nombre de doses est limité. Bachelot à l'époque du H1N1 s'était fait piquer devant les caméras.

04 décembre 2020 : Une méta analyse de 156 études portant sur l'efficacité ou non de l'hydroxychloroquine montre que 89% d'entre elles rapportent des effets positifs, surtout en traitement précoce.

04 décembre 2020 : Le professeur Christian Perronne reçoit un courriel qui lui annonce **une procédure de retrait d'agrément** de formation dans le cadre du DES (Diplôme d'Etudes Spécialisées) de maladies infectieuses et tropicales.

05 décembre 2020 : L'UPR via une vidéo de François Asselineau fournit le prix des doses de vaccins commandés par l'Union Européenne : **20,780 milliards d'euros** et non les 2 milliards annoncés dans « Les Echos ». 20,78Mds € / **1.965 Millions de doses** = 10,57 € / dose.

05 décembre 2020 : L'appli StopCovid, utilisée par un peu plus de 6 millions de personnes, a déjà coûté 6,5 millions d'euros, selon un rapport parlementaire sur la gestion de crise. Dont 1.128.000 €/ an d'exploitation, 70.000 € de licences, 720.000€ de support utilisateurs, 432.000€ d'animation du déploiement » et 576.000 € d'hébergement à quoi il faut ajouter les 2.793.000€ de communication, en effet importante.

05 décembre 2020 : Sortie du documentaire « Mal Traités », en libre accès (pour le voir il faut rentrer une adresse mail). Il revient sur les nombreuses incohérences dans la gestion de la crise sanitaire et donne la parole à des médecins au sujet des traitements anti covid:

07 décembre 2020 : Interpol lance l'alerte sur les vaccins, qui seraient une des cibles principales du crime organisé. Selon Interpole, « les organisations criminelles envisagent d'infiltrer ou de perturber les chaînes d'approvisionnement« . Les Etats doivent être vigilants sur la chaîne logistique des vaccins et autres tests.

07 décembre 2020 Avec le « reconfinement », on observe une augmentation par rapport aux années précédentes des bronchites aiguës (+20%), gastro-entérites (+29%), gripes (+30%) et pneumopathies (+13%) selon les données Geodes.

08 décembre 2020 : Les retards de prise en charge des patients atteints de cancer lors de la première vague de Covid-19 "se traduiront par un excès de décès de 1.000 à 6.000 patients dans les années à venir", estime mardi la fédération Unicancer.

08 décembre 2020 : **C'est un des paradoxes les plus dénoncés ces derniers jours en France. Alors que la crise économique devrait être durable et d'importance, Amazon affiche un développement et des chiffres record pour cette année 2020.**

08 décembre 2020 : **Eric Caumes, professeur « MeanStream » et chef de service** des maladies infectieuses et tropicales à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris, reconnaît, malgré ses prises de positions hostiles à toute critique, qu'il ne se fera pas vacciner avec un vaccin dernière génération basé sur l'ARN/ADN.

08 décembre 2020 : Jérôme Salomon, le directeur général de la santé (DGS), est lourdement mis en cause par la commission d'enquête du Sénat "pour l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la covid-19 et de sa gestion", qui publiait son rapport ce matin. Les députés avaient déjà évalué sévèrement les responsabilités de l'exécutif dans la crise sanitaire, et voilà que les sénateurs tirent **une deuxième salve, plus forte encore**, et qui met particulièrement en cause Jérôme Salomon. Le DGS, que les Français avaient découvert au printemps dernier lors de son point télévisé quotidien sur l'évolution de l'épidémie, est accusé d'avoir fait pression sur le comité d'experts.

8 décembre 2020 : Santé publique France change encore ses indicateurs, pour enfin tenir davantage compte des personnes qui se font tester de multiples fois. L'organisme estime en effet qu'un « ajustement de la définition des personnes testées est nécessaire » .

8 décembre 2020 : La vaccination dans les 7000 EHPAD va commencer, avec des livraisons de doses à 21 jours d'écart pour les deux piqûres. Les tests rapides salivaires ne sont toujours pas disponibles.

09 décembre 2020 : Le Pr Frédéric Lapostolle de l'APHP sur le plateau de BFM a dit aux jeunes: « si vous voulez qu'on en finisse avec le confinement, il faut être vaccinés, c'est simple! » .

09 décembre 2020 : Des données concernant le vaccin de Pfizer et BioNTech ont été piratées à l'Agence Européenne du Médicament, a annoncé le labo.

10 décembre 2020 : Le comité vaccins de la FDA a rendu un rapport sur les effets secondaires des vaccins testés. 4 volontaires du vaccin Pfizer ont développé une paralysie de Bell sur le visage (et aucun de ceux qui ont eu le placebo c'est-à-dire les adjuvants sans le produit vaccinal). Ce qui représente 1 cas sur 5000 personnes. De plus il n'y a pas d'efficacité démontrée sur les cas graves, et il n'est pas prouvé que les personnes vaccinées ne sont pas contagieuses.

10 décembre 2020 : Nouvelles annonces de Castex, après le passage à la télé de macron et le « conseil de défense ». Il est question de « couvre-feu » après le 15 décembre et notamment le 31 décembre mais pas le 24 pour Noël, date annoncée mais compromise du « déconfinement ». Les établissements recevant du public ne rouvriront pas le 15, et resteront fermés au moins jusqu'au 7 janvier.

10 décembre 2020 : Selon le dernier bulletin de « santé publique » france, le nombre de « cas positifs » suit exactement le nombre de tests effectués sur la population. Si le nombre « cas positifs » repart à la hausse, c'est parce qu'à l'approche des fêtes plein de gens retournent se faire tester.

11 décembre 2020 : Fermeture des groupes de soutien au professeur Raoult sur Facebook : une censure qui cache son nom.

11 décembre 2020 : Le professeur Jean Bernard Fourtillan Le professeur Jean-Bernard Fourtillan, qui a participé au tournage du film "Hold-Up" **a été interné** à l'hôpital psychiatrique Le Mas Careiron, de la ville d'Uzès, hier 10 décembre, sur ordre du préfet du Gard. L'affaire Fourtillan se précise avec certains médias qui rapportent que Mr Fourtillan ne se serait pas rendu à une convocation d'un juge, une explication justifiant le fait que les forces de l'ordre soient venues à sa résidence pour l'amener en garde à vue. La préfecture du Gard a déclaré que l'internement a été effectué sur prescription médicale sans qu'aucun détail spécifique sur l'état de santé de Mr Fourtillan ne soit précisé. Aucune précision ne transparait non plus sur le mandat d'arrêt qui a du être délivré à Mr Fourtillan. Les motifs demeurent donc inconnus à ce jour et les questions subsistent sur ces derniers : est-ce lié à l'affaire des patches, de la plainte qu'il aurait déposée contre Pasteur, ou bien à ses déclarations dans le film Hold-up?

11 décembre 2020 : Dans un communiqué le Syndicat National des Médecins Hospitaliers FO apporte son soutien au Pr Perronne « Le SNMH FO s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales de médecins hospitaliers pour envisager une démarche commune contre cette chasse aux sorcières. »

11 décembre 2020 : A plusieurs reprises, un citoyen qui sur Twitter s'appelle @VirusWar a formulé des requêtes auprès du HCSP (Haut conseil de santé publique), pour obtenir des informations sur le remdesivir et surtout les informations qui ne sont pas écrites dans les rapports publics. Un nouvel écrit de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) vient de donner raison à @VirusWar et **estime qu'il n'y avait pas de raison que le HCSP masque certaines parties de ses avis concernant le remdesivir de Gilead**. « La CADA estime que les secrets invoqués par Gilead ne sont pas constitués et rappelle sa position lors d'une demande de la HAS <https://cada.fr/20190911> L'avis est daté du 29/10 mais il n'a été adressé qu'aujourd'hui aux parties. » La CADA a fait son travail, cependant il aura fallu près de six semaines pour que @VirusWar obtienne gain de cause.

11 décembre 2020: Le collectif Laissons les médecins prescrire a testé une canette de Coca avec un test PCR et le résultat a été positif, avec un test acheté en pharmacie.

11 décembre 2020: Le gouvernement soutient Salomon, pris dans ses mensonges et manipulations au sujet des « masques » par la commission d'enquête du sénat qui a rendu son rapport. Selon les sénateurs, la pénurie est due « à la décision, prise en 2018 par le directeur général de la santé, de ne pas renouveler le stock de masques chirurgicaux ». France Info ajoute que Salomon, directeur général de la Santé, aurait fait « modifier a posteriori les conclusions d'un rapport d'experts » qui préconisait la constitution d'un « stock élevé, probablement d'environ un milliard de masques chirurgicaux » pour « faire disparaître la référence à la taille du stock » .

12 décembre 2020 : Covid en Italie, "oui à l'hydroxychloroquine". Le Conseil d'État italien a fait droit au recours des médecins contre la note de l'Aifa qui en suspendait l'utilisation.

12 décembre 2020 : Un article de William Engdahl par sur globalresearch.ca met au défi l'approche allemande de la gestion de la crise. Et pourtant, l'Allemagne déplore 21.567 décès covid-19 soit un peu moins de 3 fois que la France. Le modèle allemand largement salué du régime d'Angela Merkel pour faire face à la pandémie de COVID-19 est maintenant englouti dans **une série de scandales potentiellement dévastateurs** allant au cœur même des tests et des conseils médicaux utilisés pour déclarer des fermetures économiques draconiennes et ensuite, vaccinations obligatoires de facto. Les scandales impliquent un professeur au cœur du groupe consultatif corona de Merkel. Les implications vont bien au-delà des frontières allemandes - jusqu'à l'OMS elle-même et ses recommandations mondiales.

13 décembre 2020 : Le professeur Fourtillan, figure anti-vaccin, aurait été hospitalisé contre son gré dans le Gard. Jean-Bernard Fourtillan, figure anti-vaccin sur les réseaux sociaux, est un des intervenants remarqué du documentaire controversé de Pierre Barnerias, « Hold-Up ». Dans ce film, mis en cause pour les nombreuses informations erronées qu'il contient, Jean-Bernard Fourtillan affirmait que le Covid-19 avait été créé de toutes pièces par l'Institut Pasteur. Une affirmation qui a amené ce dernier à déposer plainte contre X pour diffamation.

13 décembre 2020 : Pr Eric Caumes « Je n'ai jamais vu une fréquence aussi élevée d'effets indésirables pour un vaccin ! » **Dans l'armée on appelait ça « retrait du percuteur ». Avec raison le professeur Caumes devient prudent pour ne pas être éclaboussé par le scandale à venir après l'actuel.**

14 décembre 2020 : Selon l'informaticien milliardaire Bill « Irma » Gates, il n'y aura pas de retour à la normale avant 2022. Malgré les vaccins, donc. Du coup, il faut laisser les restaurants et bars fermés pour encore au moins 6 mois et continuer à interdire les « grands rassemblements publics ».

14 décembre 2020 : Les fonds spéculatifs se lancent dans l'investissement en matière de « santé » dans le cadre de la crise du coronavirus. Selon Les Echos, « Les assureurs français annoncent ce lundi, au côté de la Caisse des Dépôts, un investissement de 780 millions d'euros dans le secteur de la santé à travers trois fonds dédiés à ce secteur. Cet engagement résulte de la promesse de consacrer 2,2 milliards d'euros à la relance de l'économie, après les critiques récurrentes sur le manque de soutien des assureurs aux entreprises touchées par la crise sanitaire » .

15 décembre : Débat aux Etats-Unis sur le fait de donner ou non le vaccin de Pfizer aux femmes enceintes ou qui allaitent, puisqu'il n'a pas été testé sur des femmes enceintes et qu'on manque de données. Dans les recommandations du vaccin Pfizer il est précisé de ne pas tomber enceinte ni allaiter dans les deux mois après les injections.

15 décembre 2020 : Lettre de Paul Deheuvels, membre de l'Académie des Sciences et professeur à l'Université Pierre et Marie Curie (Université Paris VI -Sorbonne Université) adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier le Mas Careiron (Uzès) au sujet de l'internement du Professeur Jean-Bernard Fourtillan et demandant sa mise en liberté.

16 décembre 2020 : la plainte pénale relative aux vaccins a été déposée aujourd'hui auprès du Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Paris sous le numéro 20351000746. L'association Loi 1901, REACTION19 qui compte 40.000 adhérents et représentée par monsieur Carlo Alberto BRUSA son président, et monsieur Riccardo MEREU, coprésident, informe par le présent communiqué de presse, du dépôt de ce jour, d'une plainte pénale article 40 du Code de procédure pénale, auprès du procureur de la République de Paris, contre l'usage qui est envisagé pour la population des vaccins dénommés ARN Messenger. La plainte vise les délits qui suivent :

- Délit de mise en danger délibérée de la vie d'autrui
- Art. 223-1 du Code pénal
- Délit de tromperie aggravée
- Article L213-1 et L213- du Code de la consommation
- Délit d'abus de faiblesse
- Article 223-15-2 du Code pénal
- Délit d'extorsion aggravée
- Art. 312-2 du Code pénal.

16 décembre 2020 : On compte 3.470 mutations du coronavirus à travers le monde entre décembre 2019 et décembre 2020, selon les données disponibles.

16 décembre 2020 : Par un communiqué de presse sur sa page Facebook, le professeur Christian Perronne annonce que M. Hirsch, directeur général de l'AP-HP (Assistance Publique Hôpitaux de Paris), lui a remis un **arrêté mettant fin à ses fonctions de chef de service** suite à une convocation ce matin à 8 heures. Il est reproché au professeur Perronne des propos publics. « Les motifs étant contestables, le professeur PERRONNE va déposer très rapidement un recours contre cette décision auprès du tribunal administratif de Paris » déclare son avocat, Maître Thomas Benages. Le professeur Christian Perronne est sanctionné par l'AP-HP après des propos « indignes de la fonction qu'il exerce ». **L'infectiologue a affirmé que les malades souffrant de cette infection représentent une aubaine financière pour les médecins. L'établissement public de santé a aussi déposé une plainte devant l'ordre des médecins**

17 décembre 2020 : Covid-19 Twitter veut faire supprimer les messages trompeurs sur les vaccins. La plateforme demandera dès la semaine prochaine à ses utilisateurs de retirer les tweets remettant en cause l'intérêt de se faire vacciner.

17 décembre 2020 : Comment inciter les Français à se faire vacciner contre le Sars-Cov-2 alors que plus de la moitié d'entre eux sont réticents ? La députée UDI Valérie Six a sa petite idée...Et cette idée consiste à appliquer en France ce qui se pratique en Israël, à savoir la mise en œuvre d'un « passeport vert ». Ce dernier sera remis aux personnes vaccinées et leur ouvrira des portes. L'Association internationale du transport aérien (IATA) a d'ores et déjà annoncé son Travel Pass, un « laissez-passez de santé numérique » qui permettra notamment aux laboratoires du monde entier de se partager des informations sur les tests et la vaccination des passagers.

17 décembre 2020 : Le premier ministre est cas contact du président de la République, mais il est loin d'être le seul. Ainsi Richard Ferrand, le président de l'Assemblée nationale, et Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée sont eux aussi placés en « septaine ». La liste des cas contacts – et donc des politiques isolés - va certainement s'allonger au fil de la journée. Logiquement, Brigitte Macron est la première concernée, elle observera donc sa période d'isolement. Elle ne présente cependant aucun symptôme.

17 décembre 2020 : Le professeur Jean-Bernard Fourtillan, l'un des intervenants du documentaire « Hold Up » qui avait été placé en hospitalisation d'office, est libre. A Uzès, le juge des libertés de la détention a considéré qu'il n'avait pas sa place à l'hôpital psychiatrique.

17 décembre 2020 : Le modèle allemand largement salué du régime d'Angela Merkel pour faire face à la pandémie de COVID-19 est maintenant englouti dans **une série de scandales potentiellement dévastateurs** allant au cœur même des tests et des conseils médicaux utilisés pour déclarer des fermetures économiques draconiennes et ensuite, vaccinations obligatoires de facto. Les scandales impliquent un professeur au cœur du groupe consultatif corona de Merkel. Les implications vont bien au-delà des frontières allemandes – jusqu'à l'OMS elle-même et ses recommandations mondiales.

18 décembre 2020 : En Angleterre, le taux de remplissage des soins intensifs est en moyenne de 75 % contre 84% l'année dernière, et que le taux moyen de lits occupés en général est de 89% contre 95% l'année dernière. Malgré cela, les autorités parlent d'une situation pire que d'habitude.

18 décembre 2020 : Deux plaintes ont été déposées par Me Di Vizio au procureur de Paris contre Castex et des membres de Lrem présents aux dîner auquel macron a attrapé le coronavirus, mercredi soir à la salle des fêtes de l'Élysée. Étaient présents Castex, macron, Guérini, Solère, Ferrand, Castaner. Les plaintes sont liées à « l'article 223-1 du code pénal, qui définit le délit de "mise en danger de la vie d'autrui", passible d'un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende, comme "le fait d'exposer directement autrui à un risque immédiat de mort ou de blessures (...) par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement".

Le gouvernement a pourtant imposé à tout le monde de ne pas être plus de six à table, et selon Me Di Vizio : « ce dîner n'entraîne pas dans le cadre des dérogations prévues au couvre-feu ».

18 décembre 2020 : Les cours à l'université pourront reprendre mais seulement pour les élèves en « situation de grande vulnérabilité » et par groupes de 10.

21 décembre 2020 : Le projet de loi N° 3714 est enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale, il institue un régime pérenne de gestion des urgences sanitaires. (Procédure accélérée).

20 décembre 2020 : Les médias s'affolent avec la « nouvelle souche » du covid en Angleterre, qui circulerait plus vite. La Belgique, les Pays-Bas et l'Italie ferment leurs frontières avec le Royaume-Uni. L'Allemagne envisage de le faire. Pourtant, selon Boris Johnson, « Rien n'indique qu'il est plus mortel ou qu'il cause une forme plus sévère de la maladie ». Le pays est reconfiné.

21 décembre 2020 : Le "Monsieur Corona" allemand, le virologue Christian Drosten, va devoir répondre devant la justice de prémisses faussées de la gestion de crise. Il est poursuivi par l'avocat Reiner Fuellmich. Une nouvelle fois, il faut parler des tests PCR que les dirigeants, mais aussi les préfets, les patrons, les directeurs d'école continuent à imposer comme s'ils signifiaient quelque chose. Les pires sont les citoyens lambda qui courent se faire tester pour se « rassurer ». De quoi ont-ils peur ? Les virus sont des milliards autour de nous et manifestement ce coronavirus n'est pas pire que les autres (mortalité globale comparable aux années précédentes et mortalité spécifique inférieure à celle de la grippe asiatique).

22 décembre 2020 : Le ministre de la Santé a annoncé mardi 22 décembre le retrait du projet de loi 3714 instituant un régime pérenne de gestion des urgences sanitaires. Le texte, présenté la veille, avait suscité l'ire des sénateurs. Il s'est écoulé 24 heures, ou un peu moins, entre le dépôt du projet de loi instaurant un régime pérenne de gestion des urgences sanitaires et son retrait. Un rétropédalage éclair confirmé par le ministre de la Santé. "Il s'agit d'une mauvaise polémique. Ce texte n'a pas du tout vocation à envisager la vaccination obligatoire contre le coronavirus", s'est d'abord défendu Olivier Véran avant d'assurer que le texte ne serait finalement pas présenté "avant la sortie de la crise".

23 décembre 2020 : Le secrétaire britannique à la Santé Matt Hancock a annoncé la découverte d'une autre nouvelle variante « encore plus transmissible » du coronavirus au Royaume-Uni. Il a déclaré mercredi que plusieurs régions supplémentaires de l'est et du sud-est de l'Angleterre seraient soumises à des restrictions sanitaires de niveau quatre 4, le plus haut niveau existant, et a annoncé la découverte d'une nouvelle variante du coronavirus au Royaume-Uni. Pour freiner la propagation du COVID-19, le Sussex, l'Oxfordshire, le Suffolk, le Norfolk, le Cambridgeshire, les parties de l'Essex qui n'étaient pas encore au niveau 4, le Hampshire et l'arrondissement de Waverley dans le Surrey seraient soumis à des restrictions de niveau 4 à partir du Boxing Day, le 26 décembre, a déclaré M. Hancock lors d'une conférence de presse virtuelle à Downing Street. Bristol, le Gloucestershire, le Somerset, Swindon, l'île de Wight, la New Forest, le Northamptonshire, le Cheshire et Warrington passent quant à eux au niveau 3.

26 décembre 2020 : La France devrait autoriser le vaccin Pfizer dans les prochains jours contre la Covid-19. Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, les personnes âgées en Ehpad seront les premières à pouvoir se faire vacciner. Mais **20% seulement y seraient favorables**, selon Laurent Levasseur, Président de Bluelinea, entreprise au service des seniors en Ehpad. Difficultés logistiques (conservation des doses à -70 degrés), manque d'informations... **Sur 10 personnes âgées, vous en avez 2 qui vous disent qu'elles sont « pour » la vaccination, 4 qu'elles sont « contre » et 4 qui ne savent pas.**

27 décembre 2020 : Le Professeur Alain Fischer, immunologue et Monsieur Vaccin du gouvernement ne sait pas si les thérapies géniques à ARN protègent vraiment, notamment les personnes âgées.

27 décembre 2020 : Jour J au surlendemain de Noël: une vingtaine de personnes âgées et de soignants seront les premiers Français à se faire vacciner dimanche contre le Covid-19.

27 décembre 2020 : La 120e session ordinaire du Grand Conseil de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine s'est tenue aujourd'hui par voie électronique. Plusieurs décisions ont été prises, et la plus pertinente pour la BiH. Les décisions de la cellule de crise de la FB-H sur l'interdiction de circuler et le port obligatoire de masques de protection sont **«une ingérence dans les libertés et droits fondamentaux de l'homme garantis par la Constitution de la Bosnie-Herzégovine et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme»**.

28 décembre 2020 : La campagne de vaccination a démarré avec Mauricette, 78 ans, qui se n'avait pas l'air très au courant de ce qu'on allait lui injecter devant les caméras.

28 décembre 2020 : Dans une interview à la chaîne de télévision La Sexta, le ministre espagnol de la Santé Salvador Illa a souligné que la vaccination contre le coronavirus, qui a débuté dimanche en Espagne comme dans de nombreux autres pays de l'UE, ne serait pas obligatoire. Les autorités espagnoles tiendront cependant un registre des personnes refusant de se faire vacciner contre le Covid-19. "Ce qu'on va faire, c'est un registre qui, de plus, sera partagé avec d'autres pays européens", a-t-il indiqué, précisant qu'il se référerait "aux personnes auxquelles on l'aura proposé (de se faire vacciner, NDLR) et qui, tout simplement, l'auront refusé".

28 décembre 2020 : François Bayrou, président du MoDem et Haut-commissaire au Plan, s'est dit favorable dimanche à l'idée d'un passeport sanitaire, qui conditionnerait l'accès de certains lieux à la vaccination contre le Covid-19.

28 décembre 2020 : Israël, Irlande, Autriche... ces pays qui font déjà face à un nouveau confinement. Alors que la campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté ce dimanche en France, dans le même temps Olivier Véran, le ministre de la Santé indiquait dans le Journal du Dimanche (JDD), ne pas exclure des "mesures qui pourraient être nécessaires pour protéger la population", sous-entendu, un troisième confinement.

28 décembre 2020 : Le gouvernement russe a admis lundi quelque 186.000 décès dus au Covid-19 cette année, un bilan plus de trois fois supérieur au décompte officiel et qui fait de la Russie l'un des pays les plus endeuillés au monde. Ces nouveaux chiffres se basent sur une définition plus large des victimes contaminées par le virus, en vertu d'une nouvelle comptabilité plus proche des normes internationales. Ils s'opposent à ceux publiés quotidiennement par le gouvernement, qui ne compte que les décès du Covid confirmés par autopsie... Cocasse, les statistiques russes sur les décès sont sérieuses et contrôlées, il faut donc les modifier et les aligner sur les « normes » internationales?

29 décembre 2020 : Reprise de l'article du Point, « Entre le 1^{er} janvier et le 7 décembre, **617.197** décès sont survenus en 2020 », précise l'institut national de la statistique, qui en avait recensé **613.243** pour toute l'année 2019, un record depuis l'après-guerre en raison de l'accroissement et du vieillissement de la population. Au 7 décembre, **46.703** décès de plus que l'an dernier à la même date avaient été recensés. ». L'article ayant été écrit le 18 décembre, l'on pourra nous contredire en nous disant que l'année n'est pas terminée, mais voyons de plus près les chiffres donnés par le Point. Voyons la différence entre 2020 et 2019 : au 7 décembre 2020, **617 197** décès, moins **613 .243** (chiffre 2019) égal **3.954** Où sont les **60.000** décès annoncés dans le titre de l'article ? Où sont les **46. 703** décès de plus que l'an dernier ?

29 décembre 2020 : "Nous allons proposer une extension du couvre-feu, qui au lieu de démarrer à 20h00, démarrera à 18h00 dans l'ensemble des territoires dans lesquels ça s'avèrera nécessaire", a affirmé le ministre de la Santé, Olivier Véran, sur le plateau de France 2. "Ces mesures seront applicables à partir du 2 janvier". Car "la situation est plus problématique dans quatre régions", a-t-il souligné: le Grand Est, la Bourgogne Franche-Comté, la région Auvergne-Rhône-Alpes, et le département des Alpes-Maritimes.

31 décembre 2020 : Me Thomas Benages, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat contre le Décret n° 2020-1662 du 22 décembre 2020 portant modification du code de déontologie des médecins et relatif à leur communication professionnelle. Ce recours a été déposé **pour le compte du Pr Christian PERRONNE, du Pr Paul TROUILLAS, du Dr Hélène REZEAU-FRANTZ, du Dr Sophie GONNET, du Dr Stéphane ARMINJON et du Dr Edith KAJI.**

01 janvier 2021 : Légion d'honneur pour Karine Lacombe ce 1er janvier 2021L'infectiologue qui a passé plus de temps sur les plateaux TV qu'à l'hôpital en 2020.L'infectiologue avec l'un des plus grands palmarès de conflits d'intérêts .

01 janvier 2021 : Les bien-portants, dits « asymptomatiques » ne transmettent pas le COVID19 : étude chinoise sur 10 MILLIONS DE PERSONNES. Depuis le début de l'épidémie de COVID19, les modes précis de la transmission et le rôle des asymptomatiques dans celle-ci font débat. Cette dernière question vient d'être tranchée par l'analyse d'une étude chinoise géante de Wuhan qui démontre que les asymptomatiques ne contaminent personne.

01 janvier 2021 : En Allemagne, la lettre du Pr Aigner au président de l'Académie des sciences et des lettres de Mayence, Professeur Reiner Anderl, avec copie au vice-président Burkhard et au Pr Docteur Gérald Haug, président de l'Académie Nationale des Sciences Leopoldina a fait le tour des réseaux sociaux. Les questions sont simples et à ce jour restent sans réponse mais reprennent les interrogations de nombreux citoyens éclairés. La validité des tests, les conflits d'intérêts ainsi que le mérite du confinement et des mesures liberticides y sont évoqués. En conséquence de cette approche jugée non scientifique, le Pr Aigner a démissionné.

02 janvier 2021 : Pour accélérer et massifier la vaccination, le Royaume-Uni va autoriser l'injection d'un vaccin différent lors de la seconde injection, et même la combinaison de différents vaccins. Cela, bien que l'efficacité dans ce cas n'est pas prouvée.

03 janvier 2021 : Les responsables de l'Organisation mondiale de la santé ont averti que la pandémie de COVID-19 qui a ravagé tous les coins du monde « n'est pas nécessairement la plus importante » — et que le nouveau coronavirus pourrait ne jamais vraiment disparaître. De plus, le scientifique en chef, le Dr Soumya Swaminathan, a déclaré que l'OMS n'avait pas encore déterminé si les vaccins approuvés administrés au Canada, aux États-Unis et en Europe sont efficaces pour prévenir la transmission, a rapporté le Guardian. « Je ne crois pas que nous ayons des preuves sur l'un des vaccins pour être convaincus que cela va empêcher les gens de contracter réellement l'infection et donc de pouvoir la transmettre », a déclaré Swaminathan.

04 janvier 2021 : Agnès Byzyn est nommée à l'OMS et arrive à Genève, en charge du suivi des questions multilatérales, directement en lien avec le Directeur Général. C'est seulement depuis le 3 septembre 2020, la France reconnaît le statut diplomatique (avec immunité) pour les agents du bureau de l'OMS.

04 janvier 2021 : Pour accélérer la vaccination, le gouvernement décide de supprimer certaines consultations pré-vaccinales. 300 centres de vaccination (les « vaccinodromes ») seront ouverts dès le 11 janvier, et 600 en février.

06 janvier 2021 : L'Agence européenne des médicaments autorise la vente du vaccin de Moderna qui se conserve à - 20°C, après celui de Pfizer Biontech.

06 janvier 2021 : Le gouvernement fait appel encore une fois à un cabinet de conseil US, McKinsey en l'occurrence, pour l'aider dans sa « stratégie vaccinale » et la logistique. C'est le journal Politico qui a donné l'info, en anglais. Selon Bastamag, « D'après le site spécialisé Consultor, les cabinets ont été très sollicités pendant l'épidémie et ont eux-mêmes volontairement offert leurs services. On les retrouve auprès des hôpitaux parisiens de l'APHP (BCG et Roland Berger), du ministère de la Santé (Strategy et Bain), et de celui de l'Économie (Roland Berger, EY-Parthenon et Strategy)« .

07 janvier 2021 : La Food and Drug Administration US qui suit les effets des vaccins est en train de lister les effets secondaires observés, qui sont nombreux. Elle recommande de conduire des études sur les effets des vaccins, en l'absence d'informations suffisantes actuellement.

08 janvier 2021 : En état d'alerte face à la menace de deux variants plus contagieux du COVID-19, la France, où la campagne vaccinale s'accélère, s'appête à étendre les couvre-feux, alors que les bars, restaurants et lieux culturels restent fermés et dans le flou.

10 janvier : Le gouvernement rappelle que les vaccins anti COVID sont inutiles dans un Twitt : #COVID19 Le vaccin ne dispense pas du port du masque et du respect des gestes barrières. En effet, en l'état actuel des connaissances, nous devons tous rester prudents.

11 janvier 2021 : Le système de déclaration VAERS des CDC a été mis en place pour suivre les blessures liées aux vaccins. La plupart des patients peuvent s'attendre à subir une sorte de réaction indésirable, mais pour la grande majorité d'entre eux, les symptômes seront relativement légers et s'atténueront en quelques jours. Mais au milieu d'une ruée de rapports sur les décès de patients, M. Berenson souligne que le nombre de patients qui voient des complications graves par nombre de doses distribuées est environ 50 fois plus élevé que le taux d'effets "indésirables" causés par le vaccin contre la grippe.

12 janvier 2021 : Un rapport parlementaire s'inquiète de la santé des jeunes. Il apparaît suite à 3 mois d'auditions que « **un jeune sur six a arrêté ses études, 30 % ont renoncé à l'accès aux soins, plus de 50 % sont inquiets pour leur santé mentale** ». A l'AP-HP en octobre, il y a eu 3.600 hospitalisations en pédiatrie pour raisons psychiatriques contre 2.400 en octobre 2020, soit 50% de hausse.

12 janvier 2021 : Le député LR Julien Aubert et quelques députés de droite ont écrit à Véran pour demander des précisions sur les liens entre plusieurs professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique et demander davantage de transparence. Pour justifier leur demande, les parlementaires s'appuient sur une conférence du 18 décembre dernier au sein de l'IHU marseillais, durant laquelle une synthèse d'environ quinze minutes a été présentée par le Professeur Chabrière sur les notions de « liens » et « conflits d'intérêts ».

13 janvier 2020 : L'épidémie de COVID est en train de réduire en France, selon les dernières données du réseau Sentinelle regroupant 1400 médecins de ville qui ne voient presque plus de patients testés positifs. Du côté de SOS Médecins une baisse progressive est aussi constatée depuis la mi-décembre.

13 janvier 2020 : Selon un tutoriel de l'OMS, les personnes asymptomatiques n'ont pas besoin de porter « masque », et en plus il peut être contaminant s'il est mal utilisé.

13 janvier 2020 : La carence en vitamine D affecte le système immunitaire et augmente les risques de contracter des formes graves le COVID. Il est recommandé d'en donner aux patients et même de manière préventive.

13 janvier 2020 : Il apparaît que les trois pays qui ont le plus vacciné connaissent les plus fortes augmentations de cas par jour et le plus grand nombre de cas quotidiens.

13 janvier 2020 : Le port obligatoire du « masque » pour les écoliers a des effets négatifs sur la plupart d'entre eux. Une étude de chercheurs allemands auprès des parents et médecins de près de 26.000 enfants et adolescents de moins de 18 ans a montré que 68% ont fait part de difficultés: irritabilité (60 %), maux de tête (53 %), difficultés de concentration (50 %), diminution du bonheur (49 %), réticence à aller à l'école (44 %), malaises (42 %), difficultés d'apprentissage (38 %), somnolence ou fatigue (37%).

13 janvier 2020 : En Israël où la vaccination est massive, 17% des cas graves ont été vaccinés avec le produit Pfizer. Selon LCI, « Sur les 1 042 cas graves recensés en Israël, 180 d'entre eux ont reçu la première dose du vaccin, soit 17% ».

14 janvier 2020 : La première vaccinée du Canada, dans un établissement appelé le CHSLD Saint-Antoine au Québec, a contracté le COVID. Comme beaucoup de ses compagnons de maison de retraite et des membres du personnel, apparemment, malgré une vaccination de masse avec le produit Pfizer BioNTech dès la mi-décembre.

14 janvier 2020 : Un résident en EHPAD vacciné le 13 janvier est mort deux heures après avoir reçu un vaccin (celui de Pfizer). Selon l'ANSM, « Au regard de ces éléments, des antécédents médicaux et du traitement lourd de la personne, rien ne permet de conclure que ce décès est en lien avec la vaccination ». par ailleurs, « Six effets indésirables graves avec une évolution favorable ont été observés en France avec le vaccin Comirnaty de Pfizer/BioNTech lors de cette troisième semaine de vaccination : 4 cas de réactions allergiques et 2 cas de tachycardie ».

14 janvier 2020 : Castex déclare qu'ils laissent les écoles ouvertes pour ne pas totalement ruiner l'économie. Toujours aucune date de rouverture des cafés, restos, concerts, musées etc.

14 janvier 2020 : 98,7% des députés se disent prêts à se faire vacciner maintenant.

14 janvier 2020 : Véran a annoncé la mise en place de dépistages massifs dans les écoles, pour les enfants dès 6 ans comme pour les enseignants, avec l'objectif d'1 million de testés par mois avec de tests antigéniques. Cela au motif que le « variant anglais » contaminerait davantage les enfants.

14 janvier 2020 : Un sondage de CNews annonce que 54% « des français » veulent se faire vacciner dont 29% avec certitude. 46% seraient contre.

14 janvier 2020 : Selon le point épidémiologique de Santé Publique France, la surmortalité est en forte baisse actuellement, le nombre de décès attribués au COVID stagne. Le nombre de « cas » augmente en même temps que le nombre de tests.

14 janvier 2020 : Angleterre : Des médecins ont administré des poches de sang de personnes guéries du COVID-19 à des patients immunodéprimés lors d'un essai thérapeutique, **ce qui aurait permis une réplication plus rapide** de variants du virus.

14 janvier 2021 : Jean Castex a annoncé ce jeudi soir la mise en place du couvre-feu à 18 heures sur tout le territoire français pour au moins 15 jours, et ce dès samedi. La décision est justifiée, selon le premier ministre, par une « situation maîtrisée par rapport à nos voisins, mais fragile » et par « une logique de freinage préventif ».

15 janvier 2021 : Selon Mr Vaccins Alain Fischer, il faut se préparer à devoir bientôt vacciner les enfants, en raison des « variants » du virus. Il explique aussi que « 500.000 vaccins Pfizer arrivent chaque semaine en France. On attend que l'Agence européenne des médicaments se prononce sur celui d'AstraZeneca. Espérons qu'il soit validé. Comme il se conserve à 4°C il est plus facile à utiliser et on sait qu'on recevra des millions de doses ».

15 janvier 2021 : Selon les autorités sanitaires, tout va bien avec la campagne de vaccination en France. A part « quatre cas de réactions allergiques et de deux cas de tachycardie sur quelque 318 000 personnes qui ont reçu la première injection du vaccin dans le pays ».

15 janvier 2021 : La Norvège vient d'émettre une alerte après la constatation de 23 décès possiblement liés au vaccin Pfizer[4] [5], chez des personnes âgées en EHPAD. Parmi ces décès, 13 ont été autopsiés, les résultats suggérant que les effets secondaires courants pourraient avoir contribué à des réactions graves chez les personnes âgées fragiles. Selon l'Institut norvégien de santé publique : « pour les personnes les plus fragiles, même des effets secondaires relativement légers peuvent avoir des conséquences graves.

Pour ceux qui ont une durée de vie restante très courte de toute façon, les avantages du vaccin peuvent être marginaux ou non pertinents » et l'Institut national de santé publique a modifié le guide de vaccination contre le coronavirus, y ajoutant de nouveaux conseils de prudence sur la vaccination des personnes âgées fragiles.

15 janvier 2021 : France Info annonce que des « cyberpirates » ont « attaqué l'Agence européenne des médicaments et manipulé des documents sur les vaccins » en décembre. Il est précisé que « Selon l'agence, les documents ont été manipulés et diffusés en ligne de façon à casser la confiance du public envers les vaccins » et que tout cela ne serait qu'une « tentative de déstabilisation ». Les documents concernés portaient sur les traitements et vaccins, et il y avait notamment des mails confidentiels à usage interne sur « le processus d'évaluation des vaccins », qui auraient été manipulés avant d'être publiés par les cyberattaquants.

15 janvier 2021 : Les personnes trisomiques seront vaccinées à partir du lundi 18. Elles ont pourtant très souvent un déficit immunitaire et des problèmes cardiaques mais n'ont pas plus de risque de létalité que le reste de la population.

15 janvier 2021 : La fuite de mails de Pfizer montre que des produits vaccinaux ont été contaminés avec le prion de la vache folle, qu'il y a des éléments cancérigènes et que de gros doutes existaient sur le rapport bénéfice-risque. Tout a été fait pour accélérer les procédures d'autorisation en Europe.

15 janvier 2021 : Les autorités sanitaires de Norvège alertent sur les effets secondaires mortels du vaccin Pfizer. 13 des 23 décès de personnes vaccinées seraient attribuables au vaccin, toutes ces personnes ont plus de 80 ans. Le 16 janvier il était question de 29 décès de personnes de plus de 75 ans peu après la vaccination.

15 janvier 2021 : Des experts alertent: les personnes vaccinées pourraient devenir de super-contaminateurs car le vaccin ne fait pas effet avant 10 jours au moins, et même après il est probable qu'elles restent contagieuses en cas d'infection (et ils n'empêchent apparemment pas l'infection).

15 janvier 2021 : Selon les services de santé du Texas, au 29 décembre 250.000 vaccins ont été administrés, et 287 événements ont été signalés dont 11 graves.

16 janvier 2021 : En Israël, 4.500 personnes vaccinées contre le COVID ont été infectées avant de recevoir la 2e dose du vaccin et 375 ont été hospitalisées. Les autorités sanitaires déclarent qu'une seule dose ne protège pas.

16 janvier 2021 : Le groupe américain Pfizer, associé au laboratoire allemand BioNTech, a annoncé samedi un "plan" qui doit permettre de limiter à une semaine les retards de livraison du vaccin contre le COVID-19, alors que l'Europe craignait de voir faiblir les livraisons de doses pendant "trois à quatre semaines".

16 janvier 2021 : Nice Matin. Mic mac autour des chiffres de la COVID-19 dans les Alpes-Maritimes... Alors que tous les regards sont braqués sur le nombre de lits disponibles pour accueillir des malades souffrant de formes graves de COVID, on découvre d'importantes divergences dans les chiffres de Santé Publique France et des hôpitaux. 59% de surestimation de la part de SPF !!!! Ceci à décliner pour les autres départements...

16 janvier 2021 : Depuis un an, ils sont en première ligne face au COVID. Pourtant, nombre de soignants des structures pour personnes âgées restent réticents à l'idée de se faire vacciner, par "manque d'information" ou de "recul". Marie, 48 ans, est infirmière dans un établissement pour personnes âgées près de Paris. Mardi, elle a passé sa matinée à injecter la première dose du vaccin contre le COVID-19 à une trentaine de résidents de sa structure. Moyenne d'âge: 90 ans. "Je n'étais pas rassurée", témoigne-t-elle à l'AFP. "Je trouve qu'on a encore peu d'info sur le vaccin et ses conséquences. C'est ma responsabilité qui est en jeu".

Cette soignante n'a pas encore 50 ans et ne peut pas se faire vacciner. Mais elle a tout de même réfléchi à cette éventualité et c'est: "non, pas question". "Je trouve bizarre la rapidité de la mise en place du vaccin, je ne veux pas être un cobaye", reconnaît-elle. Selon plusieurs fédérations d'EHPAD interrogées par l'AFP, environ 20% des soignants souhaitent se faire vacciner, contre 56% de la population selon un récent sondage Odoxa pour France Info et Le Figaro. Marie l'assure: la majorité de ses collègues pensent comme elle. "On échange beaucoup sur la vaccination en ce moment et on est toutes d'accord. D'ailleurs, on s'est dit entre nous que si on nous y obligeait un jour, on mettrait du sérum physiologique dans les seringues".

17 janvier 2021 : Selon Arnaud Fontanet, membre du conseil « scientifique », il va falloir augmenter la « couverture vaccinale » et inclure les jeunes. Il a aussi déclaré que ledit conseil envisage que la crise se tasse vers « le dernier trimestre de 2021 ».

17 janvier 2021 : La Première dame, testée positive au COVID-19 le 24 décembre dernier, est revenue ce dimanche sur TF1 sur son expérience de la maladie, avant d'affirmer qu'elle souhaitait se faire vacciner dès que possible. "J'ai été malade, j'ai été soignée, j'ai eu une forme médiane" de la maladie, Ha bon, le COVID se soigne maintenant ? .

17 janvier 2021 : Le 1er ministre thaïlandais refuse de lancer la campagne de vaccination contre le COVID avec les produits actuels. Il dit que les thaïlandais ne « sont pas des cobayes », mais l'Etat a commandé des vaccins un peu partout.

18 janvier 2021 : Aucun cluster n'a été détecté par l'ARS suite à la rave partie qui a réuni plus de 2.500 jeunes en Ille-et-Vilaine pour le réveillon du 1er de l'an, et qui a été fortement réprimée par le gouvernement et sa justice.

18 janvier 2021 : Le Haut Conseil de la Santé publique a publié un avis disant que les « masques » en tissu ne seraient pas assez efficaces contre les mutations du virus.

18 janvier 2021 : 59 résidents d'un hôpital gériatrique de Colombie ont été traités avec de l'Ivermectine, de l'aspirine et un antiparasitaire, et il n'y a eu ni hospitalisation ni décès.

18 janvier 2021 : (FranceSoir). Pfizer a annoncé que les livraisons des vaccins pourraient avoir 3 à 4 semaines de retard dû à des travaux dans l'usine de Puurs, dans la province d'Anvers en Belgique, plus connue pour ses diamants. Une série d'événements entachent la chaîne logistique du vaccin et la dernière information qui évoque un retard de livraison du vaccin et serait imputable à des travaux conduits dans l'usine, paraît pour le moins surprenante . Et surtout coïncide avec les retours des premières vaccinations (avec entre autres, leurs lots d'effets secondaires notables dont 23 décès en Norvège, une annonce d'experts chinois mettant en garde contre le vaccin à ARNm...). Les pays en attente de livraison ont déjà exprimé leur insatisfaction et certaines agences sanitaires - comme au Royaume-Uni - ont déjà décidé de ne faire qu'une seule injection alors que Pfizer en recommandait deux. De son côté Pfizer assure que les retards de livraison seront limités à une semaine. **Le 9 décembre dernier, alors en plein début de la logistique pour la campagne vaccinale, l'Agence Européenne des médicaments (EMA) indiquait avoir fait l'objet d'une cyberattaque.** L'Agence a rapidement ouvert une enquête approfondie, en étroite coopération avec les forces de l'ordre et d'autres entités concernées **en déclarant que des informations concernaient les vaccins anti-COVID-19 Pfizer-BioNTech et Moderna.**

18 janvier 2021 : La chaîne israélienne Channel 13 News rapporte qu'environ 240 personnes ayant reçu les injections du vaccin Pfizer/BioNTech ont, malgré tout, « contracté le COVID-19 ». Bien entendu, les médias locaux considèrent que cela est dû au fait que le vaccin n'offre pas une immunité immédiate contre le coronavirus, soulignant ainsi la nécessité d'un deuxième vaccin, voire plus, pour obtenir une pleine rentabilité efficacité du vaccin.

18 janvier 2021 : Les autorités de Californie ont demandé la suspension d'un lot de vaccins Moderna pour des risques accrus de réactions allergiques. 400.000 doses ont été détruites en raison d'un « problème de filtration »

19 janvier 2021 : La Bretagne en fronde. Le couvre-feu à 18 heures en vigueur à partir de ce week-end dans toute la France ne sera pas appliqué à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), a annoncé le maire Hervé Guilhard (Place publique). Pour cause, sa ville reste relativement épargnée par l'épidémie de coronavirus, estime l'édile.

19 janvier 2021 : L'Autriche et la Bavière imposent le port d'un « masque » FFP2 dans les transports et les commerces car il filtrerait 94% des aérosols.

19 janvier 2021 : 73 experts demandent que la vitamine D soit prescrite à la population pour prévenir l'infection au COVID.

20 janvier 2021 : Debriefing de Me Jean Charles Teissedre avocat au barreau de Montpellier. Ce dernier a déposé une requête en référé liberté au Conseil d'Etat pour solliciter des services de l'Etat un règlement temporaire d'utilisation de l'ivermectine comme traitement pour la COVID, Il agit pour le compte de médecins et d'associations de médecins qui représentent plus de 500 médecins.

20 janvier 2021 : L'état d'urgence sanitaire est une nouvelle fois en passe d'être prolongé : l'Assemblée nationale a validé son extension jusqu'au 1er juin 2021, par 113 voix contre 43. Le Sénat doit voter à son tour le 27 janvier. Discuté en Conseil de défense mercredi 20 janvier, et présenté dans la foulée à l'**Assemblée nationale**, le projet de loi pour la **prolongation de l'état d'urgence sanitaire** jusqu'au **1er juin 2021** a été validé. Les députés ont tranché, à **113 voix contre 43**, mais ils ont fait savoir leur lassitude et leur dépit face à ce scénario qui s'allonge toujours plus.

20 janvier 2021 : Début janvier déjà, lors de son point presse, Jean Castex ne prévoyait pas de rouvrir les bars et les restaurants avant la mi-février. En effet, alors que les restaurateurs et propriétaires de bars espéraient une réouverture de leurs établissements le 20 janvier, comme l'avait promis Emmanuel Macron, le Premier ministre a annoncé qu'au vu de la situation sanitaire actuelle et la hausse des contaminations à la COVID-19 en France, la réouverture des bars et des restaurants allait être reportée à la mi-février, au minimum. « Nous ferons également ce point de situation avec les restaurateurs, les propriétaires de bars et les salles de sport, pour qui malheureusement la perspective d'une réouverture en janvier n'est pas réaliste et sera d'ores et déjà reportée à minima jusqu'à mi-février », avait ainsi précisé Jean Castex. Une nouvelle date de réouverture théorique qu'il faudra repousser : en effet, selon des informations de nos confrères du Point, les restaurants pourraient rester fermés jusqu'au 6 avril 2021. Le magazine évoque « plusieurs sources proches du dossier en contact direct avec l'Élysée, Matignon et Bercy », qui préparent un plan de réouverture pour Pâques - dans les scénarios les plus optimistes. Le Point se dit sûr de son information, bien que Matignon ait démenti.

20 janvier 2021 : Photo de François Bayrou sans masque assis parmi les passagers à l'aéroport d'Orly. Il a prétendu avoir oublié de remettre son masque après avoir pris un café et être resté loin des autres personnes... La photographe quant à elle affirme l'avoir vu environ 10 minutes sans masque sur le visage ni dans les mains, et, surtout, aucun agent n'est venu le voir alors que les autres individus se faisaient sermonner juste pour un masque porté mais mal mis, deux poids, deux mesures ...

20 janvier 2021 : Le déficit de l'État français a presque doublé en 2020 en raison de la crise sanitaire. Il s'est creusé de 85 milliards d'euros, passant de près de 93 milliards l'an dernier à 178,2 milliards d'euros.

20 janvier 2021 : Alors que les salles de sport sont toujours fermées au public depuis la fin octobre, Roxana Maracineanu a annoncé qu'un masque spécial, réservé aux sportifs, était actuellement à l'étude. Si le projet se concrétise, alors il pourrait permettre la réouverture des salles de sport prochainement. Les sportifs

vont-ils pouvoir à nouveau pratiquer leurs activités favorites dans une salle en intérieur ? Pour l'heure, les salles de sport sont fermées au public depuis la fin octobre, tout comme les lieux culturels et les restaurants. Mais l'espoir renaît pour les établissements sportifs suite aux déclarations de la ministre déléguée aux sports. Dans les colonnes du Figaro, Roxana Maracineanu a indiqué qu'un "masque sportif labellisé" était à l'étude. Réservé aux sportifs, ce masque spécial est dans l'attente d'une validation par l'Afnor, l'Association française de normalisation. « Si on arrive à avoir ce masque, cela permettra aussi la réouverture des salles de sport et la reprise des activités pour les mineurs et les adultes en milieu fermé » a-t-elle fait savoir au Figaro.

20 janvier 2021 : Les assurés vont-ils faire les frais de la « taxe COVID » appliquée aux complémentaires santé ou de l'extension du 100 % santé aux audioprothèses ? C'est ce que redoute l'UFC-Que Choisir. Dans un communiqué publié ce jeudi matin, l'association de défense des consommateurs dénonce une nouvelle forte hausse des cotisations de complémentaire santé en ce début d'année 2021.

20 janvier 2021 : L'Europe appelle les Etats membres à accélérer les campagnes de vaccination, avec l'objectif de piquer 70% des adultes d'ici à la fin août, et 80% des professionnels ainsi que des personnes âgées d'ici mars. « L'UE a déjà signé six contrats avec des groupes pharmaceutiques, poursuit ses discussions avec deux autres laboratoires, et pourrait obtenir jusqu'à 2,5 milliards de doses. Seuls les vaccins de Pfizer-BioNTech et Moderna ont pour l'instant reçu le feu vert« .

20 janvier 2021: Le Pr Raoult explique que le coronavirus mute beaucoup et qu'un vaccin est illusoire. Et surtout, il dit que le Remdesivir est à l'origine du variant anglais du virus, réputé plus contagieux.

21 janvier 2021 : Après le yaourt et la compote des fruits, ce sont des crèmes glacées qui ont été testées positives au COVID dans une usine chinoise. Tous les employés ont été placés en quarantaine.

21 janvier 2021 : Bien que Pfizer et Biontech disent qu'il n'y a que 5 doses de vaccin dans un flacon, les autorités sanitaires européennes disent qu'on peut en faire 6.

21 janvier 2021 : Aux USA, il n'y aurait pour l'instant que 44 décès à la suite de la vaccination de 14 millions de personnes. Il y a d'autres effets secondaires, notamment 41 cas de paralysie faciale.

21 janvier 2021 : Selon véran, la France aura **assez de vaccins pour piquer toute la population** d'ici cet été. Il espère qu'à la fin du mois, 1,2 à 1,3 million de gens auront été vaccinés.

21 janvier 2021 : En Inde un incendie a en partie détruit le Serum institute of India, plus grand fabricant de vaccins au monde qui produit notamment le vaccin d'AstraZeneca.

22 janvier 2021 : VACCINATION - Suite à la décision de l'Agence européenne du médicament d'autoriser l'utilisation d'une sixième dose pour le vaccin Pfizer, des soignants s'inquiètent que le laboratoire américain distribue moins de flacons aux pays européens. Les contrats établis entre notre pays et la firme pharmaceutique portent en effet sur un nombre de doses livrées, pas sur un nombre de flacons.

23 janvier 2021 : Une étude canadienne randomisée et contrôlée par placebo est encourageante sur les effets de la colchicine contre les formes sévères du COVID. Cet anti inflammatoire éviterait des complications et permettrait de réduire de 25% les hospitalisations.

23 janvier 2021 : L'Ivermectine serait efficace même chez les personnes déjà hospitalisées, pour lesquelles elle permettrait de réduire la mortalité de 80% selon plusieurs essais.

24 janvier : Alors que 7.500 postes infirmiers étaient vacants en mars 2020, ils sont désormais 34.000, selon les syndicats.

24 janvier : Delfraissy recommande aux personnes âgées et fragiles de pratiquer « une forme d'auto-isollement volontaire » pendant 2 mois, en raison des mutations du virus. Comme d'habitude, il a déclaré que les prochains mois seront difficiles. Selon lui, **les vaccins seraient 40% moins efficaces sur les mutations du virus** (appelées « variants ») que sur le COVID « normal ».

24 janvier : D'après une étude basée sur les données de pays de plus de 500.000 habitants, il existe une **corrélation entre la vaccination contre la grippe et les décès avec le COVID des personnes de plus de 65 ans**. La Dra Martinez Albarracin a expliqué que cette relation a été mise en évidence en Espagne chez les personnes âgées vaccinées contre la grippe.

25 janvier 2021 : Un variant Californien du virus serait apparu en juillet, puis aurait disparu quelques mois avant de revenir, et toucherait aujourd'hui la moitié des nouveaux « cas ».

25 janvier 2021 : Il n'y aurait pas l'unanimité dans le gouvernement au sujet d'un 3e « confinement », qui devait être annoncé le mercredi 27.

25 janvier 2021 : Un « Vaccibus » circule dans les campagnes autour de Reims depuis le 19 janvier. Le public cible: les personnes âgées. Plus d'une trentaine de doses sont administrées chaque jour.

25 janvier 2021 : Les déclarations des responsables de la santé et des fabricants de vaccins selon lesquelles les décès et les blessures consécutifs aux vaccinations COVID sont des coïncidences sans rapport entre elles deviennent un modèle. Elles privent également les gens des informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions en connaissance de cause.

25 janvier 2021 : Accélération de la campagne de vaccination nationale COVID-19 en faveur des personnes atteintes de trisomie 21. Pour la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée du Handicap Sophie CLUZEL, « étant donné le niveau de risque identifié pour les personnes atteintes de trisomie 21, il apparaissait primordial que ces personnes puissent être vaccinées prioritairement dès la première phase de la campagne. »

25 janvier 2021 : Une véritable bombe a été lancée dans le British Medical Journal par Peter Doshi, un associé de l'Université du Maryland chargé de recherche sur les services de santé pharmaceutiques; auteur qui, dans un article daté du 26 novembre, avait déjà posé quelques réserves sur l'efficacité présumée du vaccin. Son étude aurait conduit Doshi à suggérer une efficacité beaucoup plus faible que celle affirmée jusqu'à présent : « bien en dessous du seuil d'efficacité de 50 % fixé par les autorités réglementaires pour l'approbation ». Ce chiffre, selon ce qui est écrit dans le British Medical Journal, qui fait autorité, ne serait donc pas de 95% mais bien en dessous, entre 19% et 29%. Ces calculs, indique la note, ont été obtenus avec le calcul suivant : $19\% = 1 - (8 + 1594) / (162 + 1816)$; $29\% = 1 - (8 + 1594 - 409) / (162 + 1816 - 287)$. « J'ai ignoré les dénominateurs car ils sont similaires entre les groupes » (écrit le professeur pour clarifier la façon dont les pourcentages ont été calculés).

25 janvier 2021 : Dans un article récent, article, le **Dr Michael Yeadon**, qui a passé plus de 30 ans à diriger la recherche sur les nouveaux médicaments [contre les allergies et les maladies respiratoires] dans certaines des plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde et qui a pris sa retraite de Pfizer avec « le poste de recherche le plus élevé dans ce domaine », a écrit : « Il n'y a absolument pas besoin de vaccins pour éteindre la pandémie. Je n'ai jamais entendu un telle absurdité que de parler de vaccins. On ne vaccine pas les personnes qui ne sont pas menacées par une maladie. On ne se lance pas non plus dans la planification de la vaccination de millions de personnes en bonne santé avec un vaccin qui n'a pas été testé de manière approfondie sur des sujets humains ».

25 janvier 2021 : Nice matin relève une hécatombe en EHPAD après le vaccin, 50 décès en 3 jours dans le département, soit 25% des décès depuis mars 2020.

25 janvier 2021 : Le journal allemand Bild nous rapporte que le Land de Schleswig-Holstein s'apprête à ouvrir en Février dans la ville de Moltsfelde un centre de détention pour les personnes qui, à plusieurs reprises et qu'elle qu'en soit la raison, n'auraient pas respecté leur quarantaine. Ce reportage vidéo de Bild vise ostensiblement à inciter les gens à rester chez eux, au risque sinon d'être traités comme des criminels. Les termes « détenus » et « prison corona » y sont par exemple mentionnés. Même si Jan Peter Schröder, administrateur du district de Segeberg, reconnaît qu'il s'agit là de la dernière étape possible à mettre en place dans la lutte contre la pandémie, puisque celle-ci va directement à l'encontre « de la liberté fondamentale de circuler », Sönke E. Schulz, le directeur général du Land, se veut quant à lui moins diplomate. Il prévient : « Si tu ne te soumet pas à la quarantaine... Dernière chance, ou on a un bel établissement à Moltsfelde ».

25 janvier 2021 : La décision des autorités sanitaires fait polémique chez nos voisins suisses. Les comptines sont « strictement prohibées » dans les crèches, les garderies, mais aussi chez les nounous. On connaît la chanson : crier ou chanter créerait trop de postillons, avec risque de diffusion aéroportée du Sars-Cov-2.

26 janvier 2021 Le médicament Plitidepsine créé par une société espagnole, Pharmamar, est un antiviral puissant qui réduirait de 99% la charge virale du covid. Il est testé en essais cliniques sur des animaux en France et aux Etats-Unis.

26 janvier 2021 : Des proches de Macron commencent à critiquer Delfraissy dans les médias. Le président du conseil « scientifique » pousserait à des mesures radicales, sous-entendu que ce ne serait pas le cas de Macron.

27 janvier : Le ministère de la Santé de Slovaquie autorise le traitement du covid avec de l'Ivermectine pour 6 mois, en expérimentation. L'association des anesthésistes slovaques en avait fait la demande.

27 janvier 2021 : L'autorité des médicaments d'Afrique du Sud également a autorisé l'Ivermectine, de manière contrôlée, pour traiter les patients atteints de covid.

27 janvier 2021 : Le pré-print d'une étude (sur près de 4.500 patients, avec un groupe placebo) sur la colchicine montre que son rôle anti inflammatoire est efficace contre les effets du covid et évite les hospitalisations.

27 janvier 2021 : Le restaurant Notchtop Bakery Cafe. situé dans le Colorado, a reçu mercredi 20 janvier un pourboire de 1 400 \$ (1 151 €) accompagné d'un message disant « COVID Sucks ! », rapporte CNN. La propriétaire de l enseigne, Nailya Khametvalieva précise qu'il souhaitait que chacun des employés reçoive 200 \$.

27 janvier 2021 : le Conseil de l'Europe qui conseille la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg a demandé instamment aux Etats-membres et à l'Union européenne : « (...) de s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement ». En Norvège, les autorités comptent désormais 33 morts, tous âgés de plus de 75 ans, après la vaccination, pour 55.000 personnes vaccinées. 23 sont morts dans les heures suivant l'injection. Une enquête a été ouverte sur ces décès.

27 janvier 2021 : Reporté mais pas annulé: le Festival de Cannes, dont l'édition 2020 avait fait les frais de la crise sanitaire, a été reporté au mois de juillet, dans un contexte de rebond de l'épidémie de COVID-19.

27 janvier 2021 : Après Sanofi, c'est l'Institut Pasteur qui renonce à son principal projet de vaccin car il ne serait pas assez efficace.

27 janvier 2021 : Plus efficace que les tests PCR et antigéniques, dont les faux positifs sont dénoncés, la Chine utilise désormais le test anal ou « dépistage rectal », qui fonctionne aussi avec un grand coton-tige. Même en Chine, la population râle. Les autorités se basent sur une étude parue en août 2020, qui conclut à l'efficacité de ces tests.

27 janvier 2021 : Suite à l'incertitude sur le nombre de doses de vaccin disponibles dans chaque flacon (5 selon Pfizer, 6 selon les autorités de plusieurs pays qui manquent de doses), l'agence de santé publique de Suède a suspendu le paiement des commandes.

28 janvier 2021 : Allant à contre-courant de la paranoïa des gouvernements occidentaux, Vladimir Poutine a annoncé ce jour le retour à la normale en Russie. Actuellement dans la plupart des régions de la Fédération de Russie, il y a déjà très peu de restrictions depuis l'été dernier, comparativement aux pays occidentaux. Tous les services et commerces fonctionnent (bars et restaurants doivent dans plusieurs régions fermer à 23 heures... en théorie. En pratique, beaucoup ne ferment qu'à l'aube...). Les seules limitations sont l'obligation (ici aussi très théorique) du masque dans les transports et magasins, et la limitation à 50 % du taux d'occupation des cinémas, musées etc. Par ailleurs la population en grande partie ne suit que très peu les consignes stupides : le masque est peu porté, ou alors sous le menton.

28 janvier 2021 : Immobilier, les demandes de viager explosent depuis la pandémie... mais gare aux abus de faiblesse !

28 janvier 2021 : L'étude européenne Discovery arrête les essais sur le Remdesivir. 389 patients ont reçu ce produit de Gilead depuis mars. L'étude a conclu qu'il y a un « manque de preuves de l'efficacité du remdesivir après 15 jours ».

28 janvier 2021 : TRIBUNE En Israël la mortalité COVID19 n'est pas nulle, mais a au contraire battu son record le 26 janvier ! La campagne médiatique glorifiant la campagne de vaccination israélienne sans s'intéresser à l'évolution de l'épidémie nous oblige à revenir sur le sujet des contaminations et mortalité en Israël concomitantes à la vaccination afin que nos lecteurs bénéficient d'une information équilibrée. Un article du Parisien signé J. Cl. m'a particulièrement interpellé en affirmant : « Zéro, zéro. Ces dernières 24 heures, Israël n'a dénombré aucune nouvelle contamination et aucun nouveau mort du coronavirus. » Qui a pu le renseigner aussi mal ? A-t-il été trompé par un employé de Pfizer une campagne de vaccination a pour but d'empêcher la transmission de la maladie et de diminuer la mortalité dans la population. Ces deux critères sont les seuls pertinents. Depuis la vaccination, d'après l'OMS incidence et mortalité quotidiennes se sont envolées avec une **incidence de nouveaux cas passée de 2792 le 20 décembre à 4924 le 25 janvier et une mortalité quotidienne passée de 18 le 20 décembre à 69 le 26/1** établissant ainsi le **record absolu mensuel (plus de 1000 morts en un mois et journalier (69) depuis le début de l'épidémie.**

28 janvier 2021 : Les fermetures de lits d'hôpitaux continuent, partout en France. Il y aurait notamment, selon Le Canard Enchaîné 30% de lits de réanimation en moins en Ile de France.

28 janvier 2021 : Le vaccin d'AstraZeneca serait très peu efficace, selon le gouvernement allemand, avec seulement 8% d'efficacité chez les plus de 65 ans.

28 janvier 2021 : **Commission d'enquête Covid-19 dissoute: «Une mission parlementaire est par définition temporaire», justifie Florian Bachelier.**

29 janvier 2021 : Dans un courrier au président de la République daté de vendredi 29 janvier, l'association Reaction19 demande au président de stopper le confinement, de retrouver les libertés et de sauvegarder les libertés garanties par la constitution. Me Carlo Alberto Brusa, président de Reaction19, le revendique : « fort de nos membres et sympathisants, le président doit prendre conscience de l'état d'âme du peuple français »

29 janvier 2021 : Alors que la France recense 75.620 morts du COVID-19 sur son territoire, un Conseil de défense sanitaire impromptu s'est tenu vendredi soir à 18 heures. À sa sortie, le Premier ministre Jean Castex a annoncé de nouvelles restrictions, concernant notamment les commerces (Les centres commerciaux non-alimentaires de plus de 20 000 m² seront fermés dès dimanche.) et les frontières. Pour autant, il n'y aura pas de reconfinement dans l'immédiat, l'exécutif préférant d'abord se donner une chance de maîtriser l'épidémie avec des mesures moins sévères. Dans le reste de l'Europe, la circulation de ces nouveaux variants, plus contagieux que la souche dominante, continue d'inquiéter. L'Allemagne va restreindre les entrées sur son territoire à partir de samedi pour les passagers en provenance de cinq pays. Le régulateur européen vient d'approuver le vaccin du laboratoire AstraZeneca pour tous les adultes de plus de 18 ans.

29 janvier 2021 : COVID-19 : Un doublement des tentatives de suicide chez les jeunes de moins de 15 ans, constaté à l'hôpital Necker.

29 janvier 2021 : dans un article publié par le Dr Steven Quay, MD, PhD., le PDG d'Atossa Therapeutics, conclut «une analyse bayésienne conclut au-delà d'un doute raisonnable que le Sars-CoV-2 ne soit pas une zoonose naturelle, mais plutôt un dérivé de laboratoire. ». Rapporté par PrNewswire. L'article fait 193 pages et peut être téléchargé à partir de Zenodo, un dépôt général en libre accès géré par le CERN et une courte vidéo explicative est mise en ligne. Le but de l'analyse était de déterminer l'origine du SARS-CoV-2, le virus responsable du COVID-19. Commençant avec une probabilité de 98,2% qu'il s'agissait d'un saut zoonotique de la nature avec seulement 1,2% de probabilité qu'il s'agissait d'une évasion de laboratoire, vingt-six faits et preuves différents et indépendants ont été examinés systématiquement. La conclusion finale est qu'il y a **une probabilité de 99,8% que le Sars-CoV-2 provienne d'un laboratoire et seulement une probabilité de 0,2% qu'il provienne de la nature.**

29 janvier 2021 : Une étude signée du Pr John Ioannidis, un pont de l'épidémiologie à Stanford, dont les travaux font autorité souligne que le confinement et la fermeture des lieux culturels, bars et restaurants n'a été d'aucune utilité. Il n'aurait pas eu d'impacts sur le nombre de cas de contaminations et c'est même tout l'inverse.

30 janvier 2021 : **La base de données Eudravigilance** permet de faire des recherches sur les effets secondaires suite aux vaccinations pour les deux vaccins actuellement autorisés en Europe. Celui de Pfizer depuis le 21 décembre 2020 et celui de Moderna depuis le 6 janvier 2021. Nous allons nous intéresser plus particulièrement au vaccin de Pfizer qui a déjà été largement utilisé sur le continent. Avec un plus d'un mois de recul, on commence à avoir un aperçu des effets secondaires de ce vaccin. Au 23 janvier, 16 479 personnes ont déclaré des effets secondaires. Première chose, qui frappe lorsque l'on commence les recherches est que cela concerne principalement les 18-64 ans (+ de 80%). 1089 personnes entre 65-85 (6,6%) et 818 chez les plus de 85 ans (5%). Cela concerne aussi très majoritairement les femmes (76,1%). L'Italie rapporte 35% des cas, le Royaume-Uni 17% et l'Espagne 10% (la France, connue pour sa faible remontée des effets indésirables médicamenteux de façon générale ne représente que 3% des cas). Eudravigilance n'a pas rendu les choses simples pour connaître le bilan des morts suite à la vaccination. J'ai dû retranscrire les chiffres sur Excel un par un dans chaque catégorie pour pouvoir avoir un bilan: **438 décès en un mois. 6786 cas sont considérés comme non résolus et 959 comme ayant des séquelles.** Le système VAERS du CDC qui permet d'accéder librement à la base de données des effets indésirables indique que 181 personnes sont décédées dans les jours qui suivent la vaccination dont 44 le jour même et 40 le jour suivant (29 supplémentaires au bout de 2 jours). Donc 113 personnes sont décédées dans les 48H suivant la vaccination. A noter que les décès ne concernent pas que des personnes âgées. Ce rapport rapporte le cas d'un bébé mort né. Deux jours après la vaccination, le bébé bougeait moins et au troisième jour, il était en arrêt cardiaque. Contrairement au site européen, il est possible de faire des recherches précises avec des informations sur chaque décès. On constate par exemple que certaines personnes sont mortes moins de 2H après l'injection.

30 janvier 2021 : Comme à Marseille, le Belarus et l'Islande ont effectué un diagnostic précoce et/ont administré des soins appropriés et ils figurent parmi les pays où le nombre de décès par COVID-19 est le plus faible, avec respectivement 1 560 (taux de mortalité brut de 0,016 pour cent) et 29 (taux de mortalité brut de 0,008 pour cent) à la mi-janvier 2021. Dans la même veine, le Vietnam qui utilise le diagnostic précoce, l'hydroxichloroquine et n'a pas mis en place de confinement national, la mortalité brute due au COVID-19 est de 0,000036 pour cent (35 décès pour 96 millions d'habitants)

31 janvier 2021 : Après l'appel du 9 janvier, le Collectif Santé Libre s'est de nouveau réuni à Paris le 31 janvier pour présenter une proposition de protocole thérapeutique pour soigner la COVID19 en phase précoce. Les collectifs de médecins favorables à une autre politique sanitaire s'organisent. Ils se regroupent en un comité santé/liberté pour défendre les patients et leurs médecins, ainsi que les libertés publiques, en particulier la liberté de prescrire et la liberté de choix du patient face à la politique vaccinale. Les Portes-paroles: Dr Violaine Guérin (Laissons les médecins prescrire) Martine Wonner (Députée) Alain Houpert (Sénateur) Dr Eric Ménat (Médecin généraliste) Dr Gérard Guillaume (Rhumatologue) Dr Claude Escarguel (Microbiologiste) Dr Claire Delval (RéinfoCOVID) Dr Vincent Reliquet (Médecin généraliste).

02 février 2021 : En Afrique du Sud, la première étape officielle dans l'utilisation de l'ivermectine comme médicament pour les patients atteints de Covid-19 a reçu le feu vert de la Haute Cour de Gauteng, Pretoria. Le tribunal a rendu le 2 février 2021 une ordonnance en accord avec l'Autorité sud-africaine de réglementation des produits de santé (SAHPRA) qui permettra aux médecins de commencer un traitement à l'ivermectine - qui n'a pas encore d'autorisation de mise sur le marché pour l'usage humain en Afrique du Sud.

02 février 2021 : En maternelle, les classes seront fermées dès le premier enfant testé positif. Le règle vaut en primaire et secondaire mais seulement s'il s'agit d'un test positif au « variant anglais ». Les enfants devront rester une semaine à domicile.

02 février 2021 : Beaucoup de médecins appellent à durcir les mesures anti covid sur les plateaux télé, comme un certain Rémi Salomon, président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) qui veut fermer les écoles pendant 3 semaines. « Le variant anglais va prendre le dessus » affirmait-il sur France 2.

02 février 2021 : Le vaccin Russe est efficace à 91,6%, selon une étude parue dans The Lancet. Il fonctionne sans ARN messenger. Les résultats de phase 3 sur 20.000 participants montreraient qu'il protège plus de 9 personnes sur 10 d'une réinfection. « Au total, 16 volontaires sur 14 900 qui avaient reçu les deux doses du vaccin ont été testés positifs (soit 0,1 %), contre 62 sur 4 900 qui avaient reçu le placebo (soit 1,3 %) ».

03 février : En Israël, où 35% de la population (3,2 millions de personnes) a déjà été vaccinée, surtout chez les plus âgés, et où un « confinement » strict est imposé depuis décembre, le nombre de « contaminations » ne baisserait pas, selon les données officielles. « Le nombre de personnes testées positives au coronavirus n'a pas vraiment baissé depuis un mois et demi. Est-ce parce que le confinement n'est pas respecté ou est-ce parce que le vaccin ne réduit pas la transmission (du virus). Personne ne peut se prononcer pour le moment » déclare Gabi Barbash, chercheur à l'Institut scientifique Weizmann, près de Tel-Aviv.

04 février 2021 : La police britannique a arrêté un homme pour avoir distribué de la soupe gratuitement dans un parc, en affirmant qu'il avait enfreint les restrictions liées au COVID-19. Nick Smith distribuait gratuitement de la soupe aux habitants de son village depuis 17 semaines avant que la police du Sussex n'intervienne, affirmant qu'il avait enfreint les règles du COVID en encourageant les gens à se rassembler. Cependant, M. Smith a invoqué des dérogations aux règles relatives au bénévolat, qui permettent à un maximum de 15 personnes de se rassembler soit à l'intérieur soit à l'extérieur.

04 février 2021 : Suite à la requête de Me Teissedre devant le Conseil d'Etat pour obtenir une recommandation temporaire d'utilisation (RTU) pour l'ivermectine comme traitement pour la COVID-19, l'Agence nationale de la sûreté du médicament (ANSM), représentée par M. Alban Dhanani, directeur par intérim de la direction des vaccins, s'était auto-saisie du dossier en proposant lors de l'audience d'étudier la pertinence d'une RTU. Lors de l'audience, les médecins présents ont demandé au juge de prendre en considération l'urgence, ne comprenant pas l'hyper-précaution prise par les représentants des services de l'État à l'égard d'un médicament particulièrement bien toléré, à la présomption d'efficacité plus que prouvée dans des études médicales, peu coûteux et disponible en pharmacie sur ordonnance. Le Conseil d'État a pris acte que « l'ANSM s'engageait à répondre dans les meilleurs délais », et a accepté de recevoir le dossier scientifique de Me Teissedre et des experts qui l'entourent. Joint au téléphone, Me Teissedre souligne que « c'est assez unique d'avoir à envoyer un rapport fait par des citoyens experts à l'ANSM sur un médicament. Les citoyens se sont substitués au travail normal de l'ANSM et des fabricants. Du jamais vu ».

05 février 2021 : Effet domino à venir ? Le président Frattini de la section III du Conseil d'État italien, a rendu une décision condamnant l'usage des masques à l'école chez les mineurs.

06 février 2021 : Rapport sur la Gestion de la Pandémie enterré ! Ce rapport de la mission d'information du Parlement sur la crise du COVID-19 que le gouvernement voudrait faire oublier ! Que n'a-t-on écrit sur cette pandémie et surtout sur sa gestion par la fine équipe de responsables politiques aux commandes de l'État français !

06 février 2021 : Voici le court extrait d'un échange entre les docteurs David Martin et Judy Mikovits (qui ont tous deux jusqu'à présent été très éloquents pour mettre en lumière les éléments relatifs à la soi-disant pandémie de COVID) qui s'entretiennent avec Robert Kennedy Jr. et l'avocat Rocco Galati, lequel représente un groupe canadien de défense de la liberté qui poursuit en justice le gouvernement quant à la vaste escroquerie que constitue le COVID. David Martin fait valoir des points extrêmement importants sur le fait que nous ne pouvons pas étiqueter avec précision le dispositif que Moderna et Pfizer/BioNTech présentent de manière coercitive comme un « vaccin », puisque tant sur le plan médical que juridique, ça n'en est pas un : « Il ne s'agit pas d'un vaccin [...] le terme vaccin est utilisé pour rendre cette substance subrepticement acceptable en vertu d'une autorisation d'utilisation d'urgence dans le cadre de la santé publique [...] Il s'agit d'un ARNm encapsulé dans une enveloppe de graisse qui doit pénétrer une cellule. C'est un dispositif [soi-disant – NdT] médical conçu pour stimuler la cellule humaine de manière à ce qu'elle puisse produire elle-même des agents pathogènes. Ce n'est pas un vaccin ! Le vaccin en tant que tel est en fait un terme défini de manière légale [...] en vertu de la loi sur la santé publique [...] et en vertu des normes du CDC et de la FDA, un vaccin doit spécifiquement stimuler à la fois l'immunité de la personne qui le reçoit, mais il doit également perturber la transmission [...] Ils se sont montrés très clairs en disant que le brin d'ARNm qui entre dans la cellule n'est pas conçu pour arrêter la transmission [de la maladie]. Il s'agit d'un traitement. Mais si on en parlait comme d'un traitement, il ne recevrait pas l'oreille compatissante des autorités de santé publique, car les gens diraient alors : Existe-t-il d'autres traitements.

07 février 2021 : Inde, le régulateur demande plus de données sur le vaccin et Pfizer retire sa demande d'utilisation d'urgence.

07 février 2021 : Dans une conférence de presse le 31 janvier 2021, le Dr Violaine Guérin a présenté les résultats des divers ateliers qui sont au nombre de sept. Le premier est la création du comité scientifique indépendant décrivant son rôle et son fonctionnement. Les membres seront annoncés lors de la prochaine conférence. Le second est le fait que les médecins de ville ont mis au point un schéma directeur protocole pour les soins précoces et le traitement ambulatoire pour les patients PCR positifs. Fort de plus de 30 000 médecins, le collectif présente son travail Violaine Guérin dit : « le traitement précoce existe et fonctionne » pendant que le Dr Claude Derval et le microbiologiste Escarguel expliquent que « quand on arrive à l'hôpital c'est trop tard ». Martine Wonner explique aussi que les médecins avaient tous les moyens de traiter cette maladie.

08 février 2021 : Flambée de clusters dans les EHPAD deux à trois semaines après la vaccination...Les EHPADs sont les victimes désignées de la COVID. L'espoir dans la vaccination est régulièrement rappelé mais comment expliquer ces clusters qui se développent deux ou trois semaines après. De nombreux spécialistes rappellent que les personnes de plus de 65 ans ne représentaient que 8 à 20% de ceux qui figuraient dans les tests et donc les plus 85 ans certainement pas plus de 2 ou 3%...De quoi douter de l'efficacité des vaccins ...En Israël une troisième injection est jugée nécessaire ...

09 février 2021 : L'exceptionnel va encore durer: par un ultime vote de l'Assemblée, le Parlement a donné mardi son feu vert à une prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin, malgré l'opposition de la droite comme de la gauche. La majorité n'a pas fait le plein et le projet de loi de prorogation a été validé par 278 votes pour, 193 contre et 13 abstentions. Un régime d'exception créé en mars 2020 face à l'épidémie de Covid-19, l'état d'urgence sanitaire est la base notamment du couvre-feu national à 18H00. Ce régime "boîte à outils" permet aussi les mesures de restriction ou d'interdiction de déplacements, des rassemblements ou des ouvertures des établissements, sur tout ou partie du territoire, ainsi que des confinements partiels ou complets de la population.

09 février 2021 : Lors d'une conférence de presse le président de l'Association médicale de Tokyo, Haruo Ozaki, a recommandé l'utilisation d'urgence de médicaments, principalement pour prévenir l'aggravation des soignants à domicile afin de répondre à la propagation de la nouvelle infection à coronavirus. Il a souligné que les médicaments antiparasitaires tels que "l'ivermectine" devraient être administrés aux personnes infectées par la corona, affirmant qu'ils se sont avérés efficaces pour prévenir l'aggravation à l'étranger.

11 février 2021 : Le présentateur de télévision britannique Mark Dolan a coupé le masque en direct : « Si vous voulez retrouver une vie normale et pleine, la première chose que vous devez faire est de vous débarrasser de ces masques pathétiques !

11 février 2021 : De nombreux citoyens suisses refusent de respecter les restrictions sanitaires encore jusqu'à la fin de l'année. Un collectif s'est mobilisé pour demander un référendum contre la prolongation du droit d'urgence du Conseil fédéral jusqu'à la fin 2021. Fondée fin juillet 2020, l'association "Les Amis de la Constitution", qui compte un millier de membres, a recueilli près de 90 000 signatures qui ont été déposées mardi 11 janvier à la Chancellerie fédérale à Berne pour valider le référendum. Cependant, cela ne pourra pas être possible avant juin 2021 au plus tôt.

16 février 2021 : Les laboratoires Phytobôkaz, au cours de leurs recherches, ont assemblé des résultats qui tendent à montrer que des extraits de l'herbe à pic (Zèb a Pik), issue de la pharmacopée traditionnelle guadeloupéenne, avaient la capacité « d'inhiber la voie de biosynthèse de novo des pyrimidines, et notamment la quatrième enzyme de cette voie métabolique qui est la Dihydroorotate déshydrogénase (DHODH). Voie indispensable et obligatoire pour la répllication du virus à ARN. » En clair, l'herbe à pic aurait la capacité de rendre les cellules hôtes du virus hostiles à son développement et à sa reproduction.

16 février 2021 : L'épidémie de Covid 19 va durer encore des mois, probablement jusqu'à l'élection présidentielle de 2022, voire au-delà. Pour éviter les contaminations pendant ces élections, le débat sur l'utilisation de machines à voter est à nouveau d'actualité. Mardi 16 février, le gouvernement a présenté un projet de loi pour organiser un vote par anticipation effectué sur une machine à voter, "dont les suffrages sont dépouillés en même temps que les autres bureaux de la commune, afin d'éviter les risques de fraude ou d'influence sur le vote des autres électeurs". Cependant, ce modèle soulève des préoccupations à cause des risques de cyberattaque.

18 février 2021 : « La surprescription des 3 benzodiazépines injectables Rivotril®, Valium® et Tranxène®, a coïncidé avec les pics de décès de résidents dans les EHPADs, ce qui interroge » François Pesty pour France-Soir.

19 février 2021 : Le G7 s'est réuni par visioconférence, le 19 février 2021, au niveau des chefs d'Etat. Pour la première fois, le président Biden y participait. Le communiqué final, au ton ultra-volontariste, ne contient que deux annonces concrètes :

- Le G7 participera à la « COVAX facility » pour garantir la distribution mondiale équitable de vaccins anti-Covid ;
- Le G7 relance la globalisation en mieux : elle sera désormais « équitable ».

22 février 2021 : Debriefing de Haim Yativ, ingénieur, et du docteur Hervé Seligmann, anciennement de la faculté de médecine de l'université d'Aix-Marseille. Haim Yativ et le Dr Seligmann ont analysé les données vaccinales d'Israël dans un article publié sur le site Nakim.org. Les auteurs de l'article déclarent n'avoir aucun conflit ou lien d'intérêt, autre que celui d'avoir des enfants en Israël. Les constats sont simples : Il y a une inadéquation entre les données publiées par les autorités et la réalité sur le terrain. Ils ont trois sources d'information, outre les emails et messages d'effets secondaires qu'ils reçoivent par le biais d'internet. Ces trois sources sont Ynet, site d'information israélien, la base de données du ministère de la santé israélien, et la base aux Etats-Unis du VAERS (effets secondaires).

En janvier 2021, il y a 3000 enregistrements d'effets secondaires des vaccins dont 2900 pour les vaccins ARNm. Par rapport aux autres années, **la mortalité est 40 fois supérieure.**

Le 11 février un article de Ynet, présente des données liées à la vaccination. Les auteurs de l'article ont "débunké" cette analyse, en se basant sur les données publiées par Ynet. « On a repris les données en regardant la mortalité pendant la période de la vaccination qui dure 5 semaines. En analysant ces données, on arrive à des chiffres effarants qui donnent une mortalité importante du vaccin. » Les auteurs déclarent « **que les vaccinations ont causé plus de décès que le coronavirus n'en aurait provoqué pendant la même période.** »

22 février 2021 : LOS BARRIOS, ESPAGNE - La maison de soins infirmiers Nuestra Señora del Rosario (Notre-Dame du Rosaire) est sous le choc en raison de décès massifs après des inoculations d'ARNm. Tous les résidents et travailleurs de l'établissement ont reçu la première dose d'ARNm de Pfizer début janvier, selon le grand média espagnol ABC de Sevilla. La plupart des résidents sont devenus extrêmement malades peu de temps après les injections. Le service de santé andalou a rapporté qu'au moins 46 résidents sont décédés depuis janvier. Pour la perspective, Notre-Dame a une capacité maximale de 145 résidents. La Junta de Andalucía (gouvernement régional) est intervenue début février pour réduire le nombre de morts. Mais les gens ont continué à mourir. Le Ministère espagnol de la santé est désormais chargé des mesures d'atténuation.

25 février 2021 : La France réfléchit à mettre en place un « pass sanitaire » en vue de la réouverture des lieux culturels, de certaines activités et des restaurants fermés par la pandémie. Emmanuel Macron en a fait l'annonce jeudi 25 février et a indiqué que le gouvernement allait plancher sur la question dès la semaine prochaine.

26 février 2021 : Les Bruxellois mettent bas les masques et la police constate qu'il est impossible de verbaliser tous ceux qui ne respectent pas les mesures sanitaires.

28 février 2021 : La France accorde une autorisation temporaire pour l'utilisation des traitements à base d'anticorps monoclonaux. Le pays va recevoir des dizaines de milliers de doses d'ici la mi-mars, vient d'indiquer ce jeudi Olivier Veran. Le pays a accordé ce jeudi une autorisation temporaire d'utilisation pour le traitement par anticorps monoclonal du laboratoire américain Eli Lilly pour les formes symptomatiques légères à modérées de Covid-19 chez les adultes non hospitalisés à risque élevé de formes graves, a-t-on appris jeudi auprès de l'Agence du médicament. Il s'agit d'un traitement similaire à celui administré en novembre dernier à l'ex-président américain Donald Trump.

01 mars 2021 : Les élèves de la zone A (académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers), expérimentent déjà depuis le 22 février un dispositif de dépistage salivaire dans les écoles. En prévision des vagues qui menacent de se propager dans les écoles, à causes des nouveaux variants de la Covid-19, la France est en train de déployer cet outil qui permettra le dépistage à grande échelle dans les établissements scolaires, avec l'avantage d'être moins inconfortable pour les enfants que les autres types de tests.

01 mars 2021 : Pfizer exige des réserves bancaires, des bases militaires et des bâtiments d'ambassade comme garantie pour les vaccins COVID-19. Pfizer a exigé que l'Argentine mette en jeu ses réserves bancaires, ses bases militaires et les bâtiments de son ambassade. L'Argentine n'a pas accepté les demandes de Pfizer. Pfizer a demandé au gouvernement brésilien de créer un fonds de garantie et de déposer de l'argent sur un compte bancaire étranger. Le 23 janvier 2021, le Ministère brésilien de la Santé a publié une déclaration citant des extraits des clauses précontractuelles de Pfizer. Voici une liste des exigences de Pfizer:

- Le Brésil renonce à la souveraineté de ses avoirs à l'étranger en faveur de Pfizer,
- que les règles du pays – ne soient pas appliquées sur Pfizer,
- que le Brésil prenne en considération un retard de livraison,
- que Pfizer n'est pas pénalisé pour un retard de livraison, et
- qu'en cas d'effets secondaires, Pfizer soit exonérée de toute responsabilité civile.
- Le gouvernement du Brésil qualifie ces clauses d'abusives. L'accord Pfizer avec le Brésil a également échoué.

02 mars 2021 : À l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, un projet pilote est à l'essai : tester le bracelet électronique pour les personnes revenant de l'étranger. À moins d'être vaccinés ou d'avoir déjà eu le coronavirus, tous ceux ayant séjourné hors d'Israël sont normalement envoyés en quarantaine dans des hôtels.

04 mars 2021 : Ivermectine, une étude, peer reviewed, et qui va être publiée dans le journal américain Frontiers of Pharmacology... Les données sont écrasantes... C'est un moyen incroyablement efficace contre le virus. Si on utilisait l'ivermectine à large échelle nos sociétés pourraient revivre normalement. Pour les retardataires, les têtes en l'air, rappelons les bases : l'ivermectine est un médicament antiparasite utilisé depuis la fin des années 70, très largement, qui ne coûte rien et qui est sans danger. C'est le traitement de référence contre la gale par exemple. Il y a eu d'ailleurs une incroyable démonstration de l'efficacité de l'ivermectine contre le couillonavirus... en mars 2020 dans un EHPAD français. Une résidente a la gale. Immédiatement, on traite tout le personnel et les pensionnaires avec de l'ivermectine (la gale étant extrêmement contagieuse). Et ? Mystérieusement, le couillonavirus a évité cet EHPAD... Ce simple fait – documenté – et qui s'est produit sur le territoire national aurait dû pousser les autorités à lancer une enquête, mobiliser des équipes, lancer des recherches poussées... Car, rappelons-le, nous sommes « en guerre » n'est-ce pas ? Que s'est-il passé ? Rien bien entendu. Surtout pas. L'ivermectine agit même en prophylactique (son élimination dans le corps est très longue).

04 mars 2021 : 251 morts. C'est un chiffre très officiel puisque c'est le nombre de décès "post-vaccination" recensé par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé, autrement dit l'agence française du médicament) au 4 mars 2021.

05 mars 2021 : Une récente étude de Nature, publiée le 5 mars, suggère que rester à la maison ne joue pas un rôle dominant dans la réduction de la transmission du **Covid-19***. **«Dans environ 98% des comparaisons portant sur 87 régions différentes du monde, nous n'avons trouvé aucune preuve que le nombre de décès est réduit en restant à la maison»** conclut l'étude. L'article commence par une note de la rédaction avertissant les lecteurs que les conclusions de l'étude font l'objet de critiques. Ces résultats vont en effet à l'encontre des politiques sanitaires de plusieurs pays depuis 1 an.

05 mars 2021 : Dans un article d'Andrea Zambrano paru le 3 mars 2021 sur le site italien La Nouvelle Boussole (La Nuova Bussola), que nous avons traduit ci-dessous, on prend le pouls des dernières décisions juridiques en Italie obtenues par les docteurs Salvucci, Stramezzi, Szumsky et Poretti assisté par Me Grimaldi contre le ministère de la Santé et l'AIFA (équivalent de notre Agence nationale de sécurité du médicament). Le docteur Grimaldi nous confie : « Nous avons obtenu en décembre un arrêt contre l'AIFA pour légaliser la prescription de l'hydroxychloroquine comme traitement contre la Covid ». Suite à cela, le Dr Grimaldi et trois de ses confrères ont attaqué la décision du ministère de la santé et de l'AIFA avec l'avocat Grimaldi afin d'obtenir la suppression du protocole « **Rester à domicile et paracétamol en cas de symptômes** » . Me Grimaldi déplorait que les patients soient laissés chez eux, sans traitement, ou avec un mauvais traitement, en attendant que la situation s'empire avant d'être traités en soin intensif à l'hôpital.

07 mars 2021 : L'agence européenne centralise les effets secondaires jugés suffisamment graves pour être remontés. À ce jour nous sommes à près de 2 500 décès et 100 000 évènements pour toute l'UE. <http://www.adrreports.eu/fr/index.html> .Le plus dangereux, mais également le plus utilisé, serait le vaccin de Pfizer-BioNTech (Tozinaméran nom de code BNT162b2, vendu sous la marque Comirnaty) avec 78 000 évènements et 2 000 décès au 27/2/2021. Astra Zeneca (CHADOX1 NCOV-19) fait une arrivée tonitruante avec 13 983 évènements et plus de 200 décès et va être imposé (si le personnel est soumis) aux soignants de l'Est alors que refusé par l'Afrique du Sud ... Moderna (CX-024414) fait son entrée dans la liste avec 3 266 évènements graves au 27/02/2021.

07 mars 2021 : Ivermectine, 21 études randomisées prouvant son efficacité, et accessible à 8€ la boîte : INTERDITE. Anticorps monoclonaux, 2 études en phase 2 ne prouvant pas d'effet, au prix de 2 000€ la dose : AUTORISÉS. Rappelons que l'ATU (Autorisation temporaire d'Utilisation), délivrée pour le Bambalaba, s'adresse aux médicaments nouveaux, qui n'ont encore jamais été mis sur le marché. La délivrance d'une ATU doit être beaucoup plus prudente, rigoureuse et difficile que la délivrance d'une RTU (Recommandation temporaire d'Utilisation), qui elle, concerne les médicaments déjà utilisés dans d'autres indications, avec déjà une AMM. En effet, pour ces médicaments, utilisés depuis des années, dont on connaît bien les effets secondaires, les risques à long terme, contrairement aux premiers pour lesquels on n'a aucune expérience pratique. Quand on ne comprend pas la décision sur le plan médical, on en cherche ailleurs les raisons. Dans la « belle famille » de Lilly, il y a la mère, « commerciale » de Lilly France, le père, député LREM, il y a la fille, actuellement cheffe du pôle santé du cabinet du premier ministre après l'avoir été à l'Élysée, il y a le mari directeur ARS Ile de France et le frère, adjoint de cabinet à l'Élysée. Les complotistes vont se poser des questions, totalement déplacées ! Non, les critères pour obtenir une ATU sont purement médicaux.

07 mars 2021 : Un article de Celia Farber paru le 6 mars dans The Epoch Times fait état d'un nombre significatif de décès suite à la vaccination contre la Covid aux Etats-Unis. Selon les rapports d'incidents indésirables recueillis par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et la Food and Drug Administration (FDA), 966 personnes sont décédées après avoir reçu un vaccin à ARNm contre le COVID-19. Entre le 14 décembre et le 19 février, **19.769** déclarations ont été faites au Vaccine Adverse Events Reporting System (VAERS) suite à des immunisations avec les vaccins à ARNm Moderna ou Pfizer BioNTech. Les **966** décès représentent 5% du nombre total de rapports d'évènements indésirables. Parmi ceux qui sont décédés, **86** (8,9%) sont décédés le jour même où ils ont été vaccinés. **129** autres personnes (13,4%) sont décédées en un jour. Un montant supplémentaire de **97** morts dans les 2 jours, et **61** dans les 3 jours. Au total, **514** (53,2 pour cent) sont décédés en une semaine. **173** sont décédés dans les 7 à 13 jours. **106** dans les 14-20 jours.

08 mars 2021 : Autoriser en urgence Sputnik V, c'est jouer à la « roulette russe » selon une responsable de l'Agence européenne des médicaments (Christa Wirthumer-Hoche)...

08 mars 2021 : Maitre Virginie DE ARAUJO-RECCHIA assigne à comparaitre en référé devant le tribunal du tribunal judiciaire de Paris :

- Le Ministère des Solidarités et de la Santé, représenté par le Ministre des solidarités et de la santé, domicilié en cette qualité 14, avenue Duquesne, 75350 PARIS
- Le Cabinet du Premier ministre, représenté par le Premier ministre, domicilié en cette qualité Hôtel Matignon, 57 rue de Varenne, 75700 Paris SP 07
- L'Agent judiciaire de l'Etat, domicilié en cette qualité au Ministère de l'Économie et des Finances, Bâtiment Condorcet, 6 rue Louise Weiss, 75703 PARIS Cedex 13

08 mars 2021 : Israël une nouvelle analyse a conclu que le vaccin COVID de Pfizer avait tué « environ 40 fois plus de personnes (âgées) que la maladie elle-même n'aurait tué » au cours d'une récente période de vaccination de cinq semaines, et 260 fois plus de jeunes que le virus n'en aurait tué. "Ce tableau effrayant s'étend également aux moins de 65 ans", ont poursuivi les chercheurs. Au cours des cinq semaines de vaccination, "0,05 %, soit 50 sur 100 000, sont morts. Il faut comparer ce chiffre au 0,19 pour 100 000 personnes qui meurent des suites de la COVID-19 (qui) ne sont pas vaccinées ... Ainsi, le taux de mortalité de ce groupe d'âge a augmenté de 260 (fois) au cours de cette période de cinq semaines du processus de vaccination, par rapport à leur taux de mortalité naturel de la COVID-19".

09 mars 2021 : Notre célèbre Canard... pas si enchainé que ça, dans son numéro du 3 courant, nous révèle que vingt personnes : journalistes de la célèbre chaîne de télévision BFM TV, personnels médicaux de l'APHP, et même un gradé de la BSPP (j'ai honte), ont été verbalisées par les forces de l'ordre, au motif qu'ils se sont délectés de bons petits plats dans un restaurant parisien, pourtant censé être clos dans le cadre des mesures anti-Covidien. Le plus amusant dans cette affaire, est que le directeur général de BFM TV s'est cru obligé de Twitter : « Aucun journaliste ni consultant de BFMTV n'a été arrêté dans un restaurant clandestin à Paris fin février ». Certes, pas arrêté, mais verbalisé. Vous avez dit langue de bois ?

09 mars 2021 : Le ministère de la Santé fait de la résistance... à l'état de droit !!! Véran refuse d'obéir au Conseil d'Etat dans les EHPAD... Alors que le Conseil d'État (par ordonnance N° 449759), prône une décentralisation des décisions, notre bureaucratie sanitaire entend bien ne rien lâcher. Loin d'annuler ses circulaires, elle les confirme, en limitant la possibilité de sortir aux seuls résidents ayant reçu deux injections dans un délai de 3 semaines. Voilà un véritable refus d'autorité de la chose jugée : ni le renvoi aux décisions locales, ni la possibilité d'apprécier la situation au cas par cas ne sont respectées par le ministère de la Santé. Une fois de plus, la bureaucratie verrouille le pays.

09 mars 2021 : Révélation personnelle, j'apprends que l'AMM conditionnelle permet d'autoriser, AVANT DE CONNAITRE LES DONNEES A LONG TERME, un médicament correspondant à UN BESOIN MEDICAL NON SATISFAIT... L'arrivée des vaccins ne devait donc pas être perturbée par une thérapie efficace, avec le Remdesivir, il n'y avait aucun risque d'efficacité, par contre, la chloroquine et l'Ivermectine étaient des thérapies probantes... Elles furent donc discréditées.

10 mars 2021 : Que cela soit à la crèche, avec leurs "nounous" ou assistantes maternelles, les enfants de 0 à 3 ans voient actuellement leurs efforts pour apprendre à parler et à décoder le langage corporel considérablement affectés par la généralisation du port de masques. Des psychologues ont signé lundi une tribune dans le Figaro pour alerter des conséquences du port du masque sur divers aspects du développement des enfants.

10 mars 2021 : En une année, l'épidémie de Covid a accéléré l'adoption des technologies de surveillance. Alors qu'une expérimentation de la vidéo surveillance pour contrôler le port du masque avait été annulée en début d'année 2020, un décret du 10 mars annonce la prochaine mise en place du recours à la vidéo intelligente pour mesurer le taux de port de masque dans les transports publics.
Il n'y aura pas de collecte de données biométriques...

À partir du 11 mars, et pendant un an, dans les territoires où le port du masque dans les transports en commun est régulé par une loi ou un décret, un système de vidéoprotection intelligent sera déployé pour mettre en place une évaluation statistique du pourcentage de port du masque.

11 mars 2021 : « La Dépêche.fr » Le Danemark, la Norvège et l'Islande ont annoncé, ce jeudi, la suspension par précaution et jusqu'à nouvel ordre du vaccin AstraZeneca par crainte de la formation de caillots sanguins chez les personnes vaccinées. Lundi, l'Autriche avait suspendu d'un lot du vaccin à la suite du décès d'une infirmière de 49 ans qui a succombé à "de graves troubles de la coagulation", quelques jours après l'avoir reçu. Ce lot suspect a été suspendu dans la foulée par l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie et le Luxembourg. L'Italie a pris la même décision ce jeudi. Ce lot d'un million de doses a été distribué dans dix-sept pays.

11 mars 2021 : Me Clarisse Sand – « Il n'existe aucun document rendant compte des travaux du Comité scientifique »

11 mars 2021 : Le ministre australien de la Santé, Greg Hunt, a été admis à l'hôpital et serait dans un état sérieux, seulement un jour après avoir reçu une dose du vaccin Oxford/Astrazeneca Covid selon plusieurs sources dont le New Daily et le Daily Expose deux sites en ligne.

11 mars 2021 : "Il faut dissoudre l'Ordre des Médecins!": 26 organisations et associations accusent l'organisme de protéger des professionnels de santé corrompus et maltraitants

12 mars 2021 : Le passeport vaccinal renommé... « Pass sanitaire » : un relifing ? Une technique classique est utilisée : mettre en avant un objectif louable. Ainsi, le Président de la République prétend lui-même que ce "pass" ne sera pas soumis (i.e. dans un premier temps) à une vaccination : « Si on arrive [...] à rouvrir certains de ces lieux, nous **ne saurions** conditionner leur accès à une vaccination ». C'est en principe rassurant. Le diable, lui, se cache souvent dans les détails. Ainsi nous précise-t-on déjà que cette non-obligation tient seulement au fait : « que nous n'aurions même pas ouvert la vaccination aux plus jeunes d'entre nous. » De toute évidence, un passeport vaccinal est en préparation. Il a été renommé « pass sanitaire » en vue de le rendre acceptable.

12 mars 2021 : Quatre vaccins sont autorisés en Europe : ceux de Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca et Janssen (JohnsonJohnson). **Pfizer-BioNTech** - premier à avoir été validé le 21 décembre 2020, **Moderna** en janvier 2021, **AstraZeneca** validé le 29 janvier et administré en France **depuis le 6 février**. Ce dernier est particulièrement regardé par les autorités après que plusieurs pays dont le Danemark, la Norvège et l'Islande aient décidé de le suspendre suite à des effets cas de troubles de la coagulation (ayant entraîné un décès au Danemark). L'**Agence européenne du médicament** analyse en ce moment le vaccin allemand **CureVac** et le **vaccin russe Sputnik V** (depuis le 4 mars). **Sanofi** annonce par ailleurs le 12 mars le début des essais de phase 2 de son candidat à ARN développé avec la société Translate Bio.

12 mars 2021 : "La vaccination ne devrait pas être une condition préalable pour avoir accès au transport international", précise l'une des six nouvelles recommandations approuvées vendredi par le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), alignée sur la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

12 mars 2021 : COVID-19 - Violation du code de Nuremberg : la lettre d'acceptation du Tribunal de La Haye a été signée par Mark Dillon. Une plainte de l'organisation "People of Truth" (האמת אנשי) a été déposée auprès du Tribunal de La Haye par les avocats Ruth Machnes Suchovolsky et Aryeh Suchowolski, du cabinet A. Suchovolsky Co., concernant des violations du Code de Nuremberg par le gouvernement israélien et d'autres parties. Or, la plainte déposée a été acceptée et elle est maintenant en attente d'une décision. La lettre d'acceptation de la plainte a été signée il y a à peine quatre jours par Mark Dillon, responsable de l'information et des preuves à la Cour pénale internationale (Réf.: OTP-CR-75/21).

12 mars 2021 : L'actrice Corinne Masiero s'est dénudée pour soutenir les intermittents lors des César La comédienne est arrivée sur la scène de l'Olympia dans un costume de Peau d'âne, avant de l'enlever pour révéler en-dessous une robe ensanglantée de Carrie au bal du diable. L'effeuillage se termine par « Qui veut la peau de Roger... l'intermittent ». Côté pile, l'inscription « No culture, no future ». Côté face : « Rend-nous l'art, Jean ». La comédienne a critiqué le sexisme dont elle était victime depuis. "On est dans une société patriarcale : on ne doit pas montrer son cul quand on a passé 25 ans et qu'on ne fait pas du 36... Serait-ce une fausse bonne initiative, Corinne ?

13 mars 2021 : Faudra-t-il re-confiner l'Île-de-France, où l'épidémie de Covid progresse toujours ? Le gouvernement espère (???) encore desserrer l'étau sur les hôpitaux de la région capitale avec les premières évacuations de malades samedi, mais garde toutes les options ouvertes. Trois premiers patients en réanimation ont ainsi été évacués dans la matinée d'Île-de-France vers Nantes, Angers et Le Mans, selon l'Agence régionale de Santé, et trois autres doivent être transférés dimanche. Mais une évacuation plus massive par TGV ne pourrait avoir lieu qu'en "milieu de semaine prochaine" en raison de "l'énorme logistique à mettre en place", a souligné Frédéric Adnet, directeur du Samu de Seine-Saint-Denis.

13 mars 2021 : Des cafés gratuits pour exprimer le "ras-le-bol d'une profession": A Rennes, un collectif de patrons de restaurants, bars, discothèques et fournisseurs a "fêté" à sa manière la fermeture de leurs établissements, il y a un an à cause de la pandémie de Covid-19. Le collectif "On va tous trinquer", qui représente une soixantaine d'établissements rennais s'est installé au milieu du troisième marché de France en termes de fréquentation, sur la très animée place des Lices, pour distribuer aux passants des cafés et sensibiliser le public aux difficultés du secteur frappé par la crise.

13 mars 2021 : Jean Castex a dit samedi espérer dépasser l'objectif des 10 millions de personnes vaccinées contre le Covid-19 au 15 avril tout en déplorant que "les labos" fassent "quelques misères dans le respect des délais de livraison". "On va avoir en avril un défi lourd à relever car on aura beaucoup de vaccins", a dit le Premier ministre à l'occasion d'une visite dans un centre de vaccination à Saint-Maixent-L'Ecole (Deux-Sèvres). "On s'est fixé l'objectif de 10 millions de vaccinations au 15 avril et je ne désespère pas qu'on le dépasse. Mais il faut être prudent car les labos nous font quelques misères dans le respect de délais de livraison. Il faut s'adapter", a-t-il poursuivi, alors qu'AstraZeneca vient d'annoncer de nouveaux retards. Jean Castex a également défendu le vaccin AstraZeneca alors que le Danemark, l'Islande et la Norvège ont suspendu par précaution son utilisation. "Je ne me permettrais pas d'envoyer du poison à mes concitoyens", a-t-il assuré au jeune maire de Saint-Maixent Stéphane Baudry, lors de la visite de ce centre opéré par les pompiers ce samedi et où 288 doses étaient prêtes à être injectées.

14 mars 2021 : Je découvre les récentes prises de position de l'actrice espagnole Victoria Abril, qui explique qu'elle en a assez de "cette farce". Elle dit ne pas souhaiter rester dans la peur, car selon elle, vivre c'est bien, mais vivre heureux, c'est mieux. "Il y a quelque chose de pire que de perdre la vie, c'est de perdre la raison de vivre. Alors ça suffit, non ?" Ce ne sont pas là toutes les revendications qu'a faites l'actrice, en effet, Victoria critiquait aussi les mises en place des états d'urgence sanitaires en France, par le président Macron. Elle dit qu'il s'agit d'une atteinte aux "libertés fondamentales".

14 mars 2021 : Medias Presse Info vient de recevoir copie d'un document interne au corps des sapeurs pompiers. En date de ce dimanche 14 mars 2021, le Colonel Grégory Allione, Chef de corps des sapeurs pompiers des Bouches-du-Rhône, écrit : Sur proposition du médecin chef, suite à la déclaration d'effets indésirables sérieux 48 heures après une injection du vaccin AstraZeneca chez l'un de nos collègues, **je décide de suspendre jusqu'à nouvel ordre toute injection avec ce type de vaccin auprès des personnels du SDIS 13** (ndlr : Service d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône).

15 mars 2021 : Je réalise (il est temps !) qu'à part FO des médecins hospitaliers, aucune Organisation Syndicale ne défendent les « rassuristes » et autres « complotistes » : « Dans un communiqué ce 11 décembre 2020, le Syndicat National des Médecins Hospitaliers FO apporte son soutien au Pr Perronne et

donne le sentiment d'avoir plus de bon sens que certains mandarins de l'AP-HP (Assistance Publique Hôpitaux de Paris) sans oublier son Directeur Général Martin Hirsch. ». Les artistes sont aux abonnés absents, exceptés Francis Lalanne et Jean-Marie Bigard ... De même pour les partis politiques, l'UPR de François Asselineau et « Les Patriotes » de Florian Philippot mis à part, mais ce sont de tout petits partis, aucun autre ne nous propose une analyse divergente de celle du gouvernement ... Juste des petits refus ciblés de certains articles de loi ... Pourquoi ?

15 mars 2021 : TRIBUNE : Geert Vanden Bossche Ph.D est virologue indépendant et expert vaccinal, ancien employé chez GAVI et la Fondation Bill Melinda Gates, lance un appel d'urgence : « A toutes les autorités, scientifiques et experts du monde entier et l'ensemble de la population mondiale. Je suis tout sauf un anti-vaccin. En tant que scientifique, je ne fais habituellement appel à aucune plate-forme pour prendre position sur des sujets liés aux vaccins. En tant que virologue et expert en vaccins dévoué, **je ne fais une exception que lorsque les autorités sanitaires autorisent l'administration de vaccins d'une manière qui menace la santé publique**, très certainement lorsque les preuves scientifiques sont ignorées. **La situation extrêmement critique actuelle me force à diffuser cet appel d'urgence.**

15 mars 2021 : La Direction générale de la santé (DGS) a annoncé, lundi, l'apparition en Bretagne d'un nouveau variant du coronavirus SARS-CoV2. Huit personnes, au moins, en ont été trouvées porteuses. L'une des hypothèses est qu'il pourrait échapper aux tests de dépistage classiques, syndrome d'Astérix ?

16 mars 2021 : A la suite de l'Allemagne, Emmanuel Macron a demandé la suspension du vaccin Oxford-AstraZeneca déjà suspendu par une majorité de pays européens, en attendant la décision de l'Agence européenne des médicaments jeudi.

16 mars 2021 : Le mystère des réanimations en Ile de France : Depuis plusieurs jours, on observe en Ile de France une **dé corrélation entre le nombre de cas d'hospitalisations**, de cas vus par SOS médecins, de cas Covid aux urgences, et des décès – tous ces indicateurs étant en baisse ou plutôt stable – avec le nombre de nouvelles réadmission en réanimation qui augmente, ce qui a fait dire à certaines -peut-être – mauvaises langues, que les critères d'admission en réanimation ont changé à l'AP-HP...

16 mars 2021 : Début au Sénat la discussion en séance publique autour de la loi sécurité globale. Si le 3 mars dernier, l'article 24 initialement adopté par l'Assemblée nationale a été en partie réécrit par la commission des lois du Sénat, le reste de la loi, lui, n'a été, sur le fond, que peu retouché.

17 mars 2021 : Ivermectine : A ce jour, c'est maintenant 4 méta-analyses, reposant sur 21 essais cliniques randomisés, qui concluent que l'Ivermectine est efficace contre la Covid19 KORY et al 2021, HILL et al 2021, COBOS-CAMPOS et al 2021, BRYANT et al 2021.

17 mars 2021 : Ivermectine : Après l'audience au Conseil d'État le 25 janvier 2021. Me Teissedre a envoyé le rapport scientifique des citoyens experts à l'ANSM il y a maintenant plus de 10 jours ; Sans réponse sous huitaine, il relancera une **procédure car le délai raisonnable commence à devenir déraisonnable**. Me Teissedre a envoyé une lettre de mise en demeure car l'attente est trop longue, surtout devant le traitement inégalitaire des anticorps monoclonaux. Me Teissedre a reçu une réponse de l'ANSM indiquant que la réponse de l'ANSM sur la préfaisabilité d'une RTU serait obtenue avant fin mars 2021.

17 mars 2021 : L'OMS dit que **l'ivermectine est sans danger et peut être utilisée à grande échelle**. Il faut donc laisser les médecins prescrire et leur faire confiance. Un médecin français nous rappelle que la majorité des médecins suivent les directives du gouvernement et que la minorité des médecins qui soignent sont souvent convoqués devant le conseil de l'ordre.

17 mars 2021 : Rappelons que par le passé, Pfizer a été **condamné à 2.3 milliards de dollars** pour avoir présenté des médicaments à des patients et des médecins à des fins non autorisées. **Johnson Johnson (filiale Janssen) a eu une amende de 8 milliards** pour des effets secondaires dissimulés.

La multinationale a été condamnée pour n'avoir pas prévenu qu'un de ses médicaments (Risperdal) faisait pousser la poitrine chez les hommes.

17 mars 2021 : La Commission européenne a présenté son projet de "passeport vaccinal" ("certificat vert numérique"), qui devrait permettre aux personnes ayant reçu leurs doses de vaccin de circuler librement dans les États membres. Un dispositif qui vise à relancer les voyages et le tourisme cet été en Europe. Selon les mots de la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, c'est un outil qui vise "à rétablir la liberté de circulation d'une façon sûre, responsable et digne de confiance". Vaut-il vraiment mieux entendre cela que d'être sourd ?

17 mars 2021 : Au centre Hospitalier Georges Daumezon, à Nantes, les 14 lits d'hospitalisation en pédopsychiatrie sont saturés. Depuis plusieurs mois, les soignants font face à un phénomène inédit et inquiétant : **l'augmentation des tentatives de suicide des enfants et adolescents**. Un problème qui se passe aussi ailleurs en France. Selon la Société Française de pédiatrie, qui parle de "déferlement" d'enfants qui vont mal dans les hôpitaux et en ville, les services de protection maternelle et infantile (PMI), les psys et les centres médico-psychologiques ne savent plus où donner de la tête.

17 mars 2021 : La crise sanitaire liée au Covid-19 a globalement coûté à l'État plus de 160 milliards d'euros l'an dernier, a indiqué mercredi 17 mars 2021 le ministre des Comptes publics Olivier Dussopt, en précisant qu'étant donné sa persistance, ce chiffre « **n'est pas définitif** ». « **Entre les pertes de recettes et les dépenses que nous avons engagées pour faire face à la crise, que ce soit pour l'État en termes de dépenses, pour la sécurité sociale en termes de pertes de recettes liées à la baisse de l'activité, le coût [...] peut être estimé autour de 160 à 170 milliards d'euros** », a déclaré Olivier Dussopt au Sénat. « **Ce chiffre n'est pas définitif puisque nous sommes encore dans une crise épidémique et une crise sanitaire** », et que plusieurs mécanismes de soutien d'urgence aux entreprises et aux salariés sont toujours en place, a-t-il ajouté.

17 mars 2021 : **Bulletin Bon Sens et ses informations, bilans, etc ...**

- **VACCINS** : Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotrill et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. **La question prioritaire de constitutionnalité a été regrettamment rejetée début février en esquivant les points de fond**. L'affaire continue. Des éléments à charge ont été rajoutés suite à la forte hausse du taux de mortalité dans les EHPADs. Les statistiques de mortalité dans les EHPADs suite à la vaccination ne montreraient pas un effet. **Le vrai problème est l'obtention et l'accès aux données**.
- Lettre à la CNAM sur le **traitement de prospection vaccin Covid** pour faire respecter le droit d'opposition « **pour ne pas être sollicité pour se faire vacciner** ». La réponse obtenue est inacceptable car c'est un copié collé du texte du décret qui n'est pas pertinent. En l'occurrence, ils expliquent que le droit d'opposition sera à faire valoir qu'une fois inscrit dans la base de donnée. Cela ne respecte pas le droit à la limitation. A l'instant présent, **les informations sur les individus sont donc accessibles par n'importe quel médecin via une recherche par numéro de sécurité sociale**. Sur la limitation, une nouvelle demande a été faite auprès de la CPAM du 78. Le délai d'un mois étant écoulé une action en justice ou à la CNIL peut-être effectué pour le respect des droits individuels
- **Remdesivir : Remdesivir et Union Européenne**: action déposée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision. Deux actions ont été faites à ce sujet dont une par Réaction 19 et l'autre Me DiVizio. Ce médicament a fait l'objet d'une nouvelle demande d'extension de l'AMM. Ce qui est surprenant étant donné les effets secondaires du médicament.

- **HCQ** : aucun document n'a été reçu de l'ANSM sur les essais cliniques sur HCQ. Une saisine CADA est en cours. Pas encore de réponse à ce jour. La dernière requête avait pris 2 mois. **Mise en demeure des agences sanitaires, des sociétés savantes et de la direction de publication des médias mainstream** pour tenir compte des nouvelles informations (lettre du NEJM et Meta analyse récemment publiée) qui **avalisent le surdosage de l'étude Recovery et par conséquent invalident non seulement cette étude mais également les méta-analyses qui incluent cette étude**, comme la méta analyse Fiolet et al. qui a fait l'objet de plus de 30 communications dans les médias mainstream. La méta analyse Fiolet et al. ainsi que l'étude Recovery ont influencé les stratégies des autorités sanitaires qui doivent donc être revues.
- Une dernière publication est parue dans **Archive of Microbiology Immunology**. **Nous sommes très heureux car des membres de BonSens font partie des auteurs de cette étude et que l'association a soutenu sa publication. Cette publication remet en cause de manière définitive le surdosage en hydroxychloroquine utilisé dans l'étude Recovery.**
- Ce surdosage crée un shunt pulmonaire qui pourrait « mimer un Covid-19 » ou une aggravation Covid-19 ce qui expliquerait les nombreux passages en réanimation et la surmortalité.
- Demande à la CADA : Le Compte Rendu de la réunion du 19 décembre du Conseil Scientifique a été publié le 25 février, cependant **il manque encore les enregistrements vidéo et les calculs pour d'autres avis.**
- **Recours sur le décret couvre-feu** a été déposé ainsi que l'auto-isolement sur l'honneur si on veut embarquer dans l'avion ou le bateau. Affaire à suivre...
- **Une plainte contre l'association Citizen4science** a été déposée à la CNIL suite à la publication d'une base de données renseignée de médecins.

18 mars 2021 : Un médecin polonais qui avait été filmé en train de se moquer des opposants au vaccin anti-COVID-19 pendant qu'il se faisait vacciné est décédé d'une insuffisance cardiaque le 15 février 2021. Le Dr Witold Rogiewicz travaillait au centre de traitement de l'infertilité à Varsovie. Il a reçu deux injections du vaccin anti-Covid : une le 4 janvier et la seconde le 26 janvier. Alors qu'il recevait la deuxième injection en présence d'une caméra, le Dr Rogiewicz se moquait de ceux qui se méfient des vaccins anti-COVID-19 et de la 5G. La vidéo de son message avait été largement publiée dans les médias en ligne polonais et sur les réseaux sociaux.

18 mars 2021 : Deux TGV devaient quitter l'Île-de-France ce jeudi et dimanche, pouvant transporter au total 80 malades du Covid. Problème, « **faute de patients** » **pour remplir les wagons, les trains sont restés à quai.** C'est une information plutôt surprenante qui a été transmise par RTL. Alors que le gouvernement est en passe de décider d'un éventuel reconfinement, l'opération transferts de patients n'avance pas. En effet, les deux TGV sanitaires prévus cette semaine pour jeudi et dimanche, transformés spécialement pour l'occasion et qui étaient prêts depuis lundi soir, ont été annulés.

18 mars 2021 : L'EXPRESS.fr avec AFP La crise sanitaire a globalement coûté à l'État plus de 160 milliards d'euros l'an dernier, a indiqué mercredi le ministre des Comptes publics Olivier Dussopt. "Entre les pertes de recettes et les dépenses que nous avons engagées pour faire face à la crise, que ce soit pour l'État en termes de dépenses, pour la Sécurité sociale en terme de pertes de recettes liées à la baisse de l'activité, le coût (...) peut être estimé autour de 160 à 170 milliards d'euros", a déclaré Olivier Dussopt au Sénat. "Ce chiffre n'est pas définitif puisque nous sommes encore dans une crise épidémique et une crise sanitaire", et que plusieurs mécanismes de soutien d'urgence aux entreprises et aux salariés sont toujours en place, a-t-il ajouté.

19 mars 2021 : Mise en service de la 5G à Paris ce vendredi. C'est la fin d'un long feuilleton politique. Les opérateurs télécoms Orange et SFR ont donné le coup d'envoi de la 5G à Paris où le réseau sera mis en service à partir de vendredi, ont-ils annoncé jeudi à l'issue d'une dernière réunion avec la mairie.

19 mars 2021 : La Cour des comptes pointe l'impréparation de l'Etat sur la gestion de la crise sanitaire. La lutte contre l'épidémie a pâti de l'impréparation de l'Etat, notamment dans les hôpitaux et l'enseignement qui n'avaient pas suffisamment anticipé la survenue d'une crise de cette importance, même si leur forte mobilisation a finalement permis de faire face, selon la Cour des comptes. Dans son rapport annuel consacré pour une large part à la gestion de la crise sanitaire, l'institution financière a voulu tirer les «premiers enseignements» de l'année écoulée.

19 mars 2021 : Feu vert du Sénat à la loi sur la «sécurité globale» largement réécrit. Le Sénat à majorité de droite a adopté jeudi en première lecture la proposition de loi LREM controversée sur la «sécurité globale», après l'avoir largement réécrite, avec notamment un nouvel article 24 qui crée un délit de «provocation à l'identification des policiers. La proposition de loi, renommée «pour un nouveau pacte de sécurité respectueux des libertés», a été votée par 238 voix pour et 98 contre.

19 mars 2021 : Le vaccin AstraZeneca «efficace et sécurisé». L'Agence européenne des médicaments (EMA) a rendu son verdict, très attendu, sur le vaccin AstraZeneca, suspendu dans plusieurs pays. «Le comité est parvenu à une conclusion scientifique claire: il s'agit d'un vaccin sûr et efficace», a déclaré la directrice exécutive de l'EMA, Emer Cooke, lors d'une visioconférence. Le vaccin AstraZeneca n'est «pas associé» à un risque plus élevé de caillot sanguin mais l'EMA ne tranche pas clairement la question. Emer Cooke a en effet expliqué que «sur la base des preuves disponibles, et après des jours d'analyse approfondie» des données disponibles, «nous ne pouvons toujours pas exclure définitivement un lien entre ces cas [de thromboses, ndlr] et le vaccin». Le Premier ministre Jean Castex a annoncé que les vaccinations reprendront en France vendredi après-midi et que lui-même se fera piquer pour rassurer les Français.

19 mars 2021 : «Freiner sans enfermer» : 16 départements reconfinés. Le Premier ministre a annoncé «de nouvelles mesures de freinage massives» de l'épidémie de Covid-19 dans 16 départements, dont ceux de l'Île-de-France et des Hauts-de-France, à partir de samedi pour quatre semaines, dont des sorties limitées à 10 km autour de chez soi sans limite de temps "On sait aujourd'hui qu'on se contamine infiniment moins quand on se promène en plein air qu'en étant regroupés sans masque en intérieur", a rappelé le Premier ministre pour justifier cette décision (non, sérieux ?), une attestation restera nécessaire pour se déplacer. Fermeture des commerces et rayons dits non-essentiels. Les écoles et collèges ouvriront normalement mais les lycées basculeront tous en «demi-jauge» dans ces 16 départements. En revanche l'EPS pourra reprendre normalement et les activités sportives extrascolaires en plein air des mineurs seront maintenues. Les déplacements entre régions sont interdits pour les zones confinées. Le couvre-feu est, lui, reculé à 19 heures pour tout le territoire en raison du passage à l'heure d'été. Ces mesures de restriction sanitaire ont été prises pour «au moins 4 semaines» et pourront être étendues «si nécessaire à d'autres parties du territoire», a prévenu jeudi le Premier ministre Jean Castex.

19 mars 2021 : Lors de l'annonce du confinement acte 3, un nouveau couac du gouvernement a été fait sur les auto-attestations. Le ministre Véran a annoncé qu'en cas de maladie on peut consulter son médecin et recevoir si nécessaire de l'oxygène, des anticoagulants et des antibiotiques... Combien de milliers de morts ont été nécessaires à cette révélation tardive ?

19 mars 2021 : Un article publié sur le site Novergien VG.no fournit une explication sur les effets secondaires engendrés par le vaccin AstraZeneca. C'est la première explication médicale autre que la réponse obtenue à maintes reprises des autorités, qui affirmaient qu'il n'y avait pas de lien de causalité démontré entre la vaccination et les effets secondaires. Les experts qui ont examiné les trois agents de santé hospitalisés estiment que le vaccin AstraZeneca a déclenché une forte réponse immunitaire.

L'un des agents de santé est décédé. Un groupe de l'hôpital de Riks, dirigé par le professeur et médecin-chef Pål Andre Holme, a découvert pourquoi trois agents de santé de moins de 50 ans ont été admis avec des caillots sanguins graves après avoir été injecté avec le vaccin AstraZeneca. « Nous prenons le vaccin pour obtenir une réponse immunitaire contre ce contre quoi nous devons être protégés. Ensuite, vous obtenez, entre autres, le développement d'anticorps. Certains anticorps peuvent alors réagir pour activer les plaquettes, comme dans ces cas, et provoquer un caillot sanguin. Et parce que nous avons ces anticorps à la surface, ils sont retirés de la circulation, donc ils obtiennent des plaquettes trop faible » .

19 mars 2021 : En Ile-de-France, un an après le début de la pandémie, les services de réanimation franciliens ont vu leur nombre de lits chuter de 800 ! Le Canard Enchaîné révèle en effet que le nombre de lits de réanimation en Ile-de-France est passé de 2.500 en mars 2020 à 1.700 aujourd'hui. En pleine crise sanitaire, le gouvernement poursuit donc sa destruction du service public.

19 mars 2021 : Israël, dans l'édition principale du site **mako.co.il**, on apprend que le professeur Eran Dolev **a choisi de démissionner du comité** car sa position sur la question de la vaccination des femmes enceintes contre le SARS-CoV2 n'a pas été acceptée. Dolev est l'un des médecins les plus respectés d'Israël - et il a été vacciné contre le virus. Le chirurgien Avshalom Carmel **a été suspendu de ses fonctions** (empêché de voir ses patients ou de les opérer) car il a refusé la vaccination.

19 mars 2021 : Les trains en direction de la Bretagne, du Sud-Ouest ou de Lyon affichaient complets sur le site de la SNCF ce vendredi matin. Suite aux annonces de Jean Castex sur le confinement à partir de ce vendredi minuit dans 16 départements du pays, dont l'Ile-de-France, les voyageurs et les futurs confinés se sont pressés d'acheter leurs billets pour partir en week-end. Les trains au départ de la gare Montparnasse à Paris étaient tous pleins ce 19 mars.

20 mars 2021 : Une nouvelle étude qui risque de mettre l'Exécutif dans l'embarras. En France, au moment où l'Exécutif se bat pour faire face à la hausse exponentielle des cas sur toute l'étendue du territoire national, notamment en région parisienne, une étude rendue publique et consultée par Lecourrier-du-soir.com risque de semer une vive polémique. En effet, d'après l'étude menée par deux chercheurs, Gilles Pison et France Meslé, de l'institut national d'études démographiques (INED), les chiffres de décès attribués au Covid-19 englobent des cas de personnes décédées d'autres pathologies. L'étude conclut ainsi que sur les 68 000 morts, **seuls 42.000 seraient réellement imputables au Coronavirus**. Relayant cette information, le média Sud Ouest dira : "quelque 68 000 personnes sont mortes du Covid-19 en France l'an dernier, mais le nombre de décès total n'a augmenté 'que' de 55 000, parce qu'une partie des morts du Covid 'seraient de toute façon' décédés d'une autre cause, et que la grippe et les accidents de la route ont été moins meurtriers". D'après l'étude lue par Lecourrier-du-soir.com, sur les 55 000 décès, il faut en défalquer 13 000 qui sont dus au vieillissement de la population. L'étude poursuit : "reste donc les 42 000 supplémentaires en 2020, liés à la pandémie de Covid-19".

20 mars 2021 : Le gouvernement a mis en ligne, samedi 20 mars dans la soirée, de nouvelles attestations concernant les déplacements dans les seize départements français reconfinés depuis vendredi soir : les huit d'Ile-de-France, les cinq des Hauts-de-France, la Seine-Maritime, l'Eure et les Alpes-Maritimes. Les habitants des départements confinés peuvent sortir en journée jusqu'à 10 kilomètres autour de chez eux avec un justificatif de domicile, et au-delà dans certains cas. « Les déplacements peuvent se faire sans attestation dans un rayon de 10 kilomètres autour du lieu de résidence, sous réserve de pouvoir justifier de son domicile », précise l'attestation mise en ligne sur le site du ministère de l'intérieur.

20 mars 2021 : Le test du **polymérase de transcription inverse en temps réel (rRT-PCR)** fut appliqué par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en date du 23 janvier 2020 afin de détecter le virus SARS-COV-2, suivant les recommandations d'un groupe de recherche en virologie (basé à l'hôpital universitaire Charité de Berlin), soutenu par la Fondation Bill et Melinda Gates. (Pour plus de détails, voir l'étude Drosten).

Exactement un an plus tard, le 20 janvier 2021, l'OMS se rétracte. Ils ne disent pas « Nous avons fait une erreur ». La rétraction est soigneusement formulée. Alors que l'OMS ne nie pas la validité de ses « directives trompeuses » en date de janvier 2020, elle suggère néanmoins de « **Retester** », ce qui dans la pratique est une impossibilité. La question litigieuse concerne le nombre de cycles de seuil d'amplification (Ct). Selon Pieter Borger, et al. : « Le nombre de cycles d'amplification [devrait être] inférieur à 35 ; de préférence 25-30 cycles. En cas de **détection de virus, > 35 cycles** détecte uniquement les signaux qui ne sont pas corrélés avec le virus infectieux tel que déterminé par l'isolement en culture cellulaire... »

21 mars 2021 : Des milliers de personnes ont manifesté dans plusieurs pays d'Europe contre les restrictions liées au coronavirus, renforcées depuis samedi en France et en Pologne. Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Bulgarie, Suisse, Serbie, Pologne, France et Grande-Bretagne, ainsi que le Canada, ont tous connu samedi des manifestations d'ampleur diverse contre la "dictature" des restrictions sanitaires contre la pandémie, dont certaines ont dégénéré en heurts avec la police. Au moins 36 personnes ont été arrêtées et plusieurs policiers blessés samedi à Londres au cours de l'une d'entre elles. A Cassel, au centre de l'Allemagne, des affrontements se sont produits et les forces de l'ordre ont fait usage de gaz au poivre, matraques et canons à eau. "Arrêtez la terreur Corona" ou "Le Covid est un canular", pouvait-on lire sur certains panneaux brandis par les manifestants, de Montréal à Belgrade.

21 mars 2021 : Environ 6.500 personnes selon la préfecture de police se sont réunis à Marseille cette après-midi pour célébrer un Carnaval, pourtant interdit pour cause de crise sanitaire. Lors de ce rassemblement, aucun geste barrière n'était respecté. Très peu de monde avait un masque de protection sur le visage. Si les carnavaliers se réclamaient du droit à l'irrévérence et à la liberté, de nombreux observateurs, notamment sur les réseaux sociaux, se sont rapidement alarmés de voir un si grand nombre de personnes s'affranchir des règles de distanciation et de protection en pleine crise sanitaire. À commencer par la préfète de police des Bouches-du-Rhône.

21 mars 2021 : Dans un courrier en date du 21 mars 2021 publié sur le site de Nakim.org, le Pr Montagnier, prix Nobel de médecine, apporte soutien à la requête du Dr Seligmann et de l'ingénieur Haim Yativ pour la suspension de la vaccination contre la Covid-19. Il est adressé à M. le Président, MM. juges de la Cour suprême de l'État d'Israël.

22 mars 2021 : Selon les statistiques de Santé Publique France, le nombre de personnes en réanimation était de 4246 au 18 mars 2021. Cependant, lorsque l'on se rend sur Santé Publique France, on constate que ce chiffre correspond à la somme des personnes en « réanimation », en « soins intensifs » et en « surveillance continue ». Ces trois services de soins critiques sont différents et ne correspondent pas aux mêmes types de lits hospitaliers. Cette confusion sémantique serait sans importance si elle s'appliquait également au nombre de lits de réanimation. Sauf que ce n'est pas le cas : les lits de réanimation n'englobent pas les lits de soins intensifs et de surveillance continue. Il existe environ 5 800 lits de réanimation et 14 000 lits de soins intensifs et de surveillance continue. Les taux d'occupation des services de réanimation sont donc faussés puisque les 4246 patients ne devraient pas être rapportés aux 5 800 lits de réanimation, mais à l'ensemble des lits de soins critiques, soit environ 20 000 lits. **La répartition entre réanimation, soins intensifs et surveillance continue est inconnue...**

22 mars 2021 : Un article en date du 22 mars 2021 sur le site de Reuters fait état de problème supplémentaire pour le vaccin AstraZeneca aux Etats-Unis. Ce vaccin, déjà fortement contesté en Europe avec 55% des Allemands qui le jugent dangereux et 61% des Français qui le jugent peu sûr (sondage YouGov) se retrouve donc une nouvelle fois dans l'œil des régulateurs. Rappelons qu'AstraZeneca n'est pas le seul à avoir des problèmes, Pfizer ayant jeté l'éponge pour sa demande de RTU (recommandation temporaire d'utilisation) en Inde, car le ministère de la Santé indienne demandait des précisions supplémentaires.

On peut lire sur Reuters : « AstraZeneca a peut-être utilisé des « informations obsolètes » dans les résultats d'un essai de vaccin COVID-19 à grande échelle, a déclaré mardi une agence de santé américaine, jetant un nouveau doute sur le tir, son déploiement potentiel aux États-Unis et **plongeant ses développeurs, encore une fois, dans la controverse.** »

22 mars 2021 : Dans un communiqué de presse du 22 mars 2021, l'Agence européenne des médicaments annonce déconseiller l'utilisation de l'ivermectine pour la prévention ou le traitement de la Covid-19. Au total, ce serait plus de 46 documents qui auraient été consultés pour l'établissement de cette recommandation sans que le détail de l'analyse ne soit donné : « L'EMA aurait examiné les dernières preuves sur l'utilisation de l'ivermectine pour la prévention et le traitement du Covid-19 et a **conclu que les données disponibles ne soutiennent pas son utilisation** pour la Covid-19 en dehors d'essais cliniques bien conçus. »

24 mars 2021 : Royaume-Uni, en vertu des nouvelles lois sur les coronavirus qui devraient entrer en vigueur la semaine prochaine, toute tentative de vacances à l'étranger entraînera des amendes de 5000 £ (soit environ 5800€) pour les contrevenants. La législation couvrant les restrictions Covid-19 comprend une interdiction de quitter le Royaume-Uni sans excuse raisonnable - **avec une amende lourde pour ceux qui enfreignent la règle.** Les nouvelles règles signifieront également que les manifestations seront considérées comme une exception autorisée à l'interdiction des rassemblements de masse.

24 mars 2021 : Nous apprenons que Roselyne Bachelot a assisté à une représentation privée à l'Opera et a **été diagnostiquée positive à la Covid le 20 mars – elle avait été vaccinée le 17 mars.**

24 mars 2021 : Un article de Peter Yim PhD le 24 mars 2021 par le site TrialSiteNews.com rapporte la tromperie de l'étude Jama sur l'ivermectine. Cela vient s'ajouter à la fraude scientifique révélée par France-Soir impliquant Dominique Costagliola de l'Inserm qui aurait influencé la méta analyse du Dr Hill. Rappelons que cette méta-analyse a été citée dans la décision de l'EMA (Agence Européenne du Médicament) de ne pas recommander cette molécule.

24 mars 2021 : Un article de Joe Hoft publié ce 24 mars 2021 par le GatewayPundit affirme que l'origine du Covid-19 aurait été identifiée en citant le message du Dr Lawrence Sellin, Ph.D. Selon les propres données de la Chine, le point chaud d'origine des infections au COVID-19 s'est produit dans une zone résidentielle dans les quatre miles entre l'Institut de virologie de Wuhan et l'Institut des préparations biologiques de la China Biology Technology Group Corporation.

24 mars 2021 : Tour du monde des traitements – Inde, interview avec le Dr Chaurasia médecin dans la région du Uttar Pradesh qui a soigné plus de 1500 cas Covid, pour un panorama de la situation en Inde : "l'ivermectine, ça marche".

24 mars 2021 : Debriefing avec le Professeur Hector Carvallo, spécialiste des maladies infectieuses en Argentine. C'est un médecin, chercheur innovant et pionnier dans l'utilisation de l'ivermectine pour les maladies comme la Covid-19. Auteur des essais IDEA et IVERCAR, deux études novatrices sur l'ivermectine pour la prévention et le traitement de la COVID-19, il a aussi fait un travail substantiel pour la prophylaxie et le traitement de la COVID-19 avec l'ivermectine, la iota-carraghénane, la bromhexine. Il s'est illustré comme étant un des premiers chercheurs engagés pour le traitement et la prévention de la COVID-19 avec l'ivermectine.

25 mars 2021 : Une nouvelle pression est faite sur les tests avec une recommandation de l'utilisation des tests anaux qui a été **dénoncée par Alexandra Henrion Caude** comme une nouvelle humiliation que l'on impose. De son côté le Dr Guérin a dit que l'analyse des selles devraient suffire. Nous rappelons que l'un des articles de France-Soir publié en Avril 2020 faisait déjà état d'une interrogation sur l'analyse des selles pour l'identification de la maladie.

25 mars 2021 : Inouï ! Non seulement les citoyens peuvent s'auto déclarer atteints par la Covid (sur <https://declare.ameli.fr/>) sans passer par la case diagnostic médical en raison du régime dérogatoire de cette pathologie (pas de délai de carence, etc ..), mais les médecins ne doivent pas prescrire d'arrêt de travail initial, c'est au niveau administratif des plates-formes « contact tracing » des assurances maladies que la déclaration doit être effectuée. Les médecins peuvent juste prescrire une prolongation d'arrêt de travail !!!

25 mars 2021 : Michel Rosenzweig, Ceci n'est pas une dictature sanitaire... Comme certains parmi vous, j'ai assisté personnellement à ces scènes stupéfiantes au bois de la Cambre à Bruxelles ce weekend et ailleurs. Déploiements inédits de forces de l'ordre dans un des plus vastes espaces verts de la capitale, à cheval, en combi, à pied, et aidées par un drone de surveillance et de repérage. Des scènes souvent surréalistes, ou hyper réalistes, ridicules, grotesques, mais aussi des séquences violentes verbalement et physiquement, des arrestations administratives, des personnes récalcitrantes molestées, blessées parfois, emmenées en cellule d'isolement sanitaire pendant des heures, des autopompes utilisées à d'autres endroits pour disperser la foule d'un carnaval sauvage, une arrestation arbitraire réalisée comme dans les pays de l'est au temps de l'URSS, ou encore en Amérique latine, le tableau est pathétique et l'esthétique sociopolitique dramatique.

26 mars 2021 : Epuisées par l'attente interminable d'un allègement des restrictions, certaines familles prennent aujourd'hui la décision de sortir leur proche de la maison de retraite.

26 mars 2021 : La vidéo révolutionnaire « **La vaccination est la vraie pandémie** » a été partagée au-delà des frontières sociales, linguistiques et nationales. Mme Mittmannsgruber a reçu des lettres de remerciements du monde entier, de médecins, de scientifiques et de citoyens de tous les horizons et de toutes les nations. Un journal hollandais titrait : « Het vaccin veroorzaakt de real pandemie! » (La vaccination provoque la vraie pandémie!). Voici ce que dit la rédactrice en chef de Wochenblick, Elsa Mittmannsgruber, à propos de sa présence internationale: « Je suis submergée par le nombre incroyable de lettres de remerciement et de lettres. Cela me montre combien de personnes ont déjà vu la fraude mondiale du corona. Il s'agit et n'a jamais été de notre santé, au contraire. De plus en plus de gens s'en rendent compte. Et plus il y en a, plus il y a de chances de mettre fin à toute la folie! »

26 mars 2021 : IVERMECTINE ET COVID-19 Pr Pierre-Jean GUILLAUSSEAU. Département of Médecine Interne. Hôpital Lariboisière 75010 Paris et Université Paris-Sorbonne. L'ivermectine, antiparasitaire utilisé depuis des décennies et dont la sécurité d'emploi est bien connue, est active contre le SARS-Cov 2 in vitro et dans des modèles animaux. De ce fait, son utilisation a été proposée comme traitement de la COVID-19. En prophylaxie, chez des sujets exposés à des patients atteints de la COVID-19, l'ivermectine réduit la transmission de la maladie de 92% (résultats de 3 essais randomisés et contrôlés et de 4 études observationnelles). En traitement curatif, des résultats montrant l'efficacité de l'ivermectine sont observés dans 7 essais randomisés et contrôlés sur 12 réalisés avec une dose unique d'ivermectine (58%) et dans 7 essais sur 10 (70%) quand l'ivermectine est administrée de manière répétée pendant plusieurs jours. La méta-analyse des 6 essais randomisés contrôlés dans lesquels la mortalité était un critère pré-défini met en évidence une réduction de 75% à 84% du risque de décès chez les patients traités par ivermectine. La méta-analyse de 18 essais permet de conclure chez les patients traités par ivermectine à une diminution significative du délai de guérison, de la durée d'hospitalisation et du portage viral. L'ensemble des études confirme la bonne tolérance de l'ivermectine.

27 mars 2021 : Après un premier événement le 20 mars, le mouvement « Paris pour la liberté » organise un nouveau rassemblement ce samedi au centre de la capitale. Samedi 27 mars à 14h, à La Fontaine des Innocents, aura lieu le deuxième rassemblement du mouvement naissant Paris pour la liberté. S'y retrouveront notamment la Docteur Alexandra Henrion-Caude, l'artiste engagé Francis Lalanne et l'activiste Sophie Tissier. Cette manifestation autorisée par la Préfecture est organisée « en réaction à l'état d'urgence sanitaire et aux projets liberticides du gouvernement » et regroupe notamment des collectifs comme ReinfoCovid ou Force Jaune...

29 mars 2021 : Dans le cadre de la loi du 15 février dernier prorogeant l'état d'urgence sanitaire, ce décret de Gérald Darmanin précise les compétences du préfet de police, Didier Lallement, «en cas de menaces et crises sanitaires graves», à Paris dans les trois aéroports parisiens, jusqu'au 31 décembre prochain. Il pourra ainsi, selon le communiqué du Conseil des ministres, «désigner les centres pour assurer la vaccination sur le territoire de la ville de Paris» ; «ordonner la fermeture des établissements recevant du public qui ne respecteraient pas les obligations applicables (jauge de fréquentation, horaires du couvre-feu et gestes barrières) et prendre des arrêtés de placement à l'isolement pour les personnes testées positives à leur arrivée à l'aéroport».

30 mars 2021 : Dans un communiqué, le Dr Hervé Seligmann et l'ingénieur Haim Yativ expliquent avoir saisi la Haute Cour israélienne (Bagatz 2205/21) pour tenter de faire arrêter les vaccins contre le Covid19. Ils ont joint à la requête l'avis du prix Nobel en médecine, le professeur Luc Montagnier qui a découvert le virus du Sida. Luc Montagnier, ayant visionné les debriefings de France-Soir avec le Dr Seligman au sujet de la mortalité élevée suite à la vaccination Pfizer, a accepté d'écrire un avis à la Cour suprême expliquant les dangers impliqués dans le vaccin à ARN messenger.

30 mars 2021 : Non seulement L'indemnisation des effets secondaires des vaccins revient à l'État qui a dérogé firmes et professionnels de toute responsabilité médicolégale, mais, les assurances bottent en touche « mon père a appelé son assurance, on lui a clairement dit : "Monsieur, si vous faites le choix de vous porter volontaire, nous ne prendrons rien en charge. Personne n'a de recul sur ce vaccin, nous sommes désolés". Voilà la réponse claire de son assureur de + de 20 ans. C'est limpide. L'assurance ne fonctionnerait pas apparemment car ledit "vaccin" est considéré comme expérimental. Tenez-le-vous pour dit. ! ». Et ne perdez pas de vue que les indemnisations par l'État sont un vrai parcours du combattant, pensez aux victimes du médiateur, de la Dépakine, du vaccin H1N1 et bien d'autres...

30 mars 2021 : Je découvre ... «Le laboratoire biologique chinois de Wuhan appartient à Glaxosmithkline qui (par hasard) possède Pfizer! (celui qui produit le vaccin contre le virus qui a commencé dans le laboratoire biologique de Wuhan, qui (par coïncidence) a été financé par le Dr Fauci qui fait la promotion du vaccin! «GlaxoSmithKline est géré par Black Rock finance qui gère les finances de l'Open Foundation Company (Soros Foundation) qui sert le français AXA! "Par coïncidence Soros possède la société allemande Winterthur qui a construit le laboratoire chinois à Wuhan et a été rachetée par l'allemand Allianz qui (par coïncidence) a Vanguard comme actionnaire qui (par coïncidence) est actionnaire de Black Rock, qui (par coïncidence) contrôle les banques centrales et gère environ un tiers du capital d'investissement mondial. "Black Rock (par coïncidence) est également un actionnaire majeur de MICROSOFT, la propriété de Bill Gates, qui (par coïncidence) est un actionnaire de Pfizer (qui - vous vous en souvenez? Vend le vaccin miracle) et (par coïncidence) est actuellement le premier sponsor de l'OMS! Vous comprenez maintenant comment une chauve-souris morte vendue sur un marché humide en Chine a infecté TOUTE LA PLANÈTE! "

30 mars 2021 : Non, non, rien de choquant à cela, de mars 2020 à mars 2021, 800 lits supprimés à l'hôpital en Ile de France... Le Canard Enchaîné révèle que le nombre de lits de réanimation est passé de 2.500 en mars 2020 à 1.700 aujourd'hui... Tout va bien, puisque je vous le dis !

30 mars 2021 : « #Covid19 La @FHFiledefrance se désolidarise de la tribune de 41 médecins de l'@APHP ce week-end dans @lejdd, dont "la véhémence est de nature à inquiéter les malades et leur famille". Leur texte "affole et n'est utile ni pour les soignants ni pour les patients" . laFHF@HOSPIMEDIApic.twitter.com/2FiXY2cYel— Quéguiner Thomas (@thomaqu) March 29, 2021 ».

30 mars 2021 : Un retraité de 83 ans vacciné, qui réside en Ile-de-France, a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour demander la fin des mesures de confinement fixées dans le décret du 19 mars dernier pour les personnes vaccinées.

Le gouvernement s'y oppose dans un mémoire qu'Europe1 a pu consulter, en invoquant "l'efficacité partielle" du vaccin et une "efficacité devenue particulièrement contingente avec l'arrivée des nouveaux variants". L'audience a lieu mardi à 9h... Ceci alors qu'un passeport vaccinal devrait être lancé en juin prochain pour régir les déplacements à l'échelle européenne.

31 mars 2021 : L'Etat belge condamné par le tribunal de première instance à lever toutes les mesures Covid d'ici 30 jours.». Me Audrey Despontin et Me Audrey Lackner reviennent sur les origines de cette la procédure contre l'Etat Belge, l'association demanderesse la Ligue des Droits Humains et la portée de ce jugement. Pour les deux avocates, l'importance était de remettre le débat en marche afin que le pouvoir ne soit pas concentré dans le ministère de l'intérieur. Elles s'attendent à ce que l'Etat fasse appel de cette décision, qui est assortie d'une exécution sous 30 jours.

31 mars 2021 : Bilan de l'association BonSens ; Un tour du monde des médecins qui connaissent l'ivermectine est unanime : **Dr Khan au Bangladesh, Dr Carvalho** en Argentine, **Dr Chaurasia** en Inde ou au **Mexique – l'ivermectine soigne**. Un extrait d'une vidéo avec le Dr Babalola du Nigéria fait état des **pressions du laboratoire Merck sur son gouvernement pour ne pas utiliser l'ivermectine** (au Nigéria 7ème pays mondial en population, il n'y a que 2000 décès covid et plus de 100 millions de personnes ont pris de l'ivermectine – rappelons que ce pays est sujet à la maladie de la cécité des rivières, traitées par l'ivermectine). Les pays qui soignent avec l'ivermectine sont de plus en plus nombreux y compris en Europe.

31 mars 2021 : Le Dr Gérard Maudrux revient sur la position des autorités (EMA : Agence européenne des médicaments et OMS) et leur décision de ne pas recommander l'ivermectine comme traitement contre la Covid-19. Une décision qu'il apparente au Mediator qui vient de faire l'objet d'une décision de justice cette semaine avec une condamnation de l'ANSM et du laboratoire Servier, son fabricant. L'OMS vient de repousser l'utilisation de l'Ivermectine dans la Covid et l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), incapable de décider par elle-même, a repoussé sa propre décision, en attendant cette position pour nous répondre, sans doute aujourd'hui. Il aura fallu un peu plus de 10 ans pour que l'ANSM soit condamnée à la peine maximum, 303 000 euros d'amende dans l'affaire du Médiateur, pour avoir « gravement failli dans sa mission ». Il aura fallu près de 3 ans à l'Agence (à l'époque AFSSAPS) pour accepter de voir ce qui se passait sur le terrain au lieu de suivre ce que disait le laboratoire. Voilà qu'elle va nous refaire le coup, mais à l'envers avec l'Ivermectine. A l'époque elle a tardé pour retirer le médicament, avec 2 000 morts dus à ce retard. Combien de morts faudra-t-il cette fois pour autoriser un médicament qui évite 4 morts sur 5, ce que disent toutes les études qui ont comme critère la mortalité ? Combien d'années ensuite pour la faire condamner ? Irène Frachon à l'époque, en accusant les autorités de ne rien faire pour éviter des morts, était complotiste et très mal vue, aujourd'hui elle est lanceur d'alerte nécessaire. Aujourd'hui en accusant les autorités de ne rien faire pour éviter des morts, nous sommes complotistes, que seront nous demain ? Va-t-on battre le record du Vioxx aux Etats Unis avec 40 000 morts ? (Merck, encore lui, qui a œuvré contre l'Ivermectine, s'en est tiré avec 5 milliards de dollars de transaction). Je rappelle au passage qu'une directive européenne de protection des lanceurs d'alerte n'est pas appliquée en France, sans cesse repoussée par LaREM et le MoDem.

31 mars 2021 : L'Etat belge condamné par le tribunal de première instance à lever toutes les mesures Covid d'ici 30 jours.». Me Audrey Despontin et Me Audrey Lackner reviennent sur les origines de cette la procédure contre l'Etat Belge, l'association demanderesse la Ligue des Droits Humains et la portée de ce jugement. Pour les deux avocates, l'importance était de remettre le débat en marche afin que le pouvoir ne soit pas concentré dans le ministère de l'intérieur. Elles s'attendent à ce que l'Etat fasse appel de cette décision, qui est assortie d'une exécution sous 30 jours.

31 mars 2021 : Bilan de l'association BonSens ; Un tour du monde des médecins qui connaissent l'ivermectine est unanime : **Dr Khan au Bangladesh, Dr Carvalho** en Argentine, **Dr Chaurasia** en Inde ou au **Mexique – l'ivermectine soigne**.

Un extrait d'une vidéo avec le Dr Babalola du Nigéria fait état des **pressions du laboratoire Merck sur son gouvernement pour ne pas utiliser l'ivermectine** (au Nigéria 7ème pays mondial en population, il n'y a que 2000 décès covid et plus de 100 millions de personnes ont pris de l'ivermectine – rappelons que ce pays est sujet à la maladie de la cécité des rivières, traitées par l'ivermectine). Les pays qui soignent avec l'ivermectine sont de plus en plus nombreux y compris en Europe

01 avril 2021 : Ceci n'est pas un poisson ! Une liberté de déplacement presque totale est à la portée des connaisseurs du DarkWeb depuis quelques mois. En échange de quelques bitcoins (pour ±20 euros.), il est possible de se munir d'un faux test PCR négatif, de faux «certificats de passeport vaccinal» sont accessibles pour quelques centaines d'euros sur le dark web (pour ±170 euros).

02 avril 2021 : Les autotests de dépistage du Covid-19 seront disponibles en pharmacie à partir du 12 avril, a annoncé, vendredi 2 avril, le ministre de la santé, Olivier Véran, dans un entretien au média en ligne Brut. « A partir du 12 avril, les pharmacies pourront vendre des autotests à ceux qui souhaitent en acheter », a précisé le ministre. « Ce sera un complément utile » par rapport aux autres méthodes, a-t-il souligné. M. Véran a précisé que ces autotests, étant « un produit de santé », ne seraient pas disponibles en grande surface car ils devaient être vendus par des professionnels de santé, capables d'expliquer leur fonctionnement.

02 avril 2021 : L'OMS a mis à jour son document « Thérapeutiques et COVID-19 » le 31 mars 2021 pour inclure une recommandation sur l'ivermectine. «Nous recommandons de ne pas utiliser l'ivermectine chez les patients atteints de COVID-19, sauf dans le cadre d'un essai clinique.» Cette recommandation a été faite par le Groupe d'élaboration des lignes directrices. Ce comité comporte 63 membres composés d'«experts en contenu, cliniciens, patients, éthiciens et méthodologistes». Alors que cette décision était attendue par le monde entier, l'OMS a expliqué **qu'un vote sur la recommandation n'était pas nécessaire**: « les règles de vote définie a priori servent à éclairer les procédures dans l'éventualité où le panel ne parvient pas à un consensus, dans le cas présent ces procédures se sont avérées inutiles pour cette recommandation.»

04 avril 2021 : Ce dimanche, les gendarmes de Lunel ont effectué des opérations de contrôle sur la plage du Grand-Travers à La Grande-Motte. Le mot d'ordre était la pédagogie. "Ça devient ridicule !" Guillaume était venu pique-niquer avec ses enfants, sa femme et deux amies. Ils sont repartis avec trois amendes de 135 € pour avoir consommé du rosé. "C'était notre dernier moment pour se retrouver avant de se confiner. Ce moment a été gâché." Outre cet alcool ayant coûté plus cher que prévu, Guillaume déplorait la façon de faire. "Ils sont arrivés à plusieurs avec leurs armes de poing. Il y a des enfants avec nous. Vous imaginez l'image pour eux ?"

04 avril 2021 : Des dîners parisiens aussi luxueux que clandestins, malgré la pandémie ? Le procureur de Paris Rémy Heitz a ouvert dimanche une enquête pénale après un reportage de M6 sur de telles agapes interdites, alors qu'un organisateur s'est finalement rétracté après avoir affirmé anonymement que des ministres y participaient. La chaîne privée avait diffusé vendredi soir un reportage en caméra cachée dans un lieu présenté comme "un restaurant clandestin situé dans les beaux quartiers", où les participants et les serveurs ne portent pas de masques et ne respectent pas les gestes barrières.

04 avril 2021 : La vaccination des enseignants et personnels éducatifs contre le Covid-19 débutera "probablement vers la mi-avril", d'abord par ceux qui travaillent avec les enfants "en situation de handicap", a déclaré dimanche le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer.

04 avril 2021 : Le coût total des aides est estimé à 11 milliards d'euros en avril, a rappelé Bruno Le Maire au JDD, ajoutant que "la promesse présidentielle du quoi qu'il en coûte sera tenue". Cette politique de soutien sera poursuivie "tant que la crise sanitaire durera", a-t-il souligné.

05 avril 2021 : Libération. La France va commencer à produire des vaccins. «La production doit commencer cette semaine, en l'occurrence mercredi chez Delpharm, dans son usine de Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir), pour BioNTech», partenaire de l'américain Pfizer, a indiqué le ministère français de l'Economie et des Finances à l'AFP. «Ils vont commencer par la production de lots-tests dans un premier temps, pour s'assurer que tout est conforme aux standards de qualité attendus et basculeront ensuite le plus rapidement possible sur de la production de lots commerciaux.»

- Le sous-traitant français Delpharm fait partie des entreprises soutenues ces derniers mois par l'Etat, via l'appel à manifestation d'intérêt annoncé à la mi-juin. Et il n'est pas seul :
- Le suédois Recipharm va produire des vaccins pour l'entreprise américaine Moderna, «à horizon mi-avril», dans son usine française de Monts (Indre-et-Loire) ;
- Le façonnier Fareva devrait, lui, lancer «fin mai, début juin» la production du CureVac, qui est encore soumis à la condition d'autorisation de mise sur le marché, dans ses usines de Pau (Pyrénées-Atlantiques) et de Val-de-Reuil (Eure) ;
- Le français Sanofi va produire pour Janssen (filiale de Johnson Johnson), à Marcy-l'Etoile (Rhône).

05 avril 2021 : LECTURE - Il serait souhaitable que tout candidat et candidate à la présidentielle lise le second livre du professeur Christian Perronne consacré à la crise sanitaire car le bilan politique désastreux d'**une gouvernance autoritaire et aléatoire** y est très bien résumé.

05 avril 2021 : Requête au Conseil d'Etat de Me Protat et Me de Lagarde afin de lever les restrictions de déplacement pesant sur leur client de 83 ans qui bien que vacciné, ne peut pas retrouver ses libertés. La requête a été rejetée par le Conseil d'Etat et Me Protat nous informe ce jour que le nouveau recours sera déposé demain mardi 6 avril 2021.

05 avril 2021 : Après le répit du week-end de Pâques, les Français renouent avec une nouvelle période de restrictions, avec confinement à 10 km et écoles fermées, pour essayer de faire reculer l'épidémie de Covid-19. Depuis samedi 19H00, les commerces jugés non-essentiels ont baissé le rideau. Les déplacements sont limités à 10 km, et ceux entre les régions ne sont autorisés que pour raisons impérieuses. Durant le week-end pascal, les autorités ont néanmoins toléré des déplacements à travers tout le territoire, pour permettre à certains de se mettre au vert, ou aux familles d'emmener leurs enfants chez leurs grands-parents.

05 avril 2021 : **L'Assemblée nationale a approuvé jeudi dernier par 348 voix contre 9 les nouvelles restrictions annoncées par Emmanuel Macron face à l'épidémie de Covid-19**, mais la totalité des oppositions ont boycotté le scrutin en dénonçant "une mascarade".

05 avril 2021 : Des doses de vaccin AstraZeneca n'ont pas trouvé preneurs dans des centres de vaccinations du Nord et du Pas-de-Calais, en raison de la peur d'effets secondaires, ont alerté au cours du week-end de Pâques des élus et médecins de la région. "C'est plus qu'un vent de panique": la maire (LR) de Calais Natacha Bouchart a indiqué lundi à l'AFP disposer de "550 doses d'AstraZeneca à écouler" et n'avoir qu'environ 70 rendez-vous prévus pour les prochains jours, alors que les créneaux dédiés aux autres vaccins se remplissent facilement.

06 avril 2021 : **Le Sénat dominé par l'opposition de droite a donné son ultime feu vert mercredi à la proposition de loi controversée sur la "sécurité globale"**, et son article 24 réécrit par ses soins, avant le vote final de l'Assemblée nationale prévu le 15 avril. La proposition de loi a été adoptée par 241 voix pour (LR, centristes, RDPI à majorité radicale, Indépendants) et 98 contre (PS, CRCE à majorité communiste et écologistes). Le groupe RDSE à majorité radicale s'est partagé entre abstentions, votes contre et votes pour.

06 avril 2021 : Un arrêté de la Préfecture des Alpes-Maritimes en date du 6 avril **rend obligatoire le port du masque sur les plages, pour toute personne âgée de plus de onze ans**. L'objectif de la préfecture ? **Rendre plus cohérent l'usage du port du masque.**

Dans le communiqué de la préfecture, il est souligné que "le port du masque est de nature à limiter le risque de circulation du virus dans l'espace public caractérisé par une concentration de personnes" et qu'il "y a lieu d'imposer, par souci de lisibilité et de cohérence, le port du masque sur la totalité de l'espace public, des lieux publics et/ou accessibles au public des communes où il existe plusieurs zones à fort risque de contamination". **La mesure court jusqu'au 3 mai et concerne dix-huit villes**, longeant le littoral. Cependant, l'obligation « ne s'applique pas aux personnes pratiquant des activités physiques ou sportives ». Leur masque doit être cependant remis dès l'arrêt de l'activité.

06 avril 2021 : Alors qu'à Barcelone, un concert-test réunissait récemment 5000 personnes masquées mais sans distance de sécurité afin de prouver la sûreté des lieux culturels, et accélérer la relance du secteur événementiel tant touché par la pandémie, en France le troisième confinement va bloquer un concert-test prévu pour le 29 avril à Paris, tout comme avait été annulé le test prévu pour les Victoires de la musique 2021 le 21 février dernier.

06 avril 2021 : Une enquête a été ouverte mardi pour "mise en danger de la vie d'autrui" après une messe dans une église de la capitale pendant les célébrations pascales où ni les prêtres ni les fidèles ne portaient de masque ni ne respectaient la distanciation sociale, a indiqué le parquet de Paris. Cette messe en rite traditionnel a eu lieu samedi après-midi dans l'église Saint-Eugène-Sainte-Cécile, selon le Parisien qui a diffusé une vidéo de l'office qui aurait duré quatre heures, où l'on voit des prêtres, sans masque et très proches les uns des autres, donner l'ostie directement dans la bouche des fidèles. Dans l'église, les croyants, pour beaucoup visiblement âgés, sont serrés les uns contre les autres.

06 avril 2021 : Près de 1.000 clients de restaurants ouvrant illégalement ont été verbalisés à Paris depuis le 30 octobre, a indiqué mardi le ministère de l'Intérieur. A Paris, a-t-on détaillé, "7.345 restaurants ont été contrôlés depuis le 30 octobre" et dans "ce cadre, 300 contraventions pour ouverture irrégulière ont été dressées et près de 1.000 clients ont été verbalisés". Une vive polémique a enflammé durant le week-end les réseaux sociaux ainsi que la classe politique après la diffusion vendredi d'un reportage de M6 sur des dîners luxueux dans des restaurants clandestins de la capitale.

06 avril 2021 : Elle court, elle court, la rumeur : des pelouses pleines, des gestes barrières moyennement respectés, le non-port du masque, et pas un seul policier à l'horizon... Que se passe-t-il au jardin du Luxembourg en plein cœur de Paris, alors que les restrictions "covid" s'accroissent ? Une subtilité méconnue expliquerait cette (relative) zone de non-droit. Le parc est privé et appartient en fait au Sénat... Les forces de l'ordre, sauf exception, ne peuvent y pénétrer.

07 avril 2021 : Les premiers vaccins anti-Covid-19 produits sur le sol français ont, comme prévu, été mis en flacons mercredi, a confirmé le sous-traitant Delpharm en charge de l'opération, un événement salué par le président Emmanuel Macron même si les doses ne seront pas destinées qu'aux Français. "Ca a démarré ce matin", a déclaré à l'AFP le groupe Delpharm, qui embouteille en Eure-et-Loir ces vaccins Pfizer/BioNTech, confirmant une annonce quelques minutes plus tôt par M. Macron sur Twitter.

07 avril 2021 : Un article paru sur le site de la BBC rapporte qu'aux Etats-Unis, « La Maison-Blanche a catégoriquement exclu les passeports fédéraux de vaccination Covid-19 pour les Américains, affirmant que la vie privée et les droits des citoyens devraient être protégés. »

07 avril 2021 : Les personnes immunodéprimées attendaient le vaccin contre la Covid-19 avec grand espoir, car elles développent des formes plus graves que la moyenne. Pourtant, la nouvelle est tombée : le vaccin ne serait pas aussi efficace sur les personnes immunodéprimées que des personnes en bonne santé. Cette tranche de population n'était pas incluse dans les essais cliniques, selon Le Monde. Une étude, publiée dans la revue JAMA, en mars 2021, a été menée à la Johns Hopkins University, par le docteur Dorry Segev : il en ressort que seulement 17% des patients immunodéprimés ayant reçu une première dose de vaccin à ARN Messager (Moderna ou Pfizer-BioNTech) présentent des anticorps neutralisant le virus vingt jours

après l'injection. Lors de l'essai clinique portant sur une population en bonne santé, le taux était de 100%. Lors de la deuxième injection, seulement 45% des vaccinés immunodéprimés présentent des anticorps. Toutefois, il est connu que la vaccination, en général, est moins efficace chez ces personnes, à cause de l'affaiblissement des défenses immunitaires. Cependant, « on avait plus d'espoir avec les vaccins Covid car on observe de bons résultats chez les personnes âgées qui ont un vieillissement du système immunitaire » explique Odile Launay, directrice de la plateforme d'essais cliniques Covireivac.

07 avril 2021 : Symbole de l'accélération promise de la campagne de vaccination, le Stade de France a ouvert ses portes aux premières piqûres mardi, jour J aussi pour des millions d'enfants et de parents qui renouent avec l'école à la maison pour lutter contre le Covid-19.

07 avril 2021 : Le Royaume-Uni a suspendu un essai sur des enfants pendant que les caillots sont étudiés. Un responsable de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré mardi qu'il existe un « **lien clair** » entre le vaccin AstraZeneca et des caillots sanguins mortels dans le cerveau peut-on lire dans un article du site NationalFile. Marco Cavaleri, président de l'équipe d'évaluation des vaccins à l'EMA, a déclaré au journal italien Il Messagero qu'à son avis, « nous pouvons maintenant dire qu'il est clair qu'il existe une association (des caillots sanguins cérébraux) avec le vaccin. » Il a ajouté que s'il était sûr qu'il y avait un « lien clair » avec le vaccin AstraZeneca et les caillots sanguins, on ne sait toujours pas encore **quelle est la cause réelle des caillots cérébraux mortels**. L'EMA enquête actuellement sur 44 rapports de coagulation cérébrale survenus dans l'Espace économique européen de personnes ayant reçu le vaccin. L'Agence de réglementation des médicaments et des produits de santé du gouvernement britannique a également signalé 44 autres cas de caillots sanguins, dont 7 sont décédés selon les derniers chiffres du 24 mars. Reuters a rapporté qu'une proportion élevée des cas touchés concernaient des femmes jeunes et d'âge moyen, mais l'EMA n'a pas encore conclu si elles sont particulièrement à risque du coup.

08 avril 2021 : La France a dépassé jeudi les 10 millions de premières injections de vaccins contre le Covid-19, une barre symbolique mais encore très éloignée d'une protection totale face à l'épidémie, qui remplit toujours plus les services de réanimation. "Nous sommes à une semaine d'avance (sur) l'objectif que j'avais fixé", s'est félicité le Premier ministre Jean Castex, qui a fait cette annonce lors d'un déplacement organisé pour l'occasion au centre de vaccination de Nogent-sur-Marne, près de Paris. Les prochains caps sont désormais les 20 millions de premières doses à la mi-mai, puis 30 millions à la mi-juin.

08 avril 2021 : Le cuisinier Christophe Leroy, soupçonné d'avoir organisé à Paris des repas luxueux clandestins notamment au Palais Vivienne de Pierre-Jean Chalençon, a affirmé jeudi par la voix de son avocat que ces agapes étaient légales et qu'aucun ministre n'y avait participé. Le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a pour sa part affirmé à l'issue du Conseil des ministres ne disposer d'"aucune information sur la participation de membres du gouvernement" à ces dîners.

08 avril 2021 : « DANSER ENCORE » Impressionnant Flashmob, Gare de l'Est à Paris.

08 avril 2021 : La famille d'un résident, décédé le 30 mars dernier à l'Ehpad La Chevalière à Mazamet dans le Tarn, porte plainte pour homicide involontaire. Positif au Covid-19, l'homme de 93 ans, s'était vu prescrire une ordonnance pour contention physique. Pour ses proches, le lien de causalité est réel entre son décès et la « maltraitance » qu'il a subie durant ses derniers jours. Le 15 mars 2021, Georges Bordes est déclaré positif au Covid-19. « Ce jour-là, l'établissement a demandé au médecin de famille de rédiger une ordonnance pour prescrire une contention physique, raconte le fils aîné et tuteur légal de Georges Bordes. Parce qu'on le connaît bien, mon frère Denis et moi, ce médecin nous a contacté pour nous prévenir qu'il allait établir cette ordonnance 'à contre-cœur', mais que 'c'était le protocole'. On a donc su que notre père, pendant huit jours, allait être attaché au fauteuil de sa chambre. À partir de ce jour-là, on ne l'a plus revu... ». « Il est resté durant les quinze jours qui ont précédé son décès, entravé sur ce fauteuil en journée et sous somnifères importants la nuit. Tout cela afin qu'il ne puisse quitter sa chambre et déambuler. C'est ce qu'une infirmière nous a expliqué », ajoute Didier Bordes, qui avec son frère et sa sœur, a décidé de porter

plainte, le 1er avril au commissariat de police de Mazamet, contre la direction de l'Ehpad La Chevalière pour homicide involontaire. « On a reçu la plainte et une enquête a été ouverte. Des vérifications sont en cours », confirme Cherif Chabbi, procureur de la république de Castres.

08 avril 2021 : L'Académie de médecine dans un communiqué du 8 avril alerte sur « le risque lésionnel induit par la banalisation des prélèvements nasopharyngés ». Les tests PCR ne seraient pas sans conséquence, contrairement à la doxa qui prévalait jusqu'alors. Entre mars 2020 et avril 2021, plus de 70 millions de tests PCR ou antigéniques ont été réalisés, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Les conséquences sont la plupart du temps bénignes : douleurs, saignements, désagréments... Cependant, de graves complications « commencent à être décrites dans la littérature médicale depuis quelques semaines, notamment des brèches de l'étage antérieur de la base du crâne associées à un risque de méningite » et inquiètent l'Institution de médecine. Complications liées à une mauvaise pratique de ces tests, parfois réalisés dans de mauvaises conditions : position inadaptée du patient, mauvaise orientation de l'écouvillon, non prise en compte des antécédents ORL du patient.

08 avril 2021 : Le tribunal des affaires familiales de Weimar a décidé, dans le cadre d'une procédure en référé (réf. : 9 F 148/21), l'interdiction à deux écoles de Weimar, avec effet immédiat, d'exiger des élèves le port de couvre-bouche ou de nez de quelque nature que ce soit (en particulier les masques qualifiés tels que les masques FFP2), de respecter les distances minimales de l'AHA et/ou de participer aux tests rapides SARS-CoV-2. Dans le même temps, la Cour a déterminé que l'enseignement en classe devait être maintenu (texte intégral de l'arrêt comprenant trois avis d'experts). Pour la première fois, des preuves ont été présentées devant un tribunal allemand concernant le caractère scientifiquement « raisonnable » et la nécessité des mesures anti-Corona prescrites. Les témoins experts étaient l'hygiéniste Prof. Dr. med Ines Kappstein, le psychologue Prof. Dr. Christof Kuhbandner et le biologiste Prof. Dr. rer. biol. hum. Ulrike Kämmerer ont été entendus. La procédure judiciaire est une procédure dite de protection de l'enfance en vertu de l'article 1666, paragraphes 1 et 4, du code civil allemand (BGB), qu'une mère avait engagée pour ses deux fils, âgés respectivement de 14 et 8 ans, auprès du tribunal local – tribunal de la famille. Elle a fait valoir que ses enfants subissaient un préjudice physique, psychologique et éducatif, sans que cela soit contrebalancé par un quelconque avantage pour les enfants ou les tiers. Cela violerait en même temps de nombreux droits des enfants et de leurs parents en vertu de la loi, de la constitution et des conventions internationales.

09 avril 2021 : Les gardes à vue du cuisinier Christophe Leroy et du collectionneur Pierre-Jean Chalençon, soupçonnés d'avoir organisé à Paris des repas luxueux clandestins notamment au Palais Vivienne, ont été levées vendredi en fin de journée, a-t-on appris auprès du parquet de Paris. Les deux hommes, ainsi que l'épouse de M. Leroy, ont été interrogés plusieurs heures par la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) en charge de l'enquête, a précisé une source proche du dossier.

09 avril 2021 : Les moins de 55 ans ayant déjà reçu une dose d'AstraZeneca se verront proposer un vaccin différent pour la seconde dose, ont annoncé vendredi les autorités de santé, au moment où les tout premiers signes de ralentissement de la troisième vague épidémique de Covid-19 sont observés. Cette nouvelle règle concerne 533.000 personnes qui avaient reçu leur première injection avant que le vaccin du laboratoire anglo-suédois soit suspendu, le 19 mars, pour ces tranches d'âge, en raison de rares cas de thromboses (caillots sanguins) repérés en Europe. "Pour ces personnes, nous recommandons aujourd'hui d'administrer un vaccin à ARN messenger", autrement dit ceux de Pfizer/BioNtech ou de Moderna, pour la deuxième dose avec un intervalle de 12 semaines entre les deux, a indiqué la présidente de la HAS Dominique Le Guludec, lors d'une visioconférence.

09 avril 2021 : Le Dr Bourgeon, néphrologue, épidémiologiste, va être **convoqué** par l'Ordre des médecins de La Réunion. Motif : il prescrit de la vitamine C, de la vitamine D et du zinc à des personnes âgées...Le véritable motif de la convocation est en fait sa prise de position sur le passeport vaccinal (site *imazpress).

09 avril 2021 : La Justice sud-africaine impose l'ivermectine en tant que traitement contre le Covid-19. L'organisation de défense des droits civiques AfriForum et le Dr George Coetzee ont obtenu aujourd'hui un nouveau succès dans la lutte pour l'accès à l'ivermectine et ses produits composés via la décision de justice enjointe à l'autorité sud-africaine de réglementation des produits de santé (SAHPRA). Cette ordonnance du tribunal détermine qu'un médicament contenant de l'ivermectine comme ingrédient actif doit être homologué par la SAHPRA à partir du 16 mars 2021.

09 avril 2021 : NEXUS. Tout récemment, Ouest France titrait « Covid-19. Le centre de pharmacovigilance de Tours assailli par des signalements sur les vaccins » et rapportait plus de 1400 signalements d'effets secondaires en trois mois. Face à cet afflux de déclarations, « il a été demandé aux patients et aux médecins de ne pas tout déclarer afin de pouvoir prioriser les signalements les plus graves. »

10 avril 2021 : Plus de 110 personnes rassemblées dans un restaurant clandestin ont été verbalisées dans le XIXe arrondissement de Paris dans la nuit de vendredi à samedi et deux personnes ont été placées en garde à vue, ont indiqué samedi la préfecture de police et le parquet.

10 avril 2021 : L'ANSM se trompe dans le mécanisme des vaccins, incompétence ou manipulation ? **Contrairement au schéma de l'ANSM**, l'ADN des vaccins à adénovirus génétiquement modifiés comme les vaccins Astra Zeneca ou Janssen **doit rentrer dans le noyau** des cellules des personnes vaccinées pour exercer l'effet vaccinal attendu.

10 avril 2021 : Des centaines de personnes sans masque, membres du mouvement formé par des vétérans de l'armée et de la police appelé « Police pour la liberté », défilent pacifiquement dans la ville néerlandaise de Baarn pour protester contre les restrictions, telles que l'imposition d'un couvre-feu obligatoire.

10 avril 2021 : FIGAROVOX/TRIBUNE - À la suite de décisions préfectorales, le port du masque sur les plages a été rendu obligatoire dans certains départements. Pour le médecin Guillaume Barucq, cette décision relève de l'absurde, le risque de foyer de contamination en extérieur étant quasi-nul.

10 avril 2021 : L'ancien vice-président de Pfizer enfonce le clou et va plus loin en dénonçant la conspiration de Bigpharma et des gouvernements pour une dépopulation générale. Le Dr Michael Yeadon, ancien vice-président de Pfizer dont il fut scientifique en chef pour les allergies et les voies respiratoires, a passé 32 ans dans l'industrie à diriger la recherche sur les nouveaux médicaments et a pris sa retraite du géant pharmaceutique avec «le poste de recherche le plus élevé» en son domaine. Il a accordé un entretien d'une grande importance au site américain LifeSiteNews. Il y dénonce la propagande des gouvernements au sujet du COVID-19, y compris le «mensonge» de variants dangereux, l'aspect totalitaire des «passeports vaccinaux» et la forte possibilité que nous ayons affaire à une «conspiration» qui pourrait conduire à quelque chose de bien pire que les guerres et les massacres du 20e siècle.

10 avril 2021 : D'après une enquête publiée le 10 avril par Mediapart, l'ancien ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, et l'éditorialiste Alain Duhamel, auraient déjeuné ensemble le 30 mars dans un appartement situé dans le VIIIe arrondissement de Paris. Cet appartement aurait été reconverti en salle de restauration par le chef Christophe Leroy qui aurait proposé des menus entre 110 et 580 euros en violation des restrictions sanitaires en vigueur.

10 avril 2021 : Des cas de cocktail vaccinal se pratiquent à Rochefort en Belgique. Après avoir reçu une première dose du vaccin Pfizer, des patients ont reçu une seconde dose, mais avec le vaccin AstraZeneca. Personne ne peut les rassurer sur les conséquences éventuelles que cette erreur pourrait avoir sur leur santé. Le directeur du lieu de vaccination se dédouane en invoquant un « concours de circonstances ». Des « experts » se disent rassurants, alors même que les conclusions de l'étude ne sont pas encore tombées. On nage en plein délire. « C'est un concours de circonstances, explique Laurent Briou, directeur du WEX. Ces deux personnes ne sont pas arrivées au bon moment, elles n'ont pas présenté leur carte de vaccination Pfizer et sont entrées dans la ligne de vaccination AstraZeneca. L'incident s'est produit durant une journée

où l'on alternait entre les deux vaccins. » Le produit AstraZeneca était administré en matinée et le vaccin Pfizer dans l'après-midi. Le directeur du WEX reconnaît une forme de légèreté au niveau du contrôle administratif. « On aurait dû être plus rigoureux. Nous avons d'ailleurs resserré les procédures après cet incident. ».

10 avril 2021 : Données rapportés par la base de données Européenne des rapports d'effets indésirables à la date du 03/04/2021 :

- **3529** décès et **127,789** effets secondaires pour le vaccin **Pfizer**,
- **1475** décès et **11,545** effets secondaires pour le vaccin **Moderna**,
- **976** décès et **133,310** effets secondaires pour le vaccin **ASTRAZENECA** (CHADOX1 NCOV-19)
- **20** décès et **137** effets secondaires pour le vaccin **JANSSEN (AD26.COV2.S)**

<http://www.adrreports.eu/>

11 avril 2021 : Des élus ont condamné « l'irresponsabilité » de la députée Martine Wonner, présente dimanche lors d'un rassemblement réunissant plusieurs centaines de personnes sans masque à Quimperlé, dans le Finistère, où elle s'en est prise à la « cochonnerie génétiquement modifiée » des vaccins à ARN messenger.

11 avril 2021 : La vaccination contre le Covid-19 va être ouverte à partir de demain lundi 12 avril à tous les Français âgés de 55 ans ou plus, a annoncé le ministre de la Santé Olivier Véran au Journal du dimanche, en ce début des deux semaines de vacances scolaires confinées.

12 avril 2021 : Le vaccin Johnson et Johnson arrive ce lundi en France, avec une semaine d'avance sur la date prévue.

12 avril 2021 : Aux États-Unis, une Grande Victoire pour la Liberté, la Cour Suprême a annulé la Vaccination Universelle. Bill Gates, Fauci, spécialiste américain des maladies infectieuses, et Big Pharma ont perdu un procès devant la Cour suprême des États-Unis, n'ayant pas réussi à prouver que tous leurs vaccins au cours des 32 dernières années étaient sans danger pour la santé des citoyens ! Le procès a été déposé par un groupe de scientifiques dirigé par le sénateur Robert F. Kennedy Jr. qui déclare : "Le nouveau vaccin Covid doit être évité à tout prix. J'attire de toute urgence votre attention sur des questions importantes liées à la prochaine vaccination contre Covid-19. Pour la première fois dans l'histoire de la vaccination, les vaccins dits à ARNm de dernière génération interfèrent directement avec le matériel génétique du patient et altèrent donc le matériel génétique individuel.

13 avril 2021 : Bill Gates avait déjà prédit il y a quelques années qu'une pandémie incontrôlable était l'une des principales menaces. Aujourd'hui, il prédit la date de la fin de la pandémie actuelle: selon lui, elle sera terminée avant la fin de l'année 2022. La fondation Bill et Melinda Gates a engagé au moins 1,75 milliard de dollars dans la réponse mondiale à la pandémie de Covid 19. Cela comprend le soutien à certains fabricants de vaccins, de diagnostics et de traitements potentiels...

13 avril 2021 : publiée par le Human Microbiology Institute : La présence et la distribution unique de domaines de type prion dans les domaines de liaison au récepteur SARS-CoV-2 de la protéine de pointe est particulièrement intéressante, car bien que les protéines SARS-CoV-2 et SARS-CoV S partagent le même récepteur de cellule hôte, l'enzyme de conversion de l'angiotensine 2 (ACE2), le SRAS-CoV-2 démontre une affinité 10 à 20 fois plus élevée pour l'ACE2. Le vaccin à ARNm fonctionne en détournant les cellules de votre corps et en les obligeant à produire des protéines modelées sur les protéines de pointe du coronavirus SRAS-cov-2. Étant donné que cette structure comprend des régions de type prion, des erreurs aléatoires dans les séquences d'ARNm – qui peuvent être tronquées par le système immunitaire humain avant d'atteindre les ribosomes dans les cellules – **pourraient amener les receveurs du vaccin à ARNm à produire des prions dans leur propre corps.**

13 avril 2021 : Des chercheurs du Pentagone ont créé une micro-puce sous-cutanée qui détectera la COVID-19 lorsqu'elle sera insérée sous la peau. Cette technologie révolutionnaire a été mise au point par le DARPA, qui opère sous l'égide du Pentagone, selon l'émission "60 Minutes" diffusée dimanche soir sur CBSNews. Cette unité top secrète a été créée pendant la guerre froide pour étudier les technologies émergentes à usage militaire, notamment les innovations destinées à défendre les soldats contre les armes biologiques.

14 avril 2021 : La Soufrière sur l'île de Saint-Vincent, dans les Caraïbes orientales : Seules les personnes vaccinées peuvent évacuer l'île sur des bateaux de croisière après l'éruption, vendredi, du volcan Cela crée une société "à deux vitesses" où les personnes vaccinées ont déjà fui l'île sur des bateaux de croisière tandis que les personnes non vaccinées s'étouffent sous les cendres volcaniques.

14 avril 2021 : Pressions de l'Italie sur l'OMS : la démission fracassante d'un épidémiologiste "lanceur d'alerte" qui affirme que l'OMS a tenté de le forcer à modifier le rapport sur les protocoles de pandémie de l'Italie . Selon un article de Stuart Ramsay paru sur le site de Sky, le Dr Francesco Zambon déclare que cette affaire a diminué la capacité des gouvernements à réagir plus efficacement à la pandémie. En Italie, les procureurs exhortent l'Organisation mondiale de la santé à les aider dans leurs enquêtes sur la réponse de l'Italie à la pandémie de COVID-19. A ce jour, l'OMS n'a répondu à aucune des séries de questions envoyées par le bureau du procureur de Bergame, l'une des communautés les plus durement touchées du pays.

15 avril 2021 : America's Frontline Doctors (AFLDS) s'est entretenu avec l'ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer, le Dr Mike Yeadon, pour connaître son point de vue sur le vaccin COVID-19, l'hydroxychloroquine et l'ivermectine, les autorités réglementaires, etc. D'emblée, le Dr Yeadon a déclaré : **« Je suis bien conscient des crimes contre l'humanité perpétrés contre une grande partie de la population mondiale... Je ressens une grande peur, mais je ne suis pas dissuadé de donner un témoignage d'expert à de multiples groupes d'avocats compétents comme Rocco Galati au Canada et Reiner Fuellmich en Allemagne. « Je n'ai absolument aucun doute sur le fait que nous sommes en présence de produits maléfiques TRÈS DANGEREUX. Ce n'est pas une déclaration que j'ai déjà faite en 40 ans de carrière de chercheur ». Au Royaume-Uni, il est tout à fait clair que les autorités sont déterminées à administrer des « vaccins » au plus grand nombre possible de personnes. C'est de la folie, car même si ces agents étaient légitimes, la protection n'est nécessaire que pour les personnes présentant un risque particulièrement élevé de mourir du virus.**

Mi-et-début avril bilan de quelques « mesurette » :

- Au Portugal, la vis s'est desserrée au début du mois d'avril, deuxième étape d'un plan de déconfinement progressif. Les rassemblements seront cependant limités à quatre personnes par table sur les terrasses, tandis que les cours collectifs restent interdits dans les salles de sport et les musées devront adapter leurs horaires d'ouverture. Mais les habitants de Lisbonne retrouvent petit à petit le chemin des terrasses.
- L'Angleterre, à partir du lundi 12 avril, conformément à ce que le premier ministre Boris Johnson a annoncé en février, les magasins non essentiels et les salons de coiffure vont de nouveau accueillir des clients. Les pubs et restaurants - mais seulement en extérieur - pourront aussi rouvrir leurs portes à ce moment-là, tout comme les musées.
- Le Danemark est un des premiers en Europe à mettre en place le système le « passeport covid », alors que la Commission européenne travaille au lancement d'un « certificat vert » numérique pour circuler librement à nouveau dans l'UE. Le « Corona pass » au Danemark. Dans le pays scandinave, le « corona pass » n'est pour le moment pas utilisé pour les voyages, même si le gouvernement en a, à terme, l'intention. Il sera, en revanche, obligatoire pour accéder aux terrasses dont la réouverture est prévue le 21 avril, puis dans les restaurants, musées, théâtres et cinémas à partir du 6 mai. Réunis pour demander la levée des restrictions sanitaires et contre la volonté du gouvernement de mettre

en place un « passeport corona », des partisans du mouvement Men in Black (Les hommes en noir) ont manifesté à Copenhague le 10 avril.

- En Allemagne la chancelière Angela Merkel et les dirigeants des 16 États régionaux (länder) réfléchissent pour décider d'éventuelles nouvelles mesures alors que l'Allemagne avait pu procéder début mars à quelques assouplissements. Une manifestation fortement réprimée dans la ville de Cassel s'est déroulée à l'appel du mouvement "Querdenker" ou "Anticonformiste", qui a organisé quelques-uns des plus grands rassemblements hostiles aux restrictions sanitaires en Allemagne depuis le début de la pandémie.
- Les États-Unis vaccinent à tour de bras et voient « la vraie vie » revenir après le chaos hivernal. Le pays a largement desserré l'étau des restrictions de circulation des personnes. Les commerces, les bars et les restaurants ont rouvert leurs portes depuis la Saint-Valentin. Et les Américains désireux d'aller se baigner sur les plages du Mexique peuvent sans problème prendre l'avion et poser leur serviette le long de la côte est du pays frontalier. Aujourd'hui, plus d'un adulte américain sur cinq est complètement vacciné, en recevant les deux doses. Les États-Unis courent dans le peloton de tête des pays les plus avancés en matière de vaccination. Mais la menace d'une quatrième vague plane. L'objectif d'un « retour à la normale » au 4 juillet, jour de la fête nationale, reste pour l'instant inchangé.

15 avril 2021 : Danemark : fin de partie pour le vaccin Oxford-AstraZeneca Covid suite aux cas de caillots sanguins...Les autorités danoises ont expliqué que les 2,4 millions de doses du vaccin AstraZeneca seraient retirées jusqu'à nouvel ordre sur la base d'études montrant une fréquence plus élevée que prévu de caillots sanguins après l'administration des doses. Cela touche environ une personne sur 40 000.

15 avril 2021 : France-Soir ; Des responsables fédéraux américains ont déclaré que **5800 Américains ont contracté** le COVID-19 alors qu'ils étaient **entièrement vaccinés** contre le virus qui le provoque – peut-on lire dans un article de Zachary Stieber du EpochTimes. Les Américains ont contracté le virus, qui cause la Covid-19, malgré les deux doses du vaccin Pfizer ou Moderna, ou du vaccin à injection unique Johnson Johnson, ont déclaré les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) au EpochTimes par email. Sur les 5800 personnes entièrement vaccinées qui **ont été confirmées** comme **des cas dits « révolutionnaires »**, près de **400 ont dû être traitées** dans les hôpitaux et **74 sont décédées**. Un peu plus de 40 pour cent des infections concernaient des personnes âgées de 60 ans ou plus, et 65 pour cent étaient des femmes.

15 avril 2021 : EDITO - La Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP) a tranché et France-Soir conserve donc son agrément "Information politique et générale" (IPG). Rappelons que le 29 janvier, par le biais d'un tweet, la ministre de la Culture avait demandé qu'il soit procédé à un rappel avant échéance (prévue en septembre 2022) du certificat de France-Soir.fr (jugé complotiste, particulièrement au sujet du Covid) afin de s'assurer du maintien de la présence effective de journalistes professionnels, une condition nécessaire pour la qualification de service de presse en ligne d'information politique et générale. La commission confirme que « la preuve a été apportée de la présence de deux journalistes permanents et quatre pigistes » et que « les autres conditions prévues pour la reconnaissance du service de presse en ligne » ont été jugées remplies. Chargée de reconnaître la qualité de service de presse en ligne, la CPPAP a donc « estimé en conséquence qu'il n'y avait pas lieu de procéder à un retrait de la reconnaissance actuelle de France-Soir.fr sur les registres de la commission ».

15 avril 2021 : Le Monde. Représenter par un point chaque personne morte du Covid-19, dans un Ehpad ou dans un hôpital depuis février 2020 en France, c'est le choix graphique fait en « une » du Monde daté de jeudi 15 avril. « Il était important pour nous que toutes les victimes aient une présence graphique. C'est notre manière de suggérer en même temps l'anonymat de tous ces décès et l'hécatombe que cela représente pour le pays », résume Léa Sanchez, journaliste au service Décodeurs. « 100 000 morts en France : l'hécatombe du Covid-19 ». Dans Le Monde du 15 avril, en effet, la rédaction a choisi de casser les codes traditionnels visuels de sa couverture, et le directeur du journal, Jérôme Fenoglio, a rédigé un éditorial pour

accompagner ce moment symbolique de l'épidémie... Parler à nos émotions et nous déconnecter du rationnel !

15 avril 2021 : Le Monde. Si, depuis le mois de mars, le variant dit « britannique » du SARS-CoV-2, le B.1.1.7, est devenu majoritaire en France métropolitaine, c'est une autre lignée du coronavirus à l'origine de l'épidémie de Covid-19 qui suscite l'inquiétude depuis quelques jours. Originaires du Brésil, elle ne représente pour l'heure que 0,5 % des nouvelles contaminations dans l'Hexagone. Mais elle a conduit les autorités à décider la suspension des vols avec le géant de l'Amérique latine, à compter de mercredi 14 avril, pour une durée d'au moins cinq jours. Ce variant, baptisé P.1, est encore mal connu des scientifiques. Plus contagieux que la lignée originelle du SARS-CoV-2, il soulève plusieurs interrogations, notamment sur une potentielle résistance aux vaccins existants contre les formes graves du Covid-19. Le P.1 a émergé en décembre 2020 dans la région de Manaus, en Amazonie. Il n'a pourtant été identifié comme un nouveau variant qu'au mois de janvier au Japon, chez des voyageurs ayant séjourné dans ces zones du nord du Brésil.

15 avril 2021 : Amélie, rémunération de la vacation de vaccination. Depuis le 15 avril 2021, il existe un unique mode de rémunération : la rémunération forfaitaire à la vacation. Cette vacation forfaitaire est rémunérée à hauteur de 420 € la demi-journée ou 105 € de l'heure si présence de moins de 4 h (chaque heure entamée étant due, par exemple 1 h 30 de présence peut être facturée 2 h). Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés, la vacation forfaitaire est portée à 460 € la demi-journée (ou 115 € de l'heure si présence de moins de 4 h). À noter : La rémunération à la vacation est possible quel que soit le nombre de personnes prises en charge (la règle d'au moins 15 personnes prises en charge pour permettre la rémunération à la vacation initialement prévue pour les Ehpad est supprimée) ; Un forfait de 5,40 € est versé a posteriori pour chaque injection saisie dans le téléservice « Vaccin Covid ». Son utilisation est obligatoire pour assurer le bon déroulement et le bon suivi de cette campagne de vaccination. À noter que certains professionnels de santé non installés (médecins, infirmiers) peuvent participer aux opérations de vaccination anti-Covid-19 dans un centre de vaccination.

16 avril 2021 : Je cherche encore et toujours des bilans d'essais cliniques sur les thérapies efficaces contre le Covid : **azithromycine, budesonide, chloroquine, ivermectine, colchicine, artemisia** : Silence radio, silence médias ...

16 avril 2021 : **Vaccination de la Chancelière Allemande**. A 66 ans, Angela Merkel, vient de recevoir sa première dose de vaccin AstraZeneca. Elle n'est pas la première dirigeante à se faire vacciner avec le produit du laboratoire anglo-suédois, a indiqué le Porte-parole du gouvernement fédéral et chef du Bureau de presse fédéral (BPA) sur Twitter.

16 avril 2021 : Selon Albert Bourla, directeur général de Pfizer, il est probable qu'une troisième dose de vaccin et une dose annuelle soient nécessaires...

16 avril 2021 : Les ARNm vaccinaux se distribuent dans une grande variété d'organes, dont les organes reproducteurs ou gonades. Dans l'autorisation de mise sur le marché des vaccins Pfizer/BioNtech et Moderna, il existe un paragraphe dédié à l'étude de bio distribution du vaccin. Ces documents sont publics et accessibles sur le site de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) à ces adresses :

- AMM conditionnelle Pfizer : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessment-report/comirnaty-epar-public-assessment-report_en.pdf
- AMM conditionnelle Moderna : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessment-report/covid-19-vaccine-moderna-epar-public-assessment-report_en.pdf
- A la page 54 de l'AMM conditionnelle du **Vaccin Pfizer/BioNtech**, il est clairement noté que : Les ARNm encapsulés dans des nanoparticules lipidiques atteignent de nombreux organes : rate, cœur, les reins, poumons, cerveau. Les ARNm ont été retrouvés dans les ovaires et les testicules en quantité faible lors des études de bio distribution de ce vaccin.

16 avril 2021 : France-Soir ANALYSE - Hydroxychloroquine vs Covid : une nouvelle méta-analyse conclut à sa toxicité... mais le diable est encore dans les détails. , publication définitive d'une prépublication datant de fin 2020, pourrait paraître un nouveau démenti de l'efficacité de l'hydroxychloroquine comme traitement contre la Covid. Pourtant, en y regardant de plus près, c'est bien le contraire qui est montré. C'est même une excellente nouvelle, car dans ses tableaux, elle permet d'identifier les dosages, avec deux études Recovery et Solidarity qui représentent 88% des effectifs de l'étude et sont deux études avec un surdosage explicite en hydroxychloroquine.

16 avril 2021 : France-Soir Le Dr Denis Agret revient dans un debriefing pour faire un point sur la campagne de vaccination, avec les chiffres au 9 avril 2021. Il évoque les effets secondaires (1 sur 2127 vaccinés) et les décès (1 sur 27 000) qui devraient entraîner une « pause dans la campagne de vaccination », selon lui. Malgré la balance bénéfico-risque déclarée par les autorités comme étant en faveur de la vaccination, il met en avant le principe de précaution qui devrait prévaloir. « avec 438 décès déclarés, il faut se poser les questions. » Surtout cette balance n'est pas la même pour chacun : « **pour les moins de 65 ans, [...] le risque de se faire vacciner est mille fois plus grand que le bénéfice attendu de ce vaccin.** » Le médecin urgentiste mentionne aussi les chiffres de décès avec **Pfizer qui représente 72% des vaccinés mais 88% des décès à ce jour.** Son message a pour but d'informer les médecins et les citoyens. En citant l'exemple de son médecin généraliste qui lui dit : « à titre personnel, je pense que l'on devrait attendre pour cet acte médical qu'est la vaccination, cependant en tant que médecin conventionné, je reçois des directives et je me dois de les appliquer » - un réel problème.

16 avril 2021 : (ProfessionGendarme). WATCH : Alors que les manifestations contre l'enfermement prennent de l'ampleur, le groupe néerlandais « POLICE FOR FREEDOM » organise une marche contre les restrictions imposées par la Covid. Des centaines de personnes ont défilé samedi à Utrecht, aux Pays-Bas, pour protester contre la persistance des restrictions imposées par la lutte contre le coronavirus. La manifestation était organisée par un groupe d'anciens officiers de police et soldats, baptisé « Police pour la liberté ». La manifestation a eu lieu devant le château historique de Groeneveld, situé dans la municipalité de Baarn.

16 avril 2021 : (FranceSoir). Pourrait-on rouvrir dès demain tous les commerces grâce à des tests Covid qui marchent en 30 secondes ? C'est ce que défend Frédéric Baugniet qui a relevé le Défi de la vérité. Une idée qui semblait réalisable à partir du moment où l'on sait que les "principales personnes au ministère des armées françaises" avaient passé une commande de 5 000 de ces tests Medakit à l'arrivée du Charles-de-Gaulle, quand plus d'un millier de marins avaient été testés positifs au printemps 2020. Pourtant, cinq jours plus tard, le gouvernement décidait d'annuler la commande. Mais pourquoi tout arrêter si ce produit marche aussi bien ? Frédéric Baugniet l'impute à un "handicap" : son test ne coûte presque rien : moins de 5€, contre 70€ pour un test PCR. La loi du marché est-elle trop forte pour l'intérêt commun ? A-t-il dérangé des conflits d'intérêt ?

16 avril 2021 : BonSens. Les remontées des effets secondaires aux USA révèlent à ce jour **2602 décès dont 55 personnes de moins de 44 ans et 2 enfants de moins de 3 ans (Pfizer)** sur les 46 000 événements indésirables déclarés.

16 avril 2021 : BonSens. Un sondage en ligne du media Le Point montre que sur près de 500000 personnes ayant voté, près de 85% de gens sont contre la vaccination obligatoire pour tous.

16 avril 2021 : BonSens. L'application française de traçage des malades du Covid-19 **TousAntiCovid va intégrer un carnet permettant de prouver** le résultat positif ou négatif d'un test de détection du virus, puis certifier l'état vaccinal, a annoncé dimanche le gouvernement dans une invitation à la presse. **Nous rappelons qu'un résultat de test PCR sur support papier est tout à fait valable** et qu'il n'y a aucune obligation d'utilisation de l'application TousAntiCovid.

16 avril 2021 : BonSens. Thierry Breton, commissaire européen en charge des vaccins, dit viser "**une mise en œuvre mi-juin, fin juin au plus tard**" pour le passeport vaccinal.

16 avril 2021 : BonSens. **L'hymne anti-confinement du groupe HK les Saltimbanks « Danser encore**» est en train de devenir un hymne de ralliement pour tous ceux qui manifestent leur opposition aux restrictions sanitaires qu'ils jugent disproportionnées voire illégitimes. Cet hymne commence à franchir les frontières.

16 avril 2021 : BonSens. Une **nouvelle étude rétrospective de prévention par Ivermectine** en République Dominicaine sur des travailleurs de la santé actifs prenant une prise orale hebdomadaire de 0,2mg/kg pendant 28 jours révèle que l'ivermectine a réduit le risque d'infection au COVID-19 de 74% par rapport au groupe témoin. L'étude suggère que pour obtenir l'effet préventif avec l'ivermectine dans les tissus, une deuxième dose est nécessaire.

16 avril 2021 : BonSens. Dans un article du Parisien, on apprend que la **France va commander 2 milliards de doses** du vaccin Pfizer.

17 avril 2021 : (FranceSoir). Un article paru ce jour sur la RAI.it donne accès aux contrats « secrets » de Pfizer et Moderna. L'Union européenne les a gardés « cachés » pendant des mois, en refusant d'abord de les publier, puis couvrant les données sensibles avec une série d'omissions. De par ses accords, l'Europe a versé une avance de 700 millions d'euros à Pfizer et de 318 millions à Moderna, pour réserver respectivement 200 et 80 millions de doses. Lire en PDF: Pfizer Biontech - Moderna

- **Les contrats révèlent de nouveaux détails intéressants sur le prix des vaccins : Pfizer : Le chiffre de 15,50 euros par dose** pour le vaccin Pfizer-Biontech dont on parle depuis des mois n'est pas tout à fait exact : ce n'est que la moyenne entre deux prix différents convenus avec le laboratoire pharmaceutique. En effet, la société a vendu son sérum 17,50 € pour les 100 premiers millions de doses, et 13,50 € de 100 à 200 millions de doses. Mais ensuite, le prix monte: pour toute nouvelle commande effectuée dans les 3 mois suivant l'autorisation accordée par Ema (donc jusqu'au 21 mars), il passe à 15,50 euros par dose. Après, à nouveau à 17,50 euros. Et le prix est prévu d'augmenter à nouveau à l'avenir. **Moderna est le vaccin le plus cher du marché : 18,80 par dose.**
- **Sur les indemnisations en cas de dommages** : Les contrats confirment également **qu'en cas de dommages dus aux effets secondaires**, l'indemnisation reviendra **presque exclusivement** aux États. Les concessions faites aux laboratoires pharmaceutiques dans le domaine de la responsabilité civile font l'objet de débats dans toute l'Europe depuis des mois. Mais le texte rappelle que l'utilisation "a lieu en période d'épidémie et que l'administration des produits se fera sous la seule responsabilité des États membres". Les sociétés pharmaceutiques ne sont responsables **qu'en cas de faute intentionnelle** ou **de violation avérée** des bonnes pratiques de fabrication. Les brevets, en revanche, restent entre des mains privées, malgré l'indemnisation et le financement public.
- **Pénalités de retard** : Comme déjà vu dans le cas d'Astrazeneca, les accords semblent également protéger la grande pharma contre tout retard de livraison, circonstance survenue ces dernières semaines. En particulier, une clause a été incluse dans le contrat de Pfizer selon laquelle, si l'autorisation Ema arrive avant le 15 août 2021 (comme cela s'est produit) mais que la production de l'entreprise est insuffisante pour répondre aux commandes attendues, cette dernière s'engage simplement à revoir le programme de livraison sur la base de "principes équitables et justes" non spécifiés. Pour Moderna, cependant, les conditions semblent un peu plus strictes: il est écrit que si la livraison est retardée de plus de 90 jours, les Etats peuvent annuler la commande.

Il faut également noter que parmi les annexes au contrat de Moderna figure un état des coûts engagés pour démarrer la production: de 85 millions de dollars en matières premières à 173 millions de dollars d'investissements en structures, principalement dans l'usine de Lonza. L'estimation des

coûts était l'une des conditions requises pour justifier les importantes avancées reconnues par la Commission. Cependant, il n'en va pas de même dans l'accord avec Pfizer.

17 avril 2021 : La France va instaurer une quarantaine obligatoire de dix jours pour les voyageurs en provenance du Brésil, d'Argentine, du Chili et d'Afrique du Sud, face à l'inquiétude sur les variants du Covid-19, a annoncé Matignon samedi. Les vols avec l'Argentine, le Chili et l'Afrique du Sud sont maintenus, alors que Paris avait annoncé dès mardi la suspension des liaisons aériennes avec le Brésil pour limiter la propagation d'un variant local, baptisé P1, réputé plus contagieux et dangereux. Cette suspension sera prorogée jusqu'au vendredi 23 avril inclus.

17 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Un habitant de Grand Chambord, lisant attentivement la presse, a suivi les récents retraits par plusieurs pays de lots de vaccins AstraZeneca contre le Covid-19. Il a vérifié le numéro de lot publié avec le compte-rendu qu'on lui a remis, samedi 6 mars 2021, lorsqu'il a été vacciné avec l'AstraZeneca au centre Jorge-Semprun à Blois. L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire le confirme : des doses du lot du vaccin AstraZeneca ABV 5300, retiré en Autriche, ont bien été administrées à Blois le week-end des 6 et 7 mars 2021.

18 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le professeur Dolores Cahill, docteur en biologie moléculaire et immunologie, alerte sur l'attitude criminelle des gouvernements. Elle évoque les vaccins et les graves complications liées à la vaccination les « Vaccins ARNm réduisent l'espérance de vie ».

18 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le Danemark devient le premier pays européen à sonner le glas pour le vaccin AstraZeneca sur base des inquiétudes liées à des cas de caillots sanguins, que certains experts considèrent comme rares. Les autorités danoises ont expliqué que les 2,4 millions de doses du vaccin AstraZeneca seraient retirées jusqu'à nouvel ordre sur la base d'études montrant une fréquence plus élevée que prévu de caillots sanguins après l'administration des doses. Cela touche environ une personne sur 40 000.

18 avril 2021 : (ProfessionGendarme). La feuille de route des passeports vaccinaux. La proposition initiale de «passeports de vaccins» a été publiée pour la première fois le 26 avril 2018 par la Commission européenne. La proposition, ignorée par les médias mainstream, a été profondément enfouie dans un document traitant du «renforcement de la coopération contre les maladies évitables par la vaccination». Conformément à la feuille de route initiale (publiée au début de 2019) pour mettre en œuvre la proposition de la Commission européenne, l'action principale consistait à «examiner la faisabilité de développer une carte/passeport de vaccination commun» pour les citoyens européens qui soit «compatible avec les systèmes électroniques d'information sur la vaccination et reconnu pour une utilisation au-delà des frontières». La feuille de route met également l'accent sur le renforcement des «partenariats existants» et de la «collaboration avec les acteurs et initiatives internationaux» et fait référence au Sommet mondial sur la vaccination qui s'est tenu en 2019. Le sommet mondial de la vaccination 2019 s'est tenu le 12 septembre 2019, à Bruxelles, en Belgique, à peine 3 mois avant l'épidémie de COVID-19. Le sommet n'a pas été rapporté par la plupart des grands médias. Il a été organisé par la Commission européenne en coopération avec l'OMS. Le sommet s'est structuré autour de trois tables rondes intitulées: 1-Dans les vaccins auxquels nous faisons confiance. 2-La magie de la science. 3-Les vaccins protègent tout le monde, partout. Parmi les membres notables de ces tables rondes figuraient le Dr Seth Berkley, PDG de GAVI, Nanette Cocero, présidente mondiale de Pfizer Vaccines, la Global Vaccine Alliance – une organisation qui a reçu d'énormes montants de financement de la Fondation Bill Melinda Gates; et Joe Cerrell, directeur général de la Fondation Bill Melinda Gates pour la politique mondiale et le plaidoyer.

18 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le vaccin Janssen de Johnson Johnson est suspecté de provoquer des pathologies thrombopéniques et des thromboses. Malgré les inquiétudes outre-Atlantique, les 200.000 doses déjà livrées à la France seront administrées aux plus de 55 ans. Après les doutes qui planent sur le vaccin AstraZeneca-Oxford (Vaxzevria) qui provoquerait des thromboses, les suspicions s'abattent sur le

Janssen (Johnson Johnson). Le 13 avril, l'Agence américaine du médicament (FDA) et Centers for Disease Control and Prevention (principale agence fédérale en matière de santé publique) ont recommandé l'arrêt de la vaccination avec ce produit aux États-Unis. Une mesure prise après le constat de six cas de thromboses cérébrales avérés. En Belgique, la vaccination avec ce sérum n'a pas encore commencé. Le plat pays préfère attendre l'avis de l'Agence européenne des médicaments avant de se prononcer.

18 avril 2021 : (ProfessionGendarme). L'étude montre que la variante sud-africaine du coronavirus (B.1.351) a été trouvée 8 fois plus souvent chez les personnes vaccinées que chez celles qui ne l'étaient pas. Un important prestataire de soins de santé israélien, Clalit Health Services, a également participé à cette étude. «Nous avons trouvé un taux disproportionné de la variante sud-africaine chez les personnes vaccinées avec une deuxième dose, par rapport au groupe non vacciné», **a déclaré Adi Stern** de l'Université de Tel Aviv. «Cela signifie que la variante sud-africaine est capable, dans une certaine mesure, de percer la protection du vaccin». Environ 400 personnes ayant été vaccinées par BioNTech/Pfizer ont été observées dans cette étude. Ces personnes avaient contracté la variante du coronavirus. L'observation a ensuite été comparée au même nombre de personnes non vaccinées et infectées.

18 avril 2021 : AntiPresse.net. Le professeur Igor Khorochilov, de Saint-Petersbourg : «Nul ne peut se faire dévacciner». Il ne faut pas se faire vacciner avec n'importe quoi. Il est impossible de se dévacciner. Je pense que nous en verrons les effets d'ici la fin de l'année, lorsqu'une grande partie de la population sera vaccinée. Encore une fois, les vaccins oraux n'ont PAS cet effet, précisément parce que ce ne sont pas les anticorps qui protègent, mais les cellules de l'intestin, les lymphocytes. Or l'apparition d'un niveau élevé d'anticorps après une maladie ou un vaccin est très dangereuse. En cas de réinfection par une autre mutation du virus, l'évolution sera plus sévère, avec la tempête de cytokines et la mort.

19 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Xavier Lemoine, le maire DVD (divers droite) de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) a fait connaître énergiquement son désaccord avec la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement. Invité de Christophe Beaugrand dans Le Brunch de l'info sur LCI, il a appelé «à la désobéissance civile parce que le mal qui est infligé à la population française est totalement disproportionné par rapport aux effets que l'on veut avoir sur la crise sanitaire ».

19 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le Groupe scientifique britannique chargé d'analyser la modélisation de la pandémie (SPI-MO), a publié un document contenant des prédictions de modélisation sur l'effet que l'assouplissement progressif des restrictions aurait sur la propagation de l'infection, les hospitalisations ultérieures et les morts. Les données sont tirées des prévisions fournies par l'Université de Warwick, l'Imperial College de Londres et la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Et il y a là une surprise de taille par rapport au discours officiel : les différentes institutions ont prédit l'impact d'une «troisième vague» du virus sur le service de santé du pays, et le résultat sur la population, avec les vaccinés comme principales victimes ! **«La recrudescence des hospitalisations et des décès sera dominée par ceux qui ont reçu deux doses du vaccin**, représentant respectivement environ 60% et 70% de la vague ».

De plus, dans une lettre rédigée au British Medical Journal (BMJ), un médecin basé à Londres a mis en garde contre les niveaux de maladie «sans précédent» parmi le personnel de santé après l'injection. En plus de mentionner le nombre élevé de membres du personnel tombant malades, le Dr K. Polyakova a mentionné comment certains développaient «des symptômes neurologiques qui ont un impact énorme sur la fonction des services de santé. Même les jeunes et en bonne santé sont en congé pendant des jours, certains pendant des semaines et certains nécessitent un traitement médical. Des équipes entières sont éliminées alors qu'elles sont allées se faire vacciner ensemble ».

19 avril 2021 : (FranceSoir). Les autotests de dépistage du Covid-19 doivent être déployés en priorité en milieu scolaire, dès la prochaine rentrée des établissements, a recommandé jeudi le Conseil scientifique. "Pour les enfants des collèges et lycées l'ATAG (autotest antigénique) est adapté" et devra faire l'objet d'un apprentissage en établissement, puis se faire "à domicile sous le contrôle des parents", suggère l'instance de conseil du gouvernement dans un avis daté du 19 avril et rendu public jeudi.

20 avril 2021 : (FranceSoir). Boris Johnson, le Premier ministre britannique, lance un nouveau « groupe de travail sur les antiviraux » pour trouver un traitement et permettre aux patients malades de se traiter à domicile, peut-on lire dans un article du DailyMail de ce jour.

20 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Dans le Bulletin officiel des annonces de la République française en date du 13 avril 2021 figure l'annonce d'un contrat assez particulier : il concerne un appel d'offre de social listening (écoute sociale). Il s'agit d'une annonce très officielle d'annonce de marché public, portant le numéro 21-47280 en date du 13 avril 2021. L'accord cadre de ce marché a pour objet « la fourniture d'outils de social listening et de mesure d'impact sur les réseaux sociaux » pour permettre « au gouvernement de détecter, analyser et mesurer les préoccupations et attentes des internautes vis-à-vis de son action et particulier et de l'actualité en général. Il s'agit d'un marché passé sous le mandat de la Direction des achats de l'État (DAE) pour les besoins de l'ensemble des ministères. »

21 avril 2021 : Le Canard Enchaîné. Le gouvernement réfléchirait à faire vacciner les enfants de plus de 10 ans contre le Covid-19 d'ici à la fin de l'été pour lutter contre la propagation de l'épidémie....

21 avril 2021 : Dans le Canard, on apprend qu'@axelkahn considère que les mesures sanitaires pour rentrer en France (test PCR) sont uniquement pour les gueux. Arrivant de Belgique par un Thalys : "Je suis Axel Khan, donc j'ai été vacciné parmi les 1ers, donc je n'ai pas besoin de test PCR !" pic.twitter.com/J68LCLuOle

— Yoann B. (@Yoann_IV) April 27, 2021

Quand on sait pertinemment que ce qu'on exige des autres est inutile, cela donne cela... bien sûr honteux et non éthique. Après, si cela peut faire ouvrir les yeux à certains... cela contribuera à illustrer le concept de #Dictaturesanitaire #COVID19 #COVID #COVID19France #Covid pic.twitter.com/lbM2U5oQ0b

— Violaine Guérin (@ViolaineGuerin) April 28, 2021

Pour cause, Le Canard Enchaîné nous rapporte aussi que "l'histoire a fait le tour des cabinets ministériels" et que certains y auraient grincé des dents...Peut-on vraiment être au-dessus des lois ?

21 avril 2021 : Le Figaro. Jean Castex songe à faire vacciner Sheila pour redorer l'image de l'AstraZeneca. Matignon aurait envisagé que la chanteuse puisse accompagner une campagne de communication incitant les plus de 55 ans à utiliser le vaccin britannique. «Nous avons des difficultés pour convaincre sur l'AstraZeneca, il faut réfléchir en termes de communication et de capacité à convaincre», regrettait le président mardi lors d'une réunion à l'Élysée. Pour en finir, du moins atténuer la mauvaise réputation dont souffre la solution britannique, l'exécutif cogite apparemment tous azimuts. Notre gouvernement devient une agence de publicité pour laboratoires pharmaceutiques !!!!!

21 avril 2021 : (FranceSoir). La France a indiqué mercredi qu'elle comptait donner en avril à des pays africains environ 100.000 doses de vaccins AstraZeneca, dans le cadre du système Covax, et compte leur en livrer 500.000 en tout d'ici mi-juin. En offrant ces doses, mises en flacon en Italie, la France inaugurerait ainsi le mécanisme européen de partage de doses avec Covax, a précisé la présidence française.

22 avril 2021 : (FranceSoir). Emmanuel Macron s'est dit jeudi très "préoccupé" par le "Covid long" avec lequel il va falloir "vivre durablement", 10 à 15% de ceux qui ont eu la maladie avec des symptômes en souffrant, selon les soignants qu'il a rencontrés à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine).

22 avril 2021 : AntiPresse.net. Vivek, acteur célèbre et ambassadeur de la santé de l'État indien du Tamil Nadu, est décédé d'un arrêt cardiaque 24 heures après avoir reçu une dose de vaccin anti-Covid-19. Le vice-président de l'hôpital où il avait été admis a déclaré que son arrêt cardiaque était dû à un syndrome coronarien aigu avec un choc cardiogénique. On pense que Vivek avait une «pression sanguine légèrement élevée» lorsqu'il a été admis. Comble de malchance, l'acteur venait d'être nommé «ambassadeur de la

santé» de l'État tamoul dans le cadre de la promotion du programme de vaccination. Des rumeurs infondées ont insinué que sa mort était due à la dose de Covaxin reçue la veille, mais elles ont été «rapidement réfutées par les médecins et le gouvernement». Au moyen de menaces judiciaires en attendant les arguments scientifiques qui ne tarderont pas à émerger. Une revue parfaitement respectable a tout de même rapporté que sur les 79 personnes décédées en Inde après avoir été vaccinées (à fin mars), près de 50 % d'entre elles avaient subi un accident vasculaire cérébral ou une crise cardiaque. Et que parmi les personnes hospitalisées qui se sont rétablies, environ 20 % avaient également eu une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral.

22 avril 2021 : (FranceSoir). Pour lever "tout doute", le Premier ministre Jean Castex a saisi le Conseil constitutionnel concernant l'article 24 controversé de la loi pour une "Sécurité globale", qui vise notamment à protéger les forces de l'ordre contre toute volonté malveillante de les identifier.

22 avril 2021 : (FranceSoir). Réouverture des écoles avec un "protocole très strict" et des tests massifs, fin des limites de déplacements en journée le 3 mai, réouverture progressive mi-mai de commerces et lieux de culture: Jean Castex a dévoilé jeudi les premières étapes de la levée des restrictions, jugeant que le pic de la 3e vague de Covid-19 était passé, mais le couvre-feu restera en vigueur.

23 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le Docteur Mark Trozzi nous apprend de l'existence d'un article du Pr. Ronald B. Brown, intitulé « Déclaration biaisée des résultats dans les essais cliniques de vaccins à ARNm COVID-19 » (Outcome Reporting Bias in COVID-19 mRNA Vaccine Clinical Trials), qui fut publiée le 26 février 2021 par l'Université de Waterloo, en Ontario (Canada). Cet article scientifique nous apprend que Pfizer et Moderna ont signalé une « réduction du risque relatif » et en même temps ignoré la « réduction du risque absolu ». Cela donne l'impression que leurs injections expérimentales réduisent le risque de covid de 95% ... ce qui est faux. En réalité, le risque de covid est extrêmement faible **sans leurs injections**, et les « vaccins » Pfizer et Moderna ne réduisent que de **0,7%** et **1,1%** respectivement le risque d'attraper ce virus **essentiellement non mortel**. Alors, quelle personne informée prendrait donc ce « vaccin » ?

23 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Au Mexique, 80 personnes se sont fait injecter des contrefaçons du vaccin de Pfizer pour 1.000 dollars la dose, tandis qu'un autre lot intact de fausses doses du même vaccin a été trouvé en Pologne, rapporte le Wall Street Journal. Celles-ci contenaient du produit cosmétique.

23 avril 2021 : (FranceSoir). Le docteur Francisco G. Emmerich, docteur en Physique et ingénieur Brésilien de l'université d'Espírito Santo, était l'invité de notre débriefings. Il nous présente avec enthousiasme ses travaux où il a pu comparer l'impact du coronavirus à travers plusieurs États du Brésil. **Certains de ces États ont cinq fois moins de mort que d'autres.** Le Dr Emmerich nous questionne également : les traitements précoces marchent, alors pourquoi ne sont-ils plus en pharmacie ?

24 avril 2021 : (FranceSoir). Debriefing avec le Dr Frédéric Badel, psychiatre à Bordeaux. Le docteur Badel, à partir de l'observation de ses patients évoque la crise sanitaire, sociale et psychologique. La peur est au centre de ses préoccupations et il insiste sur l'impact des médias, pour ne pas dire la manipulation, qui provoque cette peur.

24 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Dans la province canadienne de l'Ontario, plusieurs corps policiers ont refusé de procéder à des contrôles aléatoires visant à faire respecter le confinement. Une situation inédite au pays de l'érable. Vers un vent de désobéissance dans les forces de l'ordre canadiennes?

24 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le menu était simple : vaccination en entrée, en plat et en dessert. Ce vendredi midi, Thierry Breton, commissaire européen chargé du Marché intérieur, Clément Beaune, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Agnès Pannier-Runacher, ministre de l'Industrie, et Jean Castex se sont retrouvés pour un déjeuner de travail, à Matignon. L'occasion de faire un point sur l'approvisionnement pour les prochains mois... et les prochaines années. Le gouvernement, que l'opposition accuse de ne pas avoir assez anticipé depuis le début de la crise, a voulu montrer qu'il pensait bien à la suite.

« Il faut aussi anticiper pour demain et passer de nouveaux contrats », souligne Clément Beaune. Dans les quinze prochains jours, justement, des contrats vont être signés avec Pfizer pour les années 2022 et 2023. Ils porteront sur près de deux milliards de doses de vaccins « adaptés aux variants et à des futurs possibles variants ».

25 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Les adeptes du confinement sont maintenant confrontés à l'énorme problème du Texas. Ce pays est totalement ouvert, sans aucune restriction, depuis 6 semaines. Les cas et les décès ont chuté de façon spectaculaire au cours de la même période. Fauci n'a pas de réponse. Ou alors, comparez la Californie fermée avec la Floride ouverte : taux de mortalité similaires. Nous disposons d'une gamme complète d'expériences aux États-Unis qui permettent de comparer l'ouverture et la fermeture et les résultats des maladies. Il n'y a aucun rapport. Ou vous pouvez regarder du côté de Taïwan, qui n'avait aucune contrainte pour ses 23,5 millions d'habitants. Décès dus au Covid-19 jusqu'à présent : 11. La Suède, qui est restée ouverte, a obtenu de meilleurs résultats que la plupart des pays européens. Le problème est que la présence ou l'absence de fermetures face au virus ne semble absolument pas corrélée à la trajectoire de la maladie. L'AIER a rassemblé 33 études de cas dans le monde entier qui montrent que c'est vrai.

25 avril 2021 : RT France. À Londres, une manifestation tendue contre le confinement et le passeport vaccinal, Cette marche se déroulait au moment même où la capitale a commencé à lever ses restrictions, face à la nette amélioration de la situation sanitaire. Plus de 30 personnes arrêtées.

25 avril 2021 : RT France. À Paris: une foule sans masque danse dans le parc des Buttes-Chaumont.

26 avril 2021 : Les écoles primaires et maternelles ont rouvert lundi pour une rentrée complexe, avec le maintien d'un protocole sanitaire strict qui risque de provoquer de multiples fermetures de classes et une montée en puissance des tests anti-Covid promise par le gouvernement.

26 avril 2021 : (ANSM). Suivi des cas d'effets indésirables des vaccins COVID-19 Données du 09/04/2021 au 15/04/2021. Plus de **16 222 000** injections ont été réalisées au total au 15/04/2021.

- Plus de **11 735 000** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de **1 223 000** injections avec COVID-19 VACCINE Moderna
- Plus de **3 263 000** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)

Notons pour l'ensemble des vaccins que les effets graves sont supérieurs aux effets non graves et encore c'est sûrement sous estimé car selon leurs propres termes : « Elle n'a pas vocation à rendre compte de l'exhaustivité du nombre de cas d'effets indésirables réellement survenus en France chez les personnes vaccinées. ». Notons également que les nombres de décès n'apparaissent plus, ils sont remplacés par la phrase : « Concernant les cas de décès déclarés, les données actuelles ne permettent pas de conclure qu'ils sont liés à la vaccination. Ces événements continueront de faire l'objet d'une surveillance spécifique. » Aïe ! Aïe ! Aïe !

26 avril 2021 : (FranceSoir). Alors que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le ministre de la Santé Yuli Edelstein viennent d'annoncer il y a quelques jours la signature de nouveaux contrats avec les laboratoires Pfizer et Moderna pour l'achat de millions de doses supplémentaires, de nombreux professionnels de la santé appellent à la prudence concernant l'immunisation des plus jeunes. Près de cent médecins israéliens ont pris officiellement position contre la vaccination des enfants de moins de seize ans, qui pourrait débiter au mois de mai. Seront-ils entendus ?

26 avril 2021 : (INSERM). recherche personnelle pour rappeler la possibilité avérée que l'ARN influence l'ADN. Howard Martin Temin, biologiste moléculaire américain reçoit le Prix Nobel de physiologie ou de médecine (avec Renato Dulbecco et David Baltimore) en 1975 pour ses travaux sur la transcriptase inverse. Les travaux de Temin sur les virus et leur mode d'utilisation de la cellule hôte au moment de l'infection ont

été extrêmement fondamentaux et novateurs dans le champ de la biologie moléculaire et de la génétique. Allant contre le dogme du rôle linéaire et univoque du support de l'information génétique, tel qu'énoncé par Crick et Watson, allant de l'ADN vers l'ARNm et les protéines, il met en évidence chez certains virus le rôle de l'ARN comme support de l'information génétique et sa possible transcription inverse en ADN à l'aide d'une enzyme virale spécifique : la transcriptase inverse. Ces mécanismes propres et restreints au rétrovirus, s'ils n'ont pas changés les concepts de la biologie mais en ont démontré des variantes, ont surtout permis un extraordinaire développement des techniques de biologie moléculaire dans les années qui suivirent avec l'utilisation en biotechnologie des enzymes décrites. https://www.ipubli.inserm.fr/bitstream/handle/10608/2652/1994_5_503.pdf?sequence=1

26 avril 2021 : (FranceSoir). "Laissez tranquilles les enfants" : interviewé depuis Israël, le Dr David Bensaïd répond aux questions de Xavier Azalbert. Le médecin hormologue, compétent en maladies infectieuses, nous donne des nouvelles de son pays, il ne comprend pas que l'on oblige les enfants à se faire vacciner (Pfizer uniquement pour Israël) alors qu'ils sont davantage résistants au virus que les adultes, et que les vaccins n'apportent pas encore toutes les garanties. Le Dr Bensaïd nous explique comment en société, Israël a été touché par le confinement, la vie reprend depuis 2 à 3 semaines, les commerces rouvrent mais les gens continuent à porter des masques même après que l'obligation légale est levée. Il faut être vacciné pour aller au restaurant, travailler, passer des examens... Dans un pays où le passeport vert est déjà dans les têtes avant même d'être dans la loi, il revient sur les fortes pressions sociales que chacun subit dès lors qu'on remet en question les vaccins.

26 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le Centre territorial d'Information indépendante et d'Avis pharmaceutiques (CTIAP), un centre régional indépendant d'évaluation des médicaments en France, a **publié un rapport** montrant qu'aucune des quatre «vaccinations» contre le coronavirus de Wuhan [et/ou Etats-Unis, France, Grande-Britannique et alliés – MIRASTNEWS] [de la Coronavirus Disease 2019 (Covid-19)] actuellement administrées n'est sûre. ou efficace parce que tous ont reçu une autorisation d'utilisation d'urgence (EUA) avec des tests cliniques insuffisants. Les vaccins sont tous problématiques car les procédés de fabrication utilisés sont nouveaux, tout comme les excipients qu'ils contiennent, qui, selon une équipe d'experts de l'hôpital public de Cholet dans l'ouest de la France, «devraient être considérés comme de nouvelles substances actives». Dirigée par le Dr Catherine Frade, pharmacienne, l'équipe de recherche a travaillé avec des données publiques publiées par l'Agence européenne des médicaments (EMA) en relation avec les injections libérées par Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca et Janssen (Johnson Johnson). Ces quatre injections n'ont qu'une autorisation temporaire basée sur un besoin perçu, par opposition à une approbation basée sur des preuves cliniques de sécurité et d'efficacité. Tous les vaccins sont également encore soumis à des études qui s'étendent jusqu'en 2024 – dans trois ans – et au-delà. On sait très peu, à ce stade, sur les effets secondaires à long terme des injections, bien que nous voyions des effets secondaires à court terme sous forme de caillots sanguins graves et de décès.

26 avril 2021 : Profession gendarme, Nicole Delépine. Aujourd'hui l'énormité du mensonge dont ont été victimes les Anglais est démontrée par l'examen des données officielles du NHS résumées dans le document « **Covid-19 et décès totaux** » que les journalistes du Daily ont examiné en détail. Un tableau fournit la ventilation des 86.308 décès présumés de Covid-19 survenus jusqu'au 31 mars 2021 en nombre de personnes ayant une maladie préexistante et en personnes dépourvues de maladie préexistante. Sur les 86.308 décès survenus chez des personnes avec résultat positif au test de dépistage du « Covid », 82.766 le sont des suites de conditions préexistantes. **Seulement 3.542 personnes sans comorbidités connues sont mortes.** Cela ne signifie pas que les 3.542 morts sans conditions préexistantes connues soient effectivement morts de Covid-19. Cela signifie simplement qu'ils n'avaient pas d'autres maladies connues susceptibles de les tuer. Il est tout à fait possible qu'ils soient morts d'autres causes, comme d'un accident de voiture par exemple...

27 avril 2021 : (ProfessionGendarme). En totale contradiction avec le récit officiel utilisé par les politiciens et les gouvernements à travers le monde, une nouvelle étude sur 10 millions de personnes à Wuhan, en Chine – point zéro de l'épidémie de coronavirus, a montré que la propagation asymptomatique du COVID ne se produit pas, décrédibilisant ainsi toutes les « mesures sanitaires » de confinement... L'étude, publiée dans le numéro de novembre de la très sérieuse revue scientifique à comité de lecture Nature Communications, a étudié 9 899 828 habitants de Wuhan, les examinant entre le 14 mai 2020 et le 1er juin 2020. Les résultats ont fourni des preuves claires quant à l'impossibilité d'une transmission asymptomatique du virus. L'étude a été compilée par 19 scientifiques de l'Université des sciences et technologies de Huazhong à Wuhan et par des institutions scientifiques très respectées au Royaume-Uni et en Australie. Intitulée Dépistage des acides nucléiques du SRAS-CoV-2 après le verrouillage chez près de 10 millions d'habitants de Wuhan, en Chine, l'étude a complètement démystifié le concept de transmission asymptomatique.

28 avril 2021 : (FranceSoir). "Covid-19, une maladie bénigne, pas de panique" Dr Randeep Guleria, "rassuriste" indien. «Covid-19 est une maladie bénigne et il n'y a pas lieu de paniquer», a déclaré dimanche le directeur de l'AIIMS, le Dr Randeep Guleria, tout en abordant les problèmes liés au coronavirus avec le président de Medanta, Dr Naresh Trehan, professeur et chef du département de médecine AIIMS, Dr Naveet Wig et directeur Services de santé généraux Dr Sunil Kumar. «Si nous parlons de la situation actuelle de Covid-19, il y a panique dans le public, En raison de cette panique, les gens font des injections dans leurs maisons, la thésaurisation du médicament remdesivir et de la bouteille d'oxygène a commencé avec cela. Et à cause de cela, nous faisons face à une pénurie», a déclaré Guleria.

28 avril 2021 : (FranceSoir). À Paris, les terrasses éphémères seront bientôt payantes. À compter du mois de juillet, les bars et restaurants occupants l'espace public avec des terrasses éphémères devront s'acquitter d'une redevance.

28 avril 2021 : (FranceSoir). Sheila n'a d'autant plus pas été contactée pour faire la promotion du vaccin AstraZeneca qu'elle est déjà vaccinée contre la Covid-19. Toujours très remontée, la chanteuse s'est de nouveau exprimée au sujet de cette affaire au micro de Sud Radio. "Chacun est grand, chacun doit choisir son vaccin et son homme politique ! J'ai une chanson qui s'appelle La Rumeur, là je me suis retrouvée en trois jours dans une rumeur complètement improbable qui est partie du Canard Enchaîné qui a fait une blague. » .

29 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Xavier Bazin, journaliste scientifique, auteur du nouveau livre « Big Pharma Démasqué », (aux éditions Guy Trédaniel) est l'invité d'André Bercoff ce Jeudi.

28 avril 2021 : (FranceSoir), Gérard Maudrux. L'Inde a beaucoup utilisé HCQ, mais aussi l'ivermectine, bien que non validées par leur agence sanitaire, qui a la même attitude que la nôtre. En Inde on peut observer la même situation qu'au Mexique, avec un gouvernement opposé aux traitements précoces, et des Etats qui passent outre, ce qui permet de juger de l'efficacité de ces traitements, alors que les chiffres pays par pays ne montrent rien. Ainsi au Mexique, je vous ai déjà montré (et Enzo Lolo sur Médiapart) que le Chiapas, qui distribue l'ivermectine, a 4 à 5 fois moins de morts que le reste du pays, le summum se situant à Mexico où la mortalité y est 10 fois celle du Chiapas. Voyant cela, Mexico est passé outre en suivant le chemin de l'Ivermectine il y a deux mois. Conséquence : une chute importante des décès, alors que pour l'ensemble du pays, ce n'est pas brillant. En Inde, l'Uttar Pradesh utilise l'ivermectine depuis fin août 2020. 200 millions d'habitants, 3 fois plus que nous, 10 000 morts au 20 avril 2021, 10 fois moins que nous, soit un rapport de 1 à 30. Vous pouvez consulter ici, les cas et les décès par région (faites passer le curseur sur chacune pour avoir les détails). le Ministère de la Santé vient de sortir un protocole, le 22 avril, avec ... l'ivermectine (et HCQ) ! Et le Mexique l'aurait fait le 23 avril pour tout le pays.

29 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Un passe sanitaire pour permettre la tenue de mariages, comme pour les voyages ? C'est ce que proposent les prestataires de services du secteur des mariages, qui négocient les conditions d'une reprise d'activité avec le gouvernement. Ce « passe sanitaire spécifique » servirait à « des événements ponctuels tels mariage, cérémonie, concert ou participation à un salon professionnel », a indiqué à l'AFP Mélissa Humbert-Ferrand, présidente de l'Union des Professionnels Solidaires de l'Événementiel (UPSE), qui regroupe les 55.000 professionnels spécialisés dans l'organisation de mariages en France. Consultée par le ministère de l'Économie et des Finances pour envisager un « plan de reprise du secteur du mariage », l'UPSE s'est déclarée « très favorable » à cette mesure, « qui permettrait le redémarrage de l'activité, lourdement affectée pour la deuxième année consécutive », a souligné la responsable.

29 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Le « passeport vaccinal » semble génial si l'on ne comprend pas ce que ces plateformes peuvent faire, a déclaré l'ancienne conseillère de Bill Clinton et écrivaine Naomi Wolf lors d'une récente interview avec Steve Hilton de Fox News. « Je suis le PDG d'une entreprise de technologie. Je comprends ce que ces plateformes peuvent faire. Il ne s'agit pas du vaccin. Il ne s'agit pas du virus. Il s'agit de vos données. » Wolf a poursuivi en révélant qu'une fois que les passeports vaccinaux seront arrivés, il n'y aura aucun moyen de s'y soustraire, à moins de vouloir devenir sans abri, sans ressources et complètement séparé du reste de la société. « Il peut fusionner avec votre compte PayPal, avec votre monnaie numérique », prévient-il. « Votre réseau peut être absorbé. Il vous géolocalise où que vous alliez. Votre historique de crédit peut être inclus. C'est absolument bien plus qu'un laissez-passer pour les vaccins – il a le pouvoir d'arrêter votre vie. »

29 avril 2021 : (FranceSoir). Un tunnel gonflable de désinfection par brumisation. L'idée de « BeLifeline », une entreprise spécialisée dans l'assainissement, est de proposer un tunnel de désinfection équipé de la technologie nécessaire pour désinfecter ceux qui le traversent. Des cabines sont aussi proposées pour contrôler le port du masque, ioniser, et prendre la température. Même pour la Dr Corinne Depagne, pneumologue et membre du collectif "Du côté de la science", la solution est « complètement débile » car on ne peut pas éviter une infection respiratoire avec une désinfection par ionisation. On continuerait à excréter le virus en parlant, toussant, ou éternuant, et la transmission manuportée par les surfaces est plutôt anecdotique. Selon une étude suisse, la capacité de contamination des surfaces est en effet très faible : « moins de 5 cas sur 10 000 », selon Timothy Julian, chercheur au département de Microbiologie de l'environnement de l'Eawag.

29 avril 2021 : (FranceSoir). Les commerces, terrasses de bars et restaurants ainsi que les lieux culturels, dont les cinémas et les musées, rouvriront à partir du mercredi 19 mai, en même temps que le couvre-feu sera repoussé à 21H00, a indiqué jeudi Emmanuel Macron dans un entretien à la presse régionale. Les cafés et restaurants rouvriront en intérieur à partir du 9 juin, lorsque le couvre-feu passera alors à 23H00, avant une levée des restrictions nocturnes et des jauges le 30 juin, si la situation sanitaire le permet.

30 avril 2021 : (FranceSoir). Le Dr Sucharit Bhakdi, médecin spécialiste en infectiologie et microbiologiste, a travaillé en tant qu'enseignant-chercheur pendant de nombreuses années, notamment au « Max Plank Institute », avant de prendre sa retraite. Depuis le début de la crise sanitaire, il appelle à l'éthique de la part des médecins et dénonce les mensonges de l'EMA (Agence européenne du médicament) et de la FDA (Federal drug agency). En mars 2020, il écrit le livre « Corona fausse alerte ? », où il s'interroge sur le bien-fondé des mesures sanitaires et notamment du confinement. Il y évoque la crise, les tests PCR, le dosage d'hydroxychloroquine et son surdosage dans certaines études. Il parle aussi de la vaccination de masse et des risques liés aux effets secondaires pris par les autorités. Pour lui, les faux tests PCR ont engendré des décisions de politiques sanitaires erronées.

30 avril 2021 : (FranceSoir). Manifestations du premier mai ; « Ensemble pour les libertés » a déposé sa demande de manifestation en préfecture le 20 avril avec accusé de réception – ce jour la préfecture les informe que la manifestation n'est pas possible au motif qu'ils n'auraient pas reçu la demande. Ceci est

surprenant car cette semaine encore les organisateurs de la manifestation avaient été en contact avec les services de la préfecture. « Nous avons pris soin de faire les choses de façon à ce que tout soit propre, calme, sécurisé et dans le respect des lois en vigueur, les différents postes humains et logistiques étant assurés par des professionnels » déclare une des organisatrices. Me Brusa observe : « les organisateurs ont le numéro de récépissé 17866, ce qui atteste de la déclaration de la manifestation dans les délais requis par la loi. » « La notification du refus de manifester un jour avant vient à point nommé pour les autorités afin d'éviter un rassemblement important pour la défense des libertés.» Une fois de plus, l'administration affecte les droits fondamentaux des Français. Les organisateurs qui regroupaient un grand nombre de collectifs expriment leur surprise à cette décision au dernier moment qui affecte visiblement le droit de manifestation pour un sujet tenant à cœur à beaucoup de Français. De l'autre côté, la manifestation « Paris pour la liberté » a tout d'abord été interdite par la préfecture au motif qu'il n'y avait pas assez de forces de l'ordre pour assurer la sécurité de toutes les manifestations. Une action en référé a été faite et auditionnée ce jour sans succès.

30 avril 2021 : (ProfessionGendarme). Il y a deux semaines, je vous annonçais que le tribunal de la famille de Weimar, en Allemagne, avait décidé dans une procédure de protection de l'enfance conformément au § 1666 BGB to Az.: 9 F 148/21 qu'il était interdit à deux écoles de Weimar de prescrire avec effet immédiat des protections buccales et nasales de toutes sortes aux élèves (en particulier, portant des masques qualifiés tels que les masques FFP2), en maintenant des distances minimales AHA et / ou en participant à des tests rapides SARS-CoV-2. Dans le même temps, le tribunal a jugé que l'enseignement en classe devait être maintenu (jugement en texte intégral, comprenant trois rapports d'experts). Or, une perquisition à domicile a été effectuée hier chez le juge du tribunal de district de Weimar, Christian Dettmar. Selon son avocat, les enquêteurs ont saccagé le bureau du juge, ainsi que sa voiture et son domicile. Le téléphone portable du juge a été confisqué par la police. « Oui, il y a eu une recherche hier matin. La preuve que l'accusé a été libéré volontairement a été obtenue », a déclaré mardi le procureur général Hannes Grünseisen. « La perquisition a été ordonnée par le juge d'instruction », a déclaré Grünseisen. Il n'a pas souhaité commenter d'autres détails. Des observateurs proches de l'avocat auraient eu l'impression d'une « tentative d'intimidation ».

30 avril 2021 : (FranceSoir). Le professeur Suassuna, spécialiste en infectiologie au Brésil et riche d'une expérience de 43 ans en maladies infectieuses, est aussi spécialiste de l'ivermectine. Il l'a utilisée très tôt et revient sur son expérience, son appréhension de la crise, la situation au Brésil, l'usage et l'évaluation positive de ce fameux traitement à l'ivermectine.

Fin avril 2021 : (ProfessionGendarme). Petite pique de rappel pour qui ignore l'origine du mal qui atteint son apogée aujourd'hui. Le but de Bigpharma est de générer et d'entretenir la maladie alors que les médecines naturelles cherchaient à guérir, ce qui est incompatible avec la recherche du profit « quoi qu'il en coûte » pour la santé des populations. La médecine occidentale a quelques bons points, et est excellente en cas d'urgence, mais il est grand temps que les gens réalisent que la médecine traditionnelle d'aujourd'hui (médecine occidentale ou allopathie), est axée sur les drogues, les narcotiques, les radiations, la chirurgie et les médicaments qui sont à la base une création de Rockefeller. Tout a commencé avec John D. Rockefeller (1839 – 1937) qui était un magnat du pétrole, le premier milliardaire des États-Unis et un monopoliste. Au tournant du XXe siècle, il contrôlait 90% de toutes les raffineries de pétrole des États-Unis par l'intermédiaire de sa compagnie pétrolière, Standard Oil, qui fut plus tard démembrée pour devenir Chevron, Exxon, Mobil, etc... Dans le même temps, vers 1900, les scientifiques ont découvert les « pétrochimiques » et la capacité de créer toutes sortes de produits de santé à partir du pétrole. Ce fut une formidable opportunité pour Rockefeller qui a vu la capacité de monopoliser les industries pétrolière, chimique et médicale en même temps !

01 mai 2021 : (FranceSoir). Vaccins contre la Covid-19. Déclaration des effets indésirables en pharmacovigilance : la nécessaire rectification des affirmations « inexactes » (contraires à la « loi ») diffusées par le journal « Libération – CheckNews ». Sur le blog du CTIAP de Cholet, on peut trouver ce jour un article qui prend à défaut une nouvelle fois le site Libé et son service anciennement tarifé CheckNews – ce n'est pas la première fois que CheckNews s'exerce à la désinformation avec des techniques qui s'apparentent à la cueillette des cerises – on choisit les morceaux qui paraissent coller à l'article. Les articles erronés de Libération et CheckNews se succèdent de l'étude vicié du Lancet d'abord plébiscitée, au médicament Remdesivir encensé sans aucune évaluation, en passant par l'hypothèse de la bactérie Prévotella pour la Covid, ou aucun article critique sur le recueil du consentement éclairé si nécessaire pour informer les patients...

03 mai 2021 : (FranceSoir). En France, il existe désormais un annuaire réunissant des commerçants n'exigeant ni dépistage ni vaccination pour entrer dans leurs locaux. Appelé Animap, il répertorie déjà plus de 200 prestataires. Un annuaire de 242 professionnels. Face au déploiement prochain d'un pass sanitaire pour accéder à certains lieux et événements, des professionnels s'organisent. En France, en Italie, en Autriche et en Suisse, ils sont désormais rassemblés sur un annuaire commun appelé Animap. Sa particularité ? Il répertorie les commerçants, les prestataires de services et les entreprises qui n'exigeront jamais de test de dépistage ou de certificat de vaccination pour accéder à leurs locaux.

03 mai 2021 : (FranceSoir). Le 3 mai 2021, The Epoch Times écrivait : « Le régime chinois a déclaré que son institut controversé de virologie n'avait aucune relation avec l'armée, cependant l'institut a travaillé avec des dirigeants militaires sur un projet parrainé par le gouvernement pendant près d'une décennie. » D'après l'article, l'Institut de virologie de Wuhan (WIV) a participé à un projet parrainé par la National Natural Science Foundation of China (NSFC), une institution de recherche scientifique financée par le régime, de 2012 à 2018. Le projet était composé d'une équipe de cinq experts militaires et civils, qui ont mené des recherches dans le laboratoire WIV, des laboratoires militaires et d'autres laboratoires civils menant à « la découverte d'agents pathogènes animaux [agents biologiques qui causent des maladies] chez les animaux sauvages ».

04 mai 2021 : (FranceSoir). Le feu "Monsieur Covid" des plateaux télé, et actuel directeur général de la santé, s'apprête-t-il à revenir sur le devant de la scène ? En effet, Jérôme Salomon est présenté par le pouvoir exécutif parisien pour remplacer Jean-Olivier Arnaud qui doit prendre sa retraite, à la tête de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Lui dont la démission avait été réclamée par les médecins généralistes en mars dernier, lui qui nous assurait dans le même temps que le confinement de l'Île-de-France n'était pas d'actualité, lui qui a fait l'objet d'une perquisition judiciaire quant à la gestion de la crise en 2020 - notamment des masques, lui qui avait été licencié de l'Institut Pasteur en 2012 pour "cause réelle et sérieuse", n'est sans surprise, pas bien accueilli au pays de Didier Raoult. Malgré toute la chaleur que l'on reconnaît au Sud, Michèle Rubirola, Audrey Jolibois et Renaud Muselier, entre autres, se sont fait entendre pour clamer leur profond désaccord quant à cette nomination.

05 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Dr Vernon Coleman : « tous les vaccinés commenceront à mourir à l'automne »... Une erreur serait la bienvenue !

05 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Selon une nouvelle hypothèse du Dr Geert Vanden Bossche, spécialiste des vaccins, nous devons envisager que les vaccins contre le COVID puissent d'une manière ou d'une autre conduire à la propagation de variants plus contagieux ? »... Une erreur serait aussi la bienvenue !

05 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Madame le Docteur Catherine FRADE, pharmacienne, ancienne directrice des affaires réglementaires internationales dans l'industrie pharmaceutique nous a transmis une alerte écrite documentée. Dans ce **document**, elle apporte un « **éclairage** » sur des données qui sont extraites, le 22 mars 2021, de l'AMM (autorisation de mise sur le marché) elle-même ; une AMM qualifiée de

« conditionnelle ». Elle a extrait des « **données sources qui sont difficilement identifiables par quelqu'un qui ne travaille pas dans le domaine** ». Ces données sont donc publiques et vérifiables. Au préalable, il y a lieu de préciser que l'auteur de ce document n'exerce plus au sein de l'industrie pharmaceutique ; elle déclare : « Tout d'abord, je tiens à préciser que je n'ai aucun conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique ». C'est donc avec son accord, que le CTIAP entend mettre à la disposition du public, des professionnels de santé, des décideurs... une analyse de quelques-unes de ces données que toute personne devrait lire de façon attentive.

06 mai 2021 : (FranceSoir). Prévues le 15 mai, l'ouverture aux 50 ans sans comorbidités sera avancée de cinq jours et débutera lundi 10 mai, a annoncé le chef de l'Etat, en inaugurant le premier grand vaccinodrome parisien, Porte de Versailles, qui fonctionnera 7 jours sur 7 et où l'objectif est de monter à 2.500 à 3.000 injections par jour. Le président de la République a aussi assuré qu'à compter du 12 mai, les injections seront ouvertes aux plus de 18 ans lorsqu'un créneau est disponible la veille pour le lendemain sur les plateformes de prises de rendez-vous.

06 mai 2021 : (ProfessionGendarme). De l'argent pour une injection ? Pour inciter les gens à se faire vacciner contre le Covid-19, on ne manque parfois pas d'idées. Invitée de Jean-Jacques Bourdin sur BFMTV-RMC ce jeudi 6 mai, l'infectiologue Karine Lacombe a proposé de mettre en place une "allocation" que recevra toute personne qui se fait complètement vacciner.

07 mai 2021 : (FranceSoir). Nouveau debriefing avec Me Protat, Me de Lagarde et Me Teissedre sur l'ordonnance rendue le 6 mai 2021 du Conseil d'État suite à l'audience en référé-suspension de ce 4 mai 2021. L'octogénaire reste assigné à résidence et sous couvre-feu au motif que l'État n'est pas en mesure de contrôler de manière infaillible la vaccination – autant dire que l'on consacre le pass vaccinal qui devra être revu par le Parlement et le Sénat, ce qui en soit est une consolation. Le CE s'est même fendu d'un communiqué sur son site, fait extrêmement rare, au sujet de cette décision qui ne surprendra plus personne mais dont la motivation change par rapport à celle contenue dans la décision première du mois d'avril 2021. Les avocats évoquent une possible action devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

08 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Se faire inoculer un vaccin n'a rien d'anodin, surtout qu'en l'espèce, on ne peut pas vraiment parler de vaccins, mais bien de thérapies géniques n'ayant jamais été expérimentées sur l'homme, dont on ne connaît rien des effets à long terme, et qui restent, quoi qu'on en dise, au stade expérimental de phase III jusqu'en 2023 au moins. On a oublié de vous le dire, ça? Ce sont pourtant des données publiques fournies par les fabricants et centralisées sur le site <https://clinicaltrials.gov/>. http://www.adrreports.eu/fr/search_subst.html#

08 mai 2021 : (FranceSoir). Une tribune publiée par le Dr Umlil du CTIAP de Cholet démontre ce jour comment l'Agence France Presse (AFP) et AFP Factuel publient des informations inexactes sur le vaccin. L'article de vérification de l'AFP qui attaquait le CTIAP nécessite rectification. La désinformation de AFP et Libération devient de plus en plus courante, surtout sur des sujets aussi sensibles que les traitements médicaux qui demandent une spécialité – les attaques effectuées par ces services de vérification tarifés (c'est-à-dire payé par des tiers comme par exemple entre Facebook et Libération) contribuent à la désinformation car ces services se présentent en « gardiens de la vérité », portant atteinte de manière outrancière aux scientifiques sans que ces derniers ne soient contactés. Ils n'hésitent pas non plus à coller des étiquettes sur ces chercheurs alors que le principe de la science est d'engager un débat, une dialectique, un "processus itératif" comme le rappelait Guy Courtois dans son "Entretien essentiel".

08 mai 2021 : (ProfessionGendarme). C'est le pays le plus vacciné au monde, et pourtant **les Seychelles font face à une nouvelle hausse des cas de coronavirus**, obligeant ainsi le gouvernement à prendre de nouvelles mesures restrictives. L'archipel de près de 100.000 habitants compte 60% de sa population entièrement vaccinée. Néanmoins, les Seychelles ont recensé près de 500 nouveaux entre jeudi et samedi, rapporte la BBC, portant ainsi le nombre de cas actif à environ un millier. En réponse à cette reprise

de l'épidémie, l'archipel a durci les mesures. Les écoles sont fermées, les réunions entre membres de foyers différents ne sont plus autorisées et le télétravail est fortement encouragé. De plus, les bars, restaurants et commerces doivent désormais fermer plus tôt le soir et les activités sportives sont annulées. Le couvre-feu à 23 heures reste quant à lui toujours d'actualité. "Malgré tous les efforts exceptionnels que nous faisons, la situation du Covid-19 dans notre pays est critique en ce moment avec de nombreux cas quotidiens signalés la semaine dernière", a déclaré la ministre de la Santé Peggy Vidot lors d'une conférence de presse mardi 4 mai. Selon l'agence de presse des Seychelles, un tiers des cas actifs impliquait des personnes entièrement vaccinées. Les autres avaient reçu une seule dose ou alors n'étaient pas encore vaccinées. Pour leur campagne de vaccination, qui a démarré en janvier, les Seychelles ont utilisé le vaccin chinois Sinopharm et Covishield, la version d'AstraZeneca fabriqué en Inde.

08 mai 2021 : (FranceSoir). Les chercheurs du prestigieux Salk Institute, fondé par le pionnier du vaccin Jonas Salk, développeur du premier vaccin antipoliomyélique, démontrent dans une publication importante **comment la protéine endommage les cellules, confirmant que le Covid-19 est une maladie principalement vasculaire.** Les scientifiques savent depuis un certain temps que les protéines « spike » distinctives du SRAS-CoV-2 aident le virus à infecter son hôte en se fixant sur des cellules saines. Maintenant, une nouvelle étude majeure montre que les protéines de pointe virale - qui se comportent très différemment de celles codées en toute sécurité par les vaccins - jouent également un rôle clé dans la maladie elle-même.

09 mai 2021 : (FranceSoir). Un groupe de 57 scientifiques, médecins et experts politiques de premier plan a publié un rapport appelant à remettre en question la sécurité et l'efficacité des « vaccins » COVID-19 actuels et réclame maintenant la fin immédiate de tous les programmes de vaccination – parmi eux la généticienne Alexandra Henrion-Caude. Les thérapies utilisées appelés « vaccins » ne répondent pas à la définition du mot vaccin et il serait plus approprié de les nommer **thérapies géniques** ou **thérapies à vecteurs vaccinaux.**

09 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Les Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention) ne signaleront plus que les cas d'infection ayant entraîné une hospitalisation ou un décès. L'agence a également abaissé le seuil de dépistage, mais uniquement pour les personnes entièrement vaccinées. Alors que de plus en plus de rapports font état de nouveaux cas de Covid, aux États-Unis et ailleurs, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) ont annoncé aujourd'hui qu'ils allaient modifier la manière dont les nouveaux cas seront signalés, à compter du 14 mai. Cette nouvelle fait suite à un autre changement, annoncé à la fin du mois dernier, concernant la manière dont les tests PCR doivent être administrés aux personnes entièrement vaccinées. Ces deux changements entraîneront une diminution du nombre total de notifications de cas de Covid aux États-Unis.

09 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Depuis de nombreux mois, l'IHU du professeur Raoult et certains de ses employés font l'objet d'attaques sur les réseaux sociaux et de dénigrement constants de leur travail. Tant que les échanges restent au niveau scientifique, cela paraît tout à fait normal, cependant les événements ont pris une nouvelle tournure avec certaines personnes qui se présentent comme des « fact checkers » scientifiques, une nouvelle forme de redresseurs de torts qui attaquent à tout-va les publications de l'IHU, certaines datant de 15 ans.

10 mai 2021 : (FranceSoir). L'Italie a beaucoup fait parler d'elle depuis le début de la crise du Covid en 2020 avec tout d'abord une mortalité importante en début d'année, suivie en fin d'année par la décision du Conseil d'État de donner suite à la demande des médecins sur le traitement précoce à domicile comprenant l'hydroxychloroquine, demande portée entre autre, par les Dr Mangiagalli et Stramezzi. Suite à une publication définitive par le groupe de médecins spécialistes des maladies infectieuses du Piémont, le Dr Garavelli et ses collègues démontrent l'efficacité de l'hydroxychloroquine (HCQ) dans la réduction de la mortalité chez les patients hospitalisés. Cette étude a été publiée dans le « Journal of Clinical Medicine ». Dans ce debriefing, s'exprimant en français, le Dr Garavelli revient sur la situation de son pays ainsi que leur

étude, prenant ainsi la mesure entre le traitement précoce à domicile défendu victorieusement au Conseil d'Etat Italien, les hospitalisations ou les soins intensifs. Le Dr Garavelli nous précise que « le traitement à base d'hydroxychloroquine est efficace en phase précoce de la maladie à domicile ou dès l'arrivée à l'hôpital ». Il décrit aussi les **propriétés antivirales mais aussi immunomodulatrices** de l'HCQ. Quand le patient passe en soin intensif, c'est trop tard pour ce traitement car ce n'est plus le virus qui fait son effet mais d'autres pathologies prennent le dessus.

10 mai 2021 : (FranceSoir). TRIBUNE - refus de RTU pour l'ivermectine - L'Article L1451-1-1 de la Loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011 – art. 1 a été fait suite aux scandales du sang contaminé et du Médiateur, afin que cessent les conflits d'intérêts et les dérives entachant les décisions de l'Agence du Médicament. Les décisions concernant les médicaments doivent être totalement transparentes, pour cela le texte prévoit **que les débats**, en premier lieu ceux concernant les acceptations et refus d'AMM de RTU et d'ATU, **soient enregistrés et conservés, avec « le détail et les explications des votes, y compris les opinions minoritaires »**. Pour mieux comprendre la décision médicalement incompréhensible du refus de RTU pour l'ivermectine, nous avons donc voulu savoir quels avaient été les débats, qui avait défendu quoi, sur quelles bases, et nous avons demandé l'enregistrement des délibérations ayant conduit à ce refus, conformément à la loi. Réponse de l'ANSM : « A cet égard, les articles L. 300-2 et L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration prévoient que les documents sollicités revêtent le caractère de document administratif, communicable à tout tiers qui en fait la demande. Toutefois, en l'espèce, **de tels documents n'existent pas.** « **La loi n'a pas été respectée**, les délibérations doivent rester « secret défense » ! Il a bien fallu que l'ANSM justifie cette situation, elle s'est donc expliqué, s'enfonçant un peu plus du côté opaque de la transparence.

10 mai 2021 : (FranceSoir). De temps à autres certaines attaques vont trop loin, ce fut le cas des menaces verbales du Pr Raffi de Nantes à l'encontre du professeur Raoult qui s'est soldé récemment par un passage aux aveux et le paiement d'une amende de 300 euros – rappelons que le Pr Raffi a reçu plus de 540.000 euros des laboratoires pharmaceutiques dont 52.000 euros du laboratoire Gilead. Une autre attaque, celle menée par Elisabeth Bik au travers du site PubPeer et sur les réseaux sociaux a dépassé les bornes puisqu'elle aurait instrumentalisé ce réseau social pour attaquer les publications de l'IHU. Une plainte a été déposée. Mme Elisabeth Bik, depuis de nombreux mois et de façon beaucoup plus intensive à compter de janvier 2021, se présente comme une déceuse de fraudes scientifiques au travers de deux sites internet : scienceintegritydigest.com et MicrobiomeDigest.com, et ne cesse d'inonder le site pubpeer.com et le réseau social Twitter d'attaques envers les articles scientifiques publiés par l'IHU et certains de ses employés. Dans un passé récent, elle a été la directrice scientifique de uBiome alors que cette société faisait des levées de fonds importantes (une de 20 m\$ puis une de 80 m\$). Cette société a fait l'objet d'une enquête pénale du FBI suite à des malversations pour abus de biens sociaux. Mme Bik nous a confirmé avoir quitté l'entreprise « cinq mois avant que le FBI ne fasse une descente dans les bureaux de la société ». De plus, elle déclare « ne pas avoir été contacté par le FBI à propos d'une éventuelle fraude. » Même si aucun lien direct n'est établi, il est difficile d'imaginer qu'une directrice scientifique ne soit pas au courant d'activités pouvant faire l'objet d'une investigation alors qu'il y a eu deux levées de fonds importantes.

11 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Stella Kirikiades, la ministre de la santé Chypriote de l'Union Européenne, vient de tomber pour corruption massive. Elle avait signé les contrats des vaccins-covid avec les entreprises pharma et subitement son compte bancaire privé avait été crédité de 4 millions d'euros, de provenance difficilement explicable. Les médias chypriotes ont essayé de « rattraper l'affaire » en parlant de corruption passive. Suite à la gestion calamiteuse des masques et des désinfectants au début de la pandémie, Viktor Orban avait prévu la déconfiture à venir et s'était opposé à la centralisation forcée des achats par l'UE. Rapidement il s'était tourné vers la Chine et la Russie pour approvisionner la Hongrie. Alors, la commission de santé avait accusé Orban de contrevenir aux lois européennes et de faire bande à part. L'UE avait également « chauffé » l'opposition hongroise durant des mois, en affirmant que le gouvernement mettait en danger la santé de sa population avec des vaccins non homologués par l'UE. Orban s'était opposé

à la politisation des vaccins, sans même connaître la corruption liée aux commandes qui n'arrivaient pas, au blocage de différents vaccins.

11 mai 2021 : (C8). L'animateur de France 2 Laurent Ruquier était l'invité de "Touche pas à mon poste" sur C8 à l'occasion de la sortie de son ouvrage "Finement con" (éditions Flammarion). Il a profité de son invitation pour revenir sur la polémique autour d'un cas positif au Covid-19 lors du tournage de son émission spéciale "100 ans de la radio" d'"On est en direct", diffusée samedi dernier sur France 2. Pour cette raison, plusieurs animateurs, présents lors de cette soirée, ont dû se mettre en retrait de leurs antennes respectives par précaution hier matin. « Les médias ont été trop politiquement corrects et ont suivi Véran et monsieur Delfraissy comme des petits chiens (...) Tout ce qu'ils disaient était paroles d'évangile. Il n'y avait pas de contradiction » Invité de l'émission de TMC « Quotidien », à l'occasion de la promotion de son livre « Finement con », Laurent Ruquier ne mâche pas ses mots ! Lors d'un coup de gueule explosif, l'animateur y dénonce tour à tour une « hystérie médiatique sanitaire », « une dictature de la peur », et des chiffres dissimulés, voire faussés. « On balance des chiffres qui ne veulent rien dire » déplore-t-il, « il faut recontextualiser les chiffres. C'est le travail des journalistes, travail qu'ils ne font pas ».

11 mai 2021 : (ProfessionGendarme). La FDA n'autorisera ni n'approuvera aucun vaccin contre le COVID-19 jusqu'à 2023 Est-ce que ça ne devrait faire réfléchir nos propres autorités sanitaires ? Manifestement il y a un retrait du percuteur de la FDA qui semble ouvrir les yeux ou sent le vent du boulet à venir.

11 mai 2021 : (FranceSoir). L'article 1er du projet de loi proposé par le gouvernement au sujet de la sortie de crise sanitaire a été rejeté par l'Assemblée nationale. C'était celui qui précisait les modalités de fonctionnement du pass sanitaire.

Le 28 avril, le gouvernement proposait son projet de loi relatif à la gestion de la sortie de crise sanitaire. L'article 1er de ce projet faisait apparaître noir sur blanc le fameux "pass sanitaire", qui devait être mis en place petit à petit au cours de l'été, notamment pour les événements accueillant plus de 1 000 personnes. D'abord, ce projet de loi est passé par la commission, puis a été admis en première lecture à l'Assemblée nationale hier, lundi 10 mai, avec 234 amendements à étudier. Pendant plus de six heures de débats, ces amendements ont été balayés un par un, qu'ils soient une suppression d'article, une réécriture ou même une simple précision apportée. En conséquence, ce mardi matin, les journaux titraient en grande majorité que le "feu vert pour le pass sanitaire" avait été donné par l'Assemblée nationale. C'était effectivement comme cela que les choses se profilaient. Roland Lescure, député LREM, de décrire ces mesures comme étant "une condition des libertés retrouvées". Seulement, comme le soulignait justement et avec ardeur Philippe Gosselin, député LR, l'opposition et la majorité convergeaient hier, par endroits, pour dire que le projet comportait des erreurs et des incohérences. Martine Wonner elle, députée Liberté et Territoires, posait la question encore plus clairement : "En temps de paix, la République n'a jamais connu une telle restriction des libertés. Alors, à qui le gouvernement fait-il la guerre ?" Hier soir, les députés n'étaient que 143 à être présents dans l'hémicycle. Aujourd'hui, ils étaient 213. Finalement, au terme de l'étude des amendements de l'article 1er, le vote a donné raison à l'opposition ! Résultat, l'article 1er, sur lequel repose la majorité du projet de loi, n'est pas adopté : 211 votants : 103 POUR / 108 CONTRE.

12 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Accusé d'exercice illégal de la médecine, le professeur Jean-Bernard Fourtillan a été arrêté et incarcéré à la maison d'arrêt d'Aurillac. Il a été arrêté à Chaudes-Aigues dans le Cantal, sans vouloir présumer de son éventuelle responsabilité dans ce qui lui est reproché et qui reste encore à établir, je remarque par contre qu'en ce moment même une expérience médicale est en cours au niveau mondial. La vaccination dont nous ignorons encore tout de ses éventuelles conséquences fâcheuses sur des populations saines se pratique tambour battant sous la menace de sévères restrictions des libertés des récalcitrants. Que des expériences sont en cours également sur des enfants, des SDF et des handicapés en totale contradiction avec le code de Nuremberg qui interdit formellement celles-ci dans les conditions dans lesquelles elles se pratiquent actuellement.

12 mai 2021 : (FranceSoir). Les enfants nés pendant l'épidémie de Covid-19 ont-ils des défenses immunitaires moins développées que les autres ? C'est ce qu'avancent des chercheurs de l'université britannique de Columbia. Dans une étude publiée dans la revue scientifique PNAS, ils expliquent que la mise en place des gestes barrières a considérablement réduit la diversité microbienne et bactérienne. Or, ces infections bénignes sont absolument nécessaires pour renforcer le système immunitaire immature des tout-petits. Depuis plus d'un an, notre quotidien a été bouleversé par l'adoption de gestes sanitaires stricts. Si le confinement, le lavage régulier des mains, le port du masque et la distanciation sociale sont des mesures nécessaires pour endiguer les contaminations au Covid-19, elles ont aussi des conséquences sur la diversité microbienne globale et sur l'incapacité de réinoculation, en particulier chez les enfants. Et cela pourrait avoir des effets très nets sur leur santé, en les exposant à un risque plus élevé d'allergies. Ils sont aussi plus à risque de développer de l'asthme, de l'eczéma et d'être touchés par l'obésité.

12 mai 2021 : Finalement, l'Assemblée nationale a adopté dans la nuit de mardi à mercredi le projet de loi de sortie progressive de l'état d'urgence en seconde délibération, après avoir été rejeté dans un premier temps, le même jour. Le projet de loi comprend notamment l'adoption du "**pass sanitaire**" (ou certificat numérique) pourrait être mis en place le 9 juin en France pour accéder à certains lieux, établissements ou événements impliquant des grands rassemblements. C'est donc à l'initiative du gouvernement, après une nouvelle demande de délibération nocturne, que le texte a été voté (208 voix contre 85), avec néanmoins quelques concessions comme le fait de réduire d'un mois la durée du régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire. **Le texte doit maintenant passer devant le Sénat le 18 mai** prochain avant d'être définitivement adopté en France. Sur ce pass sanitaire pourra figurer : le certificat de test négatif, le certificat de rétablissement de la Covid-19 et le certificat de vaccination contre la Covid-19. En attendant sa mise en place, depuis le 3 mai, toutes les personnes vaccinées contre la Covid-19 disposent après l'injection, d'une attestation de vaccination dite "certifiée" au format papier, délivrée par le professionnel de santé habilité à la vaccination. Elle peut être stockée dans l'application **TousAntiCovidCarnet** sous format numérique, pour voyager par exemple. Une phase de tests a débuté ce 10 mai, a annoncé la Commission européenne. Cette phase pilote, s'échelonnant sur deux semaines, concerne au total 18 pays de l'UE ainsi que l'Islande, a indiqué un porte-parole de l'exécutif européen, Johannes Bahrke. Cela permettra de voir si ce pass sanitaire est techniquement opérationnel au mois de juin, avant la saison estivale. Ce que l'on appelle "pass sanitaire" en France correspondrait au "certificat vert numérique" ou "certificat européen Covid-19" proposé par la Commission européenne en mars 2021.

12 mai 2021 : (GerardMaudrux) Blog du docteur Gérard Maudrux. Ivermectine : recours gracieux auprès du Ministre. RECOURS HIERARCHIQUE CONTRE UNE DECISION DE L'AGENCE NATIONALE DE LA SECURITE DU MEDICAMENT AUPRES DU MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE. Article L.5322-2 du Code de la Santé Publique. Début de la lettre : Monsieur le Ministre, En date du 31 mars 2021, l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament a rejeté notre demande de Recommandation Temporaire d'Utilisation pour l'Ivermectine. Ce refus représente pour nous une menace grave pour la santé publique, et en application de l'article L.5322-2 du Code de la santé publique nous faisons appel à vous, en tant que ministre de tutelle de cet établissement, mais également en tant que médecin, dans le cadre d'un recours hiérarchique contre cette décision, avant de nous tourner le cas échéant vers le Conseil d'Etat.

12 mai 2021 : (FranceSoir). Le 12 mai dernier, la CNIL a rendu public son avis concernant le "pass" sanitaire. La Commission nationale de l'informatique et des libertés s'est dite favorable à l'utilisation du pass sanitaire mais sous conditions. Il ne sera légal que pour l'accès à certains lieux, établissements ou grands événements de plus de 1000 personnes. Il sera la preuve non falsifiable qu'une personne a été vaccinée contre la COVID-19, a reçu un résultat de test négatif ou s'est rétablie d'une infection antérieure à la COVID-19. **La CNIL s'inquiète des utilisations abusives du pass sanitaire.** La commission rappelle qu'il est fondamental d'assurer que le pass sanitaire sera mis en place seulement lors d'une période strictement nécessaire et ne sera pas reproduit en dehors de ce contexte. Une fois la crise sanitaire terminée, la nécessité de ce pass devrait disparaître. La CNIL se montre ainsi préoccupée par le fait que la

crise soit la porte d'entrée vers une série de technologies qui pourraient par la suite mettre en danger nos libertés individuelles de façon durable. **Pas de pass sanitaire au bureau ou dans les restaurants et commerces.** La CNIL considère qu'il est nécessaire de mieux encadrer la nature et la définition des lieux, établissements et événements concernés par le pass, en prenant en compte le seuil de fréquentation simultanée minimal, et les modalités d'évaluation de celui-ci. Il ne doit en aucun cas être de la responsabilité des lieux de conditionner, de leur propre initiative, l'accès à la présentation de cette preuve numérique certifiée. Pour « limiter les atteintes au droit à la protection des données et au respect de la vie privée des personnes » des activités de la vie courante tels que les lieux de travail, les restaurants, et les commerces, ne pourront pas exiger la présentation du pass sanitaire, avertissait la CNIL. Des rassemblements comme les manifestations, réunions politiques ou syndicales et rassemblements en lien avec la liberté de religion ne devraient être pas soumises à l'utilisation du pass sanitaire pour préserver le droit des personnes. Dimanche 16 mai, pour répondre à cette demande de clarification, le gouvernement a publié la liste de tous les endroits où le pass sanitaire sera obligatoire à partri du 9 juin.

13 mai 2021 : (FranceSoir). Prévues pour le 25 mai 2021 mais déjà disponibles, une publication de 6 auteurs (Zhang, Richards, Barrasa, Hughes, Young et Jaenisch) dans la prestigieuse revue PNAS (Journal de l'Académie des Sciences des Etats-Unis) titre : L'ARN du SRAS-CoV-2 transcrit à l'inverse **peut s'intégrer dans le génome des cellules humaines cultivées et peut être exprimé dans les tissus dérivés du patient.**

13 mai 2021 : (FranceSoir). L'ingénieur Philippe Pradat et la toxicologue Véronique Malard ont adressé un courrier aux Sénateurs et Sénatrices sur une analyse de corrélation entre l'augmentation du nombre de morts labellisés covid et l'augmentation du nombre de vaccinés. Leur conclusion est simple : « pour chaque 700 nouvelles personnes vaccinées il y aurait un décès à déplorer. » Cette analyse de corrélation a été d'abord faite au niveau de la France puis répliquée au niveau des données du Monde entier. Les résultats sont identiques. Les auteurs du courrier se permettent de conclure : « Au regard de ces faits, il est urgent d'arrêter la vaccination, et de bloquer la mise en place du passeport sanitaire, qui au-delà d'être liberticide, ne servira à rien, car les vaccinés sont porteurs du virus et le disséminent. »

13 mai 2021 : (FranceSoir). Pour l'ensemble des trois vaccins, il y a eu 7838 effets secondaires graves dont 2525 chez les moins de 50 ans soit 0,17% des vaccinés. Ceci représente un risque 63 fois plus élevé pour des personnes de cette tranche d'âge que celui d'attraper et de mourir du virus. On note aussi de manière globale que les décès déclarés suite à vaccination Covid19, au nombre de 642 d'après l'ANSM, correspondent à un taux de 0,0042% soit 158 fois plus que pour les vaccins contre la grippe 2019-2020 (0,000265%). Le lauréat en terme de décès étant le vaccin Pfizer avec un taux de 0,005% soit 190 fois plus que pour les vaccins contre la grippe. En tête de liste, le vaccin d'Astrazeneca avec 0,46% d'effets secondaires graves soit un facteur de risque 173 fois supérieur au risque d'attraper la Covid19 et de décéder pour cette tranche d'âge. Pour Pfizer et Moderna, le facteur de risque pour eux est de 27 et 19 respectivement. Ceci est très inhabituel pour des vaccins, et une analyse récente confirme aussi cela aux États-Unis. Alors chacun doit être correctement informé des risques qu'il encourt, et notamment les moins de 50 ans, car la maladie est très peu létale pour eux.

13 mai 2021 : (ProfessionGendarme). "Une équipe de plus de 1 000 avocats et de plus de 10 000 experts médicaux dirigée par maître Reiner FUELLMICH a entamé des poursuites judiciaires contre le CDC, l'OMS et le Groupe de Davos pour crimes contre l'humanité. Mr FUELLMICH, est Allemand, grand avocat reconnu internationalement qui a déjà remporté de grands combats juridiques face, notamment, à de grandes industries (Wolswagen par exemple) et de grosses institutions financières.

14 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Il signe ses sermons sur YouTube du nom de Curé enragé. Il se défend de parler au nom de l'Église ou du Magistère, il revendique le droit à tout enfant de Dieu de pouvoir s'exprimer librement dans la recherche de la vérité. Et en matière de ce qu'il appelle le coronamachin, notre homme en soutane y va de ses quatre vérités, calquées sur les quatre évangiles.

14 mai 2021 : (FranceSoir). Fondé début avril par l'ingénieur Guillaume Rozier et entretenu depuis grâce à une centaine de bénévoles, le site officiel "Vite Ma Dose" (<https://vitemadose.covidtracker.fr/>) permet de visualiser en un coup d'œil les créneaux disponibles pour la vaccination sur les différentes plateformes de rendez-vous (Doctolib, Keldoc, Maïia, etc.). Sa déclinaison en application sur smartphones est parmi les plus téléchargées de France. Mais sur la Toile, une autre adresse quasi similaire ("vitemadose" suivi de ".fr"), renvoie vers une page qui ne propose aucun rendez-vous vaccinal. Elle émet à l'inverse des réserves sur la campagne de vaccination actuelle, en affichant, pendant plusieurs jours cette semaine, une vidéo du biologiste Christian Vélot évoquant les "risques potentiels de la nouvelle génération de vaccins" et se présentant comme "vaccino-prudent". Cette adresse a été réservée dès le 3 avril 2021 au nez et à la barbe de Guillaume Rozier, qui l'avait laissée vacante. M. Rozier dénonce une "usurpation" et prépare "toutes les procédures possibles" pour la récupérer, a-t-il dit à l'AFP.

14 mai 2021 : (FranceSoir). Les chercheurs du prestigieux Salk Institute, fondé par le pionnier du vaccin Jonas Salk, développeur du premier vaccin antipoliomyélitique, démontrent dans une publication importante **comment la protéine endommage les cellules, confirmant que le Covid-19 est une maladie principalement vasculaire.** Les scientifiques savent depuis un certain temps que les protéines « spike » distinctives du SRAS-CoV-2 aident le virus à infecter son hôte en se fixant sur des cellules saines. Maintenant, une nouvelle étude majeure montre que les protéines de pointe virale - qui se comportent très différemment de celles codées en toute sécurité par les vaccins - jouent également un rôle clé dans la maladie elle-même.

14 mai 2021 : (EuroNews). En Norvège, une simple rumeur préoccupe les autorités. Dans la région de Grenland, au sud d'Oslo, des jeunes seraient prêts à payer l'équivalent de 10 à 20 euros pour être infectés délibérément par le Covid-19. Cette contamination sur commande se ferait via les réseaux sociaux. La maire de la ville de Skien, Hedda Foss Five, espère qu'il ne s'agit que d'une rumeur : "J'espère que les jeunes ne prennent pas ces annonces au sérieux, car ce serait vraiment tragique. J'espère qu'ils comprennent que c'est une maladie qui peut entraîner des cas graves et des décès, nous en avons eu plusieurs à Skien et dans toute la Norvège."

14 mai 2021 : (EuroNews). Si vous avez déjà eu le Covid-19, vous pouvez faire partie d'une étude pionnière de chercheurs de l'université d'Oxford sur la réponse immunitaire de l'être humain. Pour 5 800 euros et un peu de votre temps, les scientifiques vous exposent une seconde fois au virus du Covid-19. La responsable de l'étude, la professeure Helen McShane, espère obtenir des réponses pour prendre de l'avance sur le nombre sans cesse croissant de variant du virus : "Dans ce modèle contrôlé de contamination humaine, nous allons essayer de déterminer si un certain niveau d'un certain type de réponse immunitaire empêche les gens d'être réinfectés. Cela nous permettra ensuite d'utiliser cette réponse immunitaire pour développer des vaccins plus rapidement, les tester plus rapidement et les déployer plus rapidement." Cette étude basée sur des volontaires de la région d'Oxford, âgés de 18 à 30 ans, va durer 12 mois.

16 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Présente à des rassemblements de Français «fatigués» par la crise sanitaire, la députée Martine Wonner appelle régulièrement ses concitoyens à enlever les masques et s'interroge sur l'efficacité des vaccins. Lors d'une dernière manifestation en Bretagne, elle a déclaré que «Toutes les personnes qui vont aller se faire vacciner sont des cobayes, sans exagération. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui, ces espèces de trucs qu'on appelle vaccins, ils ont une autorisation de mise sur le marché conditionnelle. Et l'autorisation de mise sur le marché réelle, quand on aura évalué tous les effets secondaires, ce sera seulement en 2022, voire en 2023. Mais pour qui se prend ce gouvernement pour vous mettre à ce point en danger?».

16 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Depuis cet hiver, en Allemagne, la récréation est terminée. Les manifestations anti-corona de la fin de l'été ne sont plus qu'un lointain souvenir et l'ordre sanitaire s'est considérablement durci. La pression vaccinale est intense. Les médias et la police ont mis au pas les derniers réfractaires. Voici un premier témoignage d'Olivia, 62 ans, physiothérapeute établie en Bavière

dans une petite ville près de Nuremberg. A sa demande, son prénom a été changé, voici le début de sa lettre : « Chaque jour, le même mantra à la radio sur le chemin du travail : ce que vous êtes autorisé à faire, mais seulement en tant que personne vaccinée. Faire du shopping dans des magasins non essentiels, aller au restaurant, au café, séjourner dans un hôtel, aller zoo, dans un musée, chez le coiffeur... La liste pourrait être allongée sans fin ».

16 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Le secrétaire d'Etat Clément Beaune, chargé des Affaires européennes, a détaillé ce 16 mai sur Europe 1/CNews/Les Echos la mise en place du pass sanitaire à partir du 9 juin en France, pour accéder aux rassemblements de plus de 1.000 personnes, puis « autour du 20 juin » pour les déplacements au niveau européen.

17 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Eric Clapton blâme la propagande pour de graves réactions indésirables à AstraZeneca. Le 17 mai, The Defender a rapporté qu'Eric Clapton, 76 ans, a subi une grave réaction indésirable après avoir reçu le vaccin Covid d'AstraZeneca qui l'a laissé craindre qu'il ne rejoue plus jamais. « Inutile de dire que les réactions ont été désastreuses, mes mains et mes pieds étaient gelés, engourdis ou brûlants, et à peu près inutile pendant deux semaines. Je craignais de ne plus jamais jouer, a dit Clapton. « Mais la propagande a dit que le vaccin était sans danger pour tout le monde ».

17 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Le 3 avril 2021, 5.966 décès étaient officiellement susceptibles d'être liés aux quatre « vaccins » utilisés dans l'Union européenne. Le 24 avril 2021, 8.686 décès étaient officiellement susceptibles d'être liés à ces trois « vaccins » pour les seuls « vaccins » Moderna, Pfizer et Astrazeneca. Au 15 mai 2021, ce sont 11.529 décès qui sont officiellement susceptibles d'être liés aux quatre « vaccins ». Entre le 3 avril et le 15 mai 2021, soit en six semaines seulement, le nombre de décès susceptibles d'être liés aux quatre « vaccins » dans l'Union Européenne a tout simplement presque doublé. Le total des « effets indésirables susceptibles d'être liés à l'utilisation » des quatre « vaccins » Moderna, Pfizer, Astrazeneca et Janssen se monte (au 15 mai 2021) à 1.241.141, dont 728.468 effets secondaires non résolus, « en cours de résolution », résolus avec des séquelles ou à l'issue indéterminée (total des colonnes 2, 5, 6 et 7). Le 3 avril 2021, ce sont 453.752 effets secondaires non résolus, « en cours de résolution », résolus avec des séquelles ou à l'issue indéterminée (« unknown ») qui étaient recensés. Entre le 3 avril et le 15 mai 2021, en six semaines, on observe donc une augmentation de 60% d'effets secondaires non résolus, « en cours de résolution », résolus avec des séquelles ou à l'issue indéterminée.

17 mai 2021 : (ProfessionGendarme). 10.000 morts en Europe suite aux vaccinations, le Pr Montagnier, prix Nobel de médecine, dénonce une grave faute médicale et demande aux généralistes de se comporter en médecins pas en moutons.

18 mai 2021 : (442). Philippe de Villiers dénonce le Pass sanitaire comme discriminatoire et liberticide.

18 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Selon le magazine Forbes : « Les pays ayant les taux de vaccination les plus élevés au monde – dont quatre des cinq pays les plus vaccinés – se battent pour contenir les épidémies de coronavirus qui sont, sur une base par habitant, plus élevées que la vague qui a dévasté l'Inde, une tendance qui amène les experts à s'interroger sur l'efficacité de certains vaccins ... et sur la sagesse d'assouplir les restrictions même si la majorité de la population est vaccinée ». Et si cela n'est pas assez déroutant, regardez ce qui se passe au Cambodge. Le Cambodge a commencé sa campagne de vaccination au début du mois de février après avoir compilé zéro décès. Le pays n'a enregistré aucun décès lié au Covid jusqu'en mars, quelques semaines après avoir lancé son programme de vaccination, les décès ont commencé à s'accumuler.

18 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Les membres du « Scientific Pandemic Influenza Group » on Behaviour (SPI-B) ont regretté les tactiques employées dans un nouveau livre sur le rôle de la psychologie dans la réponse du gouvernement au Covid-19. Le SPI-B a averti en mars de l'année dernière que les ministres devaient augmenter « le niveau perçu de menace personnelle » du Covid-19 car « un nombre

substantiel de personnes ne se sentent toujours pas suffisamment menacées personnellement ». Gavin Morgan, un psychologue de l'équipe, a déclaré : « Il est clair que l'utilisation de la peur comme moyen de contrôle n'est pas éthique. L'utilisation de la peur a des relents de totalitarisme. Ce n'est pas une position éthique pour un gouvernement moderne. Je suis par nature une personne optimiste, mais tout cela m'a donné une vision plus pessimiste des gens. » M. Morgan s'est entretenu avec l'auteur Laura Dodsworth, qui a passé un an à enquêter sur les tactiques du gouvernement pour son livre *A State of Fear*, publié lundi.

18 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Nous avons maintenant suffisamment de preuves pour établir une corrélation claire entre l'augmentation des décès dus au Covid et les campagnes de vaccination. Il ne s'agit pas d'une coïncidence. C'est un effet malheureux et involontaire des vaccins. Nous ne pouvons tout simplement pas fermer les yeux et prétendre que cela ne se produit pas. **Nous devons arrêter immédiatement toute administration de vaccins Covid, avant de créer une véritable pandémie que nous ne pourrions pas maîtriser...** » ~ « Halt Covid Vaccine, Prominent Scientist Tells CDC », jennifermargulis.ne

18 mai 2021 : (442). Les informations des cartes Vitale sont transmises aux laboratoires, via la société américaine IQVIA, le plus puissant collecteur de données médicales au monde (11 milliards de chiffre d'affaires). A voir dans *Cash Investigation*, d'Élise Lucet sur France 2, jeudi 20 mai. Jean Marc Aubert, directeur de la DREES (Direction des Recherches, des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques), a créé Health Data Hub, une plateforme qui recueille les données de l'assurance maladie provenant des hôpitaux, des médecins en ville et des organismes complémentaires, y compris celles sur les décès, les handicaps. Il a confié cette plateforme à Microsoft Azure. Bill Gates possède donc nos données de santé pour les mettre à disposition des organismes et sociétés de recherche médicale. De plus le régime d'état d'urgence sanitaire a servi de prétexte pour transférer les données relatives aux individus infectés par le Covid-19 à Microsoft sans leur demander leur avis. Une précision : après avoir travaillé de 2013 à 2017 chez IQVIA, Jean-Marc Aubert a dirigé la DREES, le temps de lancer la plateforme Health Data Hub. En 2019, où est-il allé ? chez IQVIA, bien sûr ! Et qui peut garantir que IQVIA n'ira pas puiser chez Microsoft des données qui intéressent les laboratoires ? Personne, en tout cas pas Jean-Marc Aubert.

18 mai 2021 : (442). Le journaliste Michaël Menten est l'envoyé spécial au Luxembourg dans le RTLinfo 13h. Il décrivait les protocoles mis en place dans les restaurants. « Le protocole mis en place au Luxembourg pour accéder au restaurant est assez contraignant. Avant de pouvoir s'asseoir à table, il faut soit présenter un résultat négatif à un test PCR réalisé dans les 72 heures, soit réaliser sur place un autotest et donc attendre les cinq à dix minutes pour avoir un résultat négatif. Cela peut être un peu pénible puisqu'il faut attendre dehors jusqu'au verdict et seulement s'il est négatif alors on peut s'asseoir. Il faut ajouter ce test à l'addition: 3,50 euros par personne. Et même les vaccinés doivent se faire tester. Avec cela, les autorités luxembourgeoises pensent qu'il ne sera plus nécessaire de refermer l'horeca. D'ailleurs le Premier ministre Xavier Bettel a déclaré ceci : "Il n'y a pas eu d'augmentation des contaminations avec la réouverture des terrasses", Mais attention tout de même les mesures d'hygiène restent d'application, c'est gel hydro-alcoolique et masques obligatoires en dehors de la table », précise Michaël Menten.

18 mai 2021 : (BonSens). Coronavirus : Le concert-test d'Indochine à Paris manque encore de volontaires. EXPERIMENTATION Comme l'a expliqué l'un des organisateurs à Francetvinfo, il faudrait 5.000 personnes supplémentaires pour mener à bien l'expérimentation Des spectateurs refroidis par le protocole sanitaire (test antigénique 3 jours avant le concert, auto-prélèvement salivaire le jour J, port du masque, surveillance, hygiène renforcée) ? Le 29 mai, un concert test d'Indochine est prévu à l'AccorHotels Arena à Paris, une expérience inédite en France pour permettre une reprise progressive, à la rentrée, des grands événements culturels. Pour cela, les organisateurs de cet événement, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le syndicat national du spectacle musical et de variété (Prodiss), ont besoin de 7.500 personnes : 5.000 qui assisteront au concert, 2.500 qui n'y assisteront pas et qui seront analysées en comparaison.

18 mai 2021 : (FranceSoir). EDITO - Alors que plus de 20,66 millions de personnes ont reçu une première dose du vaccin et 8,9 millions une seconde dose, la troisième dose est déjà là. Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé avait invité ce vendredi 14 mai, « les pays à renoncer à vacciner les enfants et les adolescents contre la Covid-19. Il souhaite que « ces doses pour les plus jeunes soient conservées et puissent être libérées et attribuées au système Covax destiné aux pays défavorisés qui n'ont pas un bon accès aux vaccins. ». C'était donc un appel aux pays « les plus favorisés » à ne pas procéder à l'extension de la vaccination aux jeunes qui ne sont pas à risque puisque les décès chez les moins de 50 ans en France sont rarissimes (quelques dizaines). Cependant, ce que ne précise pas le communiqué de M. Ghebreyesus est le prix auquel ces doses seraient transférées. Une question que de nombreux observateurs ne manqueront pas de poser alors que les profits des sociétés Pfizer et Moderna vont se chiffrer en milliards.

19 mai 2021 : (FranceSoir). Les bars et restaurants rouvrent ! Après plus de six mois, les restaurateurs respirent enfin et peuvent de nouveau accueillir du public, en terrasse seulement et jusqu'au couvre-feu, dorénavant fixé à 21h. Sur place, beaucoup de clients étonnés d'être limités aux places en extérieur, désireux initialement de s'installer pour la plupart, à l'intérieur. Aux portes de la capitale, à Vincennes, les restaurateurs décrivent une ambiance de village, avec beaucoup de clients récurrents, "une famille qui se retrouve" explique le responsable d'une brasserie. D'autres serveurs expliquent avoir vu leurs habitués proches de tomber dans la dépression ces derniers temps, et ce matin, certains étaient déjà de retour dès l'ouverture. Pluie et soleil alternaient mais les restaurateurs n'étaient pas inquiets par la reprise du travail : beaucoup de personnes avaient posé leur journée pour regoûter à une vie "d'avant", avec un semblant de normalité. Étant dans un rythme de travail souvent effréné, ils décrivent avoir subi une forme de cassure dans leur quotidien, associée à une perte de repères : ils ne savent plus pourquoi se lever le matin, et ne plus quoi faire de la journée.

19 mai 2021 : (FranceInfo). Ce n'était qu'une question de temps. Le gouvernement vient d'annoncer la levée des motifs impérieux concernant les déplacements entre l'Hexagone et les Outre-mer. Et donc, pour ce qui nous concerne, entre La Réunion, Mayotte et l'Hexagone. Cette levée des motifs impérieux entrera en vigueur à partir du 9 juin prochain. Une mesure qui devrait concerner, dans un premier temps, uniquement les passagers vaccinés, et cela dans les deux sens. Selon le Medef, qui a confirmé l'information avant l'annonce du ministère, la prédominance du variant sud-africain nécessite des mesures d'isolement renforcées par rapport aux Antilles : un test PCR négatif de moins de 72h avant le départ continuera à être exigé dans les deux sens.

19 mai 2021 : (FranceSoir). **ALERTE.** Cash Investigation a enquêté sur le rôle des "data brokers", des entreprises mises en lumière par le scandale Cambridge Analytica. Le but de ces entreprises est de commercialiser les données et de les mettre au service d'autres entreprises afin de mieux cibler leurs clients. Ce faisant, elles proposent le bon produit ou le message correct à des fins commerciales ou politiques. Ce type de collecte ne vise pas seulement à mieux connaître l'individu ciblé, mais aussi à tenter de prédire ses envies et ses réactions. L'un de ces "data brokers", nommé IQVIA, est spécialisé dans "la fourniture d'informations, de technologies innovantes et de services d'étude de recherche sous contrat utilisant la donnée de la science pour aider les acteurs de la santé à trouver les meilleures solutions pour les patients". En bref, une entreprise spécialisée dans les données de santé, leader mondial, qui présente un chiffre d'affaires annuel de près de 10 milliards de dollars. Alors que la CNIL aurait autorisé la création et la gestion d'une base de données par IQVIA en France, par l'intermédiaire de sa filiale basée à Courbevoie, l'entreprise n'a pas le droit de commercialiser les données de santé sur les médicaments que nous achetons en pharmacie, explique la commission sur son site Internet. Elles sont uniquement à disposition de projets de recherche. Sommes-nous clairement informés de cette collecte ? Suite à la vague de commentaires et d'inquiétudes qui s'exprime à ce sujet sur les réseaux sociaux, il paraît évident que les citoyens ne sont pas informés de cette collecte. Selon la CNIL, c'est aux pharmaciens de bien informer leurs clients à travers "la remise d'une notice d'information" pour qu'ils soient éclairés sur le traitement de leurs données. Un

document affiché au sein de la pharmacie ou diffusé sur son site web, devrait aussi compléter les mises en garde. Les clients doivent pouvoir à tout moment demander la rectification ou l'opposition à cette collecte de données, comme prévu par le Règlement sur la protection des données (RGPD). Cependant, l'émission Cash Investigation a visité 200 pharmacies et aucune n'affiche d'information sur cette utilisation de leurs données. En définitive, une opacité du système rend l'opposition quasi impossible. À ce manque de transparence s'ajoute l'affirmation de Cash Investigation qui soutient que les données collectées pourraient même ne pas être correctement anonymisées. Cedric O, secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, s'est exprimé sur Twitter pour dire que la CNIL allait vérifier le strict respect des libertés et de la vie privée dans cette affaire, qui n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Comme l'explique Clémentine Balayer du portail de l'intelligence économique, le scandale mis en lumière par Cash Investigation n'est que "l'arbre qui cache la forêt d'un véritable système d'exploitation illégale des données personnelles", auquel les Français semblent avoir consenti. Le site de santé Doctissimo par exemple, aurait aussi des liens explicites avec trois partenaires commercialisant des données comme l'américain [profile.localytics.com](https://www.localytics.com), le français Xiti, ou encore Google.

20 mai 2021 : (BonSens). Une étude indonésienne révèle que le vaccin chinois Sinovac COVID-19 est très efficace chez les agents de santé.

20 mai 2021 : (BonSens). Les manifestations de plus de 1000 personnes demanderont un pass sanitaire, sauf pour les parcs d'attraction. Cette exception fait suite à l'intervention de la direction du Parc du Puy du Fou et de Philippe De Villiers opposé à ce Pass, qui avait refusé d'ouvrir le parc dans ses conditions.

20 mai 2021 : (BonSens). Le Texas rapporte zéro décès par COVID, 2 mois après que Biden ait critiqué la « pensée néandertalienne ». « Le président Biden a embrouillé le Texas, ainsi que le Mississippi, au début du mois de mars pour avoir assoupli les mesures de verrouillage, accusant les responsables de l'État de « pensée néandertalienne ». À l'époque, Abbott avait annoncé que les entreprises seraient autorisées à fonctionner à pleine capacité – même si certains experts de la santé avaient averti à l'époque que l'abandon des mesures préventives pourrait entraîner une augmentation du nombre de cas. »

20 mai 2021 : (FranceSoir). L'Article de Steve Kirsch, soutient que l'obéissance aux protocoles de traitement restrictifs de la médecine fondée sur les preuves (EBM) dans une pandémie entraîne la perte inutile de centaines de milliers de vies.

21 mai 2021 : (FranceSoir). Le Parquet national financier (PNF) a ouvert en septembre une enquête préliminaire pour "favoritisme" après un signalement de l'association Anticor concernant le contrat de maintenance de l'application StopCovid, devenue depuis "TousAntiCovid", a indiqué vendredi à l'AFP une source judiciaire. L'association anticorruption avait alerté le PNF au printemps 2020, estimant que la maintenance payante réalisée par la société Outscale, filiale de Dassault Systèmes, pour l'application lancée en juin 2020 aurait dû faire l'objet d'un appel d'offres.

21 mai 2021 : (FranceSoir). Au "data scientist", la patrie reconnaissante: Guillaume Rozier, l'ingénieur de 25 ans devenu célèbre pour avoir créé des services anti-Covid-19 gratuits sur internet, a été fait chevalier de l'ordre national du Mérite à "titre exceptionnel". Créateur entre autres du site Vitemade, qui permet de trouver des rendez-vous de vaccination, M. Rozier est le plus jeune des 1.088 promus dont la liste a été publiée samedi dans le Journal officiel. Il est "fait chevalier à titre exceptionnel (sans attendre la durée de services requise) ainsi que le permet le code de l'ordre national du Mérite pour des +services exceptionnels nettement caractérisés+", a précisé dans un communiqué la Grande chancellerie de la Légion d'honneur, qui chapeaute les deux décorations. "C'est un immense plaisir, un immense honneur de la recevoir", a réagi sur BFMTV le jeune ingénieur, dédiant cette récompense à "l'ensemble des bénévoles" qui travaillent à ses côtés.

23 mai 2021 : (ProfessionGendarme). France L'Association des « Amis de la Constitution » porte plainte devant le parquet de Zürich contre le groupe « Swiss National Covid-19 Science Task Force », en la personne de son président, Martin Ackermann. **Le texte de la plainte est un vigoureux plaidoyer pour la démocratie et la préservation des libertés en Suisse. Il reproche à la Task Force d'avoir joué sur les peurs pour imposer des mesures d'autorité.** Les Amis de la Constitution sont une association engagée pour une Suisse libre et souveraine, conformément à la Constitution fédérale.

24 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Ebouffante tirade du vacciné par Gérard Depardieu !

24 mai 2021 : (FranceSoir). L'information vient du JDD du 23 mai, dans la rubrique « Les Indiscrets » : le président de la République n'aura pas de quarantaine à respecter à son retour d'Afrique du Sud où il se rend vendredi et samedi prochains. Pourtant, comme le souligne l'hebdomadaire : « le protocole sanitaire vis-à-vis de l'Afrique du Sud, classée rouge par la France et l'UE en raison du variant local, est l'un des plus stricts. » Les directives sont d'ailleurs très claires sur le site du ministère des Affaires étrangères : « À l'arrivée en France, chaque personne en provenance d'Afrique du Sud (...) fera l'objet d'une mise en quarantaine pour 10 jours, décidée par arrêté préfectoral et accompagnée de restriction des horaires de sortie du lieu d'isolement, sous peine d'amende. » Chaque personne sauf le résident de l'Élysée donc. Par quel miracle Emmanuel Macron échappe donc à la quarantaine et aux restrictions qui l'accompagnent ? Eh bien ce serait tout simplement que le président a « déjà contracté le covid » et qu'en conséquence, il bénéficierait d'une immunité qui peut « aller jusqu'à 13 mois » selon une étude récente de l'IHU de Strasbourg. Seul hic, et il est de taille, la même étude affirme que les anticorps sont « **impuissants contre le variant apparu en Afrique du Sud.** »

24 mai 2021 : (FranceSoir). ANALYSE - Cet article écrit par Steve Ohana (PhD) et Shahar Gavish a été originellement publié sur Medium (English). Il a attiré notre attention car il présente une analyse transnationale de l'efficacité du vaccin. Les auteurs démontrent (en utilisant des données accessibles au public) que les pays ayant le plus vacciné n'ont pas connu une diminution statistiquement significative de la mortalité par COVID par rapport aux autres pays. La conclusion que la baisse de la mortalité Covid19 n'est pas négativement liée au taux de vaccination dans tous les pays est donc robuste avec des conditions méthodologiques très différentes. Notre examen inter-pays ne permet donc pas de soutenir l'affirmation selon laquelle **les « vaccins Covid19 ont sauvé des vies », du moins jusqu'à aujourd'hui.** Un axe de recherche important pour le futur est d'étudier la relation entre le taux de vaccination entre les pays et le taux de mortalité mondial pour chaque tranche d'âge.

24 mai 2021 : (FranceSoir). L'association BonSens.org a commandé un grand sondage sur la gestion de la crise, la vaccination, le pass sanitaire, ainsi que sur les attitudes et intentions de votes de Français aux prochaines élections régionales, ainsi qu'aux présidentielles de 2022. L'enquête a été conduite du 14 au 17 mai 2021 sur un panel de 2000 Français. Les résultats principaux

- Sur la Covid, seul 10% des Français ont eu la Covid. Parmi ces 10%, 46% ont été soignés dont 75% avec du paracétamol, 23% avec des antibiotiques et 6% avec l'hydroxychloroquine.
- Vaccination : 42% des Français ont répondu être vaccinés, 13% iront se faire vacciner dès que possible et 7% en ont l'intention. Pour 20% c'est impensable ou n'en ont pas l'intention. Et 18% sont indécis.
- Sur le Pass sanitaire 43% sont en faveur et 39% y sont opposés avec 18% indifférent. Les raisons principales pour ou contre ne sont pas liées au degré de risque médical de la personne.
- Sur les degrés d'information, les Français ne semblent pas bien informés sur le vaccin, ou que les fabricants étaient au courant des effets secondaires. Il y a encore beaucoup de zones d'ombre dans l'information formant la base du consentement éclairé.
- Sur les intentions de vote, le Rassemblement National recueille 20% des intentions de vote et Emmanuel Macron 11%. Le socle de vote du président semble s'être effrité puisque seul 29% qui ont voté pour lui en 2017 déclare qu'ils vont voter pour lui.

24 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Rappel, aux Seychelles, l'épidémie de Covid repart à la hausse, alors que le pays est champion de la vaccination. C'est probablement le pays le plus vaccinés au monde, car 62% de la population ont reçu les deux doses. Pourtant, les indicateurs sont repartis dans le mauvais sens ces derniers jours. 500 nouveaux cas ont été détectés en 3 jours pour une population de 98 milles habitants. C'est énorme ! Le plus inquiétant, c'est que le tiers de ces nouveaux contaminés ont été complètement vaccinés. Les Seychelles ont principalement utilisé le vaccin chinois Sinopharm et l'AstraZeneca fabriqué en Inde.

24 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Le Coup de Gueule de Pierre Barnérias contre ces fous furieux qui veulent vacciner la Terre entière ! Les chiffres officiels de mortalité du Covid montrent qu'il n'y a que 41.502 morts en 13 mois (1er mars 2020 au 31 mars 2021), dont 27.031 qui sont morts avec des comorbidités ! Donc en France il n'y a que 14.471 personnes qui sont mortes uniquement du covid-19 et on va forcer tout le monde à se faire vacciner en France ! Obligation vaccinale, passeport numérique, matraquage, enfin c'est juste hallucinant ! J'ai entendu le Sinistre de la Santé nous dire : Oui, les non vaccinés vont être défavorisés parce qu'ils vont transmettre la maladie, alors que c'est faux là aussi, car on sait aujourd'hui que ce sont les vaccinés qui propagent le virus, on s'aperçoit que les vaccinés, deux semaines plus tard ont la covid-19 ! De toute façon ces injections ce n'est pas un vaccin, ce sont des injections géniques ! Messieurs les journalistes cherchez les infos qui sont disponibles ! Autre document venant du Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale demandé par le directeur général de la santé monsieur Jérôme Salomon sur la Stratégie de la Vaccination en Anneau : Cette stratégie consiste à vacciner tous les individus ayant été en contact avec un sujet présentant une infection confirmée, ainsi que toutes les personnes en contact avec ce premier cercle de sujets contacts ! On avait évoqué dans mon film "Hold'up" les possibilités d'avoir des Camps d'Internement au Canada ! Là, ça y est pour la France, avec cette procédure de vaccination obligatoire en anneau, ceux qui voudront pas se faire vacciner il y aura une quarantaine obligatoire : - La vaccination en anneau appelle à la mobilisation d'équipes mobiles pour réaliser l'enquête épidémiologique et pour administrer en urgence une dose de vaccin à tous les contacts primaire d'un cas confirmlé, ainsi qu'à tous les contacts secondaires de ces contacts primaires, et ce quel que soit le statut vaccinal de ces personnes !

24 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Covid-19 -L'Académie de médecine recommande de rendre tout d'abord "exigible" la vaccination dans toute une série de catégories. L'Académie nationale de médecine a estimé ce mardi indispensable de rendre le vaccin contre le Covid-19 obligatoire pour de nombreuses professions et de vacciner enfants et adolescents, seule façon, selon elle, d'atteindre "une immunité collective suffisante pour contrôler l'épidémie", rapporte Le Figaro. "Le dynamisme de la campagne va se heurter à l'obstacle des hésitants et des opposés à la vaccination", estime l'Académie nationale de médecine. Deux catégories qui représentent chacune 15% de la population, selon elle. Dans ces conditions, il sera "très difficile d'obtenir avant la fin de l'été un taux de couverture vaccinale qui assurerait une immunité collective suffisante pour contrôler l'épidémie, soit 90% de la population adulte ou 80% de la population totale (enfants inclus)", poursuit-elle. Jugeant qu'"une telle obligation ne pourra être instaurée que de façon progressive", elle recommande de rendre tout d'abord "exigible" la vaccination dans toute une série de catégories, à commencer par les professions essentielles (enseignants, professions de santé, police et fonction publique en général, services d'approvisionnement en alimentation, eau, énergie, argent liquide et matériel informatique). Selon elle, il faudrait également appliquer cette obligation aux "activités professionnelles comportant un contact avec le public" (commerces, restauration, hôtellerie, établissements culturels et sportifs), "en préalable à toutes les activités comportant déplacements ou rassemblements" (voyages internationaux, cures thermales, événements associatifs), aux étudiants "avant la rentrée universitaire 2021" et aux donneurs de sang.

24 mai 2021 : (ProfessionGendarme). « Depuis début 2021, c'est un afflux inédit pour le Centre régional de pharmacovigilance de Limoges qui recueille tous les signalements d'effets indésirables des médicaments. Parmi eux, un des 34 cas français de thrombose atypique liée à l'injection du vaccin AstraZeneca.(...) Plus

précisément 4 000 en quatre mois et demi (sur 283 000 personnes ayant reçu une ou deux doses de vaccin en Limousin) : un record pour cette structure qui recueille les déclarations des effets indésirables des médicaments et fait remonter ses observations à l'Agence nationale de sécurité du médicament, l'ANSM (*). Plus de la moitié des déclarations en attente ».« En temps normal, on en reçoit environ 1 200 par an, dont à peine dix notifications pour des vaccins "classiques" », compare le Pr Laroche, responsable du centre. Sur les 4 000, le CRPV a pu en saisir 1 200 dans la base, en a traité 400 autres en attente d'enregistrement. Il lui reste plus de la moitié à gérer. « Mais on trie tous les jours les déclarations reçues, par priorité, afin de ne pas laisser passer des effets secondaires graves. Notre stock de retard concerne surtout les signalements pour des effets indésirables ordinaires. »Des effets dits « graves » pour 25 % des déclarations, proportion semblable au niveau national.

25 mai 2021 : (ProfessionGendarme). En raison de l'utilisation de vaccins contre la Covid-19, le Centre régional de pharmacovigilance de Toulouse, qui recueille tous les signalements d'effets indésirables des médicaments, enregistre, depuis janvier, cinq fois plus de déclarations qu'en temps normal.

27 mai 2021 : (FranceSoir). Lors d'une récente conférence Zoom, le Dr Pierre Kory, de l'Alliance Front Line COVID-19 Critical Care, a exposé de nombreux détails montrant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a sciemment supprimé les données sur l'efficacité de l'ivermectine contre le virus afin de favoriser les intérêts de Big Pharma en matière de vaccins. Article initialement paru sur worldtribune.com et traduit par France Soir, cet article faisant écho à l'analyse du Collectif citoyen publiée le 23 décembre dernier. Ivermectine : De l'indifférence scandaleuse au mensonge criminel. "C'est criminel", a déclaré Kory. "C'est littéralement criminel". Le médicament "aurait pu sauver un demi-million de vies cette année s'il avait été approuvé".

27 mai 2021 : (FranceSoir). **Tous les majeurs peuvent désormais prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre le Covid-19, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.** La prise de rendez-vous sur les plateformes de réservation par internet (Doctolib, Keldoc, Maiia) a été élargie aux 18-49 ans depuis 11h00. Pour eux, les rendez-vous débiteront le 31 mai, date de l'ouverture officielle de la vaccination à tous les majeurs en France, après la levée graduelle des conditions d'âge ou d'état de santé initialement en vigueur.

28 mai 2021 : Je découvre animap.fr. Avec le passeport vaccinal prévu dans un avenir proche, seront désavantagées et exclues toutes les personnes qui ne veulent pas se faire injecter ce vaccin Covid-19 en phase expérimentale. La réponse à cet apartheid vaccinal imminent est ANIMAP. Il s'agit d'un répertoire d'industries et de produits, pour les entreprises de tous les secteurs, n'excluant personne, vacciné ou non, testé ou non, et qui permettent à tous d'accéder librement à leurs produits et services (3.600 fin mai).

29 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Lassés par la poursuite des restrictions sanitaires, des milliers de Britanniques se sont rassemblés dans les rues de Londres pour protester, entre autres, contre le pass sanitaire, et faire part de leur méfiance vis-à-vis des vaccins anti-Covid. Une «Marche pour la liberté» organisée à Londres a attiré le 29 mai plusieurs milliers de participants, venus protester contre la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement britannique. Cette manifestation, la dernière en date d'une série dans la capitale anglaise, s'inscrit dans un mouvement plus large dans les pays européens.

29 mai 2021 : (ProfessionGendarme). **EudraVigilance, 12.855 décès et 1.380.000 effets secondaires des vaccinations anti-Covid en Europe ... Ceci sachant que les chiffres remontés spontanément sont censés ne représenter qu'environ 10% de la réalité !**

30 mai 2021 : (ProfessionGendarme). La Chambre des députés a finalement donné son feu vert à la conversion en loi du décret Covid, qui introduit, entre autres, une nouveauté importante : le bouclier pénal pour les médecins et le personnel de santé en service pendant la période d'urgence pandémique. La nouvelle mesure prévoit donc que ces catégories professionnelles, en ce qui concerne les crimes d'homicide involontaire et de dommages corporels coupables, "ne sont punissables qu'en cas de négligence grave". Le

bouclier pénal couvrira non seulement l'administration de vaccins, mais aussi, comme le précise l'article 3-bis, l'exercice de la même profession en période de pandémie.

30 mai 2021 : (ProfessionGendarme), Americas Frontline Doctors Le déploiement continu des vaccins COVID-19 se poursuit sans tenir compte des effets secondaires des patients et des complications post-inoculation. L'AFLDS demande aux autorités sanitaires fédérales et des États de publier davantage de données sur les effets indésirables et de mener des études de suivi supplémentaires avant que la FDA n'accorde une licence complète à l'un des vaccins actuellement administrés dans le cadre d'une autorisation d'utilisation d'urgence. Les preuves de plus en plus nombreuses sont trop convaincantes pour être ignorées.

31 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Les données arrêtées à la date du 25/05/21 sont principalement issues du site www.ourworldindata.org; les 13 pays ont été choisis de telle sorte qu'il y ait un maximum d'hétérogénéité, à la fois au niveau des caractéristiques intrinsèques mais aussi du taux de vaccination de chaque pays. Ils confirment les chiffres présentés dans 14 autres pays le 22 mai 2021 (cf. <https://www.agoravox.fr/actualites/sante/article/depuis-qu-on-vaccine-anticovid-la-233252>) et montrent même que **la mortalité moyenne quotidienne COVID-19 a doublé dans le monde entier depuis le début des campagnes de vaccination** ; dans nos calculs, seuls la République Dominicaine et le Maroc font exception.

31 mai 2021 : (ProfessionGendarme). Taux d'effets indésirables extrêmement élevés... La nouvelle fiche d'information indique que la vaccination biontech/pfizer a été testée sur 1 097 enfants et adolescents âgés de 12 à 15 ans. **78,9% des personnes vaccinées, soit 866 enfants sur 1 097, ont développé une forme ou une autre d'effet secondaire.** Chez 466, les effets indésirables sont décrits comme « légers », 393 sont « modérés » et 7 sont considérés comme « graves ». L'étude a été évaluée en double aveugle, et en plus des 1 127 avec la première dose et 1 097 enfants et adolescents vaccinés avec la deuxième dose, 1 127 et 1 078 ont été vaccinés avec une solution saline sous forme de placebo. Les différences sont extrêmement significatives, parmi les enfants vaccinés par un vaccin réel, plus de 5 fois plus d'enfants se plaignent d'effets indésirables au cours des 7 premiers jours.

31 mai 2021 : BonSens Après l'abandon d'un Pass vaccinal ou sanitaire par les USA, la Russie et Israël, le Telegraph a révélé hier que « le passeport vaccinal britannique est sur le point d'être abandonné » **Cette information capitale a été reprise par Reuters.** L'Europe se trouve désormais bien isolée avec son Pass sanitaire. **01 juin 2021 : (FranceSoir).** Dans une interview récente avec la journaliste Alex Pierson, le Professeur Byram Bridle, canadien, spécialiste en immunologie et virologie déclare que ses nouvelles recherches et travaux l'ont amené à faire des découvertes importantes sur le virus et en particulier la protéine Spike. Cette protéine est celle qui a fait l'objet de nombreux travaux notamment sur les vaccins à ARN messagers. Dans le cadre de son interview, le Pr Bridle prend les devants pour expliquer les éléments de sa découverte ainsi que les conséquences notamment pour la vaccination en cours. Nous avons fait une erreur. La protéine Spike est elle-même toxique et dangereuse pour l'homme déclare-t-il.

01 juin 2021 : (FranceSoir). François Pesty. En l'absence de preuve robuste de l'existence de différences considérables dans la structure d'âges des populations vaccinées par ces 4 vaccins anticovid, les fortes disparités observées sur les taux de décès rapportés aux nombres de cas individuels déclarés dans la base de données Eudravigilance entre le 21/12/2020 (date d'AMM accordée par l'EMA au vaccin Pfizer, le premier autorisé) et le 22 mai 2021, rebattent singulièrement les cartes d'un classement des vaccins les plus sûrs :

1. **AstraZeneca**
2. **Pfizer**
3. **Janssen**
4. **Moderna**

Il y aurait donc in fine un écart de 1 à 11 sur la proportion de décès parmi les cas individuels déclarés entre le vaccin AstraZeneca (1% seulement) et Moderna (11%). Ces différences sont colossales.

01 juin 2021 : α , β , γ : Alpha, Bêta, Gamma... L'OMS rebaptise les variants du Covid-19. L'objectif de l'Organisation mondiale de la santé est d'avoir des noms «faciles à prononcer et à retenir», mais aussi d'éviter que le grand public et les médias utilisent des appellations «stigmatisantes et discriminatoires» à l'encontre des pays concernés.

01 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Nicole Delépine. AUX USA⁵, selon les rapports officiels des CDC et du fichier VAERS organisme officiel fédéral. Aux États-Unis, 268,4 millions de doses de vaccin Covid avaient été administrées au 14 mai. Cela comprend 115 millions de doses du vaccin Moderna, 144 millions de doses de Pfizer et 9 millions de doses du vaccin Covid Johnson Johnson (JJ). Le nombre d'effets indésirables signalés à la suite des vaccins Covid a dépassé les 200 000, selon les données publiées le 21 MAI par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Les données proviennent directement des rapports soumis au Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS). Entre le 14 décembre et le 14 mai 2021, le Vaers a dénombré 227.805 reports d'effets indésirables suivant les vaccins anticovid, dont **4,201 morts et 18,528 incidents cotés sérieux** (Megan Redshaw le 21 mai 2021⁶).

01 juin 2021 : Covid-19 : le Royaume-Uni face à un variant indien qui menace de plus en plus le déconfinement. La présence grandissante de la souche B.1.617.2 inquiète. Plus contagieuse que la souche "britannique", et échappant partiellement à la vaccination, elle pourrait retarder la levée des restrictions dans le pays.

02 juin 2021 : Alors que la campagne de vaccination contre le Covid-19 suit son cours, quand pourra-t-on retirer son masque en extérieur ? Selon Emmanuel Macron, cette mesure pourra être levée d'ici la fin du mois de juin. Le président indique par ailleurs que cette mesure serait levée de manière progressive et par territoire.

02 juin 2021 : (FranceSoir). Une lettre de Michael Lauer, docteur en médecine, directeur adjoint de la recherche extra-muros au National Institutes of Health (NIH) aux Etats-Unis vient d'être dévoilée. Cette lettre adressée aux Dr Aleksei Chmura et Peter Daszak en date du 8 juillet 2020 est une pièce important du puzzle des relations entre le NIH et EcoHealth Alliance (EHA), une ONG qui a reçu des financements importants dans le cadre de la recherche sur les virus. EHA élabore des solutions scientifiques pour prévenir les pandémies et sensibilise sur la santé mondiale. Dans cette lettre Michel Lauer suggère que EHA aurait omis de fournir aux autorités des informations importantes sur le virus.

02 juin 2021 : (FranceSoir). Une nouvelle plateforme européenne a vu le jour : eurosfordocs. Il s'agit d'un site Internet qui permet d'informer les patients sur les liens entre les professionnels de santé et l'industrie pharmaceutique. Du consulting, des interventions payées dans un congrès, avoir un siège dans un conseil scientifique consultatif, les relations entre les médecins et l'industrie des médicaments peuvent prendre plusieurs formes, et les sommes d'argent en jeu ne sont pas négligeables. Entre 2017 et 2019, plus de 7 milliards d'euros ont été versés par l'industrie pharmaceutique aux professionnels de santé dans onze pays européens.

02 juin 2021 : (FranceSoir). Depuis le 1er mars 2020, six décès d'enfants âgés de 0 à 14 ans ont été enregistrés lors d'une hospitalisation pour Covid en France. En général, ces enfants sont en mauvaise santé, présentent une ou plusieurs comorbidités, à l'exemple de cet enfant de 9 ans décédé d'une atteinte neurologique liée à un arrêt cardiaque qui a pourtant été comptabilisé dans les décès Covid car sa sérologie indiquait qu'il avait été au contact du coronavirus sans en avoir les symptômes.

03 juin 2021 : (FranceSoir). L'indépendance sanitaire des Français entre les mails du Pr Delfraissy et Anthony Fauci. Un document de plus de 3000 pages d'échanges de mails déclassifiés a fuité. Un point

commun entre tous, le Dr Anthony Fauci, immunologue américain, mais surtout conseiller principal de Donald Trump puis de Joe Biden, au sujet de la crise du covid-19.

03 juin 2021 : (FranceSoir). Face aux "inquiétudes" des Français éprouvés par l'épidémie, Emmanuel Macron a écarté jeudi une reprise "en l'état" de la réforme des retraites", même s'il veut assumer des "décisions difficiles" pour sortir par le haut de la crise du Covid. "Je ne peux pas gérer l'été en pente douce", a averti le chef de l'Etat au cours d'une rencontre de trois heures avec des retraités tranquilles dans la cité médiévale de Martel (Lot). "Je vais devoir prendre des décisions, certaines sur la relance, d'autres difficiles" pour que la dernière année du quinquennat soit "une année utile", a-t-il ajouté.

03 juin 2021 : (FranceSoir). Un article de Rowan Jacobsen de Newsweek paru mercredi 2 juin montre comment l'intelligence collective d'un groupe d'amateurs dévoile au grand jour l'histoire de l'origine du virus, embarrassant les médias qui se sont fourvoyés dans la version officielle. FranceSoir a depuis avril 2020 mis en doute cette version officielle ce qui lui a valu d'être traité de complotiste en travaillant avec un collectif citoyen regroupant les diverses compétences et facettes de la population. En avril 2020, nous révélions que les Etats unis avaient financé depuis 2011 pour 3.7 millions de dollars de recherches sur le coronavirus à Wuhan.

03 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Entretien historique entre la rescapée de l'holocauste Vera Sharav et l'avocat allemand Reiner Fuellmich qui, avec d'autres juristes dans le monde, met en oeuvre une procédure de justice internationale, Nuremberg 2, contre l'instrumentalisation criminelle de la pandémie de Covid-19.

03 juin 2021 : (FranceSoir). TRIBUNE (Dr. Maudrux) - La mithridatisation est le fait d'ingérer des doses croissantes d'un produit toxique afin d'acquérir supposément une insensibilité ou une résistance vis-à-vis de celui-ci. Et si les vaccins à ARN et ADN n'étaient pas des vaccins, mais une forme de mithridatisation ? De plus en plus d'études semblent nous orienter dans ce sens, et nous attendons avec impatience la publication du Dr Bridle qui devrait en faire une synthèse documentée.

03 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le professeur britannique Angus Dalglish, connu pour avoir créé le premier "vaccin contre le VIH" au monde, et le virologue norvégien Birger Sorensen, président de la société pharmaceutique Immunor, qui a publié 31 articles évalués par des pairs et détient plusieurs brevets, ont écrit qu'en analysant des échantillons de virus l'année dernière, ils ont découvert des "empreintes digitales uniques" sous la forme de "six inserts" créés par la recherche sur les gains de fonction à l'Institut de virologie de Wuhan, en Chine. Ils concluent également que le SARS-Coronavirus-2 n'a "aucun ancêtre naturel crédible" et qu'il est "au-delà de tout doute raisonnable" que le virus a été créé par "manipulation en laboratoire".

03 juin 2021 : La **vaccination** contre le **Covid** sera ouverte aux 12-18 ans en France le 15 juin dans les centres de **vaccination** avec le **vaccin** de Pfizer, a annoncé le ministre de la Santé Olivier Véran sur TF1 mercredi 2 juin.

03 juin 2021 : ANSM.

- Plus de 3.868.000 injections ont été réalisées du 28/05/2021 au 03/06/2021
- Plus de 38.833.000 injections ont été réalisées au total au 03/06/2021
- Plus de 29.685.000 injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de 3.492.000 injections avec COVID-19 VACCINE Moderna
- Plus de 5.318.000 injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de 336.000 injections avec COVID-19 VACCINE (Janssen)

03 juin 2021 : Sénat. Dans un rapport présenté, ce jeudi, par la délégation sénatoriale à la prospective, les membres de la Haute assemblée défendent la mise en place d'une plateforme numérique de collecte de données pour prévenir de nouvelles épidémies. « L'une des leçons à tirer de la crise sanitaire est la complexité à développer des outils au pied du mur sans que cela ne génère un caractère anxiogène ». Tel est le constat de Mathieu Darnaud, président de la délégation sénatoriale à la prospective, lors de sa présentation du rapport portant sur le recours aux outils numériques dans la prévention et la gestion des pandémies. Le travail des membres de la Haute assemblée vise à anticiper la survenue de nouvelles crises sanitaires, en recourant plus intensément aux outils numériques, « en assumant si nécessaires des mesures plus intrusives, mais aussi plus ciblées et limitées dans le temps », avec par exemple la désactivation du titre de transport ou des comptes bancaires d'une personne qui violerait la quarantaine détaillent les rapporteurs René-Paul Savary, Véronique Guillotin et Christine Lavarde. Big Brother is back....

04 juin 2021 : (FranceSoir). Hier, c'était une étude du Pr Montastruc de l'Hôpital Cochin, publiée dans la revue CMI (Clinical microbiology and infection), qui attirait l'attention sur l'effet toxique du remdesivir, notamment sur la cardio toxicité – un tweet du professeur Raoult en tirait la quintessence. Finalement, le médicament toxique pour le cœur et causant des arythmies est le remdesivir, pas l'hydroxychloroquine, d'après cette analyse réalisée par des pharmacologues de Paris à partir des données de l'OMS. La vérité finit par sortir !<https://t.co/mdVIyrMCUm> pic.twitter.com/m63fs1IXMo

— Didier Raoult (@raoult_didier) June 3, 2021

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étude de l'IHU qui passe au comité de lecture avant publication. Les auteurs y montrent que sur la série de 2 111 patients hospitalisés à l'IHU en 2020, 1200 ont été traités avec la bithérapie HCQ+AZM (hydroxychloroquine et azithromycine). **La mortalité est diminuée de 30%** et c'est un effet significatif.

Résultats : Sur les 2 111 patients hospitalisés, dont l'âge médian est 67 ans [IQR 55-79 interquartile 25% avaient moins de 55 ans et 25% plus de 79 ans], 54,7 % sont des hommes, 12,8% (271) ont été transférés à l'unité de soins intensifs et 11,3 % (239) sont décédés (l'âge moyen des patients décédés était de 81,2 ans).

04 juin 2021 : Le taux de reproduction du coronavirus en Angleterre est toujours estimé à plus de 1 et la propagation du Covid-19 pourrait s'accélérer de 3 % par jour, a déclaré vendredi le ministère britannique de la Santé.

04 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Décidément il faut être prudent avec le vaccin. Voilà qui refroidira plus d'un cobaye aveugle et volontaire : en Vendée, dans une maison de retraite pour prêtres, 21 des 22 prêtres qui venaient d'être vaccinés ont été testés positifs au covid et il y a eu quatre morts dans les dix jours après avoir été vaccinés. Entre le 28 avril et le 8 mai. En à peine un mois, sept prêtres vivant en communauté à Chavagnes-en-Paillers sont morts infectés par le Covid-19. Un drame pour cette congrégation des Fils de Marie Immaculée, dont la quasi-totalité des membres avait récemment reçu l'un des vaccins dont le père Michel Remaud, théologien et spécialiste d'Israël et du judaïsme, directeur depuis 2003 de l'Institut Albert-Decourtray d'études juives à Jérusalem, décédé le 23 mai...

04 juin 2021 : (FranceSoir). Dans les emails des FauciLeaks récemment dévoilés, une découverte de taille page 3123 : on y apprend que l'AFP était au courant de la fabrication du virus depuis le 31 janvier 2020. A-t-elle enterré l'affaire ? L'AFP, par le biais du journaliste Issam Ahmed, écrivait au Dr Barney Graham du NIH (National Health Institute) au sujet d'une demande assez urgente un vendredi soir. Le journaliste demandait un avis sur une étude scientifique qui venait juste d'être publiée sur le serveur Biorxiv.org. L'article affirmait que le **nouveau coronavirus comprenait quatre insertions similaires au VIH-1, et que ce n'est pas une coïncidence.** Le journaliste demandait des informations sur cet article écrit par des chercheurs indiens, qui sera plus tard rétracté sous la pression, nous a déclaré le mathématicien Jean-Claude Perez.

05 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Reportage « L’Affaire AstraZeneca. » Des victimes témoignent, c’est l’histoire d’un scandale sanitaire occidental qui a vu des personnes en parfaite santé mourir peu après l’injection d’un vaccin produit par la multinationale pharmaceutique suédo-britannique. Le sujet est grave : l’enquête est rigoureuse, menée par des journalistes professionnels. Nous sommes partis à la rencontre de médecins, de proches des victimes décédées quelques heures après l’injection du vaccin et de témoins de ces drames humains auxquels les médias mainstream refusent la parole, que les GAFAs censurent impitoyablement. Ce reportage suit le premier qui a été censuré, « Tous vaccinés », d’Armel Joubert des Ouches, journaliste indépendant.

05 juin 2021 : (FranceSoir). En Inde, le ministère de la Santé a inclus l’ivermectine dans le cadre du traitement de la Covid19 dès avril 2021 et l’a confirmé à plusieurs reprises y compris dans sa dernière recommandation. Le ministre de la Santé n’a donc pas suivi l’avis de l’OMS de ne pas utiliser l’ivermectine. L’Inde, après revue scientifique des preuves en existence, a emboîté le pas au Sénégal qui n’avait pas suivi l’avis de l’OMS sur l’hydroxychloroquine avec un usage sans discontinuité en association avec une autre molécule depuis mars 2020. « On ne suit pas aveuglément l’OMS » avait déclaré le Pr Moussa Seydi, chef du service des maladies infectieuses de l’hôpital Fann à Dakar. Alors que plusieurs États indiens continuent de prescrire de l’ivermectine avec succès, **la scientifique en chef de l’OMS, Soumya Swaminathan**, a tweeté le 10 mai que l’agence des Nations Unies **déconseille l’utilisation du médicament** pour traiter les patients atteints de COVID-19, sauf dans le cadre d’essais cliniques. Le tweet comprenait un communiqué de presse publié par la société qui fabrique le médicament, Merck, affirmant qu’elle n’avait trouvé aucune preuve à l’appui de l’utilisation de l’ivermectine dans le traitement de la COVID-19.

05 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Les e-mails du Dr Fauci ont été **publiés via une demande en vertu de la Freedom of Information Act** et ils contiennent des éléments assez intéressants, en particulier un e-mail dans lequel un chercheur qui a financé l’Institut de virologie de Wuhan remercie Fauci d’avoir rejeté publiquement la théorie des fuites de laboratoire au début de la pandémie. L’e-mail du Dr Peter Daszak, président de l’EcoHealth Alliance, un groupe qui entretient des liens étroits avec le laboratoire de Wuhan, a envoyé l’e-mail à Fauci le 18 avril 2020, environ six semaines après le début de l’épidémie.

06 juin 2021 : Je découvre Québec, le 26 mai 2021 - LA FDDL est fière de dévoiler en toute transparence, les rapports des experts mondiaux qui vont appuyer son pourvoi en contrôle judiciaire (en pièce jointe) visant à mettre fin à la loi des mesures d’urgence et aux mesures sanitaires ayant trait au COVID-19 au Québec. Les rapports d’**Astrid Stuckelberger** (Expertise de santé publique), de **Dr Laurent Toubiana** (épidémiologie), **Dr Christian Perronne** (infectiologie) et **Dr Clare Craig / Dr Tanya Klymenko** (tests PCR) sont inclus en pièces jointes en bas dans le présent communiqué de presse. La Fondation pour la défense des droits et libertés du peuple (FDDL) tient à réitérer l’importance d’aller jusqu’au bout du processus juridique afin d’obtenir des jurisprudences qui empêcheront les gouvernements à l’avenir d’utiliser les mesures d’urgence à outrance afin de restreindre et porter atteinte à nos droits et libertés fondamentaux, comme ce fut le cas depuis la mi-mars 2020.

06 juin 2021 : Un article très complet et sourcé sur les vaccins Covid est proposé par le site TrialSite : « Ce vaccin est beaucoup plus dangereux que n’importe quel vaccin de notre histoire. Il y a plus de réactions à ce vaccin que les 70 vaccins au cours des 30 dernières années combinées. »

07 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Dernièrement des médias se sont intéressés à l’arrivée dans plusieurs régions de listes électorales impulsées par le collectif anti-masque et anti-vaccin **ReinfoCovid**, et intitulées **Un Nôtre Monde**. Depuis sa création à l’automne 2020 le collectif ReinfoCovid a multiplié les chaînes youtube thématiques tel que le “Conseil Scientifique Indépendant”, “La Monnaie – L’Argent” ou “RéinfoSanté”. Fin avril 2021 il lance la chaîne “RéinfoLiberté” dans le but explicite de constituer des “listes citoyennes” et de réfléchir à “une gouvernance partagée”. L’animateur de cette chaîne, Hayssam Hoballah, présente cette dynamique comme une lutte contre “l’élite mondialiste”.

” Historiquement dans le langage de l’extrême droite cette expression a toujours servi à désigner de manière euphémisée “le complot Juif”. On sait par ailleurs que le terme de “réinformation” est apparu en 1997 sous la plume de Bruno Mégret avant d’être théorisé par l’extrême droite pour présenter ses médias de propagande comme des sources d’informations alternatives. Qu’en est-il pour ReinfoCovid ? Plaisant, l’amalgame !

07 juin 2021 : NextImpact. Depuis maintenant plus d’un mois, l’application TousAntiCovid dispose d’un carnet des tests et vaccinations, qui pourront servir dans le cadre des pass sanitaires. Mais « cette application qui avait promis, craché, juré qu’elle ne contiendrait pas de données personnelles vient donc de revenir très discrètement sur ses promesses », explique ainsi Christian Quest (porte-parole d’OpenStreetMap France, entre autres) dans un billet publié sur Médium. Il relève que les QR-Code et 2D-DOC (datamatrix) « contiennent des données personnelles et des données de santé ». Pour ne rien arranger, elles sont en clair et donc lisibles par n’importe qui, sans aucune difficulté. Il suffit d’un lecteur basique QR-Code ou de datamatrix que l’on trouve dans les boutiques applicatives d’Android et iOS.

07 juin 2021 : La Dépêche. Le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, a estimé que la France allait sans doute faire l’objet d’une quatrième vague épidémiologique en automne prochain. De multiples facteurs viendraient expliquer cette reprise de la circulation virale dans l’Hexagone. La Dépêche du Midi fait le point. Le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein ? Il y a, dans les propos de Jean-François Delfraissy tenus ce mardi 8 juin, du bon comme du moins bon. Au micro de RTL, le président du Conseil scientifique a fait part de son optimisme quant à l’évolution de la situation sanitaire en France, notamment cet été : "La situation va dans le bon sens" s’est réjoui le professeur. Jean-François Delfraissy ajoute une ombre au tableau : le scientifique annonce l’éventualité d’une quatrième vague de contaminations au Covid-19 dès cet automne. "On devrait assister à une reprise de l’épidémie en France en septembre ou en octobre, une quatrième vague", décrit le président du Conseil scientifique. En cause : un "variant Delta" (ou variant indien, NDLR) qui "devrait prendre le dessus en France logiquement sur le variant anglais".

08 juin 2021 : (FranceSoir). Crisis Data Hub. Dans un contexte pandémique où les dispositifs de collecte de données et de surveillance se multiplient, et où les recommandations de la CNIL rappellent que ces dispositifs doivent être limités à la lutte contre cette épidémie, des sénateurs défendent la mise en place d’une plateforme numérique qui pourraient permettre une surveillance "prête à l’emploi" pour mieux répondre à de prochaines épidémies. Jeudi 3 juin, un rapport a été présenté par la délégation sénatoriale à la prospective, pour la mise en place d’une telle plateforme numérique de collecte de données. **Des technologies “plus intrusives”, mais très ciblées et limitées dans le temps pour éviter des confinements lors des prochaines pandémies.** Selon cette délégation, composée des sénateurs Véronique Guillotin, Christine Lavarde et M. René-Paul Savary, les pays qui ont le plus utilisé des fichiers de dépistage et de vaccination, des drones, des caméras thermiques, et d’autres technologies numériques dans la gestion de l’épidémie de Covid-19 ont “de loin, compté le moins de morts”. Oups, oups !

08 juin 2021 : ADF-Magazine. Cette année, les Seychelles s’étaient empressées de devenir le pays le plus vacciné du monde. Mais quelques semaines après la réouverture de leur frontière, le Covid-19 a surpris les gens lorsqu’il est revenu. Lorsque l’archipel à 1.600 kilomètres des côtes de la Tanzanie a relâché ses restrictions visant les touristes le 25 mars, il signalait à peine 3.798 cas positifs confirmés et 16 décès. Les Seychelles avaient aussi franchi le seuil de vaccination complète de 60 % pour leurs 98.000 résidents. Le président Wavel Ramkalawan avait déclaré aux journalistes que l’immunité grégaire était à portée. Six semaines plus tard, le nombre de cas positifs avait plus que doublé pour atteindre 9.184, avec 32 décès.

09 juin 2021 : Service Public. À compter du 9 juin et jusqu’au 30 septembre 2021, un pass sanitaire est mis en place de façon temporaire pour accompagner les Français au retour à une vie normale tout en minimisant les risques de contamination. Il n’est pas nécessaire pour toutes les activités relevant de la vie quotidienne : lieu de travail, grandes surfaces, services publics ou encore restaurants et cinémas. Il est exigé

pour participer à des événements accueillant plus de 1 000 personnes où le brassage du public est plus à risque au plan sanitaire : grandes salles de spectacle, événements sportifs ou culturels, festivals, foires et salons... Un décret a été publié au Journal officiel le 8 juin 2021. Service-Public.fr vous explique les modalités. Qu'est-ce que le pass sanitaire ? Le pass sanitaire consiste à présenter, au format numérique (via « Mon carnet » de l'application TousAntiCovid) ou papier, une preuve de non contamination au Covid, parmi les 3 suivantes (une de ces 3 preuves suffit) :

L'attestation de vaccination , à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet :

- 2 semaines après la 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen/Johnson Johnson) ;
- 2 semaines après l'injection du vaccin chez les personnes ayant eu le Covid (1 seule injection).

Depuis le 27 mai, toutes les personnes vaccinées peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le portail de l'Assurance maladie en se connectant via France Connect . Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande. La preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h pour l'accès aux grands événements concernés et de 72h maximum pour le contrôle sanitaire aux frontières. Tous les tests PCR et antigéniques génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le professionnel dans la base de données SI-DEP, qui peut être imprimée en direct et qui est également mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller le récupérer sur SI-DEP . Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois. Il permet d'indiquer un risque limité de réinfection au Covid-19. Le processus pour récupérer sa preuve de test positif est le même que pour les tests négatifs via SI-DEP.

09 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Agnès Buzyn, ex ministre de la Santé, est citée dans un grave scandale sanitaire. En septembre 2017, elle avait approuvé la commercialisation de la nouvelle formule du Levothyrox, médicament utilisé par plus de 3 millions de personnes en France pour stabiliser leur taux de TSH, une hormone qui stimule la thyroïde. 4 ans plus tard, un rapport d'experts conclue que la nouvelle formule du médicament, fabriqué par le laboratoire Merck, avait été approuvé par l'Agence Nationale de Sécurité et du Médicament (ANSM) qui était consciente qu'elle (la nouvelle formule) était très différente de la première et que donc elle comportait des risques pour les consommateurs.

09 juin 2021 : L'internaute. Le début du couvre-feu va être repoussé à 23 heures, **dès le 9 juin**. Depuis le 19 mai, le couvre-feu est repoussé à 21 heures. Du 15 décembre au 16 janvier, le couvre-feu était en vigueur de 20 heures à 6 heures du matin. Puis du 16 janvier au 20 mars, il est passé de 18 heures à 6 heures du matin. Ces horaires ont de nouveau été modifiés le 21 mars (19 heures - 6 heures). Cette nouveauté s'accompagnera cette fois de la réouverture des salles intérieures des bars et restaurants (avec des tables de six maximum), ainsi que des salles de sport. Les règles de télétravail seront également assouplies à partir de cette date. Finalement, le couvre-feu va quitter le quotidien des Français dès le 30 juin, avec la levée complète de cette restriction. En tout, le couvre-feu aura duré huit mois à cette date.

09 juin 2021 : Blog de Patrice Gibertie. Le Chili est le pays le plus vacciné au monde (devant Israël) au chinois mais massivement au Pfizer, c'est le pays qui a connu le confinement le plus long de la planète, le pays où Delfraissy est un prophète... Hélas le Chili connaît une vague de contaminations sans précédent, la preuve que ni le confinement ni la vaccination ne peuvent constituer la solution. Bien entendu dans ce pays ni ivermectine , ni hydroxychloroquine... En Inde c'est terminé, kaput le variant avec l'ivermectine mais comme les médias n'aiment pas la vérité ils devraient dire que les cas sont sous évalués . Problème les envoyés de l'OMS ont reconnu la puissance et l'efficacité du système indien qui a envoyé des dizaines de milliers de volontaires soigner à domicile...

10 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Une interview exclusive du Dr Roger Hodkinson – “Quand l’histoire de cette folie sera écrite, les réputations seront massacrées et il y aura du sang dans le caniveau”. Les vaccins pourraient provoquer une “stérilité masculine massive”, Anthony Fauci est un “homme mort” et l’enquête sur la pandémie laissera “du sang dans le caniveau” avec des réputations déchirées en lambeaux pour leur pure “idiotie”. Le Dr Roger Hodkinson déclare qu’il existe “suffisamment de preuves dans la littérature” pour montrer que la protéine spike s’exprime dans le placenta et les testicules – et qu’elle pourrait tuer les bébés à naître dans les grossesses en cours et empêcher définitivement les hommes d’avoir des enfants. Il a également déclaré que personne ne devrait écouter des personnes comme le prince Harry qui préconise le jab car il n’a “rien entre les oreilles”. Le Dr Hodkinson est pathologiste de formation et possède de vastes connaissances en matière de maladies infectieuses, de virologie et de médecine factuelle. Il a fait ses études à l’université de Cambridge et à la faculté de médecine de l’University College Hospital de Londres, avant de s’installer au Canada en 1970 et de suivre une formation à l’université de Colombie-Britannique. Il s’est fait connaître par son discours devant le conseil municipal d’Edmonton, le 13 novembre de l’année dernière, à propos du vote sur l’extension des ordonnances de port de masque obligatoire, dans lequel il a déclaré que la réaction au Covid était “le plus grand canular perpétré sur un public peu méfiant”.

10 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Antihistaminique : de l’indifférence scandaleuse de la médecine française à la convocation devant le Conseil de l’Ordre de quatre médecins. La scandaleuse persécution de médecins qui essaient de trouver des voies alternatives pour soigner leurs patients alors que l’Ordre des médecins aux ordres des labos interdit tout ce qui pourrait conduire à un traitement clair et bien identifié de nature à empêcher la vaccination qui ne peut intervenir qu’en l’absence de traitements (admis par eux-mêmes parce-que rentables, cf Remdésivir).

10 juin 2021 : Le Figaro. Le variant Delta du coronavirus, désormais dominant au Royaume-Uni, est 60% plus contagieux que son prédécesseur dans le pays, selon une étude publiée vendredi 11 juin, à trois jours de l’annonce de la décision du gouvernement sur la levée des dernières restrictions. Le ministre de la Santé Matt Hancock avait récemment évoqué le chiffre de 40%. Selon cette étude des autorités sanitaires britanniques (Public Health England), 42.323 cas (contre 29.892 il y a une semaine) de ce variant identifié en Inde ont été détectés au Royaume-Uni, où il représente plus de 90% des nouveaux cas. Public Health England juge toutefois «encourageant» d’observer que cette augmentation ne s’accompagne pas d’une augmentation des hospitalisations dans les mêmes proportions. Un millier de patients atteints par le coronavirus se trouvent actuellement dans les hôpitaux britanniques. «Les données indiquent que le programme de vaccination continue à atténuer l’impact de ce variant» chez les populations où le nombre de personnes ayant reçu deux doses de vaccin est élevé, souligne l’organisme public. Si «la vaccination», «notre meilleure défense», «réduit le risque de maladie grave, elle ne l’élimine pas», a souligné Jenny Harries, directrice générale de l’Agence de sécurité sanitaire britannique. Pays d’Europe le plus durement touché avec près de 128.000 morts, le Royaume-Uni a déployé une campagne de vaccination massive, qui a permis d’administrer deux doses à plus de 77% des adultes en six mois. Après un long confinement hivernal, le gouvernement a progressivement levé les restrictions mais la levée des dernières mesures, initialement prévue le 21 juin, est menacée par la récente hausse des contaminations, qui dépasse les 6000 voire 7000 nouveaux cas par jour. Selon le quotidien The Times, le gouvernement de Boris Johnson envisage à présent de reporter cette date de quatre semaines. L’annonce de la décision est attendue lundi.

10 juin 2021 : CSI. De mars 2020 à mai 2021, 88 décès de personnes de moins de 30 ans, dont de nombreux malades déjà atteints de pathologies graves, le vaccin ne garantit pas la non contagiosité, et, de plus, les jeunes sont nettement concernés par les effets secondaires graves de la vaccination ... Mais pourquoi donc vouloir les vacciner ?

10 juin 2021 : (FranceSoir). Directrice de "The Evidence-Based Medicine Consultancy", une entreprise indépendante de recherches médicales, le Dr Tess Lawrie a rendu public un rapport sur les effets secondaires des vaccins contre le covid-19. Grâce aux données de Yellow Card, un système comparable à

celui d'EudraVigilance, elle a analysé les données de pharmacovigilance britannique. Elle adresse ensuite son rapport à la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA), souhaitant attirer son attention sur "le nombre élevé de décès et d'effets indésirables attribués au vaccin contre le covid-19 qui ont été signalés via le système yellow card." Le Dr Tess Lawrie précise que son rapport n'est pas exhaustif, mais considère tout de même qu'une "évaluation et une discussion urgentes par des experts indépendants sont nécessaires". Elle souligne aussi le fait que "les données de pharmacovigilance sont largement sous-déclarées", que donc nous pourrions imaginer les conséquences plus importantes encore. Enfin, elle conclut comme suit : "La MHRA dispose désormais de preuves plus que suffisantes sur le système de la yellow card pour déclarer les vaccins COVID-19 dangereux pour l'Homme".

10 juin 2021 : Midi Libre. Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'attend à ce que le Groupe des Sept accepte de faire don d'un milliard de doses de vaccin contre le COVID-19 aux pays les plus pauvres lors de son sommet qui débute ce vendredi 11 juin. Quelques heures seulement après que le président américain Joe Biden a promis de faire un don de 500 millions de doses du vaccin de Pfizer à plus de 90 pays, Boris Johnson a déclaré que la Grande-Bretagne donnerait au moins 100 millions de vaccins excédentaires aux nations les plus pauvres.

11 juin 2021 : 20 minutes. La banque « encourage fortement » ses salariés à se faire vacciner, mais comprend aussi qu'il s'agit d'un « choix personnel ». Goldman Sachs a demandé à ses employés de faire savoir s'ils étaient vaccinés ou non contre le Covid-19. La banque d'affaires américaine veut ainsi faciliter l'organisation du retour au bureau, selon un mémo dévoilé ce jeudi. « L'enregistrement de votre statut vaccinal nous permet de planifier le retour au bureau de tous les employés en toute sécurité tout en continuant à respecter les mesures de santé publique locales », indique le message. « Il est par conséquent obligatoire » de le préciser dans une application spécifique.

11 juin 2021 : L'indépendant. Le gouvernement italien a annoncé ce vendredi limiter désormais aux personnes de 60 ans et plus l'utilisation du vaccin contre le Covid-19 d'AstraZeneca, à la suite du décès d'une jeune fille de 18 ans, victime d'une forme rare de caillot sanguin. Camilla Canepa, vaccinée le 25 mai avec AstraZeneca, est décédée jeudi, un drame qui a provoqué une vive controverse politique et médiatique en Italie, où le vaccin du laboratoire anglo-suédois était administré jusqu'à présent à tous les adultes, sans distinction d'âge, en dépit des incertitudes sur les effets secondaires du sérum. Canepa, qui souffrait d'un faible niveau de plaquettes sanguines, est décédée dans un hôpital de Gênes à la suite d'une hémorragie cérébrale.

11 juin 2021 : La Quadrature du net. L'association de défense des libertés a annoncé avoir déposé un recours en référé devant le Conseil d'Etat contre le pass sanitaire. Le dispositif pensé pour accompagner la sortie de crise du Covid-19 est obligatoire afin d'accéder à de grands rassemblements de plus de 1 000 personnes en France. La Quadrature du net conteste le principe même du pass sanitaire, qui "divulgue de façon injustifiée des données sur l'état civil et des données de santé" de ses détenteurs. "Ces données peuvent être recoupées avec le lieu, la date et l'heure de lecture" du pass sanitaire, craint l'association qui déplore un fichage des déplacements de la population. Le pass sanitaire, qui est disponible via l'application TousAntiCovid ou bien en format papier, comporte dans un QR code des informations sur l'état de vaccination ou d'immunité de son détenteur et l'identité de celui-ci. Il a été lancé lors de la troisième phase du déconfinement. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) ne s'est pas opposée à la mise en place de ce pass mais a fait certaines recommandations. Elle demande notamment que soit publié le code source de l'application TousAntiCovid-Vérif, afin que les spécialistes s'assurent que l'application n'ouvre pas la porte à une fuite de données ou à un fichage des détenteurs du pass.

11 juin 2021 : L'internaute. Où voyager cet été ?

- Pas de circulation active du virus, pas de variants préoccupants recensés : pays de l'Espace européen, Australie, Corée du Sud, Israël, Japon, Liban, Nouvelle-Zélande, Singapour. Il n'y a pas de circulation active du virus et pas de variants préoccupants recensés. Si vous arrivez de ces pays-là, plus aucun motif impérieux de visite ne sera exigé de vous. Et vous ne devrez fournir de preuve de test négatif (PCR ou antigénique) de moins de 72h que si vous n'êtes pas vaccinés. Les vaccinés seront, eux, dispensés de test. Les vaccinés sont ceux qui ont effectué une vaccination complète depuis au moins 14 jours à la date du voyage avec les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca (et depuis quatre semaines pour le vaccin Johnson Johnson).
- Le virus est maîtrisé mais il circule encore : Etats-Unis, Canada, pays du Maghreb et tous les pays qui ne figurent pas dans les pays verts et rouges. Les touristes vaccinés doivent fournir un test PCR négatif de moins de 72 heures ou un test antigénique de moins de 48 heures. Les personnes non-vaccinées ne peuvent venir en France que pour un motif impérieux avec présentation d'un test PCR de moins de 72 heures ou un test antigénique de moins de 48 heures. Ils doivent s'auto-isoler pendant sept jours.
- Le virus circule activement et la présence de variants est préoccupante : Afrique du Sud, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Suriname, Turquie, Uruguay. . Il est fortement recommandé - mais pas interdit - de ne pas voyager dans les pays en rouge. Les personnes vaccinées ne peuvent voyager que pour un motif impérieux, pas pour un motif touristique. Ils doivent présenter un test PCR ou un test antigénique de moins de 48 heures. Une quarantaine de dix jours est imposée à l'arrivée sur le sol français avec contrôle des forces de l'ordre.

12 juin 2021 : Libération. Mélanger deux vaccins contre le Covid-19, une stratégie prometteuse. Plusieurs études sont en cours pour tester la sûreté et l'efficacité de changer de type de vaccin entre la première et la seconde dose. Les premiers résultats, sur des patients vaccinés avec AstraZeneca puis Pfizer, suggèrent que la réponse immunitaire pourrait être meilleure, peut-être au prix d'effets secondaires plus présents.

12 juin 2021 : (ProfessionGendarme). On a déjà vu des injections simulées mais là en plus il y a le cynisme des fonctionnaires internationaux qui nous font du "violon" mais se réserve un traitement différent. En plus de ne pas enfoncer le piston l'infirmière cache l'aiguille avec ses doigts et ne pique même pas l'individu hypocrite qui se présente bientôt comme un bienfaiteur de l'humanité. Philippe Poinot ne se fait donc pas "poinçonner". Pour se justifier, le « vrai » vaccin n'ayant pas été filmé à temps, une fausse vaccination aurait été filmée, on y croit ... ou pas.

12 juin 2021 : (FranceSoir). Hier soir, peu après 23 heures, l'heure actuelle du couvre-feu - car oui, le virus est passé à l'heure d'été, pour ceux qui n'auraient pas suivi - un match d'anthologie se déroulait Porte d'Auteuil, où le maître des lieux, Rafael Nadal, tombait pour la première fois de son piédestal, déboulonné par un immense Novak Djokovic. Ils redoutaient que le couperet de la permission de 23 heures ne les prive de la suite et la fin de ce match dont ils goûtaient chaque échange exceptionnel. Et c'est par une miraculeuse "grâce présidentielle" que la mesure a été exceptionnellement levée, selon le bon plaisir des "autorités" (sic). Tant mieux pour les spectateurs, tant mieux pour le sport, tant mieux pour le spectacle et pour le tournoi qui s'est épargné la risée d'un tel match arrêté... net. Seulement, "en même temps" (au sens propre), des centaines de jeunes se faisaient chasser de l'esplanade des Invalides à coups de gaz lacrymogènes. Réunis notamment pour une soirée "Projet X" - mais il convient de préciser que les soirs précédents, l'esplanade était aussi noire de monde -, ils ont vu débarquer la police surarmée, qui les a dispersés manu militari.

12 juin 2021 : HuffingtonPost. Le nudge, arme anti-covid de la Macronie. C'est une technique venue des États-Unis qui a rapidement séduit de nombreux gouvernements sur la planète : le nudge entend changer les comportements des individus de manière douce. Notre cerveau déteste faire des efforts maintenant pour des récompenses ultérieures. Cette tendance irrationnelle porte un nom : le biais cognitif du "temps présent". Nous préférons ce qui comporte un intérêt immédiat. Le gouvernement l'a bien compris, et joue sur ça pour pousser les hésitants à se faire vacciner contre le Covid-19

13 juin 2021 : (ProfessionGendarme). **IL faut relever le deux poids deux mesures, "selon que vous serez puissant ou misérable..."** Photo sans précaution aucune du sommet du G7 d'un côté par rapport aux consignes bidons martelées aux peuples et situation à Paris où Roland Garros et le 16ème sont dispensés du couvre-feu imposé par la force aux invalides et aux restaurateurs.

13 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le Dr Vernon Coleman renouvelle ses alertes quant aux risques de décès des personnes vaccinées à l'automne 2021.

13 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Laura Ingraham, de la Télévision Fox News dévoile très clairement qu'il existe bien un rapport Rockefeller de 2010 annonçant la Pandémie ! Fox News aux Etats-Unis, c'est TF1, France 2, France 3, BFM TV, CNEWS, LCI.....en France. C'est une Chaîne de Grande Ecoute et surtout une chaîne qui a moult fois crié "Au Complotisme" ! Donc, Laura Ingraham, la présentatrice Vedette de la Chaîne annonce très clairement qu'il existe bien un rapport ROCKEFELLER de 2010 annonçant la Pandémie et la manière dont le pouvoir en place ne laissera JAMAIS cette crise imaginaire prendre fin avec un contrôle total et absolu des Peuples qui ont auront été ainsi privés de Libertés.

13 juin 2021 : Actu.fr. Le variant delta ou indien "B.1.617" a été détecté à Strasbourg dans une école. Les autorités sanitaires ont lancé un plan d'action pour éviter la création d'un cluster géant dans la région. En urgence, l'ARS a décidé de réserver des créneaux de vaccination pour le public étudiant fréquentant le quartier. Un variant contagieux qui inquiète. Selon des études, le variant indien serait entre 40% et 60% plus contagieux que le variant anglais. Selon une étude des autorités sanitaires britanniques (Public Health England) publiée en juin, 42.323 cas (29.892 de plus qu'il y a une semaine) de ce variant d'abord identifié en Inde et présent dans une cinquantaine de pays ont été détectés au Royaume-Uni. Il représente plus de 90% des nouveaux cas, multiplie par 2,6 les risques d'être hospitalisé et provoque une troisième vague dans le pays. Ce week-end, le Premier ministre britannique Boris Johnson a qualifié la situation de « très préoccupante », l'ultime phase du déconfinement en Angleterre prévue le 21 juin aura-t-elle lieu ? L'Angleterre est un des pays parmi les plus vaccinés, conclusion ?

14 juin 2021 : (FranceSoir). Débriefing de Haim Yativ, ingénieur, et Dr Hervé Seligmann, de l'Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes de la Faculté de médecine, Université Aix-Marseille. Tous deux ne déclarent aucun conflit ou lien d'intérêt, autre que celui d'avoir des enfants en Israël. Ils nous présentent leurs dernières analyses, qui s'appuient à la fois sur des données d'Israël publiées par le ministre de la Santé, et sur la base de données européenne Euromomo. Leurs études portent sur l'évolution de la mortalité mais aussi sur les effets des vaccins, en particulier sur la jeunesse. Ils rapportent notamment que "le nombre de vaccinés augmente le nombre de cas covid-19" et que les effets des vaccins deviennent protecteurs seulement après quelques semaines. Par ailleurs, ils montrent que "les dégâts collatéraux suite au vaccin sont de plus en plus graves si on descend en âge", et que ces vaccins se montrent considérablement **plus dangereux que protecteurs pour les jeunes.**

14 juin 2021 : FrancetvInfo Depuis le retour des beaux jours, plusieurs fêtes illégales ont été organisées, notamment à Paris, sur l'esplanade des Invalides. Pour la dernière en date, de 1 500 à 2 000 personnes étaient réunies pour un rassemblement géant avec une pelouse transformée en piste de danse. Les gestes barrières et le couvre-feu n'ont été que peu respectés. "Moi je suis vacciné, on fait des petites soirées comme ça, avec les beaux jours on a envie de faire la fête", explique un témoin, suppléé par un autre : "Les gens ont été enfermés pendant des mois et des mois. Le fait de se retrouver, on s'éloigne un peu des problèmes."

14 juin 2021 : France Bleu Provence. L'opération policière, sans lien avec l'épidémie de Covid-19, a eu lieu ce lundi 14 juin, en fin de matinée. Des perquisitions ont eu lieu à l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) en maladies infectieuses de Marseille, dirigé par le professeur Didier Raoult, lundi 14 juin, selon plusieurs médias dont France Bleu Provence, qui a révélé l'information. Selon nos informations, la perquisition a été menée par la section financière de la police judiciaire de Marseille. Elle avait pour seul objectif de saisir des documents, dans le cadre d'une enquête préliminaire pour «suspicion de prise illégale d'intérêt» et «détournement de fonds publics».

14 juin 2021 : (FranceSoir). Il ne se passe pas un jour sans que l'AP-HP ne délivre son lot de surprises. Une de ses figures, le professeur Éric Caumes, chef de service à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, docteur en pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique **a été hospitalisé pour décompensation psychiatrique**. Les sources proches du dossier nous déclarent qu'il est arrêté pour trois mois à ce jour. Eric Caumes, 63 ans, est infectiologue, chef du service de maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, à Paris. Il est également professeur à la faculté de médecine de Sorbonne, à Paris, et a été membre du Conseil d'administration de l'International Society of Travel Medicine (2007–2011). Le professeur Caumes est aussi connu pour être un des plus acharnés adversaires de la maladie de Lyme sous sa forme dite chronique : il affirme volontiers aux patients qui en souffrent qu'ils subissaient en réalité d'autres pathologies, voire des troubles psychiatriques. Une analyse que ne partagent pas certains médecins, parmi lesquels d'éminents spécialistes comme le professeur Perronne.

14 juin 2021 : (FranceSoir). Jeudi dernier au Sénat, quatre élus (Mike Braun ; Roger Marshall ; Ron Johnson ; Roger Wicker) se sont joints à la sénatrice républicaine Marsha Blackburn, pour une conférence de presse destinée à mettre en lumière l'origine du virus et la censure des GAFAM. La démocratie américaine renaîtrait-elle de ses cendres ? Premièrement, ils évoquent la fuite du virus, assurant qu'il est issu du laboratoire de Wuhan, et annonçant ouvertement la culpabilité chinoise. Par ailleurs, ils incriminent aussi les médias d'informations et les réseaux sociaux pour avoir tenté de "**supprimer l'histoire**". Ils dénoncent ainsi certaines complicités, notamment celles du Dr Anthony Fauci avec les entreprises des Big Tech. Selon eux, ces dernières ont un pouvoir bien trop important sur ce qui doit être dit, ou pas.

14 juin 2021 : (FranceSoir). Pour inciter les habitants de Moscou à se faire vacciner, le maire de la ville a décidé d'organiser une loterie, leur offrant ainsi la chance de remporter une voiture. Aux grands maux les grands remèdes. Face à la désaffection des Moscovites pour la vaccination, et pour contrer la hausse des nouvelles contaminations au Covid-19, le maire de Moscou Sergueï Sobianine a annoncé dimanche 13 juin l'ouverture d'une étonnante loterie. Désormais, les personnes qui pousseront les portes des centres de vaccination auront peut-être la chance de remporter une voiture. « Du 14 juin au 11 juillet, les citoyens qui auront leur première injection du vaccin contre le Covid-19 pourront participer à la loterie pour gagner une voiture », a-t-il déclaré dans un communiqué publié sur son site officiel. Chaque semaine, les Moscovites pourront ainsi remporter cinq voitures d'une valeur d'environ 1 million de roubles (soit 11 500 euros). « Mais bien sûr, le gain principal pour ceux qui se feront vacciner ne peut être comparable à aucune voiture. C'est leur propre santé et équilibre spirituel », fait savoir Sergueï Sobianine dans son communiqué.

15 juin 2021 : (FranceSoir). Débriefing de Haim Yativ, ingénieur, et Dr Hervé Seligmann, de l'Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes de la Faculté de médecine, Université Aix-Marseille. Tous deux ne déclarent aucun conflit ou lien d'intérêt, autre que celui d'avoir des enfants en Israël. Ils nous présentent leurs dernières analyses, qui s'appuient à la fois sur des données d'Israël publiées par le ministre de la Santé, et sur la base de données européenne Euromomo. Leurs études portent sur l'évolution de la mortalité mais aussi sur les effets des vaccins, en particulier sur la jeunesse. Ils rapportent notamment que "le nombre de vaccinés augmente le nombre de cas covid-19" et que les effets des vaccins deviennent protecteurs seulement après quelques semaines. Par ailleurs, ils montrent que "les dégâts collatéraux suite au vaccin sont de plus en plus graves si on descend en âge", et que ces vaccins se montrent considérablement **plus dangereux que protecteurs pour les jeunes**.

15 juin 2021 : (FranceSoir). L'ivermectine, objet d'une bataille sans précédent en Inde. L'OMS de plus en plus proche d'être assignée par l'India Bar Association. L'India Bar Association, représentée par Me Dipali Ojha, vient de délivrer une seconde mise en demeure au Dr Soumya Swaminathan (Directrice Scientifique de l'OMS), Dr Tedros Ghebreyesus (Directeur Général de l'OMS) et Dr Sunil Kumar (Direction générale des services de santé en Inde DGHS). Cette mise en demeure reprend la précédente mise en demeure du Dr Soumya Swaminathan, qui lui intimait de répondre de son rôle dans l'avis de l'OMS qui indiquait de ne pas recommander l'ivermectine comme traitement contre le Covid, ainsi que de ses communications subjectives. Le ministère de la Santé indien a inclus ce médicament pour le traitement des cas modérés depuis avril 2021 à côté de l'hydroxychloroquine.

15 juin 2021 : (ProfessionGendarme). « Un haut responsable de l'Agence européenne du médicament (EMA) a estimé, dans une interview publiée dimanche, qu'il serait préférable d'arrêter le vaccin d'AstraZeneca contre le Covid-19 pour toutes les tranches d'âge quand des alternatives sont disponibles. Marco Cavaleri, responsable de la stratégie vaccinale à l'EMA, a également déclaré au journal italien La Stampa que le vaccin de Johnson Johnson devrait être utilisé de préférence pour les plus de 60 ans. Ces deux vaccins à vecteur viral ont été approuvés par le régulateur européen pour les plus de 18 ans, mais ont fait l'objet de rapports faisant état de rares caillots sanguins. L'UE a également autorisé deux vaccins à ARN messager, ceux de Pfizer/BioNTech et Moderna ».

15 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le 9 juin 2021 Le juge des référés du Tribunal judiciaire de Paris a rendu sa décision refusant en bloc et sans détail l'accès aux informations relatives à la gestion de la crise sanitaire sur la période du 16 mars au 30 juin 2020 (premier confinement), détenues par le ministère de la Santé et plusieurs organismes publics et parapublics, des EHPAD et les groupes leaders de la grande distribution (Carrefour, Leclerc). Une action collective menée par 600 personnes exerçant leur droit à l'information dans un cadre démocratique. Cette décision intervient dans le cadre d'une assignation résultant d'une action collective regroupant plus de 600 personnes, initiée par plusieurs associations et portée par Me Christophe Lèguevaques. L'assignation en référé probatoire a été déposée en décembre 2020 par Me Christophe Lèguevaques devant le Tribunal judiciaire de Paris à la demande de familles de résidents d'EHPAD, d'associations (UGPCS, HANDI-SOCIAL, CLE AUTISTES, AR2S) et de citoyens, contre les acteurs publics et privés mentionnés dans le but d'obtenir un ensemble de pièces relatives aux questions suivantes : Fiasco des masques : pourquoi y a-t-il eu une situation structurelle de manque de masques en France ? Des stocks de masques ont-ils été réservés à un usage mercantile alors qu'ils auraient pu être remis pour protéger les professions à risque ou les populations vulnérables ? Y-a-t-il eu un tri des malades sur des critères discriminatoires tel que l'âge ou le handicap ? S'agit-il de cas isolés ou du résultat d'une politique concertée des pouvoirs publics ? Y-a-t-il eu une utilisation injustifiée et illégale du RIVOTRIL sur certains résidents d'EHPAD et de maisons de santé afin d'engendrer la mort ? Peut-on parler d'« euthanasie compulsive » de nos aînés ? Trop d'incertitudes face à ces questions, assorties de plusieurs témoignages de professionnels de santé, ont motivé ces 600 personnes à engager cette action. Leur demande s'appuie sur les différentes alertes et signalements émis à la fois par des scientifiques, des institutions et des responsables publics au moment de l'apparition du virus et se fonde ainsi sur une légitimité scientifique et technique. Pour les initiateurs de cette demande, le but est de rassembler des informations, des preuves et de solliciter des expertises, notamment informatiques, qui permettront plus tard aux juges d'écrire l'histoire judiciaire de cette pandémie et de dire si les décisions que révéleront ces documents sont de nature à engager la responsabilité civile, administrative, voire pénale des acteurs publics et privés concernés.

15 juin 2021 : Le Figaro. Le ministère de l'Éducation nationale recommande aux professeurs d'organiser des débats en classe sur le sujet de « l'hésitation vaccinale ». La campagne de vaccination pour les 12-18 ans a été lancée sur les chapeaux de roues mardi 15 juin, avec 62.000 rendez-vous pris sur la plateforme Doctolib. Pour continuer sur cette voie et informer le mieux possible les jeunes à propos de la vaccination, le ministère de l'Éducation nationale propose dorénavant aux enseignants du collège et du lycée d'organiser des débats avec leurs élèves sur le sujet.

16 juin 2021 : (FranceSoir). Dans la province de Pendjab, le gouvernement pakistanais met les bouchées doubles pour accélérer la vaccination. Afin de contrôler la propagation du covid-19 et de promouvoir le vaccin, plusieurs décisions ont été prises. Parmi elles, le porte-parole spécialisé du département des soins Syed Hammad Raza, a annoncé que **les non-vaccinés verront leur carte SIM bloquées**. Par ailleurs, une réunion de gouvernants présidée par le Dr Yasmin Rashid, ministre de la Santé du Pendjab, a également décidé de mettre en place des camps de vaccination mobiles à l'extérieur des principaux sanctuaires de la province, et d'ouvrir complètement les commerces dans tous les districts où au moins 20 % de la population a été vaccinée.

16 juin 2021 : (FranceSoir). La vie va redevenir presque normale avec la fin de l'obligation du port du masque à l'extérieur dès jeudi et la levée du couvre-feu à partir de dimanche, grâce à une amélioration plus rapide que prévu de la situation sanitaire. A partir du 20 juin à 06H00, les Français vont ainsi pouvoir sortir sans restriction pour la première fois depuis l'instauration il y a huit mois des premiers couvre-feu pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Cette libération intervient dix jours avant la date prévue du 30 juin car "la situation s'améliore plus vite que nous l'avions espéré", a annoncé le Premier ministre Jean Castex dans une déclaration à l'issue du Conseil des ministres.

17 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Marseille : Enquête ouverte sur les frais de l'ancien patron d'un institut de recherche public. Selon une journaliste de BFM WC à l'occasion d'une interview du Pr Parola la perquisition n'a rien à voir avec le Pr Raoult et concerne une affaire vieille de 12 ans, 2009 mettant en cause le patron d'un autre institut et des questions de financement. La justice prend donc son temps pour servir des buts bassement politiques !

17 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le 9 juin, Anu Turtiainen, membre du Parlement finlandais, a mis en garde contre un possible génocide provoqué par le vaccin COVID en Finlande. Voici la traduction de son intervention au Parlement de son pays : "Honorable Président, le rapport de la commission mentionne un large éventail de défis réels pour la sécurité de la Finlande. Ce rapport omet cependant un défi très sérieux pour la sécurité de la Finlande et des Finlandais... Je fais référence à ces soi-disant vaccins COVID qui ont également divisé notre population en deux, les éveillés et les égarés. Vous ne pourrez plus jamais plaider l'ignorance du risque auquel les citoyens finlandais sont exposés. La Finlande injecte actuellement à ses citoyens des substances toxiques déguisées en vaccins COVID. Écoutez attentivement : Aucun de ces poisons injectés déguisés en vaccins COVID n'a d'autorisation de mise sur le marché en Finlande, mais seulement une autorisation de mise sur le marché conditionnelle de l'Agence européenne des médicaments (EMA). Les termes d'une licence conditionnelle stipulent que l'autorisation est conditionnelle : « Les informations disponibles doivent démontrer que les avantages du produit médical l'emportent sur ses risques ».

18 juin 2021 : (FranceSoir). Pierre de Décoder l'éco, statisticien, depuis 2020, son travail s'est effectivement porté sur le Covid et les chiffres de la pandémie. Ayant lui-même dû se défaire du biais de perception, il revient sur l'analyse des décès en France. Dans son analyse, il explique pourquoi la hausse de la mortalité en 2020 est avant tout le résultat de la politique de santé – quand on regarde les causes de mortalité « toutes causes », on comprend que le facteur premier dans les divers pays en Europe est l'âge.

18 juin 2021 : (FranceSoir). Gérard Maudrux, que l'on compare l'Uttar Pradesh (ou un autre Etat qui a traité comme Goa ou Delhi) avec un autre Etat indien qui n'a pas traité ou avec un autre pays, l'épidémie cède le pas deux fois plus vite, avec quatre fois moins de morts, quand on traite avec ivermectine + macrolide (Azi, Doxy,..). Ces chiffres, constatés grandeur nature, sont identiques à ceux des études publiées, les faits démontrant que les critiques de ces études sont mal fondées.

18 juin 2021 : (FranceSoir). "Un nôtre monde", "France Démocratie Directe", "Démocratie écologique"... Les élections régionales, dont le premier tour se déroule dimanche, ont vu fleurir nombre de listes "citoyennes", non affiliées à des mouvements politiques existants, portées par des personnes sans engagement partisan antérieur.

18 juin 2021 : (CSI). Pierre de Décoder l'éco, statisticien invité pour la seconde fois par le CSI, s'interroge sur la hausse de la mortalité toutes causes confondues depuis le début de la vaccination, ceci particulièrement en Hongrie, pays qui a beaucoup vacciné...

19 juin 2021 : Le Progrès. Plus de masque en extérieur depuis jeudi... et désormais dernier jour sous couvre-feu : les assouplissements des restrictions se poursuivent. Face à l'amélioration de la situation sanitaire, le gouvernement a décidé de lever le couvre-feu à partir de dimanche, dix jours avant la date initialement annoncée. Ainsi, à partir de ce dimanche 20 juin à 6 heures, les Français vont pouvoir sortir sans restriction pour la première fois depuis l'instauration il y a huit mois du premier couvre-feu pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie. La France était par ailleurs l'un des derniers pays à maintenir un couvre-feu avec l'Italie et la Grèce. L'obligation de rentrer chez soi à 23 heures était de moins en moins respectée. Merci qui ? Merci les élections régionales dimanche prochain !

19 juin 2021 : Le Progrès. Angela Merkel et Emmanuel Macron ont appelé à la prudence lors des matchs de l'Euro face au très contagieux variant Delta, mettant en garde contre une résurgence de la pandémie sur le continent européen. Interrogé sur les risques éventuels liés aux demi-finales et finale qui seront jouées à Wembley en Grande-Bretagne, où le variant Delta a causé une remontée des infections, Emmanuel Macron a promis une "situation de grande vigilance". De son côté, le Premier ministre britannique Boris Johnson a déclaré que sa priorité était "la santé publique", davantage que le maintien des demi-finales et de la finale de l'Euro à Wembley, alors que des sources affirment que l'UEFA envisageait de déplacer ces matches à Budapest.

19 juin 2021 : (ProfessionGendarme). QUAND JEROME SALOMON ET VERAN ONT MIS FIN AUX ETUDES RANDOMISEES OFFICIELLES SUR L'HYDROXYCHLOROQUINE , CELLES-CI PROUVAIENT L'EFFICACITE DE LA MOLECULE CAPABLE DE REDUIRE D'UN TIERS LA MORTALITE DES MALADES. Delfraissy se vantait auprès de Fauci de sa résistance contre l'hcq, le pouvoir a bien choisi de sacrifier plus de 30 000 Français , car il connaissait de source sûre les effets positifs de la molécule. Non Didier Raoult ne s'est pas planté , les études pourtant à charge menées à la demande du pouvoir démontraient l'efficacité de l'hydroxychloroquine . Salomon et Véran ont profité de l'étude bidonnée menée par une call girl et ses comparses (Lancet gate) pour mettre fin aux études randomisées officielles françaises.

20 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Sky News Australia nous offre une émission faite par de vrais journalistes. On n'a plus l'habitude. Ça décoiffe, exemple : L'OMS est à l'origine de la désinformation sur la fuite du laboratoire. Daszak a organisé, rédigé et signé la lettre du Lancet disant que c'était une conspiration de suggérer que le virus avait pu fuir d'un laboratoire. Or il est co-auteur d'articles scientifiques avec Shi Zhengli, la directrice du laboratoire de Wuhan, et a prélevé des échantillons de chauves-souris avec elle. Ses recherches ont été financées avec des subventions du NIH (National Institutes of Health) d'Anthony Fauci.

20 juin 2021 : (ProfessionGendarme). TUCSON, Arizona 16 juin 2021 /PRNewswire/. Sur les 700 médecins ayant répondu à un sondage Internet de l'Association of American Physicians and Surgeons (AAPS), près de 60 % ont déclaré ne pas être « vaccinés » contre le COVID. Cela tranche avec la déclaration de l'American Medical Association selon laquelle 96 % des médecins en exercice sont totalement vaccinés. Cette enquête était basée sur un échantillon de 300 participants. Aucune des deux enquêtes ne représente un échantillon représentatif de l'ensemble des médecins américains, mais l'enquête de l'AAPS montre que les médecins sont loin d'être unanimes pour soutenir la campagne de vaccination de masse. Le directeur exécutif de l'AAPS, Jane Orient, dit qu'il est faux de prétendre qu'une personne qui refuse une injection est « anti-vaxx ». « Pratiquement aucun médecin n'est »anti-antibiotique« ou »anti-chirurgie« , alors que tous s'opposent aux traitements qu'ils jugent inutiles, et nuisibles au patient, ou insuffisamment testés. » L'enquête de l'AAPS a également démontré que 54 % des médecins interrogés avaient connaissance de patients souffrant d'une « réaction indésirable importante ». Parmi les médecins non vaccinés, 80 % ont déclaré : « Je pense que le risque des vaccins est supérieur au risque de la maladie », et 30 % ont déclaré : « J'ai déjà eu le COVID. »

20 juin 2021 : Le Parisien. Le ministre de la Santé Olivier Véran dévoile ce dimanche les contours du dispositif qui va être déployé cet été pour éviter une résurgence épidémique et contrôler la progression du variant Delta. Autotests «partout», médiateurs, dépistage collectif rendu possible via des chiens renifleurs, un plan « plus coercitif » face à un variant Delta « très, très contagieux ». « Si une personne contaminée par le variant indien refuse de répondre aux équipes de l'Assurance maladie ou de respecter les consignes de mise à l'abri, une alerte est faite aux préfets, indique-t-il. Ces derniers peuvent prendre des mesures d'isolement. (...) Nous n'hésiterons pas à le faire, car nous ne pouvons pas prendre le risque de départ d'une nouvelle vague épidémique. »

21 juin 2021 : (ProfessionGendarme). BlackRock/Vanguard possèdent Big Pharma. Selon Simply Wall Street, en février 2020, BlackRock et Vanguard étaient les deux plus gros actionnaires de GlaxoSmithKline, avec respectivement 7% et 3,5% des actions. Chez Pfizer, la propriété est inversée, Vanguard étant le premier investisseur et BlackRock le deuxième actionnaire. Gardez à l'esprit que les ratios d'actionnariat peuvent changer à tout moment, car les entreprises achètent et vendent régulièrement, alors ne vous attardez pas sur les pourcentages. L'essentiel est que BlackRock et Vanguard, individuellement et combinés, possèdent suffisamment d'actions à un moment donné pour que nous puissions dire qu'ils contrôlent facilement à la fois Big Pharma et les médias hérités centralisés. **BlackRock/Vanguard possèdent les médias.** En ce qui concerne le New York Times, en mai 2021, BlackRock est le deuxième actionnaire avec 7,43 % du total des actions, juste après The Vanguard Group, qui détient la plus grande partie (8,11 %). En plus du New York Times, Vanguard et BlackRock sont également les deux principaux propriétaires de Time Warner, Comcast, Disney et News Corp, quatre des six sociétés de médias qui contrôlent plus de 90 % du paysage médiatique américain .

21 juin 2021 : CovidHub.ch. L'avocat allemand, qui pratique également le barreau aux États-Unis, revient sur la publication des emails du Dr Anthony Fauci et la campagne de parlementaires américains demandant sa destitution. Me Fuellmich est convaincu à ce stade que ce qu'il qualifie d' « opération criminelle de grande envergure » va bien au-delà de ses exécutants affichés que sont Bill Gates (dont on n'entend plus guère parler depuis la révélation de ses liens plus étroits qu'avoués avec le pédocriminel Epstein) et Anthony Fauci qu'il considère comme un fusible servant à faire diversion.

21 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Une étude scientifique menée par **Le Monde** accuse le gouvernement d'être responsable de 15 000 décès de Covid-19 en France en refusant de suivre l'avis du Conseil scientifique qui lui demandait de confiner le pays en février. Un avis que le gouvernement avait rejeté. Un scandale qui risque de coûter très cher à Emmanuel Macron à moins d'un an de la présidentielle. En tout cas, au moment où les Français commencent à reprendre une vie normale, une étude publiée ce vendredi 18 juin par Le Monde et intégralement lue par Lecourrier-du-soir.com risque de gâcher la fête à l'Élysée. La surenchère du zèle !

22 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Simone Scott, 19 ans, était en première année à la Northwestern University d'Evanston, dans l'Illinois, lorsqu'elle a décidé de faire sa part pour aider à « aplanir la courbe » en se faisant piquer avec l'injection d'ARNm à deux doses de Moderna. Après avoir reçu sa deuxième dose, Scott a développé une grave maladie cardiaque qui a nécessité une greffe. Peu de temps après la greffe, elle est décédée de ce que les médecins disent maintenant être une myocardite.

22 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le taux de mortalité du variant Delta du COVID est six fois plus élevé parmi ceux qui ont été complètement vaccinés que parmi ceux qui n'ont jamais reçu de vaccin anti-Covid, selon les données publiées par Public Santé Angleterre vendredi. Vingt-six personnes sont décédées parmi les 4.087 qui ont été complètement vaccinées 14 jours ou plus avant d'être testées positives au variant Delta du COVID. Cela équivaut à un taux de mortalité de 0,00636%, ce qui est 6,6 fois plus élevé que le taux de 0,000957 décès – ou 34 décès parmi 35.521 cas Delta positifs parmi les non vaccinés, selon les données publiées dans un rapport du 18 juin intitulé «SARS-CoV-2 variants préoccupants et variants faisant l'objet d'une enquête en Angleterre, Briefing technique 16».

22 juin 2021 : (FranceSoir). Pour Michel Rosenzweig, point de génocide, à l'ère du politiquement correct et de l'internet mondial à haut débit, où le moindre pet se répercute à la vitesse de la lumière, ce qui, convenons-en, n'est pas particulièrement aisé pour perpétrer un crime de masse planétaire. En revanche, l'identité numérique qui conditionnera la vie du troupeau humain permettra de le contrôler et de le surveiller, **grâce aux individus qui auront sacrifié leurs libertés individuelles sur l'autel du bien collectif**, réalisant ainsi un populicide plutôt qu'un génocide.

22 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Dans une interview extraordinaire la semaine dernière, le Dr Peter McCullough, professeur américain de médecine et vice-chef de médecine interne à l'Université Baylor, a déclaré que le monde a été soumis à une forme de bioterrorisme, et que la suppression des premiers traitements pour COVID-19 – comme l'hydroxychloroquine – « était étroitement lié au développement d'un vaccin ». Le Dr McCullough a fait ces commentaires explosifs lors d'un webinaire le 11 juin avec le Dr Reiner Fuellmich, un avocat plaidant allemand, qui pense que la pandémie était planifiée et qu'elle est « un crime contre l'humanité ». McCullough a déclaré qu'il pensait que le bioterrorisme s'était déroulé en deux étapes – la première vague étant le déploiement du coronavirus et la seconde, le déploiement de vaccins dangereux, qui, selon lui, pourraient déjà être responsables de la mort de jusqu'à 50 000 Américains. Le Dr McCullough pratique la médecine interne et la cardiologie, est rédacteur en chef de Reviews in Cardiovascular Medicine, rédacteur en chef de l'American Journal of Cardiology, rédacteur en chef du manuel Cardioresnal Medicine et président de la Cardioresnal Society.

22 juin 2021 : Covid-19. Tour de France : Le pass sanitaire sera obligatoire lors de la présentation des équipes du Tour de France, jeudi après-midi à Brest, ainsi que dans des zones spécifiques lors des départs et des arrivées des quatre étapes bretonnes. La décision, qui s'applique à partir de l'âge de 11 ans, a été prise mardi 22 juin après une dernière réunion avec les autorités compétentes, a souligné ASO (Amaury Sport Organisation) qui organise la Grande Boucle. Les zones concernées sont les endroits situés aux départs des étapes devant le podium et autour de la ligne, aux arrivées dans les dernières centaines de mètres. « La jauge prendra en compte la configuration des sites », a précisé à l'AFP Pierre-Yves Thouault, directeur-adjoint du Tour.

22 juin 2021 : La Tribune. En plein Covid, plus de 1.800 lits d'hôpitaux fermés ou supprimés en trois mois, selon FO. Malgré la pandémie, "le résultat est le même : l'offre de soin diminue", fustige le syndicat Force Ouvrière. Selon l'état des lieux effectué par le syndicat grâce à une consultation auprès de l'ensemble de ses membres, il manque à l'appel 19 lits en Normandie, 40 en Bretagne, 224 en Pays de la Loire... Suppressions par décision politique ou fermetures par manque de personnel, "le résultat est le même : l'offre de soin diminue", a fait valoir Didier Birig.

23 juin 2021 : Le Figaro. Vaccinations des adolescents : la présence des parents n'est plus obligatoire. Si la présence des parents n'est plus obligatoire, une autorisation parentale signée est toujours nécessaire pour être vacciné contre le Covid-19.

23 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le Dr Robert Malone est l'inventeur de la technologie de base des vaccins à ARNm et à ADN. Il est gravement préoccupé par le manque de transparence des effets secondaires, la censure de la discussion et l'absence de consentement éclairé qui en découlent.

- La protéine libre de la pointe du SRAS-CoV-2 est biologiquement active – contrairement aux hypothèses initiales – et pose de graves problèmes. Elle est responsable des effets les plus graves observés dans l'étude COVID-19, tels que des troubles de la coagulation, des caillots sanguins dans tout le corps et des problèmes cardiaques. Ce sont les mêmes problèmes que nous observons aujourd'hui chez un nombre stupéfiant de personnes ayant reçu le "vaccin" COVID-19.

- La protéine spike est également toxique pour la reproduction, et les données de biodistribution de Pfizer montrent qu'elle s'accumule dans les ovaires des femmes. Les données suggèrent que le taux de fausses couches chez les femmes qui reçoivent le "vaccin" COVID dans les 20 premières semaines de grossesse est de 82%.
- Des données israéliennes montrent que les garçons et les hommes âgés de 16 à 24 ans qui ont été vaccinés ont un taux de myocardite (inflammation cardiaque) 25 fois supérieur à la normale.
- Les injections de COVID-19 n'ont qu'une autorisation d'utilisation d'urgence, qui ne peut être accordée que s'il n'existe pas de remèdes sûrs et efficaces. De tels remèdes existent, mais ils ont été activement censurés et supprimés.

23 juin 2021 : (FranceSoir). Chronique N°64 de François Pesty – « Le pass sanitaire, scandaleusement discriminatoire envers la partie de la population à l'immunité innée ou croisée »

23 juin 2021 : (FranceSoir). Alain Tranchant - Le gouvernement ne peut pas tenir deux langages. Un pour le grand public : "Allez-y !", faites-vous vacciner, proclamait encore à l'envi le ministre de la Santé ces derniers jours. Et un autre langage lorsqu'il est assigné devant la juridiction administrative, et qu'il est contraint d'admettre que les "vaccins", imposés au peuple français en échange de la fin de son enfermement, n'offrent pas toutes les garanties de sécurité et d'efficacité qui devraient pourtant s'imposer. Ainsi est-il stupéfiant de lire, dans le mémoire en défense du ministère de la Santé au Conseil d'État, que "les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité du vaccin ou de réinfection post-vaccinale (...) du fait de la virulence d'un variant". Combien de Françaises et de Français ont été informés de la possibilité d'être en quelque sorte victimes du "vaccin", avant de se faire vacciner ? Poser la question, c'est sans aucun doute y répondre...

24 juin 2021 : Le Parisien. Les cas de variants Delta obligent Israël à reconfiner. À Binyamina, dans le nord du pays, les déplacements sont limités au strict minimum en raison de l'apparition d'un foyer de contaminations liées au variant Delta, aussi dit « indien ». Dans un pays où l'on est massivement vacciné, ces clusters interrogent. Le retour plein et entier à « la vie d'avant » aura duré huit jours en Israël. Le 15 juin, l'obligation de porter le masque à l'intérieur des lieux publics était levée . Mais dès le 23, elle était rétablie dans les aéroports et lieux sanitaires, et fortement « recommandée » ailleurs.

24 juin 2021 : (ProfessionGendarme). BLAST. LE PASS SANITAIRE ATTAQUÉ DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT. La crise sanitaire a conduit le gouvernement à mettre en place de nombreux dispositifs exceptionnels. Parmi eux le pass sanitaire censé attester de l'état de vaccination d'une personne. Mais pour Bastien Le Querrec de la Quadrature du net, ce pass et en particulier son QR code comportent de nombreux risques pour la protection de nos données personnelles.

24 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Martine Wonner, députée "un Rapport américain révèle qu'en l'espace de 4 mois (décembre 2020 à mars 2021) il y a eu autant de déclaration de décès post-vax que dans les 15 ans passés dans la pharmacovigilance du pays étudié".

24 juin 2021 : Journal des Femmes. Au 11 juin 2021, **323 cas de myocardites et de péricardites**, des inflammations de la membrane qui entoure le cœur, ont été confirmés chez des personnes de moins de 30 ans, vaccinées avec Pfizer ou Moderna, deux vaccins dits à ARN messenger. Le plus souvent, après la deuxième dose. Parmi ces patients, 309 ont dû être hospitalisés et 9 le sont toujours. Ces cas ont été examinés et présentés à des experts indépendants le 23 juin, convoqués par les Centres américains de lutte et de prévention des maladies (CDC). Selon eux, il existerait un lien "probable" entre les vaccins à ARN (Pfizer et Moderna) et les cas (rares) de myocardites. D'autres analyses doivent être menées. En France, 29 cas de myocardite ont été déplorés après l'injection par Pfizer, indique le suivi des effets indésirables des vaccins Covid-19 de l'Agence du médicament (ANSM) du 18 juin. C'est donc un effet secondaire très rare comparé au nombre d'injections réalisées. La myocardite est causée, la plupart du temps, par une infection virale.

24 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le président de Madagascar, Andry Rajoelina, a retiré son pays de l'Organisation mondiale de la santé. Il a déclaré avec colère : L'Afrique a trouvé un médicament contre le virus Corona, mais l'Europe pense avoir le monopole de l'intelligence et refuse de le reconnaître. A partir d'aujourd'hui, nous ne sommes plus membre de l'Organisation Mondiale de la Santé ». « L'OMS m'a offert 20 millions de dollars pour mettre un peu de toxique dans mon remède Covid-19 » .

24 juin 2021 : La Gazette des communes. Jean Castex « Il est impératif qu'en particulier les soignants, les personnels des Ehpad soient tous vaccinés, on va dire, d'ici à la fin du mois d'août », a-t-il ajouté. Avant, à demi-mot de menacer : « Et comme l'a dit le ministre [de la Santé] hier au Sénat, à défaut de quoi nous devrions évidemment prendre nos responsabilités. » La veille, devant les sénateurs, Olivier Véran avait lui aussi regretté le faible taux de vaccination des personnels soignants. L'obligation de vaccination pour ceux-ci semble donc se profiler pour l'automne. Si dans les Ehpad les personnes âgées sont vaccinées à plus de 90%, moins de 45% des personnels le sont.

25 juin 2021 : (FranceSoir). La dette publique en France a augmenté sur un trimestre pour atteindre à la fin mars 2021 le niveau record de 118,2% du produit intérieur brut (PIB), soit 2.739,2 milliards d'euros, a rapporté vendredi l'Institut français des statistiques (Insee). La progression est due "en partie" aux "mesures de soutien liées à la crise sanitaire" et au plan de relance, mais près de la moitié de cet endettement "alimente la trésorerie des administrations publiques", précise l'Institut.

25 juin 2021 : (FranceSoir). Gérard Maudru, effets indésirables de la vaccination, on se décharge donc du pénal avec le consentement éclairé, mais pour l'indemnisation, qui la prend en charge et comment, si ce n'est pas les laboratoires ? Est-ce l'Etat ? Comme l'écrit le Ministre, c'est l'ONIAM, Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des Affections Iatrogènes et des Infections Nosocomiales. C'est un établissement public créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, qui a pour mission d'organiser le dispositif d'indemnisation « amiable, rapide et gratuit » (selon le site) des victimes d'accidents médicaux. Les victimes de la campagne de vaccination du H1N1, ont pu toucher du doigt les qualités de cet organisme. En effet, ce vaccin a été à l'origine de plus de 2.000 narcolepsies en Europe. 12 ans après, une bonne partie des victimes, porteur d'une maladie invalidante et incurable, sont toujours au tribunal pour obtenir gain de cause, et ceux qui ont été indemnisés l'ont été à des tarifs dérisoires comparés aux indemnités habituellement attribués par les tribunaux. Cerise sur le gâteau, savez-vous qui finance cet ONIAM ? Le financement de l'organisme est assuré par les cotisations sociales, c'est à dire par les victimes. C'est beau non ? L'Etat s'arrange avec les labos pour faire supporter leur responsabilité par les victimes potentielles. Dans cette affaire, ni les labos, ni l'Etat ne prennent aucune responsabilité. Coupables, mais pas responsables.

25 juin 2021 : (FranceSoir). Une nouvelle étude sur les bénéfices/risques de la vaccination a été publiée hier 24 juin, menée conjointement par : l'Université des sciences médicales de Poznan, en Pologne ; le département de psychologie, Université de Witten/Herdecke, en Allemagne ; l'Institut des sciences de la santé Change, en Allemagne ; le département de radio-oncologie, Hôpital Leopoldina, en Allemagne ; l'Independent Data and Pattern Scientist, aux Pays-Bas. Le manque de bénéfice clair de la vaccination devrait amener les gouvernements à repenser leurs politiques de vaccination. Les auteurs concluent que **pour trois décès évités par la vaccination, nous devons en accepter deux infligés par la vaccination.** Et en tirent les conséquences directes que le manque de bénéfice clair devrait amener les gouvernements à repenser leur politique de vaccination.

25 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Aux États-Unis, dans le milieu médical, on ne plaisante pas avec la vaccination contre le Covid-19. Le personnel d'un hôpital de Houston (Texas) vient d'en faire l'amère expérience. 153 employés qui refusaient l'injection vaccinale ont été licenciés.

25 juin 2021 : Yahoo. La situation d'Israël remet-elle en cause l'efficacité des vaccins ? Le pays enregistre une hausse du nombre de contaminations, dont des personnes ayant été totalement vaccinées. Pays érigé en modèle de la vaccination, Israël fait face à un coup dur. Alors que 55% de la population est totalement vaccinée, le pays enregistre une hausse des contaminations. Mercredi, et pour la troisième journée consécutive, plus de 100 nouveaux cas de Covid-19 ont été officiellement enregistrés, soit bien plus que la vingtaine de cas quotidiens de ces dernières semaines.

25 juin 2021 : Orange. Covid-19 : cluster géant après un voyage étudiant aux Baléares, des milliers de jeunes en quarantaine. Rien que dans la région de Madrid, 320 jeunes ont été testés positifs et plus de 2.000 autres mis à l'isolement après une semaine de fête dans l'île de Majorque, a indiqué vendredi 25 juin, la directrice de l'autorité régionale de santé, Elena Andradas. "Tout indique, d'après les tests PCR, qu'il s'agit du variant britannique", nommé Alpha, a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse.

25 juin 2021 : Actu. Covid-19. Bas-Rhin : un gros cluster du variant indien découvert. Un cluster de variant indien, plus important que celui de Strasbourg, vient d'être identifié dans l'entreprise Caddie à Dettwiller (Bas-Rhin). Un plan d'actions est mis en place.

25 juin 2021 : (FranceSoir). TRIBUNE d'Anne Philippe- Après la crise financière internationale de 2008 qui a laissé les présumés coupables continuer leurs activités en toute impunité, voici le covid-19 qui précède le « Great Reset » en instrumentalisant la peur et l'appauvrissement, le tout combiné à une administration de thérapies géniques expérimentales à la population mondiale. Selon les données du FMI, l'endettement public mondial devrait atteindre 100 % du PIB mondial fin 2021. En France, le montant de la dette publique atteindra 2 675 milliards d'euros à la fin de cette année, plus que la richesse nationale. Olivier Dussopt, le ministre délégué en charge des Comptes publics, a annoncé une dégradation massive du déficit budgétaire de l'État français cette année à 220 milliards d'euros, soit 47 milliards de plus que prévu. Quant à la dette privée, la BCE, dans son dernier rapport semestriel sur la stabilité financière publié en mai 2021, met en garde les États et les banques face au risque d'insolvabilité des entreprises. Selon une récente étude d'Allianz, le nombre de défaillances d'entreprises pourrait augmenter de 32 % cette année en Europe. En effet, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, les gouvernements ont favorisé l'endettement des entreprises en ne distinguant pas les entreprises « zombies », qui n'auraient jamais dû être sauvées, de celles viables qu'il aurait fallu certainement mieux accompagner. Or, pour la France, les Prêts Garantis par État (PGE) sont couverts à 90 % pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros et entre 70 à 80% pour les autres. Or, s'il y a défaut de paiement sur ces prêts, c'est le contribuable qui paie.

25 juin 2021 : FranceTVinfo. La campagne de vaccination stagne, et reste toujours insuffisante pour les personnels soignants. Faudra-t-il rendre le vaccin contre le Covid-19 obligatoire ? Pour atteindre l'immunité collective, faudra-t-il obliger les Français à se faire vacciner ? Alors que la campagne de vaccination ralentie, la question revient dans le débat et divise. En visite jeudi 24 juin dans les Landes, le Premier ministre a encore une fois martelé l'importance de se faire vacciner. Son appel sera-t-il entendu ou faudra-t-il recourir à la contrainte, notamment dans les Ehpad ? Mais l'obligation vaccinale pourrait s'avérer contre-productive selon Laurent-Henri Vignaud, spécialiste de l'histoire des vaccins.

25 juin 2021 : FranceTVinfo. En Italie, le gouvernement a imposé depuis plusieurs semaines déjà la vaccination obligatoire pour les soignants. "La conséquence, c'est que 97 % des personnels soignants sont vaccinés. Il y a 3 % de réfractaires", note le journaliste France Télévisions Alban Mikoczy, en duplex depuis Rome en Italie. "Cela fait quand même 47 000 personnes environ. Pour elles est arrivé le temps des sanctions." Elles ont reçu une lettre qui leur donne cinq jours pour se faire vacciner, ou sinon une séparation avec les patients et une privation d'une grande partie du salaire est prévue.

26 juin 2021 : (FranceSoir). Les deux soirées test inédites prévues samedi à Paris sur les risques de transmission du Covid en discothèque chez des personnes vaccinées ont été repoussées "à une date ultérieure", faute de volontaires en nombre suffisant, ont annoncé les organisateurs en début d'après-midi. "Le nombre de volontaires recrutés n'est pas suffisant pour permettre à l'étude d'apporter, dans le contexte épidémique actuel (avec une faible circulation du virus, ndlr), des résultats concluants", ont estimé dans un communiqué les organisateurs, dont l'objectif initial était de recruter 4.400 Franciliens intégralement vaccinés, âgés de 18 à 49 ans.

26 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Le docteur Fouché vous explique comment refuser légalement le vaccin s'il devient obligatoire... **Ne refusez pas le vaccin car vous êtes contre la vaccination ou contre ce vaccin. Vous seriez en tort. Mais vous pouvez utiliser la législation actuelle :** -Demandez si le vaccin contient du MRC5, tous les vaccins en ont. Ce sont des cellules de fœtus humain avorté ou de traces d'ADN humain. Vous avez le droit de le refuser pour des motifs religieux par exemple. Droit fondamental reconnu par la plus haute justice de l'UE. Les MRC5 sont une lignée de cellules de type fibroblastes embryonnaires humains obtenue à partir d'un unique fœtus avorté en 1966. Elles sont utilisées pour réaliser des cultures de virus (par exemple le Cytomégalo virus), à des fins de diagnostic, de recherche ou pour produire des vaccins comme celui contre l'hépatite A. Le fait que ces cellules descendent de cellules de fœtus avortés entraîne une controverse sur la vaccination.

26 juin 2021 : (ProfessionGendarme). Christophe Lemaître, médaillé de bronze sur 200m lors des derniers Jeux Olympiques, était LA principale chance française de médaille en athlétisme cet été à Tokyo. Mais il vient de déclarer forfait, la faute – selon les termes de son communiqué – à...« de mauvaises réactions aux vaccins contre la Covid-19 » ! Et son coach de préciser dans le journal L'Équipe : « Il y a eu une période où ses tests étaient excellents, au même niveau qu'avant, et puis il s'est fait vacciner, on ne l'a plus reconnu. ». Et ce n'est pas le seul. Le coach de l'équipe d'athlétisme de Belgique a reconnu récemment avoir constaté « une perte de puissance de 10% à 20% pour les athlètes vaccinés »³ L'équipe d'Espagne, l'une des favorites de l'Euro de football, a quant à elle été très en-deçà de son niveau habituel lors de son premier match du tournoi...3 jours après avoir été vaccinée en intégralité.

28 juin 2021 : (FranceSoir). Peter McCullough, spécialiste en médecine interne et maladies cardiovasculaires et « vice chief of medicine » à l'université Baylor du Texas, que nous avons reçu pour un précédent debriefing qui a connu un important succès en France et outre-Atlantique, revient pour rappeler les traitements possibles aux différentes phases de la maladie, insistant longuement sur les traitements précoces qui ont permis « d'écraser la courbe » aux États-Unis mais également au Mexique, dans différents pays d'Amérique du Sud et dernièrement en Inde. Les médicaments donnés au début de l'infection permettraient une réduction de 85 % des hospitalisations. Revenant sur les différents variants, il insiste sur le variant Delta qui présente trois mutations, contrairement aux précédents qui n'en montraient qu'une seule. Plus contagieux mais moins létal que le virus initial et les variants qui ont suivi, le variant Delta s'est répandu très rapidement en Inde mais les traitements précoces permettent de le combattre.

28 juin 2021 : 442. Cinq régions d'Inde ont autorisé l'ivermectine en traitement ambulatoire précoce. Elles ont vu leur nombre de cas de Covid chuter de 60 % à 97 % en 5 semaines de la mi-avril à fin mai. A l'inverse, cinq régions d'Inde qui n'ont pas utilisé l'ivermectine ont vu leur nombre de cas augmenter de 50 % à plus de 800 % sur la même période. Le barreau des avocats de l'Inde (10 000 adhérents) a mis en demeure Soumya Swaminathan, directrice scientifique de l'OMS. Dans un tweet le 10 mai, elle avait pris à son compte la position de son organisation encore en défaveur de l'ivermectine. L'État a cependant retiré l'ivermectine des traitements autorisés le 7 juin, au profit du Remdesivir, qui ne sera délivré que pour les patients admis à l'hôpital (produit administré par transfusion). L'OMS déconseille le Remdesivir, mais il faut bien écouler les stocks gentiment envoyés par l'Occident.

28 juin 2021 Le Figaro : Lettre ouverte de 31 scientifiques internationaux pour «une enquête complète sur l'origine du SARS-CoV-2». Publication de cette lettre ouverte de chercheurs qui durcissent le ton pour demander une investigation fouillée, appelant à «une étude de phase 2 sur les origines de la COVID-19, qui soit transparente, établie dans un délai raisonnable, dirigée par des experts, fondée sur la science, convoquée par l'OMS et également menée, comme le recommande le rapport des experts, en Chine».

29 juin 2021 : (FranceSoir). Sur la chaîne de télévision HBO ce vendredi 25 juin, l'animateur et humoriste Bill Maher s'est exprimé contre la censure des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, les géants du numérique) sur les réseaux. Connu pour ses prises de positions polémiques, c'est au cours de son émission "Real Time" qu'il a pu aborder le sujet avec un peu de mordant, évoquant à la fois l'idée selon laquelle le virus serait issu du laboratoire de Wuhan, et l'utilisation de l'ivermectine. Selon lui, les GAFAM s'efforcent de contrôler les recherches sur ces sujets, dirigeant les internautes vers des sites "d'informations qui font autorité".

29 juin 2021 : (FranceSoir). Le Dr Amine Umlil (pharmacien des hôpitaux, praticien hospitalier et juriste en droit de la santé.) défie Olivier Véran de venir débattre avec lui sur un plateau télévisé. À plusieurs médecins des « plateaux télévisés » qui ne représentent qu'eux-mêmes, j'ai proposé un débat public contradictoire et utile. En vain. Alors, je me permets de formuler la même proposition à votre bienveillance : un face-à-face télévisé en direct, serein et apaisé, qui porte sur ce sujet d'intérêt général. L'échange se focalisera notamment sur les données relatives au rapport bénéfice/risque de ces vaccins contre la Covid-19. Le débat sera fondé sur des preuves de qualité ; et non pas sur des slogans ou des clips télévisés.

29 juin 2021 : (FranceSoir). Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a de nouveau menacé mardi de rendre "obligatoire" pour les soignants la vaccination contre le Covid-19 en septembre si le "travail de conviction" n'a pas été suffisant pendant l'été. "Je ne peux pas prendre le risque d'avoir des vagues de Covid dans les Ehpad, d'être obligé de refermer les Ehpad, d'être obligé de dire à des dizaines, des centaines de milliers de personnes âgées qui n'ont rien demandé qu'elles ne peuvent plus voir leurs familles, qu'elles ne peuvent plus sortir, et compter les malades et les victimes dans les Ehpad parce qu'il y aurait une peur qui n'aurait pas pu être combattue et vaincue", a dit M. Véran à l'antenne de franceinfo.

29 juin 2021 : (FranceSoir). Le gouvernement entend "ne pas baisser les bras" face à la menace du très contagieux variant Delta et maintenir la pression sur la vaccination, sachant que le cap de la moitié de Français vaccinés en première dose contre le Covid-19 a été franchi mardi. Le variant Delta (anciennement dit "indien") progresse et représente "20% des nouveaux cas" de Covid-19, le double de la semaine précédente, mais "on peut y échapper" avec la vaccination et un traçage serré, a assuré mardi le ministre de la Santé Olivier Véran sur franceinfo. Mercredi dernier, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal avait chiffré la présence du variant Delta, apparu en Inde en avril, à entre 9 et 10% des nouveaux cas de Covid-19 en France. Il progresse "en pourcentage et pas en valeur absolue car le nombre de cas baisse", a souligné le ministre.

30 juin 2021 : 442. Depuis maintenant plusieurs semaines, différents États américains ont mis en place des systèmes de loteries et de récompenses, afin d'encourager leurs citoyens à se faire vacciner. Dans certaines zones du pays, ce sont même des armes à feu qui sont en jeu pour les personnes qui se font immuniser. Un procédé qui semble faire son chemin jusqu'en Europe. Comme le rapporte le média allemand Der Spiegel, la Grèce souhaite offrir une carte de bons d'achat de 150 euros aux jeunes qui acceptent de se faire vacciner, et ce dès la première injection. Au total, l'offre concerne 940 000 individus entre 18 et 25 ans et une enveloppe de 141 millions d'euros a été débloquée à cet effet.

30 juin 2021 : (FranceSoir). Le professeur agrégé de sciences de la santé Adam MacNeil à l'Université Brock, au Canada, et son doctorant Jeremia Coish ont été parmi les premiers à mettre en garde, en juin dernier, contre les dangers de ne pas examiner très attentivement la possibilité que les vaccins puissent déclencher une amélioration dépendante des anticorps (ADE) de maladie. Cela pourrait signifier que les

personnes vaccinées pourraient, paradoxalement, souffrir d'une maladie plus grave lorsqu'elles sont exposées au virus sauvage que si elles n'avaient pas été vaccinées.

30 juin 2021 : 442. Lors du Journal de France 2 à 13h, le docteur Damien Mascret fait une révélation des plus surprenantes concernant l'Institut Pasteur qui préconise de confiner seulement les non-vaccinés, de restreindre les libertés à ceux qui ne se soumettent pas à la dictature sanitaire. « Là où l'Institut Pasteur met un petit peu une bombe dans le débat public, c'est qu'elle nous dit que si on prend ces mesures de restriction uniquement sur des personnes qui ne sont pas vaccinées on aura la même efficacité que si on les intègre à toute la population. Donc, confiner les personnes non-vaccinées mais pas les autres. ».

30 juin 2021 : (FranceSoir). Au Sénat, Jean Castex parle déjà de "tout mettre en oeuvre pour éviter une quatrième vague". Le Premier ministre se veut plus encourageant. Ainsi, il entame sa réponse en soulignant les réussites de la France et de l'Europe : "grâce aux efforts collectifs des Françaises et des Français, et de toutes les collectivités publiques, notre situation est orientée très favorablement." Néanmoins, il échange vite son ton rassurant contre des accents plus graves, s'adressant ainsi aux sénateurs : "J'ai la conviction que nous devons aller plus loin sur la question de la vaccination, parce que vous le savez toutes et tous, la vaccination, c'est ce qui nous protège du virus. Et vous avez raison de le dire, elle marque le pas."

30 juin 2021 : Cnews. La vaccination en France a-t-elle atteint son plafond de verre ? Alors que près de la moitié des Français sont vaccinés, le gouvernement voit avec crainte le rythme des injections ralentir. Pour atteindre ceux qui n'ont pas encore sauté le pas, les autorités souhaitent fournir aux médecins traitants la liste de leurs patients non-vaccinés. L'idée est de croiser la patientèle des médecins, en s'appuyant sur les fichiers nominatifs établis par l'Assurance maladie, avec la base de données des vaccinations. Ils seraient ainsi en mesure d'entrer en contact direct avec les indécis, les isolés, les vulnérables... pour leur proposer la vaccination. Selon les informations des Echos, le ministère de la Santé a annoncé aux professionnels de santé libéraux que ces listes leur parviendraient pour la fin du mois de juin.

30 juin 2021 : (FranceSoir). Fin des jauges dans les cinémas, restaurants ou magasins : les dernières restrictions ont sauté mercredi, en dépit d'une montée des inquiétudes sur une quatrième vague de Covid-19 après l'été, sous l'effet du variant Delta, beaucoup plus contagieux. La prudence reste en effet de mise et le département des Landes, où le Delta est apparu en premier en France, va maintenir les limitations une semaine de plus, jusqu'au 6 juillet. Ailleurs en France, les jauges dans les lieux clos sont levées, à la grande joie des commerçants, qui entament mercredi quatre semaines de soldes d'été. Les restrictions sont aussi levées dans les cantines d'entreprise et les lieux de culte. Les salles obscures, qui ont attiré plus de 10 millions de spectateurs en un mois et demi de reprise, pourront faire le plein pendant la fête du cinéma (30 juin au 4 juillet). Les concerts debout sont de nouveau possibles, avec une jauge de 75% pour ceux à l'intérieur. Pour tous les événements rassemblant plus de 1.000 personnes, y compris les salons ou congrès désormais sans jauge, le pass sanitaire (vaccination ou test négatif) sera exigé.

01 juillet 2021 : (FranceSoir). Les tests de détection du Covid-19 deviendront "payants dès le 7 juillet pour les touristes étrangers" venant en France, a affirmé le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal aux Echos mis en ligne mercredi soir. Ils seront facturés "à hauteur de 49 euros pour les PCR et 29 euros pour les antigéniques", a ajouté M. Attal, pour qui "c'est une question de réciprocité sachant que ces tests sont payants dans la plupart des pays pour les Français qui voyagent".

01 juillet 2021 : businessinsider. Angleterre. Parmi les personnes entièrement vaccinées qui ont attrapé le variant Delta, 50 sont décédées, selon les données du Public Health England (l'agence de santé britannique, ndlt) publiées vendredi 25 juin. Ce chiffre représente près de la moitié du total des 117 décès associés à ce variant au Royaume-Uni, où il représente désormais l'écrasante majorité des cas. Mais les

experts affirment que cela ne remet pas en cause ce que nous savons de l'efficacité des vaccins, étant donné que les décès concernent des groupes d'âge à plus haut risque et ne représentent qu'une infime partie des 92.029 cas de Delta analysés.

01 juillet 2021 : Numerama. Le pass sanitaire européen entre en vigueur le 1er juillet 2021. Il s'agit d'un document qui peut être soit un certificat de vaccination, soit un test négatif récent, soit un certificat de rétablissement.

01 juillet 2021 : PublicSenat. Rapport Jaumier-Arnaud-Karoutchi. RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA STRATÉGIE VACCINALE, PRÉCONISATIONS DE LA MISSION POUR SE PRÉPARER À LA PROBABLE QUATRIÈME VAGUE :

- Poser franchement le débat de l'obligation vaccinale et, éventuellement, privilégier un ciblage sur les classes d'âge intermédiaires;
- Ne plus se contenter d'ouvrir des centres de vaccination mais mettre en œuvre sans tarder une politique d'«aller vers»;
- Lancer dès la rentrée une stratégie ambitieuse de dépistage en milieu scolaire;
- Relancer la stratégie «tester/tracer/isoler» permettant véritablement de remonter les chaînes de transmission;
- Saisir les différents organismes consultatifs compétents en matière de santé publique et de démocratie sanitaire afin de sortir des attermoissements actuels.

Les traitements ? Rien, même pas évoqués !

01 juillet 2021 : PublicSenat. Lors des questions d'actualité au gouvernement du Sénat, Jean Castex a annoncé mercredi qu'il allait consulter les élus locaux et les présidents des groupes parlementaires sur la question de la vaccination obligatoire pour les soignants mais aussi sur la généralisation du Pass sanitaire « pour inciter davantage de personnes à se faire vacciner ».

01 juillet 2021 : (FranceSoir). Le Dr Pierre Kory, de l'Alliance Front Line Covid-19 Critical Care revient sur l'ivermectine, un médicament qu'il juge très efficace contre la covid 19 puisqu'elle permet selon lui d'éviter 75% des hospitalisations. Malgré l'attitude de l'OMS qui ne recommande toujours pas l'ivermectine et continue à ignorer toutes les études sur cette molécule, de plus en plus de médecins la prescrivent aux malades du covid 19 aux Etats-Unis, hors autorisation de mise sur le marché, une chose légale et possible pour un médicament connu depuis longtemps. Il décrit les liens d'intérêt financiers opaques entre les géants de l'industrie pharmaceutique et les différentes agences de régulation notamment l'OMS dont il dénonce l'attitude de rejet systématique de toutes les études sur l'ivermectine.

02 juillet 2021 : LCI. "Nous ne contraindrons pas les Français à se faire vacciner." Depuis un centre commercial des Hauts-de-Seine, où un centre de vaccination est installé, Olivier Véran a une nouvelle fois écarté l'hypothèse de la vaccination obligatoire dans la "population générale", alors que le "le débat est abordé pour les soignants". Cette mise au point intervient à quelques jours des vacances d'été, sur lesquelles plane la "menace" du variant Delta et une "potentielle reprise" de l'épidémie, alors que la campagne de vaccination a semblé marquer le pas ces dernières semaines en France. Pour tenter de la relancer, certaines initiatives, nationales ou locales, sont mises en place pour séduire de nouveaux volontaires.

02 juillet 2021 : EntreDuPublic. Le « pass sanitaire » ne sera finalement pas demandé à l'entrée de la **Foire de Tours**, contrairement à ce qui avait été annoncé, puis annulé, puis..., comme pour la fête foraine de Tours. Entrée du public a été le premier à l'annoncer, la Préfecture d'Indre Loire avait imposé le pass, malgré l'intention des organisateurs de limiter les entrées à 4 800 personnes à la fois et à les répartir selon

des zones limitées à 1 000 individus. Une exigence survenue à un jour de l'ouverture, puisque la décision a été prise le 1^{er} juillet, la veille de ladite ouverture. Nous nous demandions dès lors, faute d'information sur le sujet de la part de la direction de Tours Événements, si celle-ci était en train de tenter un baroud d'honneur auprès des autorités. Oui, puisque la Préfecture d'Indre Loire a fait machine arrière ce vendredi 2 juillet, cette fois à quelques heures seulement de l'ouverture des portes.

02 juillet 2021 : PublicSenat. Le Premier ministre Jean Castex a annoncé mercredi qu'il lançait une consultation des élus locaux et des présidents des groupes parlementaires autour de la vaccination obligatoire. Mais les sénateurs souhaitent aller plus loin et préconisent de l'étendre en priorité aux 24-59 ans, en s'appuyant sur une étude de l'ANRS Maladies infectieuses émergentes (Cf. Rapport Jaumier).

03 juillet 2021 : Rappel toujours d'actualité, début avril, Olivier Véran considère prématuré en l'état de la science de différencier les « règles relatives aux limitations de circulation selon que les personnes ont reçu ou non des doses des vaccins », rapporte Europe 1. Selon la radio, le ministre fournit dans son mémoire ces différents arguments :

- « l'efficacité partielle des vaccins » ;
- « l'efficacité des vaccins est devenue particulièrement contingente du fait de l'apparition des nouveaux variants » ;
- « les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont les plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité initiale du vaccin ou de réinfection post-vaccinale ou de la virulence d'un variant » ;
- « le vaccin n'empêche pas de transmettre le virus aux tiers » ;
- « son impact « sur la propagation du virus n'est pas encore connu ».

Ces déclarations faisaient suite à la demande d'un homme de 83 ans qui réclamait la fin des mesures de confinement fixées dans le décret du 19 mars pour les personnes vaccinées, révèle Europe 1. Il a pour cela déposé un référé liberté devant le Conseil d'État. L'octogénaire, immunisé, ne comprend pas pourquoi il doit respecter la limitation des 10 kilomètres mis en place dans 19 départements où le virus circule activement.

03 juillet 2021 : OuestFrance. Y aura-t-il «*un effet vacances d'été sur la campagne vaccinale*»? C'est ce que semble craindre l'exécutif, qui a pris les devants pour tenir la course contre la montre de l'immunité collective. Sa méthode : faciliter au maximum l'accès aux deux doses pour les Français. «*Cet été, c'est le vaccin qui vient à vous*», a ainsi déclaré vendredi Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, en déplacement dans une station balnéaire des Pyrénées-Orientales.

03 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Sous l'égide de l'European Forum for Vaccine Vigilance, des scientifiques, avocats, intellectuels, professionnels de santé, fonctionnaires et citoyens, ont adopté à l'unanimité la création d'une Commission d'Enquête Citoyenne Internationale à Paris et téléconférence lors de la 1^{ère} réunion du Conseil scientifique international et français d'évaluation de la politique COVID-19. La réunion s'est déroulée sous la présidence de Jean-Pierre Eudier (chirurgien-dentiste retraité, Luxembourg), Gregory-Paul Martin (Auteur, Grande-Bretagne), Astrid Stuckelberger (scientifique internationale, CH) avec la participation de Virginie de Araujo-Recchia (Avocate, FR), des représentants de France, d'Israël, du Québec, du Canada, des Etats-Unis, du Luxembourg, de Belgique, de Suisse, du Pays de la Savoie, et du monde anglo-saxon ... Cette réunion suivait l'Assemblée générale très attendue de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations en France, présidée par le Dr Jean-Pierre Eudier. L'AG a affiché une participation élevée de ses membres et a validé la constitution de cette commission en offrant sa participation active à ce projet.

04 juillet 2021 : OuestFrance. Covid-19. Olivier Véran craint une quatrième vague « dès la fin juillet ». Le nombre de nouveaux cas quotidiens de Covid-19 augmente pour le cinquième jour consécutif en France ce

dimanche 4 juillet. Le ministre de la Santé appelle de nouveau à se faire vacciner pour éviter une quatrième vague qui pourrait survenir dès fin juillet.

05 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Espagne : LOI SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE – Tous les plus âgés pourront être mobilisés en Espagne en cas de crise. Le gouvernement aura le pouvoir d'imposer des « prestations personnelles » aux citoyens, selon la réforme de la Loi sur la sécurité nationale. Toute personne âgée est tenue de réaliser les « prestations personnelles » exigées par les autorités compétentes, conformément aux directives du Conseil national de sécurité, lorsqu'un état de crise est déclaré en Espagne. Dans ce cas, tous les citoyens sans exception doivent se conformer aux ordres et instructions donnés par les autorités. C'est ce qu'affirme la réforme de la loi sur la sécurité nationale préparée par le gouvernement et qui intègre certaines des leçons tirées de près d'un an et demi de crise sanitaire.

05 juillet 2021 : NouvelObs. Le gouvernement l'envisage déjà pour les personnes les plus vulnérables à la rentrée, mais pour le patron de Sanofi France, Olivier Bogillot, une troisième dose du vaccin contre le Covid-19 pourrait être utile pour tous pour « rebooster » le système immunitaire face aux variants. « *Au regard de la situation des variants, comme on le voit en Inde, on peut estimer effectivement qu'une troisième dose sera utile pour rebooster votre système immunitaire* », a-t-il affirmé au micro de France Inter ce lundi 5 juillet, notant toutefois une priorité « *chez les personnes les plus vulnérables, les personnes âgées, les personnes qui ont des comorbidités* ».

05 juillet 2021 : Le Figaro. En Italie, les soignants ont le choix entre le vaccin ou la mise à pied. DÉCRYPTAGE - Si cela est possible, les personnes concernées peuvent toutefois demander à être déplacées dans un service sans contact avec les patients, mais les opportunités sont rares. Le taux de soignants italiens vaccinés contre le Covid a de quoi impressionner: un peu plus de 97 %! Un chiffre à comparer aux 57 % atteints dans nos Ehpad et aux 64 % de nos hôpitaux. Il ne faut toutefois pas y voir là un élan de civisme particulier chez nos voisins transalpins: pour assurer une couverture vaccinale maximale chez les soignants, le premier ministre Mario Draghi a tout simplement signé le 1^{er} avril dernier un décret déclarant la vaccination contre le Covid obligatoire pour tous les professionnels de santé et chez les travailleurs en contact avec des patients (que ce soit en milieu hospitalier ou dans le cadre d'une activité libérale).

06 juillet 2021 : (FranceSoir). Philippe Ségur, professeur de droit public à l'Université de Perpignan Via Domitia. Est-il juridiquement possible de rendre la vaccination anti-covid obligatoire ? En considérant les autorisations de mise sur le marché délivrées pour les vaccins et le droit positif applicable, la réponse paraît négative. En effet, la question de l'obligation vaccinale, bien que souvent évoquée, l'est rarement sous l'angle qui devrait être le sien : celui de l'expérimentation médicale à propos de laquelle les règles du droit de l'Union européenne comme celles du droit français sont clairement établies. Compte tenu des nombreuses incertitudes qui pèseront jusqu'à la fin des essais sur les vaccins anti-covid, s'il est légitime de laisser aux volontaires, en particulier aux personnes vulnérables, la possibilité de les recevoir en toute connaissance de cause, il paraîtrait contraire au droit en vigueur et aux principes qui fondent notre système libéral de vouloir les imposer à tous les citoyens.

07 juillet 2021 : CSAPE.Interntional. Le CSAPE (COLLECTIF SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS EUROPEENS) vous informe qu'une plainte contre des dirigeants français vient d'être déposée à la CPI avec demande d'ouverture d'enquête pour crime contre l'humanité, atteinte à la dignité humaine, servitude et génocide sous le numéro OTP-CR-271/21. Un rapport de 64 pages, parfaitement argumenté, étayé de nombreux avis de sommités médicales, établi par le CSAPE (Collectif des Syndicats et Associations Professionnels) accompagne une très lourde plainte, déposée le 28 juin, devant la Cour Pénale Internationale, à La Haye, contre Macron, et de nombreux autres complices de la tentative génocidaire perpétrée contre le peuple français.

07 juillet 2021 : BFM. Variant Delta: Xavier Bertrand veut que les non-vaccinés n'aient « pas la même liberté » Face à une probable reprise épidémique à cause du variant Delta, Xavier Bertrand propose de renforcer le pass sanitaire et de restreindre l'accès à certains lieux aux non-vaccinés.

07 juillet 2021 : L'indépendant. La Grèce, qui est confrontée à un regain de contaminations au COVID-19, va annoncer la semaine prochaine l'obligation de vaccination pour certaines catégories professionnelles, notamment les personnels médicaux, a fait savoir ce jeudi le gouvernement.

07 juillet 2021 : BFMTV. Code noir outre-Manche. Alors qu'il y a quelques jours, le Premier ministre britannique Boris Johnson avait annoncé la fin prochaine de toutes les restrictions dont le port du masque et les distanciations sociales en Angleterre, ce dernier voulant faire confiance à la "responsabilité individuelle" de ses compatriotes, la situation sanitaire se tend au Royaume-Uni. Les cas de coronavirus au Royaume-Uni ont dépassé ce mercredi, pour la première fois depuis janvier, les 30.000 contaminations. En outre, The Telegraph souligne de son côté que les admissions hospitalières liées au Covid-19 ont, uniquement pour l'Angleterre, augmenté de 70% en une seule semaine.

07 juillet 2021 : The New York Times. Texas, de moins en moins de décès liés au Covid, 23 par jour en moyenne contre 110 en mars 2021... Alors que le 3 mars, Greg Abbott, le gouverneur du Texas avait annoncé la fin du port du masque obligatoire et la réouverture des commerces à partir du 10 mars, dans le deuxième Etat le plus peuplé du pays. Biden avait dénoncé le « raisonnement néandertalien » de certains États !

07 juillet 2021 : (FranceSoir). Pierre de décodage l'éco ingénieur analyste-statisticien. Sommes-nous certains que la vaccination permet de sauver plus de vies en empêchant la Covid-19, qu'elle ne tue de patients par effets secondaires ? La réponse est **Non**. Est-il possible que la politique actuelle perd plus de vies qu'elle n'en sauve ? La réponse est **Oui**. Et ceci malgré les incertitudes liées aux données. Il paraît donc plus que souhaitable que les autorités sanitaires s'emparent de ces analyses afin de prendre du recul et affiner la réponse sanitaire à l'épidémie. Et ceci sans tenir compte des traitements précoces tels qu'utilisés en Inde ou au Mexique par les autorités.

07 juillet 2021 : Le Monde. Le football, avec ses foules en liesse se prenant dans les bras, est-il une source de super-contamination ? La question se pose alors que Wembley s'apprête à recevoir 60.000 spectateurs pour les demi-finales de l'Euro 2021 mardi et mercredi 6 et 7 juillet, soit les deux tiers de la capacité du stade londonien. Pour le match Angleterre-Ecosse, la jauge était encore limitée à 22.500 spectateurs. De passage au Royaume-Uni pour une visite officielle vendredi, la chancelière allemande Angela Merkel a estimé ce niveau « très inquiétant » : « Je me demande si ça ne fait pas un peu trop. » Son ministre de l'intérieur, Horst Seehofer, parle de son côté d'une attitude « complètement irresponsable », un commentaire qui visait Londres, mais aussi Budapest, où le stade a également reçu 60.000 personnes.

08 juillet 2021 : Journal des femmes. En France, 35.333.191 personnes ont reçu au moins une injection (soit 52,4% de la population totale) et 26.302.376 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet (soit 39% de la population totale). Plus de 59.165.000 injections ont été réalisées au total au 08/07/2021

- Plus de **45 779 000** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de **5 566 000** injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de **7 210 000** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de **609 000** injections avec COVID-19 VACCINE Janssen.
- **08 juillet 2021 : (FranceSoir).** Amine Umlil - Vaccins Covid-19 : risque de violence sur les soignants et de violation du secret médical. Dans le cadre des vaccins contre la Covid-19, de différents territoires et par plusieurs moyens, le CTIAP (centre territorial d'information indépendante et d'avis pharmaceutiques) du centre hospitalier de Cholet reçoit de plus en plus de témoignages et d'appels à l'aide (au secours) émanant de citoyens dont des professionnels de santé - des « soignants ».

08 juillet 2021 : (FranceSoir). L'Indian Bar Association (Association des Avocats Indiens) a adressé un courrier au Premier ministre de l'Inde Shri Narendra Modi et au ministre de l'Intérieur Shri Amit Shah, qui les invite à prendre note de la plainte DHLTH/E/2021/09973 en date du 1er juillet 2021 déposée par le Secrétaire général du Conseil de sécurité des droits de l'homme (HRSC) M. A. Shaikh, contre le Dr Soumya Swaminathan, scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres. Cette plainte les invite à prendre des mesures immédiates contre les accusés et à émettre des directives appropriées aux autorités légales pour qu'elles examinent l'affaire et prennent des mesures immédiates. Cela fait suite aux deux mises en demeure que l'IBA a envoyées à l'OMS (contre le Dr Soumya Swaminathan ainsi que Tedros Ghebreyesus) qui sont à ce jour restées sans réponse.

08 juillet 2021 : (FranceSoir). Robert Malone, biologiste moléculaire, épidémiologiste, spécialiste des maladies infectieuses et inventeur de la technologie de l'ARN messager est également consultant pour l'industrie et le gouvernement américain notamment pour le ministère de la défense. Depuis la pandémie de Sars-CoV2 et surtout depuis la mise en œuvre de la vaccination, le docteur Robert Malone reçoit beaucoup de messages du monde entier venus de scientifiques qui attirent son attention sur des phénomènes inquiétants que provoquent les différentes thérapies vaccinales génétiques contre le virus. Estimant qu'en tant qu'inventeur de la technologie de l'ARN messager, il a une certaine responsabilité morale, il décide d'accepter de répondre à la presse, aux médecins mais également aux patients victimes d'effets secondaires graves. A propos de la sécurité des vaccins, **il déclare que ce n'est pas la technologie des vaccins qui pose problème, mais la protéine native Spike qui est toxique.** Il regrette que le rapport bénéfice/risque n'ait pas été calculé pour chaque catégorie de la population et demande des preuves et pas des opinions aux différentes instances de régulations après avoir eu connaissance des différentes toxicités notamment cardiaques.

09 juillet 2021 : France 24. L'ARN messager, les drones ou le GPS... des technologies qui ont un point commun : avoir été développées avec l'aide de la Darpa. Derrière cet acronyme se cache la Defense Advanced Research Projects Agency. Une agence américaine créée en 1958, entité indépendante que le monde entier tente de cloner. Chacun cherche sa Darpa, mais dupliquer ce modèle ne s'avère pas si simple.

09 juillet 2021 : Source JHU CSSE COVID-19 Data · Statistiques Google, partout dans le monde les chiffres des décès liés au Covid sont au plus bas, situés entre 1 et 30 par jour et par pays... Mais la peur reste toujours intacte, entretenue par les « cas » dont se gargarisent les médias.

09 juillet 2021 : FrancetvInfo. Epidémie de Covid-19 : Emmanuel Macron s'adressera aux Français lundi à 20 heures. La sortie de crise est menacée par la dégradation de la situation sanitaire en raison du variant Delta. Le chef de l'Etat pourrait, dans cette allocution, annoncer de nouvelles restrictions.

10 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Le gouvernement malgache a récemment rendu publics les résultats d'un essai clinique de phase III sur le remède CVO+ (Improved Traditional Remedy), sous forme de capsules à base d'extraits lyophilisés d'Artemisia annua et d'autres plantes médicinales, qui est destiné au traitement des formes légères et modérées de COVID-19. L'OMS se félicite de toute occasion de collaborer avec les pays et les chercheurs pour mettre au point de nouveaux traitements, et encourage cette collaboration pour la mise au point de thérapies sûres et efficaces pouvant être utilisées en Afrique et ailleurs dans le monde. L'OMS reconnaît que la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative présente de nombreux avantages et que l'Afrique a une longue histoire de médecine traditionnelle et de guérisseurs traditionnels qui jouent un rôle important dans la fourniture de soins de santé au public. ***Devant le succès incontesté de Madagascar contre le Covid en utilisant l'Artemesia Annuia, l'OMS fait semblant de se réjouir et déclare qu'elle va étudier cela de près ! 33 morts par million d'habitants dans l'un des pays les plus pauvres de la planète contre 1707 en France et on attend encore ???***

10 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Le Royaume-Uni est l'un des pays les plus vaccinés au monde contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Sur les 68 millions d'habitants que compte le pays, plus de 45 millions ont reçu au moins une dose unique et plus de 33 millions ont été entièrement vaccinés. Cependant, un nouveau rapport publié par Public Health England (PHE) a souligné le fait qu'au cours des derniers mois, davantage de personnes entièrement vaccinées sont décédées de la variante Delta par rapport aux personnes non vaccinées. Le rapport, intitulé "SARS-CoV-2 variants of concern and variants under investigation in England, Technical briefing 16", a examiné 60 624 infections par la variante Delta entre le 1er février et le 14 juin, dont 35 521 cas ont été observés chez des personnes non vaccinées et 4 087 cas chez des personnes entièrement vaccinées qui ont été infectées au moins 14 jours après leur deuxième dose. Le taux de mortalité des personnes entièrement vaccinées était de 0,636 %, soit 6,6 fois plus élevé que celui des personnes non vaccinées (0,0957 %). 26 décès ont été signalés chez les personnes entièrement vaccinées, contre 34 chez les personnes non vaccinées. Les taux de mortalité chez les personnes totalement vaccinées et non vaccinées étaient tous deux inférieurs à 1 %. On a également constaté que les personnes entièrement vaccinées étaient plus susceptibles d'être hospitalisées que les personnes non vaccinées. Sur les 4 087 personnes entièrement vaccinées, 2,05 % (84 personnes) ont fini à l'hôpital. Parmi les 35 521 personnes non vaccinées, seulement 1,48 % (527 personnes) ont été hospitalisées. Dans une interview accordée à LifeSiteNews, Stephanie Seneff, chercheuse principale au Computer Science and Artificial Intelligence Laboratory (MIT CSAIL) du Massachusetts Institute of Technology, explique que cette situation rappelle un phénomène observé pour d'autres vaccins, appelé "antibody dependent enhancement" (ADE).

10 juillet 2021 : L'Express. Première, deuxième, troisième, et maintenant... Quatrième vague. Depuis un an et demi, la planète vit au rythme de la pandémie de Covid-19. Alors que la France s'est installée dans une période de déconfinement, les autorités sont de nouveau en alerte face à la propagation de l'épidémie - attisée par le variant Delta, plus contagieux et désormais dominant dans le pays. La France enregistre désormais 2 360 nouveaux cas de Covid-19 par jour, soit une hausse de près de 31 % par rapport à la semaine précédente, selon le bulletin épidémiologique de Santé publique France publié jeudi 8 juillet. Si l'épidémie gagne du terrain sur le territoire, la couverture vaccinale du pays change toutefois quelques paramètres.

10 juillet 2021 : (FranceSoir). Dans une lettre adressée à Monsieur le Président de la République, Emmanuel MACRON, le Dr Umlil n'ayant pas eu de réponse à sa demande de débat avec le ministre de la Santé Olivier Véran demande et exige la démission de ce dernier suite aux diverses communications erronées de ce dernier. Rappelons que même les décodeurs du Monde ont pris le ministre Véran en flagrant délit de mensonges au sujet de la phase de test des vaccins : Mr Véran ayant annoncé que les thérapies géniques utilisées actuellement n'étaient plus en phase 3 (phase de test) alors que ces derniers les sont pour la plupart jusqu'en 2022.

10 juillet 2021 : (FranceSoir). Gérard Delépine - **Non, les pseudovaccins expérimentaux actuels ne protègent pas des variants Delta, ou X, Y...** Depuis quelques semaines, le manque de volontaires à la vaccination inquiète nos autorités. Pour relancer leurs principaux arguments en faveur de celle-ci vont du chantage brutal (*sans vaccin pas de liberté*), à l'altruisme (*faites-vous vacciner pour les autres*) ou la peur injustifiée du variant delta (*le seul moyen d'éviter la prochaine vague au variant delta est d'être tous vaccinés*) et même la corruption via un chèque de 100 €... Tous ces arguments sont mensongers car les pseudo-vaccins actuels sont incapables de protéger celui qui les reçoit contre le variant delta, ni d'empêcher ni la transmission aux proches, ni la diffusion du variant delta dans la population, comme le prouvent les échecs patents de la vaccination en Israël et en Grande-Bretagne.

10 juillet 2021 : UPR – François Asselineau. Pourquoi un tel silence sur la Plitidepsine ? Pourquoi un tel silence sur l'hydroxychloroquine, les macrolides (Azythromycine), l'Ivermectine, le zinc, les anti-coagulants, les vitamines, l'Artemisia qui, administrés précocement, dès le diagnostic établi, soignent la maladie Covid-19 à 99,95% ? Plitidepsine. Derrière ce nom barbare, se cache le composé antiviral le plus puissant découvert à ce jour. Un médicament capable de diminuer de 99 % la charge virale du SRAS-CoV-2. C'est une découverte scientifique qui relance l'espoir de vaincre un jour cette pandémie à l'évolution galopante. Ce médicament antiviral, mis au point par la société espagnole Pharmamar et testé dans des laboratoires en France et aux Etats-Unis a donné des résultats tout à fait surprenants. Des données, rapportées par le Diari de Girona, qui ouvrent la voie à de nouveaux essais avant une éventuelle mise sur le marché.

11 juillet 2021 : (FranceSoir). Gérard Maudrux. Dans la panoplie de traitements, la France n'en a choisi qu'un, le vaccin, l'imposant en exclusivité. C'est ce que font aussi la plupart des pays, sous la pression de lobbies puissants. Nous avons l'Agence Européenne du Médicament (EMA), financée à 85% par ceux à qui elle délivre des AMM (!! C'est pour cela que l'ivermectine n'a aucune chance, ne pouvant financer l'EMA car tombée dans le domaine public, aucun laboratoire ne fera la demande d'AMM..), avec en tête les plus gros labos producteurs de vaccins, et l'OMS dont le premier financier est Bill Gates (194 M\$ en 2019), sa fondation investissant énormément dans les vaccins. Rien que sur BioNTech, il a multiplié sa mise par 10. Régulièrement j'observe les Seychelles, petit pays, assez isolé et donc relativement protégé pendant les périodes de confinement et de réduction des transports. Je le suis, car c'est le pays qui a le plus vacciné au monde et rapidement, ce qui donne du recul. 70% de la population a reçu deux doses, de quoi être confortablement dans la zone dite d'immunité collective. Il n'est rien : ce pays a été tranquille toute l'année 2020, ses problèmes ont commencé début janvier 2021 avec les premiers vaccins (comme presque toujours, à part de rares exceptions). Vous me direz que 375 cas, c'est peu. En fait non : rapportés à la population (100 000 habitants), la vague aux Seychelles est très supérieure à ce qui se passe en France, c'est une très grosse vague. C'est comme si nous avions 50 ou 60.000 cas par jour, malgré 70% de vaccinés deux doses !

12 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Dans une interview parue ce matin dans La Provence, François Crémieux, nouveau directeur de l'AP-HM, revient sur les relations de l'AP et de l'IHU. Pendant toute la crise du Covid, malgré les polémiques, la direction générale de l'AP-HM ne s'est jamais positionnée sur la stratégie de l'IHU ni sur la communication massive et très autonome du Pr Didier Raoult, quelle sera votre règle de conduite ? Je vais traiter cette question de la même manière que je traiterai toutes les questions similaires avec les autres services. Quand on s'exprime au nom de l'institution, on s'exprime avec l'accord de l'institution, j'entends appliquer cette règle à tout le monde. Quand on fait de la recherche, on le fait dans le respect de l'ensemble des règles qui s'appliquent à la recherche clinique. Quand on prescrit des médicaments, on le fait conformément aux recommandations de la HAS et des sociétés scientifiques. Je pense qu'il faut revenir à cela et s'y tenir. L'objectif est aussi d'assurer l'avenir de l'IHU. J'ai un désaccord clair avec Louis Fouché dont le discours sur les vaccins conduit à perturber la compréhension des enjeux de la vaccination de nos concitoyens, y compris de nos professionnels de l'AP-HM. Nous avons lancé un appel à la vaccination des hospitaliers par des hospitaliers pour témoigner du fait que la prise de parole d'une personne, aussi médiatique soit-elle sur les réseaux sociaux, n'emporte pas la parole de l'AP-HM ni du plus grand nombre. Louis Fouché n'a, en aucun cas, à s'exprimer, à quel que titre que ce soit, au nom de l'AP-HM et j'y serai extrêmement vigilant.

12 juillet 2021 : Service-Public.fr. Rappel suite à l'allocution présidentielle du lundi 12 juillet 2020 Qu'est-ce que le certificat Covid numérique UE ? Intitulé « *Certificat Covid numérique UE* », ce pass sanitaire contient une preuve de non contamination au Covid, parmi les 3 suivantes (une de ces 3 preuves suffit) :

- Le QR code de l'attestation de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet :
 - 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen/Johnson Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection du vaccin chez les personnes ayant eu le Covid (1 seule injection).
- Le QR code d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h pour l'accès aux grands événements et de 72h maximum pour le contrôle sanitaire aux frontières.
- Le QR code d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Les voyageurs européens pourront présenter le « *QR code* » du certificat à la police aux frontières ou aux compagnies aériennes sans se soucier de la langue dans laquelle le certificat est écrit. Un voyant vert ou rouge indiquera si le voyageur peut entrer sur le territoire ou non. Il sera également possible de présenter une version papier de son certificat.

Discours présidentiel, les mesures annoncées : Dès le 21 juillet, le pass sanitaire sera étendu aux lieux de loisirs et de culture. Pour tous nos compatriotes de plus de 12 ans, il faudra avoir été vacciné ou avoir un test négatif pour accéder à un spectacle, un parc d'attractions, un concert ou un festival.

La vaccination sera « obligatoire » sous peine de sanctions pour « les personnels soignants et non soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes fragiles, y compris à domicile ». Ces personnels « auront jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner. A partir du 15 septembre, des contrôles seront opérés et des sanctions seront prises », a prévenu le président.

L'état d'urgence sanitaire va être déclaré mardi en Martinique et à La Réunion, et un couvre-feu y sera instauré en raison de la circulation accrue du coronavirus, a annoncé le chef de l'Etat. Une décision qui sera entérinée en Conseil des ministres, par le « niveau de vaccination insuffisant » et par la « forte pression » hospitalière dans ces deux territoires, lors d'une allocution télévisée.

Les tests PCR, gratuits en France depuis le début de l'épidémie de COVID-19, ne seront plus remboursés à partir de cet automne s'ils ne sont pas prescrits sur ordonnance, a déclaré lundi le chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat estime que la croissance devrait atteindre 6 % en 2021. Un plan d'investissements va être lancé pour nourrir cette dynamique et contribuer à faire émerger la « France de 2030 ». La réforme des retraites attendra la fin de la pandémie, en revanche celle de l'assurance-chômage sera mise en oeuvre dès le 1er octobre. Dès que les conditions seront réunies, nous devons engager la réforme des retraites », a détaillé Emmanuel Macron. « Parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard. Je demande au gouvernement de Jean Castex de travailler avec les partenaires sociaux dès la rentrée, mais je ne lancerai pas cette réforme tant que l'épidémie ne sera pas sous contrôle et la reprise bien assurée. » Emmanuel Macron a confirmé que la réforme contestée de l'assurance-chômage, dont certaines dispositions ont été suspendues par le Conseil d'Etat, serait « pleinement mise en oeuvre dès le 1er octobre ». Cette entrée en vigueur correspond à une « volonté simple », a-t-il résumé : « on doit toujours bien mieux gagner sa vie en travaillant qu'en restant chez soi, ce qui n'est actuellement pas toujours le cas ».

12 juillet 2021 : (FranceSoir). Récemment, le journal The Guardian fait état d'un problème nouveau survenu chez les jeunes enfants néo-zélandais qui tombent malade en grand nombre, atteints d'une pathologie appelée le virus respiratoire syncytial (VRS). Très courant chez les enfants qui le contractent en général durant la première année de vie, il affecte les poumons et les voies respiratoires. Si la plupart d'entre eux font une forme sans gravité, l'infection est parfois plus sérieuse chez les nourrissons. Aujourd'hui, à Wellington, la situation semble plus critique que d'habitude et le VRS affecte les enfants de manière beaucoup plus virulente puisque 46 sont hospitalisés et beaucoup sont sous oxygène. Cette situation, que l'on retrouve dans tout le pays, serait d'après les médecins et les pédiatres, directement liée au confinement et aux différentes mesures de distanciations. Ils parlent de « dette d'immunité » ; le système immunitaire des enfants aurait été affecté et fragilisé parce qu'ils n'ont pas été exposés à toute une série de microbes et de virus en raison de l'éloignement, de l'enfermement mais également à cause d'un hygiénisme sanitaire poussé à l'extrême par l'utilisation systématique des désinfectants. L'épidémiologiste et professeur de santé publique Mickael Baker a utilisé la métaphore des feux de forêts pour expliquer ce phénomène : lorsqu'une ou deux années s'écourent sans feu, il y a une accumulation de combustibles sur le sol pour alimenter les flammes. Le feu qui survient à la troisième année est alors beaucoup plus intense et dévastateur. « Ce que nous observons aujourd'hui, c'est que nous avons accumulé un grand nombre d'enfants sensibles qui n'ont pas été exposés, et qui y sont confrontés pour la première fois », a déclaré le docteur Baker.

12 juillet 2021 : (FranceSoir). Depuis le début de la pandémie de Sars-CoV2, la revue médicale The Lancet, jadis réputée comme sérieuse, s'illustre dans des publications très douteuses. En février 2020, la revue médicale britannique s'était déjà tristement illustrée en publiant une lettre cosignée par 27 scientifiques réunis par le médecin britannique Peter Daszak dans laquelle la théorie de la fuite du laboratoire de Wuhan était réfutée. En mai 2020, le monde entier découvrait avec stupéfaction l'étude sur l'hydroxychloroquine. Et suite à l'énorme scandale de cette affaire désormais appelée « Lancet Gate » et aux critiques des scientifiques du monde entier, la revue avait été forcée de retirer son étude qualifiée de frauduleuse. Revenant sur le profil du Dr Daszak, on apprend qu'il est le président de l'EcoHealth Alliance, une organisation basée aux Etats-Unis et financée par l'Institut Antony Fauci. On découvre également qu'il entretient des relations étroites avec le chef du laboratoire de Virologie de Wuhan (WIV), le Dr Shi Zhengli dont il a financé des recherches sur le gain de fonction des coronavirus venant des chauves-souris. Depuis quelques jours, le docteur Daszak qui faisait partie des 28 experts du monde entier pour analyser les origines du virus est accusé de conflits d'intérêts avec l'Institut de virologie de Wuhan. Devant les soupçons qui pèsent sur lui, il a été évincé de l'enquête du journal The Lancet, soutenue par l'ONU, enquêtant sur les origines du virus. Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier mais finit toujours par triompher.

13 juillet 2021 : (FranceSoir). Après qu'Emmanuel Macron a annoncé hier soir vouloir "vacciner partout", "vacciner le monde", en commençant par les soignants, le ministère de l'Intérieur nous apprend que les gendarmes et policiers ne seront pas concernés par cette obligation. "Dans un premier temps, pour les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile, la vaccination sera rendue obligatoire sans attendre." Comme le précise le ministère de l'Intérieur, il faut ajouter à cela les pompiers, mais pas les forces de l'ordre. Ne sont-elles pas en contact direct avec la population, au même titre que les pompiers, elles aussi ? Le gouvernement s'est gardé d'expliciter les raisons de ce choix, créant ainsi **une rupture d'égalité**.

13 juillet 2021 : (FranceSoir). Le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a annoncé mardi de la souplesse dans l'application du pass sanitaire pour le personnel des restaurants, cafés et centres commerciaux, nouvelle obligation qui doit en principe entrée en vigueur début août. Un certain nombre de ces salariés n'ont pas encore leur schéma vaccinal complet et là aussi, nous allons chercher à faire preuve de souplesse dans la manière dont ce pass sanitaire s'appliquera pour ces salariés, a expliqué le secrétaire d'Etat à la sortie du conseil des ministres. Les adolescents, encore rares à être vaccinés contre le Covid-19, méritent de la souplesse face à l'extension du pass sanitaire, qui deviendra obligatoire cet été dans de nombreux commerces et transports, a jugé mardi Bruno Le Maire, ministre de l'Economie. Soyons souples et compréhensifs pour les adolescents, a demandé le ministre sur France Info, au lendemain de l'annonce de nouvelles restrictions sanitaires par Emmanuel Macron, le chef de l'Etat.

13 juillet 2021 : (FranceSoir). Il y a eu 926.000 Français qui ont pris un rendez-vous de vaccination lundi soir sur Doctolib, a annoncé mardi le patron du site, Stanislas Niox-Chateau, sur BFMTV, précisant que pour 65%, il s'agissait de personnes de moins de 35 ans. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, avait évoqué lundi soir des centaines de milliers de personnes ayant pris un rendez-vous de vaccination dans la soirée de lundi, après les annonces d'Emmanuel Macron.

13 juillet 2021 : Egora. Le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) a décidé de porter plainte contre 10 nouveaux médecins. Parce qu'ils ont promu des traitements non éprouvés, tenu des propos anti-vaccin, ou remis en cause la politique sanitaire et notamment l'utilité des gestes barrières, dix nouveaux médecins vont faire l'objet de poursuites ordinaires, a annoncé l'agence APM (Agence de Presse Médicale) vendredi 9 juillet, "de source ordinale". Réuni en session extraordinaire, le Conseil national a décidé de porter plainte devant les chambres disciplinaires de première instance ou de s'associer à des plaintes déjà existantes, comme il l'a fait en décembre dernier pour les Pr Raoult et Perronne. Parmi les médecins mis en cause, figurent la députée et psychiatre Martine Wonner, poursuivie par l'association Fakemed pour ses récents propos visant les soignants des Ehpad, l'anesthésiste-réanimateur Louis Fouché, fondateur de Réinfo Covid, ou encore le prix Nobel de médecine Pr Luc Montagnier qui s'est récemment illustré en affirmant que les variants naissent des vaccins. Plusieurs généralistes sont également mis en cause, détaille l'APM : les Drs Peter El Baze, Vincent Reliquet, Denis Agret, François-Xavier Richez et deux praticiens de la Réunion, les Drs Antoine Venault et Hélène Bouscal. Le Dr Laurent Montesino, anesthésiste-réanimateur, complète cette liste.

14 juillet 2021 : (FranceSoir). Analyse des assertions scientifiques d'Emmanuel Macron par le Pr Peter McCullough. Lors de son allocution en date du 12 juillet 2021, le président Macron a fait état d'un certain nombre d'assertions scientifiques : "le variant Delta est trois fois plus contagieux que la première souche" ; "les vaccins divisent par 12 le pouvoir de contamination et évitent 95 % des formes graves" ; pourtant il faut "vivre avec le virus"... Toutes avaient pour objectif d'établir sa décision de rendre la vaccination obligatoire pour les soignants, ainsi que la mise en place d'un passe sanitaire, qui correspond peu ou prou à une obligation vaccinale. En effet, les Français non vaccinés ont de grandes chances - sous réserve de votes - de se voir interdire l'accès aux restaurants, bars, commerces, voyages, etc. Une des mesures les plus coercitives d'Europe. Pour autant, **la charge de la preuve incombe à celui qui énonce un fait scientifique...** Le professeur McCullough va plus loin et déclare que l'obligation vaccinale et le passe vaccinal ne sont pas nécessaires étant donné l'état de l'épidémie, y compris pour le variant Delta. Par ailleurs, il se tient à disposition des parlementaires français pour venir témoigner de son expertise de manière factuelle et rigoureuse.

14 juillet 2021 : Rappel pour le fun (quoique ...) Covid-19 «Le meilleur moyen de soulager l'hôpital, c'est de ne pas tomber malade», avertit Jean Castex en octobre 2020 à l'hôpital nord de la cité phocéenne... Faut-il en rire ?

14 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Nous savons que les personnes doublement vaccinées ou complètement vaccinées sont beaucoup plus susceptibles de contracter le coronavirus ! » dixit le Secrétaire d'État britannique aux transports, c'est une phrase assez ahurissante qu'on a du mal à croire et pourtant c'est bien ce qui a été dit par ce responsable politique britannique ! Nous sommes véritablement dans un asile psychiatrique planétaire à ciel ouvert. :

The Transport Secretary actually says: "We know that double vaccinated, fully vaccinated people are much more likely to get coronavirus!!!!!!pic.twitter.com/j98K2TGJs1

— Gillian McKeith (@GillianMcKeith) July 9, 2021

14 juillet 2021 : Ouest-France. 45.000 € d'amende et un an de prison pour les gérants d'établissements qui refuseront de contrôler le pass sanitaire. C'est ce que prévoit un avant-projet de loi destiné à mettre en œuvre les dispositions annoncées par Emmanuel Macron lundi soir. Ce texte prévoit aussi un isolement obligatoire des personnes testées positives.

14 juillet 2021 : LCI. Je découvre avec retard 27 juin 2021. Deux patients vaccinés sont décédés du Covid-19 dans un Ehpad des Landes où un foyer épidémique lié au variant Delta a été identifié. Le dossier est en cours d'expertise, avec en toile de fond la question de l'échec vaccinal. Echec vaccinal grave ou patient déjà trop affaibli avant l'infection ? Plusieurs questions se posent après les décès de deux pensionnaires d'un Ehpad de Pontonx-sur-l'Adour dans les Landes où un foyer épidémique lié au variant Delta a été détecté. Sur 23 résidents et 6 membres du personnel diagnostiqués positifs au Covid-19 dans cet établissement, 21 personnes étaient intégralement vaccinées dont les deux résidents décédés. "On attend les résultats d'analyse sur ce sujet pour savoir si on est dans un échec vaccinal grave ou si on est face à des patients qui étaient très très fragiles et pour lesquels un Covid ou une grippe peut suffire à causer le décès", explique ainsi à LCI Benoît Elleboode, directeur général chez ARS Nouvelle-Aquitaine.

14 juillet 2021 : tellerreport.com. A cluster of corona infections was detected on board a British Navy - the crew has been vaccinated twice. According to a fleet representative, the infections were found in routine tests. A cluster of coronavirus infections has been detected on a British Royal Navy aircraft carrier, the BBC reported. According to the BBC, about 100 infections have been found on the HMS Queen Elizabeth, the leader of the naval battle group. Apparently, infections have also been found on several other ships in the battle group. According to Secretary of Defense Ben Wallace, the entire crew has received two doses of the coronavirus vaccine and the infectious cluster is under control. A fleet spokesman did not confirm the BBC's data on the number of infections, The Times says.- As part of routine testing, a small part of the battle group's crew has received a positive result from the corona test. All those in the battle group have received both doses of the coronavirus vaccine and several measures are in place (to prevent infections) such as face masks, social distance maintenance and a tracking system. The public has not been told in detail what symptoms the infected people have had. The battle group includes about 3,700 crew members. HMS Queen Elizabeth is currently traveling in the Indian Ocean and is scheduled to continue its trip to Japan later this year. The aircraft carrier was launched in 2014. It has been in service since 2017.

14 juillet 2021 : MartiniqueFranceAntilles. Après l'annonce, lundi 12 juillet, de la vaccination rendue obligatoire pour les soignants, les organisations syndicales de cette communauté professionnelle dénoncent une attaque venue d'en haut à « leurs droits fondamentaux » et sonnent l'heure de la mobilisation. Les organisations syndicales de la Santé ont décidé de mobiliser le personnel, suite aux annonces du président de la République Emmanuel Macron ce lundi et, en particulier, l'obligation vaccinale (Notre DOSSIER COMPLET sur cette mesure à lire dans France-Antilles ce jeudi 15 juillet). La CGTM, la CDMT, Force Ouvrière, l'UGTM, l'USAM, Convergences, un syndicat des infirmiers libéraux, lancent un appel à la mobilisation à l'ensemble des personnels. Des assemblées générales seront organisées aujourd'hui et demain (jeudi 15 et vendredi 16 juillet) dans les différents établissements. Un préavis de grève illimité est déposé pour le 21 juillet.

14 juillet 2021 : OPEX360. La presse britannique a rapporté que plusieurs marins avaient récemment été testés positifs à la covid-19 [et plus précisément au variant delta du coronavirus, ndlr], après une escale à Limassol [Chypre]. Ce qu'a confirmé un porte-parole de la Royal Navy, sans pour autant donner le nombre de cas positifs, le quotidien The Sun ayant parlé de plus de 100 marins affectés. « Dans le cadre de tests de routine, un petit nombre de membres d'équipages du Carrier Strike Group ont été testés positifs à la covid-19 », a-t-il en effet admis. « Tout le personnel du CSG a reçu les deux doses du vaccin anti-covid et des mesures d'atténuation ont été prises, comme le port des masques, la distanciation sociale et la mise en place d'un système de suivi et de traçabilité », a expliqué la Royal Navy. Et d'ajouter : « Le groupe aéronaval continuera à exécuter ses tâches opérationnelles et il n'y aura aucun effet sur le déploiement ».

14 juillet 2021 : Le quotidien du médecin. Fluoxétine, amlodipine, hydroxyzine... : les médicaments inhibant la sphingomyélinase acide (appelés FIASMA pour Functional Inhibitors of Sphingomyelinase Acid), couramment utilisés notamment dans le traitement de la dépression ou de l'hypertension artérielle, sont de potentiels antiviraux anti-Covid.

14 juillet 2021 : Ouest-France. À Nantes, environ un millier de personnes se sont rassemblées pour la « défense des libertés individuelles » et dénoncer « l'obligation de la vaccination ». Beaucoup de familles étaient dans les rangs. Des happenings ont lieu et des chansons ont été reprises en chœur, notamment *Danser encore*, d'Alexis HK. À Caen, la cérémonie du 14-Juillet a été très perturbée. Des manifestants, qui avaient auparavant marché en ville « contre la dictature sanitaire » et la réforme des retraites, ne se sont pas dispersés comme prévu. Au nombre d'une centaine, ils sont passés par plusieurs rues pour tenter de rejoindre le monument aux morts. D'autres manifestations ont été recensées à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Pontivy (Morbihan) et Lanester (Morbihan). À Paris, quelques centaines de manifestants ont participé à un rassemblement non déclaré, place de la République en début d'après-midi, avant de remonter le boulevard Saint-Martin et d'être stoppés par la police, scandant notamment « Liberté ». À plusieurs reprises, les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogène pour disperser les manifestants. En parallèle, une manifestation déclarée a, elle aussi, réuni plusieurs centaines de personnes au départ de la place de Clichy, dans le nord de la capitale. « Contre la dictature », « Contre le pass sanitaire », pouvait-on entendre dans les rangs de la manifestation.

15 juillet 2021 : Le CSI N°14, Vincent Pavan. Les pilotes de ligne sont-ils en danger ? Alors que quatre commandants de bord tout juste vaccinés de la célèbre compagnie aérienne British Airways sont décédés, de nouvelles inquiétudes font surface autour de la vaccination par AstraZeneca. Cependant que la compagnie anglaise assure sur Twitter qu'aucun lien n'est à établir entre ces quatre décès, des voix s'élèvent pour mettre en garde les membres d'équipage et passagers réguliers et vaccinés, les invitant à ne pas embarquer à bord des avions. Les caillots sanguins ou thromboses sont-ils plus fréquents en l'air ? Aucune étude ne peut encore le dire, mais ces quatre morts rapprochées interrogent.

17 juillet 2021 : BusinessLesEcos. Alors que les employeurs dont les salariés seront soumis au pass sanitaire se posent beaucoup de questions, le ministère du Travail a apporté des précisions le 16 juillet sur la mise en oeuvre du dispositif dans les secteurs concernés : ceux des lieux de loisir ou de culture ainsi que ceux des cafés et restaurants, des centres commerciaux et des transports de longue distance. Sachant, souligne la rue de Grenelle, que « d'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste par la suite si nécessaire selon la situation épidémique » et que, pour l'instant en tout cas, seuls les établissements recevant du public seront concernés ; donc pas les entreprises, ni, en leur sein, les restaurants d'entreprise. De plus en plus fort, le virus sait épargner la restauration du travailleur sur son site professionnel !

17 juillet 2021 : (FranceSoir). Ce samedi 17 juillet sera marqué par des manifestations dans toutes les villes de France pour la liberté. Suite aux annonces du 12 juillet sur l'obligation vaccinale des soignants sous contrainte, ainsi que la mise en place d'un passe vaccinale jugé par certains comme excessif.

Hier l'association BonSens.org a écrit une lettre aux parlementaires pour les informer des risques associés à ces annonces et propositions. « *Certains sénateurs et députés ont déjà réagi* » déclare un des membres du bureau. « *Nous n'avons jamais autant eu de questions de soutiens* » et il ajoute : « *les premières discussions avec les élus de la nation montre le peu de connaissance scientifique* ». Des tweetos ayant même suggérés d'auditionner le Dr Umlil au Sénat sur le consentement **libre** et **éclairé**.

17 juillet 2021 : Libération. A la manif contre le pass sanitaire, l'extrême droite récupère «la colère des gueux» (sic) et aussi, « Manifestations anti-pass sanitaire : un gloubi-boulga aux airs de gilets » (re sic). Près de 114.000 personnes ont manifesté samedi dans toute la France pour dénoncer les mesures annoncées par l'exécutif dans l'espoir de contenir une nouvelle vague épidémique de Covid. De Marseille à Lille et de Montpellier à Paris, on a crié «*Liberté*», «*Macron dictateur*» ou brandi des pancartes «*Non au pass nazitaire*», multipliant les parallèles inacceptables avec la Seconde guerre mondiale et le statut des Juifs. Dans ce contexte de tension grandissante, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a écrit vendredi soir aux préfets pour leur demander de renforcer les mesures de protection envers les élus.

18 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Le non-contrôle du pass-sanitaire sera sanctionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et un an de prison. Un projet de loi sera présenté en Conseil des ministres le 19 juillet. L'absence de contrôle du pass sanitaire par les entreprises – notamment les cafés, restaurants, cinémas ou théâtres – sera sanctionnée par une amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et un an de prison, selon le projet de loi relatif à l'extension du pass sanitaire et de l'obligation vaccinale qui sera présenté en Conseil des ministres le 19 juillet. "*Toutes ces mesures sont hors de propos et hors contexte police nationale*", a affirmé mercredi 14 juillet sur franceinfo Stanislas Gaudon, délégué général du syndicat de police Alliance. "*Nous n'avons pas beaucoup de policiers disponibles pour exercer cette mission qui n'est absolument pas dans notre cœur de métier*", explique Stanislas Gaudon qui rappelle que "*la délinquance du quotidien est toujours là, la lutte contre le terrorisme est toujours là, les contrôles aux frontières sont toujours là*".

19 juillet 2021 : (FranceSoir). Laurent Mucchielli est de retour - il avait été notre invité lors d'un précédent debriefing - pour un entretien avec Xavier Azalbert. Le point de départ est son article récent "La crise sanitaire a révélé l'inquiétant déclin du journalisme", l'occasion de revenir avec lui sur son parcours, ses travaux - comment est-il passé de la sociologie de la délinquance à de nombreux et incisifs articles sur la crise sanitaire, qui "révèle et exacerbe des tendances qui existaient déjà" - et ses analyses. Il dresse un constat sévère sur le "journalisme de bureau", mâtiné d'un prisme parisianiste (auquel il ne croyait pourtant pas au départ), et détaille les errements des médias dominants : fascination pour les chiffres, matraquage de la peur, et incompréhension de la défiance des Français, qui devrait les "inciter à la prudence et à l'humilité" : bien au contraire, ils "font la leçon", investis de la mission de ramener la "stupide populace dans le droit chemin de la vérité." C'est ainsi que loin d'être des protections contre le pouvoir et des puissances de l'argent, ils sont devenus "les meilleurs propagandistes de ces pouvoirs".

19 juillet 2021 : (FranceSoir). Selon un rapport Oxfam, au moins neuf personnes sont devenues milliardaires depuis le début de la pandémie COVID grâce aux profits des sociétés pharmaceutiques en charge de la production et de la distribution des vaccins contre le COVID partout dans le monde. À leur tête, le PDG de Moderna, le marseillais Stéphane Bancel, dont la fortune s'élève maintenant à 4,3 milliards de dollars. Ces bénéficiaires réalisés grâce aux vaccins sont progressivement placés dans certains des pires paradis fiscaux du monde, prévient un récent rapport du Centre de recherche sur les sociétés multinationales (SOMO).

19 juillet 2021 : LePoint. Les sages se sont penchés sur le projet de loi sur le pass sanitaire. Le Conseil d'État a notamment retoqué, lundi 19 juillet 2021, l'obligation de présenter le précieux sésame dans les « grands centres commerciaux », prévue dans le texte présenté en conseil des ministres, ont annoncé des sources gouvernementales à l'Agence France-Presse.

Les magistrats soulignent notamment que cette disposition est « susceptible de concerner tout particulièrement l'acquisition de biens de première nécessité, notamment alimentaires », y voyant « une atteinte disproportionnée aux libertés ». Le texte, dans lequel figure aussi l'extension du pass sanitaire aux cafés, restaurants ou encore les trains, était examiné en Conseil des ministres avant de débiter mardi son parcours au Parlement. Le Conseil d'État a par ailleurs approuvé l'isolement obligatoire de 10 jours pour les personnes contaminées par le Covid-19. Les sages ont cependant demandé à limiter les horaires de contrôles par les forces de l'ordre. L'institution « recommande de préciser expressément (...) que les contrôles ne peuvent avoir lieu en période nocturne », le gouvernement retenant ainsi « la borne horaire » de 21 heures.

19 juillet 2021 : Rappel. Le Conseil d'État avait rejeté début juillet un recours de l'association de défense des libertés La Quadrature du Net contre le pass sanitaire au motif que celui-ci n'était « **pas requis pour les activités du quotidien ou l'exercice de certaines libertés fondamentales** ». Et maintenant, toujours pas requis au quotidien ????

20 juillet 2021 : Le Figaro. *«On introduira demain (mercredi) par amendement du gouvernement dans la discussion du projet de loi» à l'Assemblée nationale «la possibilité pour le salarié de convenir avec son employeur de prendre des RTT ou des jours de congés» et la possibilité «de convenir d'une autre affectation, dans un endroit» où le salarié ne sera «pas soumis à passe sanitaire», a déclaré Élisabeth Borne sur BFMTV. Pour la ministre, «l'objectif, c'est vraiment qu'on trouve des solutions pour les salariés». «On a écouté les organisations syndicales» et «on complétera» le projet de loi mercredi, a-t-elle dit. Dans ce projet de loi, «on a introduit une nouvelle procédure» de «suspension du contrat de travail, évidemment sans rémunération, et dès lors que le salarié a un passe sanitaire valide, alors on peut revenir sur cette suspension», a-t-elle rappelé. La suspension du contrat de travail pourra être prolongée deux mois et, ensuite, soit l'employeur et le salarié «conviennent de poursuivre cette suspension du contrat de travail, soit l'employeur peut engager la procédure disciplinaire qui s'applique quand on ne répond pas à une obligation de vaccination, c'est-à-dire un avertissement, une mise à pied et ça peut aller jusqu'au licenciement», a détaillé la ministre. «Ça laisse du temps au salarié pour se convaincre de l'importance de se faire vacciner et je suis vraiment convaincue que ce sera pour l'essentiel ce qui va se passer», a-t-elle estimé.*

21 juillet 2021 : (ProfessionGendarme). Sept syndicats représentatifs des sapeurs-pompiers demandent le retrait, pour leur profession, de l'obligation de vaccination contre le Covid-19, dans un communiqué commun adressé aux parlementaires, lundi 19 juillet.

21 juillet 2021 : Libération. Certains y voient un nouveau «deux poids deux mesures». D'autres rétorquent «constitutionnalité». Alors que la majorité peine à faire voter sereinement à l'Assemblée nationale le projet de loi prévoyant vaccination obligatoire des soignants et extension du pass sanitaire en France, La République en marche doit faire face à une nouvelle polémique. Depuis mercredi, pour entrer dans un musée ou un cinéma, on doit présenter son pass. Ce qui ne se fait pas sans réticences parfois. Et pour l'Assemblée nationale, où se côtoient chaque jour près de 1 351 fonctionnaires, 577 députés et plusieurs centaines de collaborateurs? Une exemption pure et simple? Mercredi, une cinquantaine de parlementaires LREM, à l'initiative de la députée du Loiret Stéphanie Rist, déposaient un amendement, en commission, visant à instaurer un pass sanitaires pour les élus voulant entrer dans l'enceinte du Palais Bourbon. Les auteurs du texte rappelaient : «L'Assemblée nationale étant un lieu de brassage de centaines de personnes venant de régions différentes, c'est un lieu particulièrement sensible à la contamination.» Ils estimaient que l'accès à la chambre basse pouvait «également être subordonné à la présentation des documents [...] sur décision du président de l'Assemblée». Au-delà de l'aspect sanitaire, se joue aussi une question d'exemplarité vis-à-vis des Français, les élus étant régulièrement taxés de privilégiés. Mais finalement, tard dans la nuit de mardi à mercredi, l'amendement est rejeté...

21 juillet 2021 : LCI. Un feu-vert mais... Dans son avis publié mercredi, la Cnil ne ferme pas la porte à l'extension du pass sanitaire aux activités de la vie quotidienne. *"Le rebond de l'épidémie peut justifier des mesures exceptionnelles, pour éviter un nouveau confinement, mais l'extension du pass sanitaire doit être paramétrée au plus près"*, nuance toutefois l'instance. Elle demande ainsi au Parlement de bien *"circonscrire"* le nouveau dispositif qui constitue une atteinte *"particulièrement forte"* aux libertés. Ledit dispositif ne doit d'ailleurs voir le jour que *"si l'État peut démontrer que le surplus d'efficacité qu'apporte le pass sanitaire [...] apparaît nécessaire"*, précise la présidente de la Cnil Marie-Laure Denis lors d'une audition au Sénat.

22 juillet 2021 : Usine Digitale. Je découvre avec retard : A la demande de la Darpa, DNA Script s'associe à Moderna pour prévenir les futures pandémies Dans le cadre d'un programme de la Darpa, DNA Script et Moderna s'associent pour développer un laboratoire mobile destiné à la fabrication rapide de vaccins et de produits thérapeutiques à base d'ARN messenger. La pépite française, à l'origine d'une technologie de synthèse enzymatique, va recevoir 5 millions de dollars. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme Nucleic Acids On-Demand World-Wide (Now) de la Defense Advanced Research Projects Agency (Darpa), la célèbre agence du département de la Défense des Etats-Unis chargée des projets de recherche avec des technologies de pointe. GE Research, la division de RD de General Electric, participe également à ce projet.

22 juillet 2021 : LCI. PASS SANITAIRE ET HÔPITAUX. L'Assemblée Nationale a voté jeudi contre le pass sanitaire pour les patients et visiteurs dans les hôpitaux et Ehpad. Le gouvernement préconisait une décision contraire. Initialement, le projet de loi prévoyait ainsi l'obligation du pass sanitaire pour se rendre dans tous les établissements de santé, sauf pour les urgences médicales. À noter que le scrutin a été très serré puisque 70 voix favorables ont été recensées contre 67 défavorables.

22 juillet 2021 : FranceSoir. Le Dailyexpose, un média indépendant, rapporte quant à lui que le département de Santé Publique en Ecosse, recense 5 522 personnes décédées dans les 28 jours suivant un vaccin contre le covid-19. Un chiffre important rapporté à la population écossaise de 5,454 millions d'habitants, avec un recensement de 7 820 décès covid-19 depuis le début de la pandémie. « En raison de dizaines de demandes d'accès à l'information, demandant à Public Health Scotland (PHS) de fournir le nombre total actuel de décès de toute personne décédée dans les 28 jours suivant le vaccin covid-19, PHS a décidé que la meilleure voie à suivre était de publier les informations de manière routinière et périodique dans leur rapport statistique covid-19. » Les chiffres les plus récents publiés par PHS dans le rapport du 23 juin 2021, révèlent qu'entre le 8 décembre 2020 et le 11 juin 2021 un nombre total de 5,522 personnes sont mortes dans les 28 jours suivant une dose d'un vaccin covid-19. Le rapport fourni par PHS comprend le nombre de décès par type de vaccin et leur date d'occurrence :

- 1 877 décès suivent à l'injection ARNm de Pfizer
- 3 643 décès suivent l'injection à vecteur viral AstraZeneca
- 2 décès suivent l'injection d'ARNm de Moderna

En moyenne, 920 décès surviennent chaque mois suite au vaccin covid-19 rien qu'en Écosse. Ce chiffre dépasse ainsi le nombre moyen de personnes décédées de covid-19 en Écosse de 866 par mois. Le 30 janvier 2021, une lettre de demande d'accès à l'information, envoyée au gouvernement écossais, demandait de révéler le nombre total de personnes qui étaient mortes de covid-19 depuis mars 2020. Le 11 mars 2021, le gouvernement écossais répondait : *« 596 décès impliquant COVID-19 ont été enregistrés alors qu'il n'y avait pas de problème de santé préexistant entre mars 2020 et janvier 2021 compris. »* Malgré de nombreuses demandes d'individus, le département de Santé publique Anglais (PHE : Public Health England) a jusqu'à présent refusé de publier des données sur le nombre de décès survenus dans les 28 jours suivant la vaccination en Angleterre.

22 juillet 2021 : LaProvence. Après avoir examiné plus de 3.000 médicaments existants pour déterminer si l'un d'entre-eux était efficace contre le Covid-19, le professeur Isaiah Arkin, biochimiste de l'université hébraïque de Jérusalem, a découvert avec ses confrères que 3 médicaments déjà existants arrivaient à combattre la maladie. " *Ils peuvent protéger les cellules de l'attaque du virus avec une efficacité proche de 100%, ce qui signifie que presque 100% des cellules ont survécu malgré l'infection par le virus*", a déclaré le professeur Isaiah Arkin au Times of Israel. Il s'agirait du Darapladid qui traite l'athérosclérose, du Flumatinib, un médicament contre le cancer, et d'un médicament contre le VIH. Le professeur aurait également ajouté que ces médicaments pourraient résister aux variants.

22 juillet 2021 : ANSM. Suivi des cas d'effets indésirables des vaccins COVID-19 Données du 16/07/2021 au 22/07/2021 ; Plus de 68 150 000 injections ont été réalisées au total au 22/07/2021 :

- Plus de 53 339 000 injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de 6 473 000 injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de 7 574 000 injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de 762 000 injections avec COVID-19 VACCINE Janssen

22 juillet 2021 : FranceSoir. "Je fais cette vidéo vraiment pour les enfants des autres, parce que pour Quentin c'est trop tard..." Un témoignage touchant avec Céline Caron, mère de Quentin : 18 ans, étudiant, sportif, en bonne santé, non-fumeur. Après s'être fait vacciner, il développe une myocardite qui l'envoie en réanimation. Elle alerte tous les parents : vacciner n'est pas sans risque, elle ne le savait pas et l'a appris en payant le prix fort en tant que mère. Alors qu'elle « *faisait confiance* » aux institutions médicales et politiques, cette enseignante est allée se faire vacciner, elle et ses enfants, Quentin se sent alors de plus en plus mal de jour en jour, elle choisit de l'emmener à l'hôpital, alors qu'ils auraient pu attendre la nuit, mais les médecins l'informent que s'ils avaient attendu un jour de plus, ils ne savent pas dans quel état Quentin aurait terminé. Une myocardite est une inflammation du myocarde, le muscle du cœur qui permet la circulation du sang. Quentin se retrouve alors en moins d'une semaine en détresse respiratoire et détresse cardiaque. On ne sait toujours pas quelles séquelles il gardera, ces problèmes sont nouveaux même pour les médecins, car la cause de cette pathologie est nouvelle : après une batterie d'examen, le compte-rendu de l'hôpital stipule que la plus grande probabilité est d'imputer la responsabilité de ces complications au vaccin Pfizer, reçu par le fils de Céline Caron.

22 juillet 2021 : FranceSoir. Tess Lawrie est revenue pour nous parler d'un événement à venir : la journée mondiale de l'ivermectine. Organisée pour le 24 juillet prochain, soit pendant un grand jour de manifestations, ce rassemblement a pour but de remettre les traitements sur le devant de la scène. Considéré par beaucoup comme le meilleur espoir toutes catégories confondues, l'ivermectine est aujourd'hui le traitement qui fonctionne le mieux pour prévenir et guérir le covid-19, ses variants compris ! Tess Lawrie voudrait se saisir de l'occasion pour rappeler aux autorités que les preuves de l'efficacité de l'ivermectine sont incalculables et qu'il est donc temps de soigner les vivants, plutôt que de compter les morts. Cela étant dit, cette journée ne sera pas celle des reproches, sinon celle de l'optimisme. Tess Lawrie invite donc médecins, citoyens et artistes à proposer leur témoignage sur le site internet de l'événement pour que nous puissions nous rassembler et retrouver nos libertés.

23 juillet 2021 : Francetvinfo. Pas de pass sanitaire à l'Assemblée nationale. Dans la nuit de mardi à mercredi, l'amendement au projet de loi, porté par 50 députés LREM, prévoyant que l'accès au Palais Bourbon puisse être subordonné à la présentation du pass sanitaire a été rejeté. Les députés n'auront donc pas à faire la preuve d'un schéma vaccinal complet pour siéger. Selon la présidence de l'Assemblée nationale, le "libre exercice du mandat parlementaire" doit être préservé. Richard Ferrand a tout de même tenu à nuancer les choses.

23 juillet 2021 : OuestFrance. Après une nuit entière de débats enflammés, le nouveau projet de loi anti-Covid a adopté tôt ce vendredi à l'Assemblée nationale. Si l'obligation vaccinale étendue aux soignants a fait à peu près consensus, ce n'est pas le cas de l'extension du passe sanitaire qui a fait l'objet de vives critiques de la gauche à l'extrême droite. Après avoir examiné les 13 articles du texte et plus de 1 200 amendements, les députés ont voté en première lecture ce 9e texte anti-Covid depuis mars 2020 par 117 voix pour et 86 contre. Le texte est désormais entre les mains des sénateurs qui doivent l'examiner à partir de vendredi. Le gouvernement souhaite une adoption définitive de l'élargissement du passe sanitaire, déjà partiellement en vigueur depuis mercredi 21 juillet, d'ici à la fin du week-end. **« Il y a une urgence à légiférer »**, a notamment déclaré le ministre de la Santé Olivier Véran. En toute fin des discussions vers 5 h du matin, le gouvernement est revenu sur deux amendements votés au cours de l'examen du texte. Contre l'avis de l'exécutif et dans un scrutin serré, les députés s'étaient d'abord opposés dans l'après-midi au passe sanitaire pour l'ensemble des patients et visiteurs dans les hôpitaux et maisons de retraite. Mais rebondissement juste avant le vote final du texte : le gouvernement a réclamé une nouvelle délibération et a obtenu gain de cause.

23 juillet 2021 : Notons aussi l'adoption par l'Assemblée Nationale - sous réserve d'amendements contraires, de l'examen du texte au Sénat, puis par le Conseil constitutionnel - de **divers graves amendements** :

- Autorisant les Agences Régionales de Santé (ARS) à **accéder à la base de données Vaccin Covid pour procéder à des contrôles** pour les *"dizaines de milliers de professionnels de santé libéraux"*
- Augmentant, en cas d'usage de **faux test PCR** ou de **faux certificat de "vaccination"**, les peines encourues jusqu'à **5 ans de prison et 75.000 €** d'amende
- Réduisant à l'accord d'**un seul parent** l'autorisation requise pour **vacciner un mineur**
- Introduisant une peine **allant jusqu'à un an de prison et 15.000 € d'amende pour la personne qui ne scannerait pas le QR Code** à l'entrée d'un restaurant ou ne laisserait pas ses coordonnées dans un carnet de rappel papier
- **Autorisant les proviseurs de collèges et lycées à consulter le statut virologique des élèves** ainsi qu'à **leur statut vaccinal**
- Créant une **suspension non rémunérée du contrat de travail pendant deux mois** puis **une cause "réelle et sérieuse" de licenciement** pour **les salariés ne présentant pas de pass sanitaire.**

23 juillet 2021 : LeFigaro. Forte d'un taux très élevé de vaccinations - plus de 85% de la population de plus de 16 ans est entièrement vaccinée, l'Islande avait levé il y a près d'un mois toutes ses restrictions intérieures, revendiquant une première en Europe. Mais depuis le 12 juillet, l'île est confrontée à une forte hausse des cas de Covid-19: 355 nouvelles contaminations ont été enregistrées, frappant pour les trois quart des personnes vaccinées. La majorité de ces cas sont liés au variant Delta, selon les autorités sanitaires. Il faut remonter à fin octobre pour retrouver un nombre d'infections quotidiennes aussi important. Les cas graves sont pour l'instant peu nombreux : seules trois personnes sont actuellement hospitalisées. *«D'un côté, nous constatons que les infections sont beaucoup plus importantes que nous l'aurions souhaité, mais ce que nous devons mieux voir ce sont les cas graves et quelle proportion ils représentent par rapport au nombre d'infectés»*, a indiqué à la télévision publique la ministre de la Santé Svandis Svavarsdottir. Lundi, le ministère de la Santé avait déjà annoncé rétablir l'exigence d'un test PCR négatif de moins de 72 heures à présenter avant d'arriver en Islande pour les voyageurs vaccinés, quel que soit leur lieu de résidence. Cette mesure entrera en vigueur le 27 juillet.

23 juillet 2021 : SudRadio. Joachim Son-Forget, député, a déclaré dans une vidéo que le gouvernement a refusé d'exclure les bureaux de vote d'une obligation de Pass sanitaire. Pour Yaël Braun-Pivet, "*a priori non*", il ne faudra pas présenter de Pass sanitaire pour aller voter. "L'accès aux bureaux de vote est conditionné au respect des gestes barrière, etc." Pour elle, voter étant "*l'exercice d'une liberté fondamentale*", cette dernière "*ne peut pas être conditionnée à un Pass sanitaire*". La députée LREM n'est toutefois pas certaine que ce ne soit pas le cas : "on regardera ça de près". "Le chemin de la loi n'est pas terminé, puisque maintenant elle va aller au Sénat." Effectivement, il faudra regarder pour que cette liberté de vote, elle soit assurée."

24 juillet 2021 : Ouest France. Passe sanitaire : 161.000 manifestants dans toute la France ce 24 juillet, dont 11 000 à Paris. Après le feu vert de l'Assemblée nationale, le Sénat épluchait ce samedi le texte de loi prévoyant l'extension du passe sanitaire et la vaccination obligatoire contre le Covid-19 pour certaines professions, tandis que 161 000 personnes ont manifesté sur l'ensemble du territoire contre ce projet de loi. Revivez cette journée de mobilisation et de débats.

24 juillet 2021 : Ouest France. Le passe sanitaire sous la loupe des sénateurs. Le Sénat examinait ce samedi le projet de loi anti-Covid qui prévoit l'obligation vaccinale pour les soignants et l'extension du passe sanitaire. Dominé par l'opposition de droite, il a apporté plusieurs inflexions substantielles au projet d'extension du passe sanitaire, en excluant notamment les mineurs et en le réservant aux espaces intérieurs, exemptant de fait les terrasses notamment.

24 juillet 2021 : Ouest France. L'Italie manifeste aussi contre le passe sanitaire. Ce samedi, des milliers d'Italiens ont également manifesté contre l'instauration d'un "passe sanitaire" dans leur pays. Prévu à compter du 6 août, il sera obligatoire pour accéder aux lieux fermés comme les bars et restaurants, mais également les piscines, les salles de sport, les musées, les cinémas et les théâtres ainsi que les salles de jeux. Ce pass sera délivré dès la première dose de vaccin, mais aussi aux personnes guéries du Covid et à celles qui ont obtenu un test négatif dans les 48 heures précédentes.

25 juillet 2021 : Sylvano Trotta. Le 20 octobre pourrait (au conditionnel) être la date à partir de laquelle l'UE accepte les thérapies du Covid, quid dans ce cas du pass sanitaire, de la vaccination quasi obligatoire ?

25 juillet 2021 : BFM. Une anomalie "rassuriste" chez une chaîne d'alarmisme en continu : c'est peu après 13h15 aujourd'hui, que le virologue Jean-Michel Claverie a instauré une certaine gêne sur le plateau de BFMTV. Il y a jeté un pavé dans la mare en développant "une voix un peu dissidente", de son propre aveu. Il a d'abord souligné que "les gens qui sont dans la rue ne sont pas tous des gens qui pensent que la terre est plate ou qui sont antivax, ou des extrémistes politiques. Il y a de vraies bonnes raisons, à la fois éthiques et scientifiques, à trouver que le passe sanitaire est quelque chose qui est à la fois inacceptable, et probablement pas très efficace." Pour l'éthique, il a renvoyé aux dix points d'alerte que la Défenseure des droits a relevés, déplorant qu'ils n'aient eu pratiquement aucun écho médiatique ni politique.

25 juillet 2021 : FranceSoir. Dans un nouveau debriefing, le Dr Umlil, pharmacien et juriste de la santé revient sur le courrier qu'il a préparé à l'attention des personnes inquiètes sur la vaccination obligatoire et le passe sanitaire. Il alerte les patients, les professionnels de santé, les avocats, les employeurs sur la hiérarchie des normes qu'un décret d'obligation vaccinale ou de passe sanitaire entraîne.

26 juillet 2021 : Ouest France. Tous les indicateurs sont à la hausse. Ce lundi 26 juillet, Santé publique France annonce 5.307 nouveaux cas de Covid-19 recensés en 24 heures, contre 4.151 cas le lundi 19 juillet. Les chiffres du lundi sont toujours artificiellement bas en raison de la fermeture des laboratoires le dimanche. Avec ces nouvelles contaminations, la moyenne des cas sur les sept derniers jours passe désormais à 18.063 cas par jour, soit une augmentation de 118 % en une semaine. Et re-re-re coup de panique pour des « cas » !

26 juillet 2021 : Futura-Sciences. Cela suffira-t-il à convaincre les allergiques aux piqûres ? La biotech Oravax Medical vient de lancer en Israël le premier essai clinique d'un vaccin oral contre la Covid-19. Vingt-quatre volontaires non vaccinés - ce qui doit commencer à être rare dans ce pays où le taux de vaccination dépasse les 66 % - vont tester une pilule censée immuniser contre la Covid-19, la moitié d'entre eux avec une seule dose et l'autre moitié avec deux doses, rapporte le *Jerusalem Post* ; il n'y aura pas de groupe placebo car la phase 1 consiste uniquement à tester l'innocuité et le niveau d'anticorps induits par le vaccin.

26 juillet 2021 : FranceSoir. En effet, les 24 et 25 juin derniers, le Conseil de l'Ordre des médecins s'est réuni pour "examiner une série de plaintes ou signalements" visant 10 médecins, dont Martine Wonner, Louis Fouché, ainsi que Peter El Baze. Anticipant les foudres de l'Ordre, qui ont déjà touché le Dr Perronne ou le Pr Luc Montagnier, le Dr Peter El Baze démissionne de son plein gré. Suivi par plus de 15 000 personnes sur son compte principal, le Dr Peter El Baze, médecin généraliste et ex-attaché des hôpitaux au CHU de Nice, aussi co-créateur du premier SOS Médecins de France, dénonce depuis longtemps la censure imposée aux médecins, qui n'ont plus le droit ni de dire ni de prescrire ce qu'ils veulent. "Les médecins n'ont plus de liberté d'expression sous peine de sanctions, c'est bien pour cela que j'ai démissionné de l'Ordre des Médecins le mois dernier."

27 juillet 2021 : LeFigaro. Dans le village tourangin de Bléré, les adolescents venus demander l'injection au centre vaccinal itinérant sont repartis bredouilles. La raison ? Le médecin en charge de la vaccination considérait que «*les études pour les moins de 16 ans n'étaient pas bien faites*», rapporte une mère de famille interrogée par France Bleu Touraine. Sa fille de 13 ans, accompagnée de son père, s'est vue refuser tout net l'injection demandée. «*Mon mari a (...) fait quatre heures de queue*», a raconté la mère, assurant que sa fille était munie de tous ses documents et ne faisait l'objet d'aucune contre-indication vaccinale. «*Au bout de ces quatre heures, le médecin a refusé de la vacciner sous prétexte qu'elle avait moins de 16 ans (...). Il a dit que plus tard on le remercierait*», a-t-elle rapporté. Selon elle, le pompier également chargé de la vaccination a expliqué à son mari que «*le médecin ne changerait pas d'avis*», ayant «*déjà fait ça plusieurs fois le matin*».

27 juillet 2021 : Ouest France. La tension monte à nouveau dans les services d'urgences et de réanimation des hôpitaux, alors que le nombre de nouvelles contaminations au coronavirus continue d'augmenter. La Gironde ayant rétabli l'obligation de porter le masque en extérieur dans les zones touristiques, c'est tout le littoral qui est désormais concerné, de la Vendée à la frontière espagnole.

27 juillet 2021 : FranceSoir GérardMaudru. Ce variant ne touche que les non-vaccinés ? Apparemment c'est le cas dans un seul pays au monde, le nôtre. C'est notre Ministre qui le dit, la presse ne sort aucun autre chiffre que ce qu'il dit, c'est donc la vérité. Ailleurs, il semble que ce ne soit pas le cas, nous devons bénéficier d'un climat particulier. Les pays qui ont le plus vacciné au monde font quand même face à cette nouvelle vague, parfois même plus que les autres. Si cela ne touchait que les non-vaccinés, ce ne serait pas le cas. J'en ai parlé, chiffres à l'appui, dans les précédents billets, c'est le cas des Seychelles, de Gibraltar, et bien d'autres, mais aussi de pays plus grands et bien suivis, comme le Royaume-Uni ou Israël. Dans ces deux pays, on peut avancer un chiffre moyen de 40 à 50 % de contaminés vaccinés. Comme le taux de vaccinés est de l'ordre de 50-60 %, on peut peut-être affirmer que ce variant touche autant les vaccinés que les non-vaccinés, on n'est pas loin des 50/50. On cherche à le cacher. Sir Patrick Vallance, le monsieur Salomon au Royaume-Uni, s'est d'ailleurs mélangé les pinceaux en essayant de minimiser les faits, déclarant en conférence de presse conjointe avec le Premier ministre Boris Johnson que 60 % des personnes nouvellement admises à l'hôpital avaient reçu 2 doses, pour dire ensuite sur Twitter que c'était une erreur mais 60 % de non-vaccinés. En Israël, c'est plus clair : selon le ministère, il y a 5 jours, sur les 143 hospitalisés, 58 % étaient totalement vaccinés, 3% partiellement, 39 % non-vaccinés. Si on regarde les nouveaux cas, plutôt que les hospitalisations, depuis le début de la vague en mai, 40 % des nouveaux cas sont vaccinés 2 doses. 1 % des nouveaux contaminés avaient eu la covid avant, ayant des anticorps acquis par la maladie (72 cas sur 7 700 contaminés depuis le début de la vague, contre plus de 3 000 vaccinés 2 doses).

Cela ne veut pas dire que la maladie est 40 fois plus protectrice que les vaccins, car il faut tenir compte du fait qu'il y a moins d'anciens malades que d'anciens vaccinés. Toutefois le pays recense 860 000 cas (ajouter les porteurs sains), soit 10 % de la population, versus 60 % de vaccinés, ce qui ramène le rapport non de 1 à 40, mais de 1 à 7. L'immunité à la maladie semble 7 fois supérieure à celle du vaccin. Je retiendrai donc un chiffre moyen de 40 à 50 % de vaccinés dans les nouveaux cas, ce qui n'est pas rien pour juger de l'efficacité d'un vaccin, que l'on met en avant pour stopper ce variant ! **Ajoutons que les vaccinés ne sont pas moins contaminants que les non-vaccinés.**

27 juillet 2021 : Libération. Le Conseil constitutionnel rendra sa décision le 5 août sur le projet de loi de gestion de la crise sanitaire, voté dans la nuit de dimanche à lundi. Un préalable à l'entrée en vigueur des mesures visant à doper la vaccination.

28 juillet 2021 : HAS Santé. Après la validation d'un premier vaccin, Comirnaty® de Pfizer pour les 12-15 ans, un second vaccin, Spikevax® de Moderna, vient d'être autorisé pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans. Dans le contexte d'une circulation forte du variant Delta, la HAS valide l'intégration du vaccin Moderna dans la stratégie vaccinale contre le SARS-CoV-2, et saisit cette occasion pour réaffirmer que la vaccination est essentielle pour lutter efficacement contre l'épidémie.

28 juillet 2021 : FranceSoir. Extrêmement contraignants pour les États qui les ont signés, les contrats Pfizer semblent les avoir ligotés. Bien que les documents qui ont fuité soient en réalité des "drafts" du laboratoire, soit un brouillon, une version non finale, il y a fort à parier que les contrats y ressemblent comme deux gouttes d'eau. Pfizer s'est montré plutôt agressif en essayant de protéger les détails de leurs accords internationaux sur le vaccin COVID-19. Le document qui est ici épluché a été rendu public par l'Albanie en janvier 2021. Deux questions subsistent : - Le gouvernement français, après avoir signé un tel contrat avec Pfizer, peut-il nous imposer la vaccination obligatoire pour écouler des livraisons continues de vaccins ? - Pourquoi les États acceptent-ils de signer de tels contrats ?

28 juillet 2021 : ProfessionGendarme. Les GAFAs face au Covid-19. Par la quantité et la diversité des données qu'ils collectent sur chacun d'entre nous, par leur maîtrise des technologies les plus avancées, et plus généralement par leur importance désormais systémique dans la vie économique et sociale, les géants du numérique se sont trouvés en position de jouer un rôle majeur dans la gestion de l'épidémie, parfois à l'égal des États, si ce n'est en position de force par rapport à eux. Ex : Le contrat passé entre le National Health Service (NHS) britannique et la société Palantir (CIA) pour exploiter grâce à l'intelligence artificielle les données relatives à la crise du Covid-19, avec toutes les questions que cela soulève en matière de souveraineté et de protection données personnelles. La smartcity, antichambre de 1984 ? Mais certains commencent à s'inquiéter de cette opportunité qu'a Google de s'occuper de l'urbanisme de nos villes. Car si la smartcity est un concentré de technologies, elle fonctionne également grâce à la collecte de données. Où vivez-vous ? Où travaillez-vous ? Où faites-vous vos courses ? Dans quels quartiers surviennent le plus fréquemment tel ou tel problème de santé ? C'est en répondant à ces questions en temps réel que Google entend construire et faire évoluer la ville selon nos besoins. Mais le danger lorsqu'une ville pense à votre place, c'est qu'elle finisse par se substituer à vous, qu'elle prenne pour vous les décisions qu'elle jugerait meilleures non pas pour votre personne mais pour la communauté ou, plus grave encore, pour l'entreprise qui la gère.

28 juillet 2021 : Le media en 442. Des parents ont fait part de leur inquiétude à Richard Boutry. Il est allé à proximité du premier camp covid où sont enfermés leurs jeunes de 20 à 25 ans : le lycée agricole Hector Serres, 2915 Route Des Barthes, 40180 Oeyreluy. Un établissement présenté par Sud-Ouest comme offrant de « multiples possibilités »... Hector Serres, issu d'une famille dacquoise de pharmaciens, pharmacien lui-même, aurait-il été surpris d'être le prête-nom d'une prison ? C'était un pharmacien, certes, mais cet amoureux de la forêt landaise et des eaux thermales était fort loin de l'univers carcéral de Big Pharma. Ces jeunes sont des travailleurs saisonniers dans les campings — nous n'en savons pas plus. Peut-être venaient-ils d'un camping des Landes comme celui des Prés Verts. A partir du 20 juillet, voilà la réception des

vacanciers non munis de passe sanitaire : « Vous avez le droit de séjourner sur notre terrain en emplacement traditionnel ou en location. Cependant, les personnes majeures n'auront pas le droit d'accéder à l'espace aquatique, à l'aire de jeux, aux activités collectives, au restaurant. Ainsi, nous proposons le port d'un bracelet pour identifier les clients à jour de leur pass sanitaire (majeur et mineurs pour identifier les clients ayant validé leur séjour). » Les jeunes du camp d'isolement ont interdiction de sortir, une zone de délimitation est visible aux abords de la structure réquisitionnée par la préfecture. Cette dernière décide de la marche à suivre. La Croix-Rouge gère la structure où sont détenus les jeunes mis en quarantaine pour cas contacts ou covid. Interdiction formelle de voir leurs familles ou amis. Richard Boutry questionne une personne de la Croix-Rouge afin de connaître la durée d'enfermement : « Est-ce qu'il y a des jeunes qui sont là depuis longtemps ? » La réponse fait froid dans le dos : « Tout dépend. Si la personne arrive comme "cas contact" et qu'au bout d'une semaine, elle est positive au covid, elle en prend pour dix jours de plus. » Les termes employés — « Elle en prend pour dix jours de plus » — font évidemment référence à des détenus dans une prison et sont prononcés le plus naturellement du monde. La Croix-Rouge est chargée d'écouler le stock de lots de thérapies génétiques ARNm. Il est logique qu'elle essaie de convaincre les jeunes, car ils rechignent à se faire vacciner contre une maladie qu'ils n'auront pas. Argument massue : les clusters ! C'est la préfète des Landes qui nous annonce « Une vingtaine de clusters en cours ».

28 juillet 2021 : FranceSoir. C'est par un communiqué de presse du 28 juillet 2021 que Me Krikorian informe ce jour que le juge des référés du Conseil d'État vient de rejeter la requête déposée le 21 juillet en son nom avec l'intervention de l'association BonSens. Cette requête visait à obtenir du Conseil d'État une réserve d'interprétation du projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire qui était alors discuté par les parlementaires et qui a depuis été voté. Le rescrit présidentiel sollicité aurait permis de maintenir les gestes barrière (distanciation physique ; port du masque ; désinfection des mains), comme autant d'équivalents des trois modalités du passe sanitaire (certificat de vaccination ; attestation de rétablissement ; test négatif de moins de quarante-huit heures). Cette décision intervient quelques jours après le refus d'une autre action des avocats du Cercle Droit et Liberté.

28 juillet 2021 : Ministère du travail. Le salarié peut-il refuser d'être vacciné ? Oui. Le salarié peut toujours refuser et ce refus ne doit emporter aucune conséquence. Le caractère obligatoire ou simplement recommandé d'une vaccination professionnelle est défini par le ministère de la santé après avis de la Haute autorité de santé, conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique. S'agissant de la Covid-19, le caractère obligatoire n'a pas été retenu. Dès lors, le médecin ou l'infirmier du travail doit, comme le médecin traitant, obtenir le consentement éclairé du salarié avant de pratiquer l'acte vaccinal notamment par le biais d'un entretien avec celui-ci, avant la première injection (articles R. 4127-35 et 36 du code de la santé publique). L'employeur ne peut donc exiger d'un salarié qu'il soit couvert par une vaccination recommandée. L'employeur ne peut être destinataire d'aucune information sur le statut vaccinal du salarié, ni sur son acceptation ou son refus de la vaccination. Aucune conséquence ne peut être tirée par l'employeur du seul refus du vaccin par le salarié. À fortiori, aucune sanction ne peut être appliquée. L'employeur ne peut davantage écarter le salarié de son poste, motif pris de ce seul refus, y compris en maintenant son salaire. Aucune décision d'inaptitude ne peut être ainsi tirée du seul refus du salarié de se faire vacciner. Perso, je ne comprends plus, mais bon ... <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/article/vaccination-par-les-services-de-sante-au-travail#q6>

29 juillet 2021 : Yahoo !. Lors d'une conférence, le Dr Mikael Dolsten, directeur scientifique du laboratoire Pfizer, a qualifié ces nouvelles données d'encourageantes : "Recevoir une troisième dose plus de six mois après la vaccination, lorsque la protection commence à décliner, a permis d'augmenter potentiellement les anticorps neutralisants chez les participants jusqu'à 100 fois plus après la troisième dose qu'avant la troisième. Ces données préliminaires sont très encourageantes à l'heure où variant Delta continue de se propager."

Les résultats de cette étude montrent également que les niveaux d'anticorps sont beaucoup plus élevés contre la souche originelle du coronavirus et le variant Bêta (identifié pour la première fois en Afrique du Sud) après une troisième dose. Comme le relaie le média américain CNN, Pfizer a également publié ce mercredi de nouvelles données sur l'innocuité et l'efficacité de son vaccin contre le coronavirus. Cette étude réalisée sur 44 000 volontaires dans le monde montre que la protection contre le Covid-19 dure au moins six mois, bien qu'elle puisse commencer à diminuer à la fin de cette période.

29 juillet 2021 : LCI. Contre toute attente, le gouvernement britannique a décidé, mercredi 28 juillet, de maintenir la quarantaine obligatoire de dix jours imposée aux voyageurs en provenance de France, alors même que les voyageurs venant d'autres pays de l'Union européenne, ou des États-Unis, ne sont plus soumis à cet isolement obligatoire. Dès lundi 2 août, même vaccinées, les personnes qui (re)viendront de l'Hexagone devront donc se soumettre à un isolement total et présenter deux tests PCR, le deuxième jour, puis le huitième jour.

29 juillet 2021 : Ouest-France. Covid-19 : 27 934 nouveaux cas ce mercredi et la reprise nette à l'hôpital. Dans son bilan quotidien, mercredi 28 juillet, Santé publique France fait état de 27 934 nouvelles contaminations au Covid-19 enregistrées ces dernières 24 heures, un chiffre en hausse par rapport à la semaine dernière. Par ailleurs, le nombre de patients en hospitalisation augmente de plus en plus nettement.

30 juillet 2021 : Le Monde. Le ministère de la santé israélien a rendu publics des chiffres montrant que le vaccin de Pfizer et BioNTech ne protégerait plus qu'à 39 % contre l'infection, tout en restant très efficace pour prévenir les hospitalisations. De nombreux scientifiques estiment qu'il est encore un peu tôt pour en tirer des conclusions.

30 juillet 2021 : FranceSoir. Laurent Mucchielli, sociologue lance une alerte : nous avons à faire face à une mortalité inédite et nous devons faire un moratoire sur cette vaccination. Nouveau debriefing avec le sociologue et directeur de recherche au CNRS Laurent Mucchielli, pour un article important qu'il vient juste de publier sur son blog au sujet de la vaccination Covid. « **Une mortalité inédite** » titre-t-il. Avec ses co-auteurs, Hélène BANOUN (pharmacien biologiste, PhD, ancienne chargée de recherches à l'INSERM), Emmanuelle DARLES (maîtresse de conférences en informatique à Aix-Marseille Université), Vincent PAVAN (maître de conférences en mathématique à Aix-Marseille Université) et Amine UMLIL (pharmacien des hôpitaux, praticien hospitalier, unité de pharmacovigilance du Centre hospitalier de Cholet), ils mettent l'analyse de la vaccination à l'épreuve des faits.

30 juillet 2021 : FranceSoir. Alors que les sénateurs français se plaignent d'avoir "un pistolet sur la tempe", les parlementaires italiens vont manifester directement dans l'hémicycle, brandissant des pancartes "NO GREEN PASS" - équivalent du passe sanitaire en France - et jouant des coudes avec la sécurité. Hier, jeudi 29 juillet, une vingtaine de députés membres du parti de droite "Fratelli d'Italia", se sont levés pour protester contre les mesures sanitaires, en plus de demander une question préalable sur le décret instaurant le fameux "green pass". Sans surprise, cet embryon de rébellion et d'opposition a été jugé "honteux" par les membres du parti démocrate, qui sont à l'origine du texte. L'agitation a tout de même forcé Fabio Rampelli, président de séance, à suspendre cette dernière avant le vote. Finalement, une fois le calme à peu près revenu, le vote a eu lieu et leur question préalable a été rejetée : 51 voix pour, 288 voix contre, une abstention. Malgré les efforts fournis par l'opposition, l'Italie verra donc vraisemblablement le "green pass" être instauré le 6 août prochain, comme prévu par le gouvernement.

30 juillet 2021 : 20 minutes. Dans une vidéo très partagée sur les réseaux sociaux, un homme qui se présente comme ambulancier entend « tirer [...] la sonnette d'alarme » autour du pass sanitaire. « Nous avons déposé une patiente dans une clinique privée pour effectuer un examen du cœur. Examen qui lui a été refusé [au] seul et unique motif que cette dame n'a pas pu présenter de pass sanitaire », y affirme-t-il, alors que ce dispositif n'est pas encore légalement instauré dans les hôpitaux.

Contactée par *20 Minutes*, la société d'ambulance concernée confirme les propos de son salarié. De son côté, la Chambre nationale des services d'ambulances indique avoir eu des remontées de terrain similaires. La Chambre nationale des services d'ambulance (CNSA) a déjà constaté cet état de fait depuis l'annonce des nouvelles mesures sanitaires et indique également que l'ARS a imposé un vigile à l'entrée des établissements hospitaliers dans le Grand Est. "La profession est déjà en souffrance à cause de ses problèmes de recrutement et d'attractivité et, pour ne rien arranger, nous estimons qu'entre 10 à 15 % du personnel ambulancier ne pourra pas assurer son service à cause du pass sanitaire" se désole Guillaume Narguet, secrétaire général de la Chambre.

31 juillet 2021 : Profession Gendarme. La mise en place du pass sanitaire dans les bibliothèques de Paris a du mal à passer. L'intersyndicale de la Direction des Affaires Culturelles de Paris (PACS-DAC) appelle le personnel des bibliothèques à la grève à partir du jeudi 29 juillet 2021 et dénonce un contrôle sanitaire excluant pour les usagers. Le même appel cible les piscines. Mis en place depuis le 21 juillet 2021, le contrôle du pass sanitaire est, selon l'intersyndicale qui appelle à la grève, « contradictoire avec les missions des bibliothèques et la promotion de la lecture publique ». Ils soulignent que « la vaccination est plus faible chez les plus modestes, donc nos établissements doivent rester ouverts pour tous et toutes », argue la PACS. « La culture est une nouvelle fois particulièrement mise à l'épreuve », dénonce dans un communiqué l'Association des bibliothécaires de France (ABF) diffusé le 26 juillet.

31 juillet 2021 : Profession Gendarme. Dans un article de Sputnik, alors que le réseau Sentinelle n'observe que 3 ou 4 Covids pour 100.000 consultations et que cela baisse, l'AFP annonce une explosion des cas qui sont en fait des vaccinés qui vont aux urgences suite aux effets néfastes des vaccins ! Comme l'a annoncé une infirmière, on leur demande de faire un test PCR (bidouillé à 50 cycles pour qu'il soit positif) d'office aux malades pour dire qu'ils meurent ou qu'ils sont malades du Covid, permettant de cacher les problèmes des vaccins ! D'ailleurs une autre infirmière a déclaré que les hospitalisations aux urgences étaient des vaccinés ! Article Sputnik : Les nombres de décès quotidiens dus au Covid et de malades en réanimation grimpent en France ! Au cours des dernières 24 heures, la France a enregistré 60 nouveaux décès dus au Covid-19, tandis que ses services de réanimation traitent actuellement 1.072 patients atteints par le nouveau coronavirus. Les autorités sanitaires françaises constatent une situation alarmante : après avoir dépassé le seuil de 1.000 patients la veille, les services de soins critiques comptaient ce vendredi 30 juillet 1.072 malades contre 872 il y a une semaine.

31 juillet 2021 : Profession Gendarme. Le Dr Astrid Stuckelberger (de Genève, en Suisse) qui a travaillé avec l'OMS pendant 20ans dénonce cette énorme machination orchestrée par les grandes institutions ayant autorité comme l'OMS et GAVI, et par le contrôle des médias de masse. Dans un aveu stupéfiant, elle dit que la Suisse est le centre de la corruption et que GAVI et Bill Gates jouissent d'une immunité totale contre tout ce qu'ils font. Elle a été interviewée par Del Bigtree pour son émission "the Highwire".

31 juillet 2021 : Profession Gendarme. L'essai clinique mené par MedinCell confirme l'innocuité de l'ivermectine en administration continue.

31 juillet 2021 : Le Figaro. Aux cris de «liberté, liberté», 200.000 personnes ont manifesté dans toute la France dont 14.000 à Paris pour s'opposer au passe sanitaire qui devrait rentrer en rigueur le 9 août prochain, après l'examen du Conseil constitutionnel. Dans le principal cortège à Paris, des milliers de manifestants ont rejoint la place de la Bastille, où quelques centaines de personnes refusant de se disperser ont fait face en fin d'après-midi aux forces de l'ordre. Ces derniers ont répliqué aux jets de projectiles par des tirs de lacrymogène et l'usage de canons à eau, procédant à quelques interpellations. Au total, 19 personnes ont été arrêtées dont 10 dans la capitale.

31 juillet 2021 : Le Figaro. 43 nouveaux décès, le nombre de patients en soins critiques augmentent. L'épidémie continue de progresser en France, selon les derniers chiffres de Santé publique France. Le seuil des 1000 patients en soins critiques a été dépassé jeudi dernier pour atteindre ce samedi 31 juillet 1099 malades. Le nombre de personnes hospitalisées est aussi légèrement monté à 7409 malades contre 7363 vendredi dont 467 admis ces dernières 24 heures. Côté contaminations, le nombre de nouveaux cas positifs s'est établi samedi à 23.471 contre 24.309 vendredi. Le taux de positivité reste stable à 4,3%. En Occitanie, les nouvelles hospitalisations ont été multipliées par plus de dix en moins d'un mois, a indiqué samedi 31 juillet l'Agence régionale de santé (ARS) qui lance un «*appel d'urgence à la population*» pour «*ralentir le rythme de l'épidémie*». Vive la psychose !!!!!

Fin juillet 2021 : Le pass sanitaire ailleurs Le pass sanitaire s'applique depuis le mercredi 21 juillet en France, et va continuer de s'étendre durant les prochaines semaines. D'autres pays ont décidé de mettre en place cette mesure :

Danemark : un "Coronapas" depuis avril. Depuis le 21 avril 2021, le Danemark a mis en place un pass sanitaire, le "Coronapas" pour accéder à un nombre très important de lieux et d'activités : café, restaurant, salle de sport, concert, musée, les bibliothèques et même pour se rendre chez le coiffeur. Les terrasses en sont cependant dispensées. Le document est en format papier, et doit prouver un schéma vaccinal complet, un test négatif de moins de 72 heures ou bien d'un rétablissement du Covid dans les 12 semaines précédentes. La mise en place de cette mesure a été plutôt bien acceptée par la population.

Italie : un "Green Pass" annoncé le 22 juillet. Le 22 juillet 2021, l'Italie a annoncé mettre en place un pass sanitaire à partir du 6 août, le "Green Pass". Il est cependant moins exigeant qu'en France car il est délivré au bout d'une dose du vaccin. Il s'applique aussi aux personnes en rétablissement, ou celles disposant d'un test négatif de moins de 48 heures. Ce pass sera exigé pour l'intérieur des bars et restaurants, pour les piscines, les salles de sport, les musées, cinémas, théâtres ou encore les salles de jeux. Les grands rassemblements comme les concerts, spectacles ou événements sportifs y sont également soumis. Les boîtes de nuit, quant à elle, sont toujours fermées jusqu'à nouvel ordre.

Autriche : des "documents d'entrée" pour les activités en contact avec le public. Les clients de toutes les activités en lien avec du public doivent prouver par l'intermédiaire de documents d'entrée un certificat de vaccination ou un test PCR négatif. Les restaurants, hôtels, théâtres, concerts, stades, gymnases, etc. sont concernés. Des mesures plus strictes peuvent être appliquées en fonction des contaminations dans la région.

Portugal et Allemagne : un pass pour les zones les plus touchées. Au Portugal, depuis le 8 juillet, le certificat numérique européen est demandé à l'entrée des hôtels et des restaurants pour accéder à l'intérieur, mais uniquement dans les zones les plus contaminées. Pour les comtés concernés, il faut donc une vaccination complète, un test PCR de moins de 72 heures, un test antigénique de moins de 48 heures si réalisé en laboratoire, et moins de 24 heures pour ceux réalisés par un professionnel de santé, ou sur place pour les autotests.

En Allemagne, cette décision appartient aux régions, les "Länders". Il n'y a pas de pass sanitaire au niveau national. En cas de taux d'incidence élevé, ce contrôle peut s'appliquer via une application, dans certains lieux comme les restaurants, les cinémas, ou encore les piscines.

Lituanie : un "certificat national" pour supprimer les jauges. La Lituanie n'a pas mis en place de pass sanitaire pour l'entrée dans les lieux de loisirs, de culture ou en contact avec le public. Par contre, le pays l'a appliqué pour l'organisation d'événements sans limitation du nombre de participants à l'extérieur, ou sans aucune jauge pour l'intérieur.

Irlande et Grèce : vaccin complet ou certificat de vaccination pour certains lieux. L'Irlande impose d'avoir un schéma vaccinal complet, ou bien de disposer d'un certificat obligatoire pour accéder aux pubs et aux restaurants. La Grèce, face aux vagues de touristes cet été, exige la présentation d'un certificat de vaccination complète ou de rétablissement pour accéder aux lieux de divertissements et aux restaurants.

Un certain nombre de pays sont en discussion pour la mise en place sanitaire. La Grande-Bretagne devrait imposer dès septembre une vaccination complète pour les lieux qui accueillent un public nombreux, comme les discothèques.

En Espagne, il est seulement nécessaire de montrer un certificat de vaccination ou un test négatif pour les événements regroupant plus de 500 personnes, mais des mesures locales sont en discussion. En avril, la cour constitutionnelle espagnole avait censuré une mesure prise en Galice sanctionnant d'une amende les personnes refusant la vaccination. En août, les juges doivent rendre une décision finale sur le sujet.

01 aout 2021 : FrancetvInfo. Allemagne : des échauffourées à Berlin lors de manifestations contre les restrictions sanitaires Des milliers de personnes hostiles aux mesures de lutte contre le Covid-19 ont participé à une manifestation interdite dans les rues de la capitale allemande. La manifestation était organisée par le mouvement "Querdenker" ("libres-penseurs"), qui s'est imposé comme la principale voix critique contre les restrictions sanitaires imposées en Allemagne. Ce groupe fédère des adeptes des théories du complot, des détracteurs de la vaccination, des partisans de l'extrême droite ainsi que des membres de l'extrême gauche. Et toc, habillés pour l'hiver

01 aout 2021 ProfessionGendarme. KLA.TV Pauvres petits milliardaires ! – Un aperçu de l'arnaque Covid (par Ivo Sasek) Au total, la richesse cumulée par les 657 multimilliardaires a augmenté de plus de 1 300 milliards de dollars (1 300 000 000 000 dollars) au cours des seuls douze derniers mois. Des trillions ! ... C'est un peu plus de 600 personnes qui ont réalisé ce bénéfice. C'est une augmentation de 44,6 % depuis le début de la prétendue pandémie. Et dans ce court laps de temps, le nombre de milliardaires, ou plutôt de multimilliardaires, est passé de 614 à 657. La croissance de la richesse des 15 milliardaires les plus riches a atteint à elle seule 563 milliards de dollars (563 000 000 000). Ce qui représente plus de 40 % de la croissance de l'ensemble des 657 multimilliardaires. Cependant, dans le même temps, selon le magazine Forbes, près de 80 millions (80 000 000) de personnes ont perdu leur emploi. 18 millions de personnes étaient au chômage aux États-Unis au 27 février de cette année 2021.

02 aout 2021 : FranceSoir. Me Jean-Pierre Joseph, avocat, doyen du Barreau de Grenoble. Pass sanitaire ou pass suicidaire ? "Nous venons de déposer des plaintes pour des faits criminels dans plusieurs coins de France." : Non seulement l'Histoire m'a donné raison (le 23 septembre 2020, dans "Profession Gendarme", l'article intitulé "Quand cesserons nous d'être des moutons ?"), mais cela a continué, car j'avais annoncé à mon entourage que si nous ne réagissons pas, il y aurait une deuxième, puis une troisième, puis une quatrième vague, etc. Et des mesures de plus en plus liberticides, qui n'auraient aucun effet sur le freinage de l'épidémie. En fait à l'époque, les gens croyaient qu'en obéissant cela s'arrêterait, et je leur disais "*C'est justement parce que vous obéissez que cela ne s'arrêtera jamais...*" En réalité, les contradictions dans les mesures étaient tellement évidentes, qu'il m'est difficile d'accepter qu'une grande partie de la population, glacée de terreur face à un virus que personne n'a jamais vu, soit aussi obéissante, et que les grands médias n'aient pas d'avantage dénoncé ces contradictions.

02 aout 2021 : FranceSoir. Dans un debriefing complet, Paolo Zanutto, PhD a évoqué entre autres le déni et la suppression des traitements précoces, et le mal que les présidents Trump ou Bolsonaro ont fait à ses yeux en politisant ce message : "les politiques doivent faire de la politique, les scientifiques de la science". Il s'est même déclaré prêt à se déplacer devant une commission d'enquête "à ses frais, car en tant que professeur, il est payé par l'argent des contribuables".

De plus, il a partagé et commenté le rapport du Dr David Martin sur le rôle du Dr Fauci (en charge du NAID institut des maladies infectieuses aux Etats-Unis) dans la pandémie. Au cours de son entretien, il a dressé une liste de questions pour président de l'Institut Pasteur, le Dr Steward Cole, en date du 22 juillet 2021. Elles sont en attente de réponses. "Sur le rôle de l'Institut Pasteur dans les activités compliquées sur le SRAS avant la pandémie actuelle. Concernant mon expulsion de la Plateforme Scientifique Pasteur USP (SPPU) : j'ai également rédigé quelques questions aux responsables de la Plateforme Scientifique Pasteur USP (SPPU) : Dr. Paola Minoprio (représentant Pasteur Paris) et Prof. Luis Carlos Ferreira (représentant USP) et le Recteur de l'USP, Prof. Vahan Agopyan. Le Dr Stewart Cole devrait également répondre à ces questions.

02 aout 2021 : FranceSoir. AFP - En mode selfie et tee-shirt, Emmanuel Macron a proposé lundi aux Français sur Instagram et Tik Tok de répondre directement à toutes leurs questions sur la vaccination, pour contrer de "fausses informations", "fausses rumeurs", "parfois n'importe quoi", qui circulent. T-shirt noir et assis devant un drapeau français, le chef de l'Etat, en vacances au fort de Brégançon (Var), a diffusé sur ces réseaux sociaux cette courte vidéo d'une minute où il se filme lui-même. Il y rappelle que la vaccination est "la seule arme" face à la quatrième vague de Covid-19, avec "un peu plus de 42 millions de Françaises et de Français qui ont reçu une injection de vaccin" et "un peu plus de 35 millions" qui ont "reçu les deux doses et qui sont donc dûment vaccinés, complètement vaccinés".

02 aout 2021 : FranceSoir. La purge sur les réseaux sociaux continue. Cette semaine c'est la page Facebook de Christian Perronne qui a été suspendue, sans aucune notification, alors que de nombreuses fausses pages à l'effigie du professeur de médecine subsistent. La page du professeur Perronne comptait 93 177 abonnés très actifs sur les divers sujets médicaux liés à la crise de Covid-19.

02 aout 2021 : Le Monde. Les entreprises pharmaceutiques Pfizer-BioNTech et Moderna devraient augmenter le prix de leur vaccin à ARN messenger contre le Covid-19, selon des informations du *Financial Times*, diffusées dimanche, et indirectement confirmées, lundi 2 août, par le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, Clément Beaune. Cette hausse a été négociée dans le cadre des derniers contrats d'approvisionnement avec l'Union européenne, selon les documents consultés par le quotidien. « *Les doses de vaccin que l'Union européenne est en train de négocier, (...) ce ne sont pas les mêmes que la première génération de vaccins* », a fait valoir M. Beaune sur RFI. Pour que ces doses soient « *adaptées aux variants* » du Covid-19, actuels et futurs, avec « *des calendriers plus précis* » et des pénalités financières s'ils ne sont pas respectés, il a fallu des « *contrats plus exigeants* », a-t-il expliqué. Et pour cela, « *probablement, oui, pas seulement pour l'Union européenne mais pour tous les acheteurs, ce sera plus cher* ».

02 aout 2021 : FranceSoir. Un médicament contre le coronavirus mis au point par Therapeutica Borealis, une entreprise pharmaceutique de Turku en Finlande, s'est vu accorder un brevet par le Bureau Américain des Brevets et des Marques de Commerce (USPTO), une institution fondée par Thomas Jefferson. La société a déclaré que les principes actifs du médicament - l'aprotinine (un inhibiteur de protéase), l'hydroxychloroquine et l'ivermectine - sont des médicaments bien connus et largement utilisés mais que dans ce produit, ils ciblent la muqueuse des voies respiratoires supérieures. Le spray nasal agit sur la fonction cellulaire du mucus nasal de trois façons, ce qui réduit la capacité du virus à pénétrer dans l'organisme et à se multiplier, diminuant ainsi le risque de maladie grave.

03 aout 2021 : Le Figaro. Passe sanitaire, un collectif d'avocats pose un recours devant le Conseil constitutionnel. Soutenu par 54 000 signataires, un collectif d'avocats invoque le caractère disproportionné des atteintes causées aux libertés individuelles devant le Conseil constitutionnel.

03 aout 2021 : Yahoo. Une étude américaine révèle que l'infection naturelle au Covid-19 fournit une telle immunité robuste sur le long terme que la vaccination contre la maladie n'apporterait aucun réel avantage. La dose unique réservée aux patients déjà infectés par le Covid-19 est-elle utile ? Une étude américaine sur les effets de l'infection naturelle fait savoir qu'il pourrait y avoir peu, voire pas d'avantage à se faire vacciner pour les patients ayant été précédemment testés positifs au coronavirus.

Selon cette étude menée sur 52 238 employés du Cleveland Clinic Health System (Ohio) et relayée par le média Israël national news, les personnes infectées par le coronavirus bénéficient d'une immunité robuste sur le long terme qui ne serait probablement pas augmentée par les vaccins anti-Covid disponibles sur le marché. Parmi les participants, 2 579 ont déjà été testés positifs au coronavirus alors que les 49 659 autres n'ont jamais été confirmés comme porteurs du virus.

03 aout 2021 : Le Figaro. Israël va imposer de nouvelles restrictions sanitaires pour lutter contre la propagation du coronavirus, ont annoncé mardi 3 août les autorités. Confronté à une hausse des contaminations ces dernières semaines liée à la propagation du variant Delta, l'État hébreu a décidé d'élargir l'obligation du passe sanitaire aux lieux publics rassemblant moins de 100 personnes dans un lieu fermé, ainsi que le port du masque obligatoire dans les lieux extérieurs rassemblant plus de 100 personnes. Par ailleurs, la quarantaine sera obligatoire pour les personnes revenant de la plupart des pays du monde, vaccinés ou non. Cette période de quarantaine a été réduite mi-juillet à sept jours au lieu de dix auparavant, sous condition de test négatif. Ces nouvelles restrictions entreront en vigueur le 8 août, selon le communiqué officiel, suivant la réunion du cabinet ministériel sur la gestion du coronavirus. 3818 cas en 24 heures, un record depuis mars. Israël avait été l'un des premiers pays à lancer, à la mi-décembre, une vaste campagne de vaccination à la faveur d'un accord avec le géant pharmaceutique Pfizer, qui a fourni rapidement des millions de doses au pays en échange de données sur les effets de son vaccin développé avec la société BioNTech. Cette campagne a permis d'administrer deux doses du vaccin à plus de 55% de la population du pays, et à environ 85% des adultes, ce qui a favorisé la réouverture des cafés, des bars et des commerces et une réduction du nombre de cas à moins de 100 par jour contre 10.000 au plus fort de l'épidémie.

03 aout 2021 : ProfessionGendarme. Au parlement finlandais les vérités sortent !!! 78 décès après la vaccination.

03 aout 2021 : ProfessionGendarme. Le temps n'est plus à la demi-mesure. Alors que la France est confrontée à une reprise épidémique, en outre-mer mais également en métropole, Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalière de France (FHF), qui porte la voix des hôpitaux publics et des EHPAD, demande au gouvernement de franchir le cap de la vaccination obligatoire pour tous, dans un article du *Journal du Dimanche*. Selon le président de la FHF, également maire (LR) de Fontainebleau, le controversé passe sanitaire, qui devrait entrer en vigueur à partir du 9 août, «ne suffira pas à atteindre une vraie immunité collective». Face à «la rapidité inédite de cette quatrième vague», il appelle le gouvernement à assumer «le cap de l'obligation avec volontarisme». Une question qui, selon lui, «était sans doute taboue il y a quelques mois, car on était dans ce passage obligé où la conviction et la pédagogie devaient l'emporter», mais «il est temps d'aller chercher au-delà de l'incitation pour franchir la dernière marche», affirme l'élu. «Chaque jour qui passe voit les antivaccins durcir leur propos ».

03 aout 2021 : L'Express. Responsable d'une nouvelle flambée des contaminations, le variant Delta est-il vraiment plus dangereux ? Sur cette question, le nouveau rapport de Santé publique France, mis à jour le 28 juillet, donne plusieurs clés de compréhension. "Ce variant se caractérise par une compétitivité accrue par rapport aux autres variants, notamment la souche alpha (anciennement britannique)", déclarent ces travaux. Si le variant Delta - découvert en Inde - nous intéresse, c'est parce qu'il est désormais majoritaire à l'échelle internationale. Il représente 87% des séquences déposées dans GISAID au mois de juillet et 75% lorsque les séquences du Royaume-Uni sont exclues. En France, le variant Delta représente 82,8% des tests positifs selon une enquête Flash datant du 13 juillet. Dans son rapport, Santé publique France laisse entrevoir la possibilité que cette nouvelle souche soit plus dangereuse, mais aussi plus contagieuse. En effet, cette nouvelle souche serait deux environ fois plus transmissible que les virus historiques.

Dans le détail, les spécialistes estiment que le variant Delta est environ 40 à 60% plus transmissible que la souche Alpha et respectivement 60% et 30% de plus que les variants Beta et Gamma. Comment expliquer cela ? "Plusieurs sources de données différentes indiquent une augmentation de la charge virale dans le nasopharynx chez les personnes infectées par rapport à Alpha et autres souches virales de référence.

04 aout 2021 : ProfessionGendarme. Enorme !!! Regardez la date d'imprimerie de l'affiche du Passe Sanitaire...**20 Janvier 2020** ????? Faute de frappe, les débunker l'affirment ...

04 aout 2021 : ProfessionGendarme. « Dans le contexte des dérives liées à la « politique sanitaire » contre l'épidémie de COVID-19, le collectif « Pompiers Libres » entend regrouper les pompiers français de tous statuts (militaires, professionnels, volontaires, services de santé et secours médical) et de tous grades ainsi que les personnels administratifs et techniques afin de nous entraider dans la défense de nos droits fondamentaux, de nous soutenir face aux intimidations et pressions de toutes sortes dont nous sommes déjà témoins ou victimes dans le cadre de la « politique sanitaire », de diffuser une information loyale, apte à aider chaque pompier à réaliser des choix réellement éclairés et de faire participer notre corporation à la défense de l'intérêt général de notre pays. Sans aucun esprit partisan, nous soutenons toutes les initiatives locales et nationales qui visent le but que le collectif s'est proposé. Nous nous réjouissons de celles qui ont déjà été entreprises notamment par des syndicats de sapeurs-pompiers.

04 aout 2021 : ProfessionGendarme. Giuseppe De Donno, l'ancien médecin de l'hôpital Carlo Poma de Mantoue, a été retrouvé pendu dans sa maison de Curtatone, en Italie, le 27 juillet dernier. Un suicide selon les premières constatations mais un suicide qui soulève l'hypothèse de l'homicide volontaire selon le parquet de Mantoue. Ce dernier a ouvert une enquête après le décès du professeur, ancien chef de service de pneumologie à l'hôpital « Carlo Poma » et père d'une thérapie anti-Covid par plasma hyperimmun. En pratique, l'objectif des enquêteurs est de comprendre si quelqu'un a pu amener l'ancien chef de service, qui le 5 juillet dernier avait démarré sa nouvelle activité de médecin généraliste à sa sortie de l'hôpital, à se suicider, sans laisser de message.

04 aout 2021 : FranceSoir. Fêtes interdites dans une partie de la Corse, hausse des capacités hospitalières en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie: en pleine saison touristique, le pourtour méditerranéen a renforcé son dispositif pour lutter contre la flambée de Covid-19. Ces mesures interviennent à la veille de l'avis très attendu du Conseil constitutionnel sur la loi sanitaire qui comprend l'extension controversée du "pass" sanitaire et la vaccination obligatoire pour certaines professions. En Corse, le taux d'incidence du Covid-19 s'établit à 659 pour 100.000 habitants, avec un pic en Haute-Corse à 836 pour 100.000, soit "quatre fois le taux d'incidence national", ont indiqué les autorités. Les jeunes sont particulièrement touchés par cette nouvelle vague avec un taux d'incidence à 1.887 sur 100.000 chez les 15 à 19 ans en Haute-Corse et à 1.900 en Corse-du-Sud. Conséquence de cette explosion: les mineurs seront obligés de porter le masque dans les soirées festives en extérieur et devront obligatoirement être accompagnés par un majeur dans toute l'île. En Haute-Corse, les rassemblements de plus de dix personnes et les fêtes de village et autres feux d'artifice prévues en cette période estivale sont annulés et soumis à autorisation préfectorale en Corse-du-Sud. L'objectif est de "limiter les brassages intergénérationnels", a souligné le préfet de Haute-Corse François Ravier. Le port du masque sera également obligatoire pour les processions religieuses, très populaires dans cette île de quelque 340.000 habitants. Déjà imposé à Ajaccio et Porticcio, il est également étendu à Bonifacio, Porto-Vecchio, Sartène, Propriano et sur les places des villages, a précisé Pascal Lelarge, préfet de Corse-du-Sud. Les activités dans les hôtels, cafés et restaurants (et non dans les discothèques) devront se terminer à 1H00 du matin.

04 aout 2021 : FranceSoir. Pour rouvrir les écoles sans risques, les Émirats arabes unis généralisent la vaccination dès 3 ans. Après l'approbation en mai du vaccin Pfizer-BioNTech pour une utilisation d'urgence chez les enfants âgés de 12 à 15 ans, lundi, le ministère de la Santé et de la Prévention des Émirats arabes unis, Mohammad Falaknaz, a annoncé en urgence l'utilisation du vaccin Sinopharm covid-19 pour les enfants à partir de 3 ans. Ce vaccin était en phase de test, qui comprenaient des essais cliniques et des évaluations approfondies, depuis juin dernier. "Cela signifie désormais que tous les membres de la famille seront protégés contre le virus", a déclaré le ministre. Des parents interviewés par le Khaleej Times se déclarent favorables à la vaccination de leurs enfants car celle-ci assurera l'ouverture d'écoles et de collèges, relancera le secteur des voyages et du tourisme, reconstruira l'économie et permettra à leurs familles de mener une vie normale.

05 aout 2021 : BFMTV. "Se vacciner, c'est se protéger": Macron met en garde contre les rumeurs et fake news. Dans une nouvelle vidéo sur Instagram et TikTok, le chef de l'État met en garde contre les rumeurs et autres fake news qui entourent la vaccination.

05 aout 2021 : France Inter. Le Conseil constitutionnel, les dispositions censurées : isolement obligatoire et rupture anticipée de certains contrats de travail :

- **Sur l'isolement obligatoire** - La loi adoptée le 25 juillet par le Parlement imposait à toute personne testée positive au Covid-19 un isolement de dix jours, avec des sorties autorisées uniquement entre 10h et 12h. Le Conseil constitutionnel estime qu'il s'agit là d'une privation de liberté qui n'est pas "*nécessaire, adaptée et proportionnée*". Il critique le caractère automatique de la mesure, qui s'applique "*sans décision individuelle fondée sur une appréciation de l'autorité administrative ou judiciaire*", et "*sans appréciation sur la situation personnelle*".
- **Sur la rupture anticipée d'un contrat de travail** - C'est l'autre disposition censurée par le Conseil constitutionnel : la possibilité pour un employeur de rompre un CDD ou un contrat d'intérim "*avant son terme*" si le salarié ne présente pas de pass sanitaire. Il relève une "*différence de traitement*" avec les salariés étant en contrat à durée indéterminée, "*sans lien avec l'objectif poursuivi*". En revanche, la suspension du contrat de travail sans rémunération est validée.

Feu vert pour l'extension du pass sanitaire et la vaccination obligatoire des soignants :

- **Sur l'extension du pass sanitaire** - Mesure emblématique du texte, le pass sanitaire (obtenu en cas de vaccination totale, via un test Covid négatif ou un certificat de rétablissement) doit être étendu (dès lundi 9 août) aux cafés, restaurants, avions, trains, autocars pour les longs trajets, foires, séminaires et salons professionnels. Le Conseil y voit "*une conciliation équilibrée*" entre les exigences de protection de la santé et les libertés individuelles.
- **Sur le pass sanitaire dans les hôpitaux et les Ehpad** - Étant donné que le pass sanitaire ne sera exigé que pour les accompagnants, les visiteurs et les personnes accueillies pour des soins programmés et non pour les cas d'urgence, les Sages jugent que la mesure "*n'a pas pour effet de limiter l'accès aux soins*". La décision sera laissée "*à l'appréciation des soignants*", a précisé une source proche du Conseil constitutionnel à l'AFP.

Sur l'obligation vaccinale pour les soignants - Le Conseil constitutionnel donne son feu vert, en notant que la mesure s'appliquera de façon "*progressive*" : les soignants et autres professionnels en contact avec des publics fragiles peuvent, jusqu'au 14 septembre, continuer d'exercer leur activité sous réserve de présenter un certificat de vaccination, de rétablissement du Covid-19 ou un certificat médical attestant de contre-indication, ou à défaut, un test virologique négatif.

05 aout 2021 : BFMTV. Israël persiste avec la 3e dose de vaccin malgré l'appel de l'OMS. Le gouvernement israélien continue jeudi d'administrer des troisièmes doses de vaccin anticovid aux personnes âgées de 60 ans et plus, en dépit de l'appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en faveur d'un moratoire sur cette pratique. A l'heure où des pays occidentaux s'efforcent de vacciner un maximum de leur population avec deux doses contre le coronavirus, Israël a lancé vendredi dernier une campagne en faveur d'une troisième dose de vaccin, principalement des laboratoires Pfizer/BioNtech, pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Le président Isaac Herzog, le chef de l'opposition Benjamin Netanyahu et la mère du Premier ministre Naftali Bennett ont notamment reçu cette troisième dose, une piqûre de rappel visant à renforcer le système immunitaire face à la propagation du variant Delta, plus contagieux que les autres. Or mercredi, le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé à un moratoire sur l'administration de ces vaccins de rappel, afin de laisser ces doses à disposition des pays qui n'ont pu immuniser qu'une partie infime de leur population. Jeudi, le gouvernement israélien n'a pas commenté directement la demande de l'OMS, mais a signifié son intention de continuer à administrer des doses de rappel. "Ceux qui sont âgés de 60 ans et plus et qui n'ont pas encore reçu de troisième dose sont six fois plus susceptibles d'être gravement malades, voire de mourir", a déclaré Naftali Bennett.

05 aout 2021 : The Epoch Times. Le Dr Kobi Haviv, directeur médical de l'hôpital Herzog à Jérusalem, a déclaré lors d'une interview sur la chaîne 13 TV News, que 95 % des patients hospitalisés pour une forme sévère de Covid-19 sont vaccinés. Il a aussi indiqué que 85 à 90 % des patients sont entièrement vaccinés et que l'hôpital « ouvre de plus en plus de salles Covid. »

"95% of the severe patients are vaccinated".

"85-90% of the hospitalizations are in Fully vaccinated people."

"We are opening more and more COVID wards."

"The effectiveness of the vaccine is waning/fading out"

(Dr. Kobi Haviv, earlier today on Chanel 13 @newsisrael13) pic.twitter.com/SpLZewiRpQ

— Ran Israeli (@RanIsraeli) August 5, 2021.

05 aout 2021 : InfoDuJour. Fabius père et fils. Dès l'annonce de la décision des neuf Sages de la rue Montpensier, jeudi soir, quelques centaines de manifestants se sont rassemblés devant la vénérable institution présidée par Laurent Fabius. L'ancien ministre et ancien Premier ministre de François Mitterrand a été largement conspué par la foule lui rappelant qu'il avait été poursuivi dans la triste affaire du sang contaminé des années 1980-90. Et qu'il était le père de Victor Fabius, l'un des directeurs du cabinet de conseils américain McKinsey, chargé (allez savoir pourquoi) par le gouvernement français de la stratégie vaccinale. Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

06 aout 2021 : SudInfo. Sept résidents de la maison de repos Ter Burg à Zaventem sont morts en l'espace de deux semaines après avoir été contaminés par un nouveau variant du coronavirus, dit colombien. Tous étaient entièrement vaccinés contre le coronavirus, signale ce vendredi la VRT. Le foyer d'infections est sous contrôle.

06 aout 2021 : Dérard MAudrux. En France, il n'y a aucun problème, on affiche un excellent résultat de la vaccination, avec première quinzaine de juillet, 85% des formes graves hospitalisées, relevant de non vaccinés. Je signale que ces chiffres que tout le monde a repris, ne sont pas issus d'un comptage, mais de savants calculs de la DRESS, à partir d'autres données. J'ai pu juger pendant 20 ans de ces études Dress, par exemple pour les revenus nets des médecins. J'avais ces chiffres, (ainsi que le fisc), précis au centime près, à partir des avis d'imposition fournis par les confrères. Par contre, le ministère, la SS, la presse, n'utilisaient que les chiffres Dress, faux, calculés arbitrairement à partir du brut, et publiés comme chiffres officiels.

06 aout 2021 : Vie publique. Chronologie de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire. La loi a été **promulguée le 5 août 2021** Elle a été publiée au **Journal officiel du 6 août 2021** Le 5 août 2021, le Conseil constitutionnel, saisi par le Premier ministre et plus de 60 députés et 120 sénateurs, a jugé le projet de loi partiellement non conforme à la Constitution. Il a émis plusieurs réserves d'interprétation. Le texte avait été présenté au **Conseil des ministres du 19 juillet 2021** par Jean Castex, Premier ministre. Il avait été adopté en première lecture, avec modifications, par l'Assemblée nationale le 23 juillet, puis par le Sénat le 24 juillet. Le 25 juillet 2021, le Sénat puis l'Assemblée nationale avaient adopté le texte de compromis établi le même jour par la commission mixte paritaire. Le gouvernement a engagé la procédure accélérée sur le texte. Initialement, les mesures ont été annoncées par le président de la République lors de son **allocution du 12 juillet 2021**. Elles ont reçu un **avis favorable du Conseil scientifique Covid-19 le 16 juillet 2021**.

07 aout 2021 : ProfessionGendarme. L'ancien directeur scientifique de la Défense belge Martin Zizi nous explique cette fois la différence entre les "vaccins normaux" et les "vaccins sur le cancer". À partir de cela, il démontre que les vaccins ne remplissent pas aujourd'hui les conditions de base légales pour être sur le marché. "Le variant Delta tue les vaccinés plus que les non-vaccinés, en Angleterre"

07 aout 2021 : FranceSoir. De Toulon à Lille, la mobilisation contre l'extension du pass sanitaire dès lundi et la vaccination obligatoire pour les soignants a de nouveau progressé en France samedi, pour le quatrième week-end consécutif. Quelque 237.000 personnes, dont 17.000 à Paris, ont défilé dans le calme, un niveau jamais atteint depuis le début de la contestation, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. C'est 33.000 de plus que samedi dernier. Et le nombre a plus que doublé en trois semaines, en plein coeur de l'été, par rapport aux 114.000 manifestants recensés par les autorités le 17 juillet, lors du premier week-end d'actions.

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. En Suisse, des membres de plusieurs corps de police menacent de ne plus appliquer les mesures visant à lutter contre la pandémie si celles-ci «s'opposent à l'avis général de la population». «Tu n'es pas seul»: c'est avec ce message qu'un groupe s'appelant «association d'agents de police issus de tous les cantons de Suisse» s'adresse à ses collègues en ligne. Le groupement a créé un site permettant aux policiers «de s'annoncer sans craindre des sanctions ou être mis à l'écart».

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. Mauvaise nouvelle pour Macron : l'Ordre des Médecins dit non au Pass Sanitaire obligatoire dans les hôpitaux.

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. Quand Cahuzac affirmait en 2016 que Pfizer finançait de manière occulte la politique française. De nombreux anti-vax accusant les fabricants de vaccins contre le Covid d'être corrompus, François Asselineau rappelle que Pfizer a, par le passé, financé de manière occulte le Parti socialiste français. Et les amendes payées par le géant américain dans le cadre de plusieurs procès attestent de ses pratiques douteuses. Alors que l'un des principaux fabricants de vaccin anti-Covid, Pfizer, procède à une hausse des prix sur ses produits en pleine pandémie, François Asselineau évoque sur Twitter «une longue histoire de corruption et d'escroquerie» du laboratoire, pointant non seulement de nombreux procès visant l'entreprise américaine, mais aussi son financement occulte de la politique française. Un financement notamment révélé par l'ancien ministre délégué au Budget sous François Hollande, Jérôme Cahuzac, en 2016. Interrogé lors de son procès pour fraude fiscale au sujet des versements du laboratoire sur un compte ouvert en Suisse en 1992, M.Cahuzac reconnaît alors qu'en 1993 «deux versements des laboratoires Pfizer» ont été faits au profit du financement politique. Selon lui, le compte était destiné à financer les activités politiques de l'ancien Premier ministre socialiste Michel Rocard.

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. Les menteurs professionnels, journalistes, médecins de plateaux télé, politiques n'étant pas assez efficaces on embauche des menteurs amateurs pour les suppléer. Décidément cette pandémie aura fait céder toutes les limites entre corrupteurs et corrompus. Un prestigieux groupe de marketing sur les réseaux sociaux paie des acteurs amateurs pour se faire passer pour des médecins et promouvoir le vaccin expérimental COVID-19 sur TikTok, le réseau social chinois de partage de vidéos. La société KOMI à Manchester invite les acteurs à participer à un projet de médias sociaux TikTok – « *vous filmer de chez vous comme si vous faisiez plusieurs Tik Toks sur les théories du complot COVID* ». « *L'objectif est de rendre cela aussi crédible que possible, comme si vous étiez un médecin de Tik Tok* », a indiqué l'annonce publiée sur Mandy.com – un site Web international proposant des offres d'emploi pour les acteurs, les interprètes, les cinéastes et le personnel de production. La description de poste demande aux répondants de se faire passer pour un « *médecin généraliste parlant de COVID-19 et des théories du complot qui l'entourent* ». Une redevance de 100 £ est offerte aux acteurs à succès.

08 aout 2021 : LCI. PASS SANITAIRE - La Fédération Autonome des Sapeurs Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (FA/SPP-PATS), l'un des principaux syndicats de la profession, a annoncé avoir déposé un préavis de grève nationale illimitée, à compter du 9 août. Affirmant que l'organisation "*ne s'oppose pas à la vaccination*", le syndicat dénonce dans un communiqué l'obligation vaccinale qui irait "*à l'encontre du principe d'égalité*" et "*des libertés individuelles*". Il dénonce également le traitement à égalité avec les soignants sans pour autant bénéficier des mêmes droits.

08 aout 2021 : Libération. En déplacement au centre hospitalier d'Aix-en-Provence jeudi, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a réagi à un appel à la grève nationale des personnels soignants et médico-sociaux lancé la veille par SUD et CGT. «Vient un temps où ces personnes n'auront plus le loisir de faire grève puisque par définition cette obligation vaccinale s'appliquera», a-t-il déclaré face à la presse. Des propos décriés ce dimanche par les syndicats FO, CGT, et SUD, qui y voient une «une mise en cause du droit de grève». Dans un communiqué, la confédération FO rappelle que le droit de grève constitue «un droit constitutionnel attaché à la liberté syndicale et à la démocratie» et exhorte le gouvernement à «retirer sans délai» ces propos.

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. En Suisse, des membres de plusieurs corps de police menacent de ne plus appliquer les mesures visant à lutter contre la pandémie si celles-ci «s'opposent à l'avis général de la population». «Tu n'es pas seul»: c'est avec ce message qu'un groupe s'appelant «association d'agents de police issus de tous les cantons de Suisse» s'adresse à ses collègues en ligne. Le groupement a créé un site permettant aux policiers «de s'annoncer sans craindre des sanctions ou être mis à l'écart».

08 aout 2021 : ProfessionGendarme. Dr. Thierry Schmitz : Vous libérer du graphène des vaccins, c'est possible. Le 27 janvier dernier a été publiée une étude fort intéressante, dans une revue inconnue du grand public, *ACS applied materials and interfaces* (21). Elle atteste de l'importance de l'oxyde de graphène dans l'avenir de la médecine, spécialement dans «l'inoculation des médicaments, la photothérapie et la biosensitivité». Le seul problème, reconnu par cette étude internationale, c'est l'endommagement des cellules... Les auteurs craignent notamment le stress oxydatif (cause de vieillissement et de cancers), l'empoisonnement des cellules (cytotoxicité), et la réduction de la reproduction cellulaire... Contre cela, que préconisent-ils? Le glutathion. Et pourquoi, si le glutathion fait tant de bien, nous ne leur laisserions pas leurs technologies d'apprentis-sorciers, pour nous contenter de l'antidote? Car le glutathion, malgré son nom un peu curieux, vous l'utilisez et vous le fabriquez tous les jours. En effet, vos cellules s'endommagent sans arrêt: c'est l'un des principes de la vie. Les anti-oxydants permettent de parer à cela, notamment la vitamine C, indispensable à notre organisme. Mais aucun antioxydant n'est aussi efficace que le premier d'entre eux, celui que fabrique notre foie et dont l'ibuprofène inhibe la production... Cet antioxydant fondamental, c'est le glutathion. Je recommande évidemment le glutathion *liposomé*, c'est-à-dire *encapsulé* dans la même composition que les parois de vos cellules, pour une absorption parfaite.

08 aout 2021 : Profession Gendarme. Le Dr Michael Yeadon, responsable scientifique de l'AFLDS, a réagi après avoir consulté le contrat albanais contrats signé avec Pfizer, déclarant qu'il "semble authentique". Il poursuit : "Je connais l'anatomie de base de ces accords et il n'y manque rien que je m'attendrais à voir présent, et je n'ai vu aucun indice qui suggère que c'est un faux." Yeadon a noté ce qu'il a trouvé être "la révélation la plus stupéfiante", citant la clause qui stipule que "s'il existe des lois ou des règlements dans votre pays en vertu desquels Pfizer pourrait être poursuivi, vous acceptez de MODIFIER LA LOI OU LE RÈGLEMENT pour y mettre fin."

08 aout 2021 : FranceTVinfo. Covid-19 : 240 personnels de santé issus de toute la métropole partiront mardi soir aux Antilles L'Ile-de-France enverra 64 volontaires, les Hauts-de-France 30 volontaires et le Grand Est 28 volontaires. Viennent ensuite des soignants d'autres régions.

08 aout 2021 : Ouest-France. Pour Denis Betand, de la CGT Santé et Action sociale, « ces propos sont à l'image de M. Véran, méprisants ». « Ils accentuent la colère, déjà immense, ce qui va nous conforter dans la poursuite de la grève. M. Véran est hors-sol, il y a un écart abyssal entre ses effets d'annonce et la réalité. Il prouve qu'il ne maîtrise absolument pas la situation et que la politique de santé menée n'est pas adaptée à la réalité », a-t-il ajouté auprès de l'AFP dimanche. « Les personnels de santé ont donné de leur vie, ils veulent avoir le choix de se vacciner ; ils ont prouvé depuis 18 mois qu'ils faisaient face à la pandémie », a-t-il précisé. Et de s'indigner : « En février, le gouvernement imposait à ceux positifs au Covid mais asymptomatiques de travailler par manque d'effectifs, en mars 2020 on les applaudissait et maintenant on va les licencier ! » Il a déploré la « fermeture de 69 000 lits d'hôpitaux depuis 2003 (Drees) et l'incapacité du système à prendre en charge les besoins réels de la population bien avant la crise du Covid ».

09 aout 2021 : Le JDD. Le pass sanitaire s'étend ce lundi en France. Afin d'amener une réponse pénale aux fraudeurs, mais également aux fournisseurs de faux, le ministère de la Justice a fixé des sanctions qui seront adressées dans une circulaire aux différentes juridictions dès ce 9 août. Le ministère souhaite apporter « une réponse pénale efficace, dissuasive et rapide pour faire face au rebond de l'épidémie. Ainsi, « présenter le QR code d'un ami vacciné alors qu'on ne l'est pas, sera passible d'une amende de 4e classe de 750 euros, forfaitisée à 135 euros, a précisé le JDD. La sanction sera doublée (1.500 euros) en cas de récidive dans les quinze jours et portée à 3.750 euros et six mois de prison ferme pour une troisième violation en trente jours ».

09 aout 2021 : France-Soir. Analyse exclusive : la biostatisticienne Christine Cotton, forte de 23 ans d'expérience, revient pour un nouveau debriefing, après nous avoir fourni [son expertise des résultats des essais des quatre vaccins](#) il y a quatre mois. Elle a fait une analyse complète des données de pharmacovigilance américaine, seule base de données disponible en téléchargement. Plus de 400 000 lignes de données analysées depuis les trois derniers mois, représentant des centaines d'heures de travail bénévole. Christine Cotton est indépendante et sans lien avec l'industrie pharmaceutique. Son analyse est faite pour apporter un éclairage aux lecteurs et auditeurs dans le plus grand nombre. Elle porte sur tous les effets indésirables graves : mycoardites, effets sur les femmes enceintes, sur les jeunes. Les chiffres sont édifiants, car beaucoup des événements se passent dans un laps de temps de moins de 21 jours après la vaccination, dont les deux tiers des décès. Elle déplore que l'Agence nationale de sécurité du médicament ne communique pas ou ne fasse pas cette analyse importante, alors que le gouvernement est engagé dans une campagne massive d'injection avec des thérapies toujours en phase d'essai clinique avec des autorisations temporaires de mise sur le marché. Son message fort peut se résumer dans ce graphique ou l'on voit que 28% des décès enregistrés ont lieu dans les trois jours suivant l'injection, 40% dans les sept jours et 67% dans les 21 jours.

09 aout 2021 : Libération. Pour assouplir l'obtention du précieux pass sanitaire, qui sera exigé dès ce lundi dans les restaurants, transports longue distance et établissements de santé, le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé deux nouvelles règles. D'une part, les tests Covid-19 négatifs seront valables pendant 72 heures au lieu de 48 – ce qui désengorgera un peu les pharmacies et l'emploi du temps des personnes non vaccinées. D'autre part, en plus des tests PCR et antigéniques, les autotests seront considérés comme valables à certaines conditions.

09 aout 2021 : CNEWS. Les choses sont claires. Les salariés suspendus parce qu'ils ne présenteront pas leur pass sanitaire alors qu'ils en ont l'obligation, à partir de septembre, n'auront pas le droit de toucher les allocations chômage. La ministre du Travail, Elisabeth Borne, l'a affirmé et expliqué dimanche dans le JDD : «ce n'est pas une rupture de contrat, donc il n'y aura pas le droit aux allocations chômage». Le travailleur mis en cause devra ainsi faire sans apport financier le temps de sa suspension. «Je suis consciente que la suspension du contrat de travail et donc de la rémunération est difficile pour le salarié concerné, mais l'objectif est de lui donner du temps pour se conformer à son obligation, en évitant une sanction disciplinaire», a décrit la ministre. En revanche, si ce salarié souhaitait «ne jamais remplir son obligation vaccinale, alors on entrerait dans un processus de droit commun, avec possibilité de rupture de contrat de travail». Dans ce cas, le licenciement donnerait logiquement le droit aux allocations chômage.

10 aout 2021 : FranceTVinfo. Covid-19 : face à une situation "dramatique", la Martinique passe à un confinement strict mardi pour une durée de trois semaines. Le préfet de la Martinique a annoncé la fermeture des magasins non alimentaires, ainsi que la limitation des déplacements à un kilomètre du domicile. Un confinement plus léger était déjà en place depuis deux semaines. Un "*seconde phase de confinement*" pour freiner l'épidémie. Stanislas Cazelles, le préfet de la Martinique, a annoncé lundi 9 août un durcissement du confinement en vigueur depuis deux semaines sur le territoire d'Outre mer. La Martinique fait face à une explosion des contaminations ces dernières semaines. Le taux d'incidence a atteint 1166 (pour 100 000 habitants) lundi, contre 232 en France hexagonale. Dans ce département très peu vacciné, moins de 22% de la population a reçu une première dose.

10 aout 2021 : FranceSoir. « Les vaccinés sont des innocents qui vont au massacre" Dr Roger Hodkinson. Les scientifiques savent, ils ont juste peur de le dire. Eminent ancien professeur à l'université de l'Alberta, une des plus grandes du Canada, Roger Hodkinson alerte sur les vaccins et les manipulations des discours face au Covid-19, dont il explique qu'aujourd'hui nous savons que ce n'est "pas pire qu'une mauvaise grippe saisonnière".

10 aout 2021 : FranceSoir. Le gynécologue Adam C. Urato, fait une recension du livre de la philosophe **Maya J. Goldenberg**, professeure associée, spécialiste de la philosophie des sciences et attachée au département de philosophie de l'Université de Guelph. L'intérêt de ce livre réside dans l'étude des réticences d'un public de plus en plus méfiant envers les traitements et les vaccins. Loin de jeter l'opprobre sur la population souvent traitée d'ignorante de la part des scientifiques, la philosophe propose d'autres explications et revient longuement sur les différents scandales qui ont éclaboussé le monde médical ces dernières années. Dénonçant les liens d'intérêts entre l'institution médicale et les entreprises pharmaceutiques dont l'objectif principal n'est pas la santé mais le profit, elle analyse les méfiances d'un public de mieux en mieux informé et estime que c'est une étape essentielle pour réformer le système de plus en plus frauduleux.

10 aout 2021 : Sortir à Paris. À ce jour, l'Islande fait partie des pays les plus vaccinés au monde. Malgré cela, le pays nordique fait actuellement face à une flambée de nouvelles contaminations au covid-19, poussant le pays à s'interroger sur sa stratégie d'immunité collective. Alors que la campagne de vaccination se poursuit en France, certains pays ont de l'avance. C'est notamment le cas de l'Islande. Dans ce petit pays de 370.000 habitants, souvent considéré comme un laboratoire géant pour les vaccins contre le coronavirus, près de 75% de la population est complètement vaccinée, et 81% ont reçu au moins une dose.

Avec un tel taux de vaccination, le pays nordique figure parmi les pays du monde à plus forte proportion de la population vaccinée. Malgré cette importante couverture vaccinale, le pays n'échappe pas aux contaminations et fait actuellement face à une flambée épidémique, en raison du variant Delta, désormais bien implanté dans l'Islande. D'ailleurs, tout comme la France, l'Islande est désormais considérée « à très haut risque » par les États-Unis, et les voyages vers la capitale Reykjavik sont désormais déconseillés. Et les chiffres sont malheureusement là pour en témoigner. Le 4 août dernier, le pays a enregistré 151 nouveaux cas de covid-19. Sur ces 151 cas, 55 étaient non vaccinés. Par ailleurs 18 personnes étaient hospitalisées. Si le vaccin permet d'éviter les hospitalisations et des formes graves du coronavirus, il n'empêche pas les infections et les contaminations. Aussi, les autorités sanitaires islandaises s'interrogent quant à leur stratégie vaccinale. « Obtenir l'immunité collective par la vaccination générale est hors d'atteinte. » a confié l'épidémiologiste en chef islandais, Þórólfur Guðnason. Ce dernier aurait laissé entendre qu'il faudrait donc laisser les gens se contaminer naturellement afin d'obtenir cette fameuse immunité collective. Mais quelques heures plus tard, l'expert a rectifié le tir en expliquant aux journalistes que ses propos avaient été mal interprétés, précisant que la politique des autorités du pays envers la pandémie restait inchangée.

11 août 2021 : FranceTVinfo. Comme la Martinique mardi, la Guadeloupe va subir un durcissement des conditions de son confinement mis en place il y a une semaine en raison de la multiplication des cas de Covid-19. *"Ce confinement, malheureusement nous allons devoir le durcir parce qu'il nous faut freiner plus vite encore l'épidémie"*, a déclaré Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer à son arrivée à l'aéroport de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 août. *"Ce confinement devient absolument essentiel pour permettre aux établissements de soin de venir faire face à l'arrivée massive, massive jour et nuit, de patients tel que nous pouvons le voir au CHU, a expliqué le ministre qui ajoute que . Le préfet sera amené à préciser ces mesures de confinement."* Sébastien Lecornu a justifié cette décision, qui n'est *"pas une surprise"* par la situation : *"Je rappelle que le taux d'incidence est de 1 850 pour la Guadeloupe, il est de plus de 1 100 pour la Martinique. Cela veut dire que le chiffre que nous connaissons en Guadeloupe, c'est un chiffre que nous n'avons jamais connu et jamais enregistré sur tous les territoires de la République depuis le début de la pandémie de Covid"*, a-t-il insisté.

11 août 2021 : ProfessionGendarme. Maître Prigent, avocat : les traités internationaux priment le droit français... Ce qui implique : pas de discrimination directe ou indirecte à l'encontre des personnes qui ne sont pas vaccinées,

11 août 2021 : FranceSoir. Flambée des cas aux Antilles, vigilance dans le sud, mise en place du pass sanitaire et évolution de la vaccination: l'exécutif, une fois de plus sous pression, se réunit mercredi lors d'un Conseil de défense sanitaire, présidé par Emmanuel Macron en visioconférence depuis Brégançon. Ce Conseil des ministres mobilisés sur le terrain contre l'épidémie du Covid-19, au cœur de l'été, est prévu à 11h00. Jean Castex y assistera depuis Carcassonne, où il vient visiter le Centre hospitalier. Sébastien Lecornu (Outre-mer) se connectera depuis la Guadeloupe, où il est arrivé dans la nuit de mardi à mercredi. Olivier Véran (Santé), tout comme Alain Griset (PME), rejoint lui le chef de l'Etat au Fort de Brégançon (Var) avant de se rendre à son tour en Martinique jeudi. Priorité du Conseil: la situation sanitaire "extrêmement grave" en Martinique et en Guadeloupe, a répété mardi soir le porte-parole Gabriel Attal. Le taux d'incidence, "colossal" selon lui, atteint plus de 1.700 cas pour 100.000 habitants en Guadeloupe et 1.200 en Martinique. Quelque "274 soignants et 60 pompiers venus de tout l'Hexagone en renfort" sont arrivés pour "prêter main forte aux équipes médicales" des deux îles, a précisé M. Lecornu sur Twitter. En Martinique, un nouveau confinement strict a été mis en place avec fermeture des commerces non-essentiels, des locations saisonnières, des hôtels et des plages, alors que les touristes ont été invités à quitter l'île. En Guadeloupe voisine, les chiffres explosent également avec 14 morts la semaine dernière. Dans les deux îles antillaises, à peine 20% de la population est complètement vaccinée, contre plus de 55% en métropole.

11 aout 2021 : ProfessionGendarme. La mise en place de contrôles du pass sanitaire validés par des bracelets bleus dans les gares françaises à forte affluence a suscité l'ironie et les moqueries des opposants au certificat anti-Covid. Le nouveau dispositif de la SNCF pour fluidifier l'accès des voyageurs aux trains longue distance ne plaît pas à tout le monde. Le ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari l'avait annoncé avec l'extension du pass sanitaire le 9 août : désormais, pour faciliter les contrôles, des agents de la SNCF aidés de prestataires extérieurs sont déployés en gare pour vérifier la validité des certificats anti-Covid et délivrer le cas échéant des bracelets bleus signifiant qu'un passager peut se rendre à quai sans être contrôlé à nouveau.

11 aout 2021 : ProfessionGendarme. Michael Osterholm, ancien conseiller du président Biden COVID-19 et meilleur épidémiologiste, a récemment admis que les masques que la grande majorité de la population utilise ne font rien pour empêcher la transmission du COVID-19. « Nous savons aujourd'hui que bon nombre des couvre-visages que les gens portent ne sont pas très efficaces pour réduire les mouvements de virus vers l'intérieur ou l'extérieur », a déclaré Osterholm, directeur du Center for Infectious Disease Research and Policy de l'Université du Minnesota.

11 aout 2021 : ProfessionGendarme. Conformément à sa mission et ses statuts, la Ligue entend contribuer à faire respecter les droits et libertés des citoyens, notamment leur intégrité physique. Face au désarroi manifeste des Français confrontés à un Etat désormais sans foi ni loi, nous mettons à disposition **un guide juridique de 40 pages qui rassemble :**

- les avis juridiques de plusieurs cabinets d'avocats
- des modèles de courrier à adresser aux employeurs ou aux institutions
- un « rappel à la loi » vis-à-vis de toute personne qui obligerait à la vaccination ou interdirait l'accès à un lieu, comme les hôpitaux
- un mémo récapitulatif à joindre à vos courriers, réalisé par Me de Araujo-Recchia.

11 aout 2021 : ProfessionGendarme. Il existe un lien « probable » entre des cas d'inflammation au niveau du coeur et l'injection de vaccins contre la COVID-19 à ARN messenger, mais les avantages de ces sérums l'emportent sur les risques, a déclaré vendredi l'OMS, confirmant l'expertise américaine. Dans un communiqué, les experts du Comité consultatif mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la sécurité des vaccins expliquent que des cas de myocardite – une inflammation du muscle cardiaque – et de péricardite – une inflammation de la membrane enveloppant le coeur – ont été signalés dans plusieurs pays, en particulier aux États-Unis.

11 aout 2021 : ProfessionGendarme. Le Dr Vladimir Zelenko est connu à New York pour avoir trouvé un traitement préventif très efficace contre le covid19. Il a publié de nombreuses études et a soigné des milliers de personnes avec succès. Il explique ici devant un tribunal rabbinique – *Beth din* – pourquoi la vaccination actuelle anti covid est une hérésie scientifique beaucoup plus dangereuse pour la santé publique que ce qu'affirme la Doxa ! Il revient dans cette vidéo sur les chiffres de la pharmacovigilance aux États-Unis avec une mortalité catastrophique des plus jeunes et une multiplication par 8 des fausses couches chez les femmes enceintes !!! Il explique que même si la planète entière avait le covid, il y aurait au maximum 35 millions de décès ; par contre, si on vaccinait 7 milliards d'individus, comme préconisé par Bill Gates, il y aurait près de 2 milliards de morts ! Il rappelle également que la mortalité a explosé en Israël à partir de fin décembre, date du début de la vaccination (cf. graphique en bas de page). Le Dr Vladimir Zelenko parle de génocide planétaire et il sera compliqué de l'accuser d'antisémitisme d'autant que ces propos sont tenus face à des rabbins !

11 aout 2021 : France-Soir. La santé avant tout ? L'entreprise BioNTech, laboratoire allemand, a dégagé un bénéfice de 4 milliards d'euros pour le premier semestre 2021. C'est ce qu'elle a révélé en présentant ses résultats semestriels. Une belle envolée pour une organisation qui perdait plus de 141 millions d'euros, au même moment, l'année passée. BioNTech estime maintenant atteindre 16 milliards de bénéfice, d'ici la fin d'année et ce chiffre pourrait encore exploser avec le vaccin développé en partenariat avec Pfizer. A eux deux, les laboratoires ont cumulé 28,5 milliards d'euros de ventes.. Pour rappel, Pfizer a prévu 25 à 30 % de marge pour chaque dose. L'économiste de la santé, Gérard de Pourville expliquait en avril dernier : "il n'existe pas de théorie normative autour du profit acceptable. Le bénéfice juste, c'est surtout une convention entre acheteur et vendeur lorsqu'ils négocient le prix." De son côté, Moderna, jeune laboratoire américain, a prévu 20 milliards de dollars de ventes grâce à ses vaccins, d'ici la fin de l'année 2021. L'entreprise annonce également une capacité accrue de la production de ses traitements pour l'année prochaine. En prévision de l'augmentation de son activité, le cours de l'action de l'entreprise américaine a été multiplié par cinq.

12 aout 2021 : FranceSoir. Les experts de santé ont-ils droit à la liberté d'expression ? Le pharmacien Amine Umlil que nous avons eu l'occasion de recevoir dans les débriefings voit son poste menacé au Centre hospitalier de Cholet, dans le Maine-et-Loire. Son président, Pierre Vollot le dénonce au CNG (Centre national de gestion) le menaçant de « sanctions disciplinaires » ainsi que de « poursuites pénales ». Il est reproché au pharmacien des hôpitaux, juriste en droit de la santé et membre de l'AFDS (Association française de droit de la santé) d'émettre une « critique violente de la politique de santé publique gouvernementale » et d'inciter à « l'indiscipline collective » sur un blog personnel faisant partie d'un service d'information indépendant sur les médicaments « qui relève du centre hospitalier de Cholet ». Amine Umlil a déjà gagné la bataille juridique face au prédécesseur de M. Vollot, Denis Martin, qui, raconte-t-il, avait tenté de le « virer ». L'actuel président a donc attaqué celui qui alerte sur les effets indésirables de vaccins contre le Covid-19, ainsi que sur le fait que l'hôpital empêche selon lui un bon accès à une information fiable de pharmacovigilance.

12 aout 2021 : Vidéo avec avec Martine Wonner. Aux États-Unis, il y a eu quasiment autant de décès liés aux effets secondaires entre la mi-décembre 2020 et la mi-avril 2021 que de décès durant les 15 années précédentes, de 2005 à 2020, précisément 3.186 décès / 3.445 décès.

13 aout 2021 : BFMTV. L'Etat hébreu avait lancé il y a deux semaines une campagne pour permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus de se faire injecter une troisième dose de vaccin, principalement des laboratoires Pfizer/BioNTech, et ce bien que l'Agence américaine du médicament (FDA), que les autorités israéliennes suivent en règle générale les recommandations, n'a pas statué sur cette pratique. Dans la nuit de jeudi à vendredi, le Premier ministre, Naftali Bennett, a annoncé que l'âge minimum pour recevoir cette dose de rappel avait été abaissé à 50 ans.... Il n'est jamais trop tard pour mal faire !!!!!

13 aout 2021 : Sortir à Paris. Une quatrième vague de coronavirus frappe la France en raison de la propagation du variant Delta. Ce mutant plus contagieux encore que les précédentes mutations détectées, se propage à la vitesse grand V au sein de la population non-vaccinée, sept fois plus vulnérables que les français vaccinés. Désormais, les hôpitaux voient des patients de plus en plus jeunes et sans comorbidité occuper les lits. Jusqu'où cela va-t-il ? Jusque là, les enfants étaient relativement épargnés par l'épidémie. Cependant, le variant Delta pourrait être en train de changer la donne. Dans les Alpes-Maritimes, on sonne l'alarme du côté de l'hôpital Lenval de Nice. En l'espace d'une semaine, une douzaine de nourrissons y ont été hospitalisés pour des raisons liées au coronavirus. La plupart des enfants concernés n'ont que quelques semaines. 25 bébés ont par ailleurs été testés positifs sur la même période. Alerte les bébés !!!!!

13 aout 2021 : FranceSoir. Chercheuse scientifique principale au MIT, Stephanie Seneff y est affiliée de façon continue depuis plus de cinq décennies. Après avoir obtenu quatre diplômes du MIT (B.S. en biophysique, M.S., E.E., et Ph.D. en génie électrique et informatique), elle a mené des recherches sur les réseaux à commutation de paquets, la modélisation informatique du système auditif humain, le traitement du langage naturel, les systèmes de dialogue parlé et l'apprentissage de la langue seconde. Spécialisée dans la modélisation et l'analyse du système auditif humain pour améliorer la communication entre humains et ordinateurs, elle fait des recherches et publie également sur des sujets liés à la biologie et à la médecine. Frappée par l'augmentation de l'autisme qui frappe de plus en plus de personnes aux Etats-Unis, elle analyse de nombreuses molécules toxiques et conclut par ses recherches que le glyphosate est la cause principale de l'autisme. Ce pesticide jouerait également un rôle dans l'augmentation des épidémies de diabètes et d'obésités. Depuis quelques mois, ses recherches se portent sur la pathologie du Sars-CoV-2 et surtout sur la technologie des vaccins à ARNm et à ADN. Elle conclut à l'extrême dangerosité de ces injections, susceptibles de provoquer une augmentation rapide des maladies auto-immunes, notamment la maladie de Parkinson et les scléroses en plaque au sein de la population. Elle détaille longuement le processus de réaction que provoque la protéine Spike dans les cellules qui « sont en feu » et se mettent à produire massivement des anticorps en réaction. Ces anticorps produits en trop grand nombre pourraient attaquer les tissus de plusieurs organes vitaux comme le cœur, le foie, le cerveau, les ovaires et la rate et engendrer toutes sortes de maladies dégénératives.

13 aout 2021 : Parents. Alors que le monde affronte une recrudescence de cas de Covid-19, plusieurs pays imposent de nouvelles mesures et restrictions pour freiner la pandémie. En Israël, l'Etat a annoncé mercredi qu'il rendait obligatoire le pass sanitaire aux enfants dès 3 ans, à partir du 18 août. Il n'est jamais trop tôt pour mal faire !!!!!

13 aout 2021 : FranceSoir Laurent MUCCHIELLI, Hélène BANOUN, Emmanuelle DARLES, Éric MENAT, Vincent PAVAN, Amine UMLIL. Les données de la VAERS permettent de comparer la mortalité associée aux vaccins anti-covid à la mortalité vaccinale globale aux Etats-Unis depuis 30 ans. Nous venons de confirmer et même d'amplifier le constat : *à elle seule et en seulement 6 mois, la vaccination anti-covid représente donc 58% de la totalité de la mortalité vaccinale depuis 31 ans.* Nous avons également fait la comparaison avec les vaccins contre la grippe saisonnière (*influenza seasonal*) et constaté que, sur la même période, ces vaccins sont associés à 1 106 décès (soit 6,66% du total de la mortalité vaccinale globale). Il faut donc conclure que, *aux Etats-Unis, en 6 mois, la vaccination anti-covid a contribué à tuer 9 fois plus de personnes que la vaccination anti-grippe en 31 ans.*

14 aout 2021 : Ouest-France. « Provocation publique à la haine raciale : des **pancartes aux inscriptions antisémites** ont été brandies aujourd'hui à Paris » lors des manifestations contre le passe sanitaire, a déclaré la Préfecture de Police de Paris sur son compte Twitter. Le préfet de police, souligne la préfecture dans son tweet, agit en application de l'article 40 du code de procédure pénale, qui impose à toute autorité ayant connaissance d'un crime ou d'un délit de le signaler à la justice. Et hop, encore un petit coup de p... contre les manifestants !

14 aout 2021 : Riposte Laïque. Tiens, tiens, j'apprends que Heiko von der Leyen, le mari d'Ursula, la présidente de la Commission européenne, est directeur médical d'une nouvelle société de biotechnologie: Orgenesis. Orgenesis travaille « à exploiter le potentiel de la thérapie cellulaire et génique ».

14 aout 2021 : LCI. QUELLE MOBILISATION POUR CE 5E SAMEDI ? Le ministère de l'Intérieur a communiqué les chiffres de la participation. A 19h, selon Beauvau, près de 215.000 personnes ont manifesté ce samedi. À Paris, où trois cortèges ont défilé dans le calme, réunissant 13.900 manifestants. En province, 214 actions ont été répertoriées pour 200 945 participants dont 22 000 sur la seule ville de Toulon.

14 aout 2021 : Profession gendarme. Aux Etats-Unis, de nombreux policiers qui refusent la vaccination obligatoire ont obtenu le soutien de leurs syndicats pour s'opposer à cette mesure. En pleine crise sanitaire, les Etats-Unis font face non seulement à la menace du variant Delta sur leur sol, mais aussi à un nouveau phénomène qui commence à exaspérer les autorités : le refus catégorique de nombreux policiers à se faire vacciner. Un refus qui gêne certains Etats qui pensent recourir à des sanctions. A San Francisco, le syndicat de police a prévenu, dans un post publié sur Facebook que si la vaccination est rendue obligatoire aux officiers, beaucoup d'entre eux vont présenter leur démission pour aller chercher un autre emploi ailleurs. A Michigan où la vaccination a été rendue obligatoire, le syndicat de police prévient que 20% des officiers sont prêts à démissionner en signe de protestation contre cette décision.

15 aout 2021 : Breizh-info. Le Dr. Vladimir Zelenko –a été un pionnier, à New York, de l'utilisation de l'Hydroxychloroquine contre le COVID-19. Les travaux du Dr. Vladimir Zelenko et le soutien des Hassidim en sa faveur, sont une des explications occultes expliquant pourquoi le Pr. Raoult n'a pas été totalement démolit en France, par notre actuel gouvernement de prévaricateurs et les médias largement stipendiés par Big Pharma. Outre le fait que le Pr. Raoult a soigné de nombreux Juifs religieux en France, à la suite de contaminations liées à des fêtes religieuses, impliquant beaucoup de contacts et donc de propagation du virus...Zelenko a notamment soigné les Présidents Trump et Bolsonaro, Rudy Giuliani, le Rabbi Chaïm Kanivsky [New York], Rabbi Litzman (ministre de la santé d'Israël).

16 aout 2021 : ProfessionGendarme. A en croire un document administratif relayé sur Twitter, les détenus d'un centre pénitentiaire de Guadeloupe se verraient proposer des aménagements de peine s'ils acceptent de se faire vacciner contre le Covid-19. Ce document est authentique, comme a pu le vérifier *20 Minutes*. Jointe par *20 Minutes*, l'ARS Guadeloupe nous confirme qu'elle « coordonne avec le service de santé des établissements la vaccination », mais indique ne « pas être au courant » de « la mesure [liée à l'attestation] ». De son côté, le ministère de la Justice nous confirme que « ce document a effectivement circulé au sein du centre pénitentiaire de Baie-Mahault », tout en précisant : « Il n'y a pas eu de consigne de l'administration pénitentiaire en ce sens : il s'agit d'une initiative très locale de ce centre pénitentiaire et de son unité de soins, prise dans le cadre de l'organisation de sa campagne de vaccination, dans un contexte de crise sanitaire aigüe. ». La Chancellerie, qui déplore « la maladresse de la formulation du document », laissant penser que la vaccination est le seul critère pris en compte par le juge d'application des peines pour décider, affirme en outre s'être « assurée qu'il n'existait pas d'autre initiative similaire ailleurs sur le territoire » et « que ce document ne sera plus utilisé ». Et le ministère de la Justice de rappeler l'encadrement légal de toute mesure de liberté pour les détenus : « Seul un juge d'application des peines peut accorder une réduction ou un aménagement de peine, ou une permission de sortie, et cela sur la base de critères fixés par la loi. Il dispose d'un pouvoir d'appréciation souverain et prend en compte les éléments apportés à sa connaissance : le fait, pour un détenu, d'avoir été vacciné est un élément dont le juge tiendra peut-être compte, mais parmi beaucoup d'autres, il ne peut pas être élément unique ou déterminant dans sa décision, d'où la maladresse de ce document. ». Selon la Direction générale de la santé (DGS), jointe par *20 Minutes*, et en attendant des « données consolidées sur le taux de couverture dans les prisons », « près de 37.000 injections ont été effectuées dans 165 unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP), dont 22.000 premières injections et 15.000 secondes injections [sur les] 66.000 détenus recensés au 1er juin 2021 par le ministère de la Justice ».

16 aout 2021 : FranceSoir. ENTRETIEN - Douze soignants refusent de se faire vacciner à l'EHPAD de Vinça, dans les Pyrénées Orientales. Christine Hamonic témoigne de la part de ses collègues, en revenant sur la culpabilisation qu'ils subissent, les menaces de licenciements, et d'où vient leur volonté de ne pas recevoir de vaccin contre le Covid-19. En effet, très renseignés sur la question, les soignants sont accusés d'aller contre la politique gouvernementale.

16 aout 2021 : FranceSoir. D'après le chef du département de pathologie de l'université de Heidelberg, de nombreux décès provoqués par la campagne de vaccination ne sont sans doute jamais signalés du fait qu'aucune autopsie n'est pratiquée dans la majorité des cas. Selon le Dr Peter Schirmacher, responsable du Département de pathologie de l'Université de Heidelberg (Allemagne) et membre de l'Académie nationale des sciences Leopoldina, il est urgent de pratiquer des autopsies beaucoup plus souvent sur les personnes vaccinées et décédées dans un laps de temps qui indiquerait un lien *prima facie* avec le vaccin. Le Dr. Schirmacher a déclaré à la Deutsche Presse Agentur (DPA) que le nombre de décès provoqués par la campagne actuelle de vaccination est inconnu mais sans doute élevé : « (...) nous, les pathologistes, ne recevons aucune information dans la majorité des cas où un patient meurt suite à, et vraisemblablement à cause de la vaccination. »

16 aout 2021 : Yahoo. EPIDEMIE - Les urgences pédiatriques accueillent des nourrissons touchés par le coronavirus, le plus souvent parce que les parents, non-vaccinés, l'ont contracté. Ils n'ont que quelques jours, mais ont déjà été exposés au coronavirus. Alors que l'Hexagone est en pleine quatrième vague épidémique de Covid-19, des médecins s'inquiètent de voir parmi les patients hospitalisés des nourrissons infectés par le virus. « Depuis la semaine dernière, on en est à dix bébés de moins de douze semaines hospitalisés », s'est inquiété le Dr Philippe Babe, chef du service adjoint des urgences pédiatriques de l'hôpital Lénval de Nice (Alpes-Maritimes), dans une interview accordée à *Nice Matin*. De nouveaux cas qui relèvent du même schéma de contamination et de la même problématique : les nourrissons infectés sont le plus souvent contaminés par l'un des parents, non-vacciné et touché par le virus..... Et encore une pincée de culpabilisation pour ces parents indignes !

16 aout 2021 : ProfessionGendarme. Gilbert Collard: « Pas de Pass Sanitaire pour les familles venant visiter un proche en prison ; en revanche, passe sanitaire pour les familles venant visiter un proche dans un EHPAD: tout va bien avec ce gouvernement du monde à l'envers ! »

16 aout 2021 : Le Journal du Dimanche. Actuellement en France, l'ensemble de la population âgée de plus de 12 ans est appelée à se faire vacciner. Cela correspond à 58 millions de personnes. Les neuf millions d'enfants de moins de 12 ans ne sont pas concernés. Mais des essais cliniques menés par les laboratoires pharmaceutiques sont actuellement en cours sur cette population pour déterminer l'efficacité et la sécurité d'un vaccin pour cette tranche d'âge. La vaccination des enfants pourrait s'avérer un outil déterminant pour limiter encore davantage la circulation du virus, voire pour s'approcher de l'immunité collective, même si la possibilité d'arriver à cet objectif fait désormais débat parmi les chercheurs.

17 aout 2021 : FranceSoir. Le chiffre "choc" du jour : en Lombardie, 10 000 soignants refusent le vaccin, en Vénétie 5 000. Les autorités se retrouvent face au risque de dégarnir cliniques et hôpitaux. Selon des rapports parus cette semaine dans la presse italienne, le chiffre réel de soignants italiens refusant les injections dites "anti-Covid" suite à l'entrée en vigueur du décret n°44 destiné à les leur imposer, est extrêmement impressionnant. Si en Lombardie et en Vénétie, le refus des injections est massif, il est réel dans toutes les régions de l'Italie. En Sardaigne, 700 soignants le refusent, dont 57 ont été suspendus de leur travail. Sur les 10 000 objecteurs en Lombardie, la procédure de suspension est lancée contre 2 500 d'entre eux.

17 aout 2021 : ProfessionGendarme. La Réunion : Alerte Rouge avec des Hôpitaux Vides ! Les Alertes Rouges au Variant Delta et les Plans Blancs sont déclenchés alors que les Hôpitaux sont Vides de malades Covid !

17 aout 2021 : ProfessionGendarme. LE VACCIN ADOUCIT LA MORT ! Bravo M.Asselineau pour ce commentaire publié sur Facebook. Nous devrions tous apprendre par coeur ce court réquisitoire tant il est édifiant et terrible pour le narratif officiel ! Le site américain The Hill cite le cas d'un double vacciné, cloîtré chez lui avec masque, mort de la #COVID19. Pour sa fille, vacciner reste essentiel car "elle ne peut même pas imaginer combien il aurait souffert s'il n'avait pas été vacciné" ! Les arguments en faveur des vaccins évoluent donc.

- D'abord, il était efficace à plus de 95%, n'avait aucun effet secondaire, et il empêchait l'infection et la transmission. Puis son efficacité a été revue à la baisse.
- Puis on a découvert qu'il n'empêchait ni infection ni transmission
- On nous a alors dit qu'il empêchait seulement les formes graves et qu'il permettait d'atteindre l'immunité de groupe.
- Puis on a vu s'accumuler des déclarations d'effets secondaires nocifs mais les "autorités" nous ont assuré qu'il n'y avait aucun rapport de cause à effet.
- Puis on a reconnu du bout des lèvres qu'il y avait en effet des effets nocifs (myocardites / AVC / zonas / allergies..) mais qu'ils étaient statistiquement négligeables.
- Puis on a découvert que l'efficacité baissait rapidement, au point qu'il faut injecter une 3ème dose au bout de 8 mois.
- Puis on a découvert que la pandémie flambait dans les pays les plus vaccinés (Israël, Islande, Seychelles, Royaume-Uni...).
- Puis les autorités de ces pays ont commencé à déclarer que l'immunité de groupe ne pouvait pas être atteinte par le vaccin mais par l'immunité naturelle.
- Puis on a découvert des double-vaccinés qui souffrent de formes graves et même en meurent. On nous alors a expliqué alors que les double-vaccinés : ont statistiquement beaucoup moins de formes graves que les non-vaccinés lorsqu'ils meurent de la Covid 19, c'est en souffrant moins.

CONCLUSION Le narratif change sans cesse sur les bienfaits des vaccins Pfizer et Moderna, mais il ne change jamais pour les vaccins russe, chinois, cubain et français (Valneva), qui restent interdits dans l'Union européenne.

18 aout 2021 : FranceSoir. Le département de la Gironde expérimente à partir de jeudi "un bracelet" faisant office de pass sanitaire pour faciliter l'entrée dans les bars et restaurants. Au total, 20.000 bracelets vont être mis à disposition des établissements dans les lieux touristiques les plus fréquentés de la Gironde, notamment à Bordeaux, dans le bassin d'Arcachon et à Saint-Emilion, selon l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'Hôtellerie) départementale, qui a reçu l'aval des autorités. L'idée de cette opération test a été "travaillée avec la Préfecture pour la faire rentrer dans les clous", a indiqué mercredi à l'AFP Martin Guespereau, préfet délégué pour la défense et la sécurité.

18 aout 2021 : LeMonde. Fin de partie à l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) pour Didier Raoult ? Le professeur marseillais, au cœur de multiples polémiques depuis le début de la pandémie de Covid-19, pourrait prochainement se voir invité à quitter la direction de l'IHU Méditerranée Infection, qu'il a créé et qu'il pilote depuis 2011. Dès le mois de septembre, le nouveau directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM), François Crémieux, et le président d'Aix-Marseille Université (AMU), Eric Berton, représentant deux des membres fondateurs de l'IHU, proposeront au conseil d'administration de la fondation qui pilote l'institut et à sa présidente, Yolande Obadia, une très proche de Didier Raoult, de lancer un appel d'offres pour trouver un successeur au microbiologiste de 69 ans.

18 aout 2021 : Ouest-France. Covid-19. Le vaccin obligatoire pour les gendarmes, pas pour les policiers. Les gendarmes affectés sur le terrain ou au contact du public devront être complètement vaccinés contre le Covid-19 d'ici au 15 septembre, tandis que la police privilégie pour l'heure « l'incitation à la vaccination », selon des documents internes consultés ce mercredi 18 août par l'AFP.

19 aout 2021 : FranceTVinfo. Le Dr Louis Fouché, anesthésiste à l'hôpital de la Conception ne sera plus salarié de l'AP-HM à compter du 19 octobre 2021. La faute notamment à ses prises de parole lors de rassemblements et via le collectif anti-masque et anti-vaccin "Reinfo Covid". En juin dernier, le Dr Louis Fouché a fait une demande de mise en disponibilité. Demande qui lui a été accordée. Dans un communiqué publié le 18 août, la direction précise que l'anesthésiste *"affirme que nous faisons face à une "mortalité inédite dans l'histoire de la médecine moderne", liée à la campagne de vaccination."* Des propos qui sont *"à l'opposé des principes moraux, éthiques, déontologiques et scientifiques"* de l'AP-HM selon les signataires du communiqué dont font partie François Crémieux et le Pr Jean-Luc Jouve.

19 aout 2021 : ProfessionGendarme. Le journaliste reconnu à l'international et ancien secrétaire adjoint au trésor, le Dr Paul Craig Roberts, affirme que les preuves sont évidentes, les vaccins contre le Covid ne sont pas sûrs et pas efficaces. Voici ce que le Dr Roberts dit : "Pourquoi il y a-t-il autant de pression pour faire vacciner les populations au maximum, tout en mettant de côté la plupart des droits civils de chacun alors qu'on apprend que cette vaccination ne fonctionne pas ? La vaccination ne déduit pas les infections, et n'oublions pas tous ces cas d'effets secondaires liés cette vaccination. Et Biden lui, qui s'empresse de vouloir approuver tous les biens-faits de ces vaccins. Mais pourquoi tiennent-ils tant à valider pleinement ces vaccins ? Ils devraient également admettre qu'il existe déjà des médicaments qui soignent ce virus après tout, et il serait grand temps d'arrêter cette frénésie vaccinale. Mais attention, cela affecterait les bénéfiques. Cela affecterait tous les cours des actions gonflés à bloc de ces grosses sociétés pharmaceutiques. Leurs cours s'effondreraient immédiatement... Donc, ils sont prêts à protéger l'investissement pharmaceutique même si les vaccins sont une tromperie sans nom".

19 aout 2021 : ProfessionGendarme, Gérard Delépine. Rechute épidémique en Israël : les vaccinés ne sont pas protégés des formes graves. Depuis la reprise récente de l'épidémie, contrairement aux déclarations officielles non étayées par des études publiées, les vaccinés ne sont protégés ni des formes graves ni de la mort bien au contraire. Selon le ministère israélien, rapporté par le Jerusalem Post,^[3] le 21 juillet, « sur les 143 hospitalisés, 58 % étaient totalement vaccinés, 3 % partiellement, 39 % non vaccinés. Sur les 64 patients graves du pays... le pourcentage de cas vaccinés était élevé. » Sur Chanel 13 Dr Kobi Haviv constatait : « 85-90 % des hospitalisations sont chez des personnes entièrement vaccinées. »

20 aout 2021 : ProfessionGendarme. Les personnels militaires en missions de sécurité publique, de sécurité routière, de maintien de l'ordre, de police judiciaire et d'accueil ou effectuant des services au contact du public ou de personnes extérieures à la Gendarmerie devront être complètement vaccinés contre le Covid-19 d'ici au 15 septembre prochain. Les gendarmes affectés sur le terrain ou au contact du public devront être complètement vaccinés contre le Covid-19 d'ici au 15 septembre, tandis que la police privilégie pour l'heure "l'incitation à la vaccination", selon des documents internes consultés ce mercredi. Les gendarmes concernés par l'obligation vaccinale sont "les personnels militaires, d'active et de réserve, en missions de sécurité publique, de sécurité routière, de maintien de l'ordre, de police judiciaire et d'accueil ou effectuant des services au contact du public ou de personnes extérieures à la Gendarmerie", liste une note de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), datée de mardi. Inciter les policiers : Cette note fait suite à une instruction du Service de Santé des Armées (SSA), datée du 29 juillet et révélée par *Le Monde*, rendant la vaccination obligatoire "pour tout militaire servant (...) sur le territoire métropolitain au titre d'un engagement opérationnel décidé par l'état-major des armées ou la direction de la gendarmerie nationale". Chez les policiers, qui n'ont pas le statut militaire, les chefs de service sont invités à "poursuivre l'incitation à la vaccination" des agents placés sous leur autorité, selon un courrier envoyé mardi aux préfets par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Jean-Benoît Albertini. "Il conviendra de s'assurer que l'ensemble des facilités, y compris horaires, est accordé aux agents pour (...) bénéficier" de la vaccination, écrit de son côté le directeur général de la police nationale (DGPN), Frédéric Veaux, dans un télégramme également daté de mardi.

19 aout 2021 : FranceSoir. AFP - La vaccination des moins de 12 ans contre le Covid-19 n'est "pas d'actualité", a indiqué jeudi le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer, à l'approche de la rentrée scolaire. La vaccination des moins de 12 ans contre le coronavirus, "c'est un sujet qui est regardé à l'échelle mondiale. Il est évidemment très important d'avoir du recul sur ces questions. Au moment où je parle, ce n'est pas d'actualité, c'est vraiment les 12-17 ans qui sont concernés", a déclaré à des médias M. Blanquer, à l'occasion d'un déplacement dans les Hauts-de-Seine.

19 aout 2021 : ANSM.

- Plus de 10 833 000 injections ont été réalisées du 30/07/2021 au 19/08/2021
- Plus de 83 586 000 injections ont été réalisées au total au 19/08/2021
- Plus de 66 445 000 injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer) Plus de 8 389 000 injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de 7 766 000 injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de 984 000 injections avec COVID-19 VACCINE Janss

21 aout 2021 : Covid-19: 175 500 manifestants au passe sanitaire ce samedi 21 août. Alors que les hospitalisations continuent d'augmenter, anti-vaccins et les opposants au passe sanitaire étaient plus de 175 000 a défilé, ce samedi 21 août, dans les rues un peu partout en France. Toutefois, près de 41 millions de Français ont désormais leur schéma vaccinal complet, soit 60,7 % de la population. Mais les prises de rendez-vous déclinent.

22 aout 2021 : ProfessionGendarme. Obligation vaccinale : Le Collectif des employés des Hôpitaux de Lannemezan adresse une lettre recommandée à sa direction. Faisant suite à une Note de service portant obligation vaccinale le Collectif des employés des Hôpitaux de Lannemezan a adressé une lettre recommandée avec accusé de réception à sa Direction. *« Ainsi , si vous décidez de nous sanctionner, pour une raison liée a notre état de santé et dans le contexte d'incertitudes susmentionnées, nous nous verrons dans l'obligation de saisir les juridictions civiles et pénales compétentes pour que soit reconnu la discrimination , la mise en danger et l'extorsion de consentement . »*

23 aout 2021 : ProfessionGendarme. Bonne nouvelle Dr Dominique RUEFF: Tous les vaccins vont se périmer le 20/10/2021. Information vérifiée. L'union européenne, a approuvé (google) 5 thérapies qui seront disponibles dans tous les hôpitaux des états membres pour soigner le covid. Ces thérapies sont approuvées par décret du conseil européen (parlement européen) et seront en fonction a partir du 1/10. Donc seront distribués petit à petit vers le 20/10. Les vaccins ont été approuvé en "voie expérimentale provisoire ".Or, étant donné que par décret il y aura obligation de prescrire ces 5 nouveaux médicaments, l'utilisation du vaccin prendra fin.

23 aout 2021 : ProfessionGendarme. Suisse: Des policiers s'opposent aux mesures de prévention anti-covid. 23 août 2021 Des membres de plusieurs corps de police menacent de ne plus appliquer les mesures visant à lutter contre la pandémie si celles-ci «s'opposent à l'avis général de la population».

23 aout 2021 : Le Parisien. Didier Raoult : « Je suis à la retraite universitaire et hospitalière. Ma carrière hospitalière s'arrête au 1er septembre quoi qu'il arrive, explique le directeur de l'IHU. J'aurais pu être recruté comme praticien hospitalier pendant 2 ans. Cela rapporterait plus de 2 millions par an à l'assistante publique. C'est une décision qui leur appartient. Il faut distinguer cette fonction de la fondation de l'IHU qui est autonome. C'est le conseil d'administration qui décidera de mon sort. Il y a une réunion prévue avec les 7 fondateurs mi-septembre. L'évolution de la fondation est prévue depuis longtemps. »

25 aout 2021 : FranceSoir. Pour les centres commerciaux, il n'y aura pas de passe sanitaire dans les départements des Yvelines (Île-de-France) et du Nord (Hauts-de-France) pour le moment. Dans un premier temps, c'est le tribunal administratif de Versailles qui a suspendu l'arrêté du 19 août de la préfecture des Yvelines, interdisant l'accès aux non-vaccinés dans ces établissements, dès le lundi 23 août. Deux avocats ont trouvé une faille dans cette décision conduisant à sa suspension. Les avocats Tarek Koraitem et Yoann Sibille ont plaidé qu'il n'y avait aucune mention de « l'accès aux biens et services de première nécessité ».

25 aout 2021 : FranceSoir. Contrairement aux garanties avancées par le gouvernement à plusieurs reprises, l'application TousAntiCovid a les moyens de savoir qui vous êtes, où vous vous trouvez et qui vous fréquentez. Ce n'est pas FranceSoir qui le dit, mais trois chercheurs qui ont analysé le système de collecte de statistiques intégré à l'application et qui est activé par défaut pour tous les utilisateurs depuis juin. Leur étude pointe un danger pour la vie privée et de possibles fuites de données. Depuis juin, l'application TousAntiCovid intègre un système permettant de générer des statistiques sur l'utilisation de l'application (télémetrie/analytics). Cela devrait permettre d'évaluer son utilisation et son efficacité, mais aucune statistique n'a été publiée après plus de deux mois d'utilisation (on ne sait toujours pas combien il y a d'utilisateurs de l'application !). Malheureusement, la collecte de statistiques contredit le principe de minimisation des données et met en danger les propriétés de sécurité et de protection de la vie privée offertes par les protocoles de traçage de contact ROBERT (traçage Bluetooth) et Cléa (traçage par QR-codes de lieux). En effet, les statistiques incluent un journal d'événement très détaillé, qui enregistre la plupart des actions faites par l'utilisateur, avec un horodatage précis. Nous avons identifié plusieurs façons de réduire les garanties de sécurité de l'application en utilisant les statistiques envoyées. Le serveur central peut notamment:

- Mettre en correspondance les différentes sources de données qui devraient être indépendantes
- Identifier certains utilisateurs
- Récupérer des informations sur la vie privée de certains utilisateurs (test positif, status vaccinal, relations sociales)
- Enfin, ce système de collecte est activé par défaut, le consentement de l'utilisateur n'est pas demandé et la politique de confidentialité de l'application n'indique pas la nature exacte et réelle du traitement.

25 aout 2021 : FranceSoir. Une étude récente du CDC américain confirme que la vaccination ne protégerait pas contre la transmission du variant Delta. Au mois de juillet, dans le comté de Barnstable de l'État du Massachusetts, 469 cas de COVID-19 ont été dépistés après divers événements estivaux alors que les trois quarts des participants étaient vaccinés. Le document nous apprend également que les personnes vaccinées et infectées par le variant Delta sont aussi contagieuses que les personnes non vaccinées puisque les tests PCR effectués sur les patients infectés montrent que l'on trouve une quantité de virus à peu près similaire chez les vaccinés que chez les non-vaccinés. Les vaccinés peuvent donc transmettre le virus et ont une charge virale comparable à celles des non-vaccinés.

25 aout 2021 : FranceSoir. AFP - La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a rejeté mardi une requête de 672 pompiers professionnels et volontaires contre l'obligation vaccinale contre le Covid-19 en France, a annoncé la cour mercredi. "La cour a estimé que ces demandes étaient hors du champ d'application de l'article 39 de son règlement" qui permet de la saisir selon une procédure d'urgence lorsque les requérants sont exposés à "un risque réel de dommages irréparables". Les pompiers avaient invoqué les dispositions de la Convention européenne des droits de l'Homme relatives au "droit à la vie" et au "droit au respect de la vie privée et familiale". Ils demandaient à la Cour de "suspendre l'obligation vaccinale" prévue par la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et de suspendre également "les dispositions prévoyant l'interdiction d'exercer leur activité" pour ceux d'entre eux qui n'auraient "pas satisfait à l'obligation vaccinale" ainsi que "l'interruption du versement de leur rémunération".

25 aout 2021 : FranceSoir. Pendant les périodes de confinement, les gens se sont tournés vers les animaux de compagnie, soit pour pouvoir sortir plus sous prétexte de la promenade du chien, soit pour avoir de la compagnie pendant les longues heures enfermés à la maison. Chez ceux qui avaient déjà des animaux, le confinement a souvent apporté un questionnement de leur relation avec eux, et de leur rapport à la liberté. Alors que des études ont essayé d'expliquer les changements que la pandémie a provoqués dans les relations avec les animaux, le timide "retour à la normale" apporte de nouveaux changements d'organisation, qui ont des conséquences sur les maîtres et leurs animaux. La perception des animaux de compagnie, et l'empathie avec leur enfermement ont évolué. Avoir un animal de compagnie a été une soupape de sécurité contre l'isolement pour de nombreuses personnes. Des chercheurs ont démontré comment les animaux domestiques ont été un soutien émotionnel pendant l'épreuve du confinement. La possession et les interactions avec des animaux de compagnie ont été vécues de manières très différentes pendant le confinement, comme le montrent plusieurs études.

26 aout 2021 : ProfessionGendarme, Gérard Delépine. La catastrophe vaccinale de Gibraltar. L'analyse de l'évolution de l'épidémie Gibraltar, champion mondial de l'injection Astra Zeneca permet d'évaluer son efficacité réelle en population, qui est très éloignée de ce qu'annoncent les communiqués de victoire de leurs fabricants répétés en permanence par les médias et notre gouvernement. Les injections ont commencé le 8 décembre alors que l'épidémie modérée jusqu'alors était en diminution régulière depuis 4 semaines, et que le nombre total de cas depuis le début de l'épidémie s'élevait à 1034 après 9 mois d'épidémie. Les deux mois qui ont suivi la vaccination ont été marqués par une augmentation considérable des contaminations journalières, Les cas confirmés ont doublé entre le 8 décembre (1 104 cas) et le 1er janvier (2 212), atteignant 3 109 cas le 9 janvier. La hausse s'est depuis ralentie, avec 973 cas supplémentaires en 19 jours (4 082 cas confirmés au 28 janvier). Cette augmentation des cas post injection durant plusieurs semaines ou mois est observée dans plus de 90 % des pays qui ont beaucoup vacciné. 6 mois plus tard, depuis le 10 juillet 2021, l'injection Astra Zeneca se révèle incapable d'éviter une reprise de l'épidémie, exactement comme en Grande-Bretagne ou en Israël ou 40 % des nouvelles personnes contaminées sont vaccinées. Les autorités sanitaires de Gibraltar démentent que la campagne de pseudo vaccination puisse être responsable de la situation pour ne pas admettre leur culpabilité, mais ne proposent aucune explication alternative crédible à cette catastrophe sanitaire avérée. Une telle hécatombe post vaccinale précoce ne peut pas être attribuée au seul hasard, car elle a été également observée dans la quasi-totalité des pays qui ont beaucoup vacciné (Israël, Grande-Bretagne, Émirats Arabes Unis, Seychelles, Mongolie, Uruguay...). En attendant que des travaux scientifiques expliquent les causes de cet échec, de nombreuses hypothèses peuvent être soulevées. L'une des plus probables est que les pseudos vaccinations se heurtent au phénomène d'anticorps facilitants déjà responsable de l'échec du Dengvaxia aux Philippines (contre l'épidémie de dengue) et des vaccins contre les précédentes épidémies à coronavirus (SRAS en 2003 et MERS en 2012). La possibilité de cette complication avait été soulevée par l'Académie de médecine française, dans son communiqué du 11 janvier 2021.

26 aout 2021 : BFMTV. Les deux avocats qui ont obtenu la suspension du pass sanitaire dans les centres commerciaux des Yvelines ont mis en demeure les autres préfetures d'Ile-de-France, sous peine de poursuites judiciaires. Vers un effet boule de neige? Mardi, une décision du tribunal administratif de Versailles avait créé une brèche contre le pass sanitaire imposé dans les grands centres commerciaux, en suspendant son application. Les deux avocats à l'origine de cette victoire juridique ont d'ores et déjà mis en demeure les autres préfets d'Ile-de-France de suivre cette décision, affirme le site Actu.fr. "Suite à l'ordonnance rendue par le tribunal administratif de Versailles, je vous mets en demeure de procéder immédiatement au retrait de votre arrêté portant extension du 'pass sanitaire' aux centres commerciaux" indique la lettre de Me Yoann Sibille et Me Tarek Koraitem. "Tout maintien fera l'objet d'une action en justice, notamment en responsabilité."

26 août 2021 : BFMTV. Les plus de 65 ans et les personnes présentant des comorbidités pourront, dès le début septembre, reprendre rendez-vous pour avoir leur troisième dose. Les résidents des Ehpad pourront recevoir une troisième dose de vaccin contre le Covid-19 à partir du 12 septembre, a annoncé ce jeudi 26 août le premier ministre Jean Castex. *«À partir du 12-13 septembre, redémarrage de la campagne systématique, après recueil du consentement, pour les troisièmes doses (de vaccin) dans les Ehpad»*, a-t-il affirmé sur RTL. Les plus de 65 ans et les personnes présentant des comorbidités pourront, elles, dès le début septembre, reprendre rendez-vous pour avoir leur troisième dose, comme recommandé par la Haute autorité de santé, a rappelé Jean Castex.

26 août 2021 : Ouest-France. Covid-19. Le passe sanitaire pourrait être prolongé au-delà du 15 novembre, estime Olivier Véran. Le passe sanitaire pourrait être prolongé au-delà du 15 novembre « si le Covid ne disparaissait pas de nos vies » d'ici cette échéance fixée par la loi, a déclaré jeudi le ministre de la Santé, Olivier Véran, lors d'une conférence de presse sur la situation du Covid-19 en France.

26 août 2021 : Ouest-France. 3e dose de vaccin anti-Covid : la Commission n'endossera pas de responsabilité en cas de problème. L'exécutif basé à Bruxelles a rappelé jeudi que l'Agence européenne des médicaments n'avait pas encore validé le principe d'une troisième dose, même si huit pays l'ont décidé. Les pays membres de l'[Union européenne](#) (UE) ayant décidé de lancer des campagnes de rappel vaccinal contre le [Covid-19](#) pourraient s'exposer à des risques juridiques accrus, dans la mesure où [l'administration d'un rappel](#) n'a pas encore été recommandée par l'Agence européenne des médicaments (AEM), a rappelé jeudi 26 août 2021 la Commission européenne.

26 août 2021 : FranceSoir. Après plusieurs jours de spéculations, c'est sans surprise que la FDA (Federal Drug Administration) a accordé lundi 23 août une autorisation définitive au vaccin Pfizer-BioNTech (Comirnaty) pour les personnes âgées de 16 ans et plus. Malgré cela, la FDA a demandé un grand nombre d'études complémentaires. Peter McCullough revient sur cette décision et ses différentes implications. Sa critique se porte entre autre choses sur la limitation des nouvelles données, qui ne sont pas présentées ou très partiellement dans le nouveau document. La plupart des informations ne sont pas nouvelles et ont été récoltées à partir de souches de virus antérieures qui ne sont plus en circulation aujourd'hui, alors que le variant Delta [change la donne](#) notamment en terme d'efficacité des vaccins.

26 août 2021 : FranceSoir. La mise en place du passe sanitaire repose sur un avis du conseil scientifique en date du 6 juillet 2021, qui lui-même fait [état d'une étude en prépublication déposée sur le site Hal de l'institut Pasteur](#). C'est donc une étude non revue par les pairs, et n'ayant donc pas fait l'objet d'une discussion contradictoire, qui forme la base scientifique de l'avis du conseil scientifique qui lui-même entraîne la décision du président. Une base contestable, selon le mathématicien Vincent Pavan, président de l'association ReinfoLiberté, branche associative du collectif ReinfoCovid. Avec l'assistance des avocats Me Heringuez et Me Manna, des associations ont déposé plainte contre X, visant l'étude en prépublication "Boseti et al" ayant servi de fondement à l'avis du Conseil Scientifique : « Épidémiologie et contrôle des épidémies de SRAS-CoV-2 chez les populations partiellement vaccinées : une étude de modélisation appliquée à la France ».

27 août 2021 : LeFigaro. Le syndicat Sud dénonce notamment la mise en place d'un coupe-file spécial pour les employés vaccinés. À quoi ressemblera la journée du 30 août aux Galeries Lafayette du boulevard Haussmann, dans le neuvième arrondissement de Paris? Un appel à la grève a été lancé par le syndicat Sud Galeries Lafayette alors que le passe sanitaire sera, à partir de ce lundi, [obligatoire pour tous les collaborateurs](#) et non plus pour les seuls clients. Pas représentatif dans l'entreprise, le syndicat s'élève notamment contre le principe de coupe-file réservé aux employés vaccinés que le magasin entend mettre en place.

27 aout 2021 : FranceSoir. Le Japon a retiré du marché 1,63 million de doses du vaccin Moderna après qu'une alerte venue de plusieurs centres de vaccination a signalé des lots contenant des impuretés. Après consultation avec le ministère de la Santé japonais, le groupe pharmaceutique nippon Takeda qui distribue le vaccin au Japon a décidé de suspendre l'utilisation des doses et demandé à Moderna de mener l'enquête.

27 aout 2021 : FranceSoir. Les instances de santé s'étaient déjà fait remarquer en avril dernier lorsque le Centre régional de pharmacovigilance de Tours [avait demandé aux patients vaccinés de ne pas faire remonter leurs effets secondaires](#). L'établissement prétextait que pour chaque effet signalé il y avait trop de travail administratif nécessaire, compte tenu du nombre d'employés disponibles, et réclamait qu'on ne signale que "les plus graves". L'équipe soignante du centre de vaccination de Quimper distribuait une fiche d'information sur le "vaccin" Pfizer ; L'ARS la retire car "elle incite à faire demi-tour" Ces infos étaient : « *AMM conditionnelle Phase 3 d'essai clinique effets moyen/long terme non connus.* » Contre ces tentatives d'informer les gens, des médecins et chercheurs ont appelé à ne pas lire ces textes : « Mettre que le vaccin est en phase de test, ça donne l'impression d'être des cobayes ! [...] Cette fiche contient de nombreuses approximations de nature à inciter un patient venu se faire vacciner à faire demi-tour ». On comprend donc que des médecins et des instances préfèrent cacher des informations diffusées par un centre de vaccination, plutôt que de favoriser l'information "loyale, claire et appropriée" mentionnée dans la déontologie, qui fonde un réel consentement éclairé.

27 aout 2021 : Profession Gendarme. Lors d'une manifestation anti-pass sanitaire samedi 21 août, un chirurgien orthopédique de l'hôpital de Tarbes s'est exprimé publiquement sur la vaccination, la qualifiant de "génocide" et appelant à la boycotter. Les propos du chirurgien ont suscité de vives réactions, notamment à l'ARS Occitanie.

27 aout 2021 : InfoDuJour. L'affaire inquiète beaucoup au Japon depuis que plusieurs centres de vaccination ont constaté que plusieurs dizaines de flacons du vaccin Moderna contre la Covid-19 contenaient « une substance qui réagit aux aimants » et « qu'il pourrait s'agir de métal » selon le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales. Plus de 500 000 injections ont déjà été administrées à partir des doses potentiellement contaminées, a déclaré Taro Kono, ministre japonais chargé de la stratégie vaccinale, lors d'une conférence de presse vendredi à Tokyo. Le fabricant espagnol de la société américaine de biotechnologie Moderna Inc. est distribué au Japon par la société Takeda Pharmaceutical. Il a reçu une autorisation d'utilisation d'urgence au mois de mai.

27 aout 2021 : Profession Gendarme. Un rapport du coroner a confirmé que la présentatrice de radio de la BBC, Lisa Shaw, est décédée de "complications" liées au vaccin Covid-19 d'AstraZeneca. Lisa Shaw est décédée le 21 mai à l'âge de 44 ans, environ trois semaines après avoir reçu sa première dose du vaccin d'AstraZeneca. Elle n'avait pas de problèmes de santé sous-jacents connus mais a développé des caillots sanguins après avoir reçu le vaccin.

27 aout 2021 : Ouest-France. Covid-19. Le passe sanitaire pourrait être prolongé au-delà du 15 novembre, estime Olivier Véran. Le passe sanitaire pourrait être prolongé au-delà du 15 novembre « si le Covid ne disparaissait pas de nos vies » d'ici cette échéance fixée par la loi, a déclaré jeudi le ministre de la Santé, Olivier Véran, lors d'une conférence de presse sur la situation du Covid-19 en France.

27 aout 2021 : Ouest-France. 3e dose de vaccin anti-Covid : la Commission n'endossera pas de responsabilité en cas de problème. L'exécutif basé à Bruxelles a rappelé jeudi que l'Agence européenne des médicaments n'avait pas encore validé le principe d'une troisième dose, même si huit pays l'ont décidé. Les pays membres de l'[Union européenne](#) (UE) ayant décidé de lancer des campagnes de rappel vaccinal contre le [Covid-19](#) pourraient s'exposer à des risques juridiques accrus, dans la mesure où [l'administration d'un rappel](#) n'a pas encore été recommandée par l'Agence européenne des médicaments (AEM), a rappelé jeudi 26 août 2021 la Commission européenne.

27 aout 2021 : Profession Gendarme. « Les militaires qui expriment ou diffusent une opposition aux dispositions réglementaires relatives à la vaccination contre la COVID-19 ou une opposition à la [politique](#) gouvernementale conduite pour gérer la [crise](#) sanitaire, soit oralement, soit par écrit, dans la sphère professionnelle ou sur Internet, y compris par messagerie privée, contreviennent au devoir de neutralité et au devoir de réserve que le statut militaire leur impose (article L. 4121-2 du Code de la défense). Les intéressés encourent une sanction disciplinaire et, le cas échéant, une suspension de fonction. » Pourtant, voici ce que dit la loi en la matière de devoir de réserve des militaires et donc des gendarmes (article L4121-2 du Code de la Défense) : « Les opinions ou croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. Cette règle s'applique à tous les moyens d'expression. » Alors, jusqu'où va ce devoir de réserve ?

27 aout 2021 : Yahoo; Des [chercheurs de l'université de Singapour](#) se sont intéressés à ceux qui ont survécu à ce SARS-CoV-1. Et ils avancent aujourd'hui que ceux parmi eux qui ont reçu récemment deux doses du vaccin à ARNm Pfizer-BioNTech produisent des anticorps capables de neutraliser tous les variants connus du SARS-CoV-2. Mais aussi d'autres coronavirus animaux susceptibles d'infecter les humains. Ceux qui comptent sur la molécule ACE2 pour pénétrer nos cellules. Ceux que les chercheurs regroupent parmi les sarbecovirus. Un anticorps hautement neutralisant capable de s'attaquer à tous les variants du SARS-CoV-2. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont travaillé avec trois groupes de personnes. Des personnes guéries du SARS-CoV-1, des personnes guéries du SARS-CoV-2 et des personnes en [bonne santé](#). Après leur avoir administré deux doses de [vaccin Pfizer-BioNTech](#), ils ont constaté que le premier groupe était le seul présentant un large spectre d'anticorps neutralisants non seulement contre le SARS-CoV-1, le SARS-CoV-2, mais aussi contre 10 sarbecovirus étudiés par les chercheurs.

28 aout 2021 : FranceSoir. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont à nouveau retrouvées samedi dans les rues de Paris et de nombreuses villes de France pour hurler leur opposition au pass sanitaire imposé par le gouvernement, à quelques jours de la rentrée scolaire. Dans la capitale, plusieurs cortèges se sont mis en marche en début d'après-midi aux cris de "liberté" ou "résistance", pour la septième semaine d'affilée, ont constaté des journalistes de l'AFP.

28 aout 2021 : FranceSoir. HUMEUR - La radio Skyrock, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé, a lancé il y a quelques jours sa grande opération « Ça va ? ça vax ! » à destination des 12-17 ans. Pour ceux qui ne l'auraient pas compris, il s'agit d'inciter cette tranche d'âge à la vaccination, et pour ce faire d'envoyer un semi-remorque baptisé « [Vaxibus](#) » à travers la France du 13 septembre au 9 octobre. Les volontaires y trouveront « une plateforme de vaccination et un studio radio » et pourront bénéficier « d'une vaccination immédiate opérée par une équipe médicale dédiée.» L'argument censé attirer les jeunes est cocasse. Pour une fois, pas de communication anxiogène : « Hé, toi ! Si tu passes pas dans mon camion, papi et mamie vont claquer ! » ; mais plutôt une belle récompense : « Hé gamin ! Tu le vois mon gros camion là ? Il te plaît ? Si tu montes tu pourras jouer avec mon klaxon. » La récompense en question étant de nature à faire tomber toute réticence puisque les heureux volontaires se verront offrir la chance « d'enregistrer une dédicace diffusable sur Skyrock. » Magique.

29 aout 2021 : Profession Gendarme. Le gouvernement fait appel : La justice administrative a rendu ces derniers jours plusieurs décisions qui ont suspendu l'obligation de présenter un pass sanitaire dans les grands centres commerciaux de ces départements. La décision est tombée mardi pour les [Yvelines](#), et cette fin de semaine pour le [Haut-Rhin](#) et [l'Essonne](#). « On a décidé de faire appel de ces décisions », a avancé ce dimanche matin le porte-parole du gouvernement sur RTL. « Il est important que le pass sanitaire s'applique dans les lieux pour lesquels il a été mis en place par le Parlement », a-t-il appuyé. D'autres juridictions saisies « ont validé le pass sanitaire alors qu'elles avaient été saisies des mêmes motifs », rappelle Gabriel Attal, justifiant la décision du gouvernement de « faire appel ».

30 août 2021 : Profession Gendarme. Pays Bas : Une commission d'enquête extra parlementaire demande la suspension immédiate de la vaccination . Le nombre de décès serait trois fois supérieur au nombre effectivement déclaré <https://uncutnews.ch/untersuchungsausschuss-in-holland-richtet-hotline-ein-fuer-covid-impftodesfaelle-die-zum-jetzigen-zeitpunkt-dreimal-hoehere-ist-als-die-offiziellen-zahlen/> Si vous regardez ce qu'est cette commission vous verrez qu'elle est conseillée par Reiner Fuellmich et qu'elle s'est déjà associée avec des groupes d'avocats dans sept autres pays pour porter plainte auprès de la CPI. Cette demande de suspension de la vaccination pour chiffres faux est très intelligente puisqu'elle demande simplement le temps de vérifier les chiffres des décès et des effets secondaires dus aux vaccins ..Ceux qui refuseraient cette demande deviennent par définition responsables.

30 août 2021 : Profession Gendarme. De nouvelles preuves, y compris des déclarations sous serment d'éminents experts tels que le professeur Luc A. Montagnier, ont été soumises à la Cour pénale internationale par des avocats de plusieurs pays alléguant que des gouvernements du monde entier et leurs conseillers sont complices de génocide, de [crimes contre l'humanité](#) et de violations de la [Code de Nuremberg](#) . L'avocate Melinda C. Mayne et Kaira S. McCallum ont soumis une « demande d'enquête » de 27 pages à la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye en avril 2021, alléguant que le gouvernement britannique et ses conseillers étaient complices de crimes contre l'humanité en le nom de Covid-19 .

30 août 2021 : Profession Gendarme. Une Étude Israélienne Montre Que L'immunité Naturelle Est 13 Fois Plus Efficace Que Les Vaccins Pour Arrêter Delta. « La nouvelle analyse s'appuie sur la base de données de Maccabi Healthcare Services, qui compte environ 2,5 millions d'Israéliens. L'étude, dirigée par Tal Patalon et Sivan Gazit de KSM, la branche de recherche et d'innovation du système, a révélé dans deux analyses que les personnes qui ont été vaccinées en janvier et février étaient, en juin, juillet et la première moitié d'août, de six à 13 fois plus susceptibles d'être infectées que les personnes non vaccinées qui ont déjà été infectées par le coronavirus. Dans une analyse, comparant plus de 32 000 personnes dans le système de santé, le risque de développer un COVID-19 symptomatique était 27 fois plus élevé chez les vaccinés, et le risque d'hospitalisation huit fois plus élevé. »

30 août 2021 : Profession Gendarme. Invitée ce 30 août sur BFMTV, la ministre du Travail Elisabeth Borne affirme que, "pour l'heure", le gouvernement n'a pas prévu d'étendre le pass sanitaire à d'autres établissements, alors que le précieux sésame devient obligatoire ce lundi pour 1,8 million de salariés. Sur RTL, le 26 août dernier, le Premier ministre Jean Castex avait déjà assuré que "le pass sanitaire en entreprise" n'était "pas d'actualité". Alors que de nombreux Français rentrent de vacances et retournent au travail, certains se demandent si le gouvernement rendra obligatoire le **pass sanitaire en entreprise**. À cette interrogation, **Jean Castex** l'a assuré, le **pass sanitaire en entreprise n'est pas d'actualité**. "*Au moment où je m'exprime, le pass sanitaire en entreprise n'est pas d'actualité*", a affirmé le Premier ministre le jeudi 26 août 2021 sur [RTL](#), n'excluant toutefois pas un éventuel changement dans les semaines à venir si la situation sanitaire l'exige. "*La gestion d'une crise sanitaire, c'est de la détermination et de l'humilité*", a rappelé le chef du gouvernement.

31 août 2021 : FranceSoir. Ce matin, Maître Diane Protat plaide pour le compte de trois soignants contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, dans le cadre d'un référé au tribunal de grande instance de Paris. En temps normal, un seul magistrat officie pour un tel référé. Aujourd'hui, ce sont trois magistrats qui ont été nommés. Exceptionnel, car la dernière fois qu'une telle formation a été utilisée, c'était dans le cadre de la procédure concernant la fin de vie de Vincent Lambert, un sujet hautement symbolique et délicat, et fortement médiatisé. Le président de l'audience est [Malik Chapuis](#) magistrat nommé le 12 juillet 2020, juge placé auprès du premier président de la cour d'appel de Paris. Il s'agissait donc d'une audience capitale. Me Bernard Grelon, avocat sélectionné via le code des marchés publics, commence par plaider pour l'État une nullité de procédure au motif que l'assignation initiale ne contenait pas de demande financière ! La conséquence de cette nullité, est que l'État, en tant que personne morale, n'aurait pas intérêt dans la procédure légale.

31 aout 2021 : Actu.fr. Une faille sur un site transmettant les résultats de **tests Covid réalisés en pharmacie** vers la plateforme gouvernementale a rendu accessible les données personnelles et les résultats de tests de milliers de personnes, a révélé ce mardi 31 août 2021 [Mediapart](#). Ainsi, les noms, prénoms, dates de naissance, adresses, numéros de téléphone, numéros de sécurité sociale et adresse e-mail, ainsi que le résultat des tests de 700 000 personnes étaient disponibles jusqu'à vendredi grâce à « un mot de passe trouvable, en clair, dans un dossier accessible à tous » sur le site de Francetest, écrit le site d'information. Francetest est une société fondée en janvier dernier qui s'est spécialisée dans le transfert de données de tests Covid réalisés en pharmacie vers la plateforme SI-DEP. Le SI-DEP (système d'informations de dépistage) est une plateforme sécurisée où sont systématiquement enregistrés les résultats de tests Covid-19 afin « de s'assurer que tous les cas positifs sont bien pris en charge » et d'identifier les cas contacts, explique le ministère de la Santé sur son site. Cette plateforme, « fabriquée par l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) en urgence en décembre (...) n'est pas très ergonomique », explique Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF). Résultat : nombre de pharmaciens ont recours à des intermédiaires pour rentrer les résultats des tests réalisés dans le SI-DEP. Francetest facture ainsi un euro par transmission, d'après *Mediapart*.

02 septembre 2021 : Video de Floriant Philippot. Le Dolder tire son nom d'un grand hôtel de Zurich, le Dolder Grand, sorte de château alpin avec des tourelles semblant tout droit sorti d'un film de James Bond, où ce cercle s'est réuni pour la première fois à partir des années 1970. *"Mais ça tourne désormais, il y a eu des rencontres aux Etats-Unis, au Japon, au Brésil, en Italie aussi"*, selon la source interrogée par l'AFP. Ce petit sommet d'environ 25 patrons est encore plus confidentiel que son modèle, le club Bilderberg, qui réunit chaque année à huis clos une centaine de personnalités du monde des affaires et de la politique. Car à l'inverse du Bilderberg, le Dolder n'a pas de site officiel divulguant au moins le lieu et la date du rendez-vous, les thèmes des discussions et la liste des participants. Ainsi, nulle mention du Dolder sur le site de la fédération internationale des fabricants pharmaceutiques (IFPMA), basée à Genève, qui en est pourtant l'organisateur. *"Les participants sont des PDG d'entreprises pharmaceutiques mondialement actives basées aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, qui sont membres de l'IFPMA"*, se borne à déclarer à l'AFP la porte-parole de cette fédération, actuellement présidée par Ian Read, le patron du géant pharmaceutique américain Pfizer. Cette réunion privée *"sert de forum pour une discussion sur les défis de la santé mondiale et les politiques de santé publique ayant un impact sur l'innovation biomédicale"*, ajoute la porte-parole. Le patron d'une grande entreprise du pays d'accueil de chaque Dolder joue d'habitude le rôle de maître de cérémonie. Aussi cette fonction incombera lundi à Olivier Brandicourt, le directeur général de Sanofi, qui *"fera un discours d'introduction"*, indique à l'AFP une porte-parole du géant pharmaceutique français. Devant qui s'exprimera-t-il? A titre d'exemple, l'AFP a obtenu confirmation de la présence de Kenneth Frazier (PDG de Merck Co), Lars Fruergaard Jørgensen (Novo Nordisk), Stefan Oschmann (Merck KGaA), David Ricks (Eli Lilly), Kåre Schultz (Teva), Pascal Soriot (AstraZeneca), Michel Vounatsos (Biogen), Emma Walmsley (GSK) ou encore Christophe Weber (Takeda)... La date et la tenue du Dolder cette année à Paris n'ont rien d'anodin. La réunion a lieu la veille du Conseil stratégique des industries de santé (Csis), une instance de dialogue entre l'Etat et les entreprises du secteur se réunissant tous les deux ans depuis 2004 sous l'égide du Premier ministre. Le club de Dolder actuellement présidé par Ian Read, le patron du géant pharmaceutique Pfizer est à accueilli à Paris par un ancien patron de Sanofi, Olivier Brandicourt, chargé du discours d'accueil. Son salaire de 16,8 M€ en 2016 avait suscité la polémique. De quoi vont parler les patrons de Big Pharma ? Sans doute des défis de la santé mondiale mise à mal par le SARS-CoV-2 et ses variants. Sur l'innovation biomédicale. Sur les brevets des vaccins et autres menues questions qui, aujourd'hui, préoccupent la population mondiale. Le président de la République, Emmanuel Macron présida le 02 aout un dîner à l'Élysée pour ce gotha de la pharmacie mondiale.

02 septembre 2021 : L'Internaute. VARIANT MU. Après le variant C.1.2, une nouvelle mutation du Covid inquiète les observateurs et plus particulièrement l'OMS qui place ce variant Mu sous surveillance. Imprévisible, le [coronavirus](#) pourrait nous surprendre pendant encore plusieurs mois ou plusieurs années. Après le variant Delta, plus contagieux que la souche originelle et qui a provoqué la 4e vague en France, le variant C.1.2 découvert il y a quelques jours en Afrique du Sud, c'est au tour du variant Mu de provoquer une certaine inquiétude de la part des spécialistes. Dans la nuit de mardi à mercredi, l'Organisation mondiale de la Santé a indiqué que cette mutation était "sous surveillance". Ce variant "Mu" n'est pourtant pas nouveau puisqu'il a été détecté pour la première fois en Colombie au mois de janvier dernier. Depuis, il a été signalé dans d'autres pays d'Amérique du Sud et en Europe, y compris la France. La directrice de l'équipe technique Covid-19 à l'OMS, Maria Van Kerkhove, s'est toutefois voulue rassurante expliquant que la prévalence des cas était actuellement inférieure à 0,1%.

03 septembre 2021 : FranceTVInfo. Covid-19 : Obligation vaccinale en Nouvelle-Calédonie, une première pour un territoire français La mesure vise à empêcher le virus d'entrer sur ce territoire "Covid free" où moins d'un tiers de la population est vacciné. Louis Mapou, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie (indépendantiste), avait déclaré mercredi 18 août que la vaccination obligatoire n'était "*plus un sujet tabou*". Et pour cause, des voix s'élèvent depuis quelques semaines pour réclamer son instauration alors que la [situation sanitaire de la Polynésie voisine inquiète](#). Le spectre d'une arrivée du virus sur l'archipel a fini de convaincre les différents bords politiques représentés au Congrès. Thierry Santa, président du gouvernement collégial de Nouvelle-Calédonie, avait quant à lui appelé le 7 juillet lors d'une conférence de presse, ses concitoyens à se faire vacciner "*pour que l'on puisse envisager en fin d'année, grâce à l'immunité collective, de rouvrir totalement les frontières*". Jusqu'au 31 décembre, les vols internationaux réguliers au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont suspendus sauf exception. Mais cet "*isolement (...) ne peut être éternel*" selon les mots de Thierry Santa.

03 septembre 2021 : LePoint. Covid-19 : l'Italie vers l'obligation vaccinale généralisée ? Le Premier ministre a affirmé sa volonté de mettre en place l'obligation vaccinale quand les vaccins seront validés par l'AEM, selon Courrier international.

03 septembre 2021 : FranceSoir. L'avocat Reiner Fuellmich revient pour présenter les avancements du Comité Corona avec lequel il travaille depuis des mois pour tenter d'élucider les tenants et aboutissants de la crise du covid-19. Il explique d'entrée de jeu se trouver à un moment crucial de l'avancée des recherches : "Nous sommes passés de "Quelle est cette pandémie ?" ; "À quel point le virus est-il dangereux ?" ; "À quel point les tests PCR sont-ils fiables ?" ; "Quelles conséquences auront les mesures sanitaires anti-covid ?" ; à "Qui est derrière tout ça ?" Pour répondre à ces questions, il a mené plus de 150 interviews avec des experts du monde entier, tels que le Pr Luc Montagnier et Mike Yeadon, ancien vice-président de Pfizer, pour en arriver à la conclusion que "tout ceci n'a rien de sanitaire, et n'a jamais rien eu de sanitaire". Il revient notamment sur l'aspect économique de la pandémie, en montrant que "ceux qui récupèrent actuellement des parts de marchés dans le monde, sont aussi ceux, si on suit l'argent, qui sont derrière ce qui est en train de se passer". Selon lui, les PME, notamment occidentales, sont en train d'être phagocytées par les géants économiques tels qu'Amazon ou rachetées par les chinois.

04 septembre 2021 : ProfessionGendarme. INFO LE TELEGRAMME. Une fiche d'information distribuée au centre de vaccination de Quimper est au cœur d'une polémique. Elle fait tousser certains médecins et antivax. L'ARS Bretagne a fait retirer le document. La fiche d'information sur le vaccin Pfizer du centre de vaccination de Quimper fait polémique. (Le Télégramme/Enora HEURTEBIZE) Il s'agit d'une fiche "d'information du patient" contenant les connaissances "disponibles à ce jour sur le produit Pfizer" : efficacité, effets secondaires, durée de l'immunité, protection... Édité par les professionnels du [centre de vaccination de Quimper](#), le document est distribué depuis quatre mois aux personnes venant se faire administrer la solution, en plus de la fiche d'informations médicales. Les personnes sont invitées à signer le document, qui doit être remis au médecin vaccinateur avant l'injection.

04 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Selon la Dre Lee Merritt, chirurgienne dans la Marine étasunienne, les cancers et affections cardiaques se sont multipliés ces derniers mois. Par le passé, on a stoppé des essais vaccinaux pour bien moins que ça, relève-t-elle. La doctoresse militaire – par ailleurs traitée de complotiste par divers confrères et médias – affirme qu'en 2020, l'ensemble des forces armées du pays n'a déploré que 20 morts du Covid. En 2021, après un semestre de vaccination massive, on compte déjà 1113 myocardites, dont une partie fatales, alors que depuis 31 ans, l'organe de contrôle VAERS n'avait enregistré que 317 cas au total. Même scénario pour les leucémies: 229 cas à la mi-2021, contre 48 cas par an en moyenne ces dernières années. Lee Meritt ajoute que d'autres maladies graves connaissent une explosion similaire. « Dans le passé, on a stoppé des essais de vaccins pour beaucoup moins que ça », ajoute-t-elle. Par exemple le vaccin contre le virus respiratoire chez les nourrissons, après 22 bébés décédés. Ou le vaccin contre la grippe H1N1 après 53 décès ou effets graves.

04 septembre 2021 : FranceSoir. Le visionnage de l'intervention d'Olivier Véran dans l'émission "C à Vous" a été interdite aux résidents Français sur YouTube. La faute à la plateforme de vidéos ? Non, c'est l'émission elle-même qui s'est auto-censurée. Mais pourquoi donc ? La vidéo a fait le tour des réseaux sociaux. Nous sommes le 30 août, émission "C à Vous" sur France 5, le journaliste Patrick Cohen dresse dans son édito un bref bilan de la politique vaccinale du gouvernement et reconnaît une "grande déception" : "ce n'est pas ce vaccin qui va nous débarrasser de ce virus. L'immunité collective, qui était censée éteindre l'épidémie avec une population vaccinée à 75 ou 80 % était un mirage, une illusion, la plupart des spécialistes en conviennent aujourd'hui, ce concept ne marche pas, il ne peut pas marcher, hélas, avec ce coronavirus." "Mirage", "déception", "illusion"... tout cela en présence du ministre Olivier Véran dont la réaction médusée n'a pas laissé indifférent sur Twitter et ailleurs.

05 septembre 2021 : LeFigaro Alors que 2,5 millions d'Israéliens ont reçu une troisième dose, l'État hébreu anticipe la suite de sa campagne vaccinale. Le responsable de la lutte contre le coronavirus en Israël a appelé samedi 4 septembre à se préparer à l'administration d'une quatrième dose de vaccin contre le Covid-19. «*Le virus est là et continuera d'être là, nous devons également nous préparer à une quatrième injection*», a alerté le professeur Salman Zarka à la radio publique Kan. Le professeur va même plus loin : «*En pensant à cela et au déclin des vaccins et des anticorps, il semble que tous les quelques mois - cela pourrait être une fois par an, tous les cinq ou six mois - nous aurons besoin d'une nouvelle injection*», rapporte le [Times of Israël](#). «*Cela va être notre vie à partir de maintenant*», a-t-il prévenu, sans préciser quand pourrait être lancée cette quatrième injection.

05 septembre 2021 : LeFigaro Alors que 2,5 millions d'Israéliens ont reçu une troisième dose, l'État hébreu anticipe la suite de sa campagne vaccinale. Le responsable de la lutte contre le coronavirus en Israël a appelé samedi 4 septembre à se préparer à l'administration d'une quatrième dose de vaccin contre le Covid-19. «*Le virus est là et continuera d'être là, nous devons également nous préparer à une quatrième injection*», a alerté le professeur Salman Zarka à la radio publique Kan. Le professeur va même plus loin : «*En pensant à cela et au déclin des vaccins et des anticorps, il semble que tous les quelques mois - cela pourrait être une fois par an, tous les cinq ou six mois - nous aurons besoin d'une nouvelle injection*», rapporte le [Times of Israël](#). «*Cela va être notre vie à partir de maintenant*», a-t-il prévenu, sans préciser quand pourrait être lancée cette quatrième injection.

05 septembre 2021 : ProfessionGendarme. "La vaccination est bloquée par voie judiciaire depuis le 26 août dernier...Je suis vraiment étonnée de ne pas voir de commentaires concernant le référé établi par l'Association Réaction 19", présidée par Maître Carlo Alberto Brusa, à l'encontre de l'ANSM, le CNOM, le CNOP, le Vidal pour utilisation de produits non autorisés. Ce référé sera plaidé devant le tribunal judiciaire de Paris le 21 octobre 2021. Ce n'est pas loin. Motif : les produits vaccinaux utilisés depuis le 27 décembre 2020 sont illégaux car non conforme aux AMM conditionnelles attribuées aux fabricants par la Commission européenne.

Depuis cette date de début des vaccinations, toutes les injections ont été faites avec des produits illégaux en France. Tous les remboursements de la Sécurité sociale sont aussi illégaux. La procédure en cours impose l'ARRÊT IMMÉDIAT de toute vaccination. Il serait temps que les médias fassent leur travail d'information du public, puisqu'ils ont tous reçu le communiqué de presse du 27 août 2021, émanant de "Réaction 19" signé de son Président Maître Brusa.

06 septembre 2021 : Dossier Familial. Les ministres Bruno Le Maire (Economie, finances et relance), Elisabeth Borne (Travail, emploi et insertion), Jean-Baptiste Djebbari (délégué chargé des Transports), Alain Griset (délégué chargé des Petites et moyennes entreprises) ainsi que le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, Jean-Baptiste Lemoyne, ont fait ces annonces aux « *représentants des secteurs de l'hôtellerie, café, restauration, discothèques, tourisme, transports, parcs à thèmes, événementiel, salles de sport, grande distribution et commerces des centres commerciaux* », détaillent leurs cabinets dans un communiqué. Le gouvernement a prévu un nouveau rendez-vous durant « *la première semaine du mois de novembre* ».

Disparition du Fonds de solidarité. Le Fonds de solidarité va prendre fin le 30 septembre. Le mois prochain, ce dispositif de soutien aux entreprises donnera droit à « *une compensation de 20 % des pertes de chiffre d'affaires* » de référence, « *dès lors que l'entreprise justifie d'une perte d'au moins 10 % de son chiffre d'affaires* ». Le Fonds de solidarité sera ouvert seulement aux entreprises justifiant d'un niveau minimum de 15 % du chiffre d'affaires de référence. Le Fonds de solidarité « *a permis d'indemniser deux millions d'entreprises pour un montant de 35 Md€* ».

Elargissement du remboursement des coûts fixes. Le dispositif de remboursement des coûts fixes, qui a été créée en mars 2021, va être élargi au mois d'octobre : il pourra bénéficier aux entreprises des secteurs S1 et S1bis subissant des pertes importantes de chiffre d'affaires, que ce dernier soit inférieur ou supérieur à 1 M€. Cet autre soutien permet l'indemnisation des charges fixes, soit par exemple les loyers ou les salaires, non couverts par les recettes. La couverture, ouverte aux seules entreprises dégagant un chiffre d'affaires supérieur à 1 M€, atteint actuellement :

- 90 % des charges fixes pour les entreprises employant moins de 50 salariés ;
- 70 % des charges fixes pour les entreprises employant plus de 50 salariés.

Fin des aides au paiement au 31 août. Les aides au paiement des cotisations sociales sont supprimées au 31 août. Cette mesure « *était conçue pour encourager les employeurs à réembaucher, ce qui n'apparaît plus nécessaire aujourd'hui, puisqu'on observe au contraire de nombreux employeurs qui souhaiteraient recruter davantage* » dans certains secteurs, justifie le gouvernement. Depuis le 1er août dernier, « *les nouvelles demandes d'exonérations et d'aides au paiement des cotisations sociales portant sur les mois postérieurs à août 2020 ne sont plus soumises au plafond de 1,8 M€* ».

Activité partielle. L'activité partielle (ancien chômage partiel) perd de son intérêt. Le régime de droit commun, fixant un reste à charge de 40 % pour l'entreprise, va être appliqué à l'ensemble des secteurs à compter du 1er septembre. Néanmoins, les entreprises des secteurs S1 et S1bis connaissant des restrictions sanitaires comme des jauges ou une perte de chiffre d'affaires supérieure à 80 % continueront à n'être redevables d'aucun reste à charge. Le dispositif d'activité partielle de longue durée est maintenu « *pour accompagner les entreprises connaissant une réduction durable de leur activité* ».

Dispositifs de soutien pour les entreprises soumises à une interdiction d'accueil du public. Dans les « *territoires dont certaines entreprises sont soumises à une interdiction d'accueil du public, comme c'est le cas actuellement en outre-mer* », le Fonds de solidarité, l'activité partielle et l'exonération de cotisations sociales « *sont maintenus sans modification* ». En outre, des « *plans d'action spécifiques* » seront élaborés afin d'accompagner « *les secteurs affectés de manière structurelle par la crise sanitaire* », soit « *l'événementiel professionnel, les agences de voyages et la montagne* ».

Rappel : Loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 : Le projet de loi, transmis au Sénat le 2 novembre 2020, tire les conséquences de la crise sanitaire et économique due à l'épidémie de Covid-19. *Les chiffres clés* Le PLFSS pour 2021 prévoit ainsi :- un déficit prévisionnel des régimes obligatoires de base de sécurité sociale (ROBSS) et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) qui s'établit à 48,4 milliards d'euros en 2020 ;- un déficit estimé initialement par le Gouvernement à 26,4 milliards d'euros en 2021 pour l'ensemble des régimes obligatoires ;- un déficit qui devrait atteindre 32,2 milliards d'euros pour la branche maladie, branche la plus touchée ;- un déficit cumulé de 57,5 milliards d'euros en 2020 pour les administrations de sécurité sociale (ASSO) prises dans leur ensemble ;- une trajectoire financière pour les quatre années à venir, qui prévoit qu'en 2024, les régimes obligatoires de base et le Fonds de solidarité vieillesse enregistraient un solde de - 21,2 milliards d'euros.

Des mesures spécifiques dictées par la crise sanitaire et économique Un certain nombre des mesures prévues par le PLFSS 2021 ont été dictées par la crise sanitaire et économique, notamment :- des rectifications importantes des prévisions et objectifs pour 2020 (art. 7) et une trajectoire financière pour les quatre années à venir (art 24) ;- la création d'une contribution exceptionnelle des organismes complémentaires (mutuelles notamment) aux dépenses liées à la gestion de l'épidémie de covid-19 au titre de l'année 2020 (art. 3) et au titre de l'année 2021 (art. 10) ;- la prolongation du dispositif d'indemnité en cas d'activité partielle (art. 6 bis) et la création d'un dispositif complémentaire d'exonération des bénéficiaires pour les secteurs fermés totalement ou situés dans les zones de couvre-feu et ayant subi une baisse d'activité (art. 6 ter)... Un nouveau Titanic financier en vue ?

06 septembre 2021 : FranceSoir. Le Bénin, à l'instar de [l'Inde](#), fait montre d'indépendance et de discernement en apprenant de ses erreurs et en changeant de stratégie. Plutôt que de [mettre la pression sur les médecins](#) qui veulent soigner et de tout faire reposer sur la vaccination, ils décident de mettre la pression sur ceux qui ne soignent pas. Le 1er septembre dernier, le ministère de la Santé de la République du Bénin a fait tourner une note circulaire intitulée "Portant mise sous traitement systématique et précoce de tout sujet contact et de tout cas suspect de covid-19".

06 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Vers l'obligation progressive d'une vaccination universelle, Exposé des motifs : « Dès juillet dernier, les parlementaires socialistes ont prôné l'obligation progressive d'une vaccination universelle, de toutes et tous (sauf contre-indication médicale), dans une démarche de santé publique visant à obtenir une protection collective, seule à même de garantir un retour à une vie quotidienne normale pour tous du fait des différents variants en circulation. L'objectif de cette protection collective de toute la société, en l'état de nos connaissances scientifiques et médicales, peut être atteinte par une obligation vaccinale généralisée (sauf contre-indication médicale). Nous croyons en la science, en la recherche, et au progrès médical et social, qui bénéficient à toutes et tous. Nous avons la chance de bénéficier de vaccins qui, collectivement, nous protègent et nous permettent de renouer avec un quotidien apaisé, de limiter les restrictions et les privations de liberté, de mettre fin à la situation que nous connaissons depuis trop longtemps, faite de craintes pour nos familles, pour nos emplois, pour la scolarité de nos jeunes. »

06 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Lettre ouverte d'un groupe de psychologues indépendants au Président : Gestion Covid-19 : pour que le respect de la personne dans sa dimension psychique soit toujours un droit inaliénable !

06 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Procureur général près la cour de cassation et deuxième magistrat de France, François Molins révèle dans un entretien accordé à LCI ce dimanche que "des milliers" de plaintes concernant le Covid ont été déposées à ce stade. Leur traitement annonce un nouveau chapitre dans les rapports conflictuels entre justice et politique. Les perquisitions ordonnées par la Cour de justice de la République (CJR) , chez Olivier Véran notamment, avaient provoqué de vives polémiques.

06 septembre 2021 : L'étudiant. Comme tous les soignants, à partir du 15 septembre, les étudiants en santé devront obligatoirement présenter un schéma vaccinal complet pour pouvoir effectuer leurs stages ou travailler au sein d'un établissement de santé. Une tolérance sera admise jusqu'au 15 octobre pour les primo-vaccinés.

07 septembre 2021 : L'internaute. Dès ce mercredi 8 septembre, 114 centres commerciaux de France métropolitaine lèvent l'obligation de présenter un pass sanitaire à leur entrée, car le taux d'incidence des départements où ils sont implantés est passé sous la barre des 200 pour 100 000 habitants et "depuis une semaine cette incidence est en baisse continue", a annoncé lundi le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Ce qui ne laissera plus que 64 centres commerciaux sur 8 départements soumis encore au pass sanitaire dans toute la France (Seine-Saint-Denis, Rhône, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Gard et Hérault), contre 178 centres commerciaux aujourd'hui. A géométrie variable, comme la restauration d'entrprise, self, cantine qui restent accessibles sans pass alors que ce dernier est indispensable au café, bar, restaurant ... Nos ne sommes plus à une incohérence près !

08 septembre 2021 : FranceSoir. Hier, l'Institut Pasteur a fait deux choses :- Ils ont rétracté la prépublication, mascarade d'étude, qui avait servi à justifier le passe sanitaire.

[@DIVIZIO1 @ReinfoCovidOff](#) Eh, la plainte de V. Pavan a dû marcher : L'étude Pasteur du 28/06 justifiant le [#PassSanitaire](#) a disparu ! Ou ils refont le coup du Lancet sur l'HCQ. On retracte l'étude mais la loi reste. <https://t.co/bIkrdCg8ZR> [pic.twitter.com/rpc8KWeW6E](https://t.co/bIkrdCg8ZR)

Ils sont en train de nous refaire le coup de la falsification du Lancet qui avait justifié l'interdiction de l'hydroxychloroquine... Et si l'étude avait été rétractée au bout de quelques jours, l'interdiction, elle, était bien restée. Ils font mieux encore, sous couvert de mettre à jour leur étude, ils rétractent la version précédente et peuvent ainsi falsifier la science sans jamais passer par les Fourches Caudines de la validation par leurs pairs. Publier une mise à jour d'une étude rétractée sans même justifier des raisons de leur rétractation est une falsification suffisante pour discréditer les chercheurs et l'Institut Pasteur tout entier : on ne construit pas du vrai sur du faux. Mais la nouvelle étude ne corrige même pas les fautes commises dans sa version précédente. Tout d'abord, nous sommes toujours sur une modélisation dont le résultat dépend non pas d'observations objectives, mais de paramètres choisis de manière contestable et contestée. Nous avons étudié comment l'étude arrivait à supposer une transmission douze fois moindre des personnes vaccinées en utilisant des paramètres obsolètes et biaisés. Les chercheurs ont apporté une correction cosmétique et les mêmes biais ont été conservés. Il ne faut donc pas nous étonner que les conclusions de leur étude soient toujours aussi apocalyptiques malgré le démenti de l'été, partout dans le monde, pas uniquement dans ces pays si chanceux d'avoir un passe sanitaire. Ils ont beau avoir eu tout faux et rétracté leur étude, ils persistent dans leurs fautes... Cette fois-ci, c'est plus grave encore car cette nouvelle étude justifie l'injustifiable. Je ne parle pas de la prolongation du passe sanitaire, ni de la troisième dose à laquelle Pasteur appelle, mais de **la vaccination des enfants**. Avec leurs gros souliers, les chercheurs s'inquiètent que les moins de 20 ans - qui représentent 20 % de la population - seraient responsables de 33 % des contaminations. Ils justifient en cela la grande campagne de vaccination de rentrée des ados mais également celle des enfants de moins de douze ans. De son côté, Pfizer a commencé cet été une étude sur 4 500 enfants de six mois à douze ans pour faire approuver le vaccin... Encore faudrait-il qu'ils aient suffisamment de cas symptomatiques pour pouvoir conclure, avec un taux de positivité de 5 % sur les tests spontanés des moins de 19 ans (faute de mieux) et un taux d'hospitalisation de 0,5 % (avec une moyenne d'hospitalisation de deux à trois jours) selon les données de la DREES, il faudrait une cohorte 100 fois plus importante pour espérer arriver à des résultats significatifs... **Là encore, il faut nous attendre à une mascarade de science.**

08 septembre 2021 : FranceSoir. Malgré les efforts du Règlement général de la protection des données (RGPD) européen pour que les données de santé soient « anonymisées » avant de pouvoir être partagées ou vendues à des tiers, la ré-identification de données « anonymisées » est relativement facile. Les établissements de santé, par exemple, doivent retirer de leurs bases de données tous les noms et adresses, et pour éviter la ré-identification des données, ils doivent substituer le numéro de l'assuré social par une suite de chiffres aléatoires. Cependant, pour des chercheurs de l'Université catholique de Louvain et de l'Imperial College de Londres, la ré-identification des individus est possible et cela sans même avoir recours au piratage informatique. Dans leur [étude](#) " Estimer le succès des ré-identifications dans des ensembles de données incomplets à l'aide de modèles génératifs" les chercheurs ont utilisé de l'intelligence artificielle pour prouver que l'anonymisation des données de santé n'est qu'un grand mensonge, et que ces données sensibles peuvent être exploitées, à des fins de chantage, de surveillance de masse, d'ingénierie sociale ou d'usurpation d'identité. Selon les chercheurs, les résultats suggèrent que "même des ensembles de données anonymisés fortement échantillonnés sont peu susceptibles de satisfaire aux normes modernes d'anonymisation énoncées par le RGPD et remettent sérieusement en question l'adéquation technique et juridique du modèle de libération et d'oubli de l'anonymat." En regroupant des critères qualifiants, l'intelligence artificielle des chercheurs a été capable de réaliser cette identification. À partir de 15 critères sociodémographiques comme l'âge, le genre, le lieu, le métier, la nationalité et d'autres critères décrivant le statut social des individus, les chercheurs ont pu identifier des individus avec un taux de réussite de 100 %.

09 septembre 2021 : FranceSoir. Depuis l'application généralisée du passe sanitaire, la Cour de justice de la République croule sous plus de 14 500 plaintes. Elle qui n'a l'habitude que de gérer de rares cas saura-t-elle surmonter cette avalanche de requêtes juridiques ? Créée en 1993 pour remplacer la Haute Cour de Justice, cette juridiction avait pour objectif de réconcilier les Français avec leurs gouvernants. La spécificité de cette juridiction repose sur le fait que les plaintes peuvent être déposées par n'importe quel citoyen français. Ensuite, ce sont douze parlementaires et trois magistrats qui sont chargés de juger les membres du gouvernement, après que les plaintes ont été filtrées par la commission des requêtes et la commission d'instruction. De Jean Castex à Jean-Michel Blanquer en passant, bien sûr, par Olivier Véran, le gouvernement est ainsi accusé tantôt d'extorsion, tantôt de tromperie mais aussi et surtout de discrimination, notamment dues au passe sanitaire. Depuis que l'enquête sur la gestion de crise sanitaire a été ouverte en juillet 2020, la commission des requêtes de la CJR avait déjà retenu neuf plaintes qu'elle avait jugé recevables. Aussi, l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn est également convoquée le vendredi 10 pour une possible mise en examen pour "mise en danger de la vie d'autrui". Elle serait donc la première à passer sous l'oeil des juges. La commission d'instruction de la CJR avait été initialement saisie de la seule infraction "d'abstention de combattre un sinistre" mais, [d'après Le Monde](#), Agnès Buzyn est également convoquée vendredi pour une possible mise en examen pour "mise en danger de la vie d'autrui"

09 septembre 2021 : News-24. Les plus grands médias américains ont refusé de couvrir la nouvelle cette semaine selon laquelle les États-Unis avaient financé la recherche sur le coronavirus des chauves-souris à l'Institut de virologie de Wuhan des années avant la pandémie de Covid-19 – un fait que le Dr Anthony Fauci a nié. Plus de 900 documents ont été obtenus par The Intercept, à la suite d'un procès en vertu de la Freedom of Information Act contre les National Institutes of Health (NIH) des États-Unis qui a révélé que le NIH avait versé des millions de dollars en subventions à l'ONG américaine EcoHealth Alliance. Près de 600 000 \$ ont été utilisés à l'Institut de virologie de Wuhan, au moins en partie « *identifier et modifier les coronavirus de chauve-souris susceptibles d'infecter les humains* ». « *Même avant la pandémie, de nombreux scientifiques étaient préoccupés par les dangers potentiels associés à de telles expériences* », The Intercept a rapporté, publiant des citations de plusieurs personnes préoccupées par la relation entre la recherche et la crise sanitaire qui affecte le monde aujourd'hui. La subvention utilisée pour la recherche sur les coronavirus de chauve-souris a été active entre 2014 et 2019. L'ancien président Donald Trump a annulé la décision de renouveler le financement en 2020, après que Covid-19 est devenu une pandémie mondiale.

09 septembre 2021 : FranceSoir. Retour de Dipali Ojha, avocate devant le Tribunal de grande instance de Mumbai et à la Cour suprême de l'Inde, ainsi que membre de l'*Indian Bar Association*. L'IBA conteste depuis août 2021 des circulaires officielles interdisant à toute personne n'ayant pas reçu deux doses de vaccin de fréquenter les centres commerciaux, travailler depuis son bureau ou utiliser les chemins de fer qui sont fondamentaux pour la région de Mumbai. Ces circulaires discriminatoires violent la Constitution.

09 septembre 2021 : FranceSoir. TRIBUNE - Plus de trente artistes et techniciens du spectacle de toutes disciplines et de tous pays, inconnus du grand public sortent de l'ombre pour se réunir et rappeler que leur vocation est au service de la liberté et non au service de la discrimination. Ces francs-tireurs, soutenus par des milliers d'autres, appartiennent à la partie invisible de l'iceberg. Tout comme l'État ne représente plus le peuple, la pointe de l'iceberg ne représente plus l'art. C'est donc aux parties immergées de prendre le relai. Faire entendre une autre voix que celle du chantage, de la soumission et de la dépression. Derrière ce *Manifeste international des artistes libres*, c'est tout un mouvement créatif et spontané qui s'organise pour retisser un autre monde.

09 septembre 2021 : FranceSoir. C'est une bonne nouvelle pour tous ceux que le test PCR de détection du Covid-19 rebute : l'équipementier automobile Valeo a mis au point un détecteur de Covid qui ne nécessite pas l'insertion d'un bâtonnet dans le nez, mais s'effectue sans contact grâce à une caméra thermique et un radar qui mesurent notamment le rythme cardiaque et l'amplitude respiratoire.

09 septembre 2021 : Anthopo-logiques. Martin Kulldorff, professeur d'épidémiologie à Harvard, parle des pass vaccinaux, du variant Delta et du « fiasco de santé publique » du Covid. « *Ceux qui poussent à la mise en place de ces vaccins obligatoires et de ces passeports vaccinaux ... font beaucoup plus de tort à la confiance dans les vaccins que n'importe qui d'autre* », déclare le Dr Martin Kulldorff, l'un des plus grands épidémiologistes du monde. Dans cet entretien, le Dr Kulldorff nous parle de l'immunité au Covid-19, des vaccins, du variant Delta et nous explique pourquoi, selon lui, la réponse mondiale au Covid a été le « *plus grand fiasco de santé publique de l'histoire*. ». Le Dr Martin Kulldorff est professeur de médecine à la *Harvard Medical School* ainsi que biostatisticien et épidémiologiste au *Brigham and Women's Hospital*. Il a contribué à l'élaboration du système actuel des CDC (Centers for Disease Control américains, NdT) pour la surveillance des risques potentiels liés aux vaccins et il est également l'un des coauteurs de la Déclaration de Great Barrington, qui préconise une « protection ciblée » des personnes les plus vulnérables, au lieu de confinements généralisés. Martin Kulldorff insiste sur le fait que de nombreuses vies auraient pu être sauvées en appliquant les bonnes pratiques, celles justement que l'on savait devoir mettre en œuvre en cas de pandémie. Nous devrions examiner tout le monde, comme l'a proposé Marty Makary de l'Université John Hopkins. C'est quelque chose que le CDC pourrait facilement faire. Ils ont les ressources et le personnel nécessaire pour consulter les dossiers médicaux et voir combien de personnes sont effectivement mortes du Covid ou d'une autre cause mais avec le Covid. Vous avez besoin de ce type d'informations essentielles pendant une pandémie pour décider de la stratégie à utiliser. Ces données n'ont pas été collectées comme elles auraient dû l'être.

10 septembre 2021 : FranceSoir. Alain Robert a encore frappé ! C'est sur un de ses terrains de jeux favoris, la tour Total Coupole à la Défense, que le grimpeur de gratte-ciels s'est illustré mardi. Une escalade spectaculaire qu'il a entreprise avec trois jeunes qui l'ont accompagné, formant une cordée... symbolique, puisqu'ils ont réalisé cette ascension comme lui, en "solo intégral", c'est-à-dire à mains nues, sans corde ni système d'assurance. À l'approche de la soixantaine et malgré un palmarès d'ascensions impressionnant, depuis des débuts dans le rocher où il signait déjà quelques exploits remarquables au plus haut niveau, en passant par la plupart des gratte-ciels de la planète, Alain Robert incarne une belle leçon de vie, lui qui est considéré comme invalide aux deux tiers depuis une grave chute surmontée alors qu'on lui avait annoncé qu'il ne pourrait plus jamais pratiquer l'escalade.

10 septembre 2021 : FranceSoir. L'Australie, pays peu touché par les décès covid, apporte une clarification sur les décès rapportés suite à la vaccination Covid. Les chiffres sont éloquentes et de réelles questions se posent. L'Australie compte 25,858 millions d'habitants et attribue 1076 décès à la Covid-19, soit 41,62 décès par million d'habitants. Une mortalité très faible eu égard aux 169 301 décès en 2019 rapportés dans les statistiques nationales australiennes. L'Australie décompte 8,27 millions de personnes pleinement vaccinées, soit 32% de la population et 53% de la population a reçu une première dose. [La base de données australienne des effets secondaires](#) fait état de **487 décès signalés après vaccins covid** - sur sélection des trois possibilités : Comirnaty (Pfizer-BioNtech), AstraZeneca et type de vaccin non identifié. Au 22 février 2021, l'Australie comptait **909 décès attribués à la covid-19**, et **1076 décès au 9 septembre 2021**. Soit 167 décès attribués à la covid-19 depuis le début de la vaccination. Sur la base de ce qui précède, il y a donc **2,91 fois plus de décès signalés après vaccin covid que de décès attribués à la maladie**. 487 décès signalés après vaccin dans la base de données des effets secondaires, pour 167 décès attribués au Covid depuis le début de la vaccination. De plus, le site des effets secondaires recense **547 décès tous vaccins confondus depuis 1971**. Les décès rapportés des vaccins Covid représente 487/547, soit **89% de tous les décès**. Sur six mois, il y a donc huit fois plus de décès rapportés suite aux vaccins covid qu'en 50 ans pour les autres vaccins, avec un total de 60 décès (grippe, hépatite, rougeole, DTP).

10 septembre 2021 : FranceSoir. Debriefing avec Olivier Frot, diplômé de Saint-Cyr et docteur en droit. Cet entretien porte sur l'analyse des contrats des vaccins passés par l'Union européenne avec les fabricants. Fort de son expérience dans la haute administration, expert en marchés publics, après une carrière militaire comme officier dans l'Armée de Terre où il passait des marchés nationaux pour l'armée française et des marchés internationaux dans le cadre de l'OTAN, Olivier Frot est également auteur de plusieurs ouvrages sur les marchés publics. Après avoir fait le constat d'une avalanche de mensonges et d'informations tronquées, il décide de ne pas se fier aux études rapportées sur les contrats et d'aller à la source. Sur un site officiel de la Commission européenne, il trouve les différents contrats passés par la commission et décide de les examiner. Dénonçant des contrats « caviardés », il explique que sur sept contrats, seuls deux sont en clair : le Pfizer-BioNtech et le Moderna. Pour tous les autres, il manque des éléments très importants comme les quantités, les prix, la propriété intellectuelle, la responsabilité. Ce qui est occulté est masqué par des bandes noires afin qu'on ne puisse pas lire. Puis il se livre à une analyse détaillée dans laquelle il pointe toutes les anomalies, notamment des contrats passés de gré à gré avec les industriels choisis selon des critères que l'on ne connaît pas. Revenant sur le caractère expérimental du vaccin qui est en phase 3, il rappelle une communication du 15 octobre 2020 qui recommande aux États membres de mettre en place des études indépendantes pour évaluer l'efficacité et l'innocuité de ces vaccins pour la période 2020-2022, une obligation qu'il juge pertinente et qu'il souhaiterait voir appliquée dans les faits.

12 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Le Dr Michael Segal, neurologue et neuroscientifique, a expliqué dans un article récent publié par le *Wall Street Journal* pourquoi les personnes vaccinées contre le coronavirus de Wuhan (COVID-19) [contractent et propagent toujours la maladie à un rythme élevé](#). Segal a écrit que les vaccins ne font que stimuler l'immunité interne mais ne font rien pour lutter contre l'immunité des muqueuses. L'immunité interne protège l'intérieur du corps tandis que l'immunité muqueuse fournit la première ligne de défense en protégeant le nez et la bouche et, ce faisant, réduit également la propagation aux autres. Il a déclaré que tous les vaccins COVID-19 "sont largement inefficaces pour stimuler la sécrétion d'une forme particulière d'anticorps appelée immunoglobuline A (IgA) dans notre nez qui se produit après une infection réelle par un virus". Pendant ce temps, ceux qui ont contracté et récupéré de la maladie ont à la fois une immunité muqueuse et interne. Ils ont ce qu'ils appellent une immunité naturelle contre la maladie.

12 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Estimation de la participation aux manifestations du 11 septembre 2021 : une hausse observée avec un décompte aux alentours 520.000 manifestants

12 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Rappel : ! Mercredi prochain, le 15 septembre, les soignants non vaccinés seront mis à pied, sans salaire. Mercredi prochain, votre médecin généraliste non vacciné sera interdit d'exercer. Et un mois plus tard, le 15 octobre, les tests PCR deviendront payants – ce qui revient à une obligation vaccinale déguisée ! C'est le moment ou jamais de créer une vague IMMENSE de résistance en descendant TOUS dans la rue.

12 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Le Tribunal Constitutionnel espagnol déclare anticonstitutionnel le second Etat d'urgence, décrété par le premier ministre socialiste, Pedro Sanchez, pour faire face à la seconde vague de Covid . La justice espagnole, à nouveau, fait parler d'elle. S'il y a un pays où la justice a donné du fil à retordre aux autorités étatiques dans la gestion de la crise sanitaire, c'est bien l'Espagne, pays où plusieurs tribunaux régionaux se sont récemment levés pour dire non au Pass Sanitaire.

13 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Écosse – 80% des décès dus au Covid-19 en août étaient des personnes qui avaient été vaccinées selon les données officielles de santé publique.

14 septembre 2021 : Ouest-France Si la vaccination contre le Covid-19 s'impose, désormais, à tous les professionnels de santé français, les Antilles bénéficient, toutefois, d'un traitement de faveur. Alors que ces territoires sont confrontés à une quatrième vague violente de coronavirus, le ministre de la Santé a décidé de laisser tranquilles les soignants de [Martinique](#) et de [Guadeloupe](#). « Considérant la situation épidémique et la mobilisation du monde médical, on ne va pas rajouter la contrainte de l'obligation vaccinale durant cette période », indiquait [Olivier Véran](#) il y a deux semaines. Il s'agit donc ici d'un sursis à vacciner pour les Antillais, pas d'un recul du gouvernement comme ont pu l'écrire certains antivaccins sur le réseau social Twitter le week-end dernier. Les soignants guadeloupéens et martiniquais devront bien se faire vacciner pour continuer à exercer (*). Mais ils bénéficient d'un délai supplémentaire pour recevoir les deux injections requises. Jusqu'à quand ? Le ministère de la Santé peine à répondre précisément. « Les modalités particulières concernant les Antilles devront prendre fin lorsque la situation le permettra. » Un flou bien compréhensible, mais renforcé maladroitement par la direction du centre hospitalier de Guadeloupe et par la directrice de l'ARS [Guadeloupe](#). Toutes deux ont annoncé aux soignants, vendredi 10 septembre, que les premières sanctions tomberont dès le 15 pour les personnels récalcitrants aux vaccins...

14 septembre 2021 : ProfessionGendarme . Le Secrétaire d'Etat britannique à la Santé, Sajid Javid, a annoncé que le gouvernement renonçait à son projet de passeport vaccinal, critiqué par la majorité comme l'opposition. L'Ecosse introduira toutefois son propre pass en octobre. Le gouvernement britannique a annoncé, le 12 septembre, avoir renoncé à son projet d'introduire un passeport vaccinal pour accéder aux discothèques et autres lieux très fréquentés en Angleterre, le jugeant superflu en raison du succès de la campagne de vaccination contre le Covid-19. « Je n'ai jamais aimé l'idée de dire aux gens de devoir montrer leurs papiers [...] pour faire ce qui est simplement une activité courante », a déclaré le secrétaire d'Etat britannique à la Santé, Sajid Javid, sur la BBC .

14 septembre 2021 : ProfessionGendarme [CTIAP centre hospitalier de Cholet](#) . Tout ce que nous vivons aujourd'hui, en France notamment, à cause du « passe sanitaire » et de l'« obligation » vaccinale (contre la Covid-19) repose essentiellement sur une seule affirmation, d'ordre scientifique, émise par le Gouvernement et par son Comité scientifique. Cette affirmation a été produite auprès du Conseil d'État, du Parlement (le législateur) et du Conseil constitutionnel. Comme le révèle le Conseil constitutionnel, cette seule affirmation consistait à dire ceci : « *le législateur a estimé que, en l'état des connaissances scientifiques dont il disposait, les risques de circulation du virus de la covid-19 sont fortement réduits entre des personnes vaccinées* ». Or, cette affirmation vient d'être récemment contredite par notamment le Conseil scientifique, lui-même. En effet, dans une « Note d'alerte » ci-jointe, en date du 20 août 2021 (actualisée le 25 août 2021), ledit Conseil scientifique vient d'admettre notamment ce qui suit : « *Les personnes vaccinées infectées ont des pics de charge virale du même ordre de grandeur que ceux des personnes non-vaccinées infectées (...) suggérant que les personnes vaccinées infectées pourraient être contagieuses (...)* » ;

14 septembre 2021 : FranceSoir. Deux Russes sur trois ne sont pas vaccinés, pas même avec une seule dose. Qu'est-ce qui fait que ce peuple lutte contre une vaccination que le gouvernement et les pouvoirs publics espèrent développer ? « L'image du président Vladimir Poutine a été entachée par cette campagne de vaccination », nous explique Karine Béchet-Golovko, docteure en droit public, professeure invitée à l'Université d'État de Moscou, une des plus éminentes universités de Russie.

14 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Les survivants de l'Holocauste et leurs descendants ont remis une lettre à l'Agence européenne des médicaments (EMA) et à l'Agence britannique de réglementation des produits médicaux * (MHRA) exigeant l'arrêt du déploiement du vaccin Covid-19 suite à la décision de la FDA d'accorder l'approbation complète à de nouveaux lots de vaccins COVID-19 Pfizer. Les survivants ont accusé les autorités de ne pas avoir informé adéquatement les populations des risques liés aux vaccins et d'avoir violé le droit au consentement libre et éclairé en vertu du Code de Nuremberg.

15 septembre 2021 : L'Impertinent. En novembre dernier, c'est la direction de l'Hôpital Riviera-Chablais elle-même qui décide d'autoriser ses médecins à prescrire de l'ivermectine, juste après [avoir interdit le traitement du Dr. Zelenco à base d'hydroxychloroquine](#). Une première dans un établissement public romand. Une trithérapie est mise au point dès janvier. La prise en charge en prophylactique, qui requiert une surveillance moindre qu'avec l'HQC, fait ses preuves. L'ivermectine est non seulement sans danger, mais en plus les résultats sont au rendez-vous. En neuf mois, de 350 à 400 patients sont traités, selon la fiche d'information destinée à assurer le consentement éclairé du malade. Parmi ceux-ci, seuls quatre doivent finalement être hospitalisés et aucun ne succombera au Covid. Dès la semaine dernière, et l'interdiction formelle des hôpitaux de continuer à assurer à ses médecins leur liberté de prescrire, c'est la consternation dans la permanence veveysanne. Les professionnels de la santé sont abasourdis et ne comprennent pas qu'on leur interdise de traiter leurs patients. Ils se préparent psychologiquement à devoir renvoyer à la maison avec du paracétamol les souffrants qui viennent leur demander de l'aide, alors même qu'en leur âme et conscience ils estiment qu'un traitement est disponible. Pourtant, les études et les données tendant à valider l'efficacité de l'ivermectine [sont légion](#). [En Inde](#), notamment, certains états seraient parvenus à contrer le variant delta grâce à la molécule, largement distribuée aux citoyens. Au Mexique et au Pérou également. Mais rien ne semble probant pour l'OMS et la communauté scientifique, qui martèlent que seules les études randomisées contrôlées feraient foi.

15 septembre 2021 : IciRadioCanada. Qu'ont en commun Israël, le Royaume-Uni et l'Alberta? Des taux de vaccination relativement élevés, mais des hausses importantes dans le nombre de cas et d'hospitalisations liés à la COVID-19. Une levée rapide des mesures et des campagnes de vaccination différentes expliquent en partie cette recrudescence des infections. Plus de 60 % de la population totale en Israël est vaccinée, 65 % au Royaume-Uni et 54 % aux États-Unis. Cela n'a pas empêché ces pays de connaître des niveaux presque records de nouvelles infections. Israël a en ce moment [le plus haut taux d'infection du monde](#); le taux dans ce pays est deux fois plus élevé qu'au Royaume-Uni et qu'aux États-Unis. Au Royaume-Uni, le nombre d'hospitalisations continue d'augmenter et aux États-Unis, on dénombre actuellement près de 2000 décès par jour.

15 septembre 2021 : FranceGuyane. Au premier jour de son entrée en application, les syndicats du SDIS réclament un moratoire pour une levée de l'obligation vaccinale dans les rangs des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Dès aujourd'hui, les sapeurs-pompiers de Guyane qui ne sont pas vaccinés – soit 80% des effectifs, pompiers volontaires compris selon l'UTG-CGT – devront présenter un test PCR, antigénique ou un autotest négatif pour prendre leurs fonctions. Un jeu de bascule qui, pour être en adéquation avec la loi, doit s'accompagner d'assignations des personnels non-vaccinés signées par le directeur du SDIS.

15 septembre 2021 : Le Mediaa. GUADELOUPE : OBLIGATION VACCINALE REPORTÉE POUR SORTIR DE L'IMPASSE... Ce 15 septembre, débutait pour les professionnels de santé le régime de l'obligation vaccinale. Devant la résistance des intéressés, l'ARS (Agence régionale de santé), avec l'accord du préfet, a renvoyé à début octobre une « première phase de rappels pédagogiques » et à plus tard les phases suivantes « plus strictes », mais « progressives ».

16 septembre 2021 : ProfessionGendarme Vincent PAVAN. Création de RéInfo Liberté constitue ainsi une association loi 1901 qui récolte des fonds pour financer les besoins de RéInfo Covid, pour ne pas laisser le collectif impuissant face aux agressions odieuses et répétées dont il fait l'objet.

16 septembre 2021 : LeParisien. 80% de vaccinés... et une flambée de cas de Covid : pourquoi Singapour offre une «leçon» pour l'Europe. La cité Etat recense plus de 800 cas positifs certains jours, du jamais vu depuis plus d'un an, et s'est lancée dans une campagne de vaccinations de rappel pour les personnes les plus fragiles.

16 septembre 2021 : ANSM

- Plus de **92 483 000** injections ont été réalisées au total au 16/09/2021
- Plus de **73 774 900** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de **9 888 200** injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de **7 785 100** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de **1 034 600** injections avec COVID-19 VACCINE Janssen

16 septembre 2021 : L'ActuDissidente. L'obligation vaccinale pour les professionnels de santé est entrée en vigueur ce mercredi 15 septembre en France. Les soignants devront être vaccinés contre la Covid-19 sous peine d'être suspendus et non rémunérés. Catherine Dubien, médecin généraliste à Montbrison, dans la Loire, refuse cette vaccination et ne peut plus donc pratiquer. Hier matin, elle est revenue sur ce choix contraignant au micro de RMC. « Je ne quitte pas mon cabinet, on m'oblige à le quitter. Je ne suis pas une irresponsable, une inconsciente. Je serai tout à fait d'accord pour me faire vacciner avec un vaccin classique, pas une injection expérimentale. Et autre raison pour laquelle je ne veux pas me faire vacciner, c'est parce que lorsque j'ai reçu la lettre de l'ARS qui me menace de six mois d'emprisonnement, de travaux d'intérêt général et d'amende si je n'obéis pas, à ce jour-là, j'ai décidé de ne pas me soumettre. », a-t-elle expliqué face à Apolline de Malherbe.

17 septembre 2021 : ProfessionGendarme Pierre de décoder l'éco. Patrice Gibertie [avait écrit](#) que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé, oubliait 50% des décès dans son analyse qui a servi de base à la justification d'un message sur l'efficacité vaccinale. Tout l'été, nous avons entendu que les cas covid dans les hôpitaux étaient principalement des non-vaccinés. Pierre s'est intéressé en statisticien à la validité des déclarations de Patrice Gibertie... pour les confirmer ! Il y a quelques jours, la DREES s'est fendue d'un addendum donnant raison au travail de "Décoder l'eco". Il manquait bien 900 décès dans l'analyse, ce qui entraîne une inversion du message que 85% des hospitalisés étaient des non-vaccinés. Les conséquences de cette erreur sont complexes à analyser, mais sans doute importantes : elles peuvent par exemple avoir affecté le consentement libre et éclairé des personnes qui auront été se faire vacciner sur la base de la déclaration du ministre.

17 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Trois mille soignants sont suspendus en ce 16 septembre, dans un système de santé déjà exsangue depuis deux décennies au moins. Peu importe, puisque certains hôpitaux ou services n'hésitent pas à renvoyer des malades en chimiothérapie ou des parturientes pour absence de passe sanitaire, dont chacun a compris qu'il n'avait de sanitaire que le nom. Et la suppression continue des lits depuis 2020 a démontré pour les plus naïfs que le but du pouvoir n'était pas de soigner (interdiction des traitements précoces efficaces, euthanasie déguisée au Rivotril dans les EHPAD etc..) mais

bien de soumettre le peuple au contrôle numérique via la mise en condition par la vaccination et le pass de moins en moins sanitaire et de plus en plus totalitaire.

17 septembre 2021 : 24Heures. Les pédiatres vaudois réagissent «La circulation du virus dans les écoles n'est pas un problème». Dans un manifeste, le Groupement des pédiatres vaudois demande de relâcher la bride aux enfants, «qui n'ont pas de rôle prépondérant dans la pandémie». Président du Groupement des pédiatres vaudois, Claude Bertoncini le dit haut et fort: «Il faut arrêter de stigmatiser les jeunes pour leur rôle prétendument primordial dans la pandémie.». Non vaccinés, et de plus en plus testés dans le cadre de l'école, les enfants sont devenus la catégorie de population suisse [la plus touchée par le coronavirus, en particulier les 10 à 19 ans](#), suivis de leurs cadets. Les courbes épidémiologiques le démontrent et poussent certains spécialistes, comme la virologue Isabella Eckerle, responsable du Centre de recherche sur les maladies virales émergentes de l'Université de Genève, [à pointer l'imprudence de la Suisse](#). À contre-courant de l'inquiétude ambiante, le Groupement des pédiatres vaudois a diffusé la semaine dernière un «manifeste pour les enfants et les jeunes en temps de Covid».

17 septembre 2021 : L'actualité. Parmi les quatre vaccins autorisés pour les adultes au Canada, seuls les deux produits à ARN — celui de Pfizer-BioNTech et celui de Moderna — ont été approuvés pour les adolescents. Les essais d'AstraZeneca et de Janssen ont été suspendus à cause du risque de thrombose, qui s'avérait plus grand chez les jeunes adultes que dans les autres groupes d'âge. [Pfizer](#) a commencé ses essais avec des enfants en mars 2021, avec un vaccin en deux injections données à trois semaines d'écart. Trois doses différentes sont testées sur un groupe d'enfants de 5 à 11 ans et un groupe de 2 à 4 ans : 30 microgrammes, comme dans le vaccin des adultes et ados, et deux concentrations moindres (10 et 20 microgrammes). Les bébés de 6 à 23 mois reçoivent seulement le plus faible dosage. La société pharmaceutique compte terminer l'essai avec les 5-11 ans d'ici octobre, et avec les plus jeunes au début de 2022. [Moderna](#) a commencé au même moment, avec à peu près la même stratégie (un mois entre les deux doses, plusieurs dosages à l'essai), et ses résultats devraient arriver peu après ceux de Pfizer.

17 septembre 2021 : FranceSoir. Une [réunion](#) se tenait comme prévu aujourd'hui à l'université Aix-Marseille entre les six membres fondateurs de l'IHU Méditerranée-Infection, raconte "la Provence". Il y a été décidé que Didier Raoult, officiellement retraité de la fonction publique hospitalière, resterait en poste encore à son poste de directeur pour un an : son successeur devra prendre ses fonctions au plus tard le 30 septembre 2022. Il devait s'agir d'une « simple réunion de travail » selon une porte-parole de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM), dont la vocation n'était pas de « décider du maintien ou non de Didier Raoult à la tête de l'IHU ». Et c'est bien pourtant à l'issue de cette réunion qu'on a appris que le célèbre professeur resterait à la tête de "son" IHU jusqu'à l'été 2022. Si la décision doit être validée à l'occasion d'un conseil d'administration le 23 novembre prochain, elle risque d'ores et déjà de faire grincer quelques dents chez les toujours bienveillants détracteurs du professeur. Ce n'est pourtant rien qu'une confirmation supplémentaire des [compétences de Didier Raoult](#) dont les remplaçants potentiels ne sont pas en surnombre dans le secteur hospitalier français - et encore moins sur les plateaux de télévision.

17 septembre 2021 : FranceSoir. Quelques heures après [la prise de position courageuse de l'icône du judo français Teddy Riner](#) qui refuse de se prononcer sur la campagne de vaccination ou d'en devenir un ambassadeur auprès de ses compatriotes d'outre-mer, il est intéressant de se pencher sur les diverses péripéties rencontrées par les athlètes de haut niveau, après qu'on leur a administré l'injection anti-SARS COV 2. Si la vaccination est massive et les remontées d'effets secondaires sont suivies par divers organismes assermentés, signalons... qu'un effet indésirable pour une personne lambda n'est pas comparable à celui qui frappe un athlète de haut niveau. En effet, il paraît farfelu que l'ANSM par exemple remonte un problème de « perte de vitesse » ou de « difficulté à répéter les efforts à haute intensité » dans son *listing*. Un zoom particulier sur les athlètes de haut niveau et la façon dont ils ont choisi, subi, ou fui la vaccination, est donc nécessaire. Le sprinter français d'Aix-les-Bains âgé de 31 ans, médaillé olympique et recordman de France du 200 mètres, Christophe Lemaitre, le cycliste danois ancien vainqueur du Critérium

du Dauphiné Jakob Fuglsang, le cycliste belge champion olympique à Rio et ancien vainqueur de Paris-Roubaix, Greg Van Avermaet. En Belgique, [des complications cardiaques ont été constatées](#) en août dernier sur trois jeunes cyclistes récemment vaccinés, âgés de 15 à 17 ans, au sein de l'équipe Acrog Tormans Balen.

18 septembre 2021 : FranceSoir. REPORTAGE - Plus de 3 000 soignants sont suspendus depuis le 15 septembre car ils refusent la vaccination. Selon eux, la situation épidémique ne justifie pas une vaccination obligatoire et ils voient eux-mêmes trop de cas d'effets secondaires pour avoir confiance dans ces produits.

18 septembre 2021 : ProfessionGendarme [Childrenshealthdefense.eu](#). En quelques mois, les 'vaccins' Covid eux ont déjà fait plus de morts et de blessés que tous les autres vaccins combinés depuis plus de 20 ans. Les décisions aveugles de la FDA, de l'Agence Européenne des Médicaments et des gouvernements ont entraîné la mort inutile de nombreux jeunes adultes et adolescents. Dans leur cas, la 'balance bénéfice-risque' est d'office négative, car ils ne meurent pas du Covid et ne transmettent pas la maladie. On entend dire que 'les myocardites, ce n'est pas si grave'...C'est une atteinte au cœur qui laisse de graves séquelles et de nombreux patients décèdent dans les 5 années qui suivent ! Il y a quelques semaines à Bousval, près de chez moi en Belgique, le bébé d'une maman qui a reçu un vaccin Covid a fait une thrombose 3 jours après la naissance, entraînant un dommage cérébral grave. On a assuré aux parents que 'cela ne pouvait en aucun cas être le vaccin, qui était sûr et efficace et l'on a refusé de signaler ce tragique accident à la pharmacovigilance...Cela ne m'étonne pas, mais cela ne m'enlève pas l'envie de balancer un seau d'eau à la figure de tous les gynécologues et médecins qui ont abandonné le principe précaution élémentaire et refusent de se remettre en question. Tout ce désastre, toutes ces victimes passées et présentes sont la conséquence de l'ensemble des personnes qui ont refusé de voir la réalité telle qu'elle se présente parce qu'il y a 'leur carrière, leur réputation, leur 'crédibilité' et surtout leur culpabilité inconsciente. D'après le Dr. Mike Yeadon, vice-président et directeur scientifique chez Pfizer Global RD, les vaccins à ARNm ont [50 fois plus de probabilité de tuer les enfants que les virus du Covid](#). Il n'y a rien d'autre à ajouter. Senta Depuydt

18 septembre 2021 : L'Internaute. C'est fait. Sur ses réseaux sociaux, le président de la République a annoncé, avec une vidéo qui reprend les moments forts de la vaccination en France, que 50 millions de Français avaient reçu au moins une dose de sérum contre le Covid-19. Le gouvernement avait initialement misé sur la fin août pour atteindre ce cap. Il aura fallu attendre quelques semaines supplémentaires pour le franchir.

19 septembre 2021 : ProfessionGendarme Estimation de la participation aux manifestations anti-pass sanitaire du 18 septembre 2021 : suite à l'audition de Bruno ATTAL à l'IGPN notre syndicat de police ne publiera pas les résultats de son comptage indépendant en signe de protestation ! Notre secrétaire national Bruno ATTAL a été convoqué cette semaine à l'IGPN où il a été entendu durant plusieurs heures comme un vulgaire criminel. La Macronie lui reproche ses positions syndicales contre le Pass sanitaire ! Selon l'IGPN, un syndicaliste n'aurait pas le droit d'adopter une position critique contre cette mesure pourtant jugée liberticide par des millions de Français et de policiers.. Allons-nous être incarcérés si nous donnons notre opinion sur les résultats de cette vaste fumisterie appelée Beauvau de la sécurité ?

19 septembre 2021 : ProfessionGendarme FDA : Les Vaccins tuent plus qu'ils ne sauvent de Vie ! Les experts de la FDA commencent à sortir les vrais chiffres et refusent leur accord pour les doses de rappel. La traduction n'est pas très bonne mais on comprend quand même qu'ils reconnaissent que les "toxins" entraînent 2 décès pour 1 sauvé ; et par la force des choses l'on n'a pas encore les conséquences à long terme. En plagiant Pierre Rabhi qui dit qu' avant un repas à l'heure actuelle, plutôt que bon appétit, on doit se souhaiter bonne chance pour exprimer les risques de la "mal-bouffe" avant de prendre un "toxin" le toubib devra vous souhaiter bonne chance car manifestement c'est la roulette russe. En se rappelant Lafontaine " Tous ne mourraient pas (tout de suite) mais tous étaient frappés" on devraient rester suspicieux et éviter de soumettre les fabuleuses horloges de précisions de nos corps à des apprentis chimistes cupides et dépourvus de la moindre éthique.

20 septembre 2021 : L'Express. Sanctionner ? Impossible. La [Guadeloupe](#) montre une grande défiance à l'égard de la vaccination contre le Covid-19, notamment chez ses soignants. Au point qu'au CHU du territoire ultra-marin, plus de 70% des agents de l'établissement n'ont pas reçu d'injections. La loi sur l'obligation vaccinale, entrée en vigueur ce mercredi 15 septembre, est difficile à appliquer. Le directeur de l'établissement, Gérard Cotellon, a d'ailleurs déclaré être "dans l'impossibilité" de suspendre les personnels concernés, à moins d'entraver la bonne marche de l'hôpital. L'explication est au moins en partie à puiser dans l'histoire récente : la Guadeloupe a été marquée, comme la Martinique, par le scandale du chlordécone, un pesticide cancérigène utilisé entre 1972 et 1993.

20 septembre 2021 : L'ActuDissidente. Victoria Abril : « Arrêtez de nous faire peur et de nous raconter de tels mensonges. Dans le passé, avec d'autres maladies où il y avait autant de décès, nous n'avons jamais confiné autant et nous ne sommes pas devenus des esclaves comme aujourd'hui ! ».

20 septembre 2021 : FranceSoir. TRIBUNE - Le professeur Sucharit Bhakdi, proche de l'avocat Reiner Fuellmich, fait actuellement l'objet d'une campagne de diffamation publique le taxant – que c'est original – "d'antisémite" : une accusation montée de toutes pièces. D'origine thaï, il réside en Allemagne depuis 1970 où il est devenu le microbiologiste le plus réputé de son pays d'adoption. Auteur de plus de 300 articles dans le domaine de l'immunologie, parasitologie, bactériologie et virologie, entre 1990 et 2012, il a dirigé le département de microbiologie de l'Université de Mayence ainsi que la revue [Medical Microbiology and Immunology](#). Voici des observations de survivants de l'Holocauste, qui se rangent derrière le Professeur Bhakdi : « Si je suis vivant, c'est que ma grand-mère a désobéi à l'ordre d'aller se rassembler avec tous les autres Juifs. De même, les gens sont aujourd'hui poussés vers les vaccinodromes en maniant les pressions et la peur. Je suis vivant car des gens de bien ont désobéi alors qu'il leur était interdit de cacher des Juifs. Ainsi qu'aujourd'hui Sucharit Bhakdi et d'autres gens de bien désobéissent afin de sauver des vies. Les affubler du terme « antisémite » comme sanction, est une monstrueuse hypocrisie ». Mascha Orel.

20 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Au fil des mois, l'histoire se répète à travers l'Hexagone. Ce vendredi 20 septembre, l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) s'est fendue d'un mail pour expliquer à 1,4 million de Franciliens qu'ils ont été victimes du vol d'une partie de leurs données personnelles et de santé (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, numéro sécurité sociale et positivité de leur test PCR). Le vol se serait déroulé cet été et concernerait un fichier de personnes ayant réalisé un test PCR dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 à la mi-2020. À ce stade, l'AP-HP qui se dit « vraiment désolée », indique par ailleurs n'avoir « aucune connaissance d'une réutilisation de ces données ». Ajoutant tout de même : « Nous savons que ces données ont été accessibles sur une plateforme de téléchargement hébergée en Nouvelle-Zélande. Cet accès a été coupé le 14 septembre 2021 ».

21 septembre 2021 : FranceSoir. L'Artemisia en traitement covid : non conventionnel mais efficace ? L'Artemisia, plus précisément l'artemisia afra et l'artemisia annua, qui appartiennent à la famille des asteraceae, sont des plantes fréquemment utilisées sur le continent africain, notamment dans la prévention et le traitement contre le paludisme. Depuis le début de la pandémie de covid-19, les médecins africains se sont également tournés vers ces plantes, que ce soit de manière prophylactique ou en traitement anti-viral, et ont trouvé dans ces dernières une réponse potentiellement efficace contre ce nouveau virus. Après un an et demi de pandémie, l'auteur espère que l'on ne revivra pas [le scandale de l'ivermectine gate](#), les intérêts des différentes parties impliquées étant cette fois-ci, selon lui, convergents.

21 septembre 2021 : FranceSoir. La plupart des artistes sont officieusement obligés, par leurs employeurs notamment, de se faire vacciner pour continuer leur activité. Si cela n'est pas légal, c'est "l'usage", comme l'exprime un collectif d'artiste ayant publié le [manifeste international des artistes libres](#) au début du mois. Une partie d'entre eux a accepté de témoigner de ce qu'ils vivent et endurent. Qu'ils soient chanteurs, acteurs, chorégraphes ou écrivains, présents en France, en Italie ou à l'autre bout du monde, ils font part de leur analyse de la société et des « dérives » liées aux mesures sanitaires récentes.

21 septembre 2021 : Profession Gendarme. INCROYABLE !!! En Espagne, "l'ex-ministre et le président du collège médical quittent précipitamment le premier débat officiel télévisé sur la "pandémie" en entendant le bilan officiel des morts causé par le "vaccin"

21 septembre 2021 : Profession Gendarme. John, directeur d'une entreprise funéraire depuis 15 ans au Royaume Uni à Milton Keynes dénonce la pseudo crise sanitaire et la réelle dangerosité des vaccins.

21 septembre 2021 : Le Figaro. Il s'agit des premières données cliniques pour ce groupe d'âge. [les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé que leur vaccin était «sûr» et «bien toléré» par les enfants de 5 à 11 ans.](#) D'après les résultats partiels d'une étude menée sur 2268 enfants âgés de cinq à 11 ans aux États-Unis, en Finlande, en Pologne et en Espagne, les deux entreprises pharmaceutiques ont précisé que la réponse immunitaire était «robuste» et «comparable» à celle observée chez les 16-25 ans. Elles prévoient donc de soumettre ces données aux autorités «dès que possible», selon [un communiqué](#). «Dès le quatrième trimestre», Pfizer et BioNTech devraient également être en mesure de publier des résultats concernant la tranche d'âge 2-5 ans, ainsi que celle des six mois - deux ans, pour un total de 4500 enfants. Son concurrent Moderna mène lui aussi une étude sur un groupe de plus de 12.000 participants.

21 septembre 2021 : Profession Gendarme Gendarmes Libres Rejet du référé- suspension. contact@gendarmeslibres.fr. Notre premier référé-suspension a été rejeté par le Conseil d'Etat prétextant qu'il n'y avait pas de doute sérieux sur la légalité des textes attaqués ! Toujours avec Me GUYON et l'Association Victimes Coronavirus Covid-19 France, nous poursuivons le combat et allons déposer de nouveaux référés. Dans ceux-ci seul un ou deux arguments juridiques seront soulevés. Ainsi nous pourrions contraindre le juge à nous répondre que sur un seul point afin d'éviter d'avoir une réponse stéréotypée, comme il vient de faire.

22 septembre 2021 : FranceTVInfo. Le QR Code de vaccination d'Emmanuel Macron a fuité sur les réseaux sociaux, quelques jours après celui de Jean Castex. Décryptage de Thibault Franceschet sur ces données numériques sensibles, qui ne sont pas sans risques. Les données numériques contenues dans les téléphones ou les ordinateurs sont sensibles. "Ces derniers jours, ce sont les QR Code des pass sanitaires de Jean Castex et d'Emmanuel Macron qui ont fuité. Pour le Premier ministre, c'était via une photo où l'on voyait son QR Code. Pour le président, on a appris que ce QR Code circulait sur les réseaux sociaux", détaille Thibault Franceschet, dans le 23 heures de franceinfo, mardi 22 septembre. [L'Élysée a évoqué une possible négligence ou un acte de malveillance](#) d'un professionnel de santé qui aurait pu le divulguer.

22 septembre 2021 : FranceTVInfo. À Mulhouse (Haut-Rhin), face au refus de nombreux soignants de se faire vacciner, l'hôpital est en crise et manque de personnel. Reportage. Le manque de personnel est criant à l'hôpital de Mulhouse (Haut-Rhin). Et pour cause, de nombreux soignants ont dû être suspendus, car ils ne se sont pas pliés à [l'obligation vaccinale](#) contre le coronavirus. Dans ces circonstances, l'hôpital de Mulhouse a annoncé être dans l'obligation de déclencher le plan blanc, apprend-on mercredi 22 septembre. Une situation critique que ne comprend pas toujours la population.

22 septembre 2021 : 'Internaute. Une fin territorialisée du pass sanitaire ? La fin du pass sanitaire n'est pas encore pour maintenant. À l'issue du Conseil des ministres de ce mercredi 22 septembre, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a affirmé que la mesure, jugée "efficace", restait activée sur l'ensemble des départements français. Néanmoins, l'outil pourrait être allégé dans quelques semaines, si la pandémie continuait de reculer en France. "Le pass sanitaire s'est confirmé comme étant un outil très efficace pour maintenir ouverts des lieux qui auraient dû être refermés si le pass sanitaire n'avait pas existé" a détaillé Gabriel Attal. Si le pass sanitaire reste effectif, le président Emmanuel Macron a néanmoins "commandé" des critères d'adaptation dans les départements sous le seuil de 50 cas pour 100 000 habitants, ainsi que dans les départements avec une couverture vaccinale importante. De plus, le porte-parole a confirmé l'obligation pour les 12-17 ans de présenter un pass sanitaire dans certaines situations à compter du 30 septembre.

23 septembre 2021 : ProfessionGendarme. EXCLU L'ANTIPRESSE/ LE COURRIER DES STRATEGES Notre correspondant en Allemagne, François Stecher, nous a signalé cette conférence du journaliste-enquêteur ERNST WOLFF (né en 1950 et spécialisé dans l'analyse des crises financières) donnée dans le cadre des auditions de l'avocat Reiner Fuellmich en vue du procès des responsables de la crise covidienne. Cet exposé nous a frappé par sa cohérence, sa mesure et sa limpidité. Il propose, loin de tout «complotisme», une «contre-narration» de la crise en cours. Elle corrobore la thèse proposée dès avril-mai 2020 dans L'Antipresse: celle du coup d'État technologique et l'analyse du Great Reset proposée par Eric Verhaeghe dans son ouvrage "Great reset: mythes et réalités" ou celle du "fascisme gris" proposée par Edouard Husson dans ces colonnes. Le schéma proposé par Wolff complète également de manière frappante la stratégie de l'hyper-normalisation exposée dans le documentaire capital d'Adam Curtis produit en 2016 par la BBC. Le nihilisme robotique du projet illustre enfin la thèse du grand sociologue américain Theodore Roszak sur la Secte informatique résumée et commentée dans l'Antipresse durant l'été 2020. Les enquêtes et intuitions de Wolff s'inscrivent ainsi dans un faisceau de tendances et d'indices plus que convaincant, d'autant plus qu'il est assumé et alimenté par les protagonistes eux-mêmes de ce grand renversement, notamment au travers de la mise à jour permanente doctrines resettistes et transhumanistes de Davos.

23 septembre 2021 : FranceSoir. Soutenu par les professeurs [Sucharit Bhakdi](#) et Stefan Homburg et par le Corona Ausschuss de [Reiner Fuellmich](#), un nouvel institut de médecine légale a tenu lundi sa première conférence de presse, pour présenter les éléments de preuve désormais disponibles sur les accidents mortels qu'ont pu entraîner les injections dites anti-covid. Selon un rapport paru dans le bulletin allemand Corona Transition, les professeurs Arne Burkhardt et Walter Lang, médecins légistes, ont présenté lundi 20 septembre à Reutlingen le résultat de dix autopsies pratiquées sur six Allemands et quatre Autrichiens, tous décédés suite aux injections. Les autopsies sont le résultat d'un effort collaboratif conduit par plusieurs experts en médecine légale en Autriche et en Allemagne ; d'autres autopsies sont toujours en cours d'évaluation. Elles ont été pratiquées à la demande formelle des familles. Sur les dix décès, sept sont "probablement" liées aux injections, dont cinq le sont « très probablement ». Pour les trois derniers cas, l'un d'entre eux reste à évaluer, un autre semble être « une coïncidence », et pour le dernier, le lien « est possible mais pas certain ».

23 septembre 2021 : FranceSoir. La "harcelosphère" contre l'IHU-Méditerranée et le professeur Raoult : de l'obscène aux menaces. Nous nous sommes plongés plusieurs mois dans ces réseaux afin d'essayer de comprendre où et comment sévissent les principaux acteurs des actions contre l'IHU-Méditerranée, le professeur Raoult, et le professeur Chabrière, l'un de ses principaux collaborateurs, professeur de biochimie. À travers moult pièces ramenées des réseaux sociaux, dont Twitter, nous avons pu observer un "harcèlement de meute", méthodiquement organisé avec une cagnotte, des "activistes chef d'orchestre" menant une cabale, parsemée de grossièretés sans nom, mêlant immaturité, scatologie, références sexuelles, insultes, parfois menaces d'attentat ou d'atteinte à la personne. Certains chefs d'orchestre actuels de la cabale sont :

- @Sonic_urticant.
- l'association "Citizen4Science", une association créée en 2020 pour défendre la science - proche de Karine Lacombe, co-organisatrice d'une conférence de presse récente dénonçant "harcèlement" et "menaces" contre les médecins, à laquelle ont participé notamment le Dr Marty ou le Dr Barraud.
- le collectif [Fake Med](#), une association créée en 2018 dont le président est Cyril Vidal, et certains membres proches de Citizen4Science. D'autres au contraire ont gardé leurs distances, voire les ont attaqués publiquement. Ce collectif a été beaucoup questionné pour les propos [plutôt violents de certains de ses membres pendant la crise](#).

23 septembre 2021 : Profession Gendarme. Les travailleurs de la santé entièrement vaccinés portent une charge virale 251 fois supérieure, constituent une menace pour les patients non vaccinés et leurs collègues. Article traduit sur la publication du Lancet de début août sur la contamination par les vaccinés porteurs d'une charge virale 251 fois plus importantes que les non vaccinés qui justifierait que ce soit eux qui soient testés systématiquement alors que leur pass-sanitaire est en fait un permis d'infecter en toute inconscience par les produits des injections et pas par un virus jamais isolé.

24 septembre 2021 : Profession Gendarme. Le transfuge et militant pour la démocratie Wei Jingsheng a déclaré à la [journaliste de Sky News Sharri Markson](#) pour son nouveau documentaire « [What Really Happened in Wuhan](#) » que les Jeux mondiaux militaires en octobre, qui ont attiré des milliers d'athlètes du monde entier dans la ville centrale de [Chine](#), étaient probablement les premiers événement superdiffuseur. Selon de nouvelles affirmations choquantes d'un dénonciateur chinois, cette alerte précoce critique – qui est intervenue six longues semaines avant que la Chine n'admette qu'il y avait une épidémie – est tombée dans l'oreille d'un sourd alors même que les corps commençaient à s'entasser. « Je pensais que le gouvernement chinois saisisait cette opportunité pour propager le virus pendant les Jeux militaires, car de nombreux étrangers s'y présenteraient », a-t-il déclaré. Pendant les matchs, le lanceur d'alerte a affirmé avoir entendu parler du [gouvernement chinois en](#) train de mener un « exercice inhabituel ». Wei affirme qu'il était au courant que les autorités chinoises expérimentaient des « armes biologiques étranges » après avoir reçu un tuyau d'une source gouvernementale, et qu'il avait tenté d'avertir les États-Unis mais sans succès. Plusieurs athlètes du monde entier ont signalé plus tard une maladie et des symptômes compatibles avec Covid-19. Selon le *Daily Mail*, le transfuge chinois a affirmé que des athlètes français, allemands et américains sont tombés malades avec des symptômes de type Covid pendant le tournoi mais n'ont jamais été testés pour le virus.

24 septembre 2021 : Profession Gendarme. Centre hospitalier de Périgueux : 1200 agents du centre hospitalier de Périgueux refusent de dire s'ils sont vaccinés. L'hôpital compte 2850 agents. Il y aurait donc un bon tiers d'agents à ne pas être vaccinés, ce qui est énorme ! Sachant que ces agents risquent le licenciement, on peut en déduire que ceux qui agissent par solidarité avec les non vaccinés sont rares. Un chiffre local qui tranche avec les supposés "98%" de soignants vaccinés, dont on nous rabat les oreilles dans les médias nationaux !

24 septembre 2021 : Profession Gendarme. Le pass sanitaire ouvert aux vaccins chinois à condition de recevoir en plus une dose d'ARN messager : « Le gouvernement a décidé que les personnes vaccinées contre le Covid-19 à l'étranger avec les vaccins chinois pourraient bénéficier du pass sanitaire. Posant toutefois une condition de taille : recevoir une dose supplémentaire de Pfizer ou Moderna. Selon un décret paru au Journal officiel ce 23 septembre, le pass sanitaire sera désormais disponible en France aux personnes vaccinées contre le Covid-19 à l'étranger avec les vaccins chinois. Mais le seul sérum chinois ne sera cependant pas suffisant pour bénéficier du controversé pass : pour l'obtenir, ces personnes devront recevoir « l'administration d'une dose complémentaire d'un vaccin à ARN messager », c'est-à-dire Pfizer ou Moderna ».

24 septembre 2021 : Profession Gendarme. Les vaccins ne seront plus justifiés à partir du 20 octobre 2021 : information. vérifiée. L'Union européenne a approuvé 5 thérapies qui seront disponibles dans tous les hôpitaux des États membres pour le traitement du Covid (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3299) Ces thérapies ont été approuvées par un décret du Conseil européen (Parlement européen) et seront en vigueur à partir du 1er octobre, elles seront donc distribuées petit à petit vers le 20 octobre. Les vaccins ont été approuvés sur une "base expérimentale temporaire". Mais comme le décret va obliger à prescrire ces 5 nouveaux médicaments, l'utilisation du vaccin va cesser. On comprend donc pourquoi tous les états ont dit "entre septembre il faut que ...". Ils savaient déjà tout. Il faut être patient. N'acceptez aucun chantage. Soyez patients. Maintenant que l'ivermectine a été réapprouvée, il n'y a plus besoin de vaccin ! Bonne nouvelle. L'Institut Pasteur reconnaît

l'efficacité de l'Ivermectine. Une seule prise pourrait éradiquer tout le matériel génétique du SRAS covid-19 chez certaines personnes. La bonne nouvelle : l'Ivermectine est désormais reconnue scientifiquement comme un médicament efficace, dans la prophylaxie et le traitement du Covid-19 par des chercheurs de l'Institut Pasteur en France. Les résultats de leurs études ont été publiés dans la revue EMBO Molecular Medicine le 12 juillet 2021, c'est donc récent.

24 septembre 2021 : FranceSoir. Le gouvernement, australien, par ses dérives, se met beaucoup de compatriotes à dos. Car après avoir reconnu que le zéro Covid était inatteignable, il continue ses restrictions liberticides malgré l'absence de surmortalité. Ce véritable acharnement doit faire réfléchir à ce que sont les véritables desseins de ces dirigeants. On se rappelle alors ce ministre faisant une paralysie de Bell en direct mais qui quelques jours après affiche fièrement son certificat de vaccination avec un œil de pirate [\(11\)](#). On ne peut qu'être confondu devant cette surenchère techno-sanitariste, qui a des relents sectaires. Le mouvement de ce beau pays sera à suivre, maintenant qu'il semble se rebeller. Composé d'habitants aux origines irlandaises, serbes, croates, libanaises, maoris ou encore aborigènes, ils savent ce que représente la liberté et ce qu'il en coûte pour la préserver. Peut-être le "no" australien naissant deviendra-t-il le berceau de la révolte des peuples à travers le monde ? La vague humaine de contestation qui est partie de Melbourne entraînera-t-elle un tsunami sur tous les océans ? Car si les restrictions atteignent des sommets dans le Pacifique, bon nombre de libertés ont été retirées partout. Les consciences vont-elles cesser d'être "down under" ?

24 septembre 2021 : LePoint. L'assemblée de la Polynésie française a ouvert jeudi à Papeete sa session budgétaire, une première séance dominée par la stratégie anti-Covid, tandis que 400 opposants à l'obligation vaccinale manifestaient devant l'institution, selon la police. La session budgétaire s'ouvre traditionnellement par des discours de politique générale du président de l'Assemblée et du président de la Polynésie française. Cette fois-ci, ces discours ont surtout porté sur l'épidémie, les vaccins, les traitements et le docteur Jean-Paul Théron. L'arrestation musclée de ce médecin dans un centre de soins, lundi à Tahiti, puis sa garde à vue ont choqué en Polynésie. Le Dr Théron prescrit de l'hydroxychloroquine et de l'ivermectine. Il fait l'objet de plusieurs plaintes, notamment du Conseil de l'ordre des médecins, pour « pratique de médecine foraine ». Mais, selon le procureur de la République Hervé Leroy, il n'a pas été placé en garde à vue pour cette raison : son interpellation est liée à des violences sur un huissier.

25 septembre 2021 : RFI. Global Citizen, un événement caritatif mondial dont les méthodes peuvent surprendre... Elton John, Ed Sheeran ou Christine and the Queens... À Paris, l'affiche de Global Citizen Live a de quoi faire pâlir d'envie n'importe quel organisateur de concert. Ajoutez Billie Eilish à New-York, BTS à Séoul et bien d'autres à Johannesburg ou Rio... Global Citizen réclame qu'un milliard de doses de vaccin anti-Covid-19 soit fournie à l'Afrique, que six milliards de dollars soient consacrés à la lutte contre la famine, ou encore que les multinationales tendent vers la neutralité carbone. Global Citizen se prévaut du soutien de dizaines de dirigeants de la planète, du président français Emmanuel Macron à l'envoyé spécial des États-Unis pour le climat, John Kerry en passant par la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen. Des partenaires singuliers... Mais rien ne serait possible sans des partenaires dont l'engagement écologique est sujet à caution. Coca-Cola, et ses milliards de bouteilles en plastique, Procter and Gamble, l'un des leaders mondiaux des détergents, ou encore CitiGroup condamné – selon les calculs du *Monde* - à plus de 400 millions d'euros d'amende depuis 2007 pour blanchiment et évasion fiscale.

26 septembre 2021 : ProfessionGendarme. . Italie – Le procureur inculpe trois médecins, dont celui qui a fait la deuxième injection. Italie Un ado de 14 ans meurt à la suite de sa deuxième injection de pseudo vaccin contre le Covid-19. Le procureur inculpe trois médecins, dont celui qui a fait la deuxième injection. La responsabilité personnelle des médecins va commencer à en faire palpiter certains.

26 septembre 2021 : ProfessionGendarme Rapports détaillés de pharmacovigilance des vaccins ARNm publiés par l'ANSM: Voici les principaux chiffres :

- 90 236 évènements indésirables déclarés
- 22 559 effets graves déclarés
- 6 284 hospitalisations déclarées
- 1 205 décès déclarés

En détail :

86 944 887 doses

- 1 effet indésirable potentiel déclaré toutes les 1 025 doses ;
- 1 effet grave potentiel déclaré toutes les 4 100 doses ;
- 1 hospitalisation potentielle déclarée toutes les 13 836 doses ;
- 1 décès potentiel déclaré toutes les 72 153 doses.

Rappel :

- Chaque déclaration est validée avant d'apparaître dans les données.
- L'imputabilité n'est pas étudiée lors de cette 1ère étape.
- Le processus d'imputabilité est long et complexe.
- Le nombre d'effets indésirables déclarés est inférieur à leur nombre réel.

26 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Le département de la santé publique du comté de Los Angeles a répondu aux critiques concernant les Emmys sans masque en affirmant que les règles ne s'appliquaient pas parce qu'il s'agissait d'un événement de production télévisée – malgré le fait que les travailleurs devaient quand même porter des masques. Dimanche, le tumulte a éclaté lorsque des célébrités se sont entassées sans masque dans l'Event Deck du LA Live pour s'embrasser et s'enlacer toute la nuit. Sur Twitter, des personnes irritées ont demandé pourquoi les célébrités étaient exemptées des règles alors que leurs enfants de 4 ans devaient porter un masque en classe. Selon les directives du département de la santé du comté de Los Angeles, toute personne âgée de deux ans et plus doit porter un masque dans « tous les lieux publics intérieurs, les lieux de réunion, les rassemblements et les entreprises publiques et privées ».

26 septembre 2021 : ProfessionGendarme. Allemagne – Une conférence de presse avec deux pathologistes de renom a eu lieu à Reutlingen le 20 septembre 2021. Le Prof. Dr. Arne Burkhardt et le Prof. Dr. Walter Lang, deux scientifiques ont confirmé le contenu du rapport du Prof. Dr. Peter Schirmacher sur les liens établis lors d'autopsies entre la vaccination anti-Covid et les décès de plus en plus nombreux de personnes vaccinées. Le Prof. Dr. Peter Schirmacher, qui dirige les services d'autopsie, a trouvé une relation de causalité avec la vaccination dans un tiers des décès survenus dans les 14 jours après la vaccination Covid 19. Lors de leur conférence de presse, les pathologistes ont souligné que la situation était alarmante. Au cours de leurs autopsies, les scientifiques sont entrés dans les moindres détails et ont utilisé les dernières technologies. Parce que c'était le seul moyen d'établir un lien avec les vaccins, a déclaré Burkhardt dans l'introduction.

26 septembre 2021 Retour aux sources, Pffff Futura-Sciences. « Nos conclusions pourraient rebattre les cartes de la [pandémie](#) », affirment les auteurs d'une nouvelle étude montrant que le [SARS-CoV-2](#) se serait introduit en Italie il y a plus d'un an, en septembre 2019. Rappelons que le premier cas de [Covid-19](#) officiel en Italie date du 20 février et le premier cas en Chine remonte à décembre 2019. Mais, depuis plusieurs mois, les études s'accroissent pour montrer que le [virus](#) couvait en réalité dans le pays [depuis bien plus longtemps](#). En juin, des traces de [coronavirus](#) ont ainsi été détectées dans des échantillons d'eaux usées à [Milan](#) et Turin datant du mois de décembre. À Barcelone, en Espagne, des traces de SARS-CoV-2 [datant du 12 mars 2019](#) ont été identifiées là encore dans les eaux usées, soit neuf mois avant l'apparition officielle du

virus en Chine. La nouvelle étude italienne, menée par l'Institut national du [cancer](#) IRCCS de Milan et parue dans la revue [Tumori Journal](#), se fonde, quant à elle, sur l'analyse de presque 1.000 échantillons sanguins de personnes ayant participé à un test clinique de détection du cancer de [poumon](#) entre septembre 2019 et mars 2020. Des [anticorps](#) spécifiques au SARS-CoV-2 ont été trouvés chez 11,6 % des patients sur cette période, avec un taux de 14,2 % rien qu'au mois de septembre 2019. Tous ces patients étaient, bien entendu, [asymptomatiques](#) -- puisque personne n'a soupçonné à l'époque qu'ils étaient atteints d'une quelconque maladie. Mais comment est-il possible qu'un virus qui s'est avéré par la suite aussi meurtrier ait pu passer inaperçu pendant des mois ?

26 septembre 2021 : FranceSoir. Hier, le Premier ministre Jean Castex a annoncé dans [un entretien accordé aux "Échos"](#) que les tests covid ne seront plus remboursés que pour des motifs médicaux, à partir du 15 octobre. Si vous êtes vacciné(e), le test reste gratuit, quelle qu'en soit la raison, donc, qu'elle soit d'ordre médical ou autre. Il faut par exemple un test négatif pour voyager dans certains pays, que l'on soit vacciné ou pas. **Si vous n'êtes pas vacciné(e), soit vous aurez une ordonnance de votre médecin, soit vous paierez plein pot.** Si vous refusez toujours l'injection et êtes contraint de faire un test, il faudra compter autour de 43€ pour un test RT-PCR et 25€ pour un test antigénique. Seuls les mineurs, à qui le passe sanitaire va être demandé, pourront bénéficier des tests gratuitement encore pour un temps. « Il n'est plus légitime de payer des tests de confort à outrance aux frais du contribuable. [...] La logique est de rembourser les tests liés à des motifs réellement médicaux, et de continuer à inciter à se faire vacciner. » Jean Castex.

27 septembre 2021 : ProfessionGendarme. A la faveur de la couverture vaccinale, le coronavirus peut désormais être classé parmi les maladies respiratoires liées aux variations saisonnières, a déclaré Geir Bukholm, le directeur adjoint de l'Institut norvégien de santé publique. Le Covid-19 est-il dorénavant comparable à une simple grippe ? C'est en tout cas l'avis du directeur adjoint de l'Institut norvégien de santé publique (FHI), Geir Bukholm, qui a déclaré le 20 septembre que le coronavirus pouvait désormais être classé dans la même catégorie que des maladies telles que la grippe, le rhume et le virus respiratoire syncytial (VRS).

28 septembre 2021 : FranceSoir. En Nouvelle-Calédonie, l'obligation vaccinale pour les majeurs a été votée au début du mois.. L'obligation vaccinale pour les majeurs a été votée le 03 septembre 2021 par le Congrès, quelques jours avant la détection d'un premier cas officiel de covid-19 en Nouvelle-Calédonie sur l'année 2021, jusque-là "Covid-free". Depuis la détection de ce premier cas, de nombreux cas ont été détectés, avec, d'après les chiffres officiels au 25 septembre, 339 hospitalisations, 56 réanimations, 1 986 guérisons et 73 décès. Nous regrettons et dénonçons la décision de classer « covid » tout décès spontané sur le territoire, ce qui fausse les chiffres à la hausse et crée de la panique au sein de la population à l'annonce des décès dits « Covid » dans les médias locaux.

28 septembre 2021 : FranceSoir. Depuis début septembre, [le syndicat Liberté santé](#) se lève pour rendre visible et préparer les défenses juridiques possibles pour protéger tous les travailleurs menacés de perdre leur emploi touchant aux domaines du soin. Olivier Soulier : "On nous ment encore sur les chiffres des soignants non-vaccinés". Le 15 septembre dernier, jour des premières suspensions de médecins, chirurgiens, pompiers, etc, le syndicat Liberté santé appelle à « la grève des professionnels de la santé du secteur privé », préparant des caisses de solidarité pour survivre pendant les suspensions et grèves. « On est à 10 à 15% de non-vaccinés parmi les soignants, les hôpitaux sont en grande difficulté. Ces soignants qu'on a applaudis, sont aujourd'hui mis en très, très grande difficulté car ce sont des gens qui ont la passion de soigner chevillée au corps, ce sont des gens qui aiment leur métier profondément, qui sont prêts à risquer leur vie pour sauver les autres. Mais là, on ne leur demande pas ça, on leur demande de prendre un risque inutile pour un vaccin dont le conseil scientifique reconnaît lui-même que son efficacité préventive pour les autres n'existe quasiment pas » explique le médecin généraliste de Lille.

28 septembre 2021 : Profession Gendarme. En France, depuis le 19 mars, le vaccin AstraZeneca n'est plus administré aux moins de 55 ans. Le jeune Nantais était décédé 10 jours après sa première injection d'AstraZeneca. Le rapport d'autopsie de [l'étudiant en médecine de Nantes mort après avoir été vacciné](#) contre le Covid-19 avec le vaccin AstraZeneca « renforce l'hypothèse d'un lien de causalité » entre l'injection et le décès, a affirmé ce samedi l'avocat de la famille. « L'expertise indique que la cause du décès est une thrombose abdominale [...] au niveau de la rate avec des caillots très récents », a expliqué Me Étienne Boittin. Le rapport ne mentionne « aucune infection, virus, cancer ou tumeur, qui peuvent générer des thromboses ». Enquêtes ouvertes pour « homicide involontaire » Ainsi, selon l'avocat, « le rapport d'autopsie ne dit pas que l'injection de l'AstraZeneca est la cause du décès. Mais il élimine un certain nombre de causes possibles et renforce l'hypothèse d'un lien de causalité entre l'injection de l'AstraZeneca et la survenance du décès ». Le jeune homme avait été vacciné le 8 mars et est décédé le 18 mars. [Le pôle santé publique du parquet de Paris s'est saisi de trois enquêtes](#) ouvertes à la suite de plaintes déposées par les familles de personnes décédées après avoir été vaccinées avec l'AstraZeneca.

28 septembre 2021 : Profession Gendarme. Alors que le gouvernement Castex tente de faire perdurer son "passe sanitaire" aussi douteux qu'inutile, puisque l'épidémie de variant Delta est très amoindrie, la Région Île-de-France et des grosses municipalités s'en moquent ouvertement en organisant une "fête des restos", "ouverte à tous", y compris aux non vaccinés n'ayant pas de passe sanitaire grâce à un subtil contournement parfaitement licite de la réglementation. Lors de cette pandémie de la peur et de la désinformation, on s'attendait à tout, mais pas à ce que le coup, espérons fatal, vienne de là : En effet, Madame Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France s'était déclarée favorable le 26 juillet 2021 au passe-sanitaire parce qu'il "éviterait un nouveau confinement".

28 septembre 2021 : LePoint. Le laboratoire Sanofi n'ira pas en phase 3 d'essais pour son vaccin à ARN messenger contre le Covid-19 – la dernière étape avant une commercialisation –, tout en poursuivant le développement de son autre vaccin contre le virus, a-t-il indiqué mardi. Malgré des résultats intermédiaires positifs pour la phase 1-2 de l'essai de son vaccin à ARN messenger, Sanofi juge que celui-ci arriverait trop tard sur le marché, alors que 12 milliards de doses de vaccins anti-Covid auront été produites au total d'ici la fin de l'année.

Les résultats de la phase 3 sur son autre vaccin, fondé sur une protéine recombinante et développé avec le britannique GSK, sont quant à eux toujours attendus avant fin 2021. Les données initiales de l'essai mené sur la technologie de l'ARN messenger montrent une séroconversion, c'est-à-dire la fabrication d'anticorps, chez 91 % à 100 % des participants, deux semaines après la deuxième injection, indique Sanofi. Ces résultats positifs se vérifient pour les trois dosages qui ont été testés. En outre, aucun effet secondaire n'a été observé et le profil de tolérance est comparable à celui d'autres vaccins Covid-19 à ARN, comme ceux développés par le tandem germano-américain [Pfizer](#)-BioNTech et par la biotech américaine Moderna.

29 septembre 2021 : FranceSoir. AFP. Plus de 5.700 lits d'hospitalisation complète ont été fermés en 2020 dans les établissements de santé français, qui ont créé dans le même temps près de 1.400 places d'hospitalisation partielle, selon une étude du ministère de la Santé publiée mercredi. Le Covid-19 n'a pas interrompu la réduction inexorable des capacités hospitalières. Au contraire, la crise sanitaire a en partie amplifié les fermetures de lits. Signe de ce déclin, la France compte désormais moins de 3.000 hôpitaux et cliniques. "Sous l'effet des réorganisations et des restructurations", 25 établissements publics et privés ont fermé l'an dernier, indique la Drees. Les 2.983 structures encore ouvertes fin 2020 disposaient très exactement de 386.835 lits d'hospitalisation complète fin 2020, soit 5.758 de moins en un an - comparé au dernier bilan pour l'année 2019, publié en juillet par la même direction statistique des ministères sociaux.

29 septembre 2021 : FranceSoir De grands pouvoirs impliquent de grandes responsabilités. De grandes contraintes aussi. Alors que certains professionnels de santé, indispensables dans la gestion de la crise sanitaire, sont exclus de l'hôpital pour ne pas s'être soumis à l'obligation vaccinale, une bataille plus discrète se joue en ce moment même auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de

Santé (ANSM) et de l'Agence européenne des médicaments (AEM). Ces autorités ont récemment été sollicitées par l'avocat de [trois associations](#) pour s'assurer du respect des règlements européens et des autorisations européennes (autorisations de mise sur le marché conditionnelles) dont bénéficient les vaccins anticovid. Une simple visite de courtoisie qui s'avère être un pavé dans la mare puisque **ni l'agence française ni l'agence européenne ne savent répondre**. Me Teissedre vient en effet de recevoir cette réponse surprenante de la direction de l'Agence européenne des médicaments : « Nous examinons actuellement votre demande et vous répondrons en temps voulu ». Curieuse réponse lorsque l'on sait que depuis plusieurs semaines le temps non seulement est venu, mais il est aussi passé ! En effet, **les délais réglementaires sont expirés**. C'est le cas du délai à observer pour le renouvellement annuel de chaque autorisation délivrée à chacun des vaccins actuellement sur le marché mais aussi des délais dont disposaient les fabricants pour transmettre à l'AEM les données complémentaires relatives aux caractéristiques des produits vaccinaux. On ne parle pas de rien puisqu'il est question de connaître notamment la composition de la substance active des vaccins et des excipients ! Pourquoi alors l'agence européenne entretient-elle le mystère lorsqu'un avocat lui pose des questions aussi légitimes, sachant que l'agence française a déjà botté en touche en renvoyant l'encombrante requête vers l'Agence européenne des médicaments ?

29 septembre 2021 : L'indépendant. Le porte-parole du gouvernement a évoqué la possibilité, en prolongeant l'état d'urgence, d'étendre la durée au cours de laquelle le gouvernement pourrait recourir au pass sanitaire, soit jusqu'à l'été 2022. Une nouvelle loi doit ainsi être votée pour l'y autoriser. Le projet de loi visant à poser un cadre juridique permettant de prolonger ou rétablir si nécessaire le "pass sanitaire" au-delà de la date actuellement prévue du 15 novembre sera présenté le 13 octobre en conseil des ministres. "Ce que nous allons proposer au Parlement, c'est de maintenir pendant plusieurs mois encore, jusqu'à l'été, la possibilité d'y recourir", a déclaré mercredi Gabriel Attal.

29 septembre 2021 : MidiLibre. À partir de ce jeudi, les mineurs âgés de 12 à 17 ans devront présenter un pass sanitaire à l'entrée de tous les lieux où il est déjà exigé pour les adultes. Pour rappel, le pass est exigé à l'entrée de nombreux lieux, dont les bars, restaurants, discothèques, fêtes foraines, parcs zoologiques, festivals, salles de sport, musées, cinémas, transports de longue distance, pour se rendre dans un service de santé (sauf urgence) ou dans les centres commerciaux des départements au taux d'incidence élevé. Il n'est pas exigé pour le sport scolaire et universitaire mais il l'est pour les pratiquants de loisirs et de compétition.

30 septembre 2021 : LeMonde. Emmanuel Macron installe une commission sur le complotisme présidée par le sociologue Gérard Bronner. Cette initiative est lancée à quelques mois de la campagne des élections présidentielles, période propice aux manipulations et désinformations de toutes sortes. Elle est chargée de faire d'ici à la fin décembre des propositions face à l'emprise des théories complotistes et de la désinformation dans le débat public. La commission intitulée « Les Lumières à l'ère numérique », présidée par le sociologue Gérard Bronner, a été instituée, mercredi 29 septembre, par le président Emmanuel Macron. Elle est composée d'une quinzaine d'universitaires et personnalités. Elle « *devra formuler, d'ici la fin de l'année, des propositions concrètes dans les champs de l'éducation, de la régulation, de la lutte contre les diffuseurs de haine et de la désinformation* », a détaillé la présidence dans un communiqué.

30 septembre 2021 : LeMonde. Irène Frachon : « La composition de la "commission Bronner" sur le complotisme laisse perplexe ». Pneumologue au CHU de Brest. La pneumologue et lanceuse d'alerte de l'affaire du Mediator regrette, dans une tribune au « Monde », la récente nomination, au sein de la commission contre la désinformation, de l'un des médecins qui, « depuis des années et sans vergogne », tente de nier le drame humain causé par le Mediator. Rappelons les faits : Le scandale du Mediator est la conséquence d'un délit industriel d'une gravité hors norme, récemment jugé devant le tribunal correctionnel de Paris et ayant donné lieu à des condamnations pénales, d'une part de la firme mise en cause (Servier), qui a fait appel, et d'autre part, de l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM)

qui a renoncé, pour sa part, à un appel. Des experts de l'agence, compromis par des arrangements illégaux avec la firme délinquante, ont également été condamnés.

30 septembre 2021 : FranceSoir La "harcelosphère" s'attaque aussi à RéInfo Covid. **Qui est William Audureau ?** Il est bon de planter le décor en expliquant que cette personne n'a aucun bagage scientifique. Il s'agit d'un « aficionado » de jeux vidéo, spécialiste de « Pokémon Go », écrivant des publi-reportages servant essentiellement le marketing des industries du secteur. Rien de condamnable en soi, mais n'y a-t-il pas là matière à être prudent lorsque l'on prétend traiter ensuite dans un journal anciennement "de référence" une des plus grandes crises scientifiques de l'histoire ? William Audureau aura donc du mal à prétendre une totale indépendance et objectivité dans son travail tel que la Charte de Munich le précise (devoir 9 : ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste). "Le Monde Afrique" a reçu des subventions de la fondation Bill et Melinda Gates : [4 millions de dollars sur huit ans](#) (de 2014 à 2021). Un montant proche des aides publiques reçues par le groupe "le Monde", mais sur un an : [3.5 millions d'euros](#) pour les subventions directes. Le "fact-checker" a-t-il fait un compromis avec l'information ? A-t-il respecté toutes [les règles de déontologie de son propre média](#) ? Depuis sa création, il semble avoir jeté son dévolu sur cette association. Connaissant les techniques peu loyales de l'individu, ses membres ne se pressent pas pour lui parler. Il envoie des courriels, SMS et appels dépassant les règles de déontologie journalistique, sous couvert de l'argument d'autorité de journaliste du "Monde". Dans un SMS, William Audureau annonce préparer un article sur RéInfo Covid, le collectif qui fête son anniversaire (créé il y a bientôt un an) et précise vouloir parler d'un des membres de l'association RéInfo Liberté **et sa famille**.

30 septembre 2021 : FranceSoir Steve Kirsh, dirigeant d'entreprise et analyste, a passé beaucoup d'heures à analyser les diverses données aux États-Unis. Il a participé à la présentation de 8 heures à la FDA (Food and Drug Administration, équivalent de l'ANSM) au côté de nombreux médecins et spécialistes. Dans son analyse, il a cherché méthodiquement à comprendre combien de décès pourraient être liés aux vaccins aux USA. Il atteint un chiffre compris entre 150 000 et 200 000. Après avoir parlé à de nombreux experts, il n'a encore trouvé personne qui soit en mesure de mettre en cause son analyse. Dans ce debriefing, proposé en partenariat avec [BonSens.org](#), il revient en détail sur la méthode utilisée et surtout comment il arrive à estimer la sous-déclaration des effets indésirables graves dans la base de données des effets secondaires américaines VAERS. Il estime que le chiffre est sous-estimé d'un facteur 41.

30 septembre 2021 : ProfessionGendarme. "Médiapart" vient encore une fois d'enlever un [article sur son site](#) relatant les "risques" liés à la prise de ces injections expérimentales appelées pompeusement d'un nom qu'ils n'ont pas à s'affubler tant qu'elles restent encore sous ["AMM conditionnelle valable un an"](#) (au statut désormais inconnu aux dernières nouvelles ayant en effet dépassé cette date butoir d'un an) et tout en considérant que cette "autorisation de médicaments" réponde encore "à un besoin médical non satisfait" ce qui n'est pas le cas comme on le sait de mieux en mieux ; d'où l'obsession, systématique, à dénigrer tous les autres traitements ([dernier en date l'ivermectine](#)) alors que d'innombrables témoignages, chiffres comparatifs, montrent [leur efficacité](#), surtout couplés à un renforcement du système immunitaire *naturel* bien plus efficace que son remplaçant injecté actuellement comme nombre d'études le prouvent amplement. Mais que nenni bien sûr, "journalistes", "savants" et "soignants" (aux ordres tel Médiapart ci-dessus) viennent donc à honorer l'injonction paradoxale : comme en effet pour la très grande majorité des malades ce virus reste "bénin" alors on peut en être guéri avec n'importe quoi (*donc* les traitements vantés ne servent à rien) mais, par contre (*achtung!*) pour les "formes graves" l'injection "est" préférable; ce qui n'est pourtant *toujours pas démontré* contrairement aux propos de plateau média (nouveaux racontars de bistrot) tant d'une part il est possible d'avoir également de bons résultats avec les traitements dénigrés pris précocement (Raoult l'a démontré d'où son éviction) et que d'autre part la plupart de ceux qui font des formes graves ont plutôt des comorbidités ou des prédispositions génétiques défavorables inconnues des patients (*idem* pour les non vaccinés et...aujourd'hui aussi les vaccinés par exemple en Israël, en u.k, USA etc...).

01 octobre 2021 : Breizh-Info. 50 soignants sont, de facto, suspendus de leurs fonctions au sein du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (hôpitaux de Vannes et d'Auray). Au total, ce sont 65 professionnels qui ont été suspendus, dont un médecin, 50 soignants et quatorze non soignants. Les tensions sont en conséquence très fortes dans les établissements hospitaliers. Avec à la clé, une menace pour les patients ? Au delà de ces soignants, qui représentent déjà un effectif important lorsque l'on connaît les flux tendus au sein des hôpitaux, il y a également des personnels en CDD, qui refusent eux aussi de se vacciner et de se soumettre à la tyrannie sanitaire. Et qui ne seront pas renouvelés, tout comme des demandes de mise en disponibilité ou de départ. [Il y a même eu des abandons de poste souligne la responsable de la CGT au Télégramme.](#)

01 octobre 2021 : FranceSoir TRIBUNE - Le professeur Karine Béchet-Golovko analyse le rapport de la Cour des comptes intitulé "[Les soins critiques](#)" et daté de juillet 2021. La Cour se montre extrêmement critique à l'égard de la gestion du gouvernement, et s'inquiète tant du manque d'équipement que de la surmortalité, que l'on peut d'ores et déjà anticiper, eu égard aux déprogrammations massives de traitements et d'interventions chirurgicales. Bon à savoir : l'institution se décrit de la manière suivante sur son site web : "la Cour des comptes est l'institution supérieure de contrôle chargée de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage." **Cour des comptes : le covid-19 a simplement révélé l'état chronique de délabrement du système de santé français** Puisque le porte-parole du gouvernement annonce sans vergogne qu'il est envisageable de prolonger le passe sanitaire, peut-être jusqu'à l'été 2022, c'est-à-dire les mesures de surveillance électronique de la population française, il est intéressant de se pencher sur le rapport publié en septembre 2021 par la Cour des comptes. Ce dernier concerne l'état de notre système de santé, ainsi que la réponse systémique qui a été, ou plutôt qui n'a pas été apportée par le gouvernement, à la dimension sanitaire de la crise : *la crise a été surmontée grâce à une baisse de la qualité de la réponse médicale apportée.* Tout en pointant la désorganisation croissante du système de santé français, le rapport s'interroge aussi sur le flou des données, qui servent de base à l'adoption de tout cet arsenal liberticide.

02 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Deux infirmières canadiennes se sont exprimées en tant que lanceuses d'alerte et ont révélé ce qu'elles ont vu pendant la pandémie de Covid-19. Les infirmières ont décrit avoir vu des personnes mourir après la vaccination et des hôpitaux submergés de personnes entièrement vaccinées souffrant de Covid. Erica Beardsley, qui a été infirmière pendant 11 ans dans la petite ville de Pontiac, dans la province canadienne de Québec, a récemment démissionné après que son employeur lui a ordonné de se faire vacciner. Lors d'une manifestation contre le mandat anti-vaccin au Canada, Beardsley a parlé à un journaliste de ce dont elle a été témoin pendant la pandémie. « J'ai vu physiquement des gens retenir des personnes âgées et les vacciner contre leur gré pendant qu'elles criaient 'Non' », a-t-elle déclaré. « J'ai vu des patients se suicider et... une fois qu'ils sont morts, ils les testent pour le COVID. Pourquoi? Pourquoi les testons-nous pour COVID ? » "J'ai vu beaucoup de gens mourir d'une crise cardiaque peu de temps après le vaccin", a-t-elle poursuivi. "J'ai été témoin de fausses couches à terme cinq jours, quatre jours après le vaccin".

02 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Brésil: suspension du passe sanitaire à Rio de Janeiro. Un tribunal de deuxième instance a suspendu mercredi 29 septembre l'application du passe sanitaire, devenu obligatoire il y a une semaine pour entrer dans certains lieux, notamment touristiques, à Rio de Janeiro, a-t-on appris de source judiciaire. Dans sa décision le juge Paulo Rangel a qualifié le décret instituant ce passe et signé par le maire de Rio, Eduardo Paes, de «*dictature sanitaire*» et a comparé la «*persécution*» subie par les non vaccinés contre le Covid-19 à celle endurée, entre autres, par les juifs. L'accès aux sites emblématiques de Rio de Janeiro, capitale touristique du Brésil, comme le Pain de sucre, mais aussi aux lieux culturels ou aux salles de sports était conditionné depuis le 15 septembre à la présentation d'un passe sanitaire. «*Je l'ai déjà dit en d'autres occasions et je le répète ici. Le décret divise la société en deux types: les vaccinés et les non vaccinés, en empêchant les NON VACCINES de se déplacer librement dans les lieux de Rio de Janeiro, une grave atteinte à la liberté de circulation*», a écrit le magistrat dans sa décision.

02 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Publié par l' [Evidence-Based Medicine Consultancy Ltd](#), basée au Royaume-Uni, soumis à l'Agence de réglementation des médicaments et des produits de santé (MHRA), [un rapport indique](#) que «la MHRA dispose désormais de suffisamment de preuves sur le système [carte jaune](#) pour déclarer les vaccins COVID-19 dangereux pour une utilisation chez l'homme ». Semblable au système américain de [déclaration des événements indésirables des vaccins](#) (VAERS), la MHRA décrit le but de son système de carte jaune comme fournissant « un avertissement précoce indiquant que la sécurité d'un médicament ou d'un dispositif médical peut nécessiter une enquête plus approfondie ». Le rapport, signé par Evidence-based Medicine Consultancy Ltd et le directeur d'EbMC Squared CiC, le Dr Tess Lawrie (MBBCh, PhD), déclare : « nous avons recherché les rapports Yellow Card en utilisant des mots clés spécifiques à la pathologie pour regrouper les données selon les critères suivants. Cinq [sic] grandes catégories cliniquement pertinentes :

- EIM hémorragiques, coagulantes et ischémiques
- Effets indésirables du système immunitaire
- EIM « douloureux »
- Effets indésirables neurologiques
- Effets indésirables impliquant une perte de la vue, de l'ouïe, de la parole ou de l'odorat
- EIM de la grossesse »

Le rapport poursuit en disant : « Nous sommes conscients des limites des données de pharmacovigilance et comprenons que les informations sur les effets indésirables signalés ne doivent pas être interprétées comme signifiant que le médicament en question provoque généralement l'effet observé ou est dangereux à utiliser. Nous partageons ce rapport préliminaire en raison du besoin urgent de communiquer des informations qui devraient conduire à l'arrêt du déploiement de la vaccination pendant qu'une enquête complète est menée. Selon l'article récent de Seneff et Nigh, les pathologies potentielles aiguës et à long terme comprennent :

- Amorçage pathogène, maladie inflammatoire multisystémique et auto-immunité
- Réactions allergiques et anaphylaxie
- Amélioration dépendante des anticorps
- Activation des infections virales latentes
- Neurodégénérescence et maladies à prions
- Emergence de nouvelles variantes du SARSCoV2
- Intégration du gène de la protéine de pointe dans l'ADN humain

02 octobre 2021 : ProfessionGendarme . Injections anti-Covid : « Ayez très peur de votre gouvernement ! » — Mike Yeadon, ex vice-président de Pfizer. Ce scientifique nous alerte encore une fois mais il faudrait qu'une fois pour toute on bannisse de notre langage le mot peur. Ils nous le mettent dans toutes les émissions radio, télé journaux etc... et c'est un mot délétère. Du gouvernement il ne faut pas en avoir peur, il faut s'en méfier et être prêt à le combattre comme n'importe quel autre ennemi. et pire que n'importe quel ennemi car jusqu'à présent aucun ennemi ne s'est présenté sournoisement une seringue à la main pour vous expliquer qu'il vous tuait pour votre bien et celui de la planète.

02 octobre 2021 : FranceSoir. Fin août, Me Diane Protat entamait ses plaidoiries pour le compte de trois soignantes contre le [passe sanitaire et l'obligation vaccinale](#). Le tribunal de grande instance de Paris ne lui a pas donné gain de cause. Persuadée de l'illégalité de ces mesures, Me Protat s'est tournée vers le Conseil d'État. Ses clientes demandaient l'annulation du décret du 7 août 2021, qui limite leur possibilité de faire valoir leur contre-indication médicale personnelle à la vaccination. **Le 29 septembre, l'avocate a reçu [la réponse du Conseil d'État](#) : En résumé :**

1 - Les requérantes ne sauraient utilement se prévaloir à l'encontre des dispositions attaquées des conditions de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle délivrée pour l'un des vaccins.

L'on doit donc comprendre que l'on peut instaurer une vaccination obligatoire avec des produits qui ne bénéficient plus d'autorisation de mise sur le marché valable. Question sur laquelle [Me Teissedre](#) se penche depuis plusieurs semaines.

2 - Le droit du patient de donner son consentement libre et éclairé aux soins médicaux qui lui sont prodigués ne saurait être invoqué à l'encontre de l'obligation vaccinale. Il s'agit pourtant d'un droit fondamental, protégé par les conventions internationales sur les Droits de l'Homme.

3 - Selon le Conseil d'État, les 850 000 effets indésirables signalés en Europe à la base Eudravigilance (80 000 en France), dont 25 % sont graves, ne sont pas de nature à caractériser une mise en danger de la vie des requérantes.

Cependant, [ces chiffres sont "stratosphériques"](#) au regard du nombre d'effets secondaires déclarés pour tous les autres types de vaccins confondus. En outre, eu égard du fait que la vaccination n'empêche pas la contamination, Me Protat souligne **la rupture d'égalité** créée par la fin du remboursement des tests pour les non vaccinés. Selon elle : "Si l'on voulait poursuivre un objectif d'intérêt général de non propagation de l'épidémie, avec sincérité, on soumettrait les vaccinés comme les non vaccinés, à des tests réguliers." En somme, sans autre explication, le Conseil d'État fait fi de tout doute et du principe de précaution, qui est pourtant celui qui doit être appliqué au premier chef lorsqu'il s'agit de la santé humaine.

02 octobre 2021 : FranceSoir. Slovénie : La cour suprême suspend le décret sur le passe vaccinal pour les fonctionnaires. Ljubljana – La Cour constitutionnelle a suspendu la décision du gouvernement en vertu de laquelle les employés de l'administration publique devraient être soit présenter un certificat de convalescence (guéri) à la Covid-19 ou vaccinés (GV) pour venir travailler à partir de vendredi, peut-on lire dans un article paru le 30 septembre dans le Slovenia Times. Le ministre en charge a annoncé que la nouvelle règle n'entrera donc pas en vigueur comme prévu le 1^{er} octobre. Le règlement attaqué avait décrété que tous les employés de l'administration de l'Etat qui viendraient travailler dans les locaux de leur employeur soient soit vaccinés contre la Covid-19 soit guéris du Covid-19 à partir du 1er octobre.

03 octobre 2021 : ProfessionGendarme. TikTok supprime la vidéo (4,5 millions de vues) de John Stokes, 21 ans, victime d'une myocardite à cause du vaccin. Plus de 4,5 millions de vues, ça commençait à faire beaucoup trop pour l'application *TikTok*. John Stokes n'en mène pas large depuis sa chambre d'hôpital : ce jeune athlète, étudiant de 21 ans à l'Université d'État du Tennessee, a été victime d'une myocardite à cause du vaccin Pfizer. *« Je suis un étudiant-athlète de division 1 qui n'a jamais eu de problèmes de santé. J'ai reçu la deuxième dose de vaccin contre le covid mardi et, en l'espace de quatre jours, on m'a diagnostiqué une myocardite et on m'a dit que je ne pourrais probablement pas jouer ma saison senior. » « J'ai dit à mes parents que quelque chose n'allait pas et nous avons appelé le médecin [...] Il m'a dit d'aller aux urgences. Ils m'ont diagnostiqué une myocardite et que cela venait du vaccin. J'ai été hospitalisé plusieurs jours. »* Un cauchemar pour John Stokes qui dira ne plus pouvoir dormir la nuit tellement son cœur lui faisait mal. Bien que ce soit calmé, il ressent encore aujourd'hui des douleurs.

03 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Le triathlète saintais Antoine Méchin a officialisé sa fin de saison via un post Facebook, mardi 21 septembre 2021. Il affirme que son embolie pulmonaire est liée au vaccin Moderna qu'il a pris contre le Covid. Entretien : D'abord, comment allez-vous ? J'ai toujours des douleurs assez importantes au niveau du thorax et un sentiment d'oppression assez important. Je suis sous traitement depuis deux jours [l'entretien a été réalisé jeudi 23 septembre, NDLR], ça suit son cours, ça devrait s'arranger progressivement. J'ai deux semaines de repos complet, ensuite si tout va bien, reprise de l'entraînement à basse intensité, pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois...

03 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Mise en demeure à l'AEM et aux euro-députés concernant les dommages et décès dûs aux vaccins Covid-19. Alors que le Parlement européen a repris ses travaux le lundi 13 septembre 2021, avec pour premier ordre du jour un débat sur la santé et la prévention des maladies qui sera suivi d'un vote mardi, une [lettre ouverte et un avis de responsabilité](#) pour les dommages et les décès causés par les vaccins COVID-19 a été adressée à tous les membres du [Parlement européen](#) et envoyée au directeur exécutif de l'[Agence européenne des médicaments](#). L'avis était accompagné d'un [résumé des dernières preuves scientifiques](#) concernant les interactions vaccin-immunité, et d'une [lettre de survivants de l'Holocauste](#) demandant l'arrêt du programme de vaccination et la fin de la coercition médicale illégale. L'avis se lit comme suit : « L'empressement à vacciner d'abord et à faire des recherches ensuite vous a mis dans une position où la politique de vaccination de COVID-19 est maintenant complètement divorcée de la base de preuves pertinente. »

04 octobre 2021 : FranceSoir. Rôle de l'hydroxychloroquine dans la multi-thérapie du COVID-19. Peter McCullough, Raphael Stricker et Harvey Risch, trois éminents chercheurs [viennent de publier le 24 septembre 2021 un édito](#) dans la revue RCM (*Review in Cardiovascular Medicine*) sur le rôle de l'hydroxychloroquine dans la multithérapie contre la covid-19. Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt. L'éditorial a été salué par le professeur Raoult dans un tweet : L'hydroxychloroquine est l'anti-infectieux intracellulaire **le plus largement prescrit** pour l'infection humaine par le SRAS-CoV-2 et le syndrome COVID-19. Il y a eu 296 études, dont 220 évaluées par des pairs, 246 comparant les groupes de traitement et avec un groupe contrôle [1]. Ce médicament est utilisé **avec succès** à la fois **en prophylaxie et en thérapie précoce** (Fig.1).

04 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Dernières recherches évaluées par des pairs : L'utilisation mondiale immédiate d'ivermectine mettra fin à la pandémie de COVID-19. *Publication à comité de lecture : ALLIANCE DE PREMIÈRE LIGNE COVID-19 POUR LES SOINS CRITIQUES (ALLIANCE FLCCC).* WASHINGTON, DC – Révisée par des experts médicaux, dont trois scientifiques chevronnés du gouvernement américain et publiée dans l'American Journal of Therapeutics, la recherche est l'examen le plus complet des données disponibles provenant d'études cliniques, in vitro, animales et réelles. . Dirigé par la Front Line COVID-19 Critical Care Alliance (FLCCC), un groupe d'experts médicaux et scientifiques a examiné des études, des manuscrits, des méta-analyses d'experts et des analyses épidémiologiques publiés dans des régions où les efforts de distribution d'ivermectine montrent que l'ivermectine est une prophylaxie et un traitement efficaces contre le COVID-19. «Nous avons fait le travail que les autorités médicales n'ont pas fait, nous avons mené l'examen le plus complet des données disponibles sur l'ivermectine», a déclaré Pierre Kory, MPA, MD, président et médecin-chef de la FLCCC. «Nous avons appliqué l'étalon-or pour qualifier les données examinées avant de conclure que l'ivermectine peut mettre fin à cette pandémie.» Le manuscrit se concentrait sur les 27 essais contrôlés disponibles en janvier 2021, dont 15 étaient des essais contrôlés randomisés (ECR), l'essai préféré de l'Organisation mondiale de la santé, des National Institutes of Health des États-Unis et de l'Agence européenne des médicaments. Conformément à de nombreuses méta-analyses d'ECR sur l'ivermectine publiées depuis par des groupes d'experts du Royaume-Uni, d'Italie, d'Espagne et du Japon, ils ont trouvé une réduction importante et statistiquement significative de la mortalité, du temps de récupération et de la clairance virale chez les patients COVID-19 traités par l'ivermectine. «Nos dernières recherches montrent, une fois de plus, que lorsque l'ensemble des preuves est examiné, il ne fait aucun doute que l'ivermectine est très efficace en tant que prophylaxie et traitement sûrs pour COVID-19 », a déclaré Paul E. Marik, MD, FCCM, FCCP, membre fondateur du FLCCC et chef de la médecine pulmonaire et des soins intensifs à la Eastern Virginia Medical School. « Nous ne pouvons plus compter sur bon nombre des plus grandes autorités sanitaires pour procéder à un examen honnête des preuves médicales et scientifiques. Nous appelons **donc** les autorités régionales de santé publique et les professionnels de la santé du monde entier à exiger que l'ivermectine soit immédiatement incluse dans leur norme de soins afin que nous puissions mettre fin une fois pour toutes à cette pandémie . ».

04 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Explosif! Inde : l'État de 241 MILLIONS de personnes est déclaré exempt de COVID après que le gouvernement a fait la promotion de l'ivermectine. L'État de l'Uttar Pradesh en Inde, qui compte l'équivalent des deux tiers de la population des États-Unis, a été déclaré exempt de COVID, a annoncé le gouvernement de l'État la semaine dernière. Il n'y a plus de cas actifs de coronavirus dans les 33 districts de l' [Uttar Pradesh](#) , qui compte une population de 241 millions d'habitants. «Dans l'ensemble, l'État compte un total de 199 cas actifs, tandis que le taux de positivité est tombé à moins de 0,01 %. Le taux de récupération, quant à lui, s'est amélioré à 98,7 pour cent », a [rapporté](#) Hindustan Times .

04 octobre 2021 : ProfessionGendarme. Grâce à un lanceur d'alerte adressé à l'avocat Thomas Renz, le public voit maintenant, pour la première fois, des données concrètes de la plus grande base de données disponible aux États-Unis pour étudier l'impact du COVID-19, y compris les décès et les blessures ; Le système de suivi CMS Medicare. Lors d'un discours extraordinaire lors de la tournée ReAwaken America de Clay Clark, l'avocat Thomas Renz a choqué la foule de milliers de personnes présentes et de millions de personnes qui regardaient en direct alors qu'il révélait : Ces données du Medicare Tracking System révèlent que 19 400 personnes de moins de 80 ans sont décédées dans les 14 jours suivant la réception du vaccin COVID-19. De plus, 28 065 personnes sont décédées de plus de 80 ans dans les 14 jours suivant la réception du vaccin Covid-19. Le nombre total de citoyens américains décédés dans les 14 jours suivant la réception du vaccin COVID-19 est de 48 465 selon des données fiables révélées dans le système de suivi Medicare.

04 octobre 2021 : PublicSenat. Alors que la campagne de vaccination contre le covid-19 marque nettement le pas en France, la commission des affaires sociales du Sénat examinera le 6 octobre la [proposition de loi du groupe socialiste sur la vaccination universelle obligatoire contre le SARS-CoV 2](#). A deux jours des débats en commission, préalable à l'examen en hémicycle le 13 octobre, on relève pour l'heure un seul amendement. [Déposé par le rapporteur Bernard Jomier](#), deuxième des signataires de la proposition de loi, l'amendement prévoit une sanction contraventionnelle en cas de refus de se soumettre à la vaccination contre le covid-19. Le non-respect de cette obligation serait passible d'une amende forfaitaire de 135 euros. En cas de récidive — trois verbalisations en 30 jours — cette amende sera portée à 1 500 euros. À compter du 1er janvier 2022... Cette sanction démarrerait à compter du 1er janvier 2022, « afin de donner à l'ensemble des personnes concernées le temps de s'y conformer », explique le sénateur de Paris, médecin de profession. Actuellement, les 11 vaccins obligatoires (contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, etc.) pour les enfants de moins de deux ans (sauf contre-indication médicale) [conditionnent depuis 2018 l'admission ou le maintien d'un enfant dans une école, une garderie, une crèche, ou encore une colonie de vacances](#). Mais le fait de ne pas s'y conformer n'est plus passible de sanction pénale ou financière depuis 2017. [Auparavant](#), les parents refusant cette disposition risquaient jusqu'à six mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende. A l'époque, l'obligation ne valait que pour la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

04 octobre 2021 : BFMTV. Selon l'agence régionale de santé, 1266 personnes ont été suspendues dans les établissements de santé d'Ile-de-France et 250 dans le secteur médico-social. Plus de 1400 salariés des hôpitaux, cliniques et maisons de retraite d'Ile-de-France font l'objet d'une suspension pour non respect de l'obligation vaccinale contre le Covid-19, a indiqué ce lundi l'agence régionale de santé (ARS), confirmant une information du [Parisien](#). Plus de deux semaines après l'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale, une minorité des professionnels concernés reste sous le coup d'une suspension. Le 16 septembre, Olivier Véran avait estimé leur nombre à 3000 pour toute la France, mais les remontées de la presse locale laissaient deviner un total plus élevé. De fait, en région parisienne, on en dénombre 1166 (soit 0,7%) dans les établissements de santé et 250 (soit 0,8%) dans le secteur médico-social, a précisé l'ARS d'Ile-de-France.

05 octobre 2021 : ProfessionGendarme. 2 Chirurgiens de l'Armée Américaine immobilisent les pilotes "Vaxxinés" et appellent à l'Arrêt des "Vaxxins" Covid pour les Militaires ! Deux médecins de l'armée américaine en service actif ont déposé des déclarations sous serment dans le cadre d'une [action en injonction préliminaire](#) devant le tribunal de district fédéral, devant le juge Raymond P. Moore, district du

tribunal de district des États-Unis du Colorado, en vertu de la [loi](#) de 1988 [sur la protection des lanceurs d'alerte militaires](#), pour un arrêt immédiat des nouvelles “vaccinations” contre le COVID-19 pour tout le personnel militaire. [US Army Flight Surgeon Is Grounding “Vaccinated” Pilots, Citing Deaths, Calls for Halt to Shots for Military](#) Le procès a été vérifié et rapporté dans le [Washington Times](#). [[Plainte militaire et pièces à conviction](#)] Les injections sont communément appelées “vaccins”, mais de nombreux scientifiques et médecins [contestent cette description](#). Selon le Washington Times, le lieutenant-colonel Long est affecté à la 1ère brigade d'aviation à Fort Rucker, Alabama, et est chargé de certifier l'aptitude de 4.000 aviateurs prêts à voler ! US Army Flight Surgeon, le [lieutenant-colonel Theresa Long](#), a fait une [déclaration sous serment](#) qui recommande l'immobilisation au sol de tous les pilotes “vaccinés”. Le lieutenant-colonel Long a écrit : “Aujourd'hui, j'ai été informé d'un décès et de deux cas de soins intensifs à Fort Hood; le défunt était un pilote de l'armée qui aurait pu voler à l'époque. Les trois événements d'embolie pulmonaire se sont produits dans les 48 heures suivant leur vaccination.

05 octobre 2021 : Profession Gendarme. Un programme du ministère américain de la Défense, utilisant l'IA, nommé [“Project Salus”](#), exécuté en coopération avec le JAIC ([Joint Artificial Intelligence Center](#) Centre commun d'intelligence artificielle), a analysé les données de 5,6 millions de bénéficiaires de Medicare âgés de 65 ans ou plus et a constaté que la facilitation de l'infection par des anticorps s'accélère chez les personnes entièrement vaccinées dans la semaine de la vaccination. Les résultats alarmants montrent que la grande majorité des hospitalisations pour covid se produisent parmi des individus entièrement vaccinés et que l'état des personnes entièrement vaccinées s'aggrave d'une semaine à l'autre. Cela semble correspondre au modèle dit **de facilitation de l'infection par des anticorps**, où l'intervention du traitement (vaccins à ARNm) aggrave les résultats pour la santé et entraîne un excès d'hospitalisations et de décès. Ces données, présentées ici, détruisent le récit officiel qui prétend à tort que l'Amérique connaît une « pandémie chez les non vaccinés ». Les données montrent que la pandémie semble plutôt s'accélérer à cause des « vaccins » contre le covid-19, tandis que les individus non vaccinés ont de bien meilleurs résultats que les vaccinés. De plus, selon ces données (illustrées ci-dessous), la meilleure stratégie pour éviter les infections post-vaccinales et les hospitalisations est **l'immunité naturelle** dérivée d'une éventuelle infection covid antérieure.

05 octobre 2021 : Breizh-Info. Australie : la pression vaccinale se poursuit. L'Australie fait partie de ces pays occidentaux ayant pour à ce qui s'apparente à de la terreur sanitaire. Après les images de violents affrontements à [Melbourne](#) il y a quelques jours suite à l'annonce de l'obligation vaccinale pour les travailleurs du bâtiment, les autorités maintiennent la pression pour augmenter le taux de vaccination dans la population. Particularité australienne, c'est un militaire, en la personne du lieutenant général John Frewen, qui est en charge du déploiement des vaccins dans le pays. Celui-ci a indiqué à ABC News au cours de la semaine dernière qu'il allait falloir « travailler dur » pour convaincre les Australiens de se faire vacciner afin d'atteindre l'objectif de 80 % de vaccinés tandis que la campagne vaccinale a atteint un « point d'inflexion ». Selon John Frewen, le pays est passé d'un « problème d'approvisionnement » à un « problème de demande ».

05 octobre 2021 : Profession Gendarme. MILAN, Italie, ([LifeSiteNews](#)) – Un tribunal civil s'est rangé du côté d'une infirmière qui a été suspendue sans salaire après avoir refusé le vaccin COVID-19. La décision a été rendue par le tribunal de Milan le 16 septembre, suite à l'appel de l'infirmière italienne, qui n'a pas été nommée. Elle avait été suspendue sans salaire en février parce qu'elle refusait de recevoir le vaccin au mépris d'une obligation vaccinale imposée par son employeur. Le tribunal a qualifié la suspension d'« illégitime » et a ordonné à l'employeur de verser à l'infirmière l'intégralité de son salaire avec intérêts et arriérés. La décision annule les décisions de justice antérieures pour des cas similaires. C'est la première fois en Italie qu'un tribunal donne raison à un salarié dans une affaire de suspension ou de licenciement pour non-vaccination. La décision émane de l'un des tribunaux les plus autoritaires d'Italie et est considérée comme particulièrement importante car elle annule les précédents et consacre dans la loi l'illégitimité du licenciement ou de la suspension d'employés sans salaire pour non-vaccination.

05 octobre 2021 :ProfessionGendarme. Covid : le Conseil d'Etat propose l'impunité des politiques ! Faut-il y voir le signe que les covidémements ont peur des conséquences – sanitaires et judiciaires – de leurs actes et vont rétro-pédaler... ou au contraire l'indice d'une fuite en avant vers la vaccination obligatoire pour tous ?

05 octobre 2021 :ProfessionGendarme. L'ancien vice-président de Pfizer, Michael Yeadon, à propos de la vaccination des enfants contre le Covid : « C'est un meurtre ! » « L'État vaccinera tout le monde. Il montre son vrai visage. Il n'a jamais été question de virus ou de santé publique. Il s'agit uniquement de contrôle, et d'un contrôle totalitaire et irréversible... ! »

05 octobre 2021 :TheTelegraph.. Revealed: Wuhan and US scientists planned to create new coronaviruses. Before Covid pandemic erupted, group submitted proposals to mix genetic data of related strains and grow completely new sequences . Scientists from Wuhan and the US were planning to create new coronaviruses that did not exist in nature by combining the genetic codes of other viruses....

06 octobre 2021 :FranceSoir. « On dit aux malades de rester chez eux, et on leur donne un protocole de soins palliatifs. C'est de l'euthanasie active ! » Voici le cri d'une soignante en Martinique, souhaitant rester anonyme à cause des pressions exercées sur ceux qui contestent les autorités de santé. Aux Antilles, les soignants enragent que le Conseil de l'Ordre des médecins leur demande, selon eux, de « tuer plutôt que de soigner ». « Ça va à l'encontre totale du serment d'Hippocrate ! » Le 7 septembre, nous avons publié [les témoignages de médecins et de collectifs de citoyens aux Antilles](#) ; ils imputaient le nombre de malades au fait que les autorités de santé empêchent les médecins de soigner, notamment par le retrait des traitements précoces des pharmacies. Ils déploraient aussi que les médias oublient de rappeler que les corps des Antillais sont fortement fragilisés par la chlordécone, pesticide ayant fait scandale quand la France avait continué à en envoyer outre-mer, après que le produit a été interdit en métropole. Le 9 septembre, des soignants de toutes spécialités avaient [témoigné dans le quotidien régional France-Antilles Martinique](#), affirmant que le Conseil de l'Ordre des médecins de Martinique préconisait qu'ils appliquent un protocole de "fin de vie" à des personnes en détresse respiratoire à domicile. Un autre médecin, joint par téléphone, nous explique : « dans l'impréparation, on voit que la version officielle de toutes les autorités de santé, de l'ARS, du Conseil de l'Ordre, c'est : "si vous avez des symptômes du virus, faites-vous tester, et si vous êtes positifs, restez chez vous, et si ça s'aggrave, appelez le 15." Dans le discours officiel, il n'y a jamais eu "Allez voir votre médecin traitant". On a dit aux patients de rester chez eux. Et là, quand vous êtes gravement malades, vous allez à l'hôpital, mais si vous avez plus de 47 ans, on vous dit que vous ne pouvez pas aller en réanimation. » Ceux qui connaissent des complications, interdits d'accès aux services de réanimation, se voient alors administrer un protocole de fin de vie, de soins palliatifs, c'est-à-dire « soulageant définitivement la douleur du patient ». Ce médecin nous a fait part de ce protocole : il reproduit à la fin de cet article.

06 octobre 2021 :LCI. Les autorités de santé recommandent une 3e dose de vaccin pour les soignants. Dans le détail, la Haute Autorité de santé (HAS) préconise ce rappel pour "les professionnels qui prennent en charge ou accompagnent [des] personnes vulnérables (soignants, transports sanitaires et professionnels du secteur médico-social)", ainsi que pour "l'entourage des personnes immunodéprimées", a-t-elle fait savoir dans un communiqué. La HAS souligne toutefois que l'administration d'une dose de rappel deviendra probablement nécessaire au cours des mois qui viennent. La HAS sera donc amenée à revoir ses recommandations dès que des données nouvelles le justifieront.

06 octobre 2021 :PublicSenat. Après les soignants, faut-il étendre la vaccination obligatoire contre le covid-19 à l'ensemble de la population ? Dans sa grande majorité, la commission des affaires sociales du Sénat a considéré que ce n'était pas nécessaire. Réunie ce mercredi 6 octobre dans la matinée, elle n'a pas adopté la proposition de loi [déposée par le groupe socialiste le 31 août](#). Une majorité de sénateurs a considéré qu'il fallait continuer à convaincre les dernières personnes, plutôt que d'imposer une obligation. Aucun texte n'étant sorti de la commission, c'est donc la proposition de loi initiale qui sera débattue dans l'hémicycle, le 13 octobre. Logiquement, les mêmes rapports de force devraient se reproduire, les groupes

LR et Union centriste ayant voté contre le texte dans leur majeure partie. « Il faut continuer à augmenter la couverture vaccinale, sans aller à cette obligation », explique à l'issue de la réunion la présidente de la commission, Catherine Deroche (LR), qui préfère continuer à « convaincre ». La mise en œuvre concrète de la loi fait aussi partie des réserves qui ont été exprimées. « L'obligation doit s'assortir d'un contrôle. Si on oblige sans contrôle, on ne voit pas comment cela peut fonctionner », insiste Catherine Deroche. [Le seul amendement en discussion](#), qui prévoyait de mettre en place des sanctions en cas de non-respect de l'obligation vaccinale, n'a pas été adopté non plus. René-Paul Savary (LR), fait partie des membres de la commission qui ont choisi de s'abstenir. Il estime que la question mérite « beaucoup d'humilité ». « Il y a eu autant d'arguments convaincants pour l'obligation que d'arguments convaincants pour ne pas la rendre obligatoire. »

06 octobre 2021 :FranceSoir. Le docteur Denis Agret est en garde à vue depuis hier 16h30. Il a été interpellé à son domicile alors qu'il se rendait chez son avocat pour préparer sa défense dans la perspective d'une audience qui devait se tenir ce mercredi à 14h30 à Montpellier ; il devait notamment répondre de photographies d'enfants sans masque, prises sans autorisation de leurs parents. L'affaire a dû être renvoyée au 23 février 2022. Denis Agret a depuis fin 2020 alerté sur les effets secondaires indésirables de la vaccination Covid-19, en intervenant à des manifestations ou en tournant de nombreuses vidéos pour les réseaux sociaux. Ce jour, le docteur Agret pouvait compter sur des soutiens rassemblés devant le commissariat de Montpellier :

06 octobre 2021 :FranceSoir. Suède : le vaccin de Moderna suspendu pour les moins de 30 ans. La FHM, autorité de santé publique en charge de la vaccination en Suède, a [annoncé ce mercredi](#) que le vaccin Spikevax, contre le Covid, est suspendu jusqu'à nouvel ordre « par précaution ». Il s'est avéré qu'un lien pourrait exister entre le produit du laboratoire américain et des réactions d'inflammation cardiaque chez les jeunes. La balance bénéfice-risque est donc remise en question. Le nombre des myocardites et péricardites a ainsi fortement augmenté dans cette tranche d'âge de la population. Tous les patients traités ne subissent pas ces conséquences, les cas restent selon la FHM « très rares ». À noter que ces effets secondaires sont davantage marqués après la deuxième dose, et que ce sont les sujets masculins qui sont les plus sensibles à cette cardiotoxicité. "L'augmentation du risque est observée dans les quatre semaines suivant la vaccination, principalement dans les deux premières semaines", précise l'agence, qui recommande le vaccin Pfizer/BioNtech (Cominarty) pour ces tranches d'âge. Près de 70% de la population suédoise a déjà reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid. La décision est valable jusqu'au 1er décembre 2021 et l'Agence suédoise de santé publique reviendra avec un avis de recommandation après cette date. Environ 81 000 jeunes qui ont reçu une dose du vaccin Moderna, ne se verront pas proposer de deuxième dose de vaccin covid-19 jusqu'à nouvel ordre.

06 octobre 2021 :FranceSoir. Une décision récente pourrait peser dans les batailles juridiques en cours : exerçant en électroradiologie médicale dans un hôpital, Madame B... a été placée en arrêt de travail le 6 septembre dernier, et ce jusqu'au 22 septembre. Puis, le 15 septembre, au vu des décisions gouvernementales, la direction des ressources humaines de son hôpital a suspendu sa rémunération, au motif qu'elle ne fournissait pas les documents attestant de sa vaccination. Mme B... a saisi le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, en référé, et a demandé à la justice de suspendre la décision de sa direction, considérant que les jours d'arrêt de travail doivent être comptabilisés comme étant effectués, donnant donc droit à rémunération. Pour se défendre, elle a invoqué une situation d'urgence, "une atteinte grave et immédiate à son niveau de vie et nuit gravement à l'équilibre de son budget, compte tenu de la composition de son foyer et de sa contribution aux charges de celui-ci". Pour ce faire, elle fournit à l'instance les justificatifs nécessaires concernant ses charges mensuelles. Aussi, elle attaque la légitimité de cette décision en s'appuyant notamment sur : la Constitution ; la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; la loi du 5 août 2021 ; ainsi que le non-respect de la procédure prévue par cette dernière. Finalement, Madame B... obtient gain de cause auprès du tribunal et la décision rendue prend la forme suivante : L'exécution de la décision de la directrice des ressources

humaines du centre hospitalier [...] du 15 septembre 2021 est suspendue jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur sa légalité. D'ici là, elle bénéficie donc de son salaire. Les raisons de son arrêt de travail initial ne sont pas précisées et sa situation n'est pas forcément représentative de tous les soignants suspendus. Mais confirmant néanmoins qu'un agent public hospitalier ne peut voir ses fonctions suspendues pour non-respect de son obligation vaccinale lorsqu'il est en congé maladie, cette ordonnance est un jalon dans la bataille judiciaire : les soignants qui se sont déclarés en arrêt-maladie avant le 15 septembre ne pourront donc en toute logique voir leur suspension maintenue.

06 octobre 2021 Profession Gendarme. Les données des hôpitaux britanniques choquent le monde: 80% des décès dus au COVID sont parmi les vaccinés... Les décès dus au COVID en hausse de 3 000% après la vague de vaccins. Les données des hôpitaux britanniques montrent que les décès par covid-19 sont 3 000 % plus élevés maintenant qu'à la même époque l'année dernière, et ce ne sont pas les « non vaccinés » qui meurent en plus grand nombre. Les dernières données de Public Health England montrent à quel point le culte et la coercition des vaccins sont dangereux. Du 1er février 2021 au 12 septembre 2021, les non vaccinés ne représentaient que 28% des décès dus au covid tandis que les vaccinés représentaient 72% des décès ! Public Health Scotland confirme le même schéma d'échec vaccinal. Du 14 août 2020 au 12 septembre 2020, l'Écosse n'a enregistré que sept décès dus au covid-19. Après avoir contraint une grande partie de la population à prendre les vaccins contre le covid, l'Écosse a enregistré 222 décès dus au covid-19 un an plus tard, au cours de la même période. Ce pic de mortalité lié au covid-19 est 3 071,4% plus élevé après une campagne de vaccination de masse. Le plus choquant de tous : 80 pour cent de ces décès surviennent chez les vaccinés. (Connexe : les [« entièrement vaccinés » connaîtront une maladie accrue](#) lorsqu'ils [seront](#) réexposés à de nouvelles variantes de coronavirus.)

06 octobre 2021 Profession Gendarme . 780 millions de personnes infectées : L'OMS avoue malgré elle que le Covid-19 tue moins que la grippe ! 1 million de morts dans le monde pour 780 millions de personnes "infectées", ça représente en effet un taux de létalité de 0,13%, alors que celui de la grippe saisonnière est de l'ordre de 0,3%. Et encore, on sait depuis longtemps que le nombre de décès du Covid-19 a été délibérément surestimé, pour ne pas dire [gonflé à l'hélium](#).

06 octobre 2021 FranceSoir. Le Conseil d'État et les vaccins : l'ange gardien d'une politique iatrogène à caractère criminel ? I. La caducité de l'AMM conditionnelle du vaccin : un argument inopérant selon le Conseil d'État. Les requérantes soutiennent que l'AMM du vaccin contre la Covid-19 est devenue « caduque » Mais, le Conseil d'État considère qu'elles ne peuvent utilement se prévaloir de cet argument II. Le consentement libre et éclairé d'une personne humaine : un deuxième argument inopérant selon le Conseil d'État. Selon le juge des référés, le consentement libre et éclairé d'une personne humaine est totalement soumis à l'exécutif et au législateur ainsi qu'aux listes administratives fixant les effets indésirables et les contre-indications potentiels..

06 octobre 2021 20Minutes. La [Chine](#) a-t-elle menti sur le vrai début de l'épidémie de [Covid-19](#) à Wuhan ? Cette question a été posée de nombreuses fois depuis bientôt deux ans sans qu'on puisse vraiment donner de réponse définitive. Une nouvelle étude australienne donne un nouvel élément de réponse d'après le journal britannique [The Independent](#) : les laboratoires de la ville de Wuhan ont presque doublé leurs acquisitions de réactifs pour les tests PCR en 2019 par rapport à 2018. Or, les tout premiers cas du nouveau coronavirus ont été décelés officiellement en novembre 2019. [The Independent](#) cite le rapport d'Internet 2.0, une société australienne de cybersécurité qui a compilé les dépenses chinoises en réactifs pour tests PCR : 36,7 millions de yuans en 2018 mais une explosion à 67,7 millions de yuans en 2019. Internet 2.0 estime cette augmentation « notable, significative et anormale » notamment en provenance d'institutions situées à Wuhan : l'épicentre de l'épidémie de Covid-19. Les résultats de cette étude font dire à [The Independent](#) que l'épidémie a peut-être commencé dès l'été 2019. Et pas seulement à bas bruits puisque le gouvernement chinois aurait donc pris rapidement ses dispositions pour réaliser des tests. Cette conclusion a été contestée par le ministère des Affaires étrangères chinois.

07 octobre 2021 ProfessionGendarme.: Covid 19, 3 morts en Ehpad en Sarthe : le virus ramené par un animateur extérieur malgré un pass sanitaire à jour. Un foyer de contamination covid-19 a été détecté à l'Ehpad Henri-Dunant de Saint-Calais, dans la Sarthe. 26 cas positifs ont été dénombrés, trois résidents sont morts en l'espace d'une semaine.

07 octobre 2021 ProfessionGendarme.:Le gouvernement a sollicité le Conseil scientifique pour un avis sur l'allègement du passe sanitaire, qui pourrait être levé dans les territoires où la covid-19 circule le moins. Le recours au passe sanitaire pourrait être levé dans les territoires où le virus de la covid-19 circule le moins. C'est ce qu'a laissé entendre Olivier Véran, le ministre de la Santé, ce lundi, lors d'une prise de parole à l'Hôtel-Dieu, à Paris, relayée par [BFMTV](#). « Quand le virus baisse, les contraintes baissent », a-t-il indiqué, précisant avoir sollicité le Conseil scientifique sur les conditions d'allègement du passe sanitaire. La levée du passe sanitaire en Bretagne pourrait devenir une réalité dans les jours ou semaines qui viennent, face au constat d'une épidémie de covid-19 en repli généralisé.

07 octobre 2021 ProfessionGendarme . Données officielles de l'ONS : les décès chez les adolescents ont augmenté de 47% au Royaume-Uni depuis qu'ils ont commencé à se faire vacciner contre le Covid-19. Une enquête sur les données officielles de l'ONS et du NHS a révélé que depuis que le vaccin Covid-19 a commencé à être déployé auprès des adolescents, il y a eu une augmentation de 47% du nombre de décès dus à toutes les causes parmi le groupe d'âge. Le Comité mixte sur la vaccination et la vaccination (JCVI) a soumis un [rapport indépendant](#) au gouvernement britannique le 15 juillet 2021, dans lequel il conseillait que les enfants et les jeunes âgés de 12 ans et plus souffrant de problèmes de santé sous-jacents spécifiques devraient se voir proposer la [vaccination contre le Covid-19](#) . La corrélation n'est pas égale à la causalité, mais il est extrêmement préoccupant de voir que les décès ont augmenté de 47% chez les adolescents de plus de 15 ans, et les décès de Covid-19 ont également augmenté dans ce groupe d'âge depuis qu'ils ont commencé à recevoir le vaccin Covid-19, et c'est peut-être une coïncidence de trop. Le problème auquel nous sommes maintenant confrontés est qu'environ trois millions d'enfants de plus de 12 ans se voient actuellement proposer le vaccin Covid-19, dont beaucoup l'auraient déjà eu depuis que le médecin-chef, Chris Whitty, a annulé le JCVI et a conseillé le gouvernement britannique d'offrir à tous les enfants de plus de douze ans l'injection Covid-19 le 13 septembre 2021. Il reste à voir quelles en seront les conséquences, mais nous vous tiendrons au courant afin que vous puissiez demander des comptes à des personnes comme le professeur Chris Whitty. Pour l'instant, faites ce que vous pouvez pour sauver nos enfants.

07 octobre 2021 ProfessionGendarme Les professionnels de la santé en Écosse ont constaté une [forte augmentation d'un type de crise cardiaque potentiellement mortelle](#) appelé une attaque N-STEMI. Cette condition est le résultat d'artères partiellement bloquées qui coupent l'apport sanguin au cœur. Il présente moins de lésions tissulaires qu'une attaque STEMI régulière, mais peut être tout aussi fatale. Des stents sont placés dans les artères de la personne pour lui sauver la vie. Alors que les cas d'attaques STEMI sont restés stables pendant des années, à environ 750 cas par an, les cas de N-STEMI ont récemment augmenté. Les médecins du Golden Jubilee National Hospital de Clydebank ont enregistré une augmentation constante de 25% des crises cardiaques N-STEMI au cours de l'été. Cet hôpital reçoit généralement 240 patients N-STEMI par mois, mais au cours des mois de mai, juin et juillet, le nombre de patients atteints de crise cardiaque N-STEMI a grimpé à plus de 300 personnes par mois.

07 octobre 2021 SortirAParis. Deux jours après que la Haute Autorité de Santé a recommandé au gouvernement de fournir des 3e doses de vaccin aux médecins, Gabriel Attal a annoncé, ce jeudi 7 octobre, que tous les soignants peuvent désormais se faire injecter une dose de rappel. Face à la **propagation du variant Delta** en France, l'**Ordre des médecins** avait publié, le 7 septembre dernier, un communiqué dans lequel il enjoignait le gouvernement à fournir le plus rapidement possible des **troisièmes doses de vaccins aux médecins**, considérant que les médecins sont au moins **aussi exposés au virus** que les [personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes immunodéprimées](#) pour qui la **campagne de vaccination de la troisième dose** a débuté au début du mois de septembre.

07 octobre 2021 LeParisien. Une étude menée en Finlande, [en Suède](#), en Norvège et au Danemark suggère que les hommes de moins de 30 ans ayant été vacciné avec [le vaccin Moderna](#) présentent un risque légèrement accru de développer une [myocardite](#) (inflammation du muscle cardiaque). Faisant jouer le principe de précaution alors que la vaccination est ouverte à partir de 12 ans en Finlande, les autorités ont décidé que les jeunes hommes de moins de 30 ans seront désormais vaccinés avec le vaccin Pfizer.

07 octobre 2021 FranceSoir. Poursuivi, l'éminent toxicologue Stefan Hockertz se réfugie en Suisse. Auteur de nombreux articles scientifiques, Stefan Hockertz a publié en 2021 un best-seller, "[Generation-Maske](#)", dans lequel il s'élève contre les contraintes dites anti-Covid imposées aux enfants. Fin juin 2021, sous prétexte d'une infraction fiscale mineure, le domicile du professeur a fait l'objet d'une descente massive de police (qui coïncidait dans le temps avec [huit autres raids contre des présumés "dissidents" y compris des magistrats](#)) avec saisie de ses téléphones, ordinateurs, documents etc, l'empêchant de poursuivre tout travail rémunéré. La descente de police contre le professeur Hockertz a été suivie d'une ordonnance de saisie de 1 020 000 euros, expropriant *de facto* tous ses biens. Le professeur n'ayant plus accès à aucun compte bancaire ni même à sa police d'assurance-vie, il ne peut plus régler les honoraires de ses avocats. Actuellement sans moyen de survie et craignant pour sa sécurité, le professeur a dû se réfugier auprès d'amis en Suisse. Deux des dirigeants de l'Association MWGFD ([Mediziner und Wissenschaftler für Gesundheit, Freiheit und Demokratie e.V.](#), Médecins et scientifiques pour la santé, la liberté et la démocratie), le professeur [Sucharit Bhakdi](#) et le Dr Ronald Weigl ont tourné une vidéo sur la situation du professeur Hockertz et ont demandé au public de le soutenir. La biographie du professeur Stefan Hockertz est un "Who's Who" de la toxicologie et immunotoxicologie du monde germanophone. Il a été directeur de la clinique universitaire Hamburg Eppendorf (2004) où il a notamment enseigné la toxicologie et la pharmacologie puis l'immunotoxicologie moléculaire à l'Institut de toxicologie expérimentale et clinique. Ancien membre du directoire de l'Institut de toxicologie et de médecine environnementale Fraunhofer (Hanovre), où il a également été chercheur à l'association Fraunhofer entre 1986 et 2001. Il est "Eurotox Registered Toxicologist", et détient la validation officielle allemande pour la fabrication et le contrôle des produits médicamenteux (arts. § 15.1 et § 15.3, loi sur le médicament). Il détient un doctorat en biologie de l'Université de Hanovre, un doctorat en toxicologie et pharmacologie de l'Université de Hambourg et a été conseiller en matière de développement de vaccins depuis des décennies. Il dirige actuellement l'un des principaux cabinets de conseil en technologies toxicologiques et pharmacologiques, tpi Consult GmbH.

08 octobre 2021 ProfessionGendarme. C'est effectivement un témoignage explosif qui a été publié par le Dr Amine Umlil, celui d'un ex membre du Comité scientifique permanent de pharmacovigilance de l'ANSM. Ce dernier explique que la charge de la preuve est inversée et que tout est fait pour exclure la responsabilité de la vaccination dans les décès. L'accumulation de ses mensonges a conduit ce membre à démissionner au mois de juin dernier.

08 octobre 2021 ProfessionGendarme. Le CDC a publié plus de données aujourd'hui dans le [VAERS](#) (Vaccine Adverse Event Reporting System) qui montre qu'il y a maintenant 1 969 décès fœtaux parmi les femmes enceintes qui ont reçu un vaccin COVID-19.

08 octobre 2021 NewsWeek. Scientists in the U.S. and China planned to create coronavirus genomes in order to study them, leaked documents show according to experts who spoke to *Newsweek*. The plan was outlined in a proposal by the U.S. research organization EcoHealth Alliance to the U.S. Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), which was [leaked](#) in September by a group of online researchers and correspondents known as the Decentralized Radical Autonomous Search Team Investigating COVID-19 (DRASTIC). The documents could not be verified by *Newsweek*. EcoHealth Alliance has [been under scrutiny](#) in recent months due to its work with the Wuhan Institute of Virology (WIV), a facility in the Chinese city of Wuhan that was the original epicenter of the COVID pandemic and where researchers study bat viruses. This research has placed it at the center of [COVID lab leak theories](#).

08 octobre 2021 FranceSoir. Week-end du 9 octobre : dernières manifestations avant les débats sur l'obligation vaccinale. Ce week-end, pour les 9 et 10 octobre 2021, les manifestants descendront dans les rues pour protester contre le passe sanitaire, la vaccination obligatoire des soignants, le traitement de l'information sur la crise sanitaire, ou encore la potentielle obligation vaccinale qui est en discussion au Sénat. Alors que le Japon et la Suède ont dernièrement mis de côté [le vaccin Spikevax du laboratoire Moderna](#), qui s'ajoute au retrait du produit proposé par AstraZeneca, les manifestants continuent de rappeler que les vaccins sont en phase expérimentale, et que chacun souhaite rester « libre de son corps », comme en témoignent certains soignants.

08 octobre 2021 FranceSoir. La Cour européenne des droits de l'homme accepte une plainte contre la vaccination obligatoire. Alors que les recours juridiques se multiplient de toutes parts, contre le passe sanitaire ou contre la vaccination obligatoire, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) fait le tri de son côté. Fin septembre, le maître de conférences Guillaume Zambrano [déposait une requête auprès de la CEDH](#) contre la prolongation du passe sanitaire. Dans le même temps, il mettait à disposition, sur son site, un formulaire de requête pré-rempli afin que tout un chacun puisse se joindre à lui. Depuis, la CEDH a reçu plus de 20 000 requêtes identiques. Toutes, y compris celle de M. Zambrano, ont été jugées irrecevables hier, pour différentes raisons :- "le non-épuisement des voies de recours internes"- "le caractère abusif de celle-ci au sens des dispositions de l'article 35 §§ 1 et 3 (conditions de recevabilité) de la Convention"- "la démarche de M. Zambrano est manifestement contraire à la vocation du droit de recours individuel [car] il vise délibérément à nuire au mécanisme de la Convention et au fonctionnement de la Cour" Cela étant, le jour même où la Cour déclare sa requête irrecevable, elle a accordé une attention toute particulière à une autre demande, formulée par le sapeur-pompier Pierrick Thevenon. En invoquant "le droit au respect de la vie privée", "l'interdiction de la discrimination" et "la protection de la propriété", M. Thevenon proteste contre l'obligation vaccinale qui lui est imposée en tant que professionnel de santé. Malgré le fait que la Cour ait rejeté une requête assez similaire quelques temps auparavant, provenant de 672 sapeurs-pompiers dont M. Thevenon, elle a accepté celle-ci. Retenant la plainte comme étant une **affaire à impact**, la Cour a notifié le gouvernement français pour lui demander de s'expliquer - en vertu de l'article 54 § 2 b du règlement de la Cour, et de présenter par écrit un exposé des faits et des observations sur la recevabilité et le bien-fondé des griefs. Les réponses du gouvernement, qui est ici la partie contractante défenderesse, sont attendues pour le 27 janvier 2022 au plus tard. Le gouvernement a également été invité à indiquer sa position quant à un règlement amiable de l'affaire et à soumettre, le cas échéant, ses propositions à cet égard (article 62 du règlement), en particulier en ce qui concerne le dommage matériel et les frais et dépens.

08 octobre 2021 ProfessionGendarme. LETTRE OUVERTE – Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Le syndicat d'enseignants, de chercheurs et de personnels d'éducation « Enseignement, Recherche et Libertés ! » a examiné votre proposition de loi relative à la vaccination obligatoire, prévue à la discussion courant octobre 2021. Outre l'idée, irrationnelle, d'imposer à l'ensemble de la population une injection sous AMM provisoire et conditionnelle et qui est toujours en phase III des essais cliniques, notre syndicat dénonce les contre-vérités nombreuses que comporte l'« Exposé des motifs » censé justifier cette proposition de loi. Nous rappelons en préambule qu'un vaccin, comme tout traitement médical, doit présenter plus de bénéfices que de risques, protéger le sujet d'une maladie potentiellement grave pour laquelle n'existe aucun traitement et réduire la propagation de l'épidémie. Un vaccin n'est cependant jamais une panacée... Si notre syndicat fait, comme vous, confiance aux scientifiques, cette confiance ne se confond en aucun cas avec une « croyance » (cf. « Exposé des motifs ») : cela relèverait d'une démarche irrationnelle et conduirait à exposer la population à des dangers plus grands que la maladie dont on prétend la protéger.

08 octobre 2021 PGibertie. [La famille Big Pharma s'agrandit....avec l'apparition d'un monstre célébré par la presse, le Monulpiravir.](#) La famille Big Pharma s'agrandit....avec l'apparition d'un monstre célébré par la presse, le Monulpiravir. Yazdan , Nathan et Remdesivir annoncent l'arrivée du petit Monulpiravir. La charmante Iver annonce la naissance de sa petite soeur Pfizermectine. Les fabricants s'interrogent sur le

tout vaccinal...Et si le bon peuple découvrait le pot aux roses...Rassurez vous braves gens , les médecins de plateaux télé vont prochainement célébrer l'avènement de molécules miracles mais très chères. Leurs noms seront nouveaux mais les modalités d'action bien connues et déjà observées pour une molécule ancienne bien connue...Les journalistes vous expliqueront que ces très chers médicaments n'ont rien à voir avec la molécule ancienne...Vrai pour le Monupiravir, plus contestable pour le Pfizer. Merck fabrique l'ivermectine mais s'est vigoureusement opposé à toute utilisation contre la covid. Il vient de lancer le Monupiravir CENT FOIS plus cher . Les résultats sont bien moins évidents que ceux de la vieille molécule mais vous lirez l'inverse.

09 octobre 2021 FranceSoir. Interdits de beaucoup de lieux publics, ceux qui refusent les injections vaccinales s'approprient les lieux différemment pour continuer à se divertir. Demain dimanche 10 octobre, [la Caravane Culture](#) organise la première édition du [Village latino du Marais](#). De 15h à 19h, ils donnent rendez-vous au Parvis des 260 Enfants dans le 4^e arrondissement de Paris : « nous ne pouvons pas vous inviter dans les bars, alors venez le faire avec nous dans la rue... La nouvelle Caravane Culture qui regroupe la Caravane de la Salsa, Agape Event [...], et d'autres acteurs du monde latino, vous invite à une première expérience du Village Latino en plein air ».

09 octobre 2021 ProfessionGendarme. Aux Antilles, des médecins alertent contre des directives prônant un recours abusif aux soins palliatifs. Pixabay License. « On dit aux malades de rester chez eux, et on leur donne un protocole de soins palliatifs. C'est de l'euthanasie active ! » Voici le cri d'une soignante en Martinique, souhaitant rester anonyme à cause des pressions exercées sur ceux qui contestent les autorités de santé. Aux Antilles, les soignants enragent que le Conseil de l'Ordre des médecins leur demande, selon eux, de « tuer plutôt que de soigner ». « Ça va à l'encontre totale du serment d'Hippocrate ! » Le 7 septembre, nous avons publié [les témoignages de médecins et de collectifs de citoyens aux Antilles](#) ; ils imputaient le nombre de malades au fait que les autorités de santé empêchent les médecins de soigner, notamment par le retrait des traitements précoces des pharmacies. Ils déploraient aussi que les médias oublient de rappeler que les corps des Antillais sont fortement fragilisés par la chlordécone, pesticide ayant fait scandale quand la France avait continué à en envoyer outre-mer, après que le produit a été interdit en métropole. Le 9 septembre, des soignants de toutes spécialités avaient [témoigné dans le quotidien régional France-Antilles Martinique](#), affirmant que le Conseil de l'Ordre des médecins de Martinique préconisait qu'ils appliquent un protocole de "fin de vie" à des personnes en détresse respiratoire à domicile. Un autre médecin, joint par téléphone, nous explique : « dans l'impréparation, on voit que la version officielle de toutes les autorités de santé, de l'ARS, du Conseil de l'Ordre, c'est : "si vous avez des symptômes du virus, faites-vous tester, et si vous êtes positifs, restez chez vous, et si ça s'aggrave, appelez le 15." Dans le discours officiel, il n'y a jamais eu "Allez voir votre médecin traitant". On a dit aux patients de rester chez eux. Et là, quand vous êtes gravement malades, vous allez à l'hôpital, mais si vous avez plus de 47 ans, on vous dit que vous ne pouvez pas aller en réanimation. »

09 octobre 2021 ProfessionGendarme. Le scandale des pots-de-vin de Big Pharma éclate en Australie, entraînant la chute de six fonctionnaires corrompus et du Premier ministre australien Berejiklian. Plus d'une demi-douzaine de membres du personnel de la Nouvelle-Galles du Sud et de l'Australie, Gladys Berejiklian, ont [démissionné honteux](#) de leur implication dans un vaste programme de corruption contre le coronavirus de Wuhan (Covid-19). Berejiklian et ses camarades auraient pris des dizaines de millions de dollars à Big Pharma en échange d'avoir poussé les blocages et maintenant les « vaccins », détruisant d'innombrables vies et entreprises dans le processus. Selon un ancien membre du parlement australien, Pfizer et AstraZeneca ont tous deux payé des lobbyistes pour imposer des vaccins à la population, assurant ainsi un flux constant de profits mal acquis. Juste avant de s'évincer, Berejiklian a [été vue](#) sur un écran géant à Qudos Bank Arena à Sydney en train de dire aux enfants qui étaient rassemblés dans le cadre d'une campagne de vaccination de masse qu'il est nécessaire de se faire piquer pour le virus chinois pour rester "en sécurité" et "en bonne santé". . " Clive Palmer, chef du United Australia Party, a déclaré qu'on avait promis à Berejiklian qu'elle ne serait pas inculpée dans une enquête pour corruption si elle imposait une

obligation vaccinale. Elle aurait accepté cette offre et aurait depuis démissionné de son poste. Il y a fort à parier que ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, et que d'autres inculpations et démissions sont à venir, tant en Australie qu'à l'étranger.

09 octobre 2021 ProfessionGendarme ISRAËL S'ÉVEILLE ENFIN, ET CRIE STOP AU CRIME VACCINAL ET AU MENSONGE D'ÉTAT. Alors que la presse israélienne aux ordres, refuse de diffuser l'information de cette prise de conscience, le peuple manifeste aujourd'hui son épuisement et son ras-le-bol face à la situation COVID et aux vaccinations criminelles dans tout le pays. Les voitures s'accumulent, se mettent les unes derrière les autres pour bloquer la circulation, le peuple ferme le pays d'une ville à l'autre, toutes les villes sont désormais solidaires dans ce combats pour la vie, pour la survie de tout un peuple. La négation de la science a pour conséquence, la privation des libertés mais également le massacre de la population israélienne et internationale à l'échèle d'un nouvel Holocauste comme l'affirme le Dr Zelenko à New York, Vera Sharav rescapée des camps et combien d'autres ?

09 octobre 2021 FranceSoir. Chronique N°73 – « L'euthanasie active du grand âge s'est très certainement poursuivie pendant la quatrième vague en EHPAD et à domicile »

10 octobre 2021 FranceSoir. "70% des Guyanais refusent la vaccination, il faut de la transparence" Gabriel Serville. Alors que la situation sanitaire s'aggrave aux Antilles, certains dénoncent un manque de volonté de la population à se faire vacciner, tandis que d'autres déplorent une mauvaise gestion de la crise sanitaire : des soignants martiniquais parlent même d'«[euthanasie active](#)» dans un contexte de refus de soin. Récemment élu président de la collectivité territoriale de Guyane, Gabriel Serville a répondu à nos questions sur la situation sanitaire, ainsi que sur les enjeux présents dans sa région de France Outre-mer. Il demande le dialogue en Guyane, il a entre autres mis en place des comités citoyens pour la transparence afin de lutter contre les avis extrêmes et de trouver un équilibre en société. Ancien proviseur de lycée, maire, et député pendant neuf ans avant d'être élu à son poste actuel, il a fait partie de l'actualité dernièrement avec Christiane Taubira, également guyanaise, à qui a été également reproché de ne pas appeler sans réserve à la vaccination. M. Serville avait expliqué qu'il n'a pas été élu pour ses positions sur la situation sanitaire et qu'il ne souhaite pas confondre tous les sujets. Il appelle à la discussion et à écouter chaque discours, également ceux des médecins antillais critiquant la gestion de la situation sanitaire aux Antilles.

10 octobre 2021 ProfessionGendarme. Rappel : Il existe dans le paysage juridique international un texte nommé « Charte de Munich », signé en 1971 et contenant 10 devoirs et 5 droits des journalistes. Cette charte a été adoptée par la Fédération européenne des journalistes et s'impose à l'ensemble des journalistes. Parmi les 10 devoirs de ceux-ci figurent, notamment, les obligations suivantes :

- « Devoir n°1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour (le journaliste), et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.
- Devoir n°9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.
- Devoir n°10. Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

»À ce texte s'ajoute aussi l'article 27 de la loi de 1881 sur la Liberté de la presse, qui punit d'une peine pouvant aller jusqu'à 45.000 € d'amende quiconque publie, diffuse ou reproduit des nouvelles fausses ou mensongères lorsque cette diffusion, faite de mauvaise foi, aura troublé la paix publique. Selon Nicolas MACHIAVEL, « celui qui contrôle la peur des gens devient le maître de leurs âmes ». Et selon le Code pénal, quiconque participe à la commission d'une infraction en sera soit le complice, soit le coauteur... selon le degré de son intervention.

10 octobre 2021 ProfessionGendarme Le Professeur Balique, Membre de l'Académie Nationale de Chirurgie, a écrit le 2 octobre une lettre ouverte aux parlementaires concernant l'obligation vaccinale. **La première constatation qui s'impose est que le « vaccin » ne protège pas et n'empêche pas de contaminer** (cf. déclaration du Ministre de la Santé Olivier Véran devant le Conseil d'État au mois d'avril 2021). L'exemple d'Israël que nos autorités ont pris comme modèle montre que les hospitalisations et les réanimations sont débordées de personnes vaccinées ! On ne cite plus Israël actuellement ! Une étude parue dans *European Journal of Epidemiology* le 30 septembre 2021 confirme que les pays où le pourcentage de population vaccinée est le plus élevé, ont un nombre de cas de Covid-19 pour 1 million d'habitants plus élevé (exemple Israël, Portugal, Islande...). Nous n'avons jamais vu en médecine imposer un traitement ou une vaccination qui ne marche pas (sauf pour les personnes à risque où la balance bénéfique/risque est différente). **Ceci ne serait pas dramatique si cette stratégie n'était pas à l'origine de complications graves, mortelles, inadmissibles et éthiquement insupportables pour tout médecin qui, tous les jours, se bat, pour soulager et soigner des patients.** Les médecins « du terrain » croient encore au serment d'Hippocrate qui a été leur guide depuis des siècles et que les politiques les obligent à bafouer. Les principes fondamentaux du serment dont « primum non nocere » (avant tout ne pas nuire), le secret médical, le consentement libre et éclairé... ont été rejetés d'un revers de main.

10 octobre 2021 ProfessionGendarme. LYTTON, C.-B. : Les tribulations d'un généraliste canadien face à une machinerie mafieuse lorsqu'il s'aperçoit que les premiers patients qu'il injecte en janvier 2021 commencent à présenter des effets indésirables importants et qu'il le fait savoir : les consignes "fermez là les va.....s sont sûrs". Les problèmes sont des coïncidences ! Le [Justice Centre](#) représente le Dr Charles Hoffe, un médecin rural de Lytton, en Colombie-Britannique, qui fait l'objet d'une enquête par le College of Physicians and Surgeons of British Columbia et l'Interior Health Authority pour avoir prétendument promu « l'hésitation à la vaccination ». IHA a suspendu les privilèges de la salle d'urgence du Dr Hoffe, entraînant la perte de la moitié de ses revenus. Le Dr Hoffe a été accusé d'avoir diffusé des informations erronées sur Covid après que son assistant de bureau a publié une fiche d'information d'une page [sur les statistiques de Justice Center Covid](#) sur le tableau d'affichage du Lytton Health Center, qui, en utilisant uniquement les données du gouvernement, a montré que le taux de récupération global de Covid était de 99,97 %. est meilleur que celui de la grippe saisonnière.

10 octobre 2021 LeMediaEn442. Pr Bergholz : « En Europe, 39 enfants sont morts de la vaccination covid ». Allemagne: 20 morts après vaccination en 2020, 1 230 morts en 2021 En Allemagne, de 2000 à 2020, 40 millions de vaccinations ont entraîné environ 20 décès. En 2021 (jusqu'au 31 juillet inclus), 80 à 90 millions de vaccinations ont été suivies de 1230 décès, selon l'institut [Paul Ehrlich](#). Europe : 10 à 20 fois plus de décès dus aux vaccinations La base de données de l'Agence européenne des médicaments recense plus de 14 000 décès, soit 10 à 20 fois plus que lorsque les vaccinations contre le covid n'existaient pas. Tous les 1 200 décès allemands ne figurent pas dans la base de données. Il y a des retards dans le signalement. « *Et nous parlons, au niveau de l'Europe, de cent mille cas plus ou moins graves, ajoute le Pr Bergholz. Il me semble qu'il y a bien plus d'un million de signalements.* » La commission permanente de vaccination a donné son approbation ou sa recommandation pour vacciner les 12 à 17 ans. Selon le rapport de sécurité de l'institut Paul Ehrlich, il y a déjà environ 200 symptômes graves d'effets secondaires et un enfant décédé. Au niveau européen, l'AEM a recensé les décès de 39 enfants et beaucoup plus de 2 000 souffrant d'effets secondaires graves.

11 octobre 2021 ProfessionGendarme. Blackout de l'Ivermectine en Inde : Le secret enfin dévoilé. Expérience de l'Uttar Pradesh qui comme tous les essais de traitements alternatifs semble en contradiction avec la thèse du Dr David Martin sur l'inexistence du coronavirus jamais isolé. Si ce n'est pas le coronavirus qui faisait ces dégâts en Inde quel était le "poison" responsable ? Cette contradiction ou impossibilité devra être tranchée pour rendre sa crédibilité à une parole vraiment scientifique une bonne fois pour toute, sans la moindre suspicion de conflits d'intérêts. Le 7 mai 2021, au plus fort de la flambée du variant delta indien, [l'Organisation mondiale de la santé](#) a déclaré : « **L'Uttar Pradesh (fait) le dernier pas pour**

enrayer le COVID-19 ».L'OMS a noté que « les équipes gouvernementales traversent 97 941 villages dans 75 districts en cinq jours dans le cadre de cette activité qui a débuté le 5 mai dans l'État le plus peuplé de l'Inde, qui compte 230 millions d'habitants ».L'activité comprend un programme agressif de test et de traitement de porte à porte avec des kits de médicaments.L'OMS explique : « Chaque équipe de surveillance est composée de deux membres qui se rendent dans les maisons des villages et des hameaux éloignés pour tester toutes les personnes présentant des symptômes du COVID-19 à l'aide de kits de test rapide antigéniques. Les personnes dont le test est positif sont rapidement isolées et reçoivent un kit de médicaments accompagné de conseils sur la gestion de la maladie ».Les médicaments composant le kit n'ont pas été identifiés dans le cadre du black-out des médias occidentaux à l'époque. En conséquence, leur contenu était aussi secret que la sauce chez McDonald's.L'OMS poursuit : « Le jour de l'inauguration, les agents de terrain de l'OMS ont surveillé plus de 2 000 équipes gouvernementales et visité au moins 10 000 foyers ».Ce reportage a été publié sur le site Web officiel de l'OMS en Inde. [Ce site détaille le travail de l'OMS contre le COVID-19 en Inde](#), y compris une discussion sur son « Cours en ligne pour les équipes de réponse rapide ».Ces équipes sont les équipes gouvernementales dont il a été question plus haut et qui ont été chargées de mener le programme de test et de traitement à domicile dans l'Uttar Pradesh. En discutant du rôle de l'équipe de réponse rapide (RRT), le site de l'OMS rapporte,« L'OMS a produit et publié ce cours à l'intention des équipes d'intervention rapide travaillant aux niveaux national, sous-national, du district et du sous-district pour renforcer la réponse à la pandémie, avec le soutien du Centre national de contrôle des maladies, du ministère de la Santé et du Bien-être familial, du gouvernement indien et des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies.Les équipes d'intervention rapide bénéficient du soutien des CDC des États-Unis, sous l'égide de l'OMS. Ce fait valide encore plus le programme de test et de traitement de l'Uttar Pradesh et confirme qu'il [s'agit d'un effort conjoint de l'OMS et des CDC](#).La partie la plus révélatrice de l'article de l'OMS est peut-être la dernière phrase : [« L'OMS aidera également le gouvernement de l'Uttar Pradesh à compiler les rapports définitifs »](#).Aucun n'a encore été publié.Cinq semaines plus tard, le 14 juin 2021, les nouveaux cas avaient chuté de 97,1 % et le programme de l'Uttar Pradesh a été salué comme un succès retentissant.Selon [ZeeNews of India](#), « la stratégie de dépistage, de test et de traitement donne des résultats ».« L'État dirigé par Yogi a également enregistré une forte baisse du nombre de cas actifs de COVID, qui est passé de 310 783 en avril à 8 986 aujourd'hui, soit une réduction remarquable de 97,10 % ». Le 2 juillet 2021, [trois semaines plus tard, le nombre de cas avait diminué de 99 %](#). Le 6 août 2021, [le black-out médiatique de l'Inde sur l'Ivermectine a pris fin avec les reportages des grands médias](#). Les médias occidentaux, y compris les grands médias, ont finalement reconnu ce que contenaient ces trousseaux à pharmacie de l'Uttar Pradesh. Parmi les médicaments, il y avait de la Doxycycline et de l'Ivermectine. Le 25 août 2021, les médias indiens ont remarqué l'écart entre le succès massif de l'Uttar Pradesh et l'échec comparatif d'autres États, comme le Kerala. Bien que l'Uttar Pradesh n'ait été vacciné qu'à 5 % contre 20 % pour le Kerala, l'Uttar Pradesh n'a enregistré (que) 22 nouveaux cas de COVID, alors que le Kerala a été submergé par 31 445 cas en une journée. Il est donc devenu évident que le contenu de ces kits de traitement devait être très efficace. Chaque kit domestique contenait les éléments suivants : **Comprimés de paracétamol [tylenol], Vitamine C, Multivitamine, Zinc, Vitamine D3, Ivermectin 12 mg [quantité #10 comprimés], Doxycycline 100 mg [quantité #10 comprimés]. Les autres composants non médicaux comprenaient des masques faciaux, du désinfectant, des gants et des lingettes alcoolisées, un thermomètre numérique et un oxymètre de pouls**. Et remarquez qu'un gouvernement peut acheter plus de mille kits de traitement à domicile contenant de l'Ivermectine pour le prix d'un cours de Remdesivir. Le Remdesivir coûte 3 100 dollars, et c'est un [médicament peu pratique](#) car il doit être administré à un stade avancé de la maladie, pendant l'hospitalisation. [De plus, c'est un médicament qui ne sauve pas de vies](#). En revanche, les kits d'Ivermectine sont fortement corrélés à l'élimination du COVID-19 en Uttar Pradesh. En effet, [avec moins de 11 % de sa population complètement vaccinée](#), le modèle de test et de traitement de l'Uttar Pradesh est [supérieur non seulement à celui du Kerala, dont le pourcentage de vaccination est beaucoup plus élevé](#). L'Uttar Pradesh devance le Royaume-Uni, les États-Unis et presque tous les autres pays du monde en termes de nombre de cas actifs de COVID. L'Uttar Pradesh est l'une de ces populations qui a connu une baisse considérable de la morbidité et de la mortalité liées au

COVID-19 quelques mois APRÈS la publication de l'article du Dr Kory le 22 avril 2021. Par conséquent, il faut se demander si l'Ivermectin éradique le COVID-19 de manière si prévisible et sûre, alors pourquoi elle n'est pas systématiquement déployée dans le monde entier, comme le suggèrent le Dr Kory et le Dr Lawrie ? Peut-être chaque lecteur doit-il se poser la question suivante : [pourquoi les articles d'experts de très haut niveau du Dr Lawrie et du Dr Kory, publiés dans la littérature médicale sur PubMed, la bibliothèque nationale de médecine, sont-ils interdits sur Wikipédia ?](#)

12 octobre 2021 ProfessionGendarme Message de Police For Freedom International concernant la situation en Australie. Je m'appelle Craig Backman et jusqu'à récemment, J'ÉTAIS un fier agent principal de la police de Victoria. Le 17 septembre 2021, j'ai écrit un e-mail à la direction de la police de Victoria, dans lequel j'expliquais les raisons pour lesquelles je refusais de participer à toute activité qui, selon moi, violait injustement les droits de l'homme des citoyens victoriens, comme ordonné par le gouvernement victorien. J'avais espéré qu'en m'exprimant de manière aussi formelle, mon message aurait été pris au sérieux par la police de Victoria et aurait pu être encourageant pour d'autres membres, dont je savais qu'ils étaient également profondément en conflit concernant l'application des recommandations de santé qui étaient incohérentes, illogique et préjudiciable à nos communautés dans leur ensemble, à bien des égards.

12 octobre 2021 FranceSoir. Pierre Chaillot, statisticien, Vincent Pavan, mathématicien, et Xavier Azalbert. Epi-phare, une étude d'auto-validation du ministre de la Santé. Ce lundi 11 octobre, le groupement [Epi-Phare](#) a publié [deux études](#) affirmant que « la vaccination est efficace à plus de 90 % pour réduire les formes graves de Covid-19 chez les personnes de plus de 50 ans en France ». Cette étude sort à quatre jours des discussions au Sénat sur la vaccination obligatoire en France. Depuis près de 18 mois, les experts nous vantent les mérites des études randomisées en double aveugle publiées après revue par les pairs dans des journaux indépendants sans que les auteurs n'aient de lien d'intérêt. Le canon de la science nous dit-on, malgré le fait que nous avons dû faire face à une nouvelle maladie qui aurait dû entraîner au sein de la loi d'urgence des « décisions adéquates ». Les études définies comme « *best practice* » font l'objet de protocoles enregistrés ([clinicaltrials.gov](#) ou bien [Prospero](#)) afin de s'assurer que celles-ci respectent les normes et règles établies. Le lecteur de cette dernière étude ne pourra donc qu'être surpris de l'absence de déclaration préalable de cette étude ou de l'absence de revue par les pairs. Le "deux poids, deux mesures" dénoncés par bien des scientifiques lors des derniers mois prend toute sa mesure avec cette nouvelle étude qui s'apparente plus à une autoévaluation ou auto-validation du ministre de la Santé Olivier Véran. Avant de rentrer dans les biais méthodologiques, les travers de cette étude au niveau macro sont nombreux : absence de revue par les pairs, non-déclaration préalable, lien entre Epi-phare, l'ANSM et le ministère de la Santé, sans parler de l'absence de validation ou calibration au réel en comparant à d'autres pays.

12 octobre 2021 FranceSoir. Cet après-midi était discutée au palais du Luxembourg la [proposition de loi du groupe socialiste](#) qui souhaitait instaurer la vaccination obligatoire contre le covid-19 pour tous. Elle a été très largement rejetée par la chambre haute du Parlement : 262 voix contre et 64 voix pour. Examiné en première lecture, le texte - qui avait déjà du plomb dans l'aile après avoir été [rejeté lors de son examen en commission](#) - souhaitait ajouter cette obligation vaccinale à celles existantes (diphtérie, tétanos...). Patrick Kanner, président du groupe socialiste, a revendiqué une mesure de "clarté" et de "transparence", visant "l'immunité collective" - rappelons que cette dernière est désormais considérée comme un mirage par les scientifiques et les autorités sanitaires, l'OMS elle-même ayant exprimé son scepticisme sur la capacité à l'atteindre. Bernard Jomier, rapporteur, a mis en évidence les limites du passe sanitaire, dont la possible prolongation a été décidée plus tôt dans la journée lors du Conseil des ministres.

13 octobre 2021 FranceSoir. Les «doubles vaccinés" bientôt considérés comme "non-vaccinés" ? C'est une indiscretion parue dans "le Canard Enchaîné" le 13 octobre 2021 : après avoir constaté que les plus de 65 ans et les autres ne se précipitaient pas sur la troisième dose - et de fait, beaucoup de double vaccinés, jeunes ou pas, confessaient ne pas vouloir entrer dans cette fuite en avant... Le ministre de la Santé cherche à les contraindre par tous les moyens. Motivant ses actes par un discours qui se veut comme toujours en

apparence bienveillant, Olivier Véran justifie cette dose de rappel par la protection du système hospitalier. Il s'agit, selon lui, de ne pas encombrer les hôpitaux, « que l'arrivée de la grippe risque d'engorger ». La mise en garde s'accompagnant toujours de menaces de privations, le ministre a d'ailleurs suggéré de « supprimer les avantages du passe sanitaire à tous ceux qui n'auraient pas eu leur troisième dose plus de sept mois après la deuxième ». Une idée qui semble avoir plu au président de la République qui aurait déclaré « Travaillez à ce scénario ».

13 octobre 2021 ProfessionGendarme. Grande supercherie des tests PCR, 90% des cas positifs ne sont pas malades ni contagieux. suivant les appareils et les laboratoires on peut aller à des valeurs de CT plus ou moins grandes de 20 à 45 ! CT = de 20 à 30 => charge virale importante, présence d'un nombre de copies de virus compatible avec une infection, à interpréter en fonction de la clinique. Subsiste le risque de l'erreur de mesure. CT = 35 => compromis utilisé par l'IHU, mais des faux positifs. CT = 40 ou plus => 90% de FAUX positifs = pas de virus COVID, les 10% restants ont une charge virale extrêmement faible, on n'est PAS contagieux (mais il n'y a pas de faux négatifs). Les recommandations des scientifiques sont un CT compris entre 20 et 30. Dans la pratique des laboratoires d'analyses, le CT est le plus souvent à 40 ou plus!

13 octobre 2021 FranceSoir. Jenlain, village de 1 100 habitants, n'a plus de médecin. Suspendu pour son refus de l'injection covid, le Dr Grégory Pamart présente dans sa lettre les raisons de sa décision, expliquant que cette loi l'obligerait à violer sa liberté à disposer de son corps. Le médecin dénonce une mauvaise gestion de la situation sanitaire, incitant notamment les patients à se détourner des traitements précoces alors qu'il a lui-même constaté que ces derniers peuvent empêcher une aggravation des cas et éviter « un recours à l'hospitalisation ». Face à lui se dresse notamment le maire de la commune située dans le département du Nord, Johan Dremaux. Celui-ci déplore la situation et appelle d'autres médecins à venir s'installer pour remplacer le Dr Pamart. L'élu estime qu'il faut suivre les politiques pour « retrouver une vie comme avant ».

13 octobre 2021 FranceSoir. Conflits d'intérêt et corruption à l'Agence européenne du médicament. Cela semble invraisemblable, mais [le budget de fonctionnement](#) de cette agence (346 millions d'euros) provient à 85,70 % de redevances payées par l'industrie pharmaceutique et à seulement 14,30 % de financements publics de l'Union européenne... Dans les faits, la revue Prescrire a montré que l'EMA refuse de communiquer de nombreux documents, et que ceux qui sont transmis sont [largement caviardés](#). Son manque de transparence a été dénoncé lors de son refus d'indiquer aux députés les bases sur lesquelles les laboratoires à l'origine des [vaccins](#) ont été choisis et le montant des prix payés pour ces vaccins. En juin 2020, l'EMA prend la décision d'autoriser le remdesivir de Gilead. La revue Prescrire commente : "Une fois de plus, l'EMA a manqué de rigueur dans sa relation avec les firmes, aux dépens des patients et soignants, laissés dans l'incertitude." Au mois d'octobre, suite à cette décision a priori insensée, la Commission signe un contrat mirobolant avec Gilead, alors que l'industriel vient de prendre connaissance de la dernière [étude de l'OMS qui invalide l'efficacité de son traitement](#).

13 octobre 2021 ProfessionGendarme Le pass sanitaire est une monstruosité juridique selon le Pr Giorgio Agamben. La focalisation exclusive sur les contagions et la santé me semble nous empêcher de percevoir la signification de cette grande transformation de la sphère politique et nous empêche également de réaliser que la sécurité et l'urgence ne sont pas des phénomènes transitoires, mais constituent la nouvelle forme de gouvernabilité. Je crois que, dans cette perspective, il est plus urgent que jamais que les parlementaires se penchent sur la transformation politique en cours, qui, à terme, est destinée à vider le Parlement de ses pouvoirs, le réduisant à approuver simplement — au nom de la biosécurité — des décrets qui émanent d'organisations et de personnes qui n'ont pas grand-chose à voir avec le Parlement.

13 octobre 2021 ProfessionGendarme Ancien haut-fonctionnaire, énarque, auteur du Courrier des Stratèges, spécialiste du Great Reset, Eric Verhaeghe nous explique notre avenir proche :

- création de l'euro numérique par la BCE, une cryptomonnaie du type bitcoin
- saisie des comptes bancaires au-delà de 3000 euros pour éviter que les gens soient autonomes
- fin de la propriété individuelle, on sera tous locataires.
- extension du passe sanitaire à tous les domaines de la vie.
- généralisation du contrôle numérique à reconnaissance faciale

13 octobre 2021 OuestFrance. Dans son bilan quotidien de [l'épidémie de Covid-19](#), Santé publique France fait état de 5 578 nouveaux cas ce mercredi 13 octobre 2021. Comme mardi, c'est un chiffre en hausse par rapport à la semaine dernière. Et toujours cette confusion entre cas et malades...

13 octobre 2021 ActuOrange. Covid-19 : la possibilité de recourir au pass sanitaire prolongée jusqu'au 31 juillet 2022, annonce Gabriel Attal. "Nous assumons notre refus d'un désarmement sanitaire qui serait plus que précipité", a souligné mercredi 13 octobre le porte-parole du gouvernement, estimant qu'il existait "un risque non négligeable de reprise épidémique". Face à l'épidémie de Covid-19, "nous devons rester vigilant jusqu'à l'été prochain", a martelé mercredi 13 octobre Gabriel Attal à l'issue du Conseil des ministres, en confirmant que le gouvernement prévoyait un projet de loi laissant la possibilité d'activer l'état d'urgence sanitaire, ainsi que le maintien du pass sanitaire, jusqu'au 31 juillet 2022.

14 octobre 2021 OuestFrance . 6.000 écoliers en moins à Paris, le Covid en partie responsable. Des familles ont fait le choix de quitter la capitale pour s'installer à la campagne. Résultat : les écoles ont perdu 5 % de leurs effectifs. Ce n'est pas encore une hémorragie, mais le signal n'est pas anodin : en un an, [Paris](#) a perdu 6 000 écoliers, soit 5 % de ses effectifs dans le primaire. En septembre 2020, six mois après le début de la pandémie, la capitale en avait déjà perdu 3 700. C'est conséquent, mais il reste encore 113 000 écoliers à Paris. Cette année, nous avons eu soixante-trois fermetures de classes, mais aussi quarante-trois ouvertures, soit un solde négatif de vingt classes sur 5 500, tempère l'adjoint à l'Éducation, Patrick Bloche (PS).

14 octobre 2021 LeCourrierDesStrateges. Dans une intervention remarquée, Muller-Bronn, sénatrice du Bas-Rhin (apparentée LR) , a mis les socialistes devant leur propres contradictions et rappelé que ceux qui osent douter, réfléchir, faire un autre choix ne sont pas d'obscurs complotistes. Elle a poursuivi en indiquant que « l'Académie de médecine est contre une troisième dose généralisée, et que Alain Fischer indique que le contexte actuel ne justifie pas une vaccination obligatoire. » et « les décisions des pays nordiques sur l'administration du vaccin Moderna » devait nous alerter collectivement sur l'insuffisance des preuves sur l'efficacité et l'innocuité du vaccin. Elle rappelle que le Sénat n'est pas la chambre d'enregistrement du Conseil scientifique et demande aux représentants de la nation de « faire un bilan rationnel, en sortant de la doctrine tout-vaccinal ». **Elle en conclut qu'il n'y a "pas de consensus scientifique sur la vaccination de masse" et elle préconise de réhabiliter l'immunité naturelle et de rendre aux médecins le droit de soigner.**

14 octobre 2021 ProfessionGendarme. C'est confirmé, Lisa Shaw, qui travaillait pour *BBC Radio Newcastle*, est décédée à l'âge de 44 ans, une semaine après avoir reçu sa première dose du vaccin. Dans un [article de la BBC](#), le médecin légiste de Newcastle, Karen Dilks, a confirmé que Mme Shaw souffrait de caillots sanguins dans le cerveau : « Lisa est décédée des complications du vaccin AstraZeneca. [...] Mme Shaw était auparavant en bonne forme physique, il est "clairement établi" que sa mort est due à une "thrombocytopénie thrombotique" induite par le vaccin ».

14 octobre 2021 Profession Gendarme. Des chercheurs québécois découvrent enfin l'eau tiède et les marqueurs HLA objet du prix Nobel de feu le Pr Jean Dausset que j'évoque ici de puis mars 2020. "– Pour poursuivre dans le domaine vaccinal puisqu'on cherche à imposer un vaccin il faut rappeler les propos du Pr Jean Dausset, prix Nobel qui disait que la vaccination de masse est une aberration scientifique en raison même des découvertes qui lui ont valu cette reconnaissance dans le domaine immunitaire. S'il y a quatre groupes sanguins il y a beaucoup de groupes du système immunitaire si bien qu'en fonction du groupe d'un individu le vaccin peut avoir des effets bénéfiques, aucun effet, des effets indésirables ou des conséquences très graves ; cela doit inciter à pratiquer un typage HLA (Human Leucocytes Antigènes) qui est une analyse qui coûte très cher (environ 600 €) et que la sécurité sociale doit hésiter à rembourser. Une équipe de recherche dirigée par le professeur Étienne Caron au CHU Sainte-Justine et la professeure Julie Hussin à l'Institut de cardiologie de Montréal a ainsi constaté que les individus porteurs du marqueur génétique HLA-B7, ce qui représente 35 % de la population mondiale, ont plus de risque d'avoir une réponse immunitaire moins efficace face à la COVID-19.

14 octobre 2021 Europe1. Invitée d'Europe 1 jeudi, la ministre du Travail et de l'Emploi, Elisabeth Borne, n'exclut pas la possibilité de perdre son pass sanitaire pour ceux qui refuseraient la troisième dose. "C'est quelque chose qu'on regarde mais ce n'est pas décidé aujourd'hui", a-t-elle affirmé au micro de Sonia Mabrouk. [Elisabeth Borne](#), la ministre du Travail et de l'Emploi, encourage les personnes éligibles à faire leur troisième dose, au risque de perdre son pass sanitaire si ce rappel n'est pas effectué. "C'est quelque chose qu'on regarde mais ce n'est pas décidé aujourd'hui", a-t-elle déclaré sur Europe 1 au micro de Sonia Mabrouk. "Quand vous êtes une personne âgée vulnérable, vaccinée depuis plus de six mois, c'est vraiment très important", ajoute-t-elle. "On est là pour protéger les Français" "On sait que l'immunité baisse fortement au bout de six mois, donc il faut absolument faire cette troisième dose", avance la ministre du Travail. En place depuis le 1er septembre, le rappel vaccinal contre le [Covid-19](#) concerne pour le moment les plus de 65 ans, les personnes à risque, les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les personnes immunodéprimées et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen. Tout va bien !!!!

14 octobre 2021 EstRepublicain. : Le régulateur européen examine un médicament à base d'anticorps d'AstraZeneca. Le régulateur européen a indiqué avoir commencé à évaluer un cocktail d'anticorps d'AstraZeneca contre le Covid-19, ouvrant la voie à une éventuelle autorisation pour l'utilisation du médicament dans l'Union européenne. Le laboratoire assure qu'il peut être efficace en prévention du Covid chez les patients fragiles. Des essais ont montré que le médicament AZD7442, une combinaison d'anticorps, réduit les symptômes graves et les décès dus au Covid-19. La décision de lancer un examen continu du cocktail d'anticorps, aussi appelé Evusheld, « est basée sur des résultats préliminaires d'études cliniques, qui suggèrent que le médicament peut aider à protéger contre la maladie », a déclaré dans un communiqué l'Agence européenne des médicaments (EMA), basée à Amsterdam.

14 octobre 2021 EstRepublicain.: Les décès dus à la tuberculose repartent à la hausse en raison du Covid. Les décès dus à la tuberculose sont repartis à la hausse pour la première fois depuis plus de dix ans en raison de la pandémie de Covid qui perturbe l'accès aux services de santé, a indiqué l'OMS ce jeudi. Il s'agit d'une nouvelle alarmante qui doit servir de signal d'alerte mondial quant au besoin urgent qu'il y a à investir et innover pour combler les lacunes en matière de diagnostic, de traitement et de soins pour les millions de personnes touchées par cette maladie ancienne mais évitable et traitable", a souligné le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, dans un communiqué.

14 octobre 2021 EstRepublicain. Delta prédominant les prochains mois . L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) prévoit que le variant Delta, très contagieux et qui est d'ores et déjà à l'origine de plus des trois quarts des nouveaux cas de Covid dans de nombreux grands pays, soit prédominant dans les prochains mois. Fin de la série des florilèges républicains ...

14 octobre 2021 EstRepublicain. La sécurisation des données des tests Covid est toujours insuffisante. La Cnil, gendarme français des données personnelles, a annoncé ce jeudi avoir mis en demeure la jeune société Francetest, site transmettant les résultats de tests Covid réalisés en pharmacie vers la plateforme gouvernementale, pour "sécurisation insuffisante" des données de santé. Cette décision fait suite à la révélation fin août d'une faille de sécurité ayant rendu accessible les données personnelles (noms, prénoms, dates de naissance, adresses, numéros de téléphone, numéros de sécurité sociale et adresse e-mail) et les résultats de tests de milliers de personnes.

14 octobre 2021 LCI. Olivier Véran est pointé du doigt après avoir évoqué le chiffre de 15.000 soignants suspendus faute de schéma vaccinal complet. Il avait dans un premier temps évoqué 3000 personnes, mais expliquait qu'il s'agissait uniquement de remontées parcellaires.

14 octobre 2021 Breizh-Info. Irène Frachon, la lanceuse d'alerte de l'affaire du Médiateur vient-elle de remporter une deuxième victoire contre « l'industrie » médicale ? [La publication le 3 octobre de sa tribune dans le Monde](#) a en tout cas déjà provoqué des remous : 4 jours plus tard, le professeur Guy Vallancien remettait sa démission au président de la commission, le sociologue Gérard Bronner. Toute en nuance sur la forme, la tribune de la pneumologue de Brest avait en effet mis les pieds dans le plat sur le fond : « Le professeur Guy Vallancien (...) a été un des fers de lance d'une nébuleuse de médecins de haut rang, professeurs de médecine qui, depuis des années et sans vergogne, tentent de discéditer, minimiser, voire nier la gravité du drame humain causé par le Mediator ». elle enfonce le clou : « On peut donc parler de véritables conspirations conduites par des capitaines d'industrie sans scrupule, des politiciens corrompus et des chercheurs vénaux dont les actes ne sont pas seulement des violations de la loi mais aussi des pratiques criminelles (...) » Ce que veut faire comprendre Irène Frachon entre les lignes, c'est qu'elle-même aurait pu être taxée de complotisme à l'époque du Mediator. Sa voix en faveur des victimes aurait été efficacement étouffée si le ministère de la Vérité conçu par le président Macron avait déjà existé.

15 octobre 2021 RTL. Vaccins anti-Covid : les autorités déconseillent Moderna pour les rappels. La Haute autorité de santé privilégie désormais le vaccin Pfizer pour effectuer les rappels au nom du principe de précaution, en raison d'un risque de myocardites et de péricardites qui serait plus important avec le Moderna.

15 octobre 2021 FranceSoir. Les dockers de Trieste contre le "Green Pass" : l'avant-garde d'une révolte en Italie ? Le pass sanitaire devient obligatoire aujourd'hui pour tous les travailleurs en Italie. Les dockers de Trieste s'y opposent fermement, et le gouvernement leur a proposé la gratuité des tests ; ils ont répondu clairement qu'il n'en était pas question, rejetant ce régime de faveur (ou plutôt de moindre défaveur), exprimant leur solidarité avec tous les travailleurs. Ils vont donc bloquer le port de Trieste dès aujourd'hui : une action qui s'ajoute à leurs manifestations et à d'autres mobilisations comme celles des chauffeurs routiers, et qui trouve un écho dans la population italienne, certains en ayant même fait des héros.

15 octobre 2021 FranceTVInfo. Covid-19 : que se passe-t-il en Lozère, où le nombre de cas explose ? La Lozère est actuellement le département de France métropolitaine où le taux d'incidence est le plus élevé. Selon le responsable de l'ARS, "il va nous falloir encore quelques jours pour analyser les causes de cette flambée épidémique". La Lozère enregistre une couverture vaccinale légèrement plus faible que dans le reste de la France, avec 70,3% des habitants pleinement vaccinés contre 73,1% au niveau national. (QUENTIN FALCO / HANS LUCAS / AFP) Des chiffres qui inquiètent. Le département de la Lozère connaît une recrudescence de l'épidémie de Covid-19, avec 106 nouvelles contaminations pour 100 000 habitants enregistré le 9 octobre et une hausse de 110,81% du nombre de cas en une semaine. Une [situation alarmante](#) qui a poussé, lundi 11 octobre, la préfecture à rendre de nouveau le masque obligatoire pour les élèves d'école primaire âgés de plus de 6 ans. Le taux d'incidence semble néanmoins cesser de croître. Les autorités locales ont effectivement décrit une situation sanitaire qui *"se dégrade fortement depuis 15 jours. Il n'y a pas à dire, ils savent y faire pour semer la panique en amalgamant cas et malades, encore un exemple parmi tant d'autres !*

16 octobre 2021 FranceSoir. "Le gouvernement devrait regarder les études de plus près" Le virologue et directeur de recherche au CNRS Jean-Marc Sabatier alerte sur le fait que la vitamine D est essentielle à un système impliqué dans de nombreuses voies dont la lutte contre les infections, contre les maladies auto-immunes ou contre la proangiogenèse ainsi que les potentiels effets que certaines personnes vaccinées pourraient contracter sur le long terme. Diverses infections graves, stérilité et avortements, maladies auto-immunes, la liste énumérée dans cette intervention est longue.

16 octobre 2021 LeMonde, William Audureau. . Les inquiétants symptômes de RéinfoCovid... Marie et Maximilien, habitants d'une commune rurale du Nord, envisagent de tout plaquer pour s'installer en Aveyron, dans un domaine qui pourrait devenir le lieu de vie des dirigeants du collectif RéinfoCovid. Emmené par Louis Fouché, ce réseau propage de fausses informations sur le vaccin et la pandémie. L'annonce sur les sites d'immobilier est alléchante. « *A vendre : corps de ferme avec cachet préservé sur une parcelle d'environ 2 000 mètres carrés exposé sud.* » De l'extérieur, cette maison de brique rouge ne paie pas de mine, coincée entre deux bâtisses d'une calme bourgade de la campagne lilloise. La boîte aux lettres anthracite n'affiche aucun nom. Pourtant, c'est ici qu'est domicilié RéinfoCovid.fr, le site du collectif contre les restrictions sanitaires. Une voiture familiale est garée dans la cour. On toque à la porte, mais personne ne répond. Ce silence insistant, c'est celui d'une famille embarquée dans l'engrenage d'une possible dérive sectaire. Début d'un article indigne du quotidien qui fut la grande référence journalistique française, Hubert Beuve-Méry doit se retourner dans sa tombe !

17 octobre 2021 LePetitJournal. De grandes manifestations ont eu lieu dans toute l'Italie pour protester contre l'instauration du pass sanitaire sur le lieu de travail. Ce vendredi 15 octobre ont débuté les manifestations contre l'application du pass sanitaire sur le lieu de travail pour toutes les professions. La nouvelle mesure du gouvernement italien est entrée en vigueur ce vendredi et concerne l'ensemble des travailleurs sur le territoire. L'Italie a été fortement touchée par la pandémie, cependant 3 millions de personnes ne sont toujours pas vaccinées. Cela concerne particulièrement des secteurs d'activités comme les chauffeurs ou les employés d'entrepôt, 30%, soit 270.000 personnes. 100.000 agriculteurs seraient également concernés. « Pas de pass sanitaire, pas de discrimination », est l'un des slogans affichés sur des banderoles en marge des manifestations. Pourtant, 85% de la population italienne de plus de 12 ans a déjà au moins reçu une dose de vaccin. Sans pass sanitaire, c'est-à-dire sans vaccination, sans guérison récente du Covid-19 ou sans un test négatif récent, les travailleurs se voient refuser l'accès ou sont inscrits absents sur leur lieu d'exercice. Ils peuvent écopier d'une amende de 1.500 euros et être privés de salaire. Cette nouvelle mesure obligatoire est fortement contestée. À Gênes, Rome, Trieste ou encore à Ancône, des milliers de personnes trouvent cela injuste et ont manifesté dans les rues leur colère et leur mécontentement. Les mobilisations ont également suscité de nombreux blocages, comme à l'entrée des ports ou des entrepôts. Il n'y a pas eu de grandes violences à déplorer comme lors du week-end dernier où des groupuscules d'extrême droite, comme la Forza Nuova, ont pris d'assaut le siège de la CGIL, le principal syndicat d'Italie. Ce samedi, les syndicats ont fait appel à un « défilé antifasciste » contre l'attaque du siège de la CGIL.

18 octobre 2021 BoursoRama. (AOF) - Valneva a annoncé aujourd'hui des résultats initiaux positifs pour l'essai pivot de Phase 3 Cov-Compare de son candidat vaccin inactivé et adjuvanté contre la Covid-19, VLA2001. Ce dernier remplit avec succès les deux principaux critères d'évaluation de l'essai. Il produit des niveaux de titres d'anticorps supérieurs comparés au vaccin d'AstraZeneca. Le taux de séroconversion des anticorps neutralisants est supérieur à 95%. Thomas Lingelbach, Chief Executive Officer de Valneva, a indiqué: " Ces excellents résultats confirment les avantages souvent associés aux vaccins à virus entier inactivés. Nous sommes déterminés à faire enregistrer notre candidat vaccin différencié le plus rapidement possible et nous continuons de croire que nous pourrions apporter une contribution majeure à la lutte mondiale contre la pandémie de Covid-19". Valneva a commencé la soumission progressive du dossier de demande d'autorisation initiale auprès de l'agence de santé britannique (MHRA) et se prépare à débiter une soumission progressive auprès de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), dans le cadre d'une demande d'autorisation conditionnelle. Une validation finale de l'un des tests utilisés dans l'essai a été

requis par la MHRA afin de vérifier l'intégrité des données de VLA2001-301. Cette validation est actuellement en cours et constitue une condition préalable à la soumission finale du rapport d'étude clinique. Le groupe prépare un essai chez les enfants (de 5 à 12 ans) et un essai de vaccination de rappel visant à évaluer la performance de VLA2001 chez les personnes ayant besoin d'un rappel.

18 octobre 2021 ProfessionGendarme L'Australie construit des camps de quarantaine permanents pour les « opérations en cours » "Il n'y a à ce stade pas de décès avéré imputable à la vaccination", assure @olivierveran... Même si le coronavirus de Wuhan (Covid-19) est à peu près déjà terminé, du moins pour les non vaccinés, l'Australie est en train de [construire de nouveaux camps de « quarantaine »](#) qui, selon le gouvernement, seront nécessaires l'année prochaine pour héberger les personnes « qui n'y ont pas eu accès. à la vaccination. Afin de maintenir les "opérations en cours" pour la *plandémie*, les autorités australiennes financent la construction de complexes massifs, dont l' [un](#) aurait 1 000 lits et devrait être achevé d'ici la fin mars 2022. TRIBUNE - 28 septembre 2021 : Emmanuel Macron a reçu un œuf sur l'épaule. Immédiatement, le lanceur a été placé en garde à vue, puis interné en [hôpital psychiatrique](#). Depuis, il y est toujours. Ça ne rigole pas dans notre beau pays. Un lancer d'œuf peut vous conduire direct en HP. Et là, vous n'êtes plus rien. Un psychiatre peut conclure à l'abolition de votre discernement et hop ! Bouclé, drogué, voire électrochoqué. Pardon, sismochoqué, le terme est plus "soft", voire plus chic qu'un électrochoc, mais le résultat sera le même. Tout est une question de langage diplomatique et démagogique.

18 octobre 2021 FranceSoir Hospitalisation d'office : Depuis quelques temps, les hospitalisations d'office en hôpital psychiatrique d'opposants ou supposés gênants à la doxa gouvernementale sont à la mode.- 10 décembre 2020 : le professeur Jean-Bernard Fourtillan, professeur émérite connu notamment pour ses travaux de recherche sur la maladie de Parkinson et d'Alzheimer, a été interné dans un hôpital psychiatrique. Il a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Nîmes après son interpellation. Trois jours plus tard, un médecin a considéré que son état de santé nécessitait un placement dans un établissement psychiatrique et le préfet a suivi ces [recommandations](#). - Décembre 2020 : maître Bernard Ripert, ténor du barreau grenoblois, a été placé en garde à vue à Grenoble dans le cadre d'une procédure ouverte à la suite d'un incident survenu avec un magistrat. Puis, à cause d'une tension élevée, il a été hospitalisé, a reçu une [expertise psychiatrique](#) et a été interné [sous contrainte](#). - 14 juin 2021 : le professeur Éric Caumes, chef de service à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, docteur en pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique a été hospitalisé pour "décompensation psychiatrique". Les sources proches du dossier déclarent qu'il est [arrêté pour trois mois à ce jour](#).

18 octobre 2021 FranceSoir Les vaccins Covid-19 sont actuellement le centre de discussions opposant la « doxa » - pensée unique dont le leitmotiv est le « tous vaccinés » - et les réfractaires qui ont une interprétation divergente. Après des mois de discours sur l'efficacité, l'immunité, la tolérance des vaccins Covid-19, les visions des deux camps convergent sur le fait que le vaccin n'empêche **ni la contamination, ni la transmission**. Pourtant, les premiers s'accrochent encore au passe sanitaire pour des raisons qui vont apparaître plus qu'incompréhensibles au terme de la lecture de ce court papier. Les partisans du « vaccin à tout prix » seraient éclairés de se pencher sur **les documents des laboratoires qui comportent tous les résultats et preuves nécessaires** pour se forger un avis éclairé sur ces questions.

19 octobre 2021 ProfessionGendarme « À Taïwan, le nombre de personnes décédées après leur vaccination contre le Covid dépasse le nombre de décès dus au virus lui-même... » (Observer Network News) Le 7 octobre, le nombre de morts après la vaccination à Taïwan a atteint 852, tandis que le nombre de morts après le diagnostic du COVID-19 était de 844. Le nombre de décès après la vaccination a dépassé pour la première fois le nombre de décès confirmés.

19 octobre 2021 FIGAROVIX/TRIBUNE - Ce mardi, l'Assemblée nationale se prononce sur la potentielle prolongation du passe sanitaire. Une centaine d'élus de Haute-Savoie décrivent les conséquences sociales du dispositif dans leur territoire et militent pour son abandon.

19 octobre 2021 ProfessionGendarme Laurent Montesino, un médecin réanimateur qui a exercé à l'hôpital Bichat, à l'hôpital de Longjumeau et à l'hôpital américain, livre un témoignage poignant : « J'ai déjà eu à traiter des patients vaccinés, j'ai vu mourir des patients vaccinés, mais je n'ai jamais eu à prendre en charge un patient ayant déjà été traité à l'hydroxychloroquine ou à l'ivermectine ! ».

19 octobre 2021 LeCourrierDesStrateges. En Israël, champion du monde de la vaccination, Salman Zarka, responsable en charge de la lutte nationale anti-Covid, a pourtant annoncé le maintien des restrictions relatives à la pandémie de Covid-19. Et l'on parle de l'apparition d'une éventuelle cinquième vague. Les restrictions toujours maintenues malgré la vaccination. En France [au mois de juillet, pour justifier le recours à la vaccination, on parlait d'une 4^{ème} vague à prévenir](#). Eh bien, en Israël, pays le plus vacciné au monde, non seulement on a eu cette "4^e vague, mais, lors de son [intervention à la radio publique Kan, Salman Zarka, responsable de la lutte contre le coronavirus](#) a déclaré « *Nous avons aussi une leçon à tirer, à rappeler à tout le monde : Nous sommes sortis trop vite de la troisième vague. Nous pensions avoir vaincu le coronavirus, puis le variant Delta est arrivé, provoquant une quatrième vague. Nous devons procéder lentement, prudemment, en gardant à l'esprit une éventuelle cinquième vague, à Dieu ne plaise.* ». Malgré cette déclaration, les médias avancent toutefois une possibilité d'atténuation des mesures prévues par le conseil de coordination de la lutte contre le Corona. Pourraient être levées les restrictions axées sur les rassemblements en plein air entre 1000 et 5000 participants, 400 participants pour les salles d'évènements fermés et 500 personnes pour les espaces ouverts. Il faudra toutefois, précise le gouvernement, attendre que le nombre de cas quotidien descende en dessous des 1000. Dans la même veine, il se peut également que le passeport vert ne soit plus nécessaire dans les salles de sport.

19 octobre 2021 LeCourrierDesStrateges Une équipe de chercheurs du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne a découvert un anticorps monoclonal capable de neutraliser le coronavirus et d'empêcher sa prolifération dans le corps. Ils annoncent le démarrage des essais cliniques de ce nouveau traitement, qui constitue une étape marquante dans la lutte contre la Covid-19, pour la fin 2022. C'est-à-dire trois ans après l'apparition de la maladie. C'est non seulement la réputation - intacte - de ces deux établissements qui inspire confiance mais aussi le respect du temps nécessaire à la recherche. Il fut un temps où la médecine, la recherche scientifique et... la politique étaient intègres, indemnes de toute pression industrielle ou corruption par les technocraties internationales et où, face au Coronavirus, on aurait vu des médicaments dédiés, comme celui présenté par les deux institutions suisses, et, peut-être, des vaccins suffisamment travaillés, succéder naturellement à des thérapies d'urgence pragmatiques (comme l'hydroxychloroquine ou l'ivermectine). Mais cela aurait voulu dire mettre en place des politiques sanitaires totalement différentes.

19 octobre 2021 ProfessionGendarme Des vaccins écoulés sans aucune AMMc valide, c'est possible? Compte tenu de ce qui précède et nous remercions chaudement le CTIAP de Cholet sous la vigilance des Drs. *Amine Umlil* (4) et *Catherine Frade* (5) qui en avaient inspiré son article. Les dates limites de dépôt des compléments de preuves de qualité pour la substance active et le produit fini pour les quatre industriels en lice se clôturaient en :- Juillet 2021 pour BioNTech/Pfizer ; - Juin 2021 pour Moderna ; - Juin 2021 pour AstraZeneca ; - Août 2021 pour Janssen. A noter qu'en plus, **s'agissant des deux premiers, des modifications d'excipients ont eu lieu au décours de la mise sur le marché de ces produits et que l'un des quatre a carrément changé de nom.** Et qu'avons-nous pu lire à ce sujet dans la presse spécialisée médicale et scientifique internationale? Rien. Que devaient impérativement documenter les industriels?

19 octobre 2021 ProfessionGendarme Conclusion d'un rapport du centre français d'évaluation des médicaments : la vaccination avec les produits Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Janssen doit être interrompue... Sur la base [des travaux du Dr Catherine Frade](#), le Centre Territorial d'Information Indépendante et d'Avis Pharmaceutiques (CTIAP) [a conclu](#) qu'aucun des quatre « vaccins » utilisés en France n'est sûr ou efficace. Comme ils ont tous par ailleurs reçu une autorisation d'utilisation en urgence sur la base de preuves cliniques insuffisantes, le CTIAP a donc exigé leur suspension immédiate.

19 octobre 2021 ProfessionGendarme Comment Astra-Zeneca a-t-elle réussi à produire le "vaccin COVID-19" en juillet 2020 avant même que la maladie ne soit découverte ou nommée ?

19 octobre 2021 FranceSoir « En Italie, beaucoup de personnes ont choisi de changer le paysage politique. » Dans ce debriefing, Alessandra Bocchi, présidente du [parti politique Movimento 3V](#) (« nous Voulons la Vérité sur les Vaccins ») nous parle du « Green Pass » entré en vigueur le 16 octobre dernier. Dernière étape de la campagne vaccinale italienne, cette obligation nouvelle prendrait ses origines lors d'un [voyage effectué, en 2014](#), par le ministre Beatrice Lorenzin et le patron de l'AIFA (l'ANSM italienne), le professeur Sergio Pecorelli, aux États-Unis. Suite à leurs échanges avec Barack Obama, alors président des États-Unis et avec différentes personnes influentes, l'Italie a été désignée fer de lance de la vaccination pédiatrique dans le monde. Selon Mme Bocchi, ce voyage de 2014 illustre un état de fait qu'elle déplore : l'Italie se trouve dans un état de soumission, elle n'est pas souveraine tandis que le problème auquel nous sommes confrontés depuis 2020 est en réalité créé par les « globalistes ». Chaque pays doit maintenant apprendre à agir en souverain.

19 octobre 2021 FranceSoir. Dr Jean-Michel Dariosecq. Grâce au Covid, le fichage sanitaire va (beaucoup) progresser... Un [rapport d'information du 3 juin 2021](#) nous annonce un aspect de l'avenir qu'on nous prépare. Une phrase résume tout : [lors de la crise COVID en 2020] "Deux outils cruciaux ont en particulier fait défaut : l'espace numérique de santé (ENS), outil majeur de la couche « supérieure » du système qui contient notamment le DMP, et l'identifiant national de santé (INS)." Pour cette technobureaucratie, dont la frénésie de pouvoir n'a aucune limite, le problème n'a pas du tout été : 1. que la Sécurité sociale ne lance pas chaque hiver une campagne de supplémentation gratuite en immunostimulants (vitamine C, vitamine D, zinc) ; 2. qu'en mars-avril 2020, les malades se soient vus interdire de consulter leur médecin (dès les premiers symptômes) ; 3. que depuis cette époque, les médecins généralistes ont l'interdiction de faire leur travail comme d'habitude, c'est-à-dire la prescription probabiliste d'un macrolide en cas d'infection respiratoire puis l'adaptation du traitement en fonction des avancées scientifiques (hydroxychloroquine, ivermectine). Non, le grand drame serait qu'on n'avait pas encore implanté à l'époque **le système national de fichage sanitaire global rêvé** par les politiciens, les bureaucrates sanitaires et bien sûr les entreprises privées à qui ce marché public est offert. La corruption (financière peut-être, idéologique à coup sûr) n'est pas seulement dans la pharmacie... Une affirmation dans ce rapport paraît surprenante : "Il n'existe pas aujourd'hui d'identité unique et pérenne pour identifier une même personne au sein du système de santé". À quoi sert donc le numéro INSEE (dit numéro de Sécurité sociale), attribué à la naissance et absolument unique ? Eh bien, c'est la méchante CNIL (pourtant habituellement bien soumise) qui avait interdit en 2007 de l'utiliser pour interconnecter et échanger les données médicales personnelles.

20 octobre 2021 ProfessionGendarme Effondrement : la phase douloureuse de la démence collective. Selfie à l'Élysée après la partie de foot "trionphale" du président. NB : seul le personnel de service est masqué, mais pas le ministre de la Santé, ni aucun autre convive (deux "vieilles gloires" : Marcel Desailly et Arsène Wenger). L'épilogue d'un effondrement systémique passe inévitablement par une phase douloureuse de démence collective que plus rien ne saurait freiner. Nous y sommes désormais en plein.

20 octobre 2021 ProfessionGendarme Passe sanitaire : quand les députés macroniens mangent des champignons hallucinogènes... La prorogation du passe sanitaire est d'ores et déjà discutée (dans une précipitation inouïe) à l'Assemblée Nationale. Le débat donne lieu à des renoncements et une démonstration de soumission qui illustre le rôle désormais accessoire que joue la représentation nationale dans le débat démocratique. On notera les propos hallucinés du rapporteur Jean-Pierre Pont... et l'amendement courageux porté par le macroniste parisien Pacôme Rupin.

20 octobre 2021 ProfessionGendarme . Sur CNEWS , Pascal Praud invite toutes les personnes victimes d'effets secondaires du vaccin à venir témoigner sur son plateau....Pascal Praud ne croyant pas ce que vient de dire Yvan Rioufol sur Cnews à savoir qu'il y a de nombreux effets secondaires suite aux vaccins et qu'il suffisait de lire les témoignages sur les réseaux sociaux...Praud met en doute les réseaux sociaux et affirme qu'il n'y a pas d'effets secondaires car personne n'en témoigne sur les plateaux TV. **Rioufol répond que c'est normal car personne n'invite les victimes à témoigner !**

20 octobre 2021 FranceSoir. Le passe sanitaire suspendu au CHU de Martinique pour les soignants. « Cette semaine sera décisive pour l'hôpital » expliquait Serge Aribo, membre de la direction de l'intersyndicale du CHUM, avant de poursuivre « il faudra faire un choix entre l'accès aux soins pour les malades ou alors l'application de cette loi sur l'obligation vaccinale et le passe sanitaire ». Un propos repris en termes très proches à l'Assemblée lors des [débats parlementaires sur la prolongation de l'état d'urgence sanitaire](#). Le choix sera donc l'apaisement pour le moment. La direction du Centre hospitalier universitaire Pierre Zobda-Quitman, dit CHU de Martinique, a annoncé ce mardi par une note qu'« à partir d'aujourd'hui et suite à la demande d'agents hospitaliers, tous les personnels hospitaliers pourront entrer dans leur service quelle que soit leur situation au regard du passe sanitaire ».

21 octobre 2021 ProfessionGendarme. Irlande : Record de Vaccinations, record de Covid-19 ! ([Natural News](#)) L'enclave irlandaise de Waterford, où 99,7% de tous les adultes sont désormais "complètement vaccinés" contre le coronavirus de Wuhan (Covid-19), connaît une [énorme épidémie](#) de la maladie. Selon les rapports, cette dernière vague de nouveaux "cas" de la grippe Fauci fait craindre que l'Irlande ne soit sur le point de traverser une cinquième "vague" de la maladie – même si les gens obéissent à la demande du gouvernement de se faire piquer. Au cours des sept derniers jours, Waterford a vu 408 nouveaux cas de grippe chinoise. Cela se traduit par un taux d'incidence de 351,2 infections pour 100.000 personnes. Au cours des deux dernières semaines, Waterford a vu 719 nouveaux cas, soit 618,9 cas pour 100.000 personnes.

21 octobre 2021 ProfessionGendarme YouTube annonce qu'il va supprimer les contenus contenant des informations erronées sur les vaccins, car ces contenus présentent un « risque sérieux de préjudice flagrant ». Plus précisément, « les contenus qui prétendent à tort que les vaccins approuvés sont dangereux et ont des effets chroniques sur la santé, qui affirment que les vaccins ne réduisent pas la transmission ou la contraction des maladies ou qui contiennent des informations erronées sur les substances contenues dans les vaccins seront supprimés », détaille la plateforme dans un [billet de blog](#). « Il s'agit notamment de contenus qui affirment à tort que les vaccins provoquent l'autisme, le cancer ou l'infertilité, ou que les substances contenues dans les vaccins peuvent suivre les personnes qui les reçoivent. Nos politiques ne couvrent pas seulement les vaccinations de routine spécifiques comme pour la rougeole ou l'hépatite B, mais s'appliquent également aux déclarations générales sur les vaccins. »

21 octobre 2021 ProfessionGendarme Historiquement, le tout premier fabricant d'Ivermectine est le laboratoire Merck. Le même Merck qui a entre autres [falsifié pendant des années les résultats d'efficacité du vaccin contre les oreillons](#). Le laboratoire lance aujourd'hui sur le marché une « pilule révolutionnaire » pour « traiter le Covid-19 », le Molnupiravir que l'on peut supposer être, *entre autres*, **une alternative pour les récalcitrants aux injections**. Cette « solution miracle » est plus que douteuse concernant, une fois de plus, les effets secondaires graves qui pourraient en découler. Ne manquez pas en fin d'article la vidéo doublée en français dans laquelle Stew Peters s'entretient avec le docteur Jane Ruby sur ce « miracle de la science ». Il s'avère que tous les scientifiques et les médecins qui ont insisté sur le fait que le Molnupiravir était « extrêmement sans danger » — il faut oser quand même — ne s'appuient finalement pas vraiment sur la « science ». En effet, selon un [rapport publié](#) jeudi par *Barron's*, d'autres scientifiques craignent que **le médicament ne provoque des cancers ou des malformations congénitales**. Autant pour le supposé « formidable niveau de sécurité » du médicament, comme l'a affirmé le Dr Scott Gottlieb [dans une interview le jour où Merck](#) a rendu la recherche publique.

21 octobre 2021 FranceSoir. Victoire judiciaire pour Maître Emmanuel Ludot, avocat au barreau de Reims, obtenue récemment : sa cliente, une secrétaire médicale, non-vaccinée et ne souhaitant pas l'être, a vu sa suspension renvoyée devant le Conseil constitutionnel par le conseil de prud'hommes de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). L'avocat, fort de cette bataille gagnée en faisant valoir une QPC (question prioritaire de constitutionnalité), espère que la sagesse du conseil des prud'hommes, une "justice indépendante et courageuse", fera jurisprudence et estime qu'elle pourra gagner d'autres juridictions chargées de juger des cas similaires, par exemple des soignants du public devant la justice administrative ou des professionnels de santé libéraux devant leurs instances ordinaires.

21 octobre 2021 CovidHub.ch Etoile montante du journalisme, âgé de 41 ans, Julian Reichelt a été évincé de son poste de rédacteur en chef du *Bild*, le plus grand tabloïde allemand. La raison officielle du limogeage fait état d'un mélange entre vie privée et professionnelle. La raison réelle soupçonnée par certains observateurs, comme Edouard Husson du *Courrier des Stratèges*, est son opposition farouche à la politique sanitaire anti-Covid et à la chancelière Angela Merkel.

21 octobre 2021 Europe1. Un amendement du gouvernement visant à lever le secret médical des élèves afin de connaître leur statut vaccinal a été adopté par l'Assemblée dans la nuit de mercredi à jeudi. Une mesure qui a créé la controverse dans l'hémicycle et au-delà. Invitée de Romain Desarbres dans Europe Midi, la président de la FCPE a fustigé cette décision. L'Assemblée a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi un amendement du gouvernement qui concerne la connaissance du statut vaccinal des élèves par les directeurs d'écoles ou les chefs d'établissement du second degré. La mesure vise à "faciliter l'organisation de campagnes de dépistage et de vaccination et d'organiser des conditions d'enseignement permettant de prévenir les risques de propagation [du virus](#)" et donc in fine les fermetures de classe. Cet amendement avait déjà été déposé cet été par l'exécutif, mais n'avait pas été adopté. Tout dépendra donc désormais de la deuxième lecture. "Vous ouvrez une brèche impensable dans un secret (médical à l'école, ndlr) qui doit être conservé", a fustigé le député LR de la Manche, Philippe Gosselin, à l'unisson avec les autres oppositions.

22 octobre 2021 FranceSoir Devenus payants, les tests Covid passent "sous la barre des 3 millions" Cet article provient directement de l'AFP (Agence France Press). Plus de détails sur les différentes typologies d'articles publiés sur FranceSoir, [en savoir plus](#) Moins de 3 millions de tests de dépistage du Covid-19 ont été réalisés la semaine dernière, une baisse "liée à la fin de la gratuité des tests de dépistage", selon les chiffres publiés jeudi par le ministère de la Santé. Entre le 11 et le 17 octobre, 2,97 millions de tests ont été réalisés contre 3,2 millions la semaine précédente, soit une diminution de 244.800 tests. Selon le service statistique du ministère (Drees), cette baisse est "concentrée sur la fin de semaine" c'est à dire une fois que la fin de la gratuité des tests est devenue effective, le vendredi 15. Depuis cette date, les tests ne sont plus remboursés pour les gens qui ne sont pas complètement vaccinés, sauf exception (prescription médicale, cas contact, test positif récent, contre-indication au vaccin). La baisse apparaît "plus marquée pour les tests antigéniques que pour les RT-PCR" et concerne "plus particulièrement les jeunes adultes", selon la Drees.

22 octobre 2021 ProfessionGendarme C'est bien l'INJECTION qui a tué Maxime Beltra: l'autopsie le confirme. Vidéo.Vous rappelez vous de Maxime Beltra ? Ce jeune de 22 ans décédé quelques heures après son injection de Pfizer ! Soit disant mort d'une allergie aux arachides de la part de L' ARS !La famille a demandé une autopsie et celle-ci a révélée une péricardite !!!

22 octobre 2021 ProfessionGendarme TRIBUNE – Le 22 septembre, Langemann Medien publiait sur sa chaîne YouTube [un entretien](#) – visionné à ce jour près de 500 000 fois – avec un jeune mathématicien et expert-informaticien dont on se souviendra peut-être comme l'Edward Snowden allemand. Nous l'appellerons "Eduard Schneeten" (pour des raisons évidentes, il souhaite rester anonyme). Assisté de l'analyste politique Thomas Röper ([Anti-Spiegel.de](#), [Apolut.net](#)), Eduard Schneeten a passé au crible depuis six mois plusieurs millions de documents grâce à des logiciels spécialisés. Cela a permis de mettre à jour le *modus operandi* des pilotes de la manœuvre dite "anticovid", de démontrer qu'il s'agit d'un réseau tissé très étroit et chargé d'une mission précise : obliger par tous les moyens la population mondiale à se soumettre

au dictat d'intérêts privés sous prétexte de "santé publique. Ces réseaux sont désormais parfaitement identifiés grâce aux deux analystes. Le vidéo de Langemann Medien présente en langue anglaise un [premier document \(169 pages\)](#) d'une série à paraître d'ici deux mois environ sous forme de livre, la présentation actuelle sous forme de tableaux Excel et graphiques étant de consultation peu aisée par des non-spécialistes. L'analyse se divise ainsi : - Les 20 à 30 figures-clefs qui poursuivent tranquillement leur œuvre à l'ombre des figures notoires telles Gates ou Schwab ; - Les flux financiers internationaux et leur montant (colossal) ; - Les ONG (dont le rôle notamment dans le financement est fondamental), les universités et entreprises-clef par lesquelles transitent les fonds. Ces flux ont été chiffrés par Schneeten et Röper. L'attention des analystes a été attirée - pour ne donner qu'un exemple - par un petit pavillon insignifiant de banlieue aux États-Unis, utilisé comme "boîte postale" par plusieurs ONG disposant de dizaines de millions de dollars. - Le mode opératoire de prise de contrôle des gouvernements et institutions occidentaux. Tous les documents consultés sont dans le domaine public et les logiciels utilisés, quoique coûteux et donc habituellement achetés par des gouvernements ou services secrets, sont également disponibles à l'achat par Monsieur Tout-le-monde.

22 octobre 2021 Profession Gendarme Jeff Rense : Ceux qui n'ont pas besoin du vaccin vont vous étonner. Regardez qui est exempté d'obligation vaccinale aux USA ! Tous les membres du Congrès et du Sénat ainsi que leurs équipes, les 6000 employés de la Maison Blanche, les 2500 employés de Pfizer, les 1500 de Moderna, les 120,000 de Johnson and Johnson, les 15,000 du CDC, les 14,000 de la FDA, 300,000 étudiants Chinois.

22 octobre 2021 LeParisien. 73,8% des Français complètement vaccinés. Depuis le début de la campagne de vaccination en France, 51 017 177 personnes ont reçu au moins une injection, soit 75,7% de la population totale, d'après le dernier bilan de Santé publique France. 49 770 432 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet, soit 73,8% de la population totale.

22 octobre 2021 CovidHub.ch .Selon des données officielles, actuellement, la Floride figure parmi les Etats américains enregistrant un des plus faibles nombre de cas de Covid-19 par habitant. L'Etat gouverné par Ron DeSantis a obtenu un tel résultat en levant dès le printemps dernier les mesures de restrictions sanitaires les plus strictes, en particulier le port de masque; et en refusant le pass sanitaire. Le gouverneur républicain avait été à l'origine largement critiqué pour ses positions anti-restrictions sanitaires. Une politique controversée qui semble porter ses fruits.

22 octobre 2021 FranceSoir. Amine Umlil, Olivier Véran et les données de l'ANSM: "en cas de doute, la responsabilité du vaccin ne peut être exclue". Cet espace d'opinion permet la libre expression des idées et d'engendrer le débat. Les articles et vidéos publiés dans cette rubrique peuvent parfois ne pas faire consensus, [en savoir plus](#) → Il y a quelques jours, Olivier Véran assurait n'avoir connaissance d'aucun cas de décès imputable à la vaccination. À l'instar d'Éric Verhaeghe, le Dr Amine Umlil s'étonne, pour dire le moins. Selon lui, le ministre de la Santé omet de signaler des précisions importantes. Il développe sa vision des choses dans ce débriefing, proposé en partenariat avec [BonSens.org](#) :

23 octobre 2021 FranceSoir. "Ne pas être vacciné, ça a un prix ?" Récit de l'audience au Conseil d'Etat avec Diane Protat. Cet espace d'opinion permet la libre expression des idées et d'engendrer le débat. Les articles et vidéos publiés dans cette rubrique peuvent parfois ne pas faire consensus, [en savoir plus](#) → Hier se tenait au Conseil d'État une audience importante, regroupant les référés portés par le "Cercle Droit et Libertés", le parti "Via - la voie du peuple", et par d'autres requérants, associatifs ou syndicaux mais aussi particuliers. Diane Protat plaidait pour l'association [BonSens](#) et pour une requête individuelle, Madame M. Ils contestaient tous l'arrêté du [déremboursement des tests pour les personnes non-vaccinées](#). Elle est revenue dans un Debriefing dans la foulée de l'audience sur son déroulé et les arguments qu'elle a pu y exposer en compagnie de ses confrères. Maître Protat a développé plusieurs axes :- la non-compétence du ministre, qui ne devrait pas user de son pouvoir réglementaire en la matière. - l'atteinte au droit de chacun à la protection de la santé (articles 11 et 12 du préambule de la Constitution)- l'atteinte disproportionnée aux libertés

publiques, au regard notamment de l'avis rendu le 19 juillet par le... même Conseil d'État, qui rappelait que les mesures devaient être proportionnées à la situation épidémique. Me Protat entend ainsi montrer que le Conseil d'État ne saurait consacrer cet arrêté sans se dédire- enfin, la discrimination qui s'exerce en raison de l'âge, sans motif apparent de santé, les personnes mineures restant éligibles au remboursement des tests. Prenant au mot le ministre qui a invoqué une question de ressources, elle entend montrer que cet argument est contradictoire avec des situations comme celle de sa cliente, majeure et non-vaccinée, qui dispose de faibles ressources, ou bien encore avec l'extension récente du remboursement de la contraception jusqu'à 25 ans, pour cette même raison de ressources.

24 octobre 2021 FranceSoir A l'hôpital d'Arles, l'intérim médical, une urgence vitale. Le plafonnement strict de la rémunération des médecins intérimaires, bien que reporté à 2022, fait craindre une aggravation des pénuries de personnels dont souffre l'hôpital public Cet article provient directement de l'AFP (Agence France Press). Plus de détails sur les différentes typologies d'articles publiés sur FranceSoir, [en savoir plus](#)
"Le mal est fait": aux urgences d'Arles, dans le sud de la France, le plafonnement strict de la rémunération des médecins intérimaires, bien que reporté à 2022, fait craindre une aggravation des pénuries de personnels dont souffre l'hôpital public. "Il fallait revoir le système de l'intérim médical" mais "ils ont voté cette loi sans anticiper les conséquences que ça allait avoir sur le terrain", explique à l'AFP un aide-soignant membre du collectif Inter Urgences de l'hôpital Joseph Imbert, qui a souhaité garder l'anonymat. "S'il n'y a pas assez de médecins, c'est dramatique pour les cas graves, il y a vraiment une perte de chance" de se remettre ou de survivre, poursuit-il, rappelant que le service des urgences d'Arles, qui accueille environ 36.000 patients par an, fonctionne avec 40% d'intérimaires pour combler les postes de médecins vacants."Ce qui se passe maintenant est presque plus grave que pendant le Covid", ajoute-t-il. Mercredi dernier, une dizaine de plages de planning des urgences n'avaient pas trouvé preneur pour le mois de novembre et des déprogrammations d'opérations étaient envisagées, laissant craindre une situation dramatique pour l'offre de soins de la plus grande commune de France, sept fois plus étendue que Paris. En cause: la volonté du gouvernement d'appliquer strictement le plafonnement de la rémunération des médecins intérimaires à 1.170,04 euros brut maximum pour une journée de vingt-quatre heures, soit environ 900 euros net. Un médecin urgentiste salarié de l'hôpital en début de carrière touche lui 4.500 euros mensuels, avec deux gardes. Actuellement très demandés pour combler les pénuries de personnels, ces intérimaires, parfois qualifiés de "mercenaires", peuvent obtenir jusqu'à 3.000 euros net de certains hôpitaux. La mesure devait entrer en vigueur le 27 octobre mais a finalement été reportée in extremis à l'année prochaine.

25 octobre 2021 FranceSoir La santé mentale des Français : une nouvelle enquête inquiétante. La santé mentale des Français se dégrade [Santé Publique France](#), en lien avec l'institut de sondage BVA, réalise une série d'enquêtes [CoviPrev](#), depuis le premier confinement en mars 2020, sur la santé mentale des Français. Le 21 octobre dernier, une de ces études a été publiée, et les résultats sont inquiétants. Effectivement, il ressort que la santé mentale des Français se dégrade constamment depuis la rentrée. « La crise sanitaire a affecté de façon durable et importante la santé mentale de la population », explique Santé Publique France. À noter que ces enquêtes sont menées sur un échantillon national représentatif, composé de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, par le biais d'un questionnaire sur Internet. La [dernière](#) a été menée du 28 septembre au 5 octobre : les professionnels constatent une dégradation de certains indicateurs, avec une augmentation des états anxieux et dépressifs. 26 % des Français présentent des signes d'un état anxieux et 16 % ont présenté des symptômes d'un état dépressif. Les problèmes de sommeil semblent être un des soucis majeurs des Français, puisque 70 % d'entre eux ont déclaré avoir eu des troubles du sommeil au cours des huit derniers jours. Un trouble qui s'accroît au fur et à mesure des mois : en juillet, 50 % des Français déclaraient avoir des troubles du sommeil et 20 % en mars 2020. De plus, une augmentation des pensées suicidaires est dévoilée dans cette enquête : 10 % des Français en ont eu au cours de l'année, contre 5 % en 2020.

26 octobre 2021 FranceSoir. La France a commandé 50.000 doses de la pilule anti-Covid 19 du laboratoire américain Merck, a annoncé mardi Olivier Véran, ministre de la Santé, alors que les autorités sanitaires européennes examinent ce traitement qui pourrait être crucial dans la lutte contre l'épidémie. "50.000 doses de ce médicament vont être livrées à la France à compter des derniers jours de novembre ou des premiers jours de décembre, c'est-à-dire dès que les traitements sortiront des chaînes de production", a déclaré M. Véran lors d'une audition au Sénat. Merck, appelé MSD en dehors de l'Amérique du Nord pour le distinguer d'un homonyme allemand, a fait état début octobre de résultats très encourageants pour cet antiviral. Selon le laboratoire américain, qui a effectué des essais sur près de 800 patients mais doit encore en rendre public les détails, le molnupiravir diminue par deux les risques d'hospitalisation quand il est donné à des patients qui viennent d'être testés positivement au Covid-19.

26 octobre 2021 FranceSoir. "Obligation vaccinale déguisée" : la Défenseure des droits sonne l'alerte une deuxième fois. "Cette décision modifie profondément l'équilibre sur lequel reposait le dispositif prévu par la loi et pourrait s'apparenter à une obligation vaccinale déguisée" : c'est en ces termes que la Défenseure des droits, Claire Hédon, alerte les citoyens dans [son dernier communiqué](#) du 2 octobre, sur la fin du remboursement des tests de dépistage de la Covid-19. Déjà, en juillet dernier, elle relevait [dix points d'alertes quant à l'extension du passe sanitaire](#). Aujourd'hui, alors que la prolongation de ce dernier vient de passer le cap de l'Assemblée nationale, c'est au sujet du déremboursement des tests PCR que Claire Hédon s'insurge, exprimant son **inquiétude quant à la normalisation de mesures d'exceptions**.

26 octobre 2021 FranceSoir. Vaccination : la logique du sacrifice. Cet espace d'opinion permet la libre expression des idées et d'engendrer le débat. Les articles et vidéos publiés dans cette rubrique peuvent parfois ne pas faire consensus, Depuis que la vaccination massive contre le Covid a été lancée en France, malgré la caution scientifique du professeur Alain Fischer qui devait être un garde-fou sanitaire, deux décès ont été particulièrement marquants. Contrairement à ce qui a été dit, **une vie n'est pas une vie** et quand un jeune meurt, pire un enfant, c'est un scandale. Deux jeunes sont décédés des suites d'un vaccin, un étudiant en médecine de 24 ans à Nantes à cause de l'AstraZeneca, non recommandé aux personnes non âgées à la suite d'autres décès, une jeune lycéenne à Gardanne à cause du Pfizer. Si des antécédents familiaux sont privilégiés par les autorités de santé pour expliquer ce décès brutal, il est clair que **le champ des contre-indications vis-à-vis des vaccins ARNm a été bien trop restreint** par le ministère de la Santé avec son décret accompagnant la loi sur le pass sanitaire. Au moment où [les pays scandinaves renoncent à vacciner leur jeunesse avec le Moderna](#), il apparaît qu'à la non-efficacité sur le long terme de ces vaccins s'ajoute la dangerosité potentielle sur le court terme. Pourquoi ne crie-t-on pas au scandale ? Pourquoi les politiques et les journalistes détournent-ils le regard et font-ils comme si tout était sans aspérité et, surtout, sans danger ? **Pourquoi transformer l'information en propagande**, la politique sanitaire en politique autoritaire ? Comment un président de la République a-t-il pu s'engager personnellement auprès des adolescents de son pays en les encourageant à la vaccination, leur assurant que les effets secondaires étaient très rares ?...

26 octobre 2021 FranceSoir Les malaises et arrêts cardiaques se multiplient dans le monde, mais les injections sont toujours hors de cause ! Pourtant, la propre étude de Pfizer à six mois, publiée le 28 juillet 2021 et sa version « revue par les pairs », publiée le 15 septembre 2021, passée complètement inaperçue, [incrimine directement et clairement le vaccin Pfizer](#). ([en version PDF](#)). Le laboratoire américain affirme dans son abstract et dans le résumé du texte principal ce que reprennent en boucle les khmers blancs sur les plateaux ainsi que le gouvernement et les autorités sanitaires : le vaccin est sûr, efficace et très bien toléré. Il est donc aujourd'hui quasiment impossible pour les familles des victimes de faire reconnaître leur statut et leur préjudice ou tout simplement de se faire entendre, car ce qui leur arrive est scandaleusement nié par le gouvernement et les autorités sanitaires. **Que dit cette étude de Pfizer sur le suivi de ses injections à six mois ?** Prévenons tout de suite les « factcheckers » : ce sont ici les propres données de Pfizer, pas un avis personnel ! Pour extraire les données importantes de ce suivi de l'essai clinique, il faut aller les chercher dans la partie « Appendix » dont les non-scientifiques, les incompetents médecins de

plateaux ou encore les agences de santé ne connaissent même pas l'existence. Le texte principal ne contient que du *blabla* et des conclusions fausses ou d'importants mensonges par omission.

26 octobre 2021 Libération. Hôpital public : 20% de lits fermés faute de soignants. Selon une enquête flash dirigée par le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, environ un lit sur cinq est fermé dans les grands hôpitaux publics faute de personnel. Un chiffre corroboré par des documents internes à l'AP-HP. Une situation inédite qui inquiète les soignants. L'hôpital public s'effondre-t-il ? Les discours alarmistes sont légion depuis vingt ans, mais bon an mal an celui-ci résiste et arrive toujours à passer l'orage. Cette fois-ci pourtant, il y a ce chiffre ahurissant qui fait craindre le pire : au moins 20% des lits disponibles sur le papier sont actuellement fermés dans les CHU et CHR de France, puisqu'il n'y a plus assez de soignants pour tous les faire fonctionner. Le [professeur Jean-François Delfraissy](#), président du Conseil scientifique et du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), avec quelques-uns de ses membres et la logistique des directeurs de CHU, ont mené une enquête début octobre, contactant les différents acteurs pour faire un «*point instantané*» sur le nombre de lits fermés. Un lit sur cinq fermé, donc, selon cet état des lieux «flash». Faute d'infirmières et d'aides soignantes avant tout, mais aussi de médecins titulaires, lessivés par la crise épidémique et dépités des réponses apportées par le ministre Olivier Véran et son [Séгур de la santé](#), jugées insuffisantes.

27 octobre 2021 FranceSoir "Lorsque vous contrôlez la peur des gens, vous contrôlez leurs âmes". Au micro d'André Bercoff, la psychologue Marie-Estelle Dupont cite Machiavel pour alerter sur la propagande vaccinale. Elle qui n'a jamais tenu le rôle d'un médecin qu'elle n'est pas, prend néanmoins son statut de psychologue clinicienne à cœur, et insiste sur cette notion de peur. L'État en serait-il volontairement l'instigateur ? "Je ne suis plus en colère, je suis dans l'effroi..." appuie-t-elle en parlant de la gestion de crise sanitaire. Grande défenseure des enfants depuis le début de la crise sanitaire, Marie-Estelle Dupont revient à la charge pour souligner l'importance de l'interactivité sociale chez les jeunes, mais aussi et surtout pour mettre en avant des chiffres alarmants : "Puisque l'on est dans un pays où l'on ne discute pas les chiffres, j'aimerais qu'on ne discute pas ce chiffre de 299 % d'augmentation des idées suicidaires, des tentatives de suicide et des suicides chez les ados. C'est absolument tragique. Ce n'est pas du sentimentalisme, du confort ou du divertissement dont je vous parle."

27 octobre 2021 FranceSoir Confiner seulement les non-vaccinés ? Une idée venue d'Autriche qui pourrait devenir virale. Depuis quelques mois déjà, les non-vaccinés ont la vie dure. Pourtant, d'aucuns considèrent apparemment que l'effort de guerre n'est toujours pas suffisant, et les idées fusent pour saper encore la résistance. Dans les couloirs gouvernementaux ou sur les plateaux de télévision, la parole libérée... quand il s'agit d'apporter sa pierre à l'édifice de la coercition. La dernière en date nous vient d'Autriche ; "si la situation continue de s'aggraver", le chancelier Alexander Schallenberg envisage de confiner uniquement les non-vaccinés !

27 octobre 2021 FranceSoir "La situation est compliquée" dans les hôpitaux, reconnaît Olivier Véran. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, lors d'une session de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, à Paris le 26 octobre 2021 **"La situation est compliquée" dans les hôpitaux, reconnaît le ministre de la Santé, Olivier Véran, qui évoque "une hausse de près d'un tiers des postes vacants chez les paramédicaux par rapport à l'automne 2019", dans une interview à Libération mercredi.** "Nous venons de donner un coup de sonde dans seize CHU et effectivement, si on extrapole les données, on constate une hausse de près d'un tiers des postes vacants chez les paramédicaux par rapport à l'automne 2019", détaille le ministre. "Un certain nombre d'unités dans des hôpitaux sont obligées de fermer temporairement, ou de réduire la voilure, faute de soignants, faute surtout de pouvoir en recruter", ajoute-t-il.

27 octobre 2021 ProfessionGendarme. Pfizer confirme: les personnes vaccinées contre le COVID peuvent transmettre des protéines aux personnes non vaccinées. Dans leur dernière note d'information, les America's Frontline Doctors (AFLDS) ont mis en garde contre la capacité des protéines de pointe issues

des vaccins expérimentaux de thérapie génique COVID-19 à :1.) traverser la “barrière hémato-encéphalique” en provoquant des dommages neurologiques,2.) être “excrétées” par les vaccinés, provoquant des maladies chez les enfants et les adultes non vaccinés, et3.) provoquer des saignements vaginaux irréguliers chez les femmes. Publié la semaine dernière et intitulé *“Identifying Post-vaccination Complications Their Causes : an Analysis of Covid-19 Patient Data”*, l’objectif déclaré du document est de *“fournir des informations supplémentaires aux citoyens concernés, aux experts de la santé et aux décideurs politiques sur les événements indésirables et autres problèmes post-vaccination résultant des trois vaccins expérimentaux COVID-19 actuellement administrés sous EUA (autorisation d’utilisation d’urgence)”* par la Food and Drug Administration (FDA) américaine.

27 octobre 2021 ProfessionGendarme. Une effrayante vague de surmortalité en Europe et aux États Unis... et ce n’est pas la Covid + L’omerta sur les vaccins se fissure. La comparaison de la surmortalité toutes causes confondues et des décès Covid met en évidence de surprenants écarts. Entre 40 et 60% des décès excessifs hebdomadaires ne seraient pas dus à la Covid. Alors, de quoi meurt-on dans cet Occident survacciné ? La presse n’en parle pas, pourtant cette épidémie tue plus que la Covid. Les statistiques officielles cacheraient elles la moitié des décès Covid? Les effets secondaires des vaccins seraient ils l’explication ? Abonnez vous au blog car la censure veille...En France, les plus de 75 ans sont massivement morts en août-septembre, autant que l’hiver dernier, mais officiellement ils étaient protégés de la Covid. Donc, de quoi sont-ils morts ? Un excès anormal de mortalité plus important que cet hiver ou qu’au printemps 2020. A l’époque, on accusait la Covid mais officiellement, elle n’en serait pas la cause. Qu’est ce qui a tué les plus de 15 ans, et pourquoi personne n’en parle ? Pourquoi une surmortalité toute causes confondues dans les semaines qui suivent l’appel de Macron du 12 juillet ? Il n’y a pas de décès Covid à ce moment là.

27 octobre 2021 ProfessionGendarme Une [étude publiée](#) le 30 septembre dans l’European Journal of Epidemiology Vaccines à comité de lecture n’a trouvé « aucune relation discernable » entre le pourcentage de la population entièrement vaccinée et les nouveaux cas de COVID. En fait, l’étude a révélé que les pays les plus complètement vaccinés avaient le plus grand nombre de nouveaux cas de [COVID](#), sur la base de l’analyse par les chercheurs des données émergentes au cours d’une période de sept jours en septembre. Les auteurs ont déclaré que la seule dépendance à la vaccination comme stratégie principale pour atténuer le COVID-19 et ses conséquences néfastes « doit être réexaminée », en particulier compte tenu de la variante [Delta](#) (B.1.617.2) et de la probabilité de futures variantes. Ils ont écrit: « D’autres interventions pharmacologiques et non pharmacologiques devront peut-être être mises en place parallèlement à l’augmentation des taux de vaccination. Une telle correction de cap, en particulier en ce qui concerne le récit politique, devient primordiale avec les preuves scientifiques émergentes sur l’efficacité des vaccins dans le monde réel. » Dans le cadre de l’[étude](#), les chercheurs ont étudié la relation entre le pourcentage de la population entièrement vaccinée et les nouveaux cas de COVID dans 68 pays et 2 947 comtés des États-Unis qui disposaient d’une deuxième dose de vaccin, et les données disponibles sur les cas de COVID. Pendant les sept jours précédant le 3 septembre, les chercheurs ont calculé les cas de COVID pour un million de personnes pour chaque pays, ainsi que le pourcentage de la population entièrement vaccinée. Notamment, Israël, avec plus de 60 % de sa population entièrement vaccinée, a enregistré les cas de COVID les plus élevés pour 1 million de personnes au cours de la période de sept jours. L’Islande et le Portugal, avec plus de 75 % de leurs populations entièrement vaccinées, ont enregistré plus de cas de COVID pour 1 million d’habitants que des pays comme le Vietnam et l’Afrique du Sud, où seulement environ 10 % de la population est entièrement vaccinée. Dans les comtés américains, la médiane des nouveaux cas de COVID pour 100 000 personnes au cours de la période de sept jours était similaire dans toutes les catégories de pourcentage de la population entièrement vaccinée.

27 octobre 2021 ProfessionGendarme. Pfizer a intimidé et fait chanter des représentants du gouvernement pour pousser les vaccins Covid et maximiser les bénéfices des entreprises Détails des pratiques commerciales prédatrices de Pfizer à l’encontre de gouvernements complices par lâcheté ou

intérêt voire carrément corruption lorsqu'une telle société a payé la campagne électorale d'un président. **Public Citizen a publié un rapport qui décrit comment le géant du médicament Pfizer a créé des contrats secrets et utilisé son pouvoir de monopole pour manipuler les gouvernements afin qu'ils achètent et distribuent ses « vaccins » contre le coronavirus de Wuhan [de la maladie Covid-19].** En tant que l'un des principaux producteurs de vaccins dans le cadre de l'« Opération Warp Speed », Pfizer a utilisé sa position de pouvoir pour « faire taire les gouvernements, limiter l'offre, déplacer les risques et maximiser les profits », selon Public Citizen. « Derrière des portes closes, Pfizer exerce son pouvoir d'extraire une série de concessions préoccupantes des gouvernements », a déclaré l'auteur du rapport Zain Rizvi, chercheur en droit et politique au programme Public Citizen's Access to Medicines.

27 octobre 2021 FranceSoir Roumanie : en pleine crise politique, une loterie pour inciter à la vaccination. Au château de Bran, que la légende attribue à Vlad Tepes, inspirateur du personnage de... Dracula, on... vaccinait en mai dernier. **Une vaccination qui peine à se faire accepter...** Cela ressemble à une histoire d'Aldous Huxley : c'est pourtant la réalité. Dans un des pays les plus pauvres de l'Union européenne, où le nombre de vaccinés contre le covid-19 est très bas comparé aux autres pays européens ([29,7 % de double vaccinés](#)), **une loterie est organisée pour inciter à la vaccination.** Le jeu est simple : les participants se font piquer, puis ils sont inscrits sur la liste et peuvent ainsi gagner des prix allant jusqu'à 200 000 euros. Puis, avec leur accord, les gagnants peuvent voir leur nom affiché en public. **L'objectif est clair :** le gouvernement vise une population vaccinée à 70 % avant de lever les restrictions sanitaires. Dans ce pays de 19 millions d'habitants, **les hôpitaux sont saturés et l'on observe une quatrième vague violente de covid-19**, avec un pic de décès de 368 morts enregistrés le 20 octobre, très supérieur aux précédents épisodes épidémiques, et concernant en grande majorité des personnes non-vaccinées.

27 octobre 2021 LeCourrierDesStrateges. Une conférence de presse pour défendre les droits fondamentaux des citoyens de l'UE. Des députés européens commencent à se rassembler pour défendre les droits fondamentaux des citoyens de l'UE et s'opposent à la vaccination obligatoire et au certificat vert (ou pass sanitaire). La conférence de presse intitulée « Défendre les droits fondamentaux en s'opposant à l'utilisation abusive du certificat vert numérique » a été animée par quatre députés européens : Christine Anderson (Allemagne), Francesca Donato (Italie), Ivan Vilibor Sinčić (NI, HR) et Cristian Terheş (ECR, RO). Ces députés ont décidé de donner la voix à des millions de citoyens européens qui se battent dans toute l'UE pour leurs droits fondamentaux. Réagissant à l'augmentation des violations des droits de l'homme fondamentaux dans toute l'UE, les membres du Parlement européen ont adopté une position commune pour défendre les droits fondamentaux de tous les citoyens de l'UE, qui sont actuellement menacés en raison de la vaccination obligatoire et des abus Utilisation en direct du Certificat COVID numérique. S'exprimant lors d'une conférence de presse à Strasbourg, le 20 octobre 2021, ils ont également exprimé les graves inquiétudes de centaines de membres du personnel travaillant pour le Parlement européen, qui vivent sous la menace de perdre leur emploi s'ils n'ont pas le numérique.

28 octobre 2021 FranceSoir. Etats-Unis : le Nebraska brise un tabou et autorise les traitements précoces. **Coup de tonnerre dans l'État du Nebraska ! Une enquête minutieuse menée par le procureur général Doug Peterson dénonce les pratiques frauduleuses des mastodontes de l'industrie pharmaceutique et les liens douteux avec les agences de régulation (FDA, CDC). Après avoir longuement analysé les très nombreuses études scientifiques sur les traitements précoces et constaté l'action de ces molécules contre la Covid 19, il redonne aux médecins la liberté de prescrire l'hydroxychloroquine et l'ivermectine.** À la demande du département de la santé de l'État du Nebraska, le 15 octobre, le procureur général (équivalent du ministre de la justice de l'État du Nebraska), Doug Peterson, a émis [un avis juridique](#) selon lequel les médecins peuvent légalement prescrire de l'ivermectine et de l'hydroxychloroquine pour le traitement contre le Sars-CoV-2, à condition d'obtenir le consentement éclairé du patient.

28 octobre 2021 ProfessionGendarme APRÈS PLUSIEURS AUTOPSIES EFFECTUÉES DANS PLUSIEURS PAYS SUR DES PERSONNES SOI-DISANTES MORTES DU COVID, IL N'A AUCUN VIRUS !! On comprend mieux pourquoi début 2020 les Chinois ayant assisté les italiens, de même que l'OMS ont interdit les autopsies. Le médecin légiste allemand Klaus Püschel a pratiqué 140 autopsies sur des cadavres dont le décès aurait été causé par Covid et n'a trouvé aucun virus dans les corps examinés. En Russie, les coroners ont également disséqué plusieurs corps dont le décès avait été enregistré par la fraude Covid et rien ! Pas de virus, seulement la grippe 4. En Espagne, ils ont également disséqué 22 corps et il y avait des bactéries Influnza 4 et Influenza. Pas de virus ! Au Japon, les médecins légistes ont dit la même chose en examinant des dizaines de victimes supposées du Covid. Seuls Influnza 4 et certains intoxiqués par des substances toxiques qui ont provoqué des allergies respiratoires. Pas de virus.

29 octobre 2021 FranceSoir. Passe sanitaire : le Sénat s'oppose en partie au projet de loi du gouvernement. C'est une version du projet de loi « vigilance sanitaire » largement détricotée qui a été votée hier par le Sénat. [Comme c'était attendu](#), la chambre haute, dominée par la droite, s'est prononcée pour une prolongation de l'état d'urgence, mais jusqu'au 28 février seulement et non jusqu'au 31 juillet, comme le prévoyait le texte voté par l'Assemblée nationale la semaine dernière. « Trois mois et demi ça va, huit mois c'est trop », a commenté le rapporteur LR au Sénat Philippe Bas. Le texte adopté par le Sénat — avec 156 voix pour (LR et centristes) et 106 contre — propose aussi de supprimer le passe sanitaire dans les départements où la population éligible est vaccinée à plus de 80 %. "De fait, [cet] amendement a pour conséquence de supprimer le passe sanitaire sur le territoire métropolitain, où l'ensemble des départements ont dépassé le taux de vaccination complet de 80 % au sein de leur population", expliquent les sénateurs. "Si l'objectif est de supprimer la passe sanitaire, pourquoi ne pas le supprimer tout simplement", s'interroge le sénateur Loïc Hervé (Les Centristes). Une exception toutefois : il restera obligatoire pour accéder aux établissements accueillant des personnes fragiles. Mais il sera possible de recourir aux autotests, peut-être pour éviter de trop [déboursier dans les tests PCR](#) ; « L'outil le moins onéreux pour identifier la maladie », notent les parlementaires. Et de poursuivre : « S'il a été reconnu comme valable et sûr pour accéder aux ERP, l'autotest ne saurait se voir ainsi écarté, au risque de susciter l'interrogation légitime des Français quant à l'objectif premier du gouvernement, qui doit rester le maintien d'une situation sanitaire et non le développement d'outils de coercition à l'encontre des Français qui ne souhaitent pas se faire vacciner. » Enfin, le Sénat souhaite que les personnes vaccinées hors de France puissent bénéficier, elles aussi, d'un passe sanitaire. Y compris celles qui ont reçu une injection du vaccin russe Spoutnik.

29 octobre 2021 FranceSoir. Entre démissions et inégalités, une reprise du travail post-covid qui se fait à deux vitesses. La pandémie a transformé substantiellement la manière de travailler, ainsi que la répartition des forces de travail, en créant des vides au niveau de certains métiers. L'Observatoire de l'OIT [montre](#) que la timide reprise annoncée est en réalité une stagnation au niveau mondial. De plus, la reprise est à deux vitesses, et elle génère des disparités importantes entre économies développées et économies en développement, ce qui, pour l'Organisation internationale du travail menace à terme l'ensemble de l'économie mondiale. **En 2021, les gens ont moins travaillé qu'en 2019...** Selon les prévisions de l'OIT, le nombre global d'heures travaillées en 2021 ne pourra atteindre des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie. Alors que l'organisme prévoyait une réduction de 3,5 %, soit 100 millions d'emplois à plein temps en moins, les prévisions s'élèvent maintenant à 4,3 % d'heures travaillées en moins, soit 125 millions d'emplois à plein temps en moins par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La baisse de nombre d'heures de travail est différente selon les régions du monde. En Europe et Asie centrale, la perte d'heures de travail est de 2,5 %, tandis que l'Afrique, les Amériques et les États arabes enregistrent des baisses respectives de 5,6 %, 5,4 % et 6,5 %. L'Asie et le Pacifique enregistrent de leur côté des baisses de 4,6 %. Selon l'OIT, cela s'explique en partie par un déploiement très inégal de la vaccination : "si les pays à faible revenu disposent d'un accès plus équitable aux vaccins, la reprise au niveau des heures de travail pourrait rattraper celle des économies les plus riches en seulement un trimestre". « De manière spectaculaire, on constate que c'est la disponibilité inégale des vaccins et des capacités de relance budgétaire qui alimente ces

tendances et il faut absolument corriger cela au plus vite » explique Guy Ryder Directeur général de l'OIT. Rien n'est signalé concernant les pertes de travail par refus de vaccination, par reconversion professionnelle ou par remise en question du modèle actuel. L'organisme international remarque aussi un changement dans la productivité, ce qui accentue aussi les disparités.

29 octobre 2021 FranceSoir. Italie : un rapport révèle que seuls 2,9 % des morts du Covid-19 ont succombé uniquement au virus. Selon [le dernier rapport](#) de l'Institut supérieur de la santé (ISS) italien, seules 2,9 % des 130.468 des morts officiellement attribuées au Covid-19 depuis février 2020 seraient effectivement dues à la maladie. En effet, il apparaît que 97,1 % des personnes décédées présentaient déjà entre une et cinq pathologies avant d'être touchées par le coronavirus. 67,7 % en présentaient au moins trois, et 18 % au moins deux. Dans le détail, l'ISS indique que 65,8 % des Italiens officiellement décédés du Covid-19 étaient atteints d'hypertension artérielle. 29,3 % souffraient également de diabète, 24,8 % et 23,5 % de démence. Plus encore, 16,3 % avaient eu un cancer au cours des cinq dernières années, 15,7 % souffraient d'insuffisance cardiaque, 24,8 % de fibrillation auriculaire, 28 % de cardiopathie et 17,4 % de Bronchopneumopathie chronique obstructive. Enfin, ils étaient 11,5 % à avoir déjà fait un AVC. "Si ce n'est pas le virus qui tue les Italiens, alors pouvez-vous m'expliquer pourquoi la science a imposé tout ce que nous avons vu en ces 18 derniers mois ? Des masques, la distanciation, le confinement et ainsi de suite ?", s'est ému Franco Bechis dans les colonnes du quotidien italien [Il Tempo](#).

29 octobre 2021 FranceSoir L'Union fait la force : ils vont marcher vers le Mont Valérien et donnent rendez-vous le 14 novembre. Ils continuent le combat contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale : ensemble, Mervyn, Gauthier et Michel organisent un rassemblement, le 14 novembre au Mont-Valérien, haut lieu de la résistance française, vers lequel convergeront différentes marches. Mervyn donne ainsi rendez-vous le 5 novembre à 8 heures devant la mairie de Lille. "Vous pouvez venir à pied, en vélo ou en voiture sur une partie du trajet ou même nous rejoindre à Paris", confie ce militant de la première heure que nous avons déjà eu l'occasion [d'interviewer sur FranceSoir](#). Et de préciser : "Prévoyez une voiture pour cinq marcheurs en cas de timing serré ainsi que pour le retour. Nous avons contacté les mairies afin d'avoir un emplacement où nous pourrions installer deux grandes tentes pouvant accueillir 40 personnes." Pour Gauthier, médecin depuis 37 ans (et suspendu depuis l'instauration du passe sanitaire), le départ se fera depuis Épinal, ce samedi 30 octobre. Tous les détails sont à retrouver [sur son site uflf88.fr](#). Pour l'un comme pour l'autre, l'objectif de ces marches n'est pas uniquement symbolique. "Nous voulons aussi réinformer les gens, et leur faire découvrir d'autres sources d'informations", explique Gauthier. Michel, lui, est engagé dans les Yvelines ([le site de son collectif](#)) et se chargera d'accueillir tout ce joli monde le 14 novembre au Mont Valérien, où sont également annoncés deux invités de marque : Alexandra Henrion-Caude et le professeur Christian Perronne, qui viendront manifester leur soutien.

29 octobre 2021 ProfessionGendarme. Le Dr Zandrè Botha découvre une étrange structure noire dans le sang des personnes vaccinées ! Le Dr Zandrè Botha, docteur sud-africaine en médecine alternative et experte en analyse sanguine, a observé dans le sang de patients et dans des fioles à vaccins, une structure étrange, non biologique et auto-assemblée. Les personnes vaccinées ont les globules rouges qui s'agglomèrent et qui ne peuvent pas apporter l'oxygène aux organes car les agrégats ne peuvent pas circuler dans les petits capillaires ! Les Globules blancs du système immunitaire ont disparu ! Elle observe aussi des boules noires dans le liquide vaccinal qui se transforme en maillage carré lorsque cela sèche (sans doute du graphène !). Les thérapeutes qui reçoivent ces personnes vaccinées ressentent aussi des troubles, ce qui montre que les vaccinés émettent des particules contaminantes ! Elle s'est soignée avec le même traitement qu'elle donne aux vaccinés avec du NAC (N'Acétyl Cystéine), Glutathion, Zéolite, Ozonothérapie.

29 octobre 2021. FranceSoir. L'immunité des parlementaires n'est pas absolue : quelles sont ses limites ? L'association BonSens.org informe ce jour qu'elle va déposer une plainte pénale contre les députés et sénateurs de la commission paritaire suite à leur vote au sujet de la loi du 5 août 2021 (passe sanitaire et obligation « vaccinale » pour les soignants). Cette plainte est une plainte pénale pour génocide, association

de malfaiteurs, complicité de crimes et pour avoir attenté à la vie d'autrui par l'emploi ou l'administration de substances de nature à entraîner la mort. Malgré l'immunité apparente des parlementaires et sénateurs à l'occasion des opinions ou votes qu'ils émettent dans l'exercice de leurs fonctions, c'est le droit international qui prévaut dans l'échelle des normes et l'immunité des sénateurs et députés n'existe pas quand il s'agit de "crimes contre l'humanité".

29 octobre 2021. FranceSoir. Manifestations du samedi 30 octobre : les Français maintiennent la pression. Nouvelle fin de semaine, nouveau week-end de protestation. Les citoyens opposés à la gestion de crise sanitaire continuent de protester contre les dérives politiques. Alors que les parlementaires débattent sur la [prolongation du passe sanitaire](#), nombreux sont ceux qui estiment que tout ceci n'a plus rien de... sanitaire. Les manifestants dénoncent une gestion trop politique, non centrée sur l'intérêt général, qui mènent à des mesures disproportionnées. Avis partagé par la [Défenseure des droits](#), Claire Hédon, qui y voit toujours une "obligation vaccinale déguisée". Aux dernières manifestations, les participants questionnaient le fait que les vaccinés continuent de porter le masque sans se soumettre à davantage de réflexion.

30 octobre 2021 ActuOrange . Cet hiver, les croisiéristes tiendront les touristes bien à l'écart de la Guadeloupe et de la Martinique, où les taux d'incidence restent très élevés, relate BFM TV. La Covid-19 continue de malmener le secteur du tourisme aux Antilles. Et même si la situation sanitaire venait à s'améliorer au cours des prochaines semaines, la Guadeloupe et la Martinique devront patienter avant de voir des paquebots de croisière amarrés dans leurs ports. Samedi 30 octobre, BFM TV explique que les croisiéristes ont décidé de faire sans les Antilles françaises cet hiver. Face aux taux d'incidence très élevés et faute d'autorisation, ils proposent des parcours passant par d'autres ports des caraïbes.

30 octobre 2021 FranceSoir. Covid-19 : le professeur Raoult convoqué vendredi par la chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins. **Le professeur Didier Raoult a été convoqué par la chambre disciplinaire du conseil régional de l'Ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux, où sera délocalisé vendredi prochain l'examen de plaintes déposées contre l'infectiologue marseillais, a annoncé samedi à l'AFP cette juridiction.** L'audience aura lieu le matin du 5 novembre à la cour administrative d'appel de Bordeaux, a précisé la chambre disciplinaire, confirmant une information du journal Sud-Ouest. Cette chambre, présidée par un magistrat administratif, peut décider de sanctions allant d'un simple avertissement à une radiation. Le professeur Didier Raoult n'assistera cependant pas à cette audience, a indiqué à l'AFP son avocat Me Brice Grazzini, qui précise avoir "envoyé un mémoire pour exposer la position" de M. Raoult devant cette juridiction.

30 octobre 2021 ProfessionGendarme . La justice annule la suspension de 12 agents hospitaliers non vaccinés contre le Covid-19. Le 26 octobre le tribunal administratif de Grenoble a annulé la suspension de 9 employés des hôpitaux de Saint-Vallier et de Romans-sur-Isère, dans la Drôme. Ils n'avaient pas présenté leur certificat de vaccination alors qu'ils étaient en arrêt maladie. Les établissements Hôpitaux Drome Nord ont été condamnés à verser les salaires des agents concernés et sont dans l'obligation de les remettre à leur poste. Le tribunal de Grenoble a donc considéré que ces agents non vaccinés du COVID-19 mais absents de fait du site de l'hôpital ne pouvaient être sanctionnés. Le CHU de Saint-Étienne et de Roanne réintègre 3 agents hospitaliers non vaccinés contre le Covid-19. Le CHU et le CH de Roanne déclarent prendre "acte des ordonnances prises par le juge des référés du TA de Lyon. Ces ordonnances suspendent la décision de suspension prise pour trois agents hospitaliers ne satisfaisant pas à l'obligation vaccinale posée par la loi du 5 août 2021."

31 octobre 2021 SortirAParis. Quinze départements français, dont la Seine-Saint-Denis, refusent d'assumer seuls le versement du RSA aux employés suspendus à cause de leur statut de non-vaccinés contre le Covid-19. Quinze présidents de départements ont écrit au Premier ministre [Jean Castex](#) ce vendredi pour lui faire part de leur **refus d'assumer seuls le versement du RSA** (revenu de solidarité active) aux [travailleurs non-vaccinés](#) contre le [Covid-19](#) et privés de ressources pour cette raison. Selon *Sud Ouest*, ils dénoncent le manque régulier de concertation du [gouvernement](#) dans la prise de décisions qui impactent

les [départements](#). En effet, l'Etat demande aux **collectivités** de verser le RSA aux "*personnes privées d'emploi suite à un refus d'obligation de vaccination*". Mais ces dernières auraient été prévenues uniquement par un courrier de la **Caisse d'allocations familiales (CAF)**. Et la décision ne passe pas dans plusieurs départements, dont la Loire-Atlantique, la Gironde, des Landes, du Tarn, les Côtes-d'Armor ou encore la **Seine-Saint-Denis**.

31 octobre 2021 LCI. Les extensions de terrasses, qui ont fleuri depuis la crise sanitaire pour favoriser les rassemblements en extérieur, doivent officiellement disparaître ce 1er novembre. Les terrasses éphémères à Paris, c'est fini. Les bars et restaurants de la capitale qui avaient pu s'étendre sur les trottoirs ou les places de stationnements à la faveur du Covid-19, afin de favoriser les rassemblements en extérieur plutôt qu'en intérieur, doivent officiellement faire disparaître ces extensions à partir de ce lundi 1er novembre, jusqu'au 1er avril 2022. Mais de nombreux établissements restent dans l'attente d'une autorisation permanente, dans un contexte où beaucoup ne respectent déjà pas le règlement.

31 octobre 2021 ProfessionGendarme. Les camps arrivent en Australie. Après on réalisera que des millions n'en sont jamais revenus. Après le pass vaccinal/vert, l'Australie monte d'un cran en planifiant rien de moins que de mettre les non-vaccinés dans des camps de quarantaine. Un léger parfum concentrationnaire. Après les fascismes brun et rouge du 20e siècle, le 21e siècle voit naître le fascisme vert.

31 octobre 2021 FranceSoir. C'est d'Épinal, dans les Vosges, que partait hier après-midi la première colonne de la "Marche du réveil" qui entend rallier le Mont Valérien (Suresnes) le 14 novembre pour continuer la lutte contre le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, solidaire des soignants suspendus et dans une volonté de dialogue avec tous ceux qu'ils croiseront sur leur route. En diversifiant les modes d'action et en prenant le parti du terrain, de la discussion en personne, les organisateurs espèrent favoriser la prise de conscience de la dérive actuelle. La députée Martine Wonner était présente au départ hier pour manifester son soutien à ce projet.

31 octobre 2021, bilan ANSM.. Plus de **1 922 000** injections ont été réalisées du 01/10/2021 au 14/10/2021 Plus de **96 934 000** injections ont été réalisées au total au 14/10/2021

- Plus de **77 208 000** injections avec COMIRNATY (BioNTech-Pfizer)
- Plus de **10 888 700** injections avec SPIKEVAX (Moderna)
- Plus de **7 792 300** injections avec VAXZEVRIA (AstraZeneca)
- Plus de **1 044 800** injections avec COVID-19 VACCINE Janssen

01 novembre 2021 ProfessionGendarme. Le neveu du Président John F. Kennedy, fils de l'ex Ministre de la Justice Bob Kennedy, tous deux assassinés, fondateur de [Children's Health Defense](#) appelle à une « grève mondiale » pour le 3 novembre, contre la perte de libertés, pour le retour aux principes démocratiques, contre les mandats illégaux et les gouvernements tyranniques.

01 novembre 2021 ProfessionGendarme Dans un rapport publié ce 29 octobre et consulté par [Lecourrier-du-soir.com](#), la prestigieuse revue scientifique de renommée internationale The Lancet reconnaît (dans une étude menée en Grande-Bretagne) que les personnes pleinement vaccinées peuvent transmettre et ont bien transmis le Covid à leurs proches au sein de leur famille. Un nouveau rapport qui risque de provoquer le désenchantement des défenseurs invétérés de la vaccination qui refusent d'entendre toute critique, aussi pertinente soit-elle, émise contre le vaccin. Cette fois-ci, ils ne sauront pas quoi dire car c'est The Lancet, le pape des revues scientifiques mondiales qui sort [un rapport consulté ce 29 octobre par Lecourrier-du-soir.com](#) et confirmant l'idée qu'une personne vaccinée peut bien transmettre le virus au sein de sa famille. En effet, dans un rapport publié sur son site officiel, la revue ne mâche pas ses mots. Dans le sommaire, on peut lire clairement : "le variant SARS-COV2 est hautement transmissible et se propage à travers le monde, y compris chez les populations disposant de forts taux de vaccination".

01 novembre 2021 FranceSoir. L'organisme EPI-PHARE a publié le 11 octobre 2021 deux rapports pour évaluer l'efficacité de la « vaccination » à prévenir les formes graves de Covid-19. Un des deux rapports concerne les personnes âgées de 50 à 74 ans. Pour cette tranche d'âge, on peut estimer à partir des données fournies, qu'une personne « non vaccinée » a une probabilité de ne pas être hospitalisée pour Covid-19 de 99,952 %, contre 99,995 % pour les personnes vaccinées. Ceci aboutit à un nombre d'hospitalisations pour Covid-19 évitées inférieur au nombre d'effets indésirables graves déclarés suite aux « vaccins » Covid-19, dans les bases de pharmacovigilance de l'ANSM. Même si l'imputabilité des effets indésirables peut être discutée, la très forte proportion de sous-notification en pharmacovigilance apparaît être une certitude. Alors que certains pays semblent avoir déjà engagé des processus d'indemnisation des victimes, la France ne connaît toujours pas de décès imputé à la « vaccination » Covid-19, malgré plus de 1200 décès notifiés. De plus, le caractère altruiste affirmé de ces vaccins ne semble absolument pas manifeste. Parallèlement, en France et depuis des mois, un collectif de médecins (la Coordination Santé Libre) propose des protocoles de prophylaxie, de traitement prophylactique post-exposition et de traitement ambulatoire précoce du Covid-19. Dans le monde, depuis mars-avril 2020 les algorithmes de polythérapies stratifiées s'affinent de jour en jour. Les témoignages, les résultats et les publications concernant des milliers voire des dizaines de milliers de patients traités sont désormais disponibles. Certains territoires entiers apparaissent les expérimenter avec succès. L'heure de la chimioprophylaxie et du soin ambulatoire précoce est-elle venue ?

02 novembre 2021 FranceSoir. Des élus socialistes s'opposent au versement du RSA aux salariés suspendus, la Toile s'enflamme. L'affaire a suscité de vives réactions. Vendredi 29 octobre, les présidents socialistes de quinze départements ont écrit à Jean Castex pour s'opposer à ce que les dizaines de milliers de salariés suspendus pour absence de passe sanitaire soient éligibles au RSA (lequel relève de la compétence départementale). Selon eux, c'est à l'État d'assumer ses choix et de payer. D'autre part, ils considèrent que cela revient à transformer le RSA, "dispositif de solidarité destiné aux personnes dans l'impossibilité d'avoir des revenus d'activité, en allocation chômage ou en exutoire de la politique sanitaire nationale". Autre objection : "Le RSA est une allocation, mais qui induit aussi des mesures d'accompagnement et d'insertion à l'emploi, à travers le contrat d'engagement signé entre l'allocataire et le département. Comment envisager un contrat d'accompagnement pour une personne qui – par définition – ne va pas être employable ?", s'interroge le président de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, [dans Libération](#). À la place, les élus socialistes plaident pour l'instauration d'une "allocation chômage temporaire", financée "via les cotisations sociales, ou bien la solidarité nationale". D'autant que "l'assurance-chômage garantit aux salariés leurs revenus, avec environ 70 % de leur dernier salaire, soit bien plus que le RSA pour un temps complet", remarque [dans Le Parisien](#) le président de Seine-Saint-Denis.

02 novembre 2021 FranceSoir. Des députés européens dénoncent le passe sanitaire, "oppressif et inefficace". « Cette semaine encore, nous sommes ici pour dire non à la discrimination et non à la ségrégation. Nous sommes ici pour défendre les droits fondamentaux et les droits de l'homme. » Quatre parlementaires européens ont donné [une conférence de presse, jeudi 28 octobre](#), pour faire part de leur opposition radicale au passe-sanitaire, appliquée aujourd'hui dans la plupart des pays de l'Union européenne, de façon plus ou moins étendue. Première à prendre la parole, la députée allemande Christine Anderson (AfD) s'est insurgée contre « l'oppression que les différents gouvernements européens exercent sur le peuple ».

02 novembre 2021 FranceSoir. Les États-Unis se fracturent sur l'obligation vaccinale. Dès les premières semaines de la vaccination de masse aux États-Unis et malgré la propagande qui s'est abattue sur l'ensemble du pays, des noyaux de résistance se sont formés au sein de la population, faisant apparaître des fractures dans tout le pays. Vers l'obligation vaccinale ? Dans un jeu de contorsionniste auquel il nous a habitués depuis quelques mois, le [docteur Anthony Fauci](#), membre de la cellule de la Maison-Blanche sur le coronavirus, avait déclaré le 19 août dernier lors d'un échange vidéo organisé par l'université George Washington : "On ne peut pas obliger ou tenter de forcer les gens à se vacciner, nous ne l'avons jamais fait (...) On peut le rendre obligatoire pour certains groupes, comme les personnels médicaux, mais on ne peut

pas le faire pour la population générale". Une déclaration qui n'a visiblement pas été suivie par la Maison-Blanche puisque quelques semaines plus tard, face au ralentissement du programme vaccinal et à la menace du variant Delta, [le président Joe Biden](#) n'a pas hésité à adopter un ton plus ferme pour obliger les 80 millions d'Américains à accepter l'injection.

02 novembre 2021 FranceSoir. Fraude au pass sanitaire : les clés de chiffrement compromises ? L'affaire débute le 24 octobre dernier. Sur un forum où les pirates informatiques s'échangent toutes sortes d'informations et de documents, souvent volés, un internaute propose de générer des QR Code valides pour la somme de 300 dollars. Intéressé, un utilisateur du forum lui demande de prouver qu'il est capable de le faire en créant un QR code au nom d'Adolf Hitler. Ce que fait le vendeur. Diffusé sur Twitter, le faux passe a bien entendu été signalé depuis. Mais cette affaire laisse supposer que des dizaines, voire des centaines de passes sanitaires frauduleux seraient actuellement en circulation. D'autant que des passes loufoques au nom de Bob l'éponge et de Mickey Mouse ont également fait le tour des réseaux sociaux ces derniers jours. Comment l'expliquer ? Dans [une longue enquête](#), Numerama explique que ces QR codes falsifiés auraient pour source un site Internet – fermé depuis – sur lequel il suffisait de remplir un formulaire pour obtenir le précieux sésame. En cause : une faille de sécurité dans des serveurs situés en Macédoine du Nord, et qui permettait de créer des passe sanitaires à partir d'une clé de chiffrement privée macédonienne. Des soignants piratés ? Cependant, il semblerait que cela ne soit le seul point de vulnérabilité qui existe, le QR Code d'Adolf Hitler étant lui lié à une clé... polonaise. Les spécialistes avancent deux hypothèses. La première est que des pirates informatiques aient réussi à voler une ou plusieurs clés privées européennes, ce qui leur permettrait donc de créer des passes sanitaires à leur guise. Autre possibilité : le piratage d'ordinateurs de professionnels de santé ayant accès aux formulaires qui permettent de créer des passe sanitaires. C'est en tout cas ce que revendique un groupe de *hackers* sur un forum spécialisé. "Il ne s'agit pas d'une faille technique, mais cela montre les limites organisationnelles du certificat Covid européen", a pour sa part estimé Bastien Le Querrec, membre de l'association La Quadrature du Net, [interrogé par BFM TV](#). Depuis, un professionnel de santé a été identifié par le ministère de la Santé et une plainte déposée. La DGS l'affirme à Numerama : ["la fraude est due à des comportements d'individus isolés"](#).

02 novembre 2021 ProfessionGendarme. Les meilleurs médecins se lèvent : « Nous allons venir montrer aux gens comment mettre fin à cette pandémie » Le Dr John Littell invite Pierre Kory, Peter McCullough, Robert Malone, Richard Urso et d'autres à un sommet en Floride pour corriger les politiques dangereuses sur les vaccins pour enfants, l'immunité naturelle et les traitements. Il est clair que les médias méprisent le nouveau chirurgien général de Floride, Joseph Ladapo. Il a été qualifié de "complètement inapte", de "médecin cinglé" qui est "déchaîné" et de "grincheux égocentrique". Pas étonnant. Il n'est pas d'accord avec la façon dont la politique des covidés est pratiquée en Amérique. Ladapo voit une trop grande importance accordée aux vaccins. Il dit que les parents devraient décider si des enfants sains et exposés au covid sont scolarisés. Il a refusé, peut-être imprudemment, de porter un masque lors d'une rencontre avec un législateur atteint d'un cancer, demandant plutôt à sortir. Le mépris dont a fait l'objet le Ladapo, formé à Harvard, même dans un État plutôt rouge, n'est qu'un petit échantillon des énormes pouvoirs alliés contre ceux qui contestent le dogme covidien dicté par le gouvernement et contrôlé par les médias.

02 novembre 2021 ProfessionGendarme. 100% des décès dus au vaccin Covid-19 ont été causés par seulement 5% des lots produits, selon les données officielles du gouvernement. Une enquête sur les données trouvées dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) des États-Unis a révélé qu'un nombre extrêmement élevé d'effets indésirables et de décès ont été signalés à plusieurs reprises pour des numéros de lot spécifiques des vaccins Covid-19, ce qui signifie que des lots mortels des injections expérimentales ont maintenant été identifiés. Mais ce qui est peut-être plus inquiétant, c'est que les lots "mortels" ont été distribués à grande échelle à travers les États-Unis, tandis que d'autres lots "bénins" n'ont été envoyés qu'à quelques endroits. Les données utilisées dans l'enquête ont été extraites de la base de données VAERS accessible au public qui peut être consultée [ici](#). Le **Vaccine Adverse Event Reporting**

System (VAERS) est un programme américain pour la sécurité des vaccins, cogéré par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis et la Food and Drug Administration (FDA).

02 novembre 2021 LaProvence. Le groupe pharmaceutique américain Pfizer a revu à la hausse mardi ses estimations de recettes annuelles pour le Comirnaty, son vaccin anti-Covid, tablant notamment sur la forte demande en dehors des États-Unis. L'entreprise prévoit désormais d'écouler cette année pour 36 milliards de dollars du sérum qu'il développe en partenariat avec la biotech allemande BioNTech, [contre 33,5 milliards de dollars dans ses prévisions précédentes](#). "Plus de 75% de la hausse des recettes liées au Comirnaty au troisième trimestre 2021 vient de pays en dehors des États-Unis", a déclaré Albert Bourla, le PDG de Pfizer, cité dans le communiqué des résultats trimestriels du groupe.

02 novembre 2021 PutschMedia. Le Premier ministre Jean Castex n'est pas passée inaperçu avec cette petite phrase dont il a le secret. Alors qu'il était accompagné du ministre de la Santé, Olivier Véran, Jean Castex a déclaré doctement devant les caméras que « nous avons ensemble constaté que le meilleur moyen de soulager l'hôpital c'est de ne pas tomber malade ». Chacun appréciera à sa juste valeur cette déclaration, mûrement et collectivement réfléchie, tournée en dérision sur les réseaux sociaux.

03 novembre 2021 FranceSoir. "PfizerGate" ? Révélations sur des essais cliniques falsifiés par le triptyque Pfizer - Ventavia – FDA. L'affaire dénoncée par le journaliste d'investigation Paul D Thacker pour le British Medical Journal, commence à l'automne 2020 alors que Pfizer emploie plusieurs sous-traitants pour effectuer des essais cliniques, qui s'effectuent sur 44 000 personnes et sur 153 sites dans le monde. Elle concerne trois sites de l'entreprise Ventavia au Texas. Pour certains chercheurs qui testent le vaccin de Pfizer sur ces sites, la rapidité a peut-être été obtenue au détriment de l'intégrité des données et de la sécurité des participants. Le personnel chargé des contrôles de qualité était submergé par le nombre de problèmes qu'il découvrait. Après avoir les avoir signalés à plusieurs reprises à Ventavia, la directrice régionale, Brook Jackson, a envoyé une plainte par courriel à la Food and Drug Administration (FDA).

03 novembre 2021 CovidHub. « PfizerGate » ? Révélations explosives sur des essais cliniques falsifiés. Une fraude de grande ampleur, impliquant la société pharmaceutique Pfizer, son sous-traitant, la société Ventavia Research Group chargée des essais sur le "vaccin", et la Food and Drug Administration (FDA), a été révélée hier par le British Medical Journal. Le *British Medical Journal* vient de lancer un énorme pavé dans la mare : selon une lanceuse d'alerte, une somme de fraudes et de malfaçons a été sciemment mise en œuvre par un sous-traitant du géant pharmaceutique. Elles incluent :

- Pas de double-aveugle : les investigateurs savaient qui avait reçu le « vaccin » ou le placebo
- Dissimulation d'effets indésirables graves et anormalement fréquents
- Pas de tests PCR chez des patients « vaccinés » qui avaient des symptômes de Covid
- La FDA (agence régulation américaine) a été avertie de ces transgressions des protocoles mais n'a pas enquêté
- La lanceuse d'alerte a été licenciée

Ceci fait suite au grand nombre d'anomalies observées sidérante dans les conditions d'autorisation des vaccins géniques. Exemple : un nombre d'effets indésirables et de décès suspects plusieurs milliers de fois supérieurs aux seuils de suspension habituels des vaccins et médicaments a été toléré.

03 novembre 2021 ProfessionGendarme. Des sénateurs recommandent « la dictature, si elle sauve des vies » + Rapport d'information du Sénat... Établir une dictature numérique en cas de crise grave, c'est la proposition choc des sénateurs, dans un rapport de la délégation sénatoriale à la prospective. Se basant sur les succès de pays asiatiques dans le contrôle de l'épidémie via des outils numériques contraignants, nos politiciens incapables de contrôler une simple frontière, rêvent d'une société de flicage pour sauver nos libertés en cas de crise grave.

03 novembre 2021 ProfessionGendarme Covid: Conférence de presse – Les soupçons de crime se confirment... "Mortalité due à la vaccination, aux composants non déclarés des vaccins Covid-19", tel était le titre de la conférence de presse donnée par des pathologistes, médecins, scientifiques et avocats renommés, le 20 septembre 2021 à Reutlingen. Dans une présentation en direct de plus de trois heures, ils ont mis en évidence les dommages causés par la vaccination. Leur conclusion est la suivante: Il faut immédiatement arrêter les vaccinations Covid19 au lieu de les administrer maintenant aux enfants. Selon les avocats présents, le soupçon qu'il s'agit d'un crime a été confirmé. Un spécialiste de la gestion de la qualité et des risques, le Prof. Werner Bergholz, a analysé les statistiques de la crise du COVID et a déjà présenté ses conclusions à deux reprises à la commission de la santé du Bundestag. Il a dit à la conférence de presse: On a un problème."

03 novembre 2021 FranceInfo. Covid-19 : le port du masque à nouveau obligatoire à l'école primaire à partir de lundi dans 40 départements supplémentaires. Au total, 61 départements seront concernés par cette obligation.

03 novembre 2021 TheEpochTimes. Selon Martin Kulldorff, professeur de médecine à l'université de Harvard, les [enfants](#) ne devraient pas se faire vacciner contre le virus responsable du [Covid-19](#). « Je ne pense pas que les enfants doivent être vaccinés contre le Covid. Je suis un grand partisan de la vaccination des enfants contre la rougeole, les oreillons, la polio, le rotavirus et de nombreuses autres maladies, c'est essentiel. Mais le Covid n'est pas une énorme menace pour les enfants », a-t-il déclaré dans l'émission « [American Thought Leaders](#) » d'EpochTV. L'[émission complète](#) peut être visionnée sur EpochTV.

03 novembre 2021 Marianne. Mercredi 3 novembre, les deux provinces canadiennes les plus touchées par la pandémie, le Québec et l'Ontario, ont annoncé qu'elles ne suspendraient pas les professionnels de la santé non-vaccinés contre le Covid-19. Mais ces derniers devront se faire dépister plusieurs fois par semaine. Après bien des tergiversations, le gouvernement de François Legault a cédé, le 3 novembre, face aux professionnels de santé non-vaccinés au Québec. Ceux-ci ne seront pas forcés de se faire vacciner pour continuer d'exercer leur métier. Pour compenser, ils devront se faire tester trois fois par semaine. S'ils refusent, ils seront alors suspendus. Dans tous les cas, ils n'auront pas le droit de recevoir la « prime Covid ». Cette largesse ne s'applique pas aux nouveaux employés qui devront être vaccinés contre le coronavirus pour travailler.

04 novembre 2021 ProfessionGendarme. L'incroyable aveu de la porte-parole de la REM, Prisca Thévenot, sur le plateau de Cnews, avec Florian Philippot et Morandini ! « **LE PASS SANITAIRE A SERVI À FORCER LES GENS À SE FAIRE VACCINER** »

04 novembre 2021 ProfessionGendarme. "Le bateau" Covid prend l'eau même au coeur du système ! (Vidéo) Guylain Cabantous CGT Santé: « Il y a débat sur les effets indésirables des vaccins. Il n'est pas entendable de sacrifier 1000 vies même pour en sauver 100 000. Nous ne sommes pas une société de sauvages ! » Une nouvelle séquence étonnante dans un média français sur le sujet de plus en plus explosif des effets secondaires des vaccins qui commence à prendre de plus en plus de place dans le débat public. Cette fois-ci, l'échange se déroule dans l'émission les Grandes Gueules sur RMC Story lorsque Guylain Cabantous de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale intervient à l'antenne : « *Aujourd'hui il y a débat sur les effets indésirables des vaccins donc il faut au minimum un moratoire avant d'envoyer tout le monde se faire vacciner sans discernement et sans visite médicale préalable. (...) Oui il y a un débat sur l'inocuité des vaccins. Le site de l'ANSM* publie 1000 morts depuis le début de la vaccination en France dont 751 décès suite au vaccin Pfizer. [Ces chiffres sont sur le site de l'ANSM*](#). Il n'est pas entendable de sacrifier 1000 vies même pour en sauver 100 000. Nous ne sommes pas une société de sauvages !* ».

04 novembre 2021 FranceTVinfo. Retour au point de départ. L'Assemblée nationale a voté dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 novembre le projet de loi de "vigilance sanitaire", rétablissant notamment la possibilité de recourir au pass sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, [une date que le Sénat avait ramenée au](#)

28 février. Le texte a été approuvé par 147 voix contre 125 et deux abstentions, au terme d'[une nouvelle lecture](#) qui rétablit le texte, profondément modifié la semaine dernière par la chambre haute, dans le sens souhaité par le gouvernement.

05 novembre 2021 FranceSoir. Le 15 octobre dernier, le gouvernement [mettait fin au remboursement des tests pour les non-vaccinés](#). Dans le même temps, avec le [décret n° 2021-1343](#), il rangeait les autotests au placard. Au motif qu'il fallait mettre un terme aux "tests de confort", l'exécutif avait effectivement choisi de ne plus octroyer le passe sanitaire à ceux qui choisiraient l'autotest plutôt que le PCR ou l'antigénique. Parmi les options restantes aux non-vaccinés, déjà peu nombreuses, ils représentaient pourtant la moins coûteuse : alors qu'il faut désormais compter minimum 25 € pour un test PCR ou antigénique, le prix des autotests n'est que de 12,50 €. Entre autres choses, l'annulation de ce décret a été demandée par plusieurs requérants, associations de citoyens ou partis politiques.

05 novembre 2021 ProfessionGendarme. L'eurodéputé Cristian Terhes a dénoncé l'hypocrisie des promesses de «transparence» des instances européennes au sujet des contrats d'achat de vaccins signés avec les sociétés pharmaceutiques. Pour preuve, il a brandi un document largement caviardé. C'est un homme en colère qui a pris la parole le 28 octobre, dans une séquence passée sous les radars des médias traditionnels. Lors d'une conférence de presse organisée à Bruxelles, le député du Parlement européen Cristian Terhes a fustigé le manque de transparence dans la politique vaccinale de l'Union européenne (UE). Il a notamment dénoncé l'opacité des contrats d'achat de vaccins signés entre l'UE et les sociétés pharmaceutiques, et ce malgré un discours de façade promettant la «transparence». Durant la conférence, l'eurodéputé roumain, qui est membre du Groupe des Conservateurs et Réformistes européens, a cité un article du journal Euractiv révélant que la copie du contrat signé entre la société allemande CureVac et l'Union européenne qui a été mise à disposition des députés européens contient de nombreux passages expurgés. Afin d'appuyer sa démonstration, l'eurodéputé roumain a exhibé plusieurs pages du contrat en question, chacune fortement caviardées. «Les gars, je vous pose la question : c'est ça la transparence ? Vous voyez quelque chose ? Parce que nous non !», a-t-il tempêté.

05 novembre 2021 ProfessionGendarme Le document de recherche est intitulé «SARS-CoV-2 Spike Impairs DNA Damage Repair and Inhibits V(D)J Recombination In Vitro» est rédigé par Hui Jiang et Ya-Fang Mei, au Département de biosciences moléculaires, The Wenner- Gren Institute, Université de Stockholm, SE-10691 Stockholm, Suède, et le Département de microbiologie clinique, Virologie, Université d'Umeå, SE-90185 Umeå, Suède, respectivement. Constatation : La protéine de pointe, qui est générée dans les ribosomes cellulaires après que les cellules ont été détournées par les vaccins à ARNm, ne quitte pas toujours la cellule et ne pénètre pas dans la circulation sanguine, comme nous le disent les partisans du vaccin à ARNm. Dans certains cas, **la protéine de pointe pénètre dans le noyau cellulaire**. Là, il interfère avec le mécanisme de réparation de l'ADN tel que décrit tout au long de cet article. « Étonnamment, nous avons trouvé l'abondance de la protéine de pointe dans le noyau (figure 1A) », ont conclu les auteurs de l'étude. Cela signifie, sans aucun doute, que les **vaccins à ARNm entraînent des altérations chromosomiques dans les cellules du corps**. C'est la confirmation que de tels vaccins font effectivement des ravages dans l'intégrité génétique et présentent des effets secondaires qui n'ont pas été anticipés ou décrits par les partisans du vaccin à ARNm.

05 novembre 2021 ProfessionGendarme Le Dr Elizabeth Eads est en première ligne de la médecine traitant les patients qui ont reçu une injection des soi-disant « vaccins » expérimentaux contre le Covid-19. Le Dr Eads a 25 ans d'expérience dans les hôpitaux du nord-est de la Floride. Le Dr Eads soutient que les injections ne sont pas des vaccins. Ce sont des « armes biologiques » et les piqûres ne sont pas des médicaments destinés à aider ou à guérir les gens. Le Dr Eads déclare : « Nous constatons toutes sortes d'effets secondaires sous-déclarés grâce à ces injections. Nous voyons l'infertilité chez les femmes. Nous assistons à des fausses couches. Nous voyons des myocardites, des péricardites, des embolies pulmonaires et des caillots sanguins partout dans le corps. Nous voyons des ganglions lymphatiques enflés et des

testicules enflés. Le Dr Ryan Cole a signalé une augmentation des cancers, et nous le constatons également dans les hôpitaux. Nous voyons des caillots sanguins et des accidents vasculaires cérébraux et des accidents vasculaires cérébraux hémorragiques. Le Dr Eads dit que les effets indésirables et les décès sont largement sous-estimés. Le Dr Eads soutient que les médecins se taisent pour conserver leur emploi.

05 novembre 2021 Profession Gendarme Pascal Légitimus regrette d'être vacciné : "La troisième dose, ce sera sans moi".

05 novembre 2021 Programme TV. Inquiet face à la reprise des contaminations au Covid-19, le président de la République Emmanuel Macron, pourrait annoncer de nouvelles mesures afin de stopper la pandémie. La menace d'une cinquième vague de l'épidémie de Covid-19 alarme au sommet de l'État. Comme semblent le savoir nos confrères de RTL, ce vendredi 5 novembre 2021, le président de la République [Emmanuel Macron](#) serait "très inquiet de la situation sanitaire en Europe", confie un membre du gouvernement. Il faut dire que les prévisions de l'Organisation Mondiale de la Santé, annonçant un demi-million de morts du coronavirus en Europe d'ici février, ont de quoi préoccuper. D'autant plus que la situation semble significativement se détériorer tant au Royaume-Unis, qu'en Allemagne. 3 600 décès quotidiens seraient même enregistrés actuellement à l'échelle de l'Union Européenne. Emmanuel Macron pourrait s'adresser prochainement aux Français. Un membre du conseil scientifique affirme, lui, qu'en France, "les hospitalisations devraient remonter mi-novembre". Face à un tel constat, [Emmanuel Macron](#) pourrait envisager de nouvelles mesures pour ralentir l'épidémie, glisse un membre du gouvernement à RTL. Nos confrères dévoilent que le chef de l'État pourrait même s'adresser aux Français dans les prochains jours. Parmi les annonces, le président envisagerait de rendre la troisième dose du vaccin obligatoire, pour les publics les plus fragiles, dans un premier temps. D'autres pistes seraient aussi évoquées comme la vaccination pour les moins de 12 ans, déjà en vigueur aux États-Unis, mais cette option ne ferait pas tout à fait l'unanimité dans les sphères dirigeantes assure la station. Cela finira-t-il un jour ?

05 novembre 2021 France Soir. Le Parlement a autorisé vendredi le possible recours au pass sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, à la fureur des oppositions qui accusent le pouvoir d'évacuer toute remise en cause de sa politique anti-Covid pendant la présidentielle et les législatives. L'Assemblée nationale a voté dans une ambiance houleuse une ultime mouture du projet de loi de "vigilance sanitaire", approuvée par 118 voix contre 89 et une abstention. Dans la majorité, seuls trois députés (deux LREM et un MoDem) se sont prononcés contre le texte. Le projet de loi validé au nom du Parlement balaye les objections du Sénat dominé par la droite, qui l'avait rejeté d'emblée jeudi soir via une "question préalable".

05 novembre 2021 France TV info. Covid-19 en Europe : pourquoi l'épidémie repart en flèche dans plusieurs pays : Une montée spectaculaire du nombre de contaminations est enregistrée sur le continent depuis plusieurs jours. Un rythme de transmission que l'OMS a jugé "très préoccupant", jeudi. Des seringues avec du vaccin contre le Covid-19 sont mises à disposition dans un centre de vaccination à Erlangen, en Allemagne, le 2 novembre 2021. (DANIEL KARMANN / DPA / AFP) [Covid-19](#), l'épidémie sans fin ? Depuis près de six semaines consécutives, les indicateurs sont repartis à la hausse en Europe, avec 250 000 nouveaux cas et 3 600 décès enregistrés chaque jour, selon les données officielles par pays compilées par l'AFP jeudi 4 novembre. Si la situation est particulièrement dramatique dans les pays de l'Est, le rebond épidémique inquiète également à l'Ouest, avec une remontée en flèche des cas en [Allemagne](#) ou aux [Pays-Bas](#). Seul le sud de l'Europe (Espagne, Italie, Malte, France...) semble pour l'instant plus préservé. [L'Organisation mondiale de la santé \(OMS\) s'est d'ailleurs alarmée, jeudi](#), du rythme "très préoccupant" de transmission du Covid-19 observé actuellement en Europe, qui pourrait déboucher sur un demi-million de morts supplémentaires sur le continent d'ici février. "Nous sommes, de nouveau, à l'épicentre", a déploré le directeur de l'OMS Europe, Hans Kluge. Passage en revue de plusieurs pays particulièrement touchés, et des facteurs qui ont pu contribuer à ce nouveau rebond épidémique.

05 novembre 2021 FuturaSciences. La gélule Molnupiravir a été codéveloppée par deux entreprises américaines, le laboratoire Merck Co et la biotech Ridgeback Biotherapeutics, sous le nom commercial Lagevrio. C'est pourtant au Royaume-Uni, qui avait également été le premier pays à approuver un vaccin, qu'elle obtient sa première autorisation de mise sur le marché.

05 novembre 2021 LeMonde. « On fait le procès de la réussite » : Didier Raoult, entendu par la chambre disciplinaire de l'ordre des médecins, se défend. Il est reproché au praticien marseillais d'avoir fait la promotion de l'hydroxychloroquine pour traiter le Covid-19, « sans données scientifiques établies », ce qui s'apparente à du « charlatanisme » selon la rapporteuse de la chambre disciplinaire. Il est visé par deux plaintes de ses pairs, qui l'accusent d'avoir enfreint plusieurs articles du code de déontologie médicale en promouvant l'hydroxychloroquine contre le Covid-19. Le controversé professeur Didier Raoult, infectiologue marseillais de 69 ans, a été entendu vendredi 5 novembre par la chambre disciplinaire de l'ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux. « *On fait le procès de la réussite* », s'est défendu l'infectiologue. « *Ce sont les médecins qui se plaignent de nous, pas les patients* » a aussi assuré Didier Raoult, assurant avoir reçu « *plus de 600 000 patients* » au sein de l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection (IHU) durant la crise sanitaire, « *sans aucune plainte* ». Devant ses pairs, le professeur a maintenu « *la réussite* » de son traitement malgré l'absence d'effet prouvé aujourd'hui encore.

05 novembre 2021 CovidHub. États-Unis : le Nebraska autorise l'ivermectine et l'hydroxychloroquine contre le Covid 19. Le procureur général de l'Etat émet un avis juridique selon lequel les prestataires de soins de santé du Nebraska peuvent légalement prescrire ces remèdes pour le traitement de la COVID. Il contredit ainsi la position de nombreux agences et de responsables sanitaires dans le monde.

05 novembre 2021 Linternaute. Les derniers chiffres communiqués par Santé publique France ne sont guère réjouissants. Vendredi, 8 998 nouveaux cas ont été recensés en 24 heures, soit 2 565 de plus par rapport à vendredi dernier. Dans les hôpitaux, on note également une augmentation du nombre de nouvelles admissions. [Retrouvez le bilan détaillé en bas de page.](#) En déplacement en Haute-Savoie, le Premier ministre Jean Castex a annoncé samedi 6 novembre que le port du masque serait obligatoire dans les files d'attente ainsi que dans les remontées mécaniques des stations de sports d'hiver. Enfin, dans le cas où le taux d'incidence national remonterait au-dessus des 200 cas pour 100 000 habitants, le [pass sanitaire](#) sera obligatoire. Face à la reprise épidémique, le président Emmanuel Macron prendra la parole mardi 9 novembre à 20 heures.

06 novembre 2021 CovidHub. Dans une tribune publiée par le magazine américain Newsweek, deux sommités de l'épidémiologie contestent la politique du Dr Anthony Fauci. Celle-ci est pourtant devenue la référence pour la quasi-totalité des gouvernements occidentaux. "Le Dr Fauci s'est trompé sur des questions majeures d'épidémiologie et de santé publique. La réalité et les études scientifiques l'ont maintenant rattrapé." *Les analyses qui suivent sont très largement reprises de la tribune écrite par les Pr Kullendorff et Bhattacharya. Les liens renvoient aux références originales, en anglais, citées par les auteurs.* Cela fait dix-huit mois que les pays du bloc occidental appliquent des politiques coercitives et liberticides, au motif d'un impératif sanitaire. Pourtant, comme cela a été abondamment évoqué sur Covidhub, elles sont profondément contraires aux connaissances et aux bonnes pratiques en santé publique. **Des mesures contraires à l'éthique et aux connaissances...** Jamais encore des idées comme le confinement d'une population en bonne santé, l'imposition généralisée du port du masque contre un virus ou la « vaccination » de catégories de la population courant plus de risques avec la vaccination qu'avec la maladie n'avaient été envisagées, tant elles sont contraires à l'éthique et aux connaissances scientifiques. Un défilé continu de médecins de plateaux télévisés pétris de conflits d'intérêts est venu brouiller cette évidence, sans que les défenseurs des bonnes pratiques aient voix au chapitre. C'est dire si la prise de position des deux scientifiques de réputation mondiale dans un média aussi prestigieux que *Newsweek* a fait l'effet d'une bombe. Déconstruisant les décisions imposées aux États-Unis – et à partir de là à travers le monde – les auteurs passent en revue les erreurs commises, aux conséquences incalculables.

06 novembre 2021 PutschMedia. Christopher Barbier sur BFM: « On peut demander à ceux qui ont les noms des non-vaccinés de donner ces fichiers à des brigades ou à des équipes, qui vont aller frapper à leur porte ». L'éditorialiste à la longue écharpe rouge, Christophe Barbier, n'a pas lésiné sur l'argumentation pour faire passer le pass sanitaire en pass vaccinal en réfléchissant à contraindre les rétifs à la vaccination. Et sa rhétorique est allée jusqu'à demander qu' «on puisse demander à ceux qui ont les noms des non vaccinés de donner ces fichiers à des brigades, à des agents , à des équipes, qui vont aller frapper à leur porte ». Christophe Barbier a imaginé la mise en place d'«équipes» ou de «Brigades» qui iraient frapper aux portes des Français non-vaccinés. Il n'est pas certain que l'éditorialiste fasse des heureux et trouve de nouveaux soutiens parmi les Français qui ont fait le choix de ne pas se faire vacciner. La séquence a été depuis quelques heures beaucoup repris et commentée sur les réseaux sociaux.

06 novembre 2021 ProfessionGendarme ALERTE COVID ! Le Japon abandonne le Déploiement de Vax, passe à l'Ivermectine et met Fin à la COVID Presque du Jour au lendemain. L'absurdité actuelle du COVID-19 ici aux États-Unis existe uniquement et exclusivement parce que nos gouvernements n'ont pas utilisé le bon traitement. Ils ont utilisé des soi-disant « vaccins » alors que le Japon vient de prouver, en moins d'UN MOIS, que l'ivermectine peut anéantir la maladie.

07 novembre 2021 FranceSoir. Hommage émouvant au Dr Arnaud de Châteaubriant, convoqué par l'Ordre des médecins. Un lourd dispositif des forces de l'ordre juxtapose deux réalités. Ce soir, ils sont 300 à être venus. Pour lui, le docteur Arnaud De Châteaubriant, qui refuse d'être un acteur passif du monde. Pour lui, le soutien, les encouragements, la gratitude, l'hommage. Son erreur : avoir osé s'exprimer publiquement en faveur des traitements pour le Covid. Il est convoqué par l'Ordre des médecins. Le jour est arrivé, l'homme traverse l'esplanade, soutenu et acclamé. Quelques mots devant des micros avant de gravir les escaliers qui le conduiront à une conciliation à la suite d'une plainte collective de 41 médecins.

07 novembre 2021 FranceSoir. Le chercheur Denis Rancourt de l'ALCO (Association des libertés civiles de l'Ontario) et plusieurs collègues universitaires canadiens ont adressé une lettre ouverte afin de soutenir ceux qui ont décidé de refuser le vaccin COVID-19. Le groupe insiste sur le caractère volontaire de ce traitement médical et également sur la nécessité du consentement éclairé et de l'évaluation du rapport risque/bénéfice. Ils condamnent la pression exercée par les responsables de la santé publique, par les médias d'informations et les médias sociaux et par les concitoyens. Il se peut que le contrôle de notre intégrité corporelle soit la frontière ultime de la lutte afin de protéger nos libertés civiles.

07 novembre 2021 FranceSoir. Presse allemande : Dès l'âge de 13 ans ! Longue liste d'athlètes "soudainement" décédés ou gravement malades. **Plus de 75 cas connus au cours des 5 derniers mois.** Il comprend de nombreux décès – et certains qui ont développé de graves problèmes cardiaques mais ont heureusement survécu. Fait marquant : le plus jeune inscrit sur la liste n'avait que 13 ans, de nombreuses entrées concernent des personnes de moins de 20 ans. De manière générale, on pourrait dire que beaucoup de choses indiquent une accumulation ostensible en 2021. Mais pourquoi les autorités ne s'y intéressent-elles pas, pourquoi trouve-t-on toujours des excuses au lieu de procéder à des examens stricts, à des autopsies précises ? Il se peut que toutes ces personnes soient tombées mortes ou gravement malades sur le terrain de jeu pour des raisons "normales". Mais nous n'en sommes pas certains – et il s'agit d'une omission criminelle de la part des personnes au pouvoir, que nous payons avec des milliards d'impôts pour nous assurer que nous disposons d'un bon système de soins de santé et que nous ne recevons que des médicaments vraiment sûrs et testés. En fait. Nous commençons en juin ...Alors que les campagnes de vaccination battaient leur plein et que tous ceux qui faisaient aveuglément confiance au système avaient déjà reçu leur deuxième injection. Nous ne prétendons pas que toutes ces personnes sont tombées malades et sont mortes à cause de la vaccination, ni qu'il existe un lien prouvé dans le cas de la vaccination. Il est frappant de constater que la majorité des liens que nous avons recherchés mènent à des articles qui sont cachés derrière un mur payant et peuvent donc être lus par relativement peu de personnes. Coïncidence ?

08 novembre 2021 ProfessionGendarme Karen Kingston est une ancienne employée de Pfizer et analyste en biotechnologie de premier plan qui a effectué des recherches et des écrits sur de nombreux problèmes pharmaceutiques de pointe. Kingston soutient que les soi-disant vaccins sont en fait des armes biologiques et elle peut le prouver avec ses propres données de la FDA. Voici ce que Kingston explique : « Il y a eu plus de personnes atteintes du Covid, une fois vaccinées, par rapport à celles qui n'ont reçu que des placebos, mais ils ont retiré 409 personnes du groupe des vaccinées en expliquant maintenant qu'elles avaient des effets secondaires. L'effet secondaire est la maladie. Le document de la FDA est une preuve à charge. Si Janet Woodcock (Janet Woodcock est la directrice du Center for Drug Evaluation and Research (CDER) de la FDA) lisait ceci devant le Sénat, elle serait immédiatement menottée pour complotisme car elle mettrait en danger la vie d'autrui et serait responsable de faits graves, comme le meurtre d'enfants américains et d'adultes par le poison. . Ils appellent ceci des effets secondaires. Lorsque vous avez une réunion deux mois avant la validation de ce vaccin et que vous énumérez un tas de maladies chroniques graves qui induisent une morbidité et une mortalité chez les enfants et les adultes, et que vous dites que vous savez que cela va arriver, ce n'est pas un effet secondaire. C'est une conséquence voulue. C'est l'effet des vaccins. L'effet des vaccins est de causer des ravages dans votre système immunitaire.

08 novembre 2021 FranceSoir "Je ne peux plus me taire" : un journaliste allemand dénonce les mensonges médiatiques liés au Covid. Cet espace d'opinion permet la libre expression des idées et d'engendrer le débat. Les articles et vidéos publiés dans cette rubrique peuvent parfois ne pas faire consensus, Né en 1979, Ole Skambraks a étudié les sciences politiques et le français à l'université Queen Mary de Londres et le management des médias à l'ESCP Business School de Paris. Il a été présentateur, reporter et rédacteur à Radio France Internationale, rédacteur en ligne et *community manager* à cafebabel.com, responsable des programmes de l'émission matinale de MDR Sputnik et rédacteur chez WDR Funkhaus Europa/Cosmo. Le 26 octobre, Paul Schreyer, fondateur de Multipolar Magazin, où la [lettre de M. Skambraks](#) avait été publiée en allemand (avec un million de vues) le 5 octobre 2021, y rapporte que M. Skambraks a été licencié le 22 octobre par SWR2 de son poste de rédacteur en gestion des programmes/conception sonore, sans toutefois qu'un motif précis de licenciement ne soit spécifié.

08 novembre 2021 FranceSoir Theresa Long, médecin de l'armée américaine, alerte sur la vaccination contre le Covid-19. **"Je pense que le vaccin contre le COVID est une plus grande menace pour la santé des soldats que le virus lui-même", déclare le lieutenant-colonel Theresa Long, médecin de l'armée américaine.** Après l'homologation définitive du vaccin Pfizer/BioNTech contre le coronavirus par l'agence américaine des médicaments (FDA) pour toutes les personnes de 16 ans et plus, le Pentagone avait annoncé par la voie de son porte-parole John Kirby que la vaccination serait obligatoire pour tous les membres des forces armées américaines "d'ici à la mi-septembre". Cette décision du ministre de la Défense Lloyd Austin était soutenue par le président [Joe Biden](#) qui y voyait « un engagement immuable pour s'assurer que les troupes aient tous les outils nécessaires afin d'effectuer leur travail aussi sûrement que possible ». Le 27 septembre 2021, le lieutenant-colonel Theresa Long, médecin de la première brigade d'aviation de Ft. Rucker et chargée de la certification de l'aptitude de 4000 aviateurs à voler, a expliqué dans [une déclaration sous serment](#), rédigée en vertu de la loi sur la protection des lanceurs d'alerte militaires, comment des dizaines de pilotes en parfaite santé ont subi une myriade d'effets secondaires indésirables, notamment des myocardites.

08 novembre 2021 WikiStrike. La Haute Autorité de Santé vient d'annoncer qu'elle déconseille le vaccin [Moderna](#) aux moins de 30 ans. N'ayant à déplorer aucun décès en France, elle continue donc à le recommander aux [plus de 30 ans](#). Il n'y a pas si longtemps ([le 28 juillet](#)) elle le trouvait même très bien pour les enfants à partir de 12 ans... Les Japonais ont été moins chanceux ([3 morts](#)) que les Français qui, certes, déplorent [77 décès](#) après l'injection Moderna, mais comme il s'agit d'un pur hasard, cela n'entre pas dans les statistiques. Les descendants des Vikings — des petites chochottes — se plaignent de myocardites et de péricardites, alors qu'en France on n'en parle même pas. Danemark et Norvège [déconseillent l'injection](#) Moderna aux moins de 30 ans, Suède et Finlande l'ont interdite pour cette tranche d'âge, tandis

que l'Islande l'interdit carrément à tout le monde, quel que soit l'âge. **La Haute Autorité de Santé**, le jour même (8 novembre) où elle déconseille Moderna aux moins de 30 ans, estime que « *Spikevax® [Moderna] et Comirnaty® de Pfizer sont deux vaccins sûrs et efficaces mais les études montrent une légère supériorité de Spikevax® en termes d'efficacité et des risques plus faibles de myocardite pour Comirnaty®, en particulier pour les personnes de moins de 30 ans* ». Vous avez donc le choix : soit plus efficace (Moderna), soit moins nocif (Pfizer). Face tu perds, pile je gagne. Après avoir déconseillé, le 15 octobre, le 3e rappel aux moins de 30 ans, la HAS annonce le contraire le 8 novembre : « *Les données en vie réelle montrent qu'une dose de rappel est efficace pour réduire à la fois la transmission et le risque de forme grave, quel que soit l'âge.* » Dans le doute, la HAS ne s'abstient pas et, tout en le déconseillant aux moins de 30 ans, le propose... en troisième dose à tous (y compris aux moins de 30 ans) ! Tout en avouant son ignorance quant à l'efficacité du vaccin de Moderna en deux doses, à sa durée, tout comme à l'efficacité d'une 3e dose sur la transmission, la HAS la recommande quand même fortement. « *La HAS considère que dans le contexte sanitaire actuel, compte tenu des données encore limitées sur les conséquences d'un déclin de l'efficacité au cours du temps chez les jeunes adultes et sur l'effet d'un rappel sur la transmission, il n'y a pas lieu pour le moment de modifier ses recommandations quant à la pertinence d'un rappel en population générale, même s'il est probable que celui-ci soit nécessaire ultérieurement. La HAS attend les résultats des travaux de modélisation de l'Institut Pasteur pour rendre un avis sur ce sujet.* » La 3e dose sera donc « probablement » nécessaire... C'est clair et convaincant comme du Castex ! Et puis qu'importe l'observation de la réalité, quand l'Institut Pasteur nous fera de si belles modélisations !

08 novembre 2021 Profession Gendarme Analyses sanguines post-injection : l'inquiétude grandit, vidéo de Jérémy Mercier reçoit Benoit Ochs, médecin généraliste luxembourgeois.

08 novembre 2021 Profession Gendarme Le PDG de Pfizer, Albert Bourla, a été arrêté vendredi matin par le FBI à son domicile de Scarsdale, dans la banlieue cossue de New York, et accusé de plusieurs chefs d'accusation de fraude. Bourla est détenu dans l'attente d'une audience de libération sous caution. Les agents fédéraux sont en train d'exécuter un mandat de perquisition à son domicile et dans plusieurs autres propriétés qu'il possède à travers le pays. Albert Bourla est accusé de fraude pour son rôle dans la tromperie des clients sur l'efficacité du "vaccin" COVID-19. Pfizer est accusé d'avoir falsifié des données et d'avoir versé d'importants pots-de-vin. Selon un agent du FBI qui a parlé au Conservative Beaver, Pfizer a menti sur l'efficacité des vaccins et a trompé les clients sur les effets secondaires graves que les vaccins peuvent produire. Pfizer est accusée d'avoir payé les gouvernements et les grands médias pour qu'ils gardent le silence.

09 novembre 2021 FranceSoir "Il y a quelque chose qui ne colle pas" : le pavé dans la mare du Pr Peter Doshi. La semaine dernière, le sénateur républicain du Wisconsin, Ron Johnson, a réuni un panel d'une dizaine d'experts pour évoquer les conséquences désastreuses de la politique vaccinale du gouvernement fédéral des États-Unis. "En cette période de *cancel culture*, dire la vérité peut se payer au prix fort. C'est pour ça que je tiens vraiment à vous remercier tous pour votre présence ici", a salué l'organisateur. Parmi les différentes interventions, l'une a particulièrement retenu l'attention : celle de Peter Doshi. "Je suis attristé que notre société soit inondée par le 'tout le monde sait'. Cela a banni la curiosité intellectuelle et a mené à l'autocensure", s'est désolé ce professeur de pharmacie à l'Université du Maryland, également ["senior editor" du British Medical Journal](#), la prestigieuse revue qui a récemment dévoilé [le "PfizerGate"](#).

09 novembre 2021 Profession Gendarme Nicole delépine. LETTRE OUVERTE A MR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE—L'épidémie de covid est terminée. Sa lettre se termine par : Les faits avérés et les chiffres officiels de l'OMS et des agences sanitaires des pays européens démontrent que l'épidémie est terminée en Europe de l'Ouest et en Scandinavie. Merci Mr le Président d'avoir parcouru ce document qui démontre que la crise covid est passée dans notre pays. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information. Avec notre respect. N. Delépine pédiatre oncologue et G. Delépine chirurgien oncologue et statisticien

09 novembre 2021 LCP. Le Conseil constitutionnel a partiellement censuré le projet de loi de "vigilance sanitaire", dans une décision rendue mardi 9 novembre. Les Sages, saisis par l'opposition parlementaire de droite et de gauche, ont validé la possibilité de recourir au passe sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, si la situation l'exige. Ils ont, en revanche, censuré l'article qui permettait l'accès au statut vaccinal des élèves par les directeurs d'établissements scolaires. Le gouvernement pourra donc bien recourir au passe sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, si la situation sanitaire l'exige. Le Conseil constitutionnel a donné, mardi 9 novembre, son feu vert à l'utilisation de cet outil de lutte contre l'épidémie de Covid-19, jusqu'à cette date, qui enjambe donc les élections présidentielle et législatives. Et ce malgré la farouche opposition des groupes parlementaires d'opposition qui avaient saisi l'institution, à la suite de l'[adoption définitive](#) du [projet de loi](#) "portant diverses dispositions de vigilance sanitaire". S'il refuse de se prononcer sur la potentialité de la menace virologique jusqu'à cette date, le Conseil rappelle qu'il appartient à l'Exécutif de mettre fin au dispositif dès lors qu'il ne sera plus nécessaire. Un engagement que les membres du gouvernement ont répété tout au long de l'examen du projet de loi. En outre, les Sages écartent l'argument fréquemment brandi par l'opposition quant au respect du rôle du Parlement. "*Les dispositions contestées n'ont ni pour objet ni pour effet de priver le Parlement du droit qu'il a de se réunir*", indiquent-ils dans leur décision, soulignant en outre que la loi prévoit l'organisation d'un débat au Parlement en février. En définitive, le Conseil constitutionnel juge que le projet de loi opère "*une conciliation équilibrée entre l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de la santé et le respect des droits et liberté*". Déployant un argumentaire similaire, le Conseil valide également la prolongation du cadre juridique de l'état d'urgence sanitaire jusqu'à cette même date du 31 juillet 2022, soulignant qu'il appartient aux autorités de l'appliquer si nécessaire. Charge aux juges de s'assurer que les mesures permises par cet état d'exception sont proportionnées. Pour rappel, l'état d'urgence sanitaire n'est à l'heure actuelle plus appliqué sur le territoire hexagonal, et ce depuis le 1er juin.

10 novembre 2021 ProfessionGendarme. Une étude menée par l'Assurance maladie et l'Agence du médicament publiée le 8 novembre confirme le risque de myocardite et péricardite des vaccins ARN Messenger, notamment chez les hommes de moins de 30 ans. Il reste toutefois peu fréquent. Les vaccins à ARN messenger contre le Covid-19 accroissent le risque de myocardite et péricardite mais celui-ci est peu fréquent, selon une vaste étude française publiée le 8 novembre. Menée par la structure Epi-Phare, qui associe l'Assurance maladie (Cnam) et l'Agence du médicament (ANSM), cette étude cas-témoins a porté sur les personnes âgées de 12 à 50 ans hospitalisées en France pour une myocardite ou une péricardite entre le 15 mai et le 31 août, soit 919 cas de myocardites et 917 cas de péricardites.

10 novembre 2021 ProfessionGendarme. Martin Blachier récidive: «Les hospitalisés Covid ont été bien moins nombreux que l'on croit». L'épidémiologiste résume un rapport démontrant qu'il n'y a pas eu de réelle submersion des hôpitaux en 2020 liée au Sars Cov 2. 10 novembre 2021. Après avoir créé un petit électrochoc sur CNews, en rappelant sans fioritures que « Oui, le virus peut circuler dans une population vaccinée » ([voir le Coup de Zoom de CovidHub ici](#)), Martin Blachier persiste et signe. Cette fois, c'est sur la chaîne LCP que l'épidémiologiste français a sévi, en résumant les points-clé d'un rapport officiel tout frais éclos, analysant l'activité hospitalière 2020 autour du Covid 19. Ô surprise : au final, 5% seulement des réanimations ont concerné des patients Covid, patients Covid qui ont représenté au total en tout et pour tout 2% des hospitalisations sur l'année.

10 novembre 2021 FranceTVinfo. Quatre mois après sa dernière intervention, Emmanuel Macron a repris la parole. Le chef de l'Etat s'est adressé solennellement aux Français, hier mardi 9 novembre, à 20 heures, pour la neuvième fois depuis le début de la crise du Covid-19. Le président a annoncé des mesures pour [doper le rappel vaccinal](#) face au rebond de l'épidémie et a évoqué la fin de son quinquennat, qui devrait faire l'impasse sur la réforme des retraites.

10 novembre 2021 Profession Gendarme. Pour la dissolution du Conseil national de l'Ordre des Médecins! L'Ordre des Médecins est né le 7 octobre 1940, sous le régime de Vichy, prenant la forme d'un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public : veiller au respect de l'éthique médicale, accompagner les médecins en matière de déontologie, de justice et dans leurs démarches administratives, se poser comme garant de la relation médecin-patient, et comme conseiller des pouvoirs publics et des organismes français de santé publique. Bien que créé dans un contexte sombre, les missions confiées à cet organisme semblent a priori utiles, voire indispensables. En tout cas en théorie. Mais dans les faits, le Conseil de l'Ordre ne remplit plus sa mission ! **Qu'en est-il de l'Ordre des Médecins aujourd'hui ?** Dans une tribune publiée le 9 mars 2021, 26 organisations (parmi lesquelles plusieurs syndicats de médecins et des associations de patients) ont **demandé officiellement la dissolution de l'ordre**. Selon les auteurs de cette tribune, le Conseil de l'Ordre « **protège des professionnels de santé corrompus et maltraitants.** » Et ce ne sont pas des accusations en l'air. Elles reposent en effet sur **un rapport à charge de la Cour des comptes paru en décembre 2019**[1], pour le moins édifiant.

- **Une nouvelle condition pour le pass sanitaire.** A partir du 15 décembre, *"les plus de 65 ans"* et les personnes atteintes de comorbidités devront justifier d'une dose de rappel pour continuer à bénéficier du pass sanitaire, a annoncé le chef de l'Etat. Seules 3,4 millions des 7,7 millions de personnes éligibles à ce rappel (plus de 65 ans, victimes de comorbidités, soignants...) ont été revaccinées à ce stade.
- **Une stratégie vaccinale élargie.** Face à la recrudescence du nombre de cas, le chef de l'Etat entend inclure une nouvelle cible à la stratégie française en matière de doses de rappel. *"Une campagne de rappel sera lancée courant décembre"* pour les 50-64 ans, a annoncé le chef de l'Etat. Il a souligné que *"83% des personnes en réanimation ont plus de 50 ans"*.
- **Un appel à la "responsabilité" des Français non vaccinés.** Le président de la République a lancé *"un appel à l'esprit de responsabilité des six millions d'entre vous qui n'ont encore reçu aucune dose de vaccin"*.
- **La réforme des retraites remise à plus tard.** Face à la dégradation de la situation sanitaire et à l'opposition des partenaires sociaux, le président a estimé que *"les conditions ne sont pas réunies pour relancer aujourd'hui ce chantier"*.
- **De nouveaux réacteurs nucléaires.** *"Nous allons, pour la première fois depuis des décennies, relancer la construction de réacteurs nucléaires dans notre pays"*, a déclaré Emmanuel Macron, un moyen selon lui de *"garantir l'indépendance énergétique de la France"* et d'*"atteindre en 2050 la neutralité carbone"*. En octobre, il avait annoncé le développement de "petits réacteurs modulaires", sans préciser si ceux-ci étaient destinés à la France ou à l'exportation.

10 novembre 2021 FranceSoir. Le pass sanitaire des plus de 65 ans va être désactivé, en l'absence d'une dose de rappel, "six mois et cinq semaines" après la précédente injection, à partir du 15 décembre, a précisé mercredi le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. "Le 15 décembre, le pass sanitaire sera désactivé pour les personnes de plus de 65 ans, qui ont réalisé leur deuxième dose il y a plus de six mois et cinq semaines et qui n'ont pas fait le rappel", a indiqué sur Franceinfo le secrétaire d'État après l'annonce faite la veille par Emmanuel Macron lors de son allocution. M. Attal a également confirmé que les personnes ayant des comorbidités, qui sont elles aussi incitées à faire un rappel au bout de six mois, ne sont pas concernées par la désactivation du pass sanitaire pour des "raisons juridiques et techniques". Pour "des personnes qui souffrent d'obésité ou d'une maladie cardio-vasculaire", le pass "connaît votre âge mais il ne connaît pas vos pathologies", a-t-il expliqué. "Mais c'est très important que ces personnes qui sont plus fragiles vis-à-vis des formes graves que les autres fassent leur rappel de vaccination", a ajouté M. Attal. Le porte-parole a confirmé aussi qu'il n'y a pas d'obligation de dose de rappel pour les soignants même s'ils sont eux aussi incités à la faire et que la campagne de rappel sera ouverte aux 50-64 ans dès le début décembre. Pour cette catégorie de population, "il y aura ensuite une certaine logique à ce que le pass sanitaire s'applique de la

même manière pour eux dès lors que la campagne de rappel leur aura été ouverte", a indiqué M. Attal à l'issue du Conseil des ministres.

10 novembre 2021 BFMTV. Dans un entretien diffusé mercredi sur BFMTV, Bruce Toussaint demande à Didier Raoult ce qu'il pense de l'estimation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui considère que l'Europe pourrait déplorer 500'000 morts du Covid-19 d'ici le mois de février. «Est-ce que vous aussi vous partagez cette inquiétude et ce constat?» a demandé le journaliste au professeur marseillais. «Plutôt que de se laisser enfumer par les différents médias», Didier Raoult a d'abord conseillé aux téléspectateurs de se rendre sur le site de l'institut américain John Hopkins pour consulter des données précises sur l'épidémie, relate «Puremédias». Par la suite, le professeur ajoute: «L'OMS dit un peu ce qu'il veut...». Bruce Toussaint le relance: «Ce n'est pas sérieux l'OMS?». L'intéressé répond alors: «Ça dépend quoi. C'est complexe. C'est acheté beaucoup par Bill Gates quand même». Le journaliste a alors tenté de le recadrer: «Bill Gates achète l'OMS? On est sur un dérapage complotiste là professeur Raoult», a-t-il réagi. «Ce n'est pas complotiste, c'est le financier majeur de l'OMS. (...) Tout ce que je dis, vous pouvez le regarder», a soutenu l'invité, qui a estimé quelques instants plus tard que «la politique vaccinale du monde est dirigée par Bill Gates depuis une quinzaine d'années, d'abord par le Gavi (l'Alliance du Vaccin) et ensuite maintenant directement par l'OMS».

11 novembre 2021 FranceSoir. Le professeur Jean-Bernard Fourtillan a été interpellé une nouvelle fois : alors qu'il se trouvait dans un hôtel à Gentilly, au sud de Paris, la gendarmerie d'Arcueil s'est présentée mardi 9 novembre, à 19 heures. D'après nos sources, le contact avec la gendarmerie s'est passé sans anicroche. Actuellement à la prison de la Santé, il serait entendu alors qu'il s'apprêtait à donner des interviews médias, initialement pour 24 heures, et désormais jusqu'à mardi prochain selon son avocat. Depuis plusieurs mois, le professeur Fourtillan portait un bracelet électronique, assigné à résidence dans le Cantal avec des périodes de liberté de 12 à 15 heures et de 18 à 21 heures. Âgé de 78 ans, l'intéressé témoigne d'un ras-le-bol entraîné par le coût, matériel et psychologique, de cette assignation, et avait ainsi décidé de parler à la presse, ce qu'il n'a pu faire du fait qu'il a été arrêté. Il avait été placé en détention en avril dernier, ce qui avait provoqué un fort émoi chez ceux qui soutiennent indéfectiblement.

11 novembre 2021 FranceSoir. Interpellé sur France Inter fin septembre au sujet des troubles menstruels relevés chez de nombreuses femmes vaccinées, Olivier Véran a nié toute responsabilité pouvant être imputée au vaccin. Selon ses dires, ces troubles seraient "transitoires et temporaires", et "n'affectent en aucun cas la fertilité". [@olivieveran](#) sur les troubles menstruels après vaccination : "l'agence nationale du médicament a enregistré des remontées sur des situations temporaires et bénignes, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne peuvent être mal vécues. Suite aux affirmations du ministre de la Santé, [Le Télégramme a lancé un appel](#) afin de donner la parole aux principales concernées ; les femmes qui ont subi des troubles menstruels suite au vaccin ont pu prendre la parole. [39 femmes du pays de Vannes](#) ont décrit les troubles menstruels auxquels elles sont confrontées depuis leurs injections de vaccin. Certaines témoignent de faits inquiétants : l'une a dû se faire retirer l'utérus à cause des douleurs et des saignements incessants, deux autres attestent s'être rendues plusieurs fois à l'hôpital à cause d'hémorragies ou de fissures vaginales. Depuis, elles ne sont toujours pas guéries. Chacune des femmes a suivi une batterie d'examen qui n'ont rien révélé d'anormal, laissant le vaccin seule cause suspecte de tous leurs maux. Fort heureusement, les troubles menstruels ne sont pas aussi graves pour l'ensemble des 39 femmes ayant répondu à l'appel du Télégramme, mais toutes subissent des maux notables : « l'absence de règles pendant un ou plusieurs mois pour 31,6 % d'entre elles ; des règles beaucoup plus abondantes, plus fréquentes, ou qui durent plus longtemps (26,3 %) ; des cycles devenus erratiques alors qu'ils avaient une régularité de métronome (18,4 %) ; d'autres symptômes comme les fissures vaginales ou des nausées (15,8 % :), et deux femmes ménopausées qui ont recommencé à saigner ». Aucune réelle explication ne leur a été donnée, et aucun traitement ne leur a été prodigué. Pire, certaines témoignent avoir subi un mépris de la part de leur médecin : on leur dit que c'est « *le stress et la fatigue* » qui sont la cause de leur douleur, et que ça « *n'a rien à voir* » avec le vaccin. Certains de leurs médecins ont quand même identifié le vaccin comme responsable

probable, mais « aucune des 39 femmes n'a été incitée à déposer un signalement auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ». Comme pour de nombreux autres effets secondaires, ce silence rend le phénomène difficile à analyser, mais il ne le rend pas moins légitime, puisque les témoignages récoltés par Le Télégramme ne sont pas isolés.

11 novembre 2021 FranceSoir. La semaine dernière, devant le Sénat italien, le philosophe italien Giorgio Agamben a posé la question que plusieurs se posent sans oser la formuler. Et *“si le passeport vaccinal était la finalité et non pas la conséquence”* ? Si au travers de la pression à la vaccination, présentée comme une obligation quasiment pénale, de prévention de cette forme d'empoisonnement que serait la “contamination”, l'objectif inavoué était l'extension à l'ensemble du recensement de la population, d'un document de traçabilité électronique ? Car qui dit passeport sanitaire dit certificat QR. La massification du code, originellement conçu comme un outil de marketing pour des biens et non des personnes, est passée comme une lettre à la poste sans être analysée dans sa dimension biométrique, ni davantage insérée dans son contexte technologique. De là, la singularité de la question d'Agamben. Quasi concomitamment, [Marc Zuckerberg déclarait que Facebook Inc. serait rebaptisé Meta](#). Meta pour metaverse. Selon Zuckerberg : *“Le metaverse est un Internet incarné, dans lequel, au lieu de se limiter à regarder du contenu, on vit en lui”*. Il se donne cinq ans pour arriver à faire de Facebook l'entreprise phare du metaverse. Et pour cela, il va falloir que nous lui donnions encore plus de données que nous ne le faisons.

11 novembre 2021 FranceSoir – François Pesty Nous savons bien que nous sommes dans un pays totalement « hospitalo-centré », et l'hôpital a beau être un haut-lieu des infections nosocomiales au nouveau coronavirus, **les données de la ville montrent bien que ce n'est pas le SARS-CoV-2 qui y circule le plus, mais les rhinovirus, le virus respiratoire syncytial et le métapneumovirus humain : Pour conclure**, cette croyance irréductible en l'efficacité des masques, qui ne repose sur aucune donnée scientifique robuste, a malheureusement la vie dure. Qu'il s'agisse du covid-19, du virus de la grippe, ou du virus respiratoire syncytial, l'absence généralisée d'esprit critique et scientifique n'aide pas. D'ailleurs, la médecine a été vidée de son âme scientifique, comme de la place de choix qu'elle avait faite au patient, par Emmanuel Macron, fossoyeur de la médecine moderne, remplacée par ce stupide principe de précaution...

11 novembre 2021 Profession gendarme. Les décès excessifs indiquent un programme de dépopulation... « Les décès excessifs indiquent un programme de dépopulation », Mike Whitney : « Pourquoi la mortalité en Écosse est-elle plus élevée en 2021 qu'en 2020 ? Réponse : Parce que plus de gens meurent. Et la raison pour laquelle plus de gens meurent est que plus de gens ont été vaccinés. En d'autres termes, il y a un lien entre la hausse de la mortalité et le vaccin contre le Covid-19 ». Le Dr Mike Yeadon a résumé les récents développements dans un commentaire qu'il a posté sur le Morningstar Channel la semaine dernière. Il a déclaré : « Il n'y a pas de fin logique ... si ce n'est la tyrannie totalitaire ... et la dépopulation massive ... Certains collègues sont d'accord avec la partie tyrannie, mais rechignent sur la partie dépopulation. (Mais) Les preuves l'indiquent fermement ».

12 novembre 2021 Profession gendarme. Le journaliste d'investigation Steve Kirsch a écrit un article affirmant que les hôpitaux pour enfants des États-Unis se remplissent de nouveau-nés souffrant de graves problèmes cardiaques, tout cela parce que leurs mères ont reçu le vaccin Covid-19. Un courriel reçu par Kirsch affirme que les trois USIN (unités de soins intensifs néonataux) d'un hôpital sont toutes remplies de patients nouveau-nés. Tous les bébés sont nés de mères entièrement vaccinées, comme l'a confirmé une infirmière à partir de leur dossier, bien que le personnel de l'hôpital ne soit pas autorisé à poser directement des questions sur le statut vaccinal des mères. L'e-mail indique : “Comme il s'agit d'une rumeur de troisième ou quatrième main, j'aurais normalement essayé de la confirmer avant de la partager avec quiconque. “Mais mes premières recherches sur Internet n'ont rien donné, et je crains que ce ne soit le genre de chose qui puisse être efficacement réprimée pendant un certain temps par ceux qui contrôlent nos plus grands hôpitaux – en particulier ceux qui sont actuellement occupés à licencier les médecins et les infirmières qui refusent la vaccination.”

12 novembre 2021 Profession gendarme. TRIBUNE – L'Inde a réussi, même si Big Pharma ne le veut pas ! L'Inde ne pouvait pas réussir. Depuis six mois, je suis ce qu'il se passe dans ce pays, grand producteur de médicaments, de vaccins et du fameux kit Ziverdo. L'incroyable victoire contre la maladie a surpris, et pourtant nos médias ne peuvent l'admettre, alors ils mentent. **Quelques rappels** : le Kerala a un taux de vaccination comparable à celui de la France pour les plus de 65 ans ; l'ivermectine y est proscrite ; il impose un passe sanitaire. Résultat : la semaine dernière, le Kerala représentait 50 % des décès covid-19 de l'Inde, alors qu'il compte seulement 3 % de sa population totale.

12 novembre 2021 SortirAParis. Le **vaccin anti-Covid** de **Valneva** bientôt dans l'hexagone ? L'Union européenne a annoncé avoir d'ores et déjà précommandé le vaccin développé par le laboratoire franco-autrichien, alors que celui-ci fait l'objet d'une demande de mise sur le marché et est actuellement scruté à la loupe par le régulateur européen. Le laboratoire annonçait déjà, il y a quelques semaines, avoir commencé une *"soumission progressive auprès de l'Agence européenne des Médicaments, dans le cadre d'une demande d'autorisation conditionnelle"*, comme l'expliquaient nos confrères des [Échos](#) en octobre dernier. Un *"nouveau type de vaccin qui est classique"*, comme l'expliquait Damien Mascret, médecin et journaliste, sur le plateau du [20 heures de France 2](#) du jeudi 11 novembre, et qui se fait en deux doses dans un intervalle de quatre semaines. Celui-ci se conserve facilement au frigo, entre 2 et 8 degrés. *"Ça veut dire que le virus est mis en culture et qu'il est tué chimiquement. Donc il va vous immuniser, mais il ne risque pas de vous donner la maladie. C'est très connu parce que c'est ce que l'on utilisait déjà pour le vaccin contre la poliomyélite ».*

12 novembre 2021 LCI. LE RETOUR DU "CORONAPASS" AU DANEMARK. Le Danemark avait abandonné son pass sanitaire le 10 septembre dernier. Il a finalement été rétabli aujourd'hui pour un mois et sera de nouveau nécessaire pour entrer dans les boîtes de nuit, les cafés et les restaurants. Toute personne de plus de 15 ans devra également le montrer pour les événements extérieurs de plus de 2000 personnes. Selon des médias locaux, le gouvernement serait également parvenu à un accord avec les représentants du monde du travail pour pouvoir permettre aux employeurs d'imposer ce pass sanitaire au sein de leur entreprise. Cette mesure doit encore être approuvée par le Parlement et devrait être examinée la semaine prochaine.

12 novembre 2021 Cnews. Le premier ministre norvégien a annoncé le retour de restrictions sanitaires nationales pour contrer une flambée de l'épidémie de coronavirus. Jonas Gahr Støre a également annoncé la mise en place d'une troisième dose de vaccin pour les personnes âgées de plus de 18 ans.

12 novembre 2021 Cnews. Le retour du pass sanitaire s'effectuera dans les communes norvégiennes. Confronté à un nombre record de cas de Covid-19, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte doit annoncer aujourd'hui de nouvelles mesures, dont l'introduction du premier «confinement partiel» de cet hiver en Europe occidentale.

12 novembre 2021 Cnews. Plusieurs centaines d'opposants à l'obligation du pass sanitaire ont manifesté leur mécontentement pour le quatrième jour consécutif à Zagreb et dans plusieurs villes de Croatie, pays qui présente un des plus faibles taux de vaccination de l'Union européenne (45%), alors que le pays enregistre des records de contaminations au coronavirus.

12 novembre 2021 FranceSoir. Depuis deux jours, la statistique est abondamment commentée sur les réseaux sociaux : en 2020, seuls 2% des patients hospitalisés en France l'ont été en raison du Covid-19. Un délire de complotistes ? Absolument pas. Ce chiffre émane du [rapport](#) de la très sérieuse Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATI-H). La statistique a fait bondir : les politiques critiques de la politique sanitaire (Martine Wonner, Florian Philippot notamment) ne se sont pas privés de relayer ce rapport en soulignant que les pouvoirs publics avaient agi de manière totalement disproportionnée. Nombre de leurs compatriotes ont aussi rebondi sur ces chiffres qui donnent de l'eau à leur moulin :

12 novembre 2021 Cnews. New York rouvre ses bras aux visiteurs du Vieux continent. Cette décision intervient 20 mois après la fermeture des frontières aux touristes européens. Le retour à une effervescence touristique proportionnelle à celle d'avant la pandémie mondiale, ne devrait pas se faire avant 2024.

13 novembre 2021 FranceSoir. L'association [BonSens.org](https://www.bonsens.org/) s'associe donc à l'Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante ([AIMISIB](https://www.aimisib.org/)) pour une plainte contre X, qui concerne notamment les médias et leurs directeurs de la publication, afin d'arrêter ces diffusions d'informations déloyales, les incriminant des chefs :- d'abus frauduleux de l'état d'ignorance et de la situation de faiblesse (art. 223-15-2 du Code pénal)- de complicité d'extorsion et de tentative d'extorsion (articles 312-1 et 312-9 du Code pénal)- de complicité d'empoisonnement et de tentative d'empoisonnement (article 221-5 du Code pénal). Une plainte de 108 pages, auxquelles s'ajoutent plus de 600 pages d'annexe dont les associations représentées par Maître Virginie de Araujo Recchia présentent le détail.

14 novembre 2021 ProfessionGendarme. Robert F. Kennedy, Jr. s'envole pour l'Europe afin de soutenir l'Alliance contre la guerre mondiale contre la démocratie Le vendredi 12 novembre, Robert F. Kennedy Jr. participera à la manifestation nationale dans la capitale suisse de Berne, où se déroulera une bataille cruciale pour l'avenir de la démocratie en Europe. Face aux restrictions des libertés mises en place par le gouvernement fédéral pendant la pandémie, le peuple suisse, emmené par les "Amis de la Constitution" de différents cantons, a exigé un référendum national. Un rejet de la politique sanitaire en Suisse marquerait une première victoire dans la résistance à l'agenda totalitaire mondial et donnerait un signal fort aux nations européennes. La Suisse est au cœur de la bataille pour la démocratie, car elle se trouve dans une position ambivalente. Sa constitution, qui régit la Confédération de 26 cantons, s'inspire de la constitution américaine et en fait l'État le plus démocratique d'Europe. Outre les larges pouvoirs d'autonomie dont jouissent les cantons, l'organisation politique repose sur une forme unique de démocratie directe, grâce aux droits de vote des citoyens et à leur capacité à demander des référendums, si un nombre suffisant de personnes le demande. Le fait que la Suisse ne soit pas membre de l'Union européenne et qu'elle utilise sa propre monnaie en fait un champion de la souveraineté, mais paradoxalement, elle abrite le siège de toutes les organisations internationales qui exigent aujourd'hui une gouvernance mondiale centralisée.

14 novembre 2021 ProfessionGendarme. Emmanuel Macron, arrêtez de dire n'importe quoi ! + Philippe Bas dénonce le « culot tout à fait stupéfiant » d'Emmanuel Macron – Vacciner, vacciner, et vacciner encore. Sous la contrainte s'il le faut. Voilà la seule « solution » pour Emmanuel Macron. Mais, Monsieur le Président, je vous rappelle que 88 % de la population adulte est *doublément vaccinée*. Si le vaccin fonctionnait si bien que ça, pourquoi s'affoler ? Il y a un problème quelque part. Alors vous nous dites qu'il fonctionne très bien mais... seulement pendant six à neuf mois.

14 novembre 2021 FranceTVInfo. Faut-il confiner les non-vaccinés ? Une question qui divise, alors que l'Autriche a opté pour cette mesure afin de convaincre la population. Face à la reprise de l'épidémie, le gouvernement cherche plusieurs solutions pour préserver la population. Si le vaccin a prouvé son efficacité, certains n'ont toujours pas reçu la moindre dose. Une situation que l'exécutif cherche à résoudre. Et [une solution venant d'Autriche](#) pourrait bien attirer l'attention du chef de l'État : un confinement pour les personnes qui ne sont pas vaccinées. Une solution qui divise... Qu'en pensent les Français ? "*Je ne pense pas que cela soit très raisonnable et égalitaire. En tout cas, ce n'est pas notre approche en France, heureusement !*", estime un passant. "*Je ne suis pas pour, je suis vaccinée, mais je pense que les gens ont le droit de choisir*", soutient une femme. D'autres se montrent moins conciliants. "*Très bien, on ne veut pas se faire vacciner, on reste chez soi comme ça, ils ne se mettent pas en danger*", déclare une autre femme. Et puis quoi encore....

14 novembre 2021 LeFigaro. Covid-19: en difficulté, l'Autriche confine les non-vaccinés... À Vienne, Innsbruck, Salzbourg ou Klagenfurt, quelques centaines à quelques milliers de participants se sont rassemblés pour protester contre cette nouvelle mesure qui concerne environ 2 millions de personnes dans le pays. C'est un fait assez rare en Autriche pour être souligné : dimanche soir, après que le gouvernement a annoncé le confinement des non-vaccinés pour au moins dix jours, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du pays. À Vienne, Innsbruck, Salzbourg ou Klagenfurt, quelques centaines à quelques milliers de participants se sont rassemblés pour protester contre cette nouvelle mesure qui concerne environ 2 millions de personnes dans le pays (environ 65% de la population a reçu une vaccination complète, un taux inférieur à ceux de l'Allemagne et de la France). Interdiction pour elles d'aller dans les bars, les restaurants, les salles de sport, les lieux culturels, mais aussi de rendre visite à quelqu'un dans un hôpital et de faire des achats dans des commerces non-essentiels. En revanche, les salariés non vaccinés peuvent continuer à travailler, à condition de pouvoir fournir continuellement les résultats d'un test négatif, un dispositif qui reste gratuit. Et puis quoi encore....

14 novembre 2021 LeFigaro. Le parlement letton a voté en faveur d'une loi qui empêche les députés qui ne sont pas vaccinés contre le Covid-19 de voter, de participer aux débats et de toucher un salaire. C'est une première mondiale. La loi adoptée au parlement letton a été soutenue par 62 députés sur les 100 qui composent l'assemblée de législateurs, d'après l'agence de presse néerlandaise *BNO News*. Elle interdit aux législateurs nationaux mais aussi locaux de voter et de participer aux débats s'ils n'ont pas reçu un vaccin anti-Covid. Les députés concernés, mais donc aussi les membres des conseils municipaux par exemple, ne seront plus payés pendant la période de suspension qui les affectera. Cette suspension entrera en vigueur ce lundi et devrait concerner 9 membres du parlement letton, selon la télévision d'État. Elle devrait s'appliquer au moins jusqu'en juillet 2022 et sera ensuite réexaminée tous les deux mois. Et puis quoi encore....

15 novembre 2021 FranceTVInfo. Covid-19 : pourquoi la situation sanitaire risque de se dégrader en France dans les prochaines semaines. L'épidémie de Covid-19 repart en Europe avec une montée en flèche des cas en Allemagne et aux Pays-Bas. Jusque-là relativement épargnée, la France voit ses indicateurs de l'épidémie repartir également à la hausse face à cette 5e vague. Et puis quoi encore....

15 novembre 2021 Voyage.gc.ca. Pour être prêt à monter à bord. **Pour monter à bord d'un avion ou train vous devez être âgé de 12 ans plus quatre mois ou plus et respecter les exigences suivantes :**

- Être entièrement vacciné avec un [vaccin accepté](#);
- Être prêt à tout moment de votre voyage à montrer votre [preuve officielle de vaccination](#);
- Avoir reçu votre deuxième dose au moins 14 jours complets avant le jour de votre départ;
- Ne présenter aucun signe ou de symptôme de la COVID 19;
- Porter un masque.
- Vaccins **acceptés** Vaccins contre la COVID-19 acceptés au Canada :
 - Pfizer-BioNTech (Comirnaty, tozinameran, BNT162b2)
 - Moderna (Spikevax, mRNA-1273)
 - AstraZeneca/COVISHIELD (ChAdOx1-S, Vaxzevria, AZD1222)
 - Janssen/Johnson Johnson (Ad26.COV2.S)

Pour être admissible en tant que personne entièrement vaccinée, vous devez avoir reçu au moins deux doses d'un vaccin accepté ou un mélange de deux vaccins acceptés ou au moins une dose du vaccin Janssen/Johnson Johnson.

15 novembre 2021 FranceSoir. Marche du Réveil : un millier de personnes à l'arrivée au Mont Valérien !

16 novembre 2021 OuestFrance Covid-19 : « Nous sommes très clairement dans un démarrage de vague » selon Olivier Véran. La crise du coronavirus entre dans sa cinquième vague en Europe où les mesures de restrictions ou de confinements pour les non-vaccinés se multiplient. Dans un entretien accordé à Ouest-France, le ministre de la Santé Olivier Véran estime que « nous sommes très clairement dans un démarrage de vague » en France. Suivez toute l'actualité liée au Covid-19 en direct de ce mardi 16 novembre 2021. Une [cinquième vague de Covid-19](#) balaie l'Europe et monte en France. Le ministre de la Santé fait le point avant son passage au Mans, ce mardi, pour annoncer les détails régionaux du Ségur de l'investissement. **Selon Olivier Véran**, nous avons retardé cette cinquième vague, a déclaré le ministre de la Santé [dans une interview accordée à Ouest-France](#). Le taux d'incidence est repassé en France [au-dessus de 100 cas pour 100 000 habitants](#). **Les résultats des évaluations nationales des élèves** en début de CP, CE1 et 6e montrent que « l'effet négatif du confinement sur les apprentissages a été gommé », a affirmé [le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer](#). Et puis quoi encore....

16 novembre 2021 FranceSoir Deux pompiers ont été blessés et deux personnes interpellées lundi en Guadeloupe pendant la première journée, émaillée d'incidents, d'une grève générale illimitée contre l'obligation vaccinale et le pass sanitaire, a-t-on appris de source syndicale et auprès du parquet. Des échauffourées ont opposé pompiers grévistes et gendarmes, lesquels ont chargé avant d'être visés par des jets de lances à eau manipulées par des pompiers. D'autres incidents entre grévistes et forces de l'ordre ont donné lieu à deux mises en garde-à-vue pour "des faits de menaces réitérées sur agent de la force publique", a indiqué le parquet de Pointe-à-Pitre. Maïté Hubert M'Toumo, secrétaire générale de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), syndicat très influent de l'île, a qualifié ces arrestations de "provocation". Elle a dénoncé dans un communiqué "une atteinte grave à une liberté fondamentale qu'est le droit de faire grève" et a appelé "tous les adhérents et militants à renforcer les piquets de grève". A l'appel du syndicat, des salariés de plusieurs établissements du secteur médico-social sont entrés en grève, a précisé l'UGTG dans un second communiqué, de même que des salariés de nombreux hôtels alors que la saison touristique est en cours. Tout au long de la journée, des barrages plus ou moins éphémères ont été érigés. "Ca va monter crescendo", a affirmé à l'AFP Jocelyn Zou. "Nous sommes entre 70 et 75% de non vaccinés. Sauf que pour assurer le service minimum, nous sommes réquisitionnés par des assignations. On ne comprend pas pourquoi là, ne pas être vacciné ne pose pas de problème", a-t-il ironisé.

17 novembre 2021 ProfessionGendarme. Le Crime Organisé : COVID-19 et ANTHRAX-01 – Interview avec Heiko Schöning ! Le médecin et officier de réserve Heiko Schöning prouve dans son nouveau livre « GAME OVER » les machinations criminelles autour du COVID-19. Comme dans un copier-coller, dix-huit ans plus tôt, les auteurs d'aujourd'hui ont commis un crime similaire avec la bactérie mortelle de l'anthrax. Heiko Schöning. Les détails criminels et le pouvoir de déduction de Heiko Schöning l'ont conduit à la conclusion suivante : les mêmes entreprises et clans sont encore et toujours impliqués dans ce jeu diabolique. Même l'ex-Président Trump y joue un rôle ... Dans son interview exclusive avec Kla.TV, Schöning donne un premier aperçu de ses révélations explosives.

17 novembre 2021 ProfessionGendarme. Nicole Delépine. *Nous savons, ils savent, et nous savons qu'ils savent.* Un document récent de la FDA admet enfin que le test PCR « Covid » a été développé sans échantillons viral spécifique isolé pour l'étalonnage des tests, admettant qu'il teste autre chose,^[9] quelques séquences d'ARN insuffisamment spécifiques du virus. Le tristement célèbre test PCR pour le coronavirus (Covid-19) n'a pas été développé avec des échantillons réels, mais plutôt avec ce qui semble être du matériel génétique provenant d'un virus du rhume. Dans le document de la FDA, **il est clairement indiqué que le matériel génétique ordinaire de la grippe saisonnière a été utilisé comme marqueur de test dans les kits de test PCR.** Pourtant les autorités savaient que de nombreuses personnes seraient testées « positives », leur permettant ainsi d'utiliser ces résultats pour **créer le récit « Covid ».** **Il n'existe aucun test légitime permettant d'identifier avec précision la présence du SRAS-CoV-2.** Une autre révélation dans le document récent est l'admission par la FDA que les résultats des tests sont « regroupés » et donc produisent des chiffres inexacts. La FDA fabrique littéralement des données pour soutenir un faux récit.

17 novembre 2021 OuestFrance L'Autriche a commencé à vacciner ce lundi 15 novembre, les enfants de plus de cinq ans contre le Covid-19. Et le pays confine les non vaccinés, une première dans l'Union européenne. Alors que le nombre de cas continue d'augmenter en Europe, de nombreuses personnes soutiennent la réintroduction du confinement pour les personnes non-vaccinées. Elles estiment qu'il s'agit d'une mesure « absolument raisonnable » pour éviter une « catastrophe ». Le chancelier autrichien Alexander Schallenberg espère ainsi endiguer le nombre record de nouveaux cas : « La situation est grave. Nous ne prenons pas cette mesure le cœur léger mais malheureusement elle est nécessaire », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Vienne. Environ 65 % de la population ont reçu les deux doses de vaccin dans ce pays, ce qui est inférieur à la moyenne européenne de 67 % et loin de pays comme l'Espagne (79 %) ou la France (75 %). Et puis quoi encore....

17 novembre 2021 ActuLuxembourg. Luxembourg : des faux QR codes aux noms d'Adolf Hitler, Mickey Mouse et Bob l'Eponge ... La ministre de la Santé du Luxembourg a été interpellée par un député au sujet de faux QR codes circulant sur le territoire aux noms de Mickey Mouse ou encore d'Adolf Hitler. L'application CovidCheck du Luxembourg n'arriverait pas à détecter les QR codes frauduleux. (©Ninon Oget/Lorraine Actu) En ces temps de crise sanitaire, le **Luxembourg** fait face à un problème surprenant : des faux QR codes, utilisant des noms de personnages de dessins animés, circulent sur le territoire. Lors d'une séance publique à la Chambre des députés le mardi 16 novembre 2021, Martine Hansen (élue du parti chrétien-social) a interpellé la ministre de la Santé, Paulette Lenert, concernant des faux QR codes aux noms de Mickey Mouse ou encore de Bob l'Eponge. Une falsification de pass sanitaire que l'application CovidCheck luxembourgeoise n'a pas réussi à détecter, d'après la député. Taquinerie contagieuse, nous avons les mêmes en France depuis un mois !

18 novembre 2021 ProfessionGendarme. EN ALLEMAGNE, LES AUTOPSIES CONFIRMENT QUE LE VACCIN ANTI-COVID EST LA CAUSE DE NOMBREUX DÉCÈS. Allemagne – Une conférence de presse avec deux pathologistes de renom a eu lieu à Reutlingen le 20 septembre 2021. Le Prof. Dr. Arne Burkhardt et le Prof. Dr. Walter Lang, deux scientifiques ont confirmé le contenu du rapport du Prof. Dr. Peter Schirmacher sur les liens établis lors d'autopsies entre la vaccination anti-Covid et les décès de plus en plus nombreux de personnes vaccinées. Le Prof. Dr. Peter Schirmacher, qui dirige les services d'autopsie, a trouvé une relation de causalité avec la vaccination dans un tiers des décès survenus dans les 14 jours après la vaccination Covid 19. Lors de leur conférence de presse, les pathologistes ont souligné que la situation était alarmante. Au cours de leurs autopsies, les scientifiques sont entrés dans les moindres détails et ont utilisé les dernières technologies. Parce que c'était le seul moyen d'établir un lien avec les vaccins, a déclaré Burkhardt dans l'introduction.

18 novembre 2021 FranceSoir La Suède instaure à son tour le passe sanitaire, avec quelques nuances cependant... L'information est reprise en boucle par tous médias : la Suède va imposer le passe sanitaire. On voit d'ici les membres du gouvernement et les médecins de plateaux télé triompher dans leur coin : « Regardez, même là-bas ils s'y mettent. La preuve que nous avons pris la bonne décision ! » En réalité, la vérité est un peu plus nuancée que ce que pourrait nous faire croire les gros titres de la presse "mainstream". Certes les autorités suédoises ont annoncé qu'elles instaureraient le passe sanitaire à partir du 1^{er} décembre, mais seulement en intérieur et dans des lieux rassemblant plus de 100 personnes : salles de spectacle, cinémas, boîtes de nuit, événements sportifs, centres commerciaux, parcs d'attraction, cérémonies religieuses, etc. Autrement dit, le passe sanitaire [comme il nous était présenté au début](#), quand il ne concernait ni les bars, ni les restaurants. Ça, c'est pour l'aspect positif. En revanche, il faudra impérativement être vacciné pour pouvoir avoir un passe sanitaire. Ni un test négatif, ni la preuve que l'on a guéri du Covid-19 ne seront suffisants. En réalité, c'est donc un passe... vaccinal. **Autre point inquiétant** : la quasi-unanimité de la classe politique au sujet de cette mesure, décidée par un gouvernement de centre-gauche, réunissant le Parti social-démocrate suédois des travailleurs (SAP) et le Parti de l'environnement Les Verts. Seul le Parti de gauche s'y est opposée au motif qu'elle « serait une atteinte à la vie privée », dans un pays où [le taux de vaccination est environ de 70 %](#) (contre 75 % en France).

18 novembre 2021 FranceSoir. Parlement européen : "La moitié des contrats avec Pfizer sont caviardés"...Ce mercredi 17 novembre, FranceSoir s'est rendu au Parlement européen pour rencontrer plusieurs députés qui se dressent contre la gestion de la crise sanitaire en Europe. Nous vous diffuserons l'ensemble de ces interviews au cours des jours à venir. Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'entretien avec les députées [Virginie Joron](#) (Rassemblement national, groupe Parti Identité et démocratie au Parlement européen) et Francesca Donato (Indépendante, Italie).

18 novembre 2021 ProfessionGendarme. Effets indésirables : des parents d'enfants décédés ou malades se battent pour faire émerger la vérité. L'association française VERITY a vu le jour fin octobre. Elle a été fondée par trois familles de jeunes morts brutalement après leur "vaccination" contre le Covid 19. Sur diverses plateformes, elle recueille les témoignages douloureux de victimes ou de leurs proches désemparés.

18 novembre 2021 LeParisien. Alors que [130 000 professionnels de santé n'avaient toujours reçu aucune dose](#) de vaccin il y a un mois, la couverture vaccinale des soignants semble s'être accélérée ces dernières semaines. L'Assurance maladie s'est félicitée jeudi 18 novembre du « très haut niveau de couverture » vaccinale de la profession ajoutant que seuls 160 médecins avaient été suspendus pour non-respect de cette obligation. Sur les 374 000 qui exercent en France, « nous avons aujourd'hui autour de 1 350 professionnels de santé libéraux qui sont interdits d'exercer. Dont 160 médecins, un nombre très faible », a indiqué le directeur de l'Assurance maladie Thomas Fatôme, lors d'un point presse, ajoutant « que les chiffres bougeaient potentiellement tous les jours ». Au 1er novembre, 96,7 % des professionnels de santé libéraux, médecins, infirmiers, masseurs, kinés, orthophonistes, orthoptistes... étaient vaccinés, a détaillé Thomas Fatôme, qualifiant ce taux de vaccination de « considérable ». Sur les 1 700 professionnels de santé libéraux qui ont fait l'objet d'une interdiction d'exercer entre le 15 octobre et le 16 novembre, « nous en avons d'ores et déjà 350 qui se sont vaccinés », a-t-il ajouté, y voyant « une dynamique de retour à une situation normale ». Déjà obligés depuis le 15 septembre de justifier d'au moins une injection, les soignants libéraux comme les salariés des hôpitaux, cliniques et maisons de retraite, les aides à domicile, pompiers et ambulanciers doivent, depuis le 15 novembre, attester d'un « schéma complet », sous peine de procédures d'interdiction d'exercer qui peuvent être engagées par les agences régionales de santé.

18 novembre 2021 FranceSoir. Covid-19 : une situation jugée « très inquiétante » dans dix pays de l'Union européenne. Malgré un [taux de vaccination relativement élevé](#), la situation épidémiologique semble une nouvelle fois se dégrader en Europe, où deux millions de cas ont été détectés au cours de la semaine écoulée. Le centre européen de contrôle des maladies (ECDC) a indiqué, dans [sa dernière évaluation des risques](#) que la situation est considérée comme « très inquiétante » dans dix pays et « inquiétante » dans dix autres (voir pages 5 et 6 du rapport). Étonnamment, la France est pour le moment épargnée. Selon l'ECDE, la situation épidémiologique est actuellement caractérisée par une hausse rapide et importante des cas, et un taux de mortalité faible, mais en lente hausse. Ainsi, l'ECDE a classé les pays de l'Union européenne en quatre catégories en fonction du nombre de cas, d'hospitalisations et de morts. « **Le nombre d'hospitalisations et de morts devrait augmenter au cours des deux prochaines semaines** » Les pays dont la situation est considérée comme « très inquiétante » sont les Pays-Bas, la Belgique, la Pologne, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, la République tchèque, l'Estonie et la Slovaquie. Selon l'agence, le nombre d'hospitalisations et de morts devrait augmenter de 50 % au cours des deux prochaines semaines dans ces pays. Afin d'endiguer la situation, certains pays ont pris des mesures fortes. Les Pays-Bas ont réinstauré un confinement partiel avec notamment la fermeture des bars, restaurants et magasins essentiels à 20 heures. Les magasins non essentiels devront, eux, fermer à 18 heures. **Une situation jugée « inquiétante » dans dix autres pays de l'union.** La situation semble également préoccupante en Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Roumanie et Slovaquie. Ces pays réfléchissent à de nouvelles mesures sanitaires à mettre en place. À ce titre, le gouvernement autrichien a franchi une étape encore jamais vue en annonçant vendredi 12 novembre que les non-vaccinés

ne pourront sortir de chez eux que pour aller travailler ou faire des courses. Annonces qui n'ont [pas fait l'unanimité auprès de la population](#).

19 novembre 2021 LeMonde. Covid-19 : l'Autriche décide de confiner l'ensemble de sa population et instaure une obligation vaccinale à partir de février. Ce confinement général, annoncé vendredi par le chancelier, Alexander Schallenberg, constitue une première en Europe depuis le printemps. La décision intervient seulement cinq jours après l'entrée en vigueur du confinement des non-vaccinés, qui avait été très critiqué. Le ministre autrichien de l'intérieur, Karl Nehammer, le chancelier autrichien Alexander Schallenberg et le ministre autrichien de la santé Wolfgang Mueckstein s'adressent aux médias lors d'une conférence de presse, le 14 novembre 2021. GEORG HOCHMUTH / AFP La mesure pour endiguer [le nombre considérable de nouveaux cas de contamination en Autriche](#) marque son étape la plus radicale. Alexander Schallenberg, le chancelier autrichien, a annoncé, vendredi 19 novembre, l'entrée en vigueur dès lundi d'un confinement général de tout le pays pour vingt jours. Le chancelier a également fait savoir qu'une obligation vaccinale serait instaurée à compter du 1^{er} février 2022. Après avoir décidé de confiner les personnes non vaccinées puis annoncé le confinement de deux régions, ce confinement général constitue une première en Europe depuis le printemps. « *La dynamique des contaminations n'est pas tenable* », expliquait jeudi Wilfried Haslauer, gouverneur (ÖVP, Österreichische Volkspartei, Parti populaire, chrétien conservateur) du Land de Salzbourg, où le taux d'incidence sur sept jours a dépassé 1 700 cas pour 100 000 habitants.

19 novembre 2021 FranceSoir. Le point sur l'Autriche – et sur la recherche en France. Alors que les médias mainstream français nous ont présenté des micro-trottoirs réalisés en Autriche, laissant entendre que la population approuverait la mesure de confinement des non vaccinés, la réalité du terrain paraît bien totalement différente. **La police et l'armée refusent de contrôler les pass sanitaire au nom de « la liberté et la dignité humaine ».** Elles se joindront d'ailleurs à une grande manifestation contre le confinement obligatoire le 20 novembre 2021 à Vienne. En clair, notre gouvernance et nos médias qui aimeraient bien que la France imite l'Autriche tentent de vendre à l'opinion française de fausses informations sur ce pays.

19 novembre 2021 FranceSoir. Des intellectuels italiens se réunissent mercredi en réaction à l'obligation vaccinale...Des philosophes, juristes, professeurs en sciences politiques se donnent rendez-vous demain en Italie, dans une conférence qui sera retransmise [sur YouTube](#) et [Facebook](#). Après l'obligation vaccinale pour tous les travailleurs instaurée le 15 octobre dernier, le climat de tension augmente dans la botte italienne. Ce qui est vécu par les opposants comme une “déclaration de guerre”, et sa mise en application, font bouger les lignes. Les « Étudiants contre le green pass » en collaboration avec « Génération future » organisent un congrès où vont se retrouver les intellectuels les plus engagés d'Italie. Ils débattront autour de la science, de la politique et de la liberté, pour apporter leur pierre à l'édifice d'un front commun contre une politique qu'ils dénoncent. Ainsi, lors de cette conférence échangeront entre autres Ugo Mattei, juriste et professeur à l'Université de Berkeley et Torino. Massimo Cacciari, philosophe, homme politique et professeur à l'Université de Padova. Giorgio Agamben, philosophe et professeur retraité des universités. Geminello Preterossi, philosophe expert en droit et sciences politiques, professeur à l'université de Salerno, sera également accompagné de Giuliano Scarselli, Piero Staing, Antonio Bonati, et d'autres médecins.

19 novembre 2021 FranceSoir. Autriche. Révolte contre la dictature de Corona au sein de l'armée fédérale – “Pour la liberté et la dignité humaine”. Maintenant, c'est l'armée fédérale qui échappe à la dictature de Corona. Après que le chef du FPÖ Herbert Kickl a appelé à une manifestation MEGA le 20 novembre à Vienne, le syndicat de l'armée fédérale FGÖ se joint à lui dans une lettre publiée le 14 novembre. Il veut “montrer ses couleurs” et s'engager pour les droits fondamentaux et les libertés. Il est expressément rappelé que TOUT LE MONDE a le droit de manifester – même pendant le lockdown ! L'obligation de contrôle de Nehammer a déjà été rejetée par le syndicat de la police. Une gifle après l'autre pour un “gouvernement” de plus en plus paniqué. Le syndicat de l'armée fédérale appelle à une manifestation MEGA le 20 novembre à VienneLe syndicat de police a rejeté Nehammer : il ne se voit pas en

mesure de contrôler le lockdown. Dans sa lettre, le syndicat précise que la manifestation ne peut pas être interdite. Le syndicat de l'armée fédérale s'attend à ce que la police soit "coopérative" et qu'il n'y ait pas d'escalade.

19 novembre 2021 FranceSoir. Pr Luc Montagnier : des cas de Creutzfeldt-Jakob liés au vaccin contre le Covid ? C'est à nouveau pour endosser le costume de « lanceur d'alerte » que le professeur Luc Montagnier est de retour chez FranceSoir. La première fois que le prix Nobel de médecine 2008 s'était rendu sur notre plateau, il avait expliqué que le virus du Covid-19 était issu d'une manipulation en laboratoire. La seconde, il avait averti que les vaccins contre le Covid-19 auraient de graves effets secondaires. Deux hypothèses balayées d'un revers de main par l'intelligentsia à l'époque. Depuis, le temps, l'analyse et l'information ont donné du crédit à ces analyses. Cette fois, le professeur de médecine, âgé de 89 ans mais « toujours actif intellectuellement » et prompt à donner son avis, surtout « s'il y a des vies humaines en jeu », alerte sur les liens entre les vaccins et des cas de maladies à prions. De quoi s'agit-il exactement ? « Une maladie à prions est une protéine qui change de conformation. [...] La pathologie [intervient] quand la protéine prend une forme anormale. C'est une sorte d'aplatissement de la structure, ce qu'on appelle des *Beta sheets*. À ce moment-là, cette structure devient insoluble dans les cellules et ne fonctionnent plus », détaille Luc Montagnier. Pour le dire plus simplement, les maladies à prions se caractérisent par une dégénérescence du système nerveux central. « Elles sont mortelles et non curables ».

19 novembre 2021 DejàVu. Un groupe de médecins, professeurs et journalistes américains, **défendus notamment par notre Confrère Aaron SIRI, avocat au Barreau de New York**, a en effet demandé à l'Agence américaine du médicament (la FDA) la publication des données qui l'ont conduite à autoriser le médicament vaccinal COMIRNATY. 329.000 pages sont en cause. Mais la FDA a répondu qu'elle ne les publierait qu'à son rythme habituel de 500 pages par mois, soit... **55 ans pour obtenir les données d'un vaccin administré à toute allure.** Notre Confrère Aaron SIRI, porteur de cette demande, dénonce une contradiction au sein de la FDA : ***"Bien que la FDA ait pu effectuer un examen approfondis des documents de PFIZER en seulement 108 jours, elle demande maintenant plus de 20.000 jours juste pour rendre ces documents accessibles au public."*** La justice fédérale a été saisie contre la FDA sur la base du "Freedom of Information Act" (FOIA).

19 novembre 2021 ProfessionGendarme Valérie Bugault : "Les institutions françaises n'existent plus... l'Etat est mort !" L'invitée de "Politique Eco", Valérie Bugault, explique pourquoi l'Etat français a disparu avec la première loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020 et en quoi elle viole la Constitution de la Vème République. Dès cette date, l'exécutif s'est affranchi des règles institutionnelles françaises au profit d'entreprises mondialisées, en témoigne la réception par Emmanuel Macron du club du Dolder (Big Pharma), en août dernier, présidé par le PDG de Pfizer, Albert Bourla. Dans cet état de vide juridique, nous sommes désormais entrés dans une période de transition. Période débouchant le 1er janvier 2022 sur la présidence française de l'UE qui, selon Valérie Bugault, actera une liquidation de l'Etat français au profit d'une intégration de l'Europe fédérale, antichambre d'un gouvernement mondial. En attendant, Valérie Bugault appelle les Français à prendre conscience de la scission entre l'exécutif et les institutions dans le but d'imposer un projet alternatif.

19 novembre 2021 LesEchos. Dans un nouvel avis, publié ce vendredi, la Haute Autorité de santé se positionne en faveur d'un nouvel élargissement de la campagne de rappel. L'instance préconise désormais « de proposer un rappel aux personnes âgées de 40 ans et plus, six mois après la primo-vaccination ». Principal argument avancé : « les dernières études suggérant en effet un bénéfice pour cette tranche d'âge ». De nouvelles données attendues Jusqu'ici cette dose de rappel était recommandée par la HAS aux personnes âgées de 65 ans et plus, celles qui sont atteintes de comorbidités, [aux professionnels de santé et du médico-social](#), ainsi qu'à l'entourage des personnes immunodéprimées. Mais alors que le taux d'incidence remonte, en France comme dans le reste de l' [Europe, plusieurs Etats sont contraints de réinstaurer](#) des mesures de restrictions, et le débat monte sur l'élargissement d'une troisième injection.

19 novembre 2021 Etouffoir. Stefan Oelrich, président de la division pharmaceutique de Bayer, a admis devant des « experts » internationaux lors d'une récente conférence mondiale sur la santé que les deux « vaccins » à ARNm (ARN messenger) de Pfizer-BioNTech et Moderna ne sont pas du tout des vaccins, mais plutôt des injections de « thérapie cellulaire et génique » déguisées. Lors du récent Sommet mondial de la santé, qui s'est tenu à Berlin du 24 au 26 octobre, 6 000 participants de 120 pays ont pu entendre Oelrich le dire. Ils ont également pu l'entendre expliquer que si ces injections avaient été commercialisées pour ce qu'elles sont réellement, la plupart des gens les auraient probablement rejetées. « Nous faisons vraiment ce saut [pour stimuler l'innovation] - nous en tant qu'entreprise, Bayer - dans les thérapies cellulaires et géniques... en fin de compte, les vaccins à ARNm sont un exemple pour cette thérapie cellulaire et génique, a déclaré Oelrich. **« J'aime toujours dire : si nous avions fait une enquête il y a deux ans dans le public, seriez-vous prêt à prendre une thérapie génique ou cellulaire et à l'injecter dans votre corps ? »** - nous aurions probablement eu un taux de refus de 95%."

20 novembre 2021 ProfessionGendarme. Secret-défense : « Les décisions clés de la gestion de la pandémie sont classées pour des décennies » Voici encore une fois la preuve que cette crise sanitaire est une escroquerie car on ne voit pas à quel moment un simple virus devient une menace pour la défense nationale ! Le secret-défense a une tendance inflationniste, dénonce Pascal Jouary, l'auteur de « Secret-défense. Le livre noir » (Max Milo) interrogé par Marianne.

20 novembre 2021 ProfessionGendarme. Attal reconnaît que le chiffre de 2% des patients admis à l'hôpital pour cause de Covid est « juste » © Ludovic MARIN Source: AFP Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, a reconnu que 2% des patients hospitalisés l'avaient été pour cause de Covid-19 (image d'illustration). Interrogé sur le plateau du talk-show On est en direct le 13 novembre, le porte-parole du gouvernement a reconnu que le chiffre portant à 2% le nombre de patients Covid admis à l'hôpital en 2020 était « juste » mais a voulu tempérer son interprétation. Invité de l'émission On est en direct (France 2) le 13 novembre, Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement, s'est exprimé au sujet d'un rapport de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATI) établissant à 2% le nombre de patients admis à l'hôpital pour cause de Covid-19. « Tout ça pour ça ? Pour si peu de gens ! », s'est alors étonné l'animateur de l'émission Laurent Ruquier en référence aux restrictions sanitaires inédites prises durant l'année 2020. Si Gabriel Attal a en conséquence reconnu que « ce chiffre est juste », il a cependant tenu à tempérer les interprétations à en tirer. Selon lui, le rapport expliquerait également « qu'il y a eu une tension très forte à l'hôpital du fait du Covid ». Gabriel Attal a estimé que les 2% des patients hospitalisés en 2020 pour prise en charge du Covid-19 représenteraient en réalité une moyenne de personnes « ayant franchi la porte de l'hôpital sur l'année ». Il a souligné notamment l'apparition « de moments de saturation des hôpitaux sur trois mois, peut-être quatre mois sur les douze mois de l'année ». « Ce chiffre ne donne pas le nombre de jours d'hospitalisation », a-t-il assuré, précisant que ces patients étaient selon lui « restés beaucoup plus longtemps ».

20 novembre 2021 ProfessionGendarme. Des tirs ont été effectués par la police à Rotterdam aux Pays-Bas lors de violents affrontements avec des manifestants au cours d'un rassemblement contre les restrictions sanitaires. Il y aurait des blessés parmi les manifestants. La police néerlandaise a tiré des coups de feu ce 19 novembre lors d'« émeutes » qui ont éclaté au cours d'une manifestation à Rotterdam contre des mesures de confinement liées à la pandémie. Il y aurait des blessés parmi les manifestants. « Une manifestation [...] a dégénéré en émeutes. Des incendies ont été allumés à divers endroits, des feux d'artifice ont été tirés et la police a procédé à plusieurs tirs (d'avertissement) », ont indiqué les forces de l'ordre sur Twitter. « Il y a des blessés liés aux coups de feu tirés », a-t-elle précisé.

20 novembre 2021 ProfessionGendarme. Par Gérard Delépine. Depuis plus de 18 mois, les fabricants de vaccins, l'OMS, nos gouvernants et les médias complices répètent constamment que la sortie de la crise Covid ne pourrait résulter que des injections anti-Covid expérimentales prétendument « *sures et efficaces à 95 %* ». L'analyse de leurs résultats avérés dans les îles lointaines un peu isolées du reste du monde et très vaccinées permet fortement d'en douter. Que ce soit en Océanie (Nouvelle-Calédonie et Fidji) ou dans l'océan Indien tout près de l'Afrique (Réunion, Maurice, Seychelles). Cette analyse factuelle repose sur les données publiées par l'OMS (consultables à : [OMS Covid Dashboard](#)) et les courbes de l'université John Hopkins (consultables à [OurWorldinData Covid](#) [nom de pays à mettre en anglais]).

20 novembre 2021 ProfessionGendarme. Après avoir été déréférencé de tous les réseaux sociaux prostitués au système et complices du génocide, le 25 octobre 2021 le Dr Zev Zelenko a audacieusement exposé « Je suis un réaliste du complot. Vanguard et BlackRock [sic] sont partie prenante de toutes les industries, médias, universités et politiques. Vanguard et BlackRock investissent l'un dans l'autre par le biais de ce qu'on appelle la propriété circulaire. Ainsi, il faut considérer Vanguard et BlackRock comme un monopole qui possède tout. Après avoir fait les vérifications nécessaires, vous découvrirez que les principaux actionnaires de ce monopole sont les :

- [famille Rothschild](#)
- famille Du Pont
- famille Rockefeller
- famille Carnegie
- famille Orsini
- [famille royale britannique](#)

qui utilisent les fondations suivantes:

- Fondation [Bill et Melinda Gates](#)
- Fondation [Soros Open Society](#)
- Fondation [Clinton](#)

20 novembre 2021 FranceSoir. Guadeloupe: le gouvernement envoie Raid et GIGN après une nouvelle nuit de violences... **Les blocages ont repris samedi en Guadeloupe après une nouvelle nuit de pillages et d'incendies lors de laquelle des policiers et gendarmes ont été visés par des tirs, faisant un blessé léger, malgré le couvre-feu imposé face à la dégradation de la mobilisation anti-pass sanitaire.** A l'issue d'une réunion de crise en fin de journée à Paris, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a annoncé l'envoi dans l'île d'une cinquantaine de membres des forces d'élite du GIGN et du Raid, tandis que son collègue chargé des Outre-mer, Sébastien Lecornu, annonçait qu'une réunion se tiendrait lundi soir autour du Premier ministre Jean Castex avec les parlementaires et les présidents des assemblées de la Guadeloupe, ainsi que le ministre de la Santé Olivier Véran. Le président de la région Guadeloupe, Ary Chalus, a pour sa part "appelé à l'apaisement". "Il faut qu'on retrouve un calme, il faut éviter le feu", a-t-il ajouté sur BFMTV. Mais l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), en pointe de la contestation, a appelé "à poursuivre la mobilisation et à renforcer les piquets de revendications populaires", dans un communiqué. Dans la nuit de vendredi à samedi, alors qu'un couvre-feu avait été instauré entre 18H00 et 5H00, des pharmacies et des commerces de téléphonies ont notamment été visés. Selon le ministère de l'Intérieur, 31 interpellations ont été effectuées. Cependant, les principaux axes restaient bloqués samedi matin, et de nouveaux barrages s'installaient. La mobilisation lancée il y a cinq jours par un collectif d'organisations syndicales et citoyennes contre le pass sanitaire et l'obligation vaccinale des soignants contre le Covid-19 se double désormais de violences commises par des émeutiers. Après une nuit de jeudi à vendredi particulièrement violente, les écoles étaient restées fermées vendredi et, en raison de très nombreux barrages routiers, l'activité tourne au ralenti. Au CHU, les seuls véhicules autorisés à entrer restent les ambulances. En fin de journée, l'Union régionale des médecins de Guadeloupe a lancé un appel à la population, rappelant "la fragilité du système de santé", et condamnant "les individus qui auraient

empêché les malades d'accéder à leurs soins ou à des soignants d'accéder à leurs lieux d'exercice". Au 16 novembre, 46,4% des personnes de plus de 18 ans avaient reçu au moins une injection en Guadeloupe, selon l'ARS.

20 novembre 2021 Profession Gendarme. Gibraltar, déclaré récemment "pays le plus vacciné du monde" avec un taux de vaccination de près de 100%, annule toutes les festivités prévues pour la fin de l'année en raison de l'augmentation des cas COVID. Le gouvernement appelle à la prudence et demande d'éviter les rassemblements de masse, de porter un masque autant que possible et de maintenir une distance de sécurité. Au cours des dernières 24 heures, il a enregistré 57 nouveaux positifs et il y a déjà 359 cas actifs.

21 novembre 2021 Profession Gendarme. Etienne Chouard: *Le véritable (mais inavouable) objectif du « confinement » des non-vaccinés, c'est L'ENFERMEMENT DES OPPOSANTS POLITIQUES, sous prétexte médical. L'URSS et l'Allemagne nazie avaient aussi invoqué « la science ». Il leur manquait l'outil « télévisions privées » pour mentir parfaitement.*

21 novembre 2021 Profession Gendarme Quelques nouvelles sur le vaccin anti-Covid. En Autriche où les non-vaccinés vont être [confinés](#) (une première en Europe), une maison close, [le Fun Palast](#): Sex Star Sauna Club à Vienne (7 000 m² au coeur de la capitale autrichienne) administre elle-même la vaccination COVID-19 sur place tous les lundis de 16h à 22h jusqu'à fin novembre et offre aux vaccinés 30 minutes avec la dame de leur choix. Les plus de 14 ans sont encouragés à venir, notamment les jeunes filles, ce qui permet de faire avancer aussi par la même occasion la [sexualisation](#) des mineurs. Le patron Peter Laskaris dit vouloir viser surtout les hommes et « notamment les immigrés » peu vaccinés (en Autriche, comme aux [Antilles](#) et aux Etats-Unis, les personnes de couleur ont globalement la sagesse de refuser plus le vaccin que les personnes au profil « caucasien »). Pour mémoire, aux Etats-Unis en [mai dernier](#) dans la même logique le Hustler Club offrait un strip-tease gratuit à Las Vegas aux vaccinés, tandis que l'UNESCO en Norvège [érotisait](#) le vaccin dans une campagne publicitaire. La République [tchèque](#) pour sa part transforme son pass sanitaire en pass vaccinal, la Suède en [instaure](#) un pour les spectacles (l'amorce d'un virage pour ce pays naguère « dissident » ?), alors pourtant qu'il s'avère que le vaccin [ne protège pas](#) de la contamination, mais atténue seulement la gravité de la maladie (libre à chacun ensuite d'affronter des symptômes graves). Parallèlement le [gouvernement](#) promeut le nouveau traitement (à 700 dollars la dose) de Merck Molnupiravir malgré les [risques](#) de cancer et malformations génitales.

22 novembre 2021 FranceSoir. Alors qu'une « cinquième vague » s'apprête à engloutir l'Europe, tous les regards du vieux continent se tournent vers les « non-vaccinés » dont la responsabilité dans l'inefficacité du vaccin semble désormais établie. La peur gagne, un vent de panique se lève, il faut agir, et vite ! « Si rien n'est fait, on aura [80 000 cas à Noël](#) » a affirmé le professeur William Dab sur LCI ce vendredi. « Antivax : comment s'en débarrasser ? » titrait [CNews](#) samedi matin, tandis que Renaud Muselier qualifiait les non-vaccinés de « [bombe virale](#) » un peu plus tôt dans la semaine* et que la présidente de la BCE [Christine Lagarde](#) estimait qu'ils représentaient une « menace pour la stabilité financière. » Il y aurait de quoi craindre le pire si les initiatives encourageantes ne se multipliaient dans l'Union européenne ces derniers jours. Ainsi l'Autriche (fidèle à ses traditions) a-t-elle testé l'[enfermement des non-vaccinés](#) (avant finalement d'enfermer tout le monde) ; la France s'est illustrée en envoyant des [chars](#) ou le [GIGN](#) mater la rébellion des Guadeloupéens qui s'opposent aux mesures sanitaires ; et la [Lettonie](#) a suspendu les députés non-vaccinés... Pas mal, mais ce sont les Pays-Bas, terre historiquement progressiste, qui ont été cette fois à l'avant-garde en proposant une nouvelle approche thérapeutique à ses citoyens récalcitrants : [le tir à balles réelles](#). On se demande bien pourquoi personne n'y a pensé avant. Le calcul est pourtant simple, en se débarrassant des 10 ou 20% de non-vaccinés de la population, on atteindrait le Graal des 100% de vaccinés ! CQFD. Fin de partie pour le Covid, retour immédiat à « la vie d'avant », enfin ! Une thérapie de choc qui porte en elle de nombreux bénéfices, comme la fin du passe sanitaire, et donc la réhabilitation de cette « liberté » que quelques poignées d'illuminés complotistes s'imaginaient avoir perdue avec l'instauration du passe en question. Ironie de l'histoire, ils ne seront plus là pour en profiter.

22 novembre 2021 ProfessionGendarme L'UE et Pfizer s'enlacent au Conseil Atlantique (proche de l'OTAN). Explications de texte édifiante suite à une photo mondaine qui a interpellé beaucoup d'observateurs parmi les résistants... Ursula et Albert, sans masque, bien sur !

22 novembre 2021 ProfessionGendarme Mortalité vaccinale et dépopulation – Pierre-Antoine Plaquevent. Un dossier qui peut aider les sceptiques à accepter que le projet de dépopulation est un projet ancien qui a été ouvertement annoncé à plusieurs reprises depuis des décennies pour ceux qui cherchent à comprendre. Naturellement pour la France les déclarations de J. Attali sont anciennes et récurrentes mais celle plus récente de Christine Lagarde qui déclare officiellement que le vieillissement de la population est un problème auquel il faudra trouver une solution rapidement montre que le projet reste plus que jamais d'actualité. Même si l'extrait ci-dessous rappelle 2009 et la tentative précédente d'imposer une plandémie les choses se sont précipitées avec les GJ en France et ailleurs, les manifestations des parapluies à Hong Kong ou celles du Chili qui amène le peuple à réécrire sa constitution. Les gouvernements criminels mondiaux ont pris peur et ont accéléré leur projet en suivant à la lettre le guide de la fondation Rockefeller de 2010." Population Matters dont le président Jonathon Porritt (conseiller de l'ancien Premier ministre britannique Gordon Brown) expliquait en 2009 que la Grande-Bretagne devait « [réduire radicalement sa population](#) si elle veut construire une société durable » afin de la faire descendre à 30 millions d'habitants (67 millions actuellement)." Cette citation apporte la réponse à tous ceux qui nous rétorquent "mais pourquoi un gouvernement s'en prendrait à sa population ?" et l'escroquerie climatique est le moyen de se donner bonne conscience !

22 novembre 2021 Marianne. En Italie, le gouvernement de Mario Draghi s'apprête à dévoiler son nouveau plan de bataille pour enrayer la remontée en flèche de la contamination qui risque de plomber les fêtes de fin d'année. Dans le même temps, un climat de colère s'installe entre les vaccinés et les opposants aux mesures de restriction, qui défilent chaque samedi depuis trois mois. Affolée par la remontée en flèche de la contamination de coronavirus, l'Italie s'apprête à renouer avec les restrictions féroces pour tenter d'enrayer une nouvelle hausse des contaminations de Covid-19. L'objectif du gouvernement de Mario Draghi n'est pas de [copier le modèle autrichien](#) en reconfinant la population pendant quasiment trois semaines pour sauver les fêtes de fin d'année. Pour l'exécutif, une solution aussi draconienne risquerait de bloquer la relance de l'économie et d'envenimer la situation alors que le climat social est déjà largement tendu en raison de la crise qui sévit. Par conséquent, Mario Draghi et ses ministres préfèrent renforcer la prévention. Cela veut dire resserrer la vis pour les non-vaccinés et en parallèle, pousser le reste de la population déjà immunisée avec un schéma complet à recevoir une dose de rappel. Le gouvernement dévoilera son nouveau plan de bataille d'ici la fin de la semaine après avoir entendu les gouverneurs des vingt régions italiennes, qui réclament un durcissement des mesures de restrictions pour les opposants à la vaccination. Point Godwin... Mario Draghi et ses ministres envisagent d'introduire à partir du 1er décembre prochain un « super passe sanitaire » qui permettrait aux Italiens immunisés de continuer à avoir une vie sociale. En revanche, les personnes qui refusent de se faire vacciner pourraient continuer à aller travailler à condition de se faire ponctuellement tester. Ce qui leur permettrait d'obtenir un certificat sanitaire valable 24 ou 48 heures. Ils pourraient alors sortir de chez eux mais pas dîner dehors, prendre un verre, aller chez le coiffeur ou au cinéma. Un scénario inacceptable pour les anti-vaccination et les anti-passe sanitaire qui manifestent déjà tous les samedis dans tout le pays depuis l'introduction en août dernier du certificat sanitaire obligatoire dans les lieux publics – devenu obligatoire en entreprise depuis le 15 octobre.

22 novembre 2021 ProfessionGendarme Covid : l'incroyable aveu de la revue The Lancet : "les personnes vaccinées avec 2 doses contaminent leurs familles" **Dans un rapport publié ce 29 octobre et consulté par [Lecourrier-du-soir.com](#), la prestigieuse revue scientifique de renommée internationale The Lancet reconnaît (dans une étude menée en Grande-Bretagne) que les personnes pleinement vaccinées peuvent transmettre et ont bien transmis le Covid à leurs proches au sein de leur famille.** Un nouveau rapport qui risque de provoquer le désenchantement des défenseurs invétérés de la vaccination qui refusent d'entendre toute critique, aussi pertinente soit-elle, émise contre le vaccin. Cette fois-ci, ils ne

sauront pas quoi dire car c'est The Lancet, le pape des revues scientifiques mondiales qui sort [un rapport consulté ce 29 octobre par Lecourrier-du-soir.com](#) et confirmant l'idée qu'une personne vaccinée peut bien transmettre le virus au sein de sa famille. En effet, dans un rapport publié sur son site officiel, la revue ne mâche pas ses mots. Dans le sommaire, on peut lire clairement : "le variant SARS-COV2 est hautement transmissible et se propage à travers le monde, y compris chez les populations disposant de forts taux de vaccination".

22 novembre 2021 FranceSoir. La lutte contre le passe sanitaire s'ancre dans un combat civilisationnel. Jean-Frédéric Poisson, pour FranceSoir TRIBUNE — Les contestations qui ont cours, à la suite de l'instauration du passe sanitaire par le gouvernement Macron, ne sont pas comme de nombreux politiques aiment à le réduire, un problème exclusivement sanitaire qui opposerait des citoyens altruistes favorables au passe, à des séditeux égoïstes « anti-vax ». Le défi est bien plus élevé : **nous avons ici affaire à un véritable enjeu de civilisation.** Ce sont nos libertés réelles que nous défendons : cet héritage plurimillénaire que nous nous efforçons de sauvegarder lorsque nous nous opposons, action après action, aux folles mesures discriminatoires imposées au nom d'une soi-disant « liberté collective » par nos responsables politiques. Les libertés individuelles et les libertés collectives doivent être, ici, distinguées, rentrant chacune dans des champs qui leurs sont propres. Les libertés collectives, depuis la démocratie athénienne au Vème siècle avant Jésus-Christ, sont normalement la garantie de la souveraineté du peuple. Le plébéien ou le patricien de la Rome antique, l'artisan médiéval votant au sein de sa corporation, ou encore le citoyen moderne choisissant ses représentants, participent, par la démocratie directe ou indirecte, à l'exercice des libertés collectives. Aujourd'hui, lorsque l'État rend le vaccin accessible à tous, il représente et exprime théoriquement la volonté du peuple libre, parce que souverain. Cependant, lorsque, sur des prétextes fallacieux, il empêche d'accéder aux traitements précoces contre le Covid (macrolide, ivermectine, zinc...) alors que ceux-ci pourraient permettre de désengorger les hôpitaux, il bafoue le mandat qui lui a été confié et se riant de nos libertés collectives.

23 novembre 2021 FranceSoir. Reiner Fuellmich invité à Varsovie : un "Nuremberg 2.0" à l'initiative d'intellectuels polonais. Le 15 novembre dernier, [Me Reiner Fuellmich](#), fondateur de la Corona Ausschuss (comité Corona) et ancien candidat à la chancellerie pour le nouveau parti politique allemand [DieBasis](#), a été l'invité d'une commission d'enquête parlementaire polonaise sur le Covid-19. À Varsovie, il a ainsi participé à l'inauguration du projet "Nuremberg 2.0", à l'initiative de cette même commission, qui se trouve être un *think-tank* d'intellectuels polonais. On y retrouve par exemple Grzegorz Braun, le professeur Mirosław Piotrowski, Paweł Skutecki et Me Jacek Wilk, secondés par les avocats Arkadiusz Tetela, Krzysztof Łopatowski et Jarosław Litwin. Avec l'aide de Reiner Fuellmich et du [comité Corona](#) avec lequel il travaille depuis maintenant des mois, ils prévoiraient des actions en justice contre ce qu'ils appellent "le nouveau totalitarisme".

23 novembre 2021 FranceSoir. Un jugement qui lie la Louisiane, le Texas et Missisipi, et qui devrait faire jurisprudence au niveau fédéral. L'autorité américaine chargée de santé et sécurité au travail (Occupational Safety and Health Administration, OSHA) a annoncé le 16 novembre 2021 qu'elle suspendait toute tentative de mettre en œuvre l'Emergency Temporary Standard (ETS référence 29 C.F.R. § 1910.501 et seq.) comportant l'obligation vaccinale et tests PCR en entreprise privée avec plus de 100 salariés. Extraits du communiqué officiel de l'OSHA : la suspension est effective « jusqu'à ce qu'un jugement final ne soit émis concernant la légalité (de l'ETS - ndlr). L'OSHA a l'intention de relancer la mise en œuvre de la directive sanitaire suite aux différentes actions juridiques en cours, dans la mesure où ce sera autorisé. »

23 novembre 2021 FranceSoir. Alors qu'aux Pays-Bas on tire à balles réelles, que les blindés sont de sortie en Guadeloupe et que la Suède instaure un passe vaccinal, en Autriche et en Allemagne non plus, la situation ne semble pas près de s'arranger pour les non-vaccinés. En Autriche, le gouvernement du chancelier von Schallenberg a décidé, [dans la foulée du confinement](#) total, avec un formidable sens du détail, que même [les bordels \(sic\)](#) devront fermer leurs portes. À bien l'écouter, il semble justifier ces mesures

grâce à une boule de cristal : « nous ne voulons pas de cinquième, de sixième, de septième vague » s'est-il écrié. Autre nouveauté du pays, les personnes vaccinées avec AstraZeneca ou JJ [devront prendre leur troisième dose](#) dès quatre mois après la seconde, pour garder leur "Green Pass". Le gouvernement déclare déjà qu'après ces mêmes quatre mois, les vaccinés Pfizer ou Moderna « pourront » eux aussi s'injecter la troisième dose. **En Allemagne, une conférence de presse de mauvais augure...** De son côté, l'Allemagne impose ses propres mesures draconiennes "anti-Covid", telles l'interdiction de prendre les transports en commun sans passe sanitaire, ou l'imposition de tests PCR quotidiens pour les non-vaccinés. Le professeur de médecine vétérinaire (!) Lothar Wieler, qui dirige le Robert Koch Institut, vient de reconnaître [en conférence de presse le 19 novembre](#), que les vaccins avaient des limites : « le vaccin est la porte de sortie de la pandémie [...] mais cela ne signifie surtout pas qu'il faille laisser tomber les autres mesures [...] si les vaccins confèrent une haute, une très haute protection, ce que beaucoup de gens n'arrivent cependant pas à comprendre est ceci : la protection n'est pas à 100 % et [le vaccin protège moins bien de la contagion que d'une forme grave](#) ». "

23 novembre 2021 ProfessionGendarme PIERRE PERRET : «Ils nous prennent encore pour des confinis».

23 novembre 2021 ProfessionGendarme L'enfumage de ce gouvernement n'est plus défendable même par leurs plus zélés représentants....Et oui, le député LREM Jean Terlier est bien embêté lorsqu'il doit expliquer pourquoi le premier ministre Jean CASTEX ne respecte pas les gestes barrières, alors qu'on nous impose le masque en extérieur et qu'on l'impose à nos enfants. CNews et Morandini.

23 novembre 2021 ProfessionGendarme Le gouverneur Ron DeSantis signe l'interdiction de l'obligation des vaccins et du masque dans les écoles. Coup de théâtre en Floride et coup de force contre le président Joe Biden. Le gouverneur de Floride Ron DeSantis s'est rendu à Brandon dans le comté de Hillsborough, pour promulguer des projets de loi destinés à infliger des amendes aux employeurs qui imposent à leurs salariés l'obligation vaccinale et à interdire aux écoles l'obligation vaccinale et le port du masque aux élèves. Les républicains de Floride ont approuvé le projet de loi mercredi après des heures de débat au cours desquelles les républicains ont soutenu qu'ils protégeaient les travailleurs. « *Si vous voulez vous faire vacciner, vous pouvez vous faire vacciner. Si vous ne voulez pas vous faire vacciner, vous pouvez choisir de ne pas vous faire vacciner* », a déclaré le sénateur républicain Danny Burgess. « *C'est tout l'objet de ce projet de loi, faire confiance aux Floridiens et nous permettre de faire ce choix par nous-mêmes.* ».

24 novembre 2021 ProfessionGendarme Michel Cymes atteint du Covid-19 malgré deux doses de vaccin. Durant l'émission «On est en direct» diffusée ce samedi 20 novembre, Michel Cymes a confié avoir récemment contracté le Covid-19, malgré avoir été vacciné à deux reprises. «Moi je peux vous dire, j'ai eu le Covid il y a trois semaines», a déclaré Michel Cymes avant d'ajouter «qu'il a été doublement vacciné», face à [Laurent Ruquier](#) et Léa Salamé qui le questionnaient sur la cinquième vague.

25 novembre 2021 ProfessionGendarme Alors que la police de Vienne se prépare à une nouvelle manifestation de Corona samedi, afin que les protestations ne dégénèrent pas en plein Lockdown pour les non vaccinés, une partie de l'armée autrichienne appelle ses camarades à sortir également samedi : mais pour rejoindre les rangs des "critiques des mesures" et des négationnistes de Corona et pour faire également monter l'ambiance contre les vaccins. Deux officiers de haut rang se sont présentés dans une lettre ouverte comme des "fonctionnaires de l'information" et ont comparé les mesures contre Corona à un "viol".En outre, les hommes ont minimisé le régime nazi dans leur lettre en écrivant que les personnes non vaccinées seraient à nouveau "stigmatisées, exclues et enfermées" "75 ans plus tard". Selon le porte-parole de l'armée fédérale, Michael Bauer, l'affaire est déjà entre les mains du département de la discipline et des plaintes.

25 novembre 2021 FranceSoir. Hold-Up" a fait couler beaucoup d'encre fin 2020. Un an plus tard, la suite risque d'en faire couler au moins tout autant, pour finir l'année 2021 en beauté. Il y a un mois, la bande-annonce de "[Primum non nocere](#)" était dévoilée. Aujourd'hui, c'est sous le nom symbolique de "Hold-On"

(Tenez bon) que le deuxième volet fait son apparition. La promesse est la suivante : HOLD-UP POSAIT LES QUESTIONS, HOLD-ON APPORTE LES RÉPONSES... Une enquête menée par un collectif d'anciens journalistes de TF1, France Télévisions ou encore Canal +, qui s'ouvre avec beaucoup de recul, grâce à une intervention de Jean-Dominique Michel, anthropologue de la santé : « Pourquoi est-ce que je devrais vous croire vous, plutôt que ce que me dit l'État ? C'est très honnête comme posture. Maintenant, ça fait des décennies que l'on connaît la fabrication de l'ignorance. C'est l'industrie du tabac qui a posé les premiers jalons de ce savoir-faire, mais après, l'industrie pétrolière, l'industrie alimentaire. Dès qu'il y a une vérité scientifique embarrassante qui sort, ces industries paient des scientifiques pour produire des études qui montrent l'inverse. Entre le moment où le lien a été établi entre le tabagisme et le cancer du poumon, et le moment où les sociétés médicales l'ont reconnu, il y eut plus de 40 ans qui se sont écoulés. »

25 novembre 2021 FranceSoir. Le mouvement de contestation continuait dans les Antilles jeudi, les barrages se renforçant en Martinique avant une rencontre des syndicats avec les autorités, tandis que les élus de Guadeloupe participent dans l'après-midi à une visioconférence avec le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu. En Martinique, la sécurité publique recense jeudi matin trois interpellations en zone police, et confirme que des membres des forces de l'ordre ont été blessés à Fort-de-France, sans donner plus de détail. Un supermarché a été incendié au Robert durant la nuit, selon les pompiers, qui précisent n'intervenir qu'en présence des forces de l'ordre, après avoir essuyé plusieurs tirs de projectiles lors de leur mission. Il y a un blessé léger parmi les gendarmes qui ont reçu des bouteilles d'acide. Deux interpellations ont été effectuées en zone gendarmerie, dont une en lien avec l'incendie du supermarché, selon la gendarmerie.

25 novembre 2021 FranceSoir. Une intersyndicale largement majoritaire a débuté mercredi en Polynésie française une grève générale contre l'obligation vaccinale et pour l'instauration de mesures sociales anti-Covid, un mouvement davantage suivi dans le secteur privé que dans la fonction publique. Le mouvement mobilise peu dans la fonction publique: moins de 1% des salariés de l'éducation et de l'administration polynésiennes se sont mis en grève. Il est davantage suivi dans les entreprises qui présentent des revendications internes. L'opérateur téléphonique Vini comptait par exemple 38% de gréviste mercredi. Le trafic aérien intérieur est perturbé par la grève des pompiers des aéroports: aucun avion, par exemple, n'a pu atterrir ou décoller de l'île de Raiatea. Quatre syndicats locaux - sur les cinq que compte la Polynésie française - contestent la loi sur l'obligation vaccinale, votée en août par l'assemblée de la Polynésie française. Tous les Polynésiens qui exercent un métier au contact du public devront être vaccinés le 23 décembre. Moins de 58% des Polynésiens sont vaccinés, en dépit d'une forte vague de variant Delta en août et septembre, qui a tué plus de 500 personnes sur 280.000 habitants.

25 novembre 2021 NewsYahoo. Olivier Véran annonce la troisième dose de vaccin anti-Covid pour tous les adultes : La dose de rappel deviendra obligatoire sur le pass sanitaire le 15 janvier pour les plus de 18 ans. La troisième dose de vaccin contre le Covid-19 va être ouverte à toutes les personnes de 18 ans et plus, dès cinq mois après l'injection de la deuxième dose, a annoncé [Olivier Véran](#) ce jeudi 25 novembre. Dans la matinée, la Haute Autorité de Santé s'était prononcée en faveur de cette dose de rappel pour tous les adultes. Dès ce samedi 27 novembre, toutes les personnes majeures pourront donc se faire vacciner, à condition de trouver un créneau. Anticipant les annonces d'Olivier Véran, [le site Doctolib avait ouvert les prises de rendez-vous dès ce jeudi matin](#). "En pratique cela concerne 25 millions de Français dont 6 millions ont déjà reçu leur rappel, il reste donc 19 millions de Français à date qui deviennent éligibles au rappel de vaccination et que nous appelons à se faire vacciner dans les deux prochains mois", a précisé le ministre de la Santé. L'injection de cette dose de rappel deviendra obligatoire à partir du 15 janvier pour conserver son pass sanitaire, a précisé le ministre de la Santé, actant [une mesure controversée y compris au sein de la communauté scientifique](#). "La mémoire immunitaire n'est pas infaillible", a rappelé Olivier Véran. Encourageant les Français à prendre d'ores et déjà rendez-vous, le ministre de la Santé a assuré que des centres de vaccination allaient être ouverts, réouverts ou amplifiés dès ce weekend. "Nous faisons le choix

de concilier liberté et responsabilité. Nous pouvons passer cette vague sans recourir aux outils les plus contraignants, si nous savons utiliser les cartes que nous avons en main”, a assuré le ministre.

25 novembre 2021 SortirAParis. Face à la 5e vague et en raison de la forte hausse des contaminations liées au covid-19 en France, le Maroc a pris la décision de suspendre les vols à destination et en provenance de France. Cette mesure doit entrer en vigueur à compter de ce vendredi 26 novembre 2021 au soir, « et ce jusqu'à nouvel ordre ».

25 novembre 2021 Actu. Covid-19 : le port du masque de nouveau obligatoire partout en intérieur ...Lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé un ajustement des mesures pour faire face à la 5e vague de l'épidémie de Covid-19. Le port du masque est de nouveau obligatoire partout en intérieur, y compris dans les lieux soumis au pass sanitaire, a annoncé ce jeudi 25 novembre 2021 le ministre de la Santé Olivier Véran. (©illustration/actu PDC/FB) Comme un air de déjà vu. Ce jeudi 25 novembre 2021, [le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé au cours d'une conférence de presse le retour du port du masque obligatoire partout en intérieur, dès demain, y compris dans les lieux soumis au pass sanitaire](#), comme les restaurants, bars, salles de spectacle, salles de sport, discothèques, etc.

25 novembre 2021 ProfessionGendarme. Preuve que cette pandémie fut un spectacle : « L'activité hospitalière en 2020 : la vraie version » (Pierre de Décoder l'éco) : « Au plus fort de l'activité covid, cette dernière n'a représenté que **7.5 % de l'activité hospitalière en Avril 2020**. C'est peu, mais c'est encore à nuancer, en effet les mesures de confinement et d'annulations de tout le reste de l'activité ont drastiquement diminué l'activité hospitalière à cette période. **L'activité hospitalière d'Avril 2020 est 50 % inférieure à l'activité normale de cette période** comme en témoignent les courbes de 2018 et 2019. Ainsi, 7.5 % de covid dans un contexte où l'hôpital ne fonctionne qu'à mi-régime, signifie que l'activité covid n'a représenté au maximum que **3.7 % d'une activité normale**, il n'y a donc jamais eu d'impact du covid pour faire déborder l'hôpital en 2020, à aucun moment l'hôpital n'a débordé, il a fonctionné en sous-régime toute l'année et l'impact du covid est insignifiant quel que soit le moment de l'année (...) Le catastrophisme médiatique est toujours une mise en scène justifiant la répression, toutes ces statistiques proposées par l'ATIH ne font que nous confirmer que nous faisons face depuis deux ans à des choix idéologiques, politiques ou financiers, de la part des décideurs, qui n'ont rien à voir avec la santé des Français ».

26 novembre 2021 ProfessionGendarme. S'il y a des tribunaux dans le monde occidental qui se sont illustrés par leur courage à tenir tête à leur Etat lors de cette pandémie à Coronavirus, ce sont bien les tribunaux régionaux espagnols qui n'ont cessé de rejeter en masse des mesures sanitaires dictées par les gouvernements autonomes sous la bénédiction du gouvernement central de Madrid. D'ailleurs, tout récemment, la Cour Constitutionnelle a invalidé l'état d'urgence sanitaire décrété dans ce pays en mars 2020 et a exigé de l'Etat central basé à Madrid qu'il rembourse toutes les amendes encaissées durant cette période. Et la révolte des tribunaux est loin de connaître son épilogue car ce 22 novembre, c'est au Pays basque que le Pass Sanitaire a été attaqué. **“La justice dénonce une attaque aux libertés fondamentales des citoyens”** C'est du moins l'information que *Lecourrier-du-soir.com* a obtenue ce lundi de plusieurs sources fiables telles que le média [ElPeriodico.com](#). A en croire cette source, le Tribunal Supérieur de Justice du Pays basque (TSJPB) a suspendu la décision du gouvernement régional basque qui exigeait le Pass Sanitaire pour avoir accès aux boîtes de nuit et restaurants de plus de 50 couverts. L'information a été confirmée par le média, [El Pais](#). D'après cette source qui dit avoir consulté la décision du Tribunal, la justice basque a refusé de cautionner une telle mesure, arguant qu'elle bafouerait les droits fondamentaux d'une frange de la population vaccinée avec deux doses.

26 novembre 2021 ProfessionGendarme Pourquoi cette hécatombe et ces malaises dans le monde du sport ? Un internaute s'est donné la peine de rassembler tous les incidents de santé survenus dans les stades et chez les sportifs, qu'ils soient simples amateurs ou professionnels.....Il affirme que depuis l'âge de 12 ans, cela fait donc près de 44 ans qu'il s'intéresse et gravite dans le monde du football et il certifie : *qu'il*

n'y a jamais, mais jamais eu autant de malaises cardiaques que ce qu'il se passe depuis 7 semaines » corrélé à la campagne massive des injections... il dit également que des scientifiques ont alerté sur ces risques....

26 novembre 2021 Profession Gendarme Le directeur de la prestigieuse clinique de Chemnitz, le Docteur Thomas Jendges n'est plus. Il s'est jeté du toit de l'hôpital et en est mort. Dans un message laissé avant son suicide il a écrit qu'il justifiait son geste par le fait qu'il ne pouvait plus supporter les mensonges permanents au sujet de l'innocuité des vaccins anti-covid.

26 novembre 2021 LeParisien. Covid-19 en Guadeloupe : les soignants auront accès à des vaccins sans ARN messenger. Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a annoncé ce mardi que les soignants de Guadeloupe pourraient avoir accès à des vaccins sans ARN messenger, alors qu'actuellement le Pfizer leur est principalement proposé. **Cherchez l'erreur**, en septembre « Le Monde » titrait : Alors qu'en avril les vaccins à vecteur viral – essentiellement celui d'AstraZeneca mais aussi Janssen – représentaient un tiers des vaccins contre le Covid-19 livrés dans l'Hexagone, pas une goutte de ces produits n'est parvenue sur le sol français de tout l'été. Le pays s'est converti à l'ARN messenger [de Pfizer et de Moderna](#), à la faveur de la montée en charge de ces laboratoires et des déboires essuyés par leurs concurrents. Retards à la livraison, différend judiciaire avec l'Union européenne, signalement de cas de thromboses atypiques... [AstraZeneca a multiplié les déconvenues en Europe](#) depuis le lancement de la vaccination contre le Covid-19, au début de l'année, et a même été écarté de la campagne vaccinale française au bout de six mois. Pour Alain Fischer, président du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, AstraZeneca n'a plus sa place dans la stratégie nationale autrement que par le don à l'étranger. « *Je garde la porte entrouverte pour Janssen, mais pas pour AstraZeneca, souligne l'immunologue. On dispose de plus de données que pour Janssen et même si l'efficacité d'AstraZeneca est bonne, elle est moins forte que celle des vaccins à ARN messenger. Par ailleurs, le risque de thromboses existe.* » : **Conclusion, la France hexagonale se débarrasse d'AstraZeneca dans les DOM et à l'étranger...cynisme quand tu nous tiens !**

26 novembre 2021 Lindependant. Covid - Augmentation des cas chez les vaccinés avec rappel, Israël envisage une 4e dose... Alors que la 3e dose devrait être élargie à tous les adultes en France, Israël pense déjà à la 4e. Alors que le pays a entamé sa campagne de rappel, dès juillet dernier, Israël envisage d'ores et déjà l'administration d'une 4e dose, selon [i24News](#). "*Il n'est pas déraisonnable de penser que nous aurons besoin d'un quatrième vaccin*", a annoncé le ministre de la Santé israélien ce mercredi 24 novembre.

26 novembre 2021 TheTimeOfIsrael. Israël a déployé la vaccination COVID pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, mais la campagne démarre lentement, avec seulement 4 % des parents qui prennent rendez-vous pour leurs enfants, a rapporté la Douzième chaîne. Israël a entamé lundi soir sa campagne de vaccination anti-Covid pour les enfants âgés de cinq à onze ans, devenant ainsi l'un des premiers pays, après les États-Unis, à abaisser l'âge d'accès au vaccin pour juguler la pandémie. Le gouvernement israélien avait prévu de lancer mardi la campagne de vaccination dans l'espoir de prévenir une éventuelle cinquième vague de contamination, mais dès lundi soir des doses ont été administrées aux plus petits, a constaté une équipe de l'AFP dans une clinique de Tel-Aviv.

26 novembre 2021 LCI. 3 fausses informations débunkées en une semaine pour pousser à l'adoption du vaccin Pfizer pour les 5-11 ans. Vous comptez vous réveiller un jour les journalistes sur les experts que vous consultez comme des oracles, ou pas ? Depuis que les autorités ont enfin admis que la vaccination n'évitait pas d'attraper ou de transmettre la covid-19, Gilbert Deray invente des arguments fallacieux pour promouvoir la vaccination des 5-11ans. Merci LCI de contredire ce propagandiste de la vaccination ! Il n'y a eu que 48 jeunes de 0 à 19 ans en réanimation pour cause de Covid au plus fort de l'épidémie, actuellement, ils sont 12 !

28 novembre 2021. LeFigaro. Covid-19 : même vaccinés, les cas contacts de personnes infectées au variant Omicron doivent s'isoler... Toute personne «contact» d'une autre, testée positive au nouveau variant du coronavirus, Omicron, devra être isolée même si elle est vaccinée, a indiqué samedi le ministère

de la Santé. «*Toute personne contact à risque d'un cas possible ou d'un cas confirmé du variant B1.1.529, indépendamment de son statut vaccinal, doit être considérée comme contact à risque élevé et doit ainsi être placée en quarantaine*», selon le texte envoyé aux établissements et professionnels de santé et dont l'AFP a obtenu copie.

28 novembre 2021. Profession Gendarme. Maître Brusa a fait confirmer la présence de code alphanumérique bluetooth chez les vaccinés par un huissier... Face à la situation, dite sanitaire, Il n'y a pas d'incompétence gouvernementale, bien au contraire ! Il y a une stratégie, adaptée pour chaque population, selon son acceptation ou consentement au ... but final qui est de pucer l'humanité. Exemple la Suède où la population se fait volontairement injectée la puce RFID pour prendre le train ou accéder à certains bâtiments, n'a pas été privée de libertés. La raison de tout ce cirque médiatique MONDIAL, prétendument " sanitaire " est l'obligation vaccinale déguisée, " QUOIQU'IL EN COÛTE " (effets secondaires pour ceux qui survivent à l'injection génique expérimentale) pour l'implantation du ... CODE ALPHANUMERIQUE (Ne pas oublier que C.O.V.I.D. est l'acronyme anglais de Certificate Of Vaccination IDentity)... ou en français : Certificat d'identité vaccinale... Depuis quand, une soi-disant maladie porte un tel nom ?... plus c'est gros, plus ça passe. (C'est le cas de le dire). Depuis le début, nous avons tout sous les yeux. Pour que ce soit moins évident, " covid " qui était masculin (le certificat) est devenu féminin (la maladie)... une vaste plaisanterie mondiale ! Ainsi on sera tous connectés au CLOUD via les objets connectés qui envahissent notre quotidien (montre connectée, enceinte connectée, cuisine connectée, frigo connecté, matelas connecté, smarttélé ou téléviseur connecté, smartphone, +++ et les domaines de la domotique : chauffage, ouverture pilotée des stores, portes, portails, sans oublier les véhicules connectés dits pudiquement "électriques" pour ne pas nous affoler, sous prétexte de pollution et de réchauffement climatique) , qui communiqueront comme nous, via la 5G et les 42'000 satellites de SpaceX (Elon Musk). Là, il n'y a pas de problème de réchauffement climatique, ni pour la construction des batteries électriques... On nous prend pour des idiots qu'il faut contraindre. " En marche !" vers... le Transhumanisme ! (revendiqué par Laurent Alexandre, Jacques Attali, Klaus Schwab +++ qui assument de transformer l'humain en " Cyborg " contrôlé par l'Intelligence Artificielle au service du Nouvel Ordre Mondial qui a des ambitions extra planétaires) Quitte pour y arriver à monter les gens les uns contre les autres (vaccinés/ non vaccinés) et ainsi créer les conditions de GUERRES CIVILES qui permettent d'imposer l'état d'urgence et de déclarer la loi martiale qui elle-même permettra de supprimer arbitrairement toutes libertés pour arriver à leurs fins, c'est à dire la gouvernance mondiale. Ce qui se met en place, ce n'est pas du na-zisme (national socialisme) à l'allemande mais du MON-Zisme (mondial socialisme) à... la chinoise... avec des citoyens pucés qui vivront selon les règles du " Crédit Social " avec l'attribution individuelle de " quotas carbone ". Comment poser cette puce, sinon via une injection génique, baptisée indûment " vaccin " qui doit être répété tous les 6 mois, car pour ceux qui y survivent, le corps élimine naturellement le Graphène, conducteur d'électricité.

28 novembre 2021. FranceInfo. Covid-19 : les Suisses disent "oui" par référendum à la loi qui a institué le pass sanitaire. Cette victoire n'est pas une surprise, les sondages donnant le camp du "oui" vainqueur.

28 novembre 2021. Le Monde. Une « course contre la montre » face au variant Omicron, selon Ursula von der Leyen. Une « course contre la montre » est engagée pour analyser le nouveau variant Omicron du coronavirus et comprendre s'il faut ou non adapter les vaccins, a déclaré la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, dimanche. Mme von der Leyen a aussi appelé les populations à prendre des précautions pour donner aux scientifiques le temps d'analyser ce variant. « *Scientifiques et fabricants ont besoin de deux à trois semaines pour avoir une vision complète des caractéristiques des mutations de ce variant Omicron* », a-t-elle ajouté. « *Nous devons gagner du temps* », a-t-elle insisté, appelant les populations à se faire vacciner, à porter le masque et à respecter la distanciation nécessaire. Elle a précisé qu'un contrat signé cet été par la Commission européenne avec le laboratoire Pfizer-BioNTech pour 1,8 milliard de doses de vaccin comprenait une clause prévoyant le cas d'un variant échappant au vaccin existant. Par cette clause, le laboratoire s'engage alors à être en mesure d'adapter son vaccin dans les 100 jours, a-t-elle affirmé.

28 novembre 2021 LeLibrePenseur. Le Portugal **dépasse de très loin le taux d'immunité collective nécessaire à la protection de sa population** étant donné qu'il est vacciné à quasiment 100 % sa population adulte. Ceci est définitivement la démonstration que la gestion de cette crise sanitaire relève de la psychiatrie et de la maladie mentale, le covidisme. **Retour du masque, contrôle des passes sanitaires dès le 1er décembre et une semaine de « contention » pour tous après les fêtes de fin d'année. Le Portugal, pays le plus vacciné d'Europe, se prépare à un nouveau tour de vis face à la remontée des contagions, pendant que la population a commencé à se soumettre à la piqûre de rappel de la troisième dose pour faire face au Covid-19.** Le premier ministre [António Costa](#) a annoncé le retour du masque obligatoire en intérieur, et l'obligation du certificat de vaccination pour accéder aux hôtels, restaurants et salles de sport, tandis que des tests négatifs seront obligatoires pour rendre visite en maison de retraite ou assister à des grands événements culturels et sportifs. Le télétravail est à nouveau recommandé et un test Covid sera exigé aux voyageurs à leur entrée dans le pays, à charge pour les compagnies de contrôler à l'embarquement. Elles s'exposeront à 20.000 euros d'amende par passager sans test et risqueront la suspension de leur licence de vol. Toutes ces mesures seront valables à partir du 1er décembre, mais ce n'est pas tout. Le premier ministre a aussi annoncé aussi une semaine de confinement à partir du 2 janvier, afin de limiter au maximum les contacts après les fêtes de fin d'année. Durant ces sept jours, le télétravail redeviendra obligatoire, les vacances des enfants seront prolongées pour éviter le retour à l'école et les bars et discothèques seront fermés.

30 novembre 2021 FranceSoir. Le Parlement européen est-il simplement une chambre d'enregistrement des propositions de la Commission ? Il faut rappeler que les députés n'ont pas l'initiative législative, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent proposer eux-mêmes des lois à l'Assemblée. Depuis peu, ces législateurs comme les salariés de l'institution, doivent présenter un passe sanitaire pour continuer à travailler. Robert Roos, député européen hollandais, membre du parti JA21 : « il y a quelques personnes du bureau du Parlement européen qui décident qu'on peut exclure des représentants de cette institution. Qui sont-ils pour exclure des députés ? Car ils ne sont pas mon employeur. Pour moi, c'est fou, parce que si ces gens ne donnent accès au Parlement qu'à des personnes partageant les mêmes idées, alors c'est une situation dangereuse et nous risquons de ne plus avoir de démocratie. » Les partis minoritaires à l'Assemblée européenne se retrouvent quasiment seuls à dénoncer le passe sanitaire ; Anne-Sophie Pelletier, de la France insoumise, confirme de la même manière que Virginie Joron avec le Rassemblement national, que l'opposition n'est pas écoutée et que les dossiers finissent dans la corbeille. Pour Hervé Juvin, membre du groupe Identité et Démocratie (ID), les lois sur le passe sanitaire font partie d'un ensemble d'outils ouvrant la voie à davantage de contrôle social. La différence avec les politiques passées est que « si la volonté de contrôle social a toujours existé, elle manquait auparavant de moyens. Qu'est-ce qui manquait aux régimes qui prônaient le contrôle des vies ? C'est le numérique. Avec le QR code, on a accès à toutes les informations d'un seul scan, les conditions de contrôle social sont aujourd'hui réunies. » Un point de vue d'Allemagne : le député européen Nicolaus Fest, membre d'AFD, tente de comprendre pourquoi plus de gens ne s'opposent pas au passe sanitaire : « je pense qu'ils ont tous honte de leurs anciennes décisions. Et donc, il est très difficile maintenant pour la majorité du Parlement de dire, oui, ils ont commis une erreur. Ils ont peur d'admettre que la première décision était un échec. »

30 novembre 2021 ProfessionGendarme. Dr William Haseltine. Virologue. Harvard. Spécialiste du génome humain. Le molnupiravir (pilule COVID) du laboratoire Merck est un puissant mutagène, il peut stimuler l'émergence de nouvelles infections plus dangereuses que les infections actuelles. La capacité du médicament à transformer l'ARNm, fait craindre qu'il puisse induire des mutations dans le propre matériel génétique du patient, modifiant l'ADN humain, provoquant l'apparition de cancers et de malformations congénitales liées à des mutations génétiques. William Haseltine, virologue de l'université de Harvard connu pour ses travaux sur le VIH et le projet du génome humain, a déclaré : « Si j'essayais de créer un nouveau virus plus dangereux pour l'homme, je donnerais une dose subclinique [de Molnupiravir] aux personnes infectées ».

30 novembre 2021 ProfessionGendarme. L'association médicale sud-africaine affirme que la variante Omicron provoque une "maladie bénigne". JOHANNESBURG (Sputnik) – La nouvelle variante Omicron du coronavirus entraîne une maladie légère, sans symptômes marquants, a déclaré samedi à Sputnik Angelique Coetzee, présidente de l'Association médicale sud-africaine. "Il s'agit d'une maladie bénigne dont les symptômes sont des muscles endoloris et la fatigue pendant un jour ou deux sans se sentir bien. Jusqu'à présent, nous avons constaté que les personnes infectées ne souffrent pas de perte de goût ou d'odorat. Elles peuvent avoir une légère toux. Il n'y a pas de symptômes proéminents. Parmi les personnes infectées, certaines sont actuellement traitées à domicile", a déclaré M. Coetzee. Le fonctionnaire a noté que les hôpitaux n'ont pas été surchargés par les patients atteints de l'Omicron et que la nouvelle souche n'a pas été détectée chez les personnes vaccinées. En même temps, la situation pourrait être différente pour les personnes non vaccinées.

30 novembre 2021 Gala.Invité sur le plateau de *24h Pujadas*, lundi 29 novembre, Martin Blachier a critiqué l'affolement provoqué par le variant Omicron, en estimant qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter. Lundi 29 novembre, **Martin Blachier était l'invité de David Pujadas**, sur LCI. L'occasion pour le [médecin spécialiste en santé publique](#) de faire le point sur [le variant Omicron](#), qui semble perturber le monde. Selon lui, tout cet affolement n'est pas légitime. "**Pas du tout inquiet**", il a toutefois fait part de son incompréhension vis-à-vis des mesures prises par certains gouvernements. "**Si à chaque fois qu'un nouveau variant [se développe] en Afrique, toutes les frontières du monde se ferment... Peut-être que bientôt on va construire un mur autour de l'Afrique du Sud pour que les gens ne puissent plus en sortir et qu'ils ne risquent pas de nous amener un nouveau variant ?**" a-t-il lancé. Sur le plateau de *24h Pujadas*, Martin Blachier a déploré la situation. "**Je ne vois pas vers quel destin nous allons si nous nous mettons à réagir comme ça**", a-t-il affirmé, tout en regrettant la "stratégie" qui consiste à empêcher la population "de voyager" pour [éviter la propagation](#) d'un nouveau variant. Considérant qu'il s'agit là d'une "[histoire sans fin](#)" qui peut durer "des années", le médecin a rappelé que le variant Omicron n'est pas forcément plus "virulent" que les autres. "**Ça reste une pathologie qui est relativement bénigne. Je trouve que la réponse que nous apportons à cette épidémie, par rapport à ce que c'est devenu, en plus avec l'immunité qu'on a acquise dans la population, devient quelque chose qui n'a plus rien de rationnel**", a-t-il développé.

01 décembre 2021 FlorianPhilippot. En Australie, 3 personnes se sont « évadées » d'un « camp de quarantaine ». Résultat : chasse à l'homme, barrages filtrants, police partout, fouille des voitures, etc...

01 décembre 2021 ProfessionGendarme. La Communauté d'accès aux technologies COVID-19 (C-TAP) et la Communauté de brevets pour les médicaments (MPP) de l'OMS ont finalisé aujourd'hui un accord de licence avec le Conseil national de la recherche espagnol (CSIC) pour une technologie d'anticorps sérologiques contre le COVID-19. **Le test vérifie efficacement la présence d'anticorps anti-SARS-CoV-2 développés soit en réponse à une infection par le COVID-19, soit en réponse à un vaccin.** Il s'agit de la première licence transparente, mondiale et non exclusive pour un outil de santé pour le COVID-19, et de la première licence de test signée par MPP et incluse dans le pool de l'OMS. L'objectif de la licence est de faciliter la fabrication et **la commercialisation rapides du test sérologique du COVID-19 du CSIC dans le monde entier.** L'accord couvre tous les brevets connexes et le matériel biologique nécessaire à la fabrication du test. La CSIC fournira tout le savoir-faire à MPP et/ou aux éventuels preneurs de licence ainsi que la formation. La licence sera libre de redevances pour les pays à revenu faible ou intermédiaire et restera valable jusqu'à la date d'expiration du dernier brevet. Jusqu'à présent, la technologie a donné lieu à quatre tests différents, **dont l'un permet de distinguer la réponse immunitaire des personnes infectées par le COVID-19 de celle des personnes vaccinées.** Cela devrait faciliter la poursuite des recherches sur le niveau et la durée de l'immunité et sur l'efficacité des outils dont nous disposons.

01 décembre 2021 FranceSoir. TRIBUNE — Le Conseil des ministres italien a approuvé par décret, le "Super greenpass" (super passe sanitaire) qui entrera en vigueur à partir du lundi 6 décembre [jusqu'au 15 janvier \(1\)](#). Celui-ci modifie la durée du greenpass actuel, dont la validité est de 12 à 9 mois, et surtout les

tests ne seront plus valables pour entrer dans les restaurants, bars, cinémas, théâtre et salles de sport. Pour utiliser les transports et les zones dites « blanches », le gouvernement a introduit l'obligation des tests. À partir du 15 décembre, la vaccination devient obligatoire pour les enseignants, la police, les militaires et la troisième dose obligatoire pour les soignants. M. Draghi présente ce décret à la fois comme une réponse au fait que la vaccination ne fonctionne plus au bout de six mois, et comme une mesure de prévention des contaminations. Il remercie les Italiens qui ont adhéré à la campagne de vaccination pour la troisième dose. Le gouvernement dans son ensemble a insisté sur l'importance du contrôle. 17 parlementaires se sont réunis pour dénoncer cette mesure totalitaire demandant au président Mattarella : « ... nous vous invitons à ne pas contresigner le décret, et de le renvoyer au Conseil des ministres pour une refonte critique. Nous vous invitons également à passer ce message aux Chambres, visant à recommander le [doute méthodique et le respect des principes de précaution au sein du gouvernement...](#) » (2)

01 décembre 2021 LeFigaro. CNIL : Le bilan de la Commission mentionne 42 contrôles des différents dispositifs mis en place depuis mars 2020, dont une dizaine de contrôles depuis l'été dernier. Elle souligne le manque de données communiquées par le gouvernement autour du passe sanitaire. «*La Cnil insiste sur la nécessité que les éléments qui permettent d'apprécier l'efficacité des traitements susmentionnés lui soient rapidement transmis, afin de continuer l'exercice de sa mission*», écrit-elle dans son avis. Cette dernière déplore également que «*malgré plusieurs demandes*» depuis septembre 2021, une «*telle évaluation n'a, à ce jour, pas été transmise à la Cnil*». À cet égard, elle rappelle que «*l'utilisation des dispositifs précités reste conditionnée à des garanties relatives à leur efficacité*». À la sortie du Conseil des ministres ce mercredi, le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal a tenté d'esquisser une réponse. Interrogé sur le sujet par un journaliste, il a assuré que l'exécutif disposait de «*preuves concrètes*». «*Il y a une très forte augmentation de la couverture vaccinale, suite à la mise en place du passe sanitaire. C'est une démonstration de son efficacité*», a-t-il ainsi expliqué. Gabriel Attal a également évoqué un «*certain nombre d'études récemment remises*», comme «*la dernière étude Comcor, qui a montré que sur la durée d'observation, on observait une réduction des contaminations, en tout cas pas de sur-risques, dans les lieux soumis au passe sanitaire*». Le porte-parole du gouvernement a fini par assurer que s'il fallait que «*cela soit formalisé dans un document officiel transmis à la Cnil*», il n'avait «*aucun doute*» sur le fait que ses «*collègues le feront*».

01 décembre 2021 SudOuest. Alors que l'épidémie de Covid-19 flambe en Europe, faut-il imposer la vaccination à tous les citoyens ? La présidente de la Commission européenne estime que la question doit se poser... La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a estimé ce mercredi qu'il était temps pour l'UE de « réfléchir » à [la vaccination obligatoire](#), tout en précisant que cette décision relevait des États membres. « C'est [une discussion qui je pense doit être menée](#) » dans l'UE, a déclaré la cheffe de l'exécutif européen. La vaccination obligatoire est prévue en Autriche et envisagée par l'Allemagne.

02 décembre 2021 ProfessionGendarme. Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire portugais a décidé aujourd'hui d'expulser le juge Rui Fonseca e Castro, source de controverse dans le pays après la publication de plusieurs vidéos encourageant le non-respect des règles sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie de coronavirus. La décision du Conseil, prise à l'unanimité, indique que Fonseca e Castro, « sans cesser d'invoquer sa qualité de juge », a publié plusieurs vidéos sur les réseaux sociaux dans lesquelles il « encourageait la violation de la loi et des règles sanitaires ». Le magistrat, chef de file du mouvement Juristes pour la vérité au Portugal, a commis d'autres infractions, telles que des « déclarations diffamatoires visant des personnes et des groupes de personnes spécifiques » et l'accumulation de neuf jours d'absences injustifiées sans préavis, ce qui a entraîné le report d'audiences.

02 décembre 2021 FranceBleue. Coronavirus : un cas du variant Omicron détecté en Île-de-France, le premier en métropole. Un cas de variant Omicron, le premier en métropole, a été détecté en Île-de-France, indique ce jeudi l'Agence régionale de santé. Le porteur du virus revient du Nigeria. L'entourage a été testé et placé à l'isolement. Alerte les bébés !!!!!

02 décembre 2021 FranceSoir. la quatrième fois depuis le début de la crise sanitaire, faisant face à un gouvernement aphone, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pointe le manque de preuves permettant d'apprécier l'efficacité des mesures sanitaires. En septembre 2020, quand la CNIL rendait [son premier avis](#) sur les dispositifs sanitaires, elle soulignait que ces derniers ne pouvaient être "justifiés que si leur utilité [était] suffisamment avérée au regard de l'évolution sanitaire du pays". À ce moment-là, il s'agissait de contrôler l'utilisation des fichiers SI-DEP (centralisation des résultats des tests) et Contact Covid, ainsi que de l'application StopCovid. Depuis, sans jamais obtenir une quelconque réponse de l'exécutif, l'institution est revenue à la charge par trois fois, en [janvier 2021](#), en [juin 2021](#), et finalement, le [30 novembre 2021](#).

03 décembre 2021 NouvelObs. Le professeur Didier Raoult a reçu un blâme de l'Ordre des Médecins de Nouvelle-Aquitaine, pour avoir enfreint le code de déontologie médicale en promouvant l'hydroxychloroquine contre le Covid-19, malgré l'absence d'effet prouvé. Pour Me Fabrice Di Vizio, l'avocat de Didier Raoult, il s'agit en fait d'« *une belle victoire pour la défense* » et « *pour la paix sociale* », a-t-il tweeté. « *Aujourd'hui Didier Raoult a reçu une tape sur les doigts, on est loin du Didier Raoult dangereux, assassin et toutes ces autres conneries racontées depuis un an* ».

03 décembre 2021 FranceTVinfo. De nouvelles restrictions ont été prises en Belgique pour endiguer la cinquième vague du Covid-19 et faire face à [l'arrivée du variant Omicron](#). Les vacances ont été avancées d'une semaine pour les écoles maternelles et primaires, a appris le correspondant de France Télévisions à Bruxelles, Julien Gasparutto, vendredi 3 décembre. Le masque est rendu obligatoire dès 6 ans dans les écoles du pays. Le secondaire, lui, passe à l'enseignement hybride. Du côté des loisirs, les compétitions sportives en intérieur doivent se tenir sans public, les événements de plus de 200 personnes sont proscrits et il est recommandé de limiter les contacts à domicile.

03 décembre 2021 Yahoo. Une "progression fulgurante" du [Covid-19](#). Ce sont les mots de [Gabriel Attal](#), le porte-parole du gouvernement, en déplacement vendredi dans les Deux-Sèvres. L'exécutif devrait annoncer de nouvelles restrictions la semaine prochaine, alors qu'[un conseil de défense sanitaire va se tenir lundi](#). Si l'exécutif ne dévoile pas toutes ses pistes pour endiguer la cinquième vague, il est en train, en réalité, de lancer l'opération "[Sauver Noël](#)" comme l'an passé. Le risque des déprogrammations en hôpital dès la mi-décembre... Le problème majeur reste le même : la progression du virus est forte, et les capacités hospitalières n'ont pas vraiment augmenté comme promis. Le ministre de la Santé, [Olivier Véran](#), dispose d'ailleurs de projections qui ne sont pas bonnes. Dimanche, il devrait y avoir 2.000 hospitalisations. Sur le bureau du ministre défilent d'autres estimations qui font état de 3.000 personnes admises à l'hôpital à cause du Covid-19 à la mi-décembre. Au-delà de ce chiffre, les déprogrammations s'imposent dans les hôpitaux. Une situation que le gouvernement veut à tout prix éviter. [Le Premier ministre Jean Castex](#) va donc prendre la parole lundi pour tenter d'accélérer la vaccination, et notamment faciliter les prises de rendez-vous pour la troisième dose. D'ailleurs, 300 centres de vaccination mis en sommeil depuis plusieurs mois vont rouvrir, [comme l'annonçait la députée LREM Aurore Bergé sur Europe 1](#).

03 décembre 2021 LeCourrierDesStrateges. Le 30 novembre, le directeur de l'Hôpital Nord Franche-Comté, a mis les personnels non vaccinés en demeure de recevoir leur première dose avant le 15 décembre, sous peine d'être radiés des effectifs. Ce jusqu'au-boutisme coercitif n'a, aujourd'hui, aucun fondement juridique et devra être tranché par les juridictions.

03 décembre 2021 LeCourrierDesStrateges. Il y a une dizaine de jours, nous avons annoncé l'instauration possible d'un couvre-feu à compter du 18 décembre, c'est-à-dire pour les vacances de fin d'année. L'effervescence actuelle du gouvernement nous conduit à confirmer ce pronostic, qui reste bien entendu à confronter avec la réalité finale. Certains évoquent la perspective d'un nouveau confinement. Nous maintenons notre pronostic du couvre-feu de façon préférentielle par rapport aux autres hypothèses.

03 décembre 2021 FranceSoir Habituee de nos entretiens en "visio", mais pour la première fois sur notre plateau, Maître Diane Protat a relevé le défi ! Au sommaire de cette interview : le recours déposé auprès du Conseil d'État qu'elle porte pour l'association BonSens, recours qui sera audiencé avec ceux d'autres collectifs, comme "Via - la voie du peuple" de Jean-Frédéric Poisson, ou le Cercle Droit et Liberté, contre le décret du 25 novembre. Pris à la suite de la conférence de presse d'Olivier Véran du même jour, celui-ci fait passer la durée de validité des tests pour obtenir un passe sanitaire de 72 à 24 heures. Il prévoit également que toutes les personnes de plus de 18 ans doivent effectuer une dose de rappel au plus tard sept mois après leur dernière injection afin de conserver un schéma vaccinal complet. Dernier point important (qui a souvent été occulté) : l'impossibilité pour les habitants territoires d'Outre-mer de se rendre en métropole s'ils ne sont pas vaccinés, sauf motif impérieux. « Ce qui veut dire que beaucoup gens ne pourront pas passer les fêtes en famille, car cela n'est pas considéré comme impérieux », souligne Diane Protat.

04 décembre 2021 CNews. Pour contrer l'arrivée de la cinquième vague de Covid-19 en France, un nouveau Conseil de défense sanitaire se tiendra lundi 6 décembre. Le Premier ministre Jean Castex a d'ores-et-déjà indiqué que des « mesures complémentaires » pourraient y être prises. [Annoncée comme «fulgurante»](#) par le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal le 21 novembre dernier, la cinquième vague s'est rapidement propagée dans l'Hexagone, comme partout en Europe. Un phénomène inquiétant à trois semaines de Noël, qui pousse de nombreux pays européens à prendre de nouvelles restrictions. Le gouvernement de Jean Castex devrait annoncer un durcissement des contrôles du pass sanitaire et un renforcement des mesures limitant la propagation du coronavirus. L'accent devrait être de nouveau mis sur l'importance de la vaccination contre le Covid-19, avec des pistes pour faciliter l'accès à la troisième dose. D'autres pistes sont évoquées.

04 décembre 2021 FranceSoir Alors que de nombreux soignants et professionnels de santé non vaccinés ont été suspendus par leurs employeurs en phase de recrudescence de l'épidémie, le Premier ministre Castex avait fait une sortie remarquée le 5 novembre 2021 sur la pénurie de soignants pour répondre à la reprise épidémique. Une note de service de l'hôpital Nord Franche-Comté en date du 3 décembre 2021 dévoile la conduite à tenir pour les professionnels en cas de contact ou de test positif. Et c'est avec surprise que l'on peut lire que les professionnels de santé ayant un résultat Covid positif par test PCR ou antigénique peuvent **continuer à soigner des patients s'ils sont non symptomatiques**. Connaissant la période d'incubation de la maladie ainsi que la transmissibilité de la maladie, une personne testée positive peut donc continuer à soigner. Il est cependant précisé dans la note que ceci doit être fait en respectant les précautions d'hygiène et un suivi de la personne testée positive. Ceci est donc une première puisque jusqu'à présent toute personne testée positive devait faire l'objet d'une procédure d'éviction du personnel de soin pour une période de 10 jours. Les malades qui se rendent à l'hôpital en ayant au préalable présenté un test négatif sont ainsi susceptibles d'être contaminés par des soignants positifs au covid. La tension hospitalière et le risque de rupture de l'offre de soins en période de reprise épidémique sont invoqués pour justifier cette mesure, alors que des milliers de soignants non-vaccinés et qui seraient en mesure de fournir un test négatif ont été suspendus.

04 décembre 2021 ProfessionGendarme.Lancement de la 1ère plateforme en ligne créé pour permettre aux victimes d'effets secondaires des vaccins contre la covid-19 de déposer leurs témoignages, afin de faire connaître leurs histoires, leur vécu, celles de leurs proches, les complications médicales qu'elles subissent après cette vaccination. En effet, à ce jour il est très compliqué d'avoir une visibilité sur les effets secondaires des vaccins contre la covid-19 du côté des autorités sanitaires, seulement 1% remontent. Donc des effets secondaires malheureusement couramment constatés sur le terrain restent « rares » dans les chiffres officiels et dans le narratif médiatique et gouvernemental. De nombreux médecins nous reportent la difficulté pour eux de faire remonter les effets secondaires qu'ils constatent sur leurs patients, auprès des autorités sanitaires en gestion de la pharmacovigilance, c'est un scandale, stoppons l'omerta. Il est l'heure de centraliser tous les témoignages francophones sur un seul espace dédié pour les rendre visible. Les témoignages sont publics et peuvent être consultés par tous. Le but est d'informer les citoyens sur les

risques qui peuvent être encourus avec cette vaccination contre le Covid-19, de soutenir et de représenter les victimes, de mettre en lumière par cette plate-forme et médiatiquement la réalité du terrain. Que ce soit nationalement et régionalement. Il ne s'agit pas d'être anti ou pro, mais cet acte médical doit être un choix éclairé, dans le consentement libre de chacun. Chaque être humain dispose de son corps et en toute connaissance de cause, il doit pouvoir faire ses choix, sans concession en matière de santé, ce qui n'est pas simple face à la pression toujours plus grande, exercée par les autorités concernant cette vaccination. Plates-forme à l'initiative et élaborée par l'association AVCCF. Pour accompagner cette initiative, il est en préparation des recours en justice avec notre partenaire l'association AVCCF, pour défendre les victimes subissant des effets secondaires des vaccins Covid-19 et à l'encontre de ceux qui n'ont pas informés la population des risques encourus. Chaque déposant sera contacté et pourra rejoindre ces actions juridiques. Enfin, nous allons réaliser un documentaire où se livrerons sans filtre les victimes de la vaccination, leur famille ainsi que des professionnels de santé. Pour la suite encore, il sera mis en ligne une plate-forme anglophone dans les mêmes conditions car cette vaccination est un consensus international, il est impératif de réunir les témoignages.

04 décembre 2021 Profession Gendarme Aux États-Unis, invoquant le *Freedom of Information Act*, un groupe d'une trentaine de professeurs et scientifiques de prestigieuses universités comme Yale ou Harvard a demandé en septembre 2021 d'accéder aux documents sur lesquels s'est fondée l'administration américaine pour autoriser la commercialisation du vaccin Pfizer contre le Covid-19. « La FDA a très officiellement répondu, explique le journal *Alternative Santé*, courant novembre, aux scientifiques regroupés dans le collectif *Public Health and Medical Professionals for Transparency* qu'il lui faudrait pas moins de 55 ans pour accéder à cette requête concernant l'ensemble des documents, notamment parce qu'elle ne souhaite pas monopoliser ses équipes sur une seule requête de ce type. Invoquant un manque de moyens nécessaires pour traiter rapidement les 329 000 pages concernées (dont il faut anonymiser les données patients et les données commerciales sensibles liées au secret industriel), elle a très officiellement répondu que le dossier complet ne serait disponible qu'en 2076, au rythme de 500 pages par mois. Scandalisés, les avocats des requérants insistent sur le fait que cette demande aurait dû être anticipée afin « d'assurer la transparence du gouvernement » et qu'il est « difficile d'imaginer » qu'il y a des tâches plus urgentes que la divulgation de ces données. Pour eux, si la FDA a pu analyser ces documents en seulement 108 jours pour prendre une décision aussi importante qu'autoriser ce vaccin qui a été injecté à plus de 100 millions d'américains, elle devrait pouvoir rendre disponible ces documents dans le même délai, à savoir d'ici le 3 mars 2022. »

05 décembre 2021 LCI. Alors que la possible vaccination des enfants de 5 à 11 ans sera examinée lundi lors d'un conseil de défense sanitaire, le virologue Bruno Lina pointe leur rôle dans la 5ème vague en France. Suivez les dernières infos. "Les enfants dans les tranches d'âge non-vaccinées, sont désormais le principal moteur de la reprise épidémique", confirme dans *Le JDD* le virologue Bruno Lina. Il ne plaide pour autant pas pour une avancée des vacances. En revanche, il prône le développement du dépistage. La vaccination des enfants sera, rappelons-le, au menu du Conseil sanitaire de lundi. La vaccination des 5-11 ans contre le Covid-19 sera au programme du Conseil de défense sanitaire lundi tandis que la livraison de doses en France est prévue pour s'échelonner à compter de mi-décembre.

05 décembre 2021 RT France. Après avoir répertorié des problèmes cardiaques à la suite du suivi d'un million de Japonais, un groupe d'experts réunis par le ministère de la Santé veut apposer la mention «effets secondaires graves» sur les documents joints aux vaccins anti-Covid. Le ministère japonais de la Santé a répertorié les inflammations du muscle cardiaque et de la paroi externe du cœur chez les jeunes hommes comme des effets secondaires graves possibles des vaccins anti-Covid Moderna et Pfizer, a rapporté NHK le 4 décembre. Il indique qu'au 14 novembre, sur un million d'hommes ayant reçu le vaccin Moderna, de tels effets secondaires ont été signalés chez plus de 81 hommes adolescents et 48 hommes dans la vingtaine. Ces chiffres étaient respectivement de 15 et 13 pour ceux qui avaient reçu le vaccin Pfizer. Le ministère, qui a réuni un groupe d'experts le 4 décembre sur la question, a proposé d'avertir du risque en imprimant la

mention «effets secondaires graves» sur les documents joints aux vaccins. Il demandera également aux hôpitaux de signaler en détail les incidents impliquant des personnes ayant développé les symptômes dans les 28 jours suivant leur vaccination, conformément à la loi. Le plan a été approuvé par le groupe d'experts et le ministère en informera les municipalités. En savoir plus sur RT France : <https://francais.rt.com/international/93340-covid-19-ministere-japonais-sante-met-garde-effets-secondaires-graves-vaccins>.

05 décembre 2021 I24News. Le Royaume-Uni envisage également de vacciner sa population immunodéprimée une quatrième fois... Israël envisagerait d'autoriser une quatrième dose de vaccin contre le coronavirus pour les personnes immunodéprimées, a rapporté dimanche *Channel 12*. Selon le rapport, les responsables de la santé s'entretiendront sur la possibilité d'administrer une autre dose de vaccin aux populations les plus à risque avec la propagation du nouveau variant Omicron.

06 décembre 2021 FranceInfoTV. Un nouveau conseil de défense sanitaire aura lieu lundi 6 décembre. Parmi les options sur la table, celle de la vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans. Une décision suspendue à l'avis de plusieurs instances. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, [le Covid-19 circule beaucoup dans les écoles primaires](#). Le taux d'incidence n'a jamais été aussi élevé : 863 cas pour 100 000 enfants chez les 6-10 ans. *"La vague n'est pas plus grave en termes de santé pour les enfants, en revanche, comme le nombre de cas augmente, on risque d'avoir plus de formes graves pédiatriques qu'auparavant"*, explique Laurent Croce, pédiatre. La Haute autorité de santé recommande de vacciner les 5-11 ans à risque de développer une forme grave, ce qui concernerait 360 000 enfants. Souvent asymptomatiques, les plus jeunes transmettent le virus. Pour l'infectiologue Benjamin Davido, la priorité n'est pas de vacciner les plus petits, mais leurs *"frères et sœurs qui sont éligibles"* et *"les adultes qui sont en contact avec les enfants"*. Aux Etats-Unis et en Israël, les plus jeunes peuvent être vaccinés depuis le mois dernier. La question sera abordée en France lors du conseil de défense sanitaire lundi 6 décembre.

06 décembre 2021 FranceSoir. On punit d'abord... Et on juge ensuite. Le réseau social LinkedIn fait la justice à sa manière au sujet de l'actualité : [le docteur Gérard Kierzek](#) en a fait les frais ce weekend. Médecin urgentiste et directeur médical du site internet Doctissimo, il avait relayé ce dimanche 5 décembre au matin, sur plusieurs réseaux sociaux un article du Journal du dimanche (le JDD), pour le critiquer en listant certaines raisons qui incitent à ne pas faire vacciner les enfants de 5 à 11 ans.

06 décembre 2021 FranceSoir. Le gouvernement mise sur le vaccin Moderna pour booster la vaccination... alors même que Moderna reconnaît l'inefficacité de son vaccin contre le nouveau variant. Décidément, l'information peine parfois à faire son chemin jusqu'au ministère de la Santé... Dans [une interview donnée au Financial Times](#) le 30 novembre 2021, le PDG de Moderna, Stéphane Bancel, prédit que les vaccins existants seront beaucoup moins efficaces pour combattre Omicron que les souches précédentes de coronavirus et prévient qu'il faudrait des mois avant que les entreprises pharmaceutiques puissent fabriquer à grande échelle de nouveaux vaccins spécifiques.

06 décembre 2021 ProfessionGendarme. Le procureur de la République de Bayonne a abandonné les poursuites contre les gérants de "la Compagnie des P'tits Poulets" ce mardi 30 novembre en début d'audience. La qualification de "mise en danger d'autrui" retenue n'est pas valable reconnaît le ministère public. La défense demande la relaxe.

06 décembre 2021 ProfessionGendarme. On savait la Commission européenne inféodée aux puissances multinationales, ce qui signifie antinationales (elles reversent très peu d'impôts aux nations qu'elles ratissent) ; on savait sa nouvelle présidente, Ursula von der Leyen, surnommée von der Liar (Ursula du Mensonge), très proche de Pfizer via son mari Heiko, mais alors là, les égouts de l'UE débordent. C'est carrément toute la merde de la corruption qui gicle des tréfonds de l'entité européiste. Sur les réseaux sociaux, tous les éléments tombent en même temps, c'est une pluie d'infos et nous allons essayer de les mettre dans l'ordre. D'abord, il y a cet article énorme sur [Agoravox](#) de Gérard Luçon, qui reprend un article du Roumain Adrian Onciu, qui a balancé une

enquête sur la corruption de l'UE, du couple Leyen et de Pfizer. On rappelle que l'UE a acheté pour 36 milliards d'euros de pseudo-vaccins au groupe du PDG Albert Bourla, qui n'a pas été lui-même vacciné, si l'on en croit sa déclaration. **Premier épisode / Comment le mari d'Ursula von der Leyen est devenu le pion principal dans l'affaire Pfizer de 36 mld \$** Même si le Parquet européen ne se saisit pas, pour diverses raisons faciles à deviner, nous continuons à présenter des informations vraiment choquantes de la promiscuité dans l'affaire Pfizer-Ursula. Ce sont des informations officielles et vérifiées. Pas des histoires à dormir debout.

07 décembre 2021 Profession Gendarme. Fondateur du "Courrier des stratèges", Eric Verhaeghe a récemment abordé dans l'article [Véran parjure ? Ces plus de 900 morts du vaccin dénombrés par l'ANSM](#) la question de ces décès consécutifs aux vaccins que le gouvernement ne veut pas voir. Reçu pour un court "Défi de la vérité" à cette occasion, M. Verhaeghe a relevé qu'il existait dans les bases publiques de l'ANSM des "tableaux détaillés sur la nature des effets graves produits vaccin par vaccin, et que sur le vaccin Pfizer il y avait plus de 900 décès déclarés." "Ces chiffres datent de fin septembre et le ministre [Véran] a déclaré le 15 octobre qu'à sa connaissance il n'y avait pas de décès enregistré du fait du vaccin. Il y a aujourd'hui une distorsion flagrante entre les chiffres que nous pouvons consulter sur les sites publics [...] et les affirmations extrêmement légères du ministre de la Santé."

07 décembre 2021 Profession Gendarme Brive : l'hôpital engage des comédiens pour jouer les patients et tester ses agents, les syndicats hurlent au scandale La direction a employé deux acteurs pour tester l'accueil dans six de ses services. Sauf qu'un comédien, qui est allé trop loin dans son rôle, a été démasqué. En plein Covid-19, cette initiative ne passe pas auprès de certains agents. La direction de l'hôpital de Brive a fait appel à deux comédiens pour jouer les faux patients. À [l'hôpital de Brive](#), il y a le niveau 2 du plan Blanc activé depuis quelques jours face à la résurgence de l'épidémie de coronavirus et l'afflux de malades. Mais il y a aussi de faux patients. Du 15 au 25 novembre, deux comédiens ont été engagés pour être envoyés dans six services différents, révèle le quotidien régional [La Montagne](#). Une mesure assumée et défendue par la direction mais qui ne passe pas du tout auprès des organisations syndicales qui ont été saisies. « Un gars un peu ébouriffé a débarqué dans mon bureau et il ne demandait rien. On lui a posé des questions, on lui a demandé son nom, son prénom. Il a répondu qu'il s'appelait Pierre Pierre », raconte une agente, sous couvert d'anonymat, au journal local. « Il n'y avait aucune agressivité, affirme un agent administratif qui a été confronté à ce test. C'est le procédé qui est agressif. En attendant, de vrais patients ont appelé, je leur ai demandé de rappeler plus tard. Et je sais que nous sommes difficiles à joindre », explique-t-elle. Car c'est bien là le problème, ces « patients mystères » n'ont pas amusé le personnel. Seuls les médecins chefs de pôle et les cadres de service étaient au courant, précise [France Bleu](#). Selon la radio, l'un des comédiens aurait un peu trop exagéré dans sa prestation au service psychiatrique et cet incident a mobilisé de nombreux agents qui ont même contacté les forces de l'ordre pour s'assurer qu'une personne désorientée, en réalité l'acteur, n'était pas recherchée. C'est lui-même qui a mis fin à sa prestation d'un homme « égaré » face aux proportions de son arrivée dans le service.

07 décembre 2021 Le Grand Reveil. Quatre-vingt pour cent des personnes décédées du coronavirus au Portugal en octobre étaient entièrement vaccinées, selon les chiffres officiels. Malgré cela, la Direction générale de la santé continue de prétendre que les chiffres montreraient l'efficacité des vaccins en termes de létalité. « Quant aux décès dus au covid-19, en tenant compte du statut vaccinal, il a été constaté qu'au mois d'octobre (entre le 1er et le 31 octobre 2021), 132 décès (80 %) ont été enregistrés chez des personnes totalement vaccinées contre le covid-19 et 33 décès (20 %) chez des personnes non vaccinées ou incomplètement vaccinées, indique le rapport. En collaboration avec l'Institut national de la santé, la Direction générale de la santé a publié un rapport hebdomadaire sur la situation de la pandémie. L'objectif de cette surveillance est de contrôler certains indicateurs officiels à ne pas dépasser et, le cas échéant, d'alerter les agences sanitaires. Le nombre de nouvelles infections montre une forte tendance à la hausse, assure également la Direction générale de la santé portugaise.

07 décembre 2021 Profession Gendarme. Maître Ellen Bessis et Soumiaa Sayah explique comment la Guadeloupe en est arrivé à une "révolte". Soumiâa Sayah / Ellen Bessis / FS ... Vendredi 26 novembre, nous avons reçu l'avocate Ellen Bessis, et [Soumiâa Sayah, infirmière libérale et porte-parole](#) du collectif Gwada IDEL regroupant 600 infirmiers libéraux de la Guadeloupe (environ 50% des infirmiers libéraux de la région). Depuis leur île, elles ont répondu à nos questions sur l'évolution des protestations en Guadeloupe. Les manifestations y sont devenues plus houleuses depuis deux semaines, avec des attaques sur les commerces, des pillages, des blocages de routes en [amassant des carcasses de voitures](#), en tranchant des arbres qu'on laisse tomber sur les routes et autres. Selon ces femmes, c'est la révolte et celle-ci se justifie notamment par l'annonce de manipulation des chiffres par les hôpitaux : « le personnel hospitalier et les pompiers étaient choqués qu'on leur demande de noter les vaccinés comme non-vaccinés pour diminuer le nombre de vaccinés présents dans les établissements ». Ce week-end, les manifestations pacifiques ont repris, les rues étaient noires de monde pour rejeter l'obligation vaccinale. Suite à cela, [dans la nuit de vendredi à samedi](#), Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, a ouvert la question d'une autonomie élargie de la Guadeloupe, affirmant que la question était ouverte.

07 décembre 2021 Profession Gendarme Le Premier ministre Jean Castex et le ministre de la Santé Olivier Véran, le 6 décembre 2021, lors d'une conférence de presse à Matignon, à Paris. (THOMAS SAMSON / AFP) De nouvelles mesures pour contrer la nouvelle vague de Covid-19. Le Premier ministre, Jean Castex, a égrainé, lundi 6 décembre, une série de "mesures de vigilance" pour tenter d'endiguer la [reprise épidémique](#) en France lors d'une conférence de presse à Matignon. Voici ce qu'il faut retenir des annonces du chef du gouvernement, qui était accompagné du ministre de la Santé, Olivier Véran.

- Le protocole sanitaire renforcé dans les écoles primaires... "Nous allons rehausser au [niveau 3 le protocole sanitaire](#) dans les écoles primaires", a annoncé Jean Castex. Les élèves et le personnel devront notamment porter le masque en intérieur et en extérieur. Il faudra également de nouveau limiter les brassages par niveau et par classe pendant la restauration. A ce stade, il n'est en revanche pas prévu d'avancer les vacances scolaires de fin d'année.
- La fermeture des discothèques pour quatre semaines... Le chef du gouvernement a annoncé que les discothèques allaient fermer pendant un mois, à partir de vendredi (le 10 décembre). "Nous fermerons les discothèques pendant les quatre prochaines semaines", jusqu'à "début janvier" et les entreprises concernées seront "accompagnées économiquement" par l'Etat, a précisé Jean Castex.
- La vaccination des 5-11 ans à risque ouverte à partir du 15 décembre. La vaccination des enfants de 5 à 11 ans exposés à des formes graves de Covid-19 sera ouverte à partir du 15 décembre, comme l'a recommandé la Haute Autorité de santé (HAS). Le gouvernement attend les avis scientifiques pour généraliser [la vaccination à l'ensemble des enfants](#) de cette classe d'âge. Jean Castex envisage cette ouverture "si possible d'ici la fin de l'année".
- Les personnes de 65 ans et plus peuvent se faire vacciner sans rendez-vous... Les Français âgés de 65 ans et plus pourront obtenir une dose de rappel de vaccin contre le Covid sans rendez-vous, "quel que soit le centre" dans lequel ils se rendent, a annoncé Jean Castex.
- Afin de tenter de freiner la circulation du virus, nous devons "conserver notre bouclier vaccinal et même l'amplifier et le renforcer", a préconisé le Premier ministre. "Il faut que sur l'ensemble du territoire, toutes les entreprises qui le peuvent mobilisent le télétravail", a demandé Jean Castex. Le gouvernement a prôné l'extension du télétravail, "jusqu'à trois jours" par semaine dans la fonction publique, deux à trois jours ailleurs si c'est possible.
- Le Premier ministre a recommandé aussi aux Français de "lever le pied" dans leurs interactions sociales, et de limiter les "moments de convivialité" en intérieur dans les sphères privées et professionnelles, afin de tenter d'endiguer la cinquième vague.

07 décembre 2021 LeCourrierDesStrateges. L'institut Curie appelle la BAC pour empêcher une cancéreuse non-vaccinée d'entrer dans ses locaux. L'institut Curie a la réputation d'un établissement de pointe qui soigne des cancers "compliqués". Cette utilité sociale lui vaut une bonne image. Mais l'irruption de la vaccination obligatoire pousse-t-elle cette honorable institution à une inhumanité tout à fait inattendue vis-à-vis des non-vaccinés. Nous publions aujourd'hui le témoignage-choc de Stéphanie, "soignée" à l'institut Curie, dans les conditions qu'elle nous explique. L'interview de Stéphanie sur l'inhumanité de l'institut Curie, nous pouvions bien entendu la "prendre" de façon très analytique, très intellectuelle, en dénonçant pour la énième la rupture d'égalité (d'aucuns diraient la ségrégation) dont les non-vaccinés sont victimes jusque dans les hôpitaux. Mais nous avons considéré qu'un traitement aussi froid et aussi distant ne ferait pas honneur à la leçon de vie que Stéphanie nous a donnée pendant une demi-heure en parlant de son cancer, de ses souffrances, et [du tourment inutile créé par cette absurde histoire de passe sanitaire dont les chiffres officiels montrent chaque jour un peu plus l'absurdité.](#)

08 décembre 2021 LeParisien. Portugal : Le pays le plus vacciné d'Europe s'apprête à passer à la vitesse supérieure. L'autorité sanitaire portugaise a recommandé mardi que les enfants de 5 à 11 ans soient vaccinés contre le Covid-19 [alors que le pays connaît une hausse des contaminations.](#) Le Portugal rejoint ainsi l'Italie, la Grèce ou l'Espagne parmi les pays ayant donné leur aval à ce vaccin à ARN messenger pour les enfants. La recommandation de la direction générale de Santé (DGS) est fondée sur l'avis « favorable » d'une commission technique qui a évalué les risques et les bénéfices de la vaccination des quelque 640 000 enfants potentiellement concernés. Bien que les symptômes chez les enfants de moins de 11 ans, « soient généralement légers », certains développent « des formes graves de Covid-19 » alors qu'ils ne sont pas atteints de maladies à risque, a fait valoir la DGS dans un communiqué. La priorité sera tout de même donnée aux enfants atteints de maladies graves, précisent les autorités sanitaires qui dévoileront vendredi prochain le calendrier de cette campagne de vaccination.

08 décembre 2021 Planetes360. Il semble que beaucoup de vaccinés aient un code alphanumérique spécifique, une [adresse MAC](#) Bluetooth unique, qui apparaît à l'écran lorsque le Bluetooth est activé en mode recherche de périphériques. Ce type d'adresse physique, assigné à chaque puce Bluetooth injectée avec le vaccin, propose environ 281.000 milliards d'adresses MAC possibles et change tous les jours, en fonction d'un algorithme évitant la falsification de l'adresse !

08 décembre 2021 LeFigaro. L'obligation vaccinale se doit de toujours respecter les droits humains et la vaccination forcée n'est jamais acceptable, a mis en garde mercredi 8 décembre la Haute-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU. *«En aucun cas, les gens doivent être vaccinés de force, même si le refus d'une personne de se plier à une obligation vaccinale peut avoir des conséquences légales comme par exemple une amende appropriée»*, a déclaré Michelle Bachelet dans un message vidéo.

08 décembre 2021 FranceSoir L'étude "Comcor" qui a servi à justifier la fermeture des bars et restaurants serait-elle... une fraude scientifique ? C'est la question soulevée par la plainte que Vincent Pavan, mathématicien et président de [RéInfo Liberté](#), a déposée contre X avec Maître Ludovic Heringuez, et en association avec l'association "Bon Sens".

08 décembre 2021 NiceMatin. Vers une quatrième dose après la dose de rappel? C'est "possible", selon Jean-François Delfraissy, président du Conseil Scientifique... Alors que les Français sont appelés à se faire vacciner avec une dose de rappel, sous peine de perdre leur pass sanitaire et aussi pour endiguer au maximum les effets de la cinquième vague, le président du Conseil Scientifique a indiqué qu'il faudrait peut-être une quatrième dose...

09 décembre 2021 OuestFrance. DIRECT. Covid-19 : le plan blanc « sans doute national » dans quelques jours, selon Olivier Véran... Le plan blanc, déployé dans six régions depuis mercredi 8 décembre, sera « sans doute national » d'ici à quelques jours, prévoit le ministre de la Santé Olivier Véran ce jeudi 9 décembre. Les pharmacies vont pouvoir ouvrir le dimanche pour vacciner davantage.

09 décembre 2021 FranceSoir. Ce vendredi 10 décembre à 18 h, c'est un autre évènement inédit qui voit le jour : le [Doctothon](#). Le projet : donner la parole à 300 docteurs, médecins et scientifiques, sur la crise Covid pendant 24 h sans interruption jusqu'au lendemain, samedi 11 décembre, 18 h. À l'initiative, Cécile Maïchak, qui se présente comme une citoyenne avec quinze ans d'expérience en matière de gestion de projet. Sur [Sud Radio](#), elle explique que l'idée lui est venue alors qu'elle interviewait cinq docteurs en direct par visioconférence : « Je les interviewais et, à un moment, ils ont dit : "Ce serait bien qu'on se réunisse". Et puis, parallèlement à ça, nous avons tous remarqué le nombre de vues qu'avait cette vidéo. Je me suis dit qu'il y avait là une demande d'informations concernant ce que les médecins pensent. L'idée du Doctothon est née comme ça ». Au cours de ce marathon, qui sera entrecoupé d'intermèdes avec des surprises, chaque docteur disposera de trois minutes pour passer un message ciblé. Ces derniers viendront de tous les pays du monde : Israël, Afrique du Sud, Espagne, Maroc...Plusieurs figures du moment y apparaîtront. Le professeur [Christian Perronne](#) est le parrain du Doctothon, la députée et psychiatre [Martine Wonner](#) sa marraine. Ce meeting international numérique accueillera aussi la généticienne Alexandra Henrion-Caude et le docteur [Louis Fouché](#).

09 décembre 2021 ProfessionGendarme. Le Service de Santé des Armées (SSA) a bénéficié de plus de 22 500 000€ d'euros de 2013 à 2021 provenant des industries pharmaceutiques... Le Service de Santé des Armées (SSA) a bénéficié de plus de **22 500 000€** d'euros de 2013 à 2021 provenant des **industries pharmaceutiques** ; de 209 conventions dont les rémunérations ne sont pas déclarées pour la majorité d'entre-elles ; et de 61 « avantages ». Ses plus grands bienfaiteurs étant par ordre d'importance : Novartis, Roche, Takeda Pharmaceutical, MSD, Johnson Johnson, PAREXEL International, Kappa Santé, Boehringer Ingelheim, Bayer...

09 décembre 2021 ProfessionGendarme. Le procès mondial pour crimes contre l'humanité déposé et accepté par la Cour supérieure de justice du Canada (voir lien ci-dessous) a commencé. Une équipe de plus de 1 000 avocats et de plus de 10 000 experts médicaux dirigée par l'Allemand Reiner Fuellmich, l'un des avocats les plus puissants d'Europe, a lancé la plus grande action en justice de l'histoire appelée "Nuremberg 2" contre l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le Davos Group (Forum économique mondial dirigé par Klaus Schwab, plus de 80 ans) pour crimes contre l'humanité. Le Dr Reiner Fuellmich est un avocat germano-américain, c'est lui qui a gagné des procès de plusieurs millions de dollars contre la fraude de la Deutsche Bank et celui contre Volkswagen pour la fraude au Dieseltgate. Il est membre fondateur du "Comité d'enquête de la Couronne allemande". Fuellmich et son équipe ont collecté des milliers de preuves scientifiques attestant du manque de fiabilité total des tests PCR et de la fraude qui les sous-tend. Fuellmich a ensuite parlé de vaccins, déclarant qu'"ils n'ont rien à voir avec la vaccination, mais font partie d'expériences génétiques". « En plus des tests défectueux et des certificats de décès frauduleux établis par du personnel médical corrompu, le vaccin « expérimental » lui-même viole l'article 32 de la Convention de Genève. Selon l'article 32 de la IVe Convention de Genève de 1949, « les mutilations et les expériences médicales ou scientifiques non rendues nécessaires par le traitement médical d'une personne » sont interdites. Selon l'article 147, la conduite d'expériences biologiques sur des humains est une violation grave de la Convention. Le vaccin « expérimental » viole les 10 codes de Nuremberg qui prévoient la peine de mort pour ceux qui violent ces traités internationaux. »

09 décembre 2021 ProfessionGendarme. Ce 30 novembre, le tribunal de Namur, capitale de la région de Wallonie en Belgique, a déclaré illégal le Covid Safe Ticket, appelé Pass Sanitaire. Le tribunal a exigé de la région qu'elle suspende cette mesure sanitaire sous peine d'une amende de 5 000 euros par jours de retard ... Une grosse information passée complètement à la trappe dans les médias de masse, mais qui n'a pas échappé au radar de notre média, Lecourrier-du-soir.com. Et heureusement d'ailleurs. L'information nous provient de Belgique où le Covid Safe Ticket (CST), (ailleurs appelé Pass Sanitaire) a été déclaré illégal par la justice de Namur, capitale de la région de Wallonie.

10 décembre 2021 Capital. Le régulateur européen a déclaré ce jeudi 9 décembre que les doses de rappel contre la Covid-19 peuvent être administrées sans danger à partir de trois mois - au lieu de cinq - après la précédente injection. Et si on faisait son [rappel vaccinal](#) avant cinq mois ? L'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré ce jeudi 9 décembre que les doses de rappel peuvent être administrées de façon "sûre et efficace" trois mois seulement après la dernière injection, alors que jusqu'ici elle avait recommandé d'attendre six mois. "Alors que la recommandation actuelle est d'administrer les rappels de préférence après six mois, les données actuellement disponibles soutiennent l'administration sûre et efficace d'une dose de [rappel](#) dès trois mois après la fin de la primovaccination si un intervalle aussi court est souhaitable du point de vue de la santé publique", a indiqué Marco Cavaleri, chef de la stratégie vaccinale de cette agence, basée à Amsterdam.

11 décembre 2021 OuestFrance. Covid-19 : la HAS refuse l'accès précoce des pilules Merck, le gouvernement « prend acte »... La hausse des contaminations au Covid-19 se poursuit et les hôpitaux commencent à saturer. La HAS a donné son avis sur deux traitements, elle autorise l'antiviral d'AstraZeneca mais refuse l'accès précoce des pilules Merck.

12 décembre 2021 LeParisien. Covid-19 : 400 enquêtes en cours sur des réseaux de faux passes sanitaires, annonce Darmanin. Le ministre de l'Intérieur explique que « plusieurs milliers » de faux passes sanitaires ont été détectés par les forces de l'ordre en France. Gérald Darmanin a affirmé que le gouvernement serait "intraitable" sur les faux passes sanitaires ... La chasse est en cours. Quatre cents enquêtes ont été ouvertes pour tenter de démanteler des [réseaux de faux passes sanitaires](#), a annoncé le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, ce dimanche lors de son entretien au Grand jury RTL-Le Figaro-LCI. Certains de ces réseaux sont « [parfois malheureusement en lien avec des professionnels de santé](#) », a-t-il précisé, ajoutant que « [plusieurs milliers](#) » de faux passes avaient été détectés en France par les forces de l'ordre. Gérald Darmanin a précisé qu'il y avait déjà eu des « interpellations » dans le cadre de ces enquêtes sans en préciser le nombre. Il a rappelé que les peines encourues étaient « extrêmement fortes », notamment « cinq ans de prison » pour les organisateurs de ces réseaux. « Nous serons intraitables », a-t-il conclu, car « les faux passes sanitaires sont parfois un vrai passe pour la mort ».

12 décembre 2021 OuestFrance. Le gouvernement britannique a annoncé ce dimanche 12 décembre des mesures supplémentaires pour lutter contre la propagation du [variant Omicron](#), dont l'extension de la campagne de rappel vaccinal aux plus de trente ans à partir de lundi. À partir de mardi, les cas contacts totalement vaccinés de personnes testées positives au Covid-19 seront en outre priées d'effectuer quotidiennement des tests antigéniques pendant sept jours, tandis que ceux qui ne sont pas vaccinés doivent rester isolés dix jours, a annoncé le ministère de la Santé.

12 décembre 2021 ProfessionGendarme. Effets indésirables de toutes les vaccinations, cela se passe sur <http://www.vigiaccess.org/> Vous pouvez rechercher ceux du vaccin de la grippe ou d'autres médicaments pour avoir des points de comparaison. Dans ce cas entrez **influenza vaccine** dans le formulaire... **Le résultat : 278 071 déclarations depuis 1968 ! En 53 ans !** Alors que le "vaccin" Covid-19, pour la seule année 2021 en est à **2 724 599**.

- **hydroxychloroquin** = 33.276 depuis 1968
- **ivermectin** = 5.784 depuis 1968
- **ibuprofene** = 167.878 depuis 1968
- **covid-19 vaccine** = **2. 724. 599 pour la seule année 2021**

12 décembre 2021 LeCourrierDesStrateges. Il est assez impressionnant de voir la pulsion génocidaire des vaccinés croître de façon exponentielle en Europe ces derniers jours. En Allemagne, des graffitis appellent à ne plus fréquenter les commerces ouverts aux non-vaccinés. En Belgique, des médecins suggèrent de ne plus soigner les non-vaccinés de façon prioritaire lorsqu'ils sont gravement malades. En France, le président de la Fédération des Radiologues propose d'empêcher les non-vaccinés de se rendre

dans les magasins d'alimentation. On n'est plus très loin des pogroms. Que faire face à cette montée de l'appel à la violence ?

13 décembre 2021 FranceSoir. Un collectif français de pilotes, hôtesse et stewards a récemment pris son envol pour rejoindre la lutte contre les mesures sanitaires. Ainsi, depuis [les annonces d'Emmanuel Macron](#) du 12 juillet dernier, les "Navigants libres" sont le pendant tricolore d'autres mouvements tels que celui des "[Freedom Flyers](#)" aux États-Unis, ou celui des [dockers de Trieste](#) en Italie. « **Le mirage du passe sanitaire** »...S'ils ne sont pas encore soumis à la vaccination, la plupart de ces navigants sont contraints de faire valoir un passe sanitaire pour exercer leur métier. Passe sanitaire qu'ils estiment être un « mirage [...], promesse du retour rapide au 'monde d'avant' ». Comme beaucoup d'autres, leur discours ne s'articule pas tant autour de leur métier à proprement parler, mais autour de **l'information libre et éclairée** à laquelle ils considèrent avoir droit en qualité de citoyen ; c'est cela qui leur permettrait de "combattre toute forme de propagande", de « lutter contre l'ostracisme et le modèle de la 'pensée unique' qui sont l'apanage des sociétés en déclin ».

13 décembre 2021 ProfessionGendarme. La vingtaine d'agents non vaccinés de l'hôpital de Belfort ne seront finalement pas licenciés. Les « fortes tensions » sur les effectifs exigent un climat « serein », explique la direction.

14 décembre 2021 FranceSoir Le Doctothon, ce meeting numérique qui aura regroupé environ 250 docteurs en France et à l'international, s'est tenu du vendredi 10 décembre à 18 heures jusqu'au lendemain même heure, soit 24 heures sans interruption. Un bilan très positif d'après l'organisatrice de l'événement, Cécile Maïchak, qui s'est chargée seule et bénévolement de ce travail de préparation et de coordination pendant six semaines, avant d'être rejointe par trois autres bénévoles. **Une audience massive et satisfaite...**Tout d'abord, le site Streamyard, plateforme sur laquelle l'émission était hébergée, décomptait un total de 12 millions de connexions. Cécile Maïchak nous confie qu'elle-même a du mal à y croire. Initialement censé être retransmis par quelques sites en France et en Belgique, le Doctothon aura finalement été diffusé à travers le monde jusqu'aux États-Unis et en Afrique, ce qui expliquerait, selon elle, ce niveau d'audience. Ensuite, des réactions très satisfaites de la part des spectateurs. Suite à l'émission, l'organisatrice aurait reçu plus de 1 200 mails de remerciements, ce qui la conforte à croire qu'il existait bel et bien une demande d'informations venant du public. Les trois axes principaux de l'émission auront tourné autour de la vaccination, notamment celle des enfants (refusée unanimement par les invités), de l'état de souffrance du personnel soignant, et enfin de la question de la liberté de prescription des traitements contre le Covid-19. Plusieurs figures reconnues au sein du monde scientifique étaient présentes. On retrouvait notamment le [Pr Luc Montagnier](#), le [Pr Christian Perronne](#), le [Dr Laurent Montesino](#), ou encore la généticienne Alexandra Henrion-Caude.

14 décembre 2021 ProfessionGendarme Nicole Delépine. L'idéologie de la vaccination intégrale et répétée des populations est une sorte de nouvelle religion, avec son dieu, ses grands maîtres argentiers, ses dévots, ses techniques de propagande de masse et ses mensonges éhontés. En ouvrant désormais la voie à la vaccination des enfants et en créant par ailleurs entre les citoyens des discriminations inédites pour des régimes réputés démocratiques, elle viole des droits humains que l'on croyait « inaliénables » et dresse les citoyens les uns contre les autres. Plus de 1.200 universitaires, médecins et soignants alertent dans une tribune sur QG, le média libre.

14 décembre 2021 ProfessionGendarme Geert Vanden Bossche est un virologue indépendant et expert vaccinal, anciennement employé à l'Alliance du Vaccin, Gavi, et à la fondation Bill-et-Melinda-Gates. Dans une interview explosive pour The HighWire, l'animateur Del Bigtree s'est entretenu avec le scientifique belge, qui a sonné l'alarme sur les risques de la vaccination de masse telle qu'actuellement mise en œuvre ou prévue dans de nombreux pays. « Si nous continuons la vaccination de masse, si nous continuons à faire des injections de rappel, si nous vaccinons tous les enfants, les conséquences pourraient être catastrophiques. », a-t-il notamment lancé.

14 décembre 2021 Profession Gendarme COUCOU LES CONS : Jacques Attali demande à la personne qui l'interview de remettre correctement son masque sur son nez....alors que lui n'en porte pas du tout.

14 décembre 2021 FranceInfo. Covid-19 : l'Anses recommande d'éviter les masques FFP2 au graphène, par précaution... L'Agence nationale de sécurité sanitaire pointe un "manque d'information sur le graphène utilisé par les fabricants et sur la toxicité de cette substance, en particulier à long terme". Ils seraient potentiellement toxiques. Les masques FFP2 contenant du [graphène](#), déjà provisoirement suspendus en France, doivent être évités par précaution, faute de données sur la toxicité de ce matériau synthétique, juge mardi 14 décembre l'agence de sécurité sanitaire Anses. "*L'Anses recommande aux autorités publiques de privilégier la mise sur le marché ou la mise à disposition de masques sans graphène*", note l'agence [dans un communiqué](#), après une expertise demandée par la Direction générale de la santé (qui dépend du ministère). En avril, le Canada avait été le premier pays à mettre en évidence les risques potentiels des masques FFP2 (ou KN95, l'équivalent nord-américain) contenant du [graphène](#). Il avait retiré par précaution les masques au graphène fabriqués par la société chinoise Shandong Shengquan New Materials, alors soupçonnés de pouvoir provoquer des problèmes pulmonaires.

15 décembre 2021 FranceSoir Marie-Estelle Dupont, la psychologue bien connue de nos lecteurs, et le Dr Martin Blachier, qui s'est distingué par de nombreuses prises de parole médiatiques iconoclastes sur la gestion du covid, lancent conjointement une pétition réclamant le "retour à la normale" à l'école, dès la prochaine rentrée scolaire, lundi 3 janvier, au retour des vacances de Noël. Face à la gravité des troubles observés chez les enfants et à l'impact de la crise sur la santé des mineurs, nous lançons une pétition pour que les écoles primaires retrouvent une vie normale, et que le masque à l'école soit retiré définitivement. <https://t.co/GSa9neNjUb>. — Marie-Estelle Dupont (@dupontmarieest1) [December 15, 2021](#). Le texte présentant la pétition est bref et percutant : "*Au vu des données scientifiques disponibles- sur la circulation virale dans les différentes classes d'âge (taux de positivité supérieur chez les plus de 40 ans par rapport au moins de 12 ans),- sur l'absence de risque de formes graves de la maladie covid-19 chez les enfants de moins de 12 ans non à risque,- de la vaccination des enseignants qui le souhaitent avec trois doses de vaccins ARN qui protège à plus de 98 %,- de l'impact des mesures sanitaires en cours sur l'apprentissage et la qualité de développement de nos enfants (25% des hospitalisations des enfants sont en pédopsychiatrie, 22% de baisse de QI des enfants pendant la crise) ;*

15 décembre 2021 FranceSoir Hier, le Conseil d'État a rejeté un recours déposé par plusieurs associations et des particuliers visant à suspendre les nouvelles règles d'obtention du passe sanitaire instaurées par le décret du 25 novembre. Une nouvelle déception pour les collectifs mobilisés, qui [nous avaient pourtant fait part leur espoir](#) d'obtenir gain de cause au sortir de l'audience, mardi 8 décembre. Principale mesure contestée par les requérants : l'abaissement de la durée de validité des tests de 72 à 24 heures. Lors de [son passage sur le plateau de FranceSoir](#) le 3 décembre dernier, Diane Protat, l'avocate de BonSens, l'une des associations à porter ce recours, avait expliqué que cette réduction des délais constituait une grave atteinte aux libertés fondamentales, dans la mesure où elle rendait pratiquement impossible aux non-vaccinés l'accès à la plupart des lieux de la vie courante. « La mesure litigieuse représente effectivement une contrainte matérielle accrue ainsi qu'une charge financière réelle », admettent les conseillers d'État dans leur rendu. Avant d'ajouter : « Toutefois, compte tenu que l'arrêté du 14 octobre 2021 ayant supprimé le remboursement des tests de dépistage a maintenu la gratuité dans un certain nombre de cas et notamment pour les mineurs [...], et qu'il n'existe plus aujourd'hui de difficultés pour les personnes qui le peuvent le souhaitent de difficultés pour se faire vacciner gratuitement, la décision de réduire à moins de 24 heures la durée de validité d'un résultat négatif [...] n'a pas pour effet de rendre l'exigence de présentation du passe sanitaire disproportionnée. » Ceux qui doivent déboursier tous les jours la somme de 25 euros dans un test afin d'aller à leur travail ou tout simplement de vaquer à leurs occupations quotidiennes apprécieront.

15 décembre 2021 ProfessionGendarme. Dénonçant le monopole de fait laissé à Pfizer et l'impossibilité pour un autre vaccin d'émerger, Christian Vélot revient sur l'un des inconvénients des vaccins ARNm : leur capacité à favoriser l'apparition de nouveaux variants, qu'ils soient mutants ou recombinants, et prend le temps d'expliquer ce dont il s'agit. Dans le cas du variant Omicron, qui compte 32 mutations, ce qui est surprenant par rapport aux coronavirus habituels, il émet l'hypothèse que ce soit le résultat d'un recombinant... "**Omicron, pas très méchant : ne pas jouer avec le feu**" ... Nous aurons peut-être un jour un variant plus "méchant", prévient le chercheur, pour qui "il faut faire le contraire de ce qu'on a fait jusqu'à présent : réduire au maximum la vaccination et ne l'adresser qu'aux personnes qui en auraient éventuellement besoin. Mais certainement pas vacciner tout le monde !"

15 décembre 2021 ProfessionGendarme du Nord Franche-Comté annonce, ce jeudi 9 décembre, qu'il renonce aux mises en demeure envoyées aux personnels suspendus pour ne pas avoir accepté la vaccination contre le covid-19. La pugnacité des vingt-trois salariés de l'établissement de santé, a payé alors qu'ils étaient menacés de radiation depuis le 30 novembre dernier.

15 décembre 2021 LeMonde. Covid-19 : à New York, les enfants doivent être vaccinés pour aller au restaurant ou pratiquer un sport scolaire... Depuis mardi 14 décembre, les enfants de 5 à 11 ans doivent présenter une preuve de vaccination pour entrer dans un lieu fermé de la ville. Parmi eux, 31 % ont reçu au moins une dose. Lorsque la Food and Drug Administration (FDA) a autorisé [l'injection du vaccin de Pfizer pour les enfants de 5 à 11 ans le 29 octobre](#), le lycée français de New York a joué la prudence. La direction de l'établissement a invoqué de bonnes mesures d'hygiène à l'intérieur du lycée et le faible taux de contamination dans la ville, pour expliquer qu'il « *retard[ait] pour l'instant l'obligation de vaccination Covid-19 pour cette tranche d'âge* ». Avant d'annoncer, le 23 novembre, que la vaccination complète serait obligatoire au retour des vacances d'hiver, le 28 février 2022.

15 décembre 2021 LaCroix. Covid-19 : Omicron, conseil de défense sanitaire, vaccination, Sanofi... Le récap' du 15 décembre En France, tandis que les enfants « à risque » commencent à être vaccinés et que les plus de 65 ans qui n'ont pas fait de rappel ne disposent plus de passe sanitaire à partir de ce mercredi 15 décembre, l'exécutif prévoit une hausse du nombre de patients en réanimation au moment des fêtes. Un nouveau conseil de défense sanitaire aura lieu vendredi. L'exécutif prévoit 4 000 patients en réanimation autour des fêtes et annonce un conseil de défense sanitaire. Avec la hausse du nombre de cas de [Covid](#) en France, l'exécutif se prépare à un nombre de patients en réanimation qui « *devrait dépasser 3 000 très rapidement et atteindre les 4 000 autour des fêtes* », a affirmé mercredi 15 décembre le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. « *Hier (mardi) encore, il y a eu près de 1 700 personnes admises à l'hôpital et près de 400 en réanimation* », a-t-il précisé à la sortie du Conseil des ministres.

16 décembre 2021 FranceSoir Robert Malone : son plaidoyer contre la vaccination des enfants. Je m'appelle Robert Malone. Je suis un médecin et scientifique, mais plus important encore, je suis père et grand-père. Je n'ai pas l'habitude de lire un discours préparé, mais ce sujet est si important que je voulais m'assurer que chaque mot et chaque fait scientifique soient exacts. Je m'en tiens à cette déclaration, car j'ai consacré ma carrière à la recherche et au développement de vaccins. Je suis vacciné contre le Covid et je suis généralement pro-vaccination. J'ai consacré toute ma carrière au développement de moyens sûrs et efficaces pour prévenir et traiter les maladies infectieuses. Voilà mon message : Avant de faire injecter votre enfant - une décision qui est irréversible - je voulais vous faire connaître les faits scientifiques concernant ce vaccin génétique, qui est basé sur la technologie du vaccin ARNm que j'ai créée. Il y a trois points essentiels que les parents doivent comprendre avant de prendre cette décision irrévocable. Le premier est qu'un gène viral sera injecté dans les cellules de votre enfant. Ce gène oblige l'organisme de votre enfant à fabriquer des protéines de pointe toxiques. Ces protéines provoquent souvent des dommages permanents dans les organes critiques des enfants. Ces organes comprennent leur cerveau et leur système nerveux, leur cœur et leurs vaisseaux sanguins, y compris des caillots sanguins, le système reproducteur. Et le plus important : ce vaccin peut déclencher des changements fondamentaux dans leur système

immunitaire. Le point le plus alarmant à ce sujet est qu'une fois que ces dommages ont eu lieu, ils sont irréparables. Ils ne peuvent pas être inversés. Vous ne pouvez pas réparer les lésions à l'intérieur de leur cerveau. Vous ne pouvez pas réparer les cicatrices du tissu cardiaque. Vous ne pouvez pas réparer un système immunitaire génétiquement réinitialisé, et ce vaccin peut causer des dommages du système reproducteur qui pourraient affecter les générations futures de votre famille. La deuxième chose que vous devez savoir est le fait que cette nouvelle technologie n'a pas été testée de manière adéquate. Nous avons besoin d'au moins 5 ans de tests et de recherches avant que nous puissions réellement comprendre les risques associés à cette nouvelle technologie. Les effets néfastes et les risques des nouveaux médicaments sont souvent révélés des années plus tard seulement. Posez-vous s'il vous plaît, en tant que parent, cette question : voulez-vous que votre propre enfant fasse partie de l'expérience la plus radicale de l'histoire de l'humanité ? Un dernier point : la raison qu'ils vous donnent pour vacciner votre enfant est un mensonge. Vos enfants ne représentent aucun danger pour leurs parents ou leurs grands-parents. C'est en fait le contraire. Leur immunité, après avoir reçu le Covid, est essentielle pour sauver votre famille, voire le monde, de cette maladie.

16 décembre 2021 FranceSoir L'obligation vaccinale : une hypothèse "tout à fait possible" pour Emmanuel Macron. Ce que beaucoup redoutaient est en passe de se réaliser. Hier, durant [une interview fleuve](#) de deux heures sur TF1, Emmanuel Macron a confié que l'obligation vaccinale était une hypothèse « tout à fait possible ». « Nous y sommes quasiment à l'obligation vaccinale, quand vous avez plus de 90 % de celles et ceux [les plus de douze ans, ndlr] qui doivent se faire vacciner qui se sont fait vacciner », a-t-il expliqué. Une déclaration à laquelle a aussitôt réagi l'avocat Fabrice Di Vizio sur Twitter : « Et, en janvier, j'expliquerai dans une conférence comment contourner facilement l'obligation vaccinale si elle se profile comme en Autriche ! Mais honnêtement je n'y crois pas : c'est un merdier sans nom ce truc sur le plan juridique », a-t-il écrit, se montrant rassurant.

17 décembre 2021 FranceSoir Nous avons rapporté à la mi-novembre [la plainte](#) des associations BonSens.org et Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMSIB) contre X, notamment les médias grand public et leurs directeurs de publication. L'objet : un traitement médiatique partial qui se traduit par une diffusion en continu d'une information déloyale et biaisée, conduisant à l'exercice d'une pression psychologique visant à soumettre le public à un essai clinique de thérapie génique, qui présente des risques pour la santé. Une nouvelle fois, BonSens s'associe à l'AIMSIB dans le cadre d'une plainte contre Jean Castex, Premier ministre, Olivier Véran, ministre de la Santé, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, pour des faits d'abus de faiblesse et d'ignorance, d'extorsion de consentement et de tentative d'extorsion de consentement, d'empoisonnement et de tentative d'empoisonnement, d'escroquerie et de tentative d'escroquerie en bande organisée, de tromperie aggravée et de tentative de tromperie aggravée en bande organisée, de génocide. En premier lieu, les associations estiment que nous vivons actuellement, non pas une crise sanitaire, mais une crise mondiale financière sur fond d'idéologie mondialiste et néomalthusienne. Une crise dont les membres du gouvernement se sont saisis pour inciter la population à se faire injecter des produits pharmaceutiques expérimentaux appelés à tort « vaccins » au moyen de mesures coercitives sans précédent. Il leur est reproché les publicités mensongères à propos de ces produits expérimentaux sans jamais informer les Français sur les risques encourus, sur le fait qu'il s'agisse d'un essai clinique, sur les décès survenus en France et à l'international.

17 décembre 2021 FranceSoir Médecin infectiologue et hygiéniste, le docteur Stéphane Gayet nous a accueillis dans son bureau au CHU de Strasbourg pour un Entretien essentiel. Dans cette interview, il revient sur sa confiance dans les traitements précoces pour traiter les patients touchés par le Covid-19 et surtout alerte sur une étude démontrant que l'immunité naturelle après avoir contracté la maladie est plus efficace que l'immunité après vaccination, devenu plus fragile face aux variants (études disponibles en bas de l'article). Il explique en détail comment le corps apprend à se défendre contre toutes les différentes façons de contracter le Covid, alors que le vaccin va réduire l'immunité de la personne injectée. Le médecin

revient également sur le danger qu'il y a à recevoir une injection à ARN messenger : « c'est une prouesse technologique, ces vaccins à ARN messenger, mais en fait ils sont peu efficaces. C'est une prouesse d'avoir réussi à fabriquer un produit qui va amener nos cellules à coder, donc à fabriquer de la protéine S, c'est remarquable. Mais, ce n'est pas très efficace et l'on ne les a jamais utilisés à grande échelle chez l'homme de ce fait, c'est un jeu dangereux. On l'a juste utilisé pour Ebola, à très petite échelle, mais ça n'a pas très bien marché. » Dans cet entretien, Stéphane Gayet explique en détails les dangers de l'ARNm et de la création de la protéine S dans le corps humain, notamment en revenant sur les croyances scientifiques relatives à l'existence d'une enzyme, la transcriptase inverse.

17 décembre 2021 FranceSoir Google va licencier ou mettre en télétravail définitif les employés non-vaccinés.... Le géant Google est loin d'avoir été mis en difficulté par la crise sanitaire. C'est même plutôt le contraire, car en plus d'une activité dopée par les confinements, l'entreprise a [profité](#) du télétravail pour moins bien payer ses employés. Aujourd'hui, le moteur de recherche continue sur sa lancée et choisit la voie de l'autoritarisme sanitaire, annonçant qu'aux États-Unis, ses employés seront licenciés s'ils ne se font pas vacciner. **Les employés perdront leur salaire s'ils ne se conforment pas à la politique de vaccination Covid-19** [CNBC](#) a eu accès à des documents internes de l'entreprise qui indiquent que les employés, dans tous les établissements de plus de 100 salariés aux États-Unis, avaient jusqu'au 3 décembre pour déclarer leur statut vaccinal et télécharger des documents justificatifs, ou pour demander une exemption médicale ou religieuse. Google a déclaré qu'après cette date, il commencera à contacter les employés qui n'ont pas téléchargé leur statut ou ne sont pas vaccinés, ainsi que ceux dont les demandes d'exemption n'ont pas été approuvées. La date limite pour se conformer à la politique de vaccination a été fixée au 18 janvier 2022. La première conséquence d'une non mise en conformité sera d'être placé en "congé administratif payé" pendant 30 jours. Après cela, l'entreprise passera au « congé personnel sans solde » jusqu'à six mois, suivi d'un licenciement.

17 décembre 2021 ProfessionGendarme. Des pilotes de ligne américains auparavant en bonne santé meurent à un rythme sans précédent. Les pilotes doivent être en parfaite condition physique, mais en 2021, toute l'industrie du transport aérien a conspiré contre la santé individuelle du pilote et les a menacés de licenciement s'ils ne participaient pas à l'expérience du vaccin contre le covid-19. En conséquence, **plus d'une centaine de jeunes pilotes sont mystérieusement décédés en 2021**, alors que d'innombrables autres pilotes souffrent en silence d'événements indésirables et d'un système immunitaire affaibli. Au total, **cent onze pilotes sont morts au cours des huit premiers mois de cette année !** Il s'agit d'une augmentation de 1 750 % par rapport à 2020, alors que le monde était censé être au milieu d'une pandémie. Une liste des personnes décédées a été publiée dans le magazine Air Line Pilot Association. En comparaison, il y a eu 6 décès de pilotes de ligne en 2020 et un seul décès en 2019. L'augmentation du nombre de décès de pilotes est un signe d'avertissement pour tous ... La plupart des 111 décès sont survenus après le déploiement massif des VAX COVID. Parce qu'il n'y a pas de codes médicaux pour les décès induits par la vaccination, la plupart des décès sont imputés à d'autres causes. Ces causes peuvent être liées aux preuves pathologiques à l'origine des lésions vaccinales, mais ne sont jamais codées comme telles. **Les preuves pathologiques sont souvent ignorées et les décès de jeunes hommes et femmes sont souvent qualifiés de « soudaines » ou « inexplicables » – sans enquête pathologique.** Seuls 5 décès ont été enregistrés de janvier à mars 2021, lorsque la vaccination était faible. Curieusement, un total de (39) décès sont survenus en juillet et (34) en août – juste après que les gouvernements et les entreprises privées aient utilisé des mandats de vaccination pour violer la vie privée de leurs employés et les punir.

17 décembre 2021 ProfessionGendarme. Une infirmière berlinoise parle : Elle ne veut pas continuer à se taire sur les gigantesques mensonges des médias, de la politique et des groupes pharmaceutiques avides de profits. Dans sa vidéo bouleversante, elle décrit la situation réelle dans un grand hôpital de la capitale allemande. Ce ne sont en grande partie pas des patients Corona qui occupent les lits d'hôpitaux. En revanche, de plus en plus de jeunes souffrant de maladies cardiaques se trouvent dans les autres services.

L'infirmière du service Corona décrit la réalité bouleversante de la fraude systématique et à grande échelle des tests PCR. Elle demande : pourquoi jouez-vous tous le jeu ?

17 décembre 2021 LeMonde. Covid-19, en direct : Jean Castex annonce une loi pour transformer le passe sanitaire en passe vaccinal et « faire peser la contrainte sur les non vaccinés ». Alors que le nombre de cas continue de flamber en France, un conseil de défense sanitaire s'est tenu vendredi. Le premier ministre a par ailleurs annoncé que le délai pour être éligible à une dose de rappel était ramené à 4 mois. Les annonces de Jean Castex :

- Le gouvernement va présenter un projet de loi au début de janvier « pour transformer le passe sanitaire en passe vaccinal et durcir les contrôles et les sanctions contre les faux passes ».
- Le délai pour le rappel vaccinal sera ramené à quatre mois le 3 janvier, au lieu de cinq actuellement.
- La rémunération des heures supplémentaires sera doublée à l'hôpital « dès lundi ».
- Le gouvernement recommande aux Français d'éviter les rassemblements et les invite à se faire tester avant les fêtes.

17 décembre 2021 L'Express. Delta et Omicron, le cocktail de tous les dangers. Le Royaume-Uni a enregistré ce vendredi, et pour le troisième jour consécutif, un nouveau record de contaminations au Covid-19, avec 93 045 cas recensés en 24 heures, selon [les chiffres des autorités sanitaires](#). Comme le montre notre graphique, ces contaminations étaient déjà à niveau élevé depuis le "Freedom Day", la fin des restrictions anti-Covid, le 19 juillet dernier. Mais l'arrivée d'Omicron semble changer la donne. Depuis l'avènement de cette souche, encore plus contagieuse que l'Alpha puis le Delta qui domine toujours, les chiffres s'envolent. Jusqu'où iront-ils ?

18 décembre 2021 FranceTVInfo. L'Allemagne a classé la France et le Danemark comme zones d'infections à "haut risque". L'Institut de veille sanitaire allemand a annoncé, vendredi 17 décembre, qu'elle imposerait désormais aux voyageurs non vaccinés en provenance de ces pays une période de quarantaine. A partir de dimanche, cette mesure, qui va s'appliquer également aux voyageurs venant de Norvège, du Liban et d'Andorre, implique que les personnes non vaccinées ou qui n'ont pas déjà été atteintes du Covid-19, observent une quarantaine avec un test possible au cinquième jour. Cette annonce survient alors que le Premier ministre français, Jean Castex, a déclaré que le variant Omicron devrait "devenir dominant dès le début de l'année 2022" en France, [annonçant une série de mesures et de restrictions](#).

19 décembre 2021 Video: Arrêté du 13 décembre 2021 fixant la liste des médicaments pour lesquels il peut être recouru à une ordonnance de dispensation conditionnelle et les mentions à faire figurer sur cette ordonnance. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/12/13/SSAS2113877A/jo/texte>. JORF n°0290 du 14 décembre 2021. En application des dispositions de l'article R. 5132-5-1 du code de la santé publique et dans le respect des dispositions de l'article R. 5123-1 du même code, le prescripteur peut recourir à une ordonnance de dispensation conditionnelle pour la prescription de médicaments de la classe des antibiotiques dans la suspicion d'angine bactérienne à streptocoque du groupe A. La liste des principes actifs entrant dans la composition des médicaments relevant de cette situation médicale est fixée dans l'annexe au présent arrêté. Cette ordonnance conditionne la délivrance de l'antibiotique à la réalisation d'un test oro-pharyngé d'orientation diagnostique (TROD) des angines à streptocoque beta-hémolytique du groupe A dont le résultat est positif. Cette ordonnance devient caduque dans un délai maximum de 7 jours, dont le premier jour correspond à la date de l'ordonnance. La mention à faire figurer sur l'ordonnance, rattachée à la dénomination commune du médicament, est la suivante : « si TROD angine positif, sous 7 jours calendaires ». Antibiotiques concernés : - amoxicilline ; - cefuroxime (sous forme de céfuroxime axétil) ; - cefpodoxime ; - azithromycine ; - clarithromycine ; - josamycine... C'est bon, nous ne pouvons plus être soignés, le but est-il enfin atteint ?

19 décembre 2021 Planetes360. La vaccination anti-Covid-19 chez les enfants de 5 à 11 ans se met en place rapidement. L'Agence Européenne des Médicaments (EMA) a autorisé le 25 novembre 2021 l'usage du vaccin anti-Covid-19 ARNm Comirnaty de Pfizer chez les enfants âgés de 5 à 11 ans. Cinq jours plus tard, le 30 novembre 2021, « *la Haute Autorité de Santé rend un premier avis sur la vaccination des enfants de cette classe d'âge et la recommande pour tous ceux qui présentent un risque de faire une forme grave de la maladie et de décéder et pour ceux vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou vulnérables non protégées par la vaccination.* » Comme il s'agit d'un premier avis, d'autres avis devraient être émis. Suite au Conseil de Défense du 6 décembre 2021, le Premier Ministre J. Castex a annoncé la vaccination des enfants de 5 à 11 ans dits « à risque » à partir du 15 décembre 2021. Le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) a rendu le 16 décembre 2021 un avis favorable à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans sous conditions. « *Le CCNE insiste sur le fait que cet avis est rendu dans l'urgence, alors que de nombreuses incertitudes persistent en ce qui concerne les effets à long terme du vaccin.* » Ce comité « *insiste sur le fait que cette vaccination des enfants doit être une proposition et non une obligation, et ne doit pas être incluse dans un pass-sanitaire.* » « *Cette mesure devra préalablement être discutée et approuvée par la Haute Autorité de Santé.* »³ (page 12) Comment est-il possible que ce comité dit « éthique » rende un avis favorable à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans compte tenu aussi de ce que la Haute Autorité de Santé a écrit le 30 novembre 2021? A savoir: La HAS précise que « *trois décès directement liés à la Covid-19 ont été recensés chez les enfants âgés de 5 à 11 ans depuis mars 2020.* » « *Parmi les complications observées chez l'enfant, les « syndromes inflammatoires multi-systémiques pédiatriques » (PIMS) sont rares mais graves.* » « *Les symptômes prolongés de Covid-19 (« Covid long ») chez les enfants ne persistent pas au-delà de 12 semaines.* » La HAS demande « *à éclairer le rapport bénéfice/risque individuel de la vaccination des enfants pour lesquels le risque de survenue de forme sévère ou de décès est faible au regard du risque possible de survenue d'effets indésirables rares (myocardites, péricardites).* »

19 décembre 2021 Planetes360. Le mouvement citoyen israélien Vaxtestimonies a vu le jour et a débouché sur le film The Testimonies Project (Projet Témoignages) pour donner la parole aux victimes, ou familles de victimes. Israël a joué les éclaireurs du monde entier en matière de « vaccination » de masse. C'est donc logiquement là que les premiers effets secondaires graves, les affections cardiaques (myocardites et péricardites) se sont manifestés. Les participants ont bravé l'omerta médiatique, gouvernementale, voire médicale sur le sujet. En parallèle, un comité a été constitué afin de continuer à rassembler des témoignages de victimes. « **C'est un désastre international. Nous sommes des rats de laboratoire** », résume l'une des intervenantes du film.

19 décembre 2021 Planetes360. Des dizaines de millions de migrants pourraient se voir refuser les vaccins COVID-19 d'un programme mondial parce que certains grands fabricants s'inquiètent des risques juridiques liés aux effets secondaires nocifs, selon des responsables et des documents internes de Gavi, l'organisation caritative qui gère le programme, examinés par Reuters. Selon les Nations unies, de nombreux fabricants de vaccins COVID-19 ont exigé que les pays les indemnisent pour tout événement indésirable subi par des personnes à la suite de l'administration de ces vaccins. Là où les gouvernements n'ont pas le contrôle, cela n'est pas possible. Les préoccupations concernent les personnes, telles que celles déplacées par les crises au Myanmar, en Afghanistan et en Éthiopie, qui sont hors de portée des programmes de vaccination des gouvernements nationaux. Pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile, ainsi que pour les personnes touchées par des catastrophes naturelles ou d'autres événements qui les mettent hors de portée de l'aide gouvernementale, le programme mondial connu sous le nom de COVAX a créé un tampon humanitaire – une réserve de vaccins de dernier recours à administrer par des groupes humanitaires. Gavi, l'alliance pour les vaccins, est un partenariat public-privé créé en 2000 pour promouvoir la vaccination dans le monde. Mais ce tampon ne dispose d'aucun mécanisme permettant d'offrir une compensation. Gavi, qui gère COVAX avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), explique que lorsque les demandeurs de doses, principalement des ONG, ne peuvent pas supporter les risques juridiques, les livraisons à partir de ce stock ne peuvent être effectuées que si les fabricants de vaccins

19 décembre 2021 FranceSoir. Le gouvernement espère une adoption du pass vaccinal, qui doit remplacer le pass sanitaire, d'ici fin janvier pour une entrée en vigueur "dans la foulée", a indiqué dimanche son porte-parole Gabriel Attal. L'exécutif souhaite que le projet de loi visant à transformer le pass sanitaire en pass vaccinal, "un quasi-confinement" pour les non-vaccinés, soit "définitivement adopté et promulgué avant la fin du mois de janvier pour qu'il puisse entrer en vigueur dans la foulée", a déclaré M. Attal sur LCI. Face à la cinquième vague du Covid-19 et l'arrivée du variant Omicron en France, le Premier ministre Jean Castex avait annoncé vendredi plusieurs nouvelles mesures, dont la transformation du pass sanitaire en pass vaccinal. Concrètement, pour entrer dans les lieux soumis à ce pass (restaurants, lieux de culture, de loisirs...), un test négatif ne suffira plus: il faudra forcément avoir été vacciné (ou guéri du Covid) et avoir reçu une dose de rappel.

19 décembre 2021 FranceSoir. USA : Un hôpital de Virginie est reconnu coupable d'outrage à magistrat et doit payer une amende de 10 000\$ par jour après avoir refusé de donner de l'Ivermectine à un patient. Chris Davies et son père Donald se battent depuis quelques semaines pour que leur mère et leur épouse Kathy Davies aient le droit d'essayer le médicament Ivermectin comme traitement du COVID-19 à l'hôpital Fauquier Health de Warrenton, en Virginie. Mais l'hôpital - où Chris travaille comme technologue en radiologie - avait fait subir à sa mère une série d'obstacles juridiques apparemment conçus pour l'empêcher de recevoir le traitement. Lundi 13 décembre, la 20e Cour judiciaire de Virginie a déclaré Fauquier Health coupable d'outrage au tribunal pour avoir refusé de se conformer à des ordonnances antérieures et a décidé qu'à 21 heures ce soir, heure de l'Est, Kathy Davies devait recevoir la dose d'Ivermectin prescrite par un médecin engagé par la famille Davies. En outre, si l'hôpital ne s'y conformait pas, l'État avait le droit de lui infliger une amende de 10 000 dollars par jour. Cette ordonnance aurait été appliquée rétroactivement à partir du 9 décembre. Le tribunal a également ordonné que la famille Davies bénéficie d'une escorte policière si nécessaire pour administrer le médicament à leur mère.

20 décembre 2021 Planetes360. 2.000 euros pour inciter les soignants à travailler à Noël. C'est l'idée proposée par Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP, pour faire face à la situation épidémique en France. Au moment où le nombre d'hospitalisations vient de franchir la barre des 15.000 ce 15 décembre, l'hôpital est toujours confronté à une pénurie de personnel.

21 décembre 2021 HeidiNews. Une start-up suédoise implante une puce qui sert de pass sanitaire... La start-up suédoise [DSruptive Subdermals](#) a détourné sa technologie de puces implantables sous la peau pour mesurer la température pour en faire un moyen de stocker et de lire les QR codes d'un pass sanitaire, rapporte [Euronews](#). La technologie de puce radio-fréquence RFID utilisée par l'entreprise permet de lire sans contact n'importe quel type d'informations stockées sous la peau afin de les transmettre sur un smartphone servant de scanner. L'entreprise a testé la technologie avec les QR codes de vaccins Covid, mais son éventuelle application relève naturellement des autorités suédoises. Pourquoi c'est ironique. Il ne fait aucun doute que le détournement de sa puce sans contact sous cutanée dans une version passe sanitaire est une pirouette publicitaire de la part de DSruptive Subdermals, une entreprise issue de la culture du biohacking en Suède. Sachant toutefois que la théorie d'un puçage de masse avec des vaccins est récurrente dans certains milieux, on ne peut qu'en apprécier l'ironie. D'autant plus que, moins directive qu'ailleurs, la politique suédoise vis-à-vis de la pandémie est aussi souvent citée en exemple par les opposants aux mesures sanitaires.

21 décembre 2021 LeFigaro. Passe vaccinal : le gouvernement accélère le calendrier. Un Conseil des ministres exceptionnel se réunira lundi 27 décembre pour examiner le projet de loi instituant ce nouveau dispositif. À ce stade, le texte n'intègre pas la généralisation du passe sanitaire à l'ensemble des entreprises. Face à la nouvelle flambée de l'épidémie liée à la poussée du variant Omicron, pas question d'attendre la fin des fêtes de fin d'année pour passer à la vitesse supérieure.

21 décembre 2021 FranceSoir. Entretien avec un thanatopracteur qui travaille dans une ville du Sud de la France : **Qu'observez-vous chez de tels patients vaccinés et décédés ?** Le sang est très épais, le produit conservateur diffuse très bien dans les artères au début, mais il y a un problème de retour veineux, donc cela met les vaisseaux en pression. Le formol finit pas être bloqué et l'on ne récupère pas autant de sang qu'habituellement. Il y a beaucoup de caillots qui bouchent le trocart. **Le sang des défunts est comment habituellement ?** Fluide. **Quelles conséquences sur le soin ?** Le soin devient difficile, parfois impossible. Il y a un an, on n'observait pas de telles difficultés. **Avez-vous observé de tels cas auparavant ? Depuis combien de temps observez-vous cela ? Est-ce que cela empire ?** Non, pas comme ça, je n'ai pas observé de tels cas avant. Depuis plusieurs mois, depuis mars/avril 2021. Je ne pense pas que ça empire, mais c'est régulier. Il y a d'autres endroits en France où l'on observe les mêmes difficultés et d'autres endroits moins touchés. **Combien de temps après l'injection ? Quels vaccins ?** D'après les retours, les jours qui suivent l'injection, pas de précisions sur le type de vaccin. **Que disent les familles ?** Cela suscite des interrogations. **Les cas sont-ils déclarés à l'ANSM ?** Je l'ignore. **En parlez-vous entre vous ?** Oui avec certains collègues. Certains sont confrontés au même problème. **Y a-t-il des menaces à l'égard de ceux qui en parlent ?** Certains se seraient fait menacer, je ne sais pas par qui. Le sujet est tabou. C'est un sujet brûlant, comme beaucoup de sujets ces derniers temps. Nous avons discuté au téléphone avec le chef d'une entreprise de thanatopraxie d'une autre ville qui confirme ce que nous relate ce thanatopracteur, et avoue n'avoir "jamais vu ça" en 15 ans de métier, ni sur l'augmentation des cas d'infarctus et d'AVC chez de jeunes personnes, ni sur la problématique du soin que nous venons d'évoquer.

21 décembre 2021 LeMonde. Un médecin réanimateur, confronté à la déprogrammation de certaines opérations en application du [plan blanc](#), posait récemment une question par courriel à plusieurs de ses confrères d'autres centres hospitaliers : « *Est-ce normal de priver des malades de lits de réanimation ou de soins chirurgicaux, même non urgents, pour s'occuper de personnes qui ont choisi de prendre le risque de faire un Covid-19 grave alors qu'on peut l'éviter ?* »

21 décembre 2021 FranceSoir Le gouvernement décidera, ou pas, d'inclure le pass sanitaire en entreprise dans le texte sur le pass vaccinal après avoir rencontré les élus locaux et les groupes parlementaires mardi après-midi, a indiqué son porte-parole Gabriel Attal. "On va en parler aujourd'hui, avec les élus locaux, avec les groupes parlementaires", et "on prendra une décision à l'issue de le mettre ou pas dans le texte de loi" transformant le pass sanitaire en pass vaccinal, a-t-il indiqué sur France 2, en référence à ce texte que le gouvernement souhaite voir adopté d'ici fin janvier. Il a fait valoir qu'"il y aura une discussion parlementaire de toute façon". Il a rappelé que les concertations menées lundi entre la ministre du Travail Elisabeth Borne et les partenaires sociaux, "qui ne sont pas enthousiastes" concernant un pass au travail, ont permis de dégager "une forme de consensus autour de la nécessité du télétravail", mais qu'il n'y a "en revanche pas vraiment de consensus autour d'un pass sanitaire en entreprise". Il a néanmoins souligné l'intérêt d'une telle mesure: "l'objectif, c'est d'inciter le plus possible à la vaccination parce qu'on voit quand même que c'est notre meilleur outil face à la progression de l'épidémie". Elisabeth Borne avait indiqué lundi à l'AFP à l'issue des concertations avec les partenaires sociaux que "rien n'est acté à ce stade", en précisant que la mesure "supposerait une disposition législative". "On préférerait éviter d'en arriver là, mais la vérité c'est qu'on ne va sans doute pas y échapper", a pour sa part estimé sur France Inter mardi le président LREM de la commission des Affaires économiques à l'Assemblée nationale, Roland Lescure, à propos du pass en entreprise. S'il a dit "comprendre" que les partenaires sociaux soient "frileux", il a mis dans la balance "le risque" d'un reconfinement, et la nécessité de "tout ce qui peut nous rassurer quand on va travailler". Roland Lescure a dit espérer que le débat parlementaire "viendra assez vite", pour discuter des "modalités de contrôle" du pass, des "sanctions potentielles" et de "qui les paie". "Le vrai défi dans les entreprises c'est de mettre en place à la fois une responsabilisation collective et une confiance entre les différents employés", a-t-il estimé, s'affichant optimiste: "de la même manière que (l'instauration du pass sanitaire, NDLR) s'est bien passée dans les restaurants, ça va bien se passer dans l'immense majorité des entreprises".

21 décembre 2021 FranceSoir Le congrès de Nouvelle-Calédonie a repoussé mardi au 28 février 2022 l'obligation de se vacciner contre le Covid-19, sous peine de sanctions, pour les professionnels de secteurs dits sensibles (santé, transports, etc.) et les personnes à risque. La mesure avait été différée une première fois du 31 octobre au 31 décembre pour l'archipel français de l'océan Pacifique. Mais le régime de sanction en cas de non vaccination pose toujours problème, et les élus du congrès ont voté mardi un nouveau report. L'obligation vaccinale de la population générale, qui n'est, elle, assortie d'aucune mesure coercitive, entrera bien en revanche en vigueur au 31 décembre. Adoptée le 3 septembre à l'unanimité des groupes au congrès, l'obligation vaccinale visait à sensibiliser une population peu vaccinée (moins de 20%) alors que les autorités estimaient imminente l'arrivée du virus sur le territoire, en raison de la forte contagiosité du variant Delta. Les élus n'avaient alors pas prévu de quelle manière la situation devrait être gérée par les entreprises. Les organisations patronales assurent qu'en vertu de leur responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail, elles seraient obligées de licencier les réfractaires à la vaccination. Face aux critiques des partenaires sociaux, mais également des opposants à la vaccination qui manifestent régulièrement dans les rues de Nouméa, le gouvernement avait décidé fin octobre de repousser au 31 décembre l'entrée en vigueur du texte initialement prévue au 31 octobre. Depuis, la question du régime de sanction n'a pas été traitée. Le groupe Calédonie ensemble (UDI, centre droit) a donc déposé un texte proposant un nouveau report de cette obligation au 28 février. La proposition déposée en nom propre par cinq élus de bords très différents a elle été rejetée. La Nouvelle-Calédonie a enregistré ses premiers cas locaux de Covid-19 le 6 septembre dernier. Depuis, l'épidémie a fait 280 morts. Le taux de vaccination atteint aujourd'hui 74,86 % de la population vaccinable, soit 63,92 % de la population globale.

22 décembre 2021 ProfessionGendarme. Nouveau délire totalitaire : un an de prison à leur frais pour les nonvax en Autriche. L'amende est désormais fixée à 2 000 € au lieu de 7 200 €, mais l'amendement à la loi contre les opposants à la vaccination est explosif en termes de politique démocratique : les personnes opposées à la vaccination en Autriche feront face à un an de détention à l'avenir. L'amendement a déjà été adopté en commission parlementaire. Il devrait y avoir leurs propres zones de détention et les frais de nourriture seront facturés aux « détenus ». Tranquillement, et sans vouloir attirer beaucoup d'attention, le gouvernement a maintenant terminé le modèle actuel pour l'application de l'obligation de vaccination prévue. Plus précisément, il s'agit d'une modification correspondante de la loi sur l'exécution administrative.

22 décembre 2021 ProfessionGendarme Dans un entretien à Brut ce samedi, le ministre de la Santé concède que transformer le passe sanitaire en passe vaccinale revient à rendre la vaccination obligatoire. Le ministre de la Santé a reconnu, ce samedi, dans un entretien au média Brut, que la transformation du passe sanitaire en passe vaccinal était « une forme déguisée d'obligation vaccinale ». Un projet de loi dans ce sens va en effet être soumis au Parlement début janvier, [a annoncé vendredi le premier ministre Jean Castex](#). Ce « passe vaccinal », ne pourra être activé qu'avec un schéma vaccinal complet et non plus un simple test négatif, antigénique ou PCR.

22 décembre 2021 LaLibre. La pilule contre le Covid-19 du laboratoire Pfizer a été autorisée en urgence mercredi par l'Agence américaine des médicaments (FDA), une étape importante dans la lutte contre la pandémie qui pourrait permettre à des millions de personnes infectées d'accéder à un traitement. "Cette autorisation fournit un nouvel outil pour combattre le Covid-19 à un moment crucial de la pandémie, où émergent de nouveaux variants", s'est félicitée une responsable de la FDA, Patrizia Cavazzoni, citée par un communiqué.

22 décembre 2021 LeMonde. A deux jours de Noël, l'Europe multiplie les restrictions, mercredi 22 décembre, pour faire face à la déferlante du variant Omicron. Un variant « *en passe de devenir ou déjà devenu dominant dans plusieurs pays, y compris au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni* », selon l'OMS, et dont la très grande contagiosité pourrait avoir de graves conséquences sur le plan collectif – la flambée des contaminations entraînant mécaniquement une hausse du nombre de patients hospitalisés. Les cinémas

et les salles de spectacle seront fermés en Belgique à compter de dimanche, afin d'endiguer la propagation du variant Omicron, a annoncé, mercredi, le premier ministre Alexander De Croo lors d'une conférence de presse. Cafés et restaurants, qui craignaient aussi des restrictions supplémentaires, peuvent rester ouverts jusqu'à 23 heures pendant la période des fêtes, comme c'est le cas depuis le début de décembre. Les musées ne sont pas concernés par les nouvelles mesures. Le port du masque va redevenir obligatoire à l'extérieur en Espagne à partir de jeudi, où le nombre de cas de Covid-19 explose, a annoncé le gouvernement mercredi – où plus de 60 000 cas ont été recensés en vingt-quatre heures. « *Le masque a démontré au cours des derniers mois qu'il était un outil efficace dans la prévention* », s'est justifié Pedro Sanchez, lors d'une conférence de presse, mercredi soir. Le premier ministre a précisé qu'il y aurait quelques exceptions à cette obligation : la pratique sportive, être seul – ou entouré de personnes de son foyer – dans un espace naturel comme à la montagne ou à la plage. Pedro Sanchez a expliqué que cette mesure était « *temporaire* » et serait retirée « *dès que possible* ». Un décret en ce sens sera adopté jeudi et la mesure sera donc effective pour Noël, qui donne toujours lieu à des rassemblements importants propices à la propagation du virus. Autre mesure contenue dans le futur décret : la durée de validité de la vaccination sera établie à partir du 1^{er} février 2022 à neuf mois après la date d'administration de la dernière dose.

23 décembre 2021 Planetes360. FLASH – La ministre Amélie de Montchalin empêchée de prendre un avion pour la Suisse,... FAUTE de test Covid !

23 décembre 2021 Planetes360. Leitmotiv : l'Italie va imposer de nouvelles restrictions sanitaires en réaction à la reprise épidémique liée au variant Omicron. Une décision prise après deux heures de réunion du comité de pilotage pour faire le point sur la situation épidémiologique, a rapporté *La Repubblica* le 23 décembre. Le port obligatoire du masque à l'extérieur fait notamment partie de ces mesures. Le président du Conseil Mario Draghi souhaite d'ailleurs imposer en particulier les masques respiratoires FFP2 dans les lieux qui accueillent du public, notamment les théâtres, les cinémas, les transports (trains, avions, ferries, mais aussi bus, tramways et métros et tous les transports publics locaux) et lors de manifestations sportives.

23 décembre 2021 FranceSoir. Une critique frontale de la stratégie des pays les plus riches : lundi 20 décembre, [lors d'une conférence virtuelle](#) donnée depuis Genève, le directeur de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a affirmé que la dose de rappel ne devait pas être une priorité. « La très grande majorité des hospitalisations et des morts sont des gens qui ne sont pas vaccinés, pas des gens qui n'ont pas eu de dose de rappel », a-t-il souligné. L'ancien ministre de la Santé éthiopien va même plus loin, en affirmant que les doses de rappel sont contreproductives, car elles donnent le sentiment qu'il s'agit « d'un ticket pour aller de l'avant avec les célébrations prévues [pour les fêtes de fin d'année, ndlr], sans la nécessité d'autres précautions ». **Objectif : 70% de vaccinés dans le monde** Mais le plus grand problème que cela pose à ses yeux, est que ces campagnes massives de rappel privent de vaccins les pays les plus pauvres qui en auraient le plus besoin. « Des programmes de rappel sans discernement ont toutes les chances de prolonger la pandémie, plutôt que d'y mettre fin, en détournant les doses disponibles vers les pays qui ont déjà des taux de vaccination élevés, offrant ainsi au virus plus de possibilités de se répandre et de muter », a-t-il affirmé, en dépit du fait que certains scientifiques affirment à l'inverse que [la vaccination favorise l'apparition de nouveaux variants](#).

23 décembre 2021 FranceSoir. À moins d'une semaine des fêtes de fin d'année, il n'est pas aisé de s'y rendre, ni d'en sortir. Les territoires d'outre-mer sont isolés, même pour les personnes ayant reçu une dose de vaccin contre le Covid-19. [Selon le gouvernement](#), « les déplacements en provenance et en direction de tous les territoires d'outre-mer sont soumis à la production de motifs impérieux, sauf pour les personnes bénéficiaires d'un schéma vaccinal complet, et à des conditions de tests ». Ainsi, alors mêmes que ce sont des territoires français, les déplacements sont limités, voire interdits, pour ceux qui ne peuvent montrer patte blanche. Il est à préciser tout de même que, suivant cette réglementation, même les personnes vaccinées doivent présenter un test négatif de dépistage contre le Covid-19. Ainsi, au sein d'un même pays

les déplacements sont limités, voir interdits pour les personnes non-vaccinées ou ne présentant pas les doses demandées par le Gouvernement, de vaccin contre le Covid-19.

23 décembre 2021 FranceSoir. Des manifestants ayant fait irruption jeudi en fin de matinée dans l'hémicycle du Conseil régional de la Guadeloupe, ont décidé d'y passer la nuit pour poursuivre ce qui a été qualifié par des élus d'acte d'une "violence inédite", qui illustre une contestation qui dure depuis plusieurs semaines dans l'archipel. "C'est devenu la maison du peuple", a déclaré à la presse locale Gaby Clavier, syndicaliste de la branche santé de l'UGTG, après une réunion avec le président de la région Ary Chalus. "Le président s'est engagé à nous obtenir une réunion avec les parlementaires, mardi", a affirmé à l'AFP Jocelyn Zou, syndicaliste FO et pompier mobilisé contre l'obligation vaccinale. Les manifestants, qui comptent rester "dormir dans l'hôtel de région", doivent décider vendredi de la suite à donner au mouvement. Ils demandent à l'Etat de se joindre à la table des négociations, interrompues depuis deux semaines, pour discuter des problématiques à l'origine de la crise sociale en Guadeloupe, avec en tout premier lieu l'obligation vaccinale. Cette intrusion à l'issue d'une séance plénière des élus a été condamnée par l'ensemble de la classe politique de Guadeloupe. "Ces faits (...) relèvent d'une radicalisation qui utilise la terreur" et sont "une atteinte inacceptable à la démocratie", ont estimé les élus de la Commission permanente du département.

23 décembre 2021 ProfessionGendarme. Pierre de la chaîne "Décoder l'éco" : La face cachée des réanimations en 2020. "Il n'y a absolument eu aucune saturation nulle part, quel que soit l'indicateur retenu"

24 décembre 2021 FranceSoir. Face à la cinquième vague de l'épidémie de Covid-19 et alors que le variant Omicron, particulièrement contagieux, se répand en France, la Haute autorité de santé (HAS) recommande que la dose de rappel de vaccin puisse être réalisée à partir de trois mois. En attendant d'examiner cet avis, le ministère de la Santé a indiqué dans la foulée que le délai serait ramené à 4 mois dès maintenant (et non à partir du 3 janvier comme initialement prévu). Jusque là, le délai pour la dose de rappel était de 5 mois après la précédente injection. "A l'instar de plusieurs pays, la HAS recommande que l'administration d'une dose de rappel puisse désormais être réalisée à partir de 3 mois après la primovaccination dans la population éligible à ce rappel", écrit la HAS dans son dernier avis publié vendredi.

24 décembre 2021 FranceSoir. Pour Bernard Kron, l'hôpital français est malade de l'obésité de son administration, qui représente à elle seule 32% des effectifs, contre 22% en Allemagne. En supprimant un tiers des postes administratifs, cela dégagerait des fonds pour employer « 100 000 soignants supplémentaires », explique-t-il. Il avance trois propositions concrètes pour aider à sortir de cette crise structurelle : mieux former les étudiants en médecine, raccourcir l'internat de médecine d'une ou deux années, et recruter des médecins via un concours qui serait ouvert à tous les ressortissants européens et des pays francophones. Sera-t-il écouté par les candidats à l'élection présidentielle ? Lui n'exclut pas d'apporter son expertise à qui la demandera, quel que soit le bord politique.

25 décembre 2021 RCI. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a homologué mardi le vaccin de la firme américaine Novavax contre le coronavirus, à la technologie plus classique et différente des vaccins déjà largement utilisés dans l'Union européenne. La Commission européenne a autorisé lundi l'utilisation dans l'UE du vaccin anti-Covid de l'américain Novavax, dans la foulée du feu vert donné par l'Agence européenne des médicaments (EMA), avec de premières livraisons attendues dans les trois prochains mois. Il s'agit du cinquième vaccin ainsi approuvé dans l'UE, après ceux de BioNTech/Pfizer, Moderna, AstraZeneca et JohnsonJohnson. Dans un communiqué, l'OMS a indiqué qu'il s'agit du 10e vaccin anti-Covid homologué en urgence.

26 décembre 2021 ProfessionGendarme. Coup de théâtre en France : le Syndicat de la Médecine Générale apporte son soutien aux non-vaccinés. Dans un communiqué publié sur son site officiel ce 22 décembre et intégralement lu par [Lecourrier-du-soir.com](https://www.lecourrier-du-soir.com), le Syndicat de la Médecine Générale (SMG) a vigoureusement dénoncé la discrimination dont les non-vaccinés feront l'objet une fois le Pass Vaccinal mis en place

27 décembre 2021 FranceSoir. Le calme avant la tempête en janvier ? Ce samedi de Noël marquait le début d'une trêve dans les manifestations qui ne se sont pas arrêtées depuis les annonces du 12 juillet d'Emmanuel Macron qui avait annoncé l'instauration d'un passe sanitaire dès août, juste avant les grandes périodes de vacances. Pendant les fêtes en métropole, ces samedis du 25 décembre et du 1^{er} janvier 2022, aucune grande manifestation n'est organisée. Selon diverses figures de ces rassemblements, il est temps de faire une pause et il est important de se ressourcer en famille : « il faut savoir être raisonnable lorsqu'un Noël est un samedi. Nous sommes en guerre, il faut savoir se ressourcer un peu. Nous sommes dans la rue pour l'avenir de l'humanité, et donc nos enfants. Ne soyons pas égoïstes, offrons-leur cette journée magique », témoigne Sébastien Philippart, organisateur d'une des plus grandes manifestations sur Paris. [De son côté, Olivier Rohaut](#) nous explique par téléphone : « Les familles ont besoin de partager des moments ensemble, de se retrouver avec leurs enfants. Il y a des gens qui partent en vacances, je comprends totalement qu'il faille prendre du temps pour les fêtes de Noël. Et, là, les gens en ont vraiment besoin. »

27 décembre 2021 FranceSoir. Le 8 décembre dernier à International University College of Turin, s'est tenu le deuxième congrès italien de la commission pluridisciplinaire "Doute et précaution" géré par des intellectuels reconnus d'Italie, [Ugo Mattei](#), Massimo Cacciari, Giorgio Agamben, Carlo Freccero. Dans la matinée, beaucoup de vidéos et de contributions ont été projetées. Dans l'après-midi, des interventions philosophiques et juridiques ont eu lieu avec des médecins. Cinq interventions françaises très attendues se sont tenues : Hubert Dubiollès (médecin hospitalier), Virginie de Araujo (avocate au barreau de Paris), Philippe Guillemant (physicien et spécialiste en I.A), Jean-Dominique Michel (anthropologue en santé publique), Laurent Mucchielli (sociologue spécialiste en délinquance).

27 décembre 2021 ProfessionGendarme. Une véritable bombe : Aux États-Unis le CDC ne reconnaît plus le test PCR comme une méthode valide pour détecter les « cas confirmés de Covid-19 » [Prof Michel Chossudovsky](#) « *Le test PCR est un processus. Il ne vous dit pas que vous êtes malade* ». **Dr. Kary Mullis**, lauréat du prix Nobel et inventeur de la RT-PCR, décédé en août 2019. « Cette utilisation abusive de la technique RT-PCR est employée comme une **stratégie implacable et intentionnelle par certains gouvernements**, appuyés par des conseils scientifiques de sécurité et par les médias dominants, **pour justifier des mesures excessives** comme la violation d'un grand nombre de droits constitutionnels (...) sous prétexte d'une pandémie **qui se base sur un nombre de tests RT-PCR positifs, et non sur un nombre de malades réels...** »

28 décembre 2021 Nexus. Le samedi 18 décembre 2021, le centre départemental de vaccination de grande capacité du Mans, ouvert depuis le 15 décembre, a activé une ligne de vaccination pédiatrique pour les enfants âgés de 5 à 11 ans, à risque de formes graves de COVID 19 et aux enfants vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée. La dose administrée pour cette tranche d'âge correspond à 10 µg de Pfizer pédiatrique; elle est de 30 µg de Pfizer Comirnaty partir de 12 ans. Lors des premiers vaccins administrés, six enfants ont reçu par erreur une dose de 20 µg de Pfizer Comirnaty. Constatant cette anomalie, outre les mesures prises pour les doses des vaccins suivants, le médecin référent du centre de vaccination a immédiatement contacté les familles concernées pour les informer et mettre en place avec elles les mesures nécessaires de suivi (doliprane à titre préventif à continuer toutes les 6 heures en cas de symptômes) et de pharmacovigilance (déclaration sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables). Il a donné ses coordonnées et se tient depuis à disposition des familles.

28 décembre 2021 FranceTVInfo. "Une situation particulièrement tendue" avec le risque d'atteindre "250 000 cas par jour d'ici au début du mois de janvier". Jean Castex, accompagné du ministre de la Santé, Olivier Véran, s'est exprimé sur la flambée des cas de Covid-19 lundi 27 décembre. Le Premier ministre a présenté les arbitrages retenus par l'exécutif à l'issue du conseil de défense sanitaire et du Conseil des ministres. Pour freiner la progression de l'épidémie, Jean Castex a notamment annoncé un renforcement du télétravail, lequel est désormais "obligatoire" quand cela est possible et "trois jours minimum par semaine".

Le délai avant la dose de rappel réduit à trois mois. Pour accélérer la campagne de rappel, Jean Castex a annoncé un raccourcissement du délai avant la troisième dose "à trois mois" après la deuxième dose. La quatrième dose de vaccin est quant à elle une "possibilité", a expliqué Olivier Véran. Par ailleurs, pour ne pas paralyser la société, la durée d'isolement des cas contact va être "ajustée" avec de nouvelles règles définies "d'ici la fin de la semaine".

Le retour des jauges dans les grands événements. De plus, les grands événements sont limités à 2 000 personnes en intérieur et 5 000 en extérieur, mais cela ne concernera pas les meetings politiques. Les concerts debout sont interdits. Dès le 3 janvier et pour trois semaines, il sera impossible de consommer debout dans les bars et les cafés, tandis que la consommation de boisson et de nourriture est interdite dans les cinémas, théâtres et transports collectifs, y compris longue distance, tels que les trains.

Pas de changement sur le réveillon de la Saint-Sylvestre et la rentrée. La rentrée des classes, prévue le 3 janvier, n'est pas reportée et les cours ne sont pas basculés en distanciel. Pour le 31 décembre, il n'y aura pas de couvre-feu mis en place pour réduire les rassemblements privés, alors que les feux d'artifice et la consommation d'alcool sera interdite sur la voie publique.

L'état d'urgence sanitaire déclaré à La Réunion. Face à la flambée des cas à La Réunion, Jean Castex a annoncé la mise en place de l'état d'urgence sanitaire sur l'île. Il sera également prolongé en Martinique.

28 décembre 2021 FranceSoir. "Le projet du gouvernement de transformer le pass sanitaire en pass vaccinal n'est pas une formalité administrative. C'est un point de non-retour vers l'obligation vaccinale généralisée, c'est autoriser une discrimination de chaque Français en fonction de son statut vaccinal". Le texte de présentation est sans ambiguïté : pour s'opposer à la mesure qui pourrait entrer en vigueur dès le 15 janvier, plus de 700 000 personnes ont déjà [signé une pétition](#) contre le projet de loi qui conditionnera une vie sociale normale à son statut vaccinal. Elles estiment que le passe vaccinal représente une mesure "plus grave qu'une obligation vaccinale simple", prédisant qu'il permettra aux politiques à la tête de l'État de soumettre selon la population au nombre d'injections, ou même à d'autres produits, de leur choix sans consultation et sans limite de durée. Rappelant l'article R.4127-36 du Code de la santé publique selon lequel « *le consentement de la personne examinée ou soignée doit être recherché dans tous les cas* », la pétition dénonce la manœuvre du gouvernement qui consiste à contourner l'illégalité de l'obligation vaccinale en contraignant la population à s'y soumettre d'elle-même. Refuser le vaccin reste possible en contrepartie du sacrifice de sa vie sociale, voire professionnelle.

28 décembre 2021 JournalDesFemmes. CORONAVIRUS. Alors que des nouvelles mesures ont été annoncées lundi 27 décembre, le gouvernement a décidé d'accéder à la demande des grandes surfaces et d'autoriser la vente des autotests dans les supermarchés de façon "exceptionnelle" et jusqu'au 31 janvier 2022. Chiffres du jour et actualités.

29 décembre 2021 Planètes360. COUP DE GUEULE de Maître Pierre Gentillet ! VIDEO : « Des soignants vaccinés et positifs au Covid vont pouvoir retourner travailler à l'hôpital selon Olivier Véran. Et dans le même temps un soignant non-vacciné et négatif est lui toujours interdit de retourner travailler ! Y a-t-il plus absurde et stupide que cette décision ? »

29 décembre 2021 FranceSoir. Les discothèques, qui ont été fermées pour un mois le 10 décembre pour faire face à la situation sanitaire, resteront fermées trois semaines supplémentaires en janvier, a déclaré mercredi le ministre délégué chargé du Tourisme et des PME, Jean-Baptiste Lemoyne. "Le 3 janvier comme les autres secteurs qui ont été annoncés par le Premier ministre, pour trois semaines il y aura la reconduction de la fermeture qui les concernait", a annoncé Jean-Baptiste Lemoyne sur France Inter, levant enfin le doute qui persistait sur les boîtes de nuit depuis les annonces de lundi soir de Jean Castex concernant d'autres secteurs. La fermeture initiale des boîtes de nuit courait jusqu'au 6 janvier, mais il semblait peu probable qu'elles rouvrent à cette date, depuis que le gouvernement a annoncé qu'à partir du 3 janvier, les concerts debout seraient interdits, tout comme la consommation debout dans les bars et les cafés. Pour autant, le gouvernement n'avait jamais confirmé la prolongation de la fermeture des clubs jusqu'à l'intervention du ministre à la radio.

29 décembre 2021 FranceSoir Le Premier ministre Jean Castex a annoncé mardi une prime mensuelle de 100 euros nets pour les infirmiers et infirmières des services de soins critiques et de réanimation dès janvier 2022, très fortement sollicités par la crise du Covid-19. "Près de 30.000 infirmiers (...) dans les établissements publics et privés" sont concernées par cette "prime pérenne", qui "représente un budget global de 54 millions d'euros par an", a précisé le ministère de la Santé dans un communiqué. "Ces services exigent une qualification, une technicité tout à fait forte et la difficulté de cette tâche peut nuire à l'attractivité dans ces services", a expliqué M. Castex à l'issue d'une visite, avec le ministre de la Santé Olivier Véran, d'un service de réanimation du Centre hospitalier intercommunal de Créteil.

29 décembre 2021 Planetes360. Docteur Toubiana, Épidémiologiste à l'INSERM : « La COVID-19, certainement le plus grand mensonge de tous les temps ! »

29 décembre 2021 Planetes360. Professeur Perronne : « Si l'ordre des médecins continue a m'embêter, j'irais à l'étranger... Ça me ferait mal au cœur, car j'aime mon pays.. Je le dis dans les yeux d'Emmanuel Macron , d'Olivier Véran et au président de l'Ordre des Médecins, vous ne m'intimiderez pas ! »

29 décembre 2021 ParisNormandie. Pass vaccinal. À l'Assemblée Nationale, les députés se pressent pour un examen express. Une salle de l'Assemblée nationale bien fournie pour un 29 décembre, des députés également en visio, face à un ministre qui tousse mais assure qu'il n'est « pas malade » : le projet de loi sur le pass vaccinal a entraîné une forte mobilisation dans un contexte inédit. Le projet de loi doit être examiné en séance à l'Assemblée dès lundi, et deux jours plus tard au Sénat. L'enjeu est que le Parlement l'adopte en moins de dix jours, en vue d'une entrée en vigueur du pass vaccinal dès le 15 janvier. Malgré la période des fêtes et la pause parlementaire en cours, tous les groupes politiques ont envoyé des députés en commission des Lois, pour ce – déjà – douzième texte sur la gestion de la crise sanitaire. Plus de 250 amendements ont été déposés pour cette seule réunion, qui promet de durer tard dans la soirée, avant une nuit probablement longue lundi dans l'hémicycle. Les « irréductibles » au vaccin, les contrôles d'identité des détenteurs des pass, la problématique des 12-17 ans, et encore les meetings politiques font partie des questions soulevées. « *Nous ne nous opposerons pas au pass vaccinal* » même si « *la tentation est grande de transformer ce vote en référendum* » sur la gestion de la crise, lance Ian Boucard pour les LR, au soulagement de la majorité. Les propos les plus virulents viennent de la gauche de la gauche. Le texte crée « *deux catégories de citoyens* » et « *à bas les non-vaccinés* », critique l'insoumise Mathilde Panot. Le communiste Sébastien Jumel taxe l'exécutif d'« autoritarisme ». Olivier Véran rejette ces « procès en déni de démocratie » ou sur une « fermeture du pays » : « *quand on se compare, on se console* », répond-il en listant les mesures prises par les Etats voisins. Dans une ambiance parfois lourde, la présidente de commission a fait une mise au point préalable. « *Vous avez tous reçu des mails, des lettres de menaces : si vous ne votez pas non (au projet de loi) toute la France se souviendra de l'Assemblée nationale comme un gigantesque bain de sang* », cite-t-elle, martelant que « *ces intimidations n'ont pas place dans notre République* ».

29 décembre 2021 ProfessionGendarme. Les patients admis à l'hôpital avec le COVID-19 peuvent mourir par euthanasie si les médecins décident qu'ils ne survivront pas, a déclaré le gouvernement néo-zélandais. Le ministère de la Santé a confirmé que le droit à l'injection létale prévu par la nouvelle loi sur l'euthanasie pourrait s'appliquer aux patients qui sont en train de mourir du coronavirus ou qui souffrent de manière insupportable de ses conséquences. En réponse à une demande de clarification de la loi sur l'euthanasie entrée en vigueur le mois dernier, le gouvernement a déclaré que "dans certaines circonstances, une personne atteinte du COVID-19 peut bénéficier de l'aide à mourir". Henoah Kloosterboer, rédacteur en chef du site Web anti-euthanasie The Defender, a admis que les patients COVID pouvaient bénéficier d'une injection létale après avoir fait une demande en vertu de l'Official Information Act, l'équivalent néo-zélandais de la loi sur la liberté d'information de 2000. Il a déclaré que cette politique laissait "la porte grande ouverte aux abus" à l'encontre des patients âgés et vulnérables, en particulier si le service de santé du pays était soumis à la pression d'une vague de COVID.

29 décembre 2021 FranceSoir. "L'heure est grave", lance le "Collectif des maires résistants" en introduction d'un appel solennel qu'ils lancent aux Français. Fabrice Marchand et Thierry Renaux sont tous deux maires de petites communes rurales dans les Ardennes. Ils étaient venus nous présenter leur collectif il y a un mois et demi. Aujourd'hui, le projet gouvernemental de passe vaccinal les conduit à passer la vitesse supérieure. Leur constat d'une démocratie confisquée, et même "trahie", d'un pays dans lequel Emmanuel Macron instaure un "pouvoir absolu", avec le concours d'une partie des médias qui alimentent une "vérité sous influence", les conduit à appeler leurs concitoyens à "redevenir les maîtres de leur destin, les capitaines de leurs âmes".

29 décembre 2021 LeMediaEn442. Rappel : Pfizer encore condamné... On aurait pu naïvement penser qu'avec 4,661 milliards de dollars d'[amendes](#) pour publicité mensongère, charlatanisme, corruption de médecins et de fonctionnaires, chez Pfizer on se serait acheté une conduite. Mais non. Ils ont récidivé. Le 21 août 2018, un recours collectif est lancé grâce au juge fédéral Daniel Crabtree qui s'oppose à une tentative des laboratoires incriminés de rejeter l'affaire. Motif de la plainte : Pfizer (le fabricant) et Mylan (le franchisé depuis 2007) ont violé les lois antitrust dans la vente des auto-injecteurs d'épinéphrine EpiPen. Il s'agit d'un médicament injectable dont ont besoin les personnes souffrant d'allergies graves et potentiellement mortelles (anaphylaxie). Le 18 novembre 2021, Pfizer et deux de ses filiales, Meridian Medical Technologies et King Pharmaceuticals, ont été condamnés à l'issue d'un [procès antitrust](#) à 345 millions de dollars d'amende pour régler les réclamations des consommateurs qui avaient payé trop cher le dispositif EpiPen.

29 décembre 2021 FranceSoir. Aujourd'hui à 14 h 30, entre Noël et le jour de l'An, l'Assemblée nationale entamait les débats sur l'instauration du passe vaccinal, en commission. Nous avons reçu Rodolphe Bacquet, rédacteur en chef d'Alternatives Bien-Être et éditeur d'une part, mais aussi initiateur d'une [pétition contre ce passe vaccinal](#), qui dépasse les 850 000 signatures à l'heure où nous écrivons cet article. Le 17 décembre 2021, en entendant les [annonces du Premier ministre](#), Rodolphe Bacquet estime que le gouvernement va trop loin. Aussi lance-t-il, le lendemain, un appel à un ultime effort démocratique, dans l'espoir que les élus parlementaires se saisissent de la question et s'opposent aux dérives liberticides du gouvernement. Huit jours plus tard, la pétition dépasse les 850 000 signatures. Son auteur nous confie qu'il ne voit dans ce chiffre que "*la partie émergée de l'iceberg*", et que ce résultat n'aurait certainement pas été atteint s'il était passé par le site de l'Assemblée nationale. En cause, un processus de signature trop compliqué, qui implique par exemple l'enregistrement à partir de ses identifiants de l'Assurance maladie ou des impôts, qui rebute ceux qui s'inquiètent d'un potentiel fichage. LCI s'est saisi de l'événement que cette pétition représente et a reçu Rodolphe Bacquet le 28 décembre au soir sur son plateau. Aujourd'hui, l'intéressé ne cache pas le désarroi ressenti au moment où il a été "*débarqué dans l'arène*". "Ça a été très rapide. J'ai été invité pour parler de la pétition et je ne m'attendais pas à être jeté en pâture à des polémistes. Je me demandais simplement à quelle sauce j'allais être mangé." nous confie-t-il.

29 décembre 2021 FranceTVInfo. Covid-19 : dans la Manche, une enfant reçoit par erreur une dose de vaccin pour adulte, ses parents portent plainte. Les barrières ont été mises en place pour mieux délimiter les parcours de vaccination dans le centre concerné pour que cette erreur ne se reproduise pas.

30 décembre 2021 FranceTVInfo. L'amende pour usurpation de pass sanitaire va passer de 135 à 1.000 euros dans les prochaines semaines. Les acheteurs et vendeurs de faux pass sanitaire risquent cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende.

30 décembre 2021 FranceSoir. La typologie du ministre ... Olivier Véran s'est livré à un exercice de typologie de la population non-vaccinée. Selon lui, « trois catégories se dégagent ». La première concerne des gens qui seraient « loin de tout », « loin de l'information ». « Ceux-là, nous irons les chercher », a-t-il lancé, bien qu'ils ne soient pas la cible première de ce passe vaccinal. La deuxième catégorie, ce sont ceux qu'il nomme « les méfiants » : « un magma de personnes qui se sont enkystées dans une forme de contestation pouvant parfois prendre les allures du délire, considérant qu'on leur veut du mal [...] Eux, ni un passe sanitaire, ni un passe vaccinal ne les fera changer d'avis », assurait-il.

30 décembre 2021 FranceTVInfo. Le masque fait son retour dans les rues de Paris. La préfecture a annoncé dans un communiqué de presse, mercredi 29 décembre, que le port du masque serait "obligatoire sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public à Paris" dès vendredi 31 décembre. Cette disposition est également valable "sur les emprises des aéroports de Paris-Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly". En revanche, les cyclistes, les usagers de deux-roues et les personnes pratiquant une activité sportive ne seront pas soumis à cette mesure. L'OMS met en garde contre un "tsunami" sanitaire. La circulation des variants Omicron et Delta va entraîner "un tsunami de cas", a déclaré mercredi 29 décembre le chef de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse. "Cela exerce et continuera d'exercer une immense pression sur un personnel de santé épuisé et des systèmes de santé au bord de l'effondrement", a-t-il alerté. Le monde a atteint de nouveaux records de contamination sur la semaine écoulée, avec plus de 935 000 cas de Covid-19 détectés chaque jour en moyenne du 22 au 28 décembre, selon un comptage de l'AFP réalisé à partir de bilans officiels.

30 décembre 2021 FranceSoir. C'est une nouvelle inattendue. Israël fait marche arrière et renonce à la quatrième injection du vaccin Pfizer dans l'attente de résultats d'étude. Une semaine plus tôt, le Premier ministre israélien Naftali Bennett annonçait, non sans enthousiasme, que l'État hébreu inoculerait aux plus de 60 ans, aux plus fragiles et au personnel soignant une nouvelle dose de vaccins Pfizer en réponse au variant Omicron. Un rappel au rappel, [soulignait le Washington Post](#). « *Les citoyens d'Israël ont été les premiers au monde à recevoir la troisième dose de vaccination contre le Covid-19 et nous continuons d'être pionniers avec la quatrième* », [a-t-il déclaré](#). « *Le monde suivra nos traces.* » Une annonce qui se fondait sur les recommandations de deux comités d'experts (Comité consultatif sur les vaccins et Comité d'actions en cas de pandémie) qui estimaient que l'immunité acquise grâce au troisième rappel se dissipe avec le temps, comme ce fut le cas pour la seconde. C'est ce qui avait aussi motivé le ministère de la Santé à ramener le délai entre la seconde et la troisième dose à trois mois, [à l'instar de l'exécutif en France](#). **Pas de preuves scientifiques pour une quatrième dose, selon des scientifiques israéliens.**

30 décembre 2021 Nexus. Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale et président du Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique à la faculté de médecine de l'université Paris-Saclay, se pose actuellement beaucoup de questions au sujet du sort à réserver aux non-vaccinés en réanimation qui auraient attrapé la Covid. Il va jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas prioriser les vaccinés par rapport aux non-vaccinés. Dans sa tribune intitulée « Covid-19 : serait-il éthique de prioriser en réanimation les vaccinés aux non-vaccinés ? » parue dans le JDD (titres d'œuvre en italique) le 27 décembre 2021, la couleur de ses penchants est immédiatement donnée dans ses questionnements : « Pourrait-on imputer une responsabilité à la personne qui, en toute conscience et dans l'affirmation de sa liberté individuelle, a rejeté l'offre vaccinale, niant a priori tout risque pour sa vie et pour celle d'autrui, au point de lui refuser l'accès à la réanimation ? [...] La participation à la solidarité vaccinale ne pourrait-elle pas toutefois constituer un

critère d'arbitrage recevable entre deux malades présentant des indications équivalentes à la réanimation ? ».

30 décembre 2021 LeMediaEn442. Retour aux lettres de cachet. Le Conseil constitutionnel a déclaré [inconstitutionnel](#) l'article L. 3222-5-1 du code de la santé publique relatif à la contention et à l'isolement dans les établissements de santé chargés d'assurer les soins psychiatriques sans consentement. En effet, « *La liberté individuelle ne peut être tenue pour sauvegardée que si le juge intervient dans le plus court délai possible.* » ([article 66 de la Constitution](#)). Le projet de loi, tout en s'inspirant du domaine psychiatrique (il faut être un peu fou pour ne pas être vacciné, non?), veut éviter l'écueil de l'inconstitutionnalité. Il faut croire très fort que ce qu'il propose, quoique inspiré de mesures d'internement psychiatrique déclarées illégales, est légal. **Mise en quarantaine, placement à l'isolement (12 heures à 48 heures) ou en contention (6 heures à 24 heures), ce sont les préfets qui en décident.** Le directeur de l'établissement saisit le juge des libertés et de la détention, s'il juge nécessaire le renouvellement de la mesure au-delà de ces durées. Pas avant. La Constitution prévoit « *le plus court délai possible* », un flou artistique favorable aux internements arbitraires. Dans un délai de 48 heures à compter de la mainlevée de la mesure d'internement par le juge des libertés, s'il y a des éléments nouveaux, retour à la case départ (**isolement ou contention**). Sans délai, le directeur de l'établissement informe ensuite le juge des libertés et de la détention, qui peut mettre fin à la nouvelle mesure ou bien donner son accord. Si le juge est d'avis de maintenir les placements deux fois, le médecin peut les renouveler une troisième fois, puis en avertir le juge dans un délai de 6 jours et demi, ainsi que la famille (qui a perdu l'espoir de retrouver leur parent disparu depuis une semaine)...

31 décembre 2021 Planetes360. Parce qu'il a émis de lourdes réserves quant à la vaccination des enfants avec la thérapie génique ARN messenger dont il est pourtant l'un des inventeurs, le Dr Robert Malone se voit arbitrairement sanctionné par Twitter qui s'autorise une fois encore à jouer les gendarmes gardiens du bien et du mal. Émettre des réserves sur une thérapie que l'on connaît pourtant bien est donc impossible à exprimer dans nos pays dits démocratiques. Suivi par 516 000 followers, le Dr Malone, éminent biologiste moléculaire, épidémiologiste et spécialiste des maladies infectieuses, est à l'origine de la découverte de la capacité de l'ARN à pénétrer les cellules et à les conduire à produire des protéines.

31 décembre 2021 FranceSoir. "Il faut prendre conscience urgemment des problèmes de ces vaccins" - Jean-Marc Sabatier : Oui. Après cela, nous allons certainement suivre le mouvement, si ça bouge dans d'autres pays « leaders » de la vaccination, tels que les États-Unis, l'Angleterre, Israël, l'Allemagne... Je pense que cela s'arrêtera aussi lorsqu'il y aura de la « casse ». Le problème, c'est qu'il sera trop tard. Il faut prendre conscience urgemment des problèmes de ces vaccins. Et ce n'est pas la question d'être antivax. C'est particulier à ce vaccin qui pose un vrai problème.

31 décembre 2021 CE.Europa.EU. Rappel de fin d'année : Chiffres de la Commission européenne et de Solidarites-Sante : L'UE a déjà réservé jusqu'à 4,6 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19, et des négociations sont en cours pour obtenir des doses supplémentaires. Les livraisons de vaccins aux pays de l'UE augmentent régulièrement et la vaccination s'accélère. La Commission collabore également avec l'industrie pour renforcer les capacités de production des vaccins. Dans le même temps, elle a commencé à s'occuper des nouveaux variants, dans le but de mettre au point et de produire rapidement et à grande échelle des vaccins efficaces contre ces variants. L'incubateur HERA va contribuer à répondre à la menace qu'ils constituent. L'UE est déterminée à faire en sorte que des vaccins sûrs soient disponibles aux quatre coins de la planète. La Commission et les pays de l'UE se sont engagés à verser plus de 3 milliards d'euros à COVAX, l'initiative mondiale visant à garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, et ils soutiennent les campagnes de vaccination dans les pays partenaires. **Depuis le début de la campagne de rappel, 23 059 934 personnes ont reçu une dose de rappel.** En outre, depuis le début de la campagne de vaccination en France, **52 798 871 personnes ont reçu au moins une injection** (soit 78,3 % de la population totale ¹) et 51 676 653 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet (soit 76,6 % de la population totale).

31 décembre 2021 LaDepeche. Habitué à l'arène des réseaux sociaux, le philosophe et essayiste Raphaël Enthoven est connu pour ne pas avoir la langue dans sa poche. Loin d'être à une provocation près sur Twitter, ce vendredi 31 décembre, le présentateur de l'émission "Philosophie" sur ARTE a tenu à souhaiter la "Bonne année à tous, sauf aux antivax, qui sont vraiment soit des cons, soit des monstres". Des vœux qui n'ont pas tardé à susciter la polémique parmi les adeptes de "l'oiseau bleu".

31 décembre 2021 Petit test du réveillon ? Je tombe sur un Xiaomi Redmi note 10s, d'une copine de ma fille, et là, il y a une petite procédure à faire : Paramètres -> Bluetooth -> Paramètres supplémentaires -> Activer : Montrer les périphériques sans noms. Revenir en Arrière et lancer le scan bluetooth, dérouler la liste des autres appareils et voilà les adresses mac des vaccinés s'ils sont à proximité ... Pour rappel, le bluetooth capte dans un rayon de 10/30 mètres maximum (dépendant des obstacles). Il ne vous reste plus qu'à aller dans un champs où il n'y a aucun signal bluetooth, et faites venir les vaccinés vers vous et relancer la recherche, une adresse mac, du type apparait : 4D:9E:45:FE:A3:BD. Faites venir 2 vaccinés et relancer la recherche bluetooth, il y a désormais 2 adresses mac ... Il semblerait que la manip soit la même sous Huawei mais j'ai testé avec un vieux Honor 5C et cela ne fonctionne pas ... J'ai testé avec succès le Xiaomi redmi note 6 , 9, 10 et 10S... À partir de cet instant, si vous avez un Xiaomi ou un autre téléphone qui permet cette détection, je vous conseille vivement de retirer votre carte sim et désactiver le wifi et bluetooth de votre téléphone. En effet, il n'est pas impossible qu'une future mise à jour vienne rendre impossible cette détection. Votre téléphone devient une preuve « vivante » de ce qu'il est en train de se passer, à savoir le puçage des humains sans leur consentement.

2022. Le meilleur du pire des mondes ? Le pass sanitaire se glisse sous la peau en Suède... Exhiber son pass sanitaire sous forme de QR Code via son [smartphone](#) à l'entrée du restaurant, c'est *so 2021*. En effet, en Suède, la société DSruptive Subdermals propose à ceux qui le souhaitent de disposer de leurs données personnelles directement sous la peau, grâce à une puce sous-cutanée. La société a déjà « pucé » plusieurs milliers de Suédois. Cette micro-puce vient se loger sous la peau et contient diverses informations personnelles, dont le précieux pass sanitaire. De cette manière, nul besoin d'un smartphone pour afficher ses documents, puisqu'il suffit de scanner la puce glissée au niveau de sa main ou son bras. La puce peut ainsi être programmée pour afficher un pass sanitaire lors d'un scan. Il suffit de pointer ce dernier vers la zone cutanée qui l'intègre, et les informations sont affichées directement sur l'écran du smartphone. Selon la société, les puces signées DSruptive Subdermals ne contiennent aucune batterie, ne peuvent pas transmettre de signaux entre elles et ne disposent pas d'aucun système de géolocalisation. Selon Hannes Sjoblad, patron de DSruptive Subdermals, l'implant d'une micro-puce ne coûte qu'une centaine d'euros et promet une durée de vie de trente à quarante ans. « Un [bracelet connecté](#) coûte le double, et se conserve seulement trois à quatre ans », précise-t-il. Évidemment, tous les utilisateurs de la puce DSruptive Subdermals sont des volontaires, et il n'est pas (encore ?) question de forcer qui que ce soit à se greffer une puce sous la peau.

01 janvier 2022 Planetes360. Le Député LR Sébastien Huyghe a Vraiment Proposé cet Amendement Hallucinant... Même s'il a été Rejeté, l'Amendement Visait à Faire Payer une Partie des Frais d'Hospitalisations aux Non-Vaccinés !

01 janvier 2022 ValeursActuelles. « Je ne recule devant rien ni personne » Dans un second message publié sur Twitter, Didier Raoult s'est dit « reposé » et « en pleine forme ». Avant de promettre que « nous ne nous coucherons pas ». Le médecin, qui a pris sa retraite en tant que professeur d'université praticien hospitalier le 31 août 2021, a également écrit : « Je n'ai pas peur et je suis avec vous pour faire face à la fois aux surprises de la nature et aux erreurs de ceux qui sont censés gérer les crises. » Il a enfin assuré qu'il ne « recul[ait] devant rien ni personne ».

01 janvier 2022 LePoint. Le président du conseil scientifique et l'ancienne ministre de la Santé font partie des 547 personnalités de la nouvelle promotion civile dévoilée samedi. Source AFP Comme chaque année, le 1^{er} janvier, une nouvelle promotion de la Légion d'honneur a été dévoilée. En 2022, plus de 500 personnalités, dont certaines impliquées dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, telle le président du conseil scientifique Jean-François Delfraissy, ainsi que d'autres personnalités, dont l'ex-ministre de la Santé Agnès Buzyn, ont été distinguées. Parmi les décorés figure le professeur Jean-François Delfraissy, président du conseil scientifique Covid-19, qui guide le gouvernement français face à la pandémie. « L'ensemble des membres du conseil scientifique est également distingué dans cette promotion » de commandeur, à l'exception de deux personnalités déjà promues. Toujours dans le domaine sanitaire et social, qui représente un peu plus de 15 % de la promotion, l'ancienne ministre Agnès Buzyn, directrice exécutive de l'académie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est promue chevalier. L'ex-ministre de la Santé, qui avait démissionné en février 2020, a été mise en examen en septembre 2021 par la Cour de justice de la République (CJR) pour « mise en danger de la vie d'autrui » dans sa gestion de l'épidémie de Covid-19.

01 janvier 2022 ProfessionGendarme. Italie : La député S. Cunial à la Chambre, « Ne touchez pas à nos enfants avec vos mains avides ».

01 janvier 2022 ProfessionGendarme Christine Anderson du Parlement européen : « Jetez-moi en prison, mais vous ne pourrez jamais me contraindre à votre vaccination »

02 janvier 2022 ProfessionGendarme. Une ONG vient de se créer récemment et se propose de soigner des personnes sorties du circuit classique de soin : <https://www.ah-si.org/>

03 janvier 2022 ProfessionGendarme. Des résultats d'autopsie donnent des preuves irréfutables du rôle des injections à base d'ARNm dans les décès post vaccination... L'analyse histopathologique montre des preuves claires d'une pathologie de type auto-immune induite par le vaccin dans plusieurs organes. Il est évident que l'on doit s'attendre à ce qu'une myriade d'événements indésirables dérivant de tels processus d'auto-attaque se produise très fréquemment chez tous les individus, en particulier après des injections de rappel. Sans aucun doute, l'injection de vaccins génétiques COVID-19 met des vies en danger de maladie et de mort. Nous notons que tant les vaccins à base d'ARNm que de vecteurs sont représentés parmi ces cas, ainsi que les quatre principaux fabricants.